

Etude contrastive des créoles de la Jamaïque et de la Martinique

Nicole Arsenec

▶ **To cite this version:**

Nicole Arsenec. Etude contrastive des créoles de la Jamaïque et de la Martinique. Linguistique. Université d'Aix-Marseille, 2015. Français. NNT : . tel-01421684

HAL Id: tel-01421684
https://hal.science/tel-01421684

Submitted on 8 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE I – AIX EN PROVENCE
ECOLE DOCTORALE 356 : COGNITION, LANGAGE, EDUCATION
UMR 7309 - LABORATOIRE PAROLE ET LANGAGE

THESE DE DOCTORAT

Discipline : Sciences du langage - Linguistique et phonétique générale

ETUDE CONTRASTIVE DES CREOLES DE LA JAMAIQUE ET DE LA MARTINIQUE

Nicole ARSENEC

Thése dirigée par : Monsieur Georges Daniel VERONIQUE, Professeur des Universités

Soutenue le : 16 décembre 2015

Membres du Jury : Pr Sibylle KRIEGEL HAASE, (Université d'Aix-Marseille, Présidente)
Pr Enoch OLADE ABOH, (Université d'Amsterdam, Rapporteur)
Pr Alain KIHM, (Université Paris-Diderot, Rapporteur)
Pr Georges Daniel VERONIQUE, (Université d'Aix-Marseille)

VOLUME 1

RESUME : Etude contrastive des Créoles de la Jamaïque et de la Martinique

Nicole ARSENEC

Motivée par Mervyn ALLEYNE (1980) qui met en évidence certaines **spécificités des langues afro-américaines à bases lexicales différentes** (verbes sériels, clivage du prédicat, TMA…), cette étude contrastive adopte une **perspective synchronique** d'un **point de vue fonctionnel et structural** afin d'établir les caractéristiques communes et les **traits distinctifs** des langues créoles de la Jamaïque (JC) et de la Martinique (CM) au-delà de leurs bases lexicales anglaise (CBLA) et française (CBLF).

Les spécificités dégagées en JC & CM ne fonctionnent ni en anglais, ni en français, mais dans des créoles de part et d'autre de l'Atlantique quelle que soit leur base lexicale (CBLE, CBLP, CBLH). Elles se trouvent également dans certaines langues africaines du substrat.

Selon la méthode comparative élaborée par OBENGA (1993) pour définir une famille de langues, la comparaison aborde les domaines phonétique, phonologique, syllabique, morphologique, syntaxique et sémantique afin d'évaluer des similitudes structurelles en JC & CM.

Cette étude permet de conclure qu'il s'agit d'une nouvelle famille de langues pour lesquelles **les langues européennes s'avèrent déterminantes au niveau lexical, les langues africaines étant essentielles au niveau des structures phonologique, prosodique, syllabique, sémantique et morphosyntaxique.**

Mots-clés : Synchronie , Fonction , Structure , Traits distinctifs , Famille de langues

ABSTRACT : Constrastive approach of Jamaican and Martinican Creole Languages

Nicole ARSENEC

This contrastive approach was impulsed by Mervyn ALLEYNE (1980) who pointed out, « *Some Similarities of Afro-American »* regardless of lexifier, like serial verbs, topicalization, TMA verbal system…

In a **synchronic perspective**, the purpose of this research is to estabish **structural and functional** similarities between Jamaican Creole (JC) based on English lexicon (CBEL) and Martinican Creole (CM) based on French lexicon (CBFL) in order to **identify distinctive features** of Creole Languages.

After a survey of the linguistic fields according to the method to determine a family of languages of Theophile OBENGA (1993), it becomes obvious that these specific structures are more than similar in these two Afro-American languages.

Opposed to flexional languages like English and French, widely spread in West African languages, these characteristics are functioning in Creole Languages on both sides of the Atlantic Ocean, and can be considered as **distinctive features. In this new family of languages, European languages are decisive at a lexical level, while African languages are essential for phonemic, prosodic, syllabic, semantic and morphosyntactic structures.**

Key-words : Synchronic , Functional , Structural , Distinctive features , Family of Languages

A Léonard-Baby, à Ti-Henri, à André.

A Valentine,

REMERCIEMENTS

Toute ma gratitude à mon professeur, Edouard GLISSANT qui nous a initiés à « cette difficile remontée du temps, cette quête du pays ANTILLAIS ».

J'adresse un grand merci à mes professeurs Claire BLANCHE-BENVENISTE et André CHERVEL dont l'ouvrage relatif à *L'orthographe* (1969) m'a ouvert les yeux sur une des rares disciplines qui me semblait contestable dès mon plus jeune âge. Ils ont suscité mon intérêt pour la linguistique et leur méthode d'enseignement. Ils ont influencé ma recherche sur les créoles à l'heure où nous passons de la tradition orale à l'écriture dans un contexte particulier où cette orthographe s'impose à des degrés divers comme modèle unique d'écriture.

Il faut rendre hommage au Professeur Georges MOUNIN qui a fondé le Département de Linguistique Générale à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Aix en Provence en organisant notre formation dans tous les domaines de cette science du langage qui fait l'admiration de spécialistes à l'étranger.

Je tiens à remercier sincèrement le professeur Mervyn ALLEYNE à qui cette approche contrastive doit son caractère novateur grâce à sa conception originale des créoles, *Comparative Afro-American* (1980) qui a mis en évidence des structures similaires voire identiques de ces langues au-delà de leurs bases lexicales respectives : il a motivé cette recherche.

Je remercie mon directeur de recherche, Georges Daniel VERONIQUE, qui a accepté de diriger ce travail afin qu'il aboutisse à la soutenance de cette thèse initiée depuis fort longtemps. Je lui suis également reconnaissante ainsi qu'à ses collègues de l'Ile Maurice de m'avoir fait découvrir leur pays et leur langue dont l'écriture évolutive me semble l'option la plus intelligente que l'on ait imaginée.

Je remercie chaleureusement Nicholas FARACLAS, Ronald SEVERING, Rhoda ARRINDEL et tous les organisateurs du colloque annuel « Caribbean Islands Conference » qui m'ont ouvert le champ de ces langues créoles dans leur diversité antillaise à Tobago, Saint Vincent, Saint Marteen, Curaçao, à la Dominique et à Grenade ; ainsi que les responsables de la « Conférence Internationale des Etudes Créoles » qui ont fait le lien avec les créoles au-delà de l'Océan Atlantique au Cap Vert et jusque dans l'Océan Indien à Maurice.

Parmi les spécialistes des créoles qui ont contribué à cette démarche je dois remercier le premier à m'avoir plongé dans l'univers de la créolistique, Albert VALDMAN, ainsi que Robert DAMOISEAU dont la notation phonologique du créole martiniquais a été essentielle à cette comparaison.

Ma reconnaissance va tout particulièrement à Valentine pour sa patience et son aide précieuse face aux nouvelles technologies et mes difficultés en informatique, à sa confiance et ses encouragements.

Elle est sans faille pour mes parents qui nous ont confrontés aux contacts de langues sur trois continents dès ma plus tendre enfance, par tous ces voyages ils nous ont ouverts au monde et à la diversité culturelle, ils m'ont donné cette curiosité des langues et des civilisations qui sont la vraie richesse.

LISTE DES ABREVIATIONS

A aspect

Acc accompli

Adj adjectif

Adv adverbe

Angl anglais

Ant antérieur

API Alphabet Phonétique International

Aux auxiliaire

C consonne

CBLA Créole à Base Lexicale Anglaise

CBLE Créole à Base Lexicale Espagnole

CBLF Créole à Base Lexicale Française

CBLH Créole à Base Lexicale Hollandaise

CBLP Créole à Base Lexicale Portugaise

CCV Créole du Cap Vert

CH Créole Haïtien

CM Créole Martiniquais

C Maur Créole de Maurice

Conj conjonction

Ct complément

DDLL Dictionnaire de la linguistique (1974) Dir. MOUNIN

DOJE Dictionary of Jamaican English (1967) CASSIDY & le PAGE (dictionnaire)

Def défini

Dém démonstratif

Det déterminant

Emph emphase

Esp espagnol

Fem féminin

Frçs français

Gramm grammaire

Imperf imperfectif

Indef indéfini

KR Krio

JC Créole de Jamaïque

Loc locatif

M mode

Masc masculin

Mod modalité

N nom

ND Ndjuka

Neg négation

NP phrase nominale

O objet

P1 1ère personne

P2 2ème personne

P3 3ème personne

P4 4ème personne

P5 5ème personne

P6 6ème personne

Perf perfectif

Pl pluriel

Poss possessif

Post postérieur

Pr pronom

Prep préposition

Prog progressif

Q Interrogatif

Sing singulier

SM Saramaccan

SR Sranan

T temps

TMA Temps-Mode-Aspect

Trad traduction

V voyelle

Vb verbe

( ) option

* agrammatical

> transformation

< étymologie

/Notation phonologique/

[Notation phonétique]

(1967) édition

[1980] réédition

: longueur vocalique

limite de mot ou d'énoncé

INTRODUCTION

OBJECTIF, OBJET ET METHODE DE RECHERCHE

1. Objectif

L'objectif de cette étude consiste à comparer le créole de la Martinique à celui de la Jamaïque afin de dégager les différences et les ressemblances. Parmi les similitudes, il convient de mettre en évidence d'éventuels **traits structuraux** qu'ils ont **en commun** dans un premier temps. Dans un deuxième temps, comme l'importance de ces structures communes s'avère significative, cette étude contrastive cherche à définir **dans quelles langues ou dans quel(s) groupe(s) de langues ils fonctionnent.**

2. Objet

Le choix de ces deux créoles, jamaïcain et martiniquais, a des causes circonstancielles et pragmatiques. Familière du créole martiniquais au sein d'une famille martiniquaise vivant à l'extérieur de la Martinique, la plupart du temps, la découverte du créole jamaïcain n'a cessé de me surprendre : comme si à travers un filtre épais d'anglais on entendait les formes les plus particulièrement créoles de la Martinique.

Le phénomène lié au fait qu'aucun contact historique notoire entre la Martinique et la Jamaïque n'avait pu provoquer quelque influence réciproque que ce soit dans la genèse de ces langues, rendait la pertinence d'une étude comparative d'autant plus intéressante.

Pour évaluer les convergences structurelles entre deux langues créoles, la pertinence est proportionnelle aux influences subies: plus les langues lexifiantes diffèrent, plus les traits structuraux communs pourront être attribués à d'autres facteurs que celles-ci.

Ce qui signifie que si deux CBLF, Créoles à Base Lexicale Française, par exemple, présentent des similitudes structurales, on a pu arguer que celles-ci étaient liées à l'influence de la « langue source », c'est-à-dire le français. Alors que si on compare deux créoles qui n'ont pas la même base lexicale : française et anglaise en ce qui nous concerne, il sera évident que les similitudes ne pourront en aucun cas être attribuées à l'une ou à l'autre des langues qui alimentent le lexique d'autant plus qu'elles sont notablement différentes (latine pour le français et germanique pour l'anglais, plus précisément) et que les traits communs aux créoles ne se trouvent ni dans l'une, ni dans l'autre.

Historiquement, la Jamaïque étant colonisée essentiellement par les Anglais, la Martinique par les Français, ces deux îles n'ayant pas de rapports commerciaux ou politiques, toute ressemblance qui serait étrangère aux langues lexifiantes serait probablement à chercher dans les langues africaines.

3. Méthode comparative

La difficulté d'une telle entreprise réside dans le choix de la méthode comparative.

A propos de la méthode en linguistique comparée, un double choix est possible car la comparaison s'établit avec des objectifs différents.

- **Grammaire comparée**

Les langues ont été comparées dans une perspective génétique ou historique ; c'est la comparaison illustrée au XIX^{ème} et au XX^{ème} siècles par : « la **grammaire comparée** » mise au point pour établir la **famille de langues indo-européennes** qui adopte un point de vue diachronique.

- **Approche contrastive**

Il est possible d'utiliser la comparaison pour mettre en évidence les structures communes ou les différences entre les langues, et donc leurs particularités respectives. En adoptant une perspective synchronique, il s'agit d'examiner un état de langue à une période donnée d'un **point de vue fonctionnel** et **structural**. Selon la terminologie en vigueur, c'est la **comparaison contrastive.**

La présente étude utilise l'approche contrastive pour comparer le créole de la Jamaïque et le créole de la Martinique : une étude contrastive des langues **sur un plan synchronique** afin d'établir leurs **caractéristiques communes** et leurs **traits distinctifs**.

PROBLEMATIQUE

De nombreux chercheurs ont observé certaines ressemblances entre des créoles à bases lexicales différentes.

- **HERSKOVITS** (1941) [1958 : 319]

A propos des créoles de la Caraïbe, Melville J. HERSKOVITS (1941) [1958 : 303]

observe que : ***« ces langues présentent des similitudes fondamentales en ce qui concerne les traits dont les linguistes se servent pour classer les dialectes. »***

Il l'explique en rappelant la résistance morphosyntaxique qui préserve la structure profonde des langues maternelles des déportés qui adoptent aisément le lexique des langues européennes lors des contacts de langues auxquels ils sont soumis.

En situation de contact, tous les éléments du système linguistique ne réagissent pas de la même manière :

« la grammaire et l'idiome sont les derniers à être assimilés…ils empruntèrent au vocabulaire de leurs maîtres tous les mots dont ils avaient besoin …ils les intégrèrent à leurs structures aborigènes…C'est ainsi que naquirent les diverses langues hybrides parlées sur le continent américain…elles contiennent des ***mots européens****, jetés dans le moule de la* ***grammaire africaine****. »*

A propos des autres créoles, il pense que *« le vocabulaire dérive d'autres langues européennes. »*

Les restructurations subies par les éléments empruntés aux langues lexifiantes (comme les changements phonétiques) *« devraient correspondre aux conventions qui marquent les structures profondes des langues de l'Ouest africain. »*

A l'époque où HERSKOVITS aborde les créoles, au Surinam et aux Antilles, les créolophones de ces pays parlent encore des langues africaines (1941) [1958 : 302] proches au niveau structurel (ce qui n'implique pas toujours une intercompréhension entre les locuteurs). Il atteste que :

« certaines caractéristiques qui paraissent nettement étrangères aux idiomes européens, mais qui reviennent avec une régularité qui caractérise les formes grammaticales. »

Parmi ces spécificités, il relève :

- L'absence de genre des pronoms,
- L'emploi de lexèmes signifiant le sexe comme « homme ~femme », « père ~ mère »…
- La possession,
- La comparaison,
- L'expression du locatif nominal ou prépositionnel,
- Les verbes sériels,
- L'emploi de verbes signifiant « finir » pour une action achevée ou habituelle,
- Le verbe signifiant « donner » employé comme préposition
- Le verbe « say » pour introduire une complétive (that/ que)
- Le verbe « make » (faire) employé au sens de « let » (laisser)
- Le lexème « back » (indiquant l'idée de revenir), signifie « again » (de nouveau), « behind » (derrière), « after » (après)
- La réduplication signifiant l'emphase ou l'intensification de l'action
- Des lexèmes plurifonctionnels : verbal ou nominal
- Le futur : « to go » signifiant « aller »
- L'emploi de « then » en début d'énoncé signifiant « alors »

HERSKOVITS relève des changements phonétiques :

- L'alternance entre « r » et « l »

- La palatalisation : « car » > kyar ; « can't » >
- Parmi ces changements, ceux liés à la structure syllabique : call > kari ; look > luku
- L'élision & l'abandon de la syllabe finale.

HERSKOVITS (1941) [1958 : 306-307] retrouve la palatalisation de part et d'autre de l'Atlantique, au Surinam et au Nigéria.

- **CASSIDY** (1961 : 405)

D'après Frederic CASSIDY (1961 : 405), le phonétisme du JC a hérité d'éléments de l'anglais dialectal du XVII^{ème} siècle tombés en désuétude dans la langue contemporaine des britanniques. L'influence du substrat se situe au niveau prosodique, du rythme et de l'intonation, mais surtout au niveau de la restructuration syllabique, en particulier pour la réduction des groupes consonantiques qui concerne l'ensemble des étymons anglais. Si bien qu'un Anglais aurait du mal à les reconnaître. La différence la plus évidente se situe au niveau grammatical. Il souligne l'absence de flexion, de la plupart des conjonctions, d'auxiliaires et de déterminants.

> « ***Whatever the source of the vocabulary (English, French, Spanish), the same kind of grammatical reduction has taken place throughout the Caribbean.*** *If this makes a separate language, the Creole vernaculars of Haiti, Curaçao, Jamaica are alike being separate. Jamaican folk speech in this respect is decidedly different from any dialect of England – it has, indeed, been formed in a very different way. »*

Les restructurations complètent celles qu'a relevées HERSKOVITS et concernent aussi les créoles à bases lexicales différentes, en Jamaïque comme en Haïti ou Curaçao.

- **VALDMAN** (1978 : 5-6)

« En général la ***contribution de la langue substrat*** *(ou des langues substrats) au lexique du pidgin ou du créole est faible, mais, par contre, elle peut jouer un* ***rôle déterminant dans le développement de sa structure phonologique et morphosyntaxique****, en particulier de sa* ***structure sémantico-syntaxique (structure profonde)****.*

La ***nasalisation des voyelles*** *du créole haïtien dans le voisinage d'une consonne nasale provient sans doute d'une convergence de* ***traits marquant un grand nombre de langues de l'Afrique occidentale*** *ainsi que de parlers régionaux oïl de la France. Il en est de même des constructions périphrastiques composées de* ***particules préverbales préposées et de la forme invariable du verbe*** *principal qui s'opposent aux formes fléchies du français.*

Sur le plan lexical, l'interpénétration des systèmes se manifeste par des calques où la ***structure profonde provenant de la langue substrat*** *s'exprime par des* ***vocables de la langue-base.. »***

VALDMAN (1978 : 8) cite des compositions similaires à celles du Haïtien qui fonctionnent dans un créole sur la côte Ouest de l'Afrique, West Coast du Cameroun.

Il constate que le clivage du prédicat tournure spécifiquement créole en Haïti, CBLF, s'observe dans des créoles hors du groupe à base lexicale française, tels que le jamaïcain, CBLA, le papiamento, CBLE. Il relève certains traits spécifiques aux CBLF qui fonctionnent dans des créoles à bases lexicales différentes comme la diffusion de la nasalité, la réduction des groupes consonantiques, l'enchâssement des propositions subordonnées par parataxe. VALDMAN (1978 : 309)

- **DAMOISEAU** (1979 : 3-4)

La **problématique** se pose « *Pour rendre compte des **traits communs à tous les créoles à base lexicale différente** »* selon DAMOISEAU (1979 : 3)

*« dans l'élaboration de ces idiomes, **la contribution des locuteurs africains**, même si leurs rapports avec les colons européens étaient limités, a été **importante**, sinon décisive. **Issus de communautés linguistiques différentes**, ils durent recourir à un pidgin pour **communiquer entre eux.** Il ne faut pas oublier qu'entre le moment où ils étaient arrachés à leur communauté d'origine et celui où ils étaient insérés dans une autre sur les lieux des plantations, il se passait une longue période (séjour dans les camps avant l'embarquement, transport…)*

*Il est évident que pour la mise en rapport des éléments lexicaux, européens pour la plupart, ils ne pouvaient oublier **les mécanismes syntaxiques propres à leurs langues** premières.*

La phase de créolisation a été marquée par une stabilisation des structures syntaxiques et un développement sur le plan lexical puisque le nouvel idiome devait répondre à toutes les nécessités de la communication à l'intérieur d'une communauté toute entière. »

- **ALLEYNE** (1980 : 11-12-13)

Mervyn ALLEYNE (1980 : 11, 12, 13) dégage à la fois en CBLA, Krio et Guyanese, en CBLE, Papiamentu et Palenquero, en CBLF, Haïtien et Petites Antilles, CBL mixtes, Sranan et Saramaccan, les morphèmes TMA du VERBE :

- La particule aspectuelle du complétif : le morphème zéro /Ø/
- L'aspect complétif renforcé
- Le morphème signifiant l'aspect progressif
- Le morphème de l'habituel, identique au progressif
- Le conditionnel
- Le passé progressif
- Les verbes sériels
- Le clivage du prédicat verbal
- La conversion du passif

Il met également en évidence :

- Le pronom P6, affixe pluralisateur
- Pluralisateur de nom propre
- La juxtaposition génitive (usage du pronom possessif en Krio et en Papiamento)
- Dérivation utilisant un lexème signifiant le genre
- Le verbe signifiant « surpasser » comme morphème du comparatif
- Un système pronominal invariable (sans genre, sans nombre)
- Morphèmes interrogatifs bi-morphémiques
- Morphèmes réflexifs métonymiques

Plus tard, ALLEYNE (1996 : 9) ajoute au système verbal où l'aspect, le temps et le mode (**TMA**) s'expriment par des particules préposées et où l'aspect domine sur le temps dans l'expression formelle, l'absence de passif morphologique.

Donc, il s'agit d'un système linguistique spécifique qui fonctionne autrement que dans les langues flexionnelles d'Europe, avec des pronoms invariables et un passif très particulier si un quelconque passif existe en créole.

PROBLEMATIQUE & HYPOTHESES

Au-delà de leurs bases lexicales respectives, l'ensemble des langues créoles présentent ces **traits structuraux communs** à des degrés divers : cette **problématique**, au cœur de la présente étude, suscite diverses hypothèses.

- **Hypothèse « monogénétique »**

Cette hypothèse formulée pour la première fois par Robert W. THOMPSON en 1961, fait d'un pidgin afro-portugais formé sur les côtes africaines répandu par des marins portugais la source unique de tous les créoles. Cette hypothèse évoquée par DAMOISEAU (1979: 3) aurait pu présenter l'avantage d'expliquer les ressemblances entre les créoles à vocabulaire français de la zone Caraïbe et ceux de l'Océan Indien, supposés mutuellement intelligibles. Elle aurait pu aussi rendre compte de traits communs à tous les créoles à bases lexicales différentes (…).

- **Hypothèse substratique**

Une autre hypothèse se base sur la théorie du substrat.

S'agissant des créoles de la zone Caraïbe, on invoque un substrat commun à tous sous la forme d'une **structure** syntaxique **sous-jacente commune existant dans les langues de l'Afrique de l'Ouest**, comme *Comparative Afro-American* d'ALLEYNE (1980) cette hypothèse restera le **fil conducteur de cette approche** contrastive des langues créoles de la Jamaïque et de la Martinique**.**

Cette hypothèse substratique plus plausible a été étayée par de nombreux chercheurs. Et, dans une synthèse considérable, *Out of Africa. African Influences in Atlantic Creoles*, Mikael PARKVALL

(2000) s'est intéressé aux traits linguistiques issus des langues de l'Afrique de l'Ouest, « substrate features », dans les créoles de part et d'autre de l'Atlantique, dont les lexiques viennent de cinq langues européennes : anglais, français, espagnol, portugais, hollandais.

De même que le gaulois dans la Gaule romaine, l'ensemble des langues africaines qui sont parlées le long de la côte Ouest de l'Afrique forment le *substrat* des créoles Atlantique, selon l'hypothèse substratique. Les créoles sont le fruit du contact de langues européennes et africaines provoqué par la colonisation et surtout la déportation de millions d'africains vers les Amériques, dont le trafic d'esclaves fut perpétré du XV^{ème} au XVIII^{ème} siècle.

Il dégage l'influence des langues africaines dans la **phonologie**, la **morphosyntaxe** plus que dans le lexique des créoles. D'un point de vue méthodologique, les traits pris en compte ne sont, selon toute vraisemblance, ni d'origine européenne, ni le produit des universaux du langage (sic) PARKVALL (2000 : 2).

Cent soixante huit langues répertoriées en familles ont permis de mettre en évidence ces traits linguistiques où une tendance kwa semble se distinguer, « *even in this thesis*, *there is a notable kwa bias* », d'après **PARKVALL** (2000 : 3).

Ils seront donc utilisés comme **références africanistes** permettant de valider l'origine africaine de certains traits linguistiques dégagés dans les créoles de la Martinique et de la Jamaïque qui ne figurent pas dans les langues lexifiantes d'origine européenne : le français et l'anglais.

- **C.B.L.A. & C.B.L.F. : un système ou des systèmes linguistiques**

Influencés par les relations entre les îles et leurs métropoles coloniales, en comparant des créoles à bases lexicales diverses, certains comme Donald WINFORD (1993) ont opposé les CBLF aux CBLA qui feraient partie de deux familles de langues distinctes.

Contrairement à cette classification, la présente étude comparée des Créoles de la Jamaïque et de la Martinique part des **similitudes structurelles entre ces créoles à bases lexicales différentes**, comme **BAILEY** (1966) l'a démontré, puisque ces langues présentent une typologie spécifique qui ne permet pas de les séparer dans des familles de langues différentes.

- **Similitudes des langues Afro-Américaines**

La présente étude se réfère à l'approche de Mervyn **ALLEYNE** (1980). En se basant en particulier sur son tableau présentant des similitudes dans l'ensemble des langues Afro-Américaines : « *Some Similarities of Afro-American Speech in Specific Lexical Bases ».*

En complétant les parallélismes dégagés par les éléments des créoles jamaïcain et martiniquais, on peut mettre en évidence des structures et des fonctionnements étonnamment proches voire identiques. En particulier un système verbal dont les indices de Temps, de Mode et d'Aspect (TMA) sont indiqués par des morphèmes préposés au verbe invariable dans les créoles, de part et d'autre de l'Atlantique, comme en Jamaïque ou en Martinique.

ORGANISATION DES CHAPITRES

Pour atteindre **l'objectif** qui cherche à **mettre en évidence des traits structuraux communs aux langues créoles de la jamaïque et de la Martinique qui permettent de définir une nouvelle famille de langues,** cette démarche synchronique dont la **finalité** est de contribuer à l'**élaboration d'une méthode en linguistique comparée à l'enseignement des langues créoles**, l'*Etude contrastive des créoles de la Jamaïque et de la Martinique* s'articule en cinq parties.

- La première partie, **LA LANGUE PARLEE – L'ORAL**, aborde les pratiques langagières en situation de **diglossie**, chapitre (1). Les locuteurs disposent de divers registres entre la langue créole et la langue officielle, anglaise en Jamaïque, française en Martinique. Des pratiques langagières semblables en JC et CM montrent que l'usage permet de passer d'un registre à l'autre *(shift)* en fonction des situations *(code switching)* au sein du continuum.

Les deuxième et troisième chapitres scrutent le matériau sonore lui-même : **Phonétique & phonologie,** chapitre (2), **Du phonème à la syllabe** – **Structure syllabique** (3).

D'une part, le **phonétisme** comparé du JC & CM et leurs **systèmes phonologiques** conjuguent les influences du substrat africain et du superstrat européen au niveau des sons et des oppositions distinctives qui déterminent les systèmes phonologiques et les spécificités des créoles jamaïcain et martiniquais. D'autre part, diverses stratégies opèrent une **restructuration syllabique** analogue à partir des étymons anglais en JC, des étymons français en CM. Enfin, la prosodie, les courbes mélodiques comparées en JC et CM présentent des particularités nettement distinctes de celles de leurs langues lexicales de base.

- La seconde partie concerne le passage **DE L'ORAL A L'ECRIT – LA GRAPHIE**.

Elle se réfère à la méthode analytique et critique de mes professeurs, Claire BLANCHE-BENVENISTE & André CHERVEL (1969). **La graphie** (4) des JC & CM présentent trois types d'écriture, étymologique, phonologique et quasi-phonologiques qui émergent en Jamaïque et en Martinique. Une écriture standard, le JLU en Jamaïque, le GEREC-F en Martinique, élaborées pour l'enseignement des créoles, révèlent des problématiques similaires vis-à-vis de l'orthographe des langues officielles.

- La troisième partie, **STRUCTURE & FONCTIONNEMENT DES VERBES**, conçue à partir du tableau comparatif d'ALLEYNE (1980 : 11-12-13) focalise cette démarche sur les créoles de la Jamaïque et de la Martinique pour mettre en évidence les éléments dégagés en CBLA, CBLF, CBLE par l'auteur de *Comparative Afro-American*. Contrairement au système flexionnel de l'anglais et du français, **l'étude comparée des systèmes verbaux**, chapitre (5), présente un jeu de particules préposées au verbe signifiant le Temps, le Mode et l'Aspect (TMA).

L'ensemble du système verbal, les **verbo-adjectifs & classes de mots** (6), **Les verbes sériels** (7), **Le clivage du prédicat** (8), **L'expression du passif** (9), et les **déontiques** (10), - ces derniers analysés à partir du critère syntaxique de BAILEY (1966 : 45-46 -141) - montrent une polyvalence des lexèmes, des constructions similaires, voire identiques en JC et CM, et un fonctionnement spécifique différent des

classifications de la grammaire anglaise ou française qui confirment l'existence d'une structure profonde commune.

La quatrième partie concerne **LES UNITES SIGNIFICATIVES**. En se référant à MARTINET (1967), elle regroupe : **Les indices de personnes – Pronoms personnels – Possessifs - Réflexifs (**11), **Déterminants** (12), **Interrogatifs et constructions interrogatives** (13), **Types d'énoncés** (14), **Phrase simple et phrase complexe** (15), **Morphologie** (16), **Sémantisme** (17).

L'étude comparée du JC et CM se porte ainsi sur la nature et le fonctionnement des monèmes, l'analyse des énoncés, la syntaxe, l'expansion, la synthématique : composition & dérivation, le classement des monèmes : morphologie & sémantique. Sans prétendre à l'exhaustivité, il s'agit d'aborder tous les domaines de la linguistique afin de participer à la **conception d'une méthode de recherche en linguistique comparée des langues créoles.**

- La cinquième partie, **FAMILLES DE LANGUES**, s'appuie sur les recherches d'OBENGA (1993) & PARKVALL (2000) et comporte les deux derniers chapitres :

Langues substrat & créoles (18), **Famille de langues Afro-Américaines (19)** qui mettent en évidence des structures et des restructurations similaires dans les langues africaines et les créoles de part et d'autre de l'Atlantique.

L'ensemble des traits distinctifs caractérisant le JC et le CM s'ils fonctionnent dans des langues africaines et des créoles au-delà de leurs bases lexicales permettront de conclure qu'il s'agit de langues apparentées aux langues d'Afrique qui ont produit avec les lexiques des langues d'Europe une nouvelle famille de langues :

« Afro-Américan » Mervyn ALLEYNE (1980).

PARTIE I : LA LANGUE PARLEE

ORAL

CHAPITRE 1 : DIGLOSSIE

I Bilinguisme & Situation de diglossie

La diglossie est souvent perçue comme synonyme de bilinguisme. Selon la définition de Jacques ROGGERO *DDLL* (1974: 108)*, Le terme de diglossie est parfois employé pour dénoter une situation de bilinguisme généralisé à toute une communauté linguistique (alsacien et français en Alsace).*

Il précise que l'usage de chacune des deux langues est fonction de circonstances particulières qui opposent une langue officielle à une langue maternelle sur le continent africain par exemple.

En **situation de diglossie** la langue créole joue souvent le rôle d'un registre de langue familier : de même que tout locuteur adapte son langage à la situation d'énonciation dans laquelle se situe une prise de parole, un créolophone choisira de parler créole ou la langue officielle, CM ou français en Martinique, JC ou anglais en Jamaïque. Mais il n'est pas exclu qu'un registre de langue familier fonctionne à côté d'un registre de langue courant ou soutenu, voire littéraire en créole comme en témoigne le dictionnaire de Henry TOURNEUX (1990) [2002].

Même s'il est assimilé à un niveau de langue familier à côté de la langue officielle, la présente étude ne considère pas le créole martiniquais comme une variante familière du français, mais comme une langue distincte, un système linguistique différent.

I.A Acrolecte -Mésolecte & Basilecte

De ce point de vue, les trois variétés que constituent le **basilecte**, le **mésolecte** et l'**acrolecte** se situent entre deux langues en contact : la première, exclusivement créole, la dernière très proche de la langue lexicale de base, quelle qu'elle soit, et entre les deux, le mésolecte mèle des éléments lexicaux et structuraux des deux systèmes linguistiques à des degrés divers et variés.

Basilecte et **acrolecte** appartiennent à la terminologie définie par W. STEWART (1965 : 10/18). Observons un exemple cité par BAILEY (1966: 79-80) : voir Tableau 1, ci-dessous.

Tableau 1 : Diglossie en JC

Diglossie	**Jamaicain**	
Basilecte	Da taim i a kuol	Eléments verbaux invariables & verbo-adjectif
Mésolecte	Da taim i a kuola	Moins proche de l'anglais / suffixe *kuola*
Acrolecte	Da taim i a get kuol	Forme proche de l'anglais / verbe « get »

L'acrolecte intègre une tournure anglaise "to get cold" à l'intérieur de l'énoncé jamaïcain anglicisé par ce procédé.

Le mésolecte, utilise une désinence propre au système flexionnel anglais, qui dénote une progression tout en gardant la forme verbale du créole où les particules aspectuelles se présentent dans l'ordre canonique : Temps - Mode - Aspect (TMA), on obtient ainsi une forme que l'on pourrait qualifier de « broken creole » en jamaïcain : *i a kuol* [+*a*].

Le basilecte fidèle à lui-même, présente un verbo-adjectif -*kuol*-, signifiant l'action de « refroidir ».

Donc, la forme la plus proche de l'anglais par l'emploi du verbe « get », relève de **l'acrolecte**. Le suffixe comparatif dans -*kuola*-, moins proche de l'anglais, peut être attribué au **mésolecte**. Et l'expression la plus exclusivement créole comportant des éléments verbaux invariables ainsi qu'un verbo-adjectif, appartient au **basilecte**.

I.B. Continuum

Les termes ainsi définis et la notion de **continuum** se réfèrent à une situation où une langue créole présente un ensemble de variantes acrolectale, mésolectale et basilectale, plus ou moins proches du superstrat, une gamme de formes intermédiaires entre le substrat africain et la langue lexicale de base européenne.

Il a semblé possible que le « continuum » constitue un seul système ou des systèmes linguistiques différents.

En créoles à base lexicale anglaise (CBLA), souvent désignés par les anglophones par le sigle CEC pour Caribbean English Creole, le continuum a été considéré par certains comme des variétés d'une même langue. Par exemple, David de CAMP (1971 : 29) envisage des variations intrasystémiques, considérant, par conséquent l'anglais et le créole de la Jamaïque comme une seule et même langue.

De même, William LABOV (1980) part du principe qu'il s'agit d'une variation sur une seule dimension sociolinguistique et que par conséquent elle relève d'une seule grammaire.

I.C. Code switching

En revanche, Donald WINFORD (1993) ne trouve pas incompatible la notion de continuum et la co-existence de deux systèmes linguistiques distincts. Pour lui, le phénomène du « switch » permettant à tout créolophone de passer d'un registre à l'autre : du basilecte au mésolecte, de l'acrolecte au basilecte, fait partie des comportements de « code-switching » observés en situation de bilinguisme.

Les interférences entre les deux systèmes, qui laissent apparaître des anglicismes en créole ou des créolismes en anglais, caractérisent aussi les situations de bilinguismes : aucune limite ne semble définie entre les deux systèmes pour la plupart des locuteurs. Par exemple, pour David SUTCLIFFE (1982), un critère permettrait d'établir une limite entre le créole de la Jamaïque (JC) et l'anglais qui se situerait au-delà des morphèmes : « a » du progressif et le pronom sujet de la première personne « mi ».

Un phénomène du même type fonctionne également pour les locuteurs des autres créoles : la diglossie provoque des va et vient du créole à la langue officielle, qui correspond à la langue lexicale de base, qu'elle soit le français en Martinique ou l'anglais en Jamaïque, elle présente des similitudes dans les usages linguistiques de « code switching ».

Par exemple, l'acrolecte inclut souvent des subordinations sur le modèle anglais en Jamaïque, sur le modèle français en Martinique. A l'inverse, le basilecte présente des constructions paratactiques sans ces subordonnées. Cf. *Acrolecte-Subordination ~ Parataxe- Basilecte,* Tableau (230 : 315).

L'emploi d'éléments de plus d'un système linguistique lors d'une même prise de parole se déclenche en fonction de paramètres sociaux et de facteurs contextuels qui déterminent le passage d'une langue à l'autre.

Ce qui peut surprendre, c'est le parallélisme des comportements non concertés dans les créoles les plus divers.

II Origines

A ce propos, l'analyse des « Racines de la culture Jamaïcaine » *Roots of Jamaican Culture,* de Mervyn ALLEYNE (1988 : 2) où il dégage des influences dues aux **contacts de langues** qui interviennent dans la structuration et le développement de la langue créole de la Jamaïque peut servir de référence.

Durant la période esclavagiste, les rares esclaves, domestiques, travaillant chez les maîtres adaptent leur langage à cette situation de contact avec **l'anglais**. Mais, par nécessité, ils communiquent avec tous les esclaves et maintiennent le lien avec la grande majorité d'entre eux qui travaillent aux champs. Sur les plantations, l'influence des **langues africaines** prédomine. Un autre groupe intermédiaire (artisans, chauffeurs, chefs de groupes, affranchis) a des contacts avec les deux précédents.

Ces contacts de langues varient en fonction de la diversité des origines des déportés, hors de portée de toute influence anglaise. La langue créole de la Jamaïque se crée et s'enrichit de cette double influence européenne et africaine.

II.A. Substrat

Comparant les îles des Grandes Antilles, la Jamaïque, Haïti et Cuba, il pense que la culture de la population d'origine africaine dominée et assimilée par la culture de la population d'origine européenne, présente un socle commun, un **substrat africain**. Ce fond culturel propre à l'ensemble des déportés des différentes régions du continent africain s'adapte aux environnements hétérogènes outre Atlantique, sur le continent américain ou dans les îles de la Caraïbe. Cette **source culturelle commune** expliquerait des changements et des développements parallèles dans la société afro-américaine où qu'elle soit.

Une tendance générale consiste à évoquer ce substrat culturel africain comme un élément figé, à nier son caractère vivant avant pendant et après l'esclavage, à lui refuser sa temporalité. Par exemple, les contes comme les pratiques religieuses ont également changé pour maintenir la tradition et l'adapter aux bouleversements historiques provoqués par la déportation et l'esclavage qui ont suscité un véritable choc des cultures. L'importance du facteur religieux pour l'organisation de la résistance dans la guerre contre les colons européens esclavagistes s'inscrit dans l'histoire de la Jamaïque. L'évolution des pratiques et des croyances venues d'Afrique a produit des **syncrétismes** dans les sociétés afro-américaines qui témoignent du **dynamisme** de ces cultures.

Sur le plan linguistique, comme dans le domaine culturel, en général, acculturation et assimilation menacent les éléments du substrat africain et les conditions sociales déterminent les changements. On aurait sous estimé la survivance de ces éléments car les hypothèses relatives à la genèse des créoles tiennent rarement compte des **contacts de langues** qui ont précédé l'arrivée des africains esclaves en Amérique.

D'une part, en Europe, un nombre certain d'africains ont été déportés avant la traite Atlantique.

Mervyn ALLEYNE (1988: 28) se référant à l'histoire de la déportation, *The Atlantic Slave Trade ; a Census* de Philip CURTIN (1969 : 18-20), estime à cinquante mille le nombre d'africains déportés en Europe, dont une majorité au XV^{ème} siècle ; LUTTRELL (1965: 68) en dénombre cent mille. Ce qui signifie que parmi les africains arrivés en Amérique, nombre d'entre eux venaient de Séville, d'autres villes du sud ou des Iles Canaries et que certains y étaient nés. Les contacts de langues tels qu'ils étaient conçus sans cette catégorie de déportés s'en trouvent quelque peu modifiés, d'une part.

D'autre part, avant la dispersion de la diaspora africaine par les différentes traites négrières, les langues de la côte ouest africaine présentent une parenté linguistique qui se manifeste par des **similitudes structurelles** car elles appartiennent à des **familles de langues en Afrique**.

Par exemple, on a souvent évoqué l'ewe comme la langue de cette région. En réalité les Dahoméens parlent un des principaux dialectes de l'ewe : le fon (ou fongbe). L'ewe, proche de l'akan fait partie des langues kwa : leurs structures syntaxiques ewe et akan sont similaires alors que leurs lexiques divergent, leurs similitudes syntaxiques s'opposent à leurs différences lexicales.

Aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, les africains déportés viennent d'une région de la côte de la Guinée au Cap Vert, du Sénégal à la Sierra Leone, source principale du trafic d'esclaves vers l'Europe, les îles de l'Atlantique et celles de la Caraïbe sous domination espagnole. Cette zone correspond aux langues mande et des sous-groupes : bambara, wolof, mandingo, fula et jola (dyula).

MORALES (1952: 30), lui, soutient que la plupart des africains arrivés à la Jamaïque durant la période espagnole, étaient «cromantis» parce que les Portugais, qui ont transporté la majorité des déportés africains vers l'Europe ou l'Amérique, à cette époque, avaient érigé un fort sur la Côte d'Or, l'actuel Ghana : El Mina, en 1482. Les Hollandais, en 1612 et les Britanniques, un autre fort en 1631. Pour ALLEYNE (1988: 39), s'il est vrai qu'au départ la majorité akan prédominait en Jamaïque, le nombre de langues africaines auraient été peu nombreuses et très proches, et se situeraient, probablement, à l'intérieur d'une même famille de langues. Ce ne serait que plus tard que le nombre de langues africaines parlées par les déportés arrivant à la Jamaïque s'accrut et se diversifia.

De même que l'on ne peut ignorer davantage les contacts de langues qui précèdent l'arrivée sur le continent Américain, on doit aussi tenir compte de **pratiques bilingues** et **multilingues** courantes dans l'**Afrique** précoloniale. Ces habitudes linguistiques restent très répandues sur l'ensemble du continent où le foisonnement de langues et de dialectes favorise l'émergence de nouvelles langues, surtout sur la côte où les échanges commerciaux et les rencontres en tout genre ont une fréquence particulièrement élevée.

Ces pratiques langagières expliquent aisément que la langue des twi-asante ait été apprise comme seconde ou troisième langue par les autres africains à la Jamaïque, puisqu'ils dominaient durant cette première période où s'établit la société de plantation.

La grande majorité des termes d'origine africaine du Jamaïcain sont issus du twi-asante : selon R. C. DALLAS (1703) [1803], ce lexique a été adopté par les locuteurs d'autres langues africaines en Jamaïque.

II.B. Substrat & Superstrat

- Beryl L. BAILEY (1966 : 79) considère que la structure du créole jamaïcain vient essentiellement des **langues de l'Afrique de l'Ouest**. Il entretient une relation particulière avec **l'anglais**, langue officielle de la Jamaïque, qui reste sa base lexicale.

Cette spécificité se manifeste au quotidien par un va et vient constant d'une langue à l'autre, du créole jamaïcain à l'anglais, de l'anglais au jamaïcain, parfois lors d'une même prise de parole. Pour les Jamaïcains, il semble difficile d'établir une limite franche et nette entre les deux systèmes linguistiques au cours d'une conversation.

- WINFORD (1994) souligne que la notion de *continuum* de De CAMP (1971) peut prêter à confusion. Ainsi, LABOV (1980) attribuant un sens générique à ce terme, conçoit le créole et l'anglais standard comme des variétés langagières appartenant au même système linguistique.

- En revanche, CRAIG (1977 & 1980) distingue des systèmes grammaticaux différents comme DEVONISH (1978), CHRISTIE (1983), EDWARDS (1983), ce que confirme WINFORD (1985 & 1988).

En linguistique, un registre se définit comme une variété de langage utilisé dans un but précis ou dans un contexte social particulier. Comme dans d'autres types de langues, les créoles présentent un ensemble de registres plutôt que des variétés clairement identifiées comme des unités discrètes : on peut distinguer de nombreuses variantes sans qu'aucune limite ne les sépare dans leur usage quotidien.

En Martinique, à la manière du français un mot subrdonnant /ki/ s'utilise comme pronom relatif dans le registre acrolectal ; il laisse place à /pu/ dans le mésolecte et à une particule préverbale comme /ke/ dans le registre basilectal. Cf. *Registre et Subordination en CM,* Tableau (231 : 318).

De même qu'en Français tout locuteur adapte son langage à la situation d'énonciation dans laquelle intervient une prise de parole, un registre de langue familier fonctionne à côté d'un registre de langue courant ou soutenu, voire littéraire en créole.

III Registres ou variations

III.A. Variantes & allomorphes

Dennis R. CRAIG (1991 : 190) analyse le morphème jamaïcain *di* (de l'étymon anglais *did)* comme une variante régionale présentant des allomorphes: *ben*, *wen* ,*en* .

En comparant les marqueurs du passé en jamaïcain, on peut estimer que celui qui se rapproche le plus de l'anglais *di* (etym: did) serait acrolectal, une variante régionale ; (*doz* et *duon* proches de l'anglais appartiendraient probablement à l'acrolecte.) En revanche, les variantes intermédiaires, que l'on peut apparenter au participe passé « been », passent par /ben/, probablement mésolectal, jusqu'à laisser apparaître *wen* et enfin *en* , exclusivement jamaïcain, donc basilectal.

HOLM (2000) considère qu'en jamaïcain basilectal la particule du passé -ben- et ses variantes (*men*, *wen*, *min*, *en*) s'entend aujourd'hui en zone rurale, alors qu'en zone urbaine, on entend plus couramment -*di*- mésolectal.

En Martinique, seul /te / signifiant du passé, correspond à ces diverses variantes du JC quel que soit le registre créole, du basilecte à l'acrolecte en passant par le mésolecte.

JC di « past » acrolecte > ben / mésolecte > wen - en / basilecte

CM / te/ « passé »

JC mi en go « I went »

CM mwɛ̃ te ale « Je partis »

P1 - passé-aller

Le signifiant « passé » présente des **variantes** en JC :

JC mi ben go / mi wen go / mi en go / mi in go / mi i go « I went » ADAMS (1991: 31)

Malgré une forte dominante basilectale en zone rurale, on peut s'interroger sur le cloisonnement des registres en fonction des zones géographiques opposant l'urbanité et la ruralité qui semble simplifier l'usage de l'acrolecte et du basilecte en omettant le mésolecte.

En général, en créole jamaïcain, la notion de continuum prévaut sur celle des registres.

III.B. Shift

David De CAMP (1977 : 29) observe que tout locuteur maîtrise un éventail de variantes en JC quel que soit son statut social. De l'anglais standard au basilecte du jamaïcain, le registre choisi lors d'une prise de parole s'adapte à l'interlocuteur comme à la situation de communication.

A la manière d'un registre de langue en français ou en anglais qui subit des variations de la langue soutenue à la langue familière, la langue créole présente un acrolecte, variété considérée comme un registre prestigieux se rapprochant de la langue lexifiante européenne, un basilecte, variété exclusivement créole la plus éloignée du superstrat européen, donc plus familier dans l'inconscient collectif, ainsi qu'un mésolecte, variété intermédiaire qui se situe entre les deux.

La notion de continuum se réfère à l'ensemble des variantes qui permet de passer de l'acrolecte au basilecte sans limite contraignante.

Pour un créolophone, aucune frontière clairement établie ne sépare les variantes de signifiants qui se succèdent librement au cours d'une même prise de parole, fluctuant de la variété la plus proche de la langue standard au créole le plus authentique.

De façon schématique, l'élite urbaine emploierait un registre acrolectal, alors que les pauvres ruraux useraient du basilecte, selon Jeff SIEGEL (2008)

Le passage d'un registre à l'autre à l'intérieur du continuum, selon le phénomène du « code-switching » a permis d'observer que le simplisme de la dichotomie opposant standard et patois, désigné aussi comme « dialect » ou « Quashie », se heurte à une réalité beaucoup plus riche. L'analyse du **« shift »** passage entre le basilecte, le mésolecte ou l'acrolecte, relève de la sociolinguistique qui met en évidence de nombreux facteurs qui interviennent dans les usages sociaux de la langue parlée.

Ronald WARDHAUGH (2010) cite l'exemple du marché où la maîtresse de maison adapte son langage à celui d'une marchande en pensant utiliser son registre de langue, tandis que son

interlocutrice croit en faire autant. En fait, une large gamme de variantes intervient de part et d'autre de ce dialogue où le mésolecte joue un rôle prépondérant.

Il évoque aussi un leader travailliste qui peut maîtriser un panel plus large de variétés langagières qu'une femme au foyer issue d'un milieu protégé comme celui de la classe moyenne.

Tout changement de registre du basilecte vers l'acrolecte va dans le sens de la décréolisation et peut concerner les divers domaines du système linguistique de la langue créole comme le lexique, la syntaxe, la phonologie ou la morphologie et réduire ses traits distinctifs en intégrant des éléments de la langue lexicale de base.

Selon John HONEY (1997), de manière générale, la langue permet d'identifier un individu à un groupe social. Les choix linguistiques peuvent passer pour des critères permettant à des éléments extérieurs de classer les locuteurs du point de vue de leur éducation, de leur statut social, voire de leurs convictions politiques. En situation de diglossie, il va sans dire que tout simplisme opposant l'usage de la langue créole à celui du français en Martinique ne résisterait pas à l'analyse.

III.C. Continuum ou décréolisation

On a supposé que la variété mésolectale était postérieure au basilecte et à l'acrolecte qui auraient précédé le processus de décréolisation.

Cependant Mervyn ALLEYNE (1980 : 182) atteste que dans le cas des créoles de l'Atlantique, **l'ensemble du continuum** a pu fonctionner **dés le départ**, aussitôt que les langues africaines ont été en contact avec les langues européennes. De ce point de vue, plutôt qu'à une création du mésolecte, la décréolisation correspond à une intensification de variantes intermédiaires entre le **basilecte et l'acrolecte**, dont **les éléments fonctionnaient** déjà **depuis l'apparition de ces langues.**

CHAPITRE 2 : PHONETIQUE ET PHONOLOGIE

I Phonèmes du Créole Jamaïcain

I.A Le système vocalique

Les éléments du système vocalique du créole jamaïcain (JC) se répartissent en deux catégories, celles des **monophtongues** et des **diphtongues**.

Les monophtongues comportent une seule voyelle, simple, contrairement aux diphtongues *dont le timbre se modifie au cours de l'émission par le fait d'un changement de position graduel des organes articulatoires,* des diphtongues. Alain BALTAYAN, *DDLL* (1974 : 109).

Douze phonèmes composent le système vocalique si /ii / ~ /i /, /uu / ~ /u /, et /a / ~ /aa / : si on admet que la longueur vocalique est pertinente en créole, et les oppositions distinctives entre les voyelles simples et les diphtongues : /o/ ~ /ou/ ; /i/ ~ /iɛ/ et /u/ ~ /uo/.

I.A.1 Monophtongues.

Parmi les voyelles du système vocalique jamaïcain, on distingue huit voyelles simples ou monophtongues réparties sur quatre degrés d'ouverture.

Tableau 2 : Monophtongues - JC

JC	Antérieures	Postérieures
Fermées	i i : ……..	u u :
	……	o
	ɛ ……	
Ouvertes	a a :	

Le premier degré comporte les voyelles les plus fermées /i / et /u /. Le second degré, une voyelle postérieure un peu moins fermée /o /. Le troisième degré, une voyelle antérieure mi-ouverte /ɛ/. Et le quatrième degré, la voyelle la plus ouverte /a /.

A l'intérieur du groupe des monophtongues, la longueur constitue un trait distinctif.

Trois oppositions de ce type opposent trois paires de voyelles, les voyelles les plus fermées : /i / et /u / et la plus ouverte /a / pour lesquelles la longueur vocalique s'avère pertinente.

Tableau 3 : JC	**Voyelles brèves**		**Voyelles longues**
	i	~	i :
	u	~	u :
	a	~	a :

Les transcriptions du jamaïcain notent souvent cette longueur vocalique /i : / comme un redoublement de la voyelle /ii /. Sans doute pour les mêmes raisons invoquées par Denis CREISSELS (1991: 10) il *a paru gênant de donner le symbole « : » à la fois une valeur phonétique et une valeur de signe de ponctuation ; c'est pourquoi le redoublement du symbole utilisé pour noter les voyelles est utilisé ici pour représenter la longueur vocalique.*

La pertinence de ces oppositions entre voyelles brèves et voyelles longues peut être mise en évidence par des paires minimales.

JC	/a/ ~ /aa, a:/	« band / group »	/ban/	~ /baan/	« born-name »
	/a/ ~ /o/	« banana »	/bánná, bána/	~ /bona/	« lover, sweetheart »

Le système vocalique du jamaïcain présente des voyelles antérieures opposables à des voyelles postérieures car leur articulation se situe à l'avant de la cavité buccale. Elles sont réparties sur trois degrés d'ouverture : de la plus ouverte /a/ à la plus fermée /i/, en passant par une voyelle mi-ouverte /ɛ/. Trois voyelles postérieures dont l'articulation se situe à l'arrière de la cavité buccale. Elles sont réparties sur deux degrés d'ouverture : de la plus fermée /u/ à une voyelle mi- fermée /o/.

La longueur constituant aussi un autre trait distinctif, l'ensemble du système vocalique du jamaïcain compte cinq voyelles brèves et trois voyelles longues.

Parmi les cinq **voyelles brèves** : - Trois voyelles antérieures, /i/, /ɛ/, et /a/

- Deux voyelles postérieures, /u/ et /o/

Parmi les trois **voyelles longues** : - Deux voyelles antérieures, /i:/ et /a:/

- Une voyelle postérieure, /u:/

Des voyelles antérieures : de la plus fermée, /i / bref et /i : / long, vers la voyelle la plus ouverte, /a / bref et /a : / long, en passant par une voyelle antérieure mi-ouverte brève /ɛ /.

Des voyelles fermées postérieures : brève / u / , longue /u : / ou mi-fermée /o /.

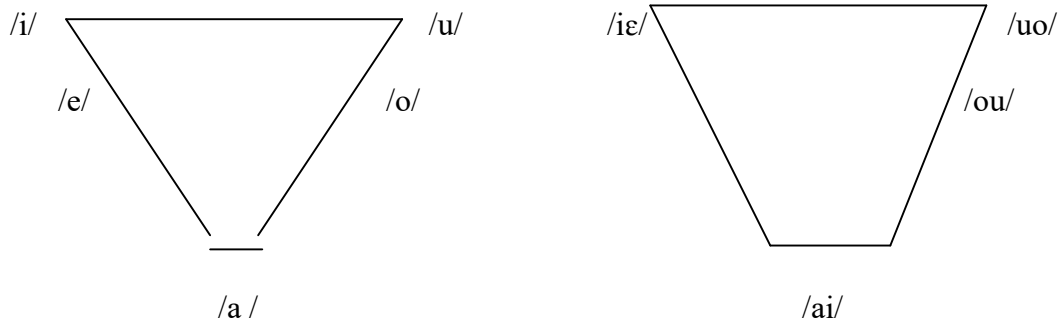
I.A.2 Diphtongues

Contrairement aux monophtongues l'articulation des diphtongues comporte deux sons obtenus par diphtongaison.

Diphtongaison *Lorsque, au cours de l'émission d'un phonème vocalique, la mise en place ou la détente des organes articulatoires viennent à se prolonger, le phonème finit par se dédoubler pour former un phonème complexe appelé diphtongue.* Alain BALTAYAN, *DDLL* (1974: 109).

Parmi les voyelles du système vocalique **jamaïcain**, quatre **diphtongues** se répartissent sur trois degrés d'ouverture :

Tableau 4: Voyelles simples **Diphtongues**



De la plus ouverte /ai /, aux plus fermées /iɛ / et /uo /, en passant par une diphtongue semi-fermée /ou /. Deux diphtongues antérieures sont articulées dans la partie avant de la cavité buccale, /iɛ / et /ai /. Deux diphtongues postérieures sont articulées dans la partie arrière de la cavité buccale, /uo / et /ou /.

D'après la liste des phonèmes du créole jamaïcain telle que la présentent F. CASSIDY et R. Le PAGE (1967) douze phonèmes composent le système vocalique.

1) En considérant que la longueur vocalique est distinctive en créole jamaïcain :

Voyelles longues ~ Voyelles brèves : / i / ~ / i : / ; / u / ~ / u: /; / i / ~ / i : / ; / a / ~ / a: /

2) En admettant que la diphtongaison est pertinente :

Voyelles simples ~ Diphtongues : / o / ~ / ou / ; / i / ~ / iɛ / ; et / u / ~ / uo/

I.A.3 Nasalisation de voyelles

Quelle que soit la réalisation phonétique de la voyelle, BAILEY choisit de la transcrire en ne tenant compte que des traits pertinents qui la distinguent des autres éléments du système vocalique.

Cependant la **nasalisation** semble un **trait répandu** dans les langues créoles à tel point que certains linguistes soutiennent qu'il **caractérise ces systèmes linguistiques**.

Exemples du phénomène de nasalisation relevé par BAILEY (1966: 15) en jamaïcain :

Tableau 5 : Nasalisation en jamaïcain

[Réalisation phonétique]	**/Notation phonologique/**	**« Anglais »**
[kem, kɛ̃ , kum , kũ]	/kom/	« come »
[im , him , ĩ, hĩ]	/im/	« he, she »
[waan , wan , wɑ̃ , want]	/waan/	« want »
[ben , bin, bẽ, bĩ]	/ben/	« was, did »
[kempini , kẽpini , kẽpni]	/kompini/	« company »
[pəmkin , pẽkin]	/pomkin/	« pumkin »
[siem , siẽ]	/siem/	« same »

BAILEY (1966: 15)

Ces nasalisations relevées n'appartiennent pas au système phonologique mais font partie des réalisations phonétiques nasalisées de certaines voyelles comme en Krio ou en créole du Surinam, selon BAILEY (1966 : 15).

ALLEYNE (1980: 35) partage ce point de vue :

« Vowel nasalization is very characteristic of all these dialects and has a similar role in all the phonological structures although in Saramaccan, in Sranan, and Ndjuka, its use is more extensive than in other dialects.(...) However its phonemic status is not clearly and definitely established in any of this dialects. There is no clear contrast between oral and nasal vowels before nasal consonants ; in this position they are apparent free variation. »

Les voyelles nasales en JC fonctionnent en variantes libres, lors de réalisations phonétiques.

[Réalisation phonétique]	**« Anglais »**
[ĩ] ~ [ĩ m] ~ [ĩn]	« he »
[wã] ~ [wãn]	« one »
[kũ] ~ [kũm]	« come »
[frã] ~ [frãm] ~ [frãn]	« from »
[dẽ] ~ [dẽm]	« they »

ALLEYNE (1980 : 36)

L'opposition entre orales et nasales ne fait pas partie du système phonologique du JC. Ces **variantes facultatives** ne relèvent pas du domaine de la phonologie mais de la phonétique.

Il ne s'agit pas de voyelles orales dans le système vocalique du JC car le caractère distinctif des voyelles nasales / ĩ / et / ũ / est controversé ; c'est-à-dire que le fait qu'elles *permettent d'identifier, en un point de la chaîne parlée, une unité qui s'oppose à toutes les autres qui auraient pu paraître au même point* ne fait pas l'unanimité.

Le débat reste ouvert à propos de cette *fonction distinctive*, *centrale en phonologie.*

Evolution de la description du système phonologique du Jamaïcain

Le système vocalique du JC établi par CASSIDY (1961 : 433), décrit par CASSIDY & Le PAGE (1967: XXXIX) comporte douze voyelles : cinq brèves, trois longues et quatre diphtongues.

Pour dégager les traits distinctifs de ces phonèmes jamaïcains sur le plan diachronique

(cf. *Historical Phonology)* le système phonologique du JC a été comparé :

- Au système phonologique du ***Twi***, **langue substrat** du **jamaïcain**, selon l'étude de J.G. CHRISTALLER (1881) [1933]
- Au phonétisme de la prononciation reçue de **l'anglais** des colons : d'après A.C. GIMSON [1965]
- Au phonétisme de la prononciation reçue de **l'anglais contemporain**, *RP.* dans l'ouvrage de référence de CASSIDY & Le PAGE (1967: XXXVIII)

Diphtongues

En ce qui concerne la description des quatre diphtongues du Jamaïcain, quelques différences apparaissent entre l'analyse de CASSIDY & Le PAGE de 1967 et le système phonologique dégagé par HARRY en 2006 :

	Diphtongues
CASSIDY & Le PAGE (1967) décrivent :	/ie/ , /ai/ , /ou/ et /uo/,
alors que HARRY (2006 : 128) retient :	/ia/ , /ai/ , /au/ et /ua/.

On pourrait supposer un changement phonétique évoluant au fil du temps vers l'ouverture :

JC /e/ > /a/ et /o/ > /a/ Mais les phonèmes cités en 1967 annonçaient des réalisations qui laissaient pressentir cette tendance : ex : /ie/ réalisé [ie] ou [iɛ]

Donc : /ie/ correspond à /ia/

/ou/ correspond à /au/

/uo/ correspond à /ua/

Les autres spécialistes du créole jamaïcain, BAILEY en 1966, ADAMS en 1991 et en 2005, le JLU (*Jamaican Language Unit)* de l'Université des West Indies, (U.W.I.) à Kingston présentent les mêmes diphtongues que CASSIDY et le PAGE (1967).

- Les différences constatées dans les systèmes vocaliques seraient peut-être d'un autre ordre : il semble que le système vocalique décrit par CASSIDY et Le PAGE, que retient l'ensemble les spécialistes du JC, relève du basilecte jamaïcain, alors que celui de HARRY appartiendrait à un registre plus proche de l'anglais, éventuellement au mésolecte. Ce dernier n'adopte donc pas le basilecte sur lequel se fondent les analyses descriptives de CASSIDY (1961), BAILEY (1966), CASSIDY et le PAGE (1967), ADAMS (1991).

I.B. Semi-voyelles

Tableau 6 : JC Semi-voyelles

JC	w ……. j

Situées à mi-chemin entre le système vocalique et le système consonantique, deux semi-voyelles fonctionnent en Jamaïcain.

I.C. Le système consonantique

Une vingtaine de consonnes distinctes des deux semi-voyelles ou semi-consonnes composent le système consonantique du jamaïcain.

Tableau 7 : Système consonantique du jamaïcain

JC		
p	b	m
t	d	n ŋ ɲ
kj / C	gj /ɟ	
f	v	
s	z	h
ʃ		
tʃ	dʒ	l
		r

CASSIDY et Le PAGE (1967)

CASSIDY et Le PAGE (1967) présentent l'ensemble du système consonantique du JC établi à partir de l'Alphabet Phonétique International : *Phonemes of Jamaican Creole.*

L'ensemble des spécialistes du créole jamaïcain basent leur système phonologique sur l'analyse du troisième chapitre de F.G. CASSIDY (1961) *Jamaican Pronunciation*, et celle de CASSIDY et Le PAGE (1967) *(XXXIX –XL) où figure la description du système phonologique du jamaïcain.

Tableau 8 : JC Description des phonèmes consonantiques

Occlusives	/b/	[b]	bilabiale sonore
	/p/	[p]	bilabiale sourde
	/d/	[d]	alvéolaire sonore
	/t/	[t]	alvéolaire sourde
	/gy/	[ɟ]	palatale sonore
	/ky/	[C]	palatale sourde
	/g/	[g]	dorso-velaire sonore
	/k/	[k]	dorso-velaire sourde
Nasales	/m/	[m	bilabiale

	/n/	[n]	alvéolaire
	/ny/	[ɲ]	palatale
	/ng/	[ŋ]	vélaire- aussi utilisé pour indiquer la nasalisation de la voyelle qui précède; comme /dong/ down pour [doŋ] ou [dõ]
Fricatives	/v/	[v]	labio-dentale sonore
	/f/	[f]	labio-dentale sourde
	/z/	[z]	alvéolaire sonore
	/s/	[s]	alvéolaire sourde
	/sh/	[ʃ]	alvéopalatale sourde
Affriquées	/j/	[dʒ]	alvéopalatale sonore
	/ch/	[tʃ]	alvéopalatale sourde
Latérale	/l/	[l]	alvéolaire
Semi-voyelles	/ w/	[w]	bilabiale
	/ r /	[r] or [ɹ]	trill alvéolaire ou semi—voyelle
	/ y /	[j]	semi-voyelle palatale

Hors du système phonologique du Jamaïcain, l'aspirée [h] n'a pas de fonction distinctive :

Aspirée	h	[h]	n'est pas un phonème mais indique une friction orale accompagnant la voyelle en variante combinatoire dans certaines positions sous l'accent

CASSIDY et Le PAGE (1967 : XXXIX –XL)

A partir des analyses du créole basilectal de CASSIDY et Le PAGE (1967) qui comptent vingt trois phonèmes, G. AKERS (1981), vingt deux, H. DEVONISH, KW. SEILER (1991), vingt, les dernières études de H. DEVONISH et O.G. HARRY (2004) dégagent vingt et un phonèmes.

I.C.1 Palatalisation

On peut remarquer qu'en jamaïcain CASSIDY (1961: 35) distingue l'occlusive vélaire /k, g/ distincte de l'occlusive palatale /C, Ɉ / notée /ky, gy/, par une série de paires minimales :

Tableau 9 : Palatalisation distinctive en JC

Anglais standard	Jamaïcain
cot – cat	/kat/ ~ /kyat/
corn - can't	/kaan/ ~ /kyaan/
got – gat	/gat/ ~ /gyat/
Gordon – garden	/gaadn/ ~ /gyaadn/

CASSIDY (1961 : 35)

Ce qui signifie que le mot anglais *cot* « lit d'enfant» traduit en JC par /kat / ne se distingue de l'anglais *cat* « chat » que par la palatisation de l'occlusive vélaire sourde: /k / ~ /ky /.

On peut établir une équivalence entre :

- La paire minimale anglaise opposant l'ouverture vocalique:
  Anglais : /o / ~ /a /

  « lit d'enfant » cot ~ cat « chat »

- Et l'opposition de la consonne occlusive vélaire contrastant avec l'occlusive vélaire palatalisée sourde /kj/ notée /ky / en JC:

  Jamaïcain : /k / ~ /ky/

  « lit d'enfant » /kat / ~ /kyat / « chat »

  « corn » corn /kaan/ ~ /kyan/ « can't »

Une correspondance similaire concerne l'occlusive vélaire palatalisée sonore /ɟ/ notée /gy/ :

Anglais Gordon ~ garden

Jamaïcain /gaadn / ~ /gyaadn /

L'opposition distinctive entre les mêmes voyelles orales de l'Anglais : /o / ~ /a /, laisse place à celle de la consonne occlusive vélaire sonore et la même occlusive vélaire sonore mais palatalisée : /g- / ~ /gy- / soit /g/ ~ /gj/.

La **palatalisation** de ces occlusives dorso-vélaires apparaît chez CASSIDY (1961), CASSIDY et Le PAGE (1967) comme un **trait distinctif** que BAILEY (1966), ADAMS (1991) et leurs successeurs ne prennent pas en compte car ils la considèrent comme une **réalisation phonétique non distinctive**

« This palatalization does not occur before all shades of the vowel *a*.

Thus « call » is not *kyall* but *caal.* » cf. Emilie ADAMS (1991 : 10)

La fonction de la palatalisation aurait-elle la pertinence d'un trait distinctif ou celle, plus aléatoire de réalisation phonétique en variante libre, le débat reste ouvert.

De même la nasale palatale [ɲ] a disparu du système en tant que phonème consonantique**.**

On peut imaginer que ces trois phonèmes en jamaïcain ont subi le même sort qu'en français où la nasale palatale serait tantôt [n̪ / ɲ] tantôt [ñ] ou [nj], cette dernière transcription montrant l'évolution du statut de ce phonème considéré comme une consonne palatale [ɲ] puis comme une nasale palatalisée [n̪] et enfin comme nasale suivie de la semi-voyelle palatale [nj].

NB : Les occlusives palatales (ky / gy), soit [C] et [ɟ] sont parfois utilisées pour transcrire les affriquées : [tʃ] et [dʒ] en A.P.I. Par exemple : « Phonetic symbols IPA », dans CASSIDY et Le PAGE (1967 : XXXVII-XXXVIII)

Considérées comme des phonèmes par CASSIDY et Le PAGE (1967) [1980], les trois palatales [C], [ɟ], [ɲ], sont traitées comme des réalisations phonétiques non pertinentes par DEVONISH et SEILER (1991 : 7) & DEVONISH et HARRY (2004 : 458), HARRY (2004).

Tableau 10 : Processus de palatalisation en JC

/kiuu/ → [kʲ : u:]→ [kʲu:]	« a quarter quart (of rum) »
/ giaad/ → [gʲ :a :d]→ [gʲa :d]	« guard »
/piaa+piaa/ → [pʲiã : pʲiã :]→ [pʲ ã: pʲ ã:]	« weak »

HARRY (2006: 127)

Malgré cette différence qui fait des trois palatales [C, ɟ, ɲ] des éléments de la palatalisation, le système consonantique du JC décrit par O.G. HARRY rejoint celui qu'avaient établi CASSIDY (1961) et CASSIDY & Le PAGE (1967). Des vingt-trois phonèmes, il enlève les trois palatales et obtient vingt et une consonnes pour le système phonologique du JC.

HARRY (2006) ne partage pas le point de vue de CASSIDY & Le PAGE (1967) [1980], AKERS (1981), DEVONISH & SEILER (1991) qui refusent le statut phonémique du /h /. De même que WELLS (1973 : 12) et HARRY & DEVONISH (2004 : 457), il reconnaît le caractère distinctif de la fricative glottale /h/, phonème dans l'ouest de la Jamaïque alors que dans l'est, cette aspirée n'est qu'une réalisation phonétique. Pour HARRY (2006 : 126), /h/ a donc un statut de **variante régionale**.

JC	Ouest	Est
-	« hand » /han/ ~ /an/ « and »	/han/ ou /an/ « hand » ou « and »
-	« hit » /hi :t/ ~ /i :t/ « eat »	/hi :t/ ou /i :t/ « hit » ou « eat »

I.C.2 Labialisation

De même CASSIDY (1961: 35) oppose la paire d'occlusives bilabiales simples: [p / b] à des occlusives bilabiales labialisées : [pw / bw] par des paires minimales :

Tableau 11 : JC Labialisation

Anglais	**JC**	**Simple** ~ **Labialisée**
bil, boil	/bail/ ~ /bwail/	/b/ ~ /bw/ ou /b^w /
pil, spoil	/pail/ ~ /pwail/	/p/ ~ /pw/ ou /p^w /)

CASSIDY (1961 : 35)

L'opposition de la paire d'occlusives simples aux mêmes occlusives labialisées est pertinente, mais le rendement de cette opposition phonémique n'est peut être pas suffisamment élevé du point de vue fonctionnel ce qui expliquerait que le système consonantique ne comporte pas ce trait distinctif. Nicole MOUTARD *DDLL* (1974 : 286-87) souligne l'importance de cette notion en *Phonologie, le* ***rendement fonctionnel*** *d'une opposition phonologique entre deux phonèmes qui ne s'opposent que par un seul trait distinctif est un des facteurs de la conservation de cette opposition.* Dans l'*Economie des changements phonétiques,* André MARTINET (1955) [2005 : 2-21-26, 7] a souligné le rôle du rendement fonctionnel d'une opposition dans l'évolution du système linguistique.

Le système phonémique du JC décrit par BAILEY (1966 : 13) correspond à celui qu'a établi CASSIDY (1961 : 433).

Voir ci-dessous : Tableau 12.

Tableau 12 : Distribution des phonèmes du JC - BAILEY (1966 : 13)

Phoneme	JC examples
a	*an* « and », *bak* « back », *pa* « father »
a:	*aal* « all », *shaat* « short », *jaa* « jaw »
ai	*ais* « ice », *chais* « choice », *bwai* « boy »
b	*biek* « bake », *rob* « rub », *riba* « river »
tʃ	*choch* « church », *richa* « richer »
d	*daag* « dog », *weda* « weather, whether », *bied* « bathe, beard »
e	*eg* « egg », *reda* « redder, rather », *we* « where »
f	*fieba* « favour », *shuofa* « chauffeur », *nof* « many »
g	*gat* « have », *raga-raga* « ragged », *haig* « hag »
h	*hat* « hat, hot », *bahu* « handcart »
ie	*iej* « age », *wiek* « wake », *pie* « pay »
i	*inch* « inch », *sik* « sick », *wi* « we »
i :	*iizi* « easy », diip « deep », grii « agree »
dʒ	*juok* « joke », *mieja* « measure », *boj*, « budge »
k	*kyaat* « cart », *bikl* « victuals », *luk* « look », *kwiin* « queen »
l	*lob* « love », *bielin* « balin », *kuol* « cold »
m	*mod* « mud », *boma* « singer », *ruum* « room »
n	*neks* « next », *tiini* « tiny », *wain* « wine »
ŋ	*lang* « long », *banggl* « bangle », *fingga* « finger »
ɵ	*ogli* « ugly », *bon* « burn », *nomo* « no more »
ɵu	*out* « out », *kroud* « crowd », *kou* « cow »
p	pan « pan », nipl « nipple », *gyap* « gap »
r	*rien* « rain », *tara* « the other », *suor* « sore »
s	*suod* « sword », *biesn* « basin », *kies* « case »
ʃ	*shuga* « sugar », *mashiet* « machete », *rosh* « rush »
t	*tek* « take », *bata* « batter », *wiet* « wait »
u	*unu* « you » (pl.), *buk* « book », *tu* « too »
uo	*uol* « old », *kuos* « coarse », *nuo* « know »
u :	*uuz* « ooze », *fuul* « fool », *bluu* « blue »
v	*vuot* « vote », *druov* « drove »
w	*waan* « want », *bwai* « boy », *powa* « power »
y	*yaad* « yard », *gyal* « girl », *laaya* « lawyer »
z	*zingk* « zinc », *riezn* « raisin », *kaaz* «cause »

II. Phonèmes du Créole Martiniquais

II.A. Le système consonantique du CM

Parmi vingt cinq consonnes définies par leurs traits distinctifs, **onze occlusives** composent le système consonantique du créole martiniquais dégagé par Robert DAMOISEAU (1979: 13) :

Tableau 13 : Traits pertinents du système consonantique du CM

Trois occlusives **bilabiales**

	occlusif	bilabial	sourd	sonore	oral	nasal
/p/	+	+	+	-	+	-
/b/	+	+	-	+	+	-
/m/	+	+	-	+	-	+

Trois occlusives **apico-dentales**

	occlusif	apico-dental	sourd	sonore	oral	nasal
/t/	+	+	+	-	+	-
/d/	+	+	-	+	+	-
/n/	+	+	-	+	-	+

Deux occlusives **dorso-vélaires**

	occlusif	dorso-vélaire	sourd	sonore
/k/	+	+	+	-
/g/	+	+	-	+

Trois occlusives **nasales**

	occlusive	nasale	bilabiale	apico-dentale	palatale
/ m/	+	+	+	-	-
/ n /	+	+	-	+	-
/ ɲ /	+	+	-	-	+

Deux mi-occlusives affriquées à mi-chemin entre les occlusives et les continues constrictives.

Deux **affriquées** palatales

	occlusive	fricative	palatale	sourde	sonore
/ C /	+	+	+	+	-
/ Ɉ /	+	+	+	-	+

Six consonnes constrictives ou continues

Six **constrictives** ou continues réparties en **trois ordres** : fricatives, chuintantes, sifflantes.
/f ~ v/, /ʃ ~ ʒ/ , /s ~ z/ .

Deux continues **fricatives**

	fricatif	labio-dental	sourd	sonore
/ f /	+	+	+	-
/ v /	+	+	-	+

Deux continues **chuintantes**

	chuintant	palatal	sourd	sonore
/ʃ /	+	+	+	-
/ʒ /	+	+	-	+

Deux continues **sifflantes**

	sifflant	dental	sourd	sonore
/s /	+	+	+	-
/z /	+	+	-	+

A ces trois **ordres** de constrictives, (*phonèmes qui s'articulent au moyen du même jeu du même organe*) s'ajoutent une **série** de spirantes (*phonèmes caractérisés par un même trait qui s'ordonnent le long du chenal expiratoire*), selon la classification de MARTINET (1967 : 74)

Une série de trois **spirantes**

	palatal	dorso-vélaire	labio-vélaire	vibrante	semi-voyelle
/ j /	+	-	-	-	+
/ ʁ /	-	+	-	+	-
/ w /	-	-	+	-	+

II.A.4 Une latérale : / l /

L'articulation spécifique de cette consonne apico-alvéolaire la situe hors des ordres précédents car son articulation est constituée simultanément par une occlusion transversale à la voute palatale et par l'air qui s'échappe latéralement derrière ce point de fermeture central. Cette double caractéristique ne permet pas de la classer parmi les occlusives, ni parmi les constrictives. Qualifée parfois de ***liquide*** *en raison sans doute de l'impression d'écoulement provoquée par l'air qui s'échappe des deux côtés de la langue.* Alain BALTAYAN, *DDLL* (1974 : 205).

Sa réalisation peut être sourde ou sonore en fonction de son contexte syllabique.

Une latérale

	latérale	apico-alvéolaire	sourde ou sonore
/ l /	+	+	+ / +

Ces phonèmes appartiennent au système consonantique du CM présenté par DAMOISEAU (1979 : 15).

Tableau 14 : Système consonantique du créole martiniquais

	Bila-biales	Labio-dentales	Apico-alvéolaire	Apico-dentales	Sifflantes	Chuintantes	Palatales	Dorso-vélaires	Labio-vélaire
Sourdes	p	f		t	s	ʃ	C	k	
Sonores	b	v		d	z	ʒ	ɟ	g	
Spirantes							j	ɤ	w
Nasales	m			n			ɲ		
Latérale			l						

DAMOISEAU (1979: 15)

La pertinence de ces phonèmes martiniquais s'établit à partir d'oppositions distinctives dégagées par Robert DAMOISEAU (1979: 15).

Jean BERNABE (1983 : 319) cite également des paires minimales d'affriquées en CM.

Voir ci-dessous : Tableau 15.

Tableau 15 : Paires minimales d'affriquées en CM

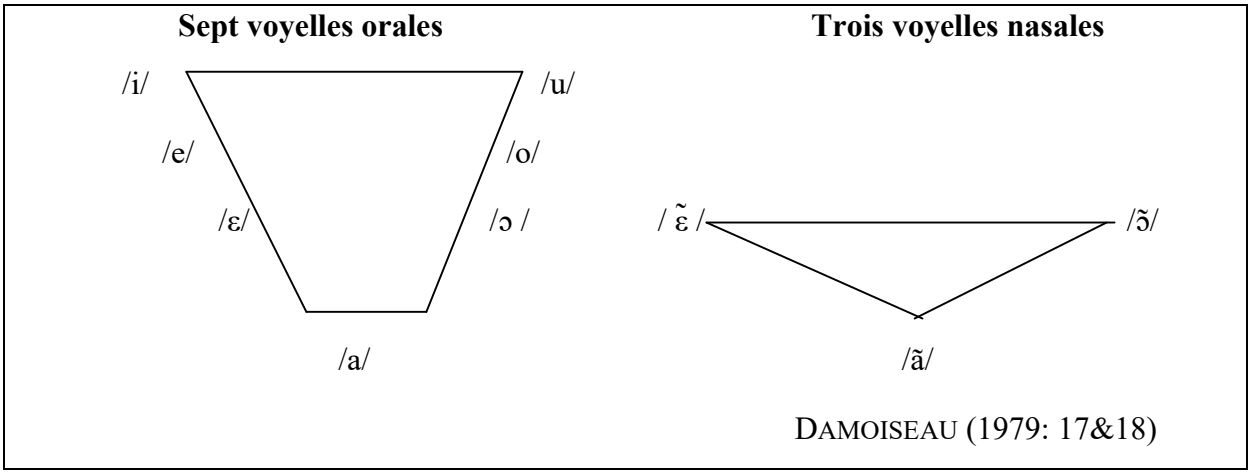
/Cɛ/ ~ /ʃɛ/ cœur cher	/baCe/ ~ /baʃe / → embarquer camionnette bâchée	/C / ~ /ʃ /
/Cɛ / ~ /tɛ / cœur terre	/paCe/ ~ /pate / → paquet paté	/C / ~ /t /
/loCo / ~ /loto / patisserie voiture	 	
/ɟɛ / ~ /Cɛ / guère cœur	/ɟɔk/ ~ /Cɔk/ → vigoureux coup de poing	/C/ ~ /ɟ/

BERNABE (1983 : 319)

II.B Le système vocalique du CM

Le système vocalique du créole martiniquais dégagé par Robert DAMOISEAU (1979: 17&18).

Tableau 16 : Système vocalique du CM



DAMOISEAU (1979: 17&18)

Le système vocalique dégagé par DAMOISEAU comporte dix voyelles dont le caractère distinctif se définit en fonction d'une série de paires minimales.

CM

/ dis /	~ /dus/	/ i / ~ / u /	/ di /	~ / da /	/ i / ~ / a /
«dix»	«sucré»		«dire»	«nourrice»	
/ pe/	~ / pɛ/	/e / ~ /ɛ /	/ bo /	~ /bɔ /	/o/ ~ /ɔ /
se taire	peur		(un) baiser	près de	
/ kut /	~ /kat/	/ u / ~ / a /	/ li /	~ / le /	/ i / ~ / e /
petit	carte		lire	vouloir	
/ kud /	~ /kɔd /	/ u / ~ / ɔ /	/ lɛ /	~ / la /	/ ɛ / ~ / a /
coude	corde		heure	là	
/ pɔte /	~ /pate /	/ ɔ / ~ / a /	/bɔ /	~ / bɔ̃ /	/ ɔ / ~ /ɔ̃ /
porter	pâté		près de	bon	
/pɛ /	~ /pɛ̃ /	/ ɛ / ~ / ɛ̃ /	/ bɔ̃ /	~ / bã /	/ ɔ̃ / ~ / ã /
peur	pain		bon	banc (de sable)	
/bɛ̃ /	~ /bã /	/ɛ̃ / ~ /ã /	/ sã/	~ / sa /	/ ã / ~ / a /
bain	banc		sang	cela	

En ce qui concerne le CM, Jean BERNABE (1983: 319) établit le système phonologique du créole martiniquais avec l'ambition d'englober l'ensemble du continuum, du **basilecte** à **l'acrolecte** en passant par le **mésolecte**. Une telle perspective risque d'inclure dans le système du créole des unités distinctives uniquement en français comme les voyelles centrales : les voyelles orales : /y/, /ø/, /œ/ ; la nasale : /œ̃/ ; et la semi voyelle : / ɥ /.

Voyelles centrales présentées dans la section III : *Phonèmes n'appartenant qu'à certains locuteurs (acrolectaux)* comme des phonèmes bien qu'elles ne soient que des réalisations phonétiques. Ces voyelles ne font pas partie du système phonologique du CM ni de celui des autres créoles à base lexicale française (CBLF) selon l'ensemble des spécialistes comme Albert VALDMAN (1978) ou Robert DAMOISEAU (1979).

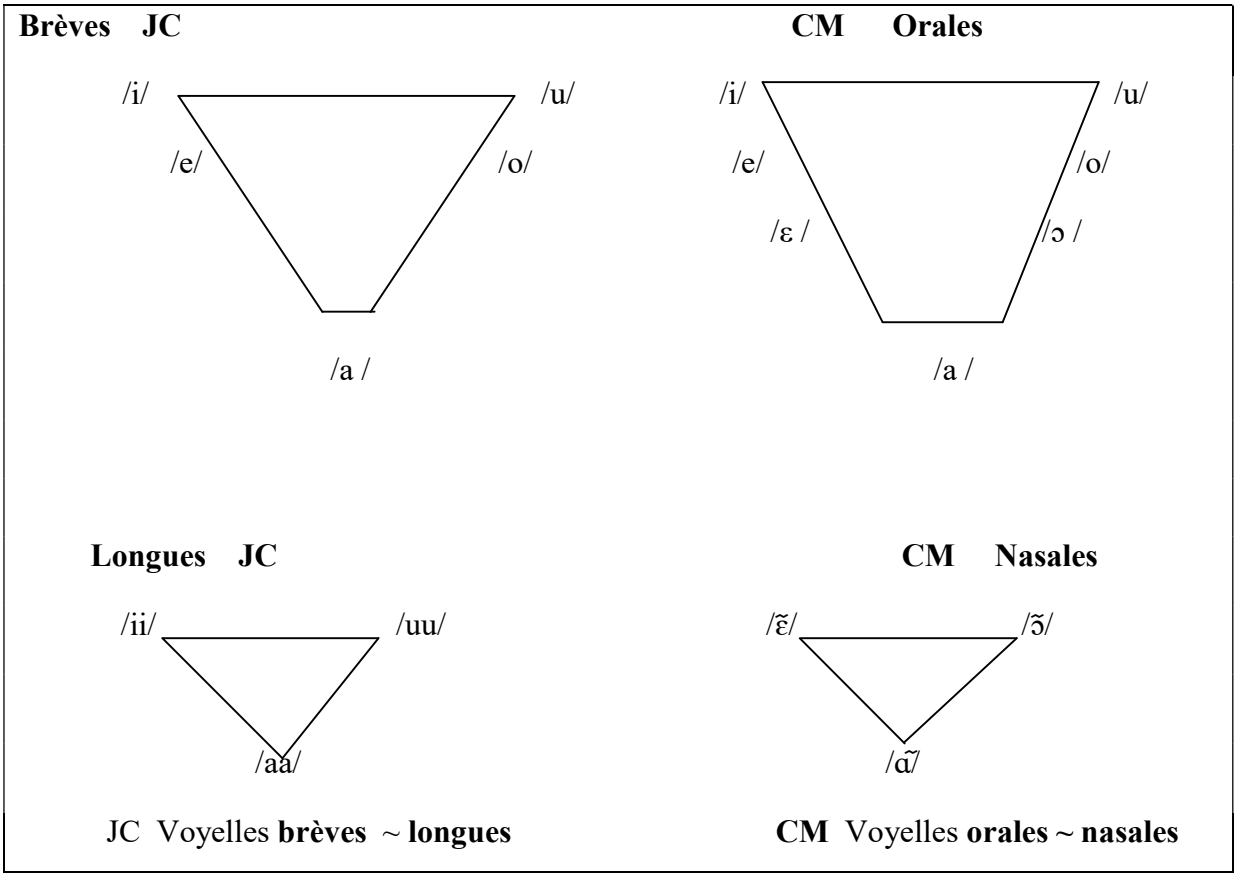
II.C Comparaison des systèmes vocaliques jamaïcain et martiniquais

En JC, BAILEY (1966 : 14) dégage douze phonèmes vocaliques parmi les éléments phonologiques du jamaïcain (Chapitre 2 - *The Elements of Phonology*) basées sur d'autres oppositions distinctives.

Alors que les voyelles du CM ne se distinguent qu'en fonction de leur caractère oral ou nasal, ouvert ou fermé, les voyelles du JC répondent à deux types d'oppositions pertinentes en fonction

de leur longueur distinctive (brèves ~ longues) et de leur nature simple ou composée (monophtongues ~ diphtongues). Ces deux types d'oppositions permettent de dégager : cinq voyelles brèves, trois longues et quatre diphtongues en JC.

Tableau 17: Comparaison des systèmes vocaliques jamaïcain et martiniquais



Les oppositions distinctives différent du jamaïcain au martiniquais.

Dans le système vocalique jamaïcain, la longueur vocalique est distinctive : ces voyelles sont brèves. Dans le système vocalique martiniquais, la nasalité est pertinente : ces voyelles sont orales.

Le créole martiniquais (CM) comporte une opposition pertinente entre les voyelles **ouvertes** et les voyelles **fermées** alors que le jamaïcain (JC) ne fait pas cette distinction.

En créole jamaïcain la longueur vocalique est pertinente. En revanche, le CM ne présente pas ce trait distinctif. L'opposition d'ouverture en CM laisse place au contraste de longueur en JC.

La nasalisation est pertinente en martiniquais alors qu'aucune opposition distinctive de nasalité ne fonctionne en jamaïcain.

En jamaïcain l'opposition des voyelles **simples** aux **diphtongues** est **pertinente.** La diphtongaison ne fonctionne pas comme un trait distinctif en CM.

II.C.1 Systèmes vocaliques et oppositions pertinentes

Les deux systèmes reproduisent les groupes oppositionnels qui existent dans leurs langues lexifiantes respectives.

Tableau 18 : Oppositions distinctives en JC & CM

Voyelles orales ~ nasales Voyelles antérieures ~ postérieures	en **Français** et en **Martiniquais**
Voyelles brèves ~ longues Voyelles simples ~ diphtongues	en **Anglais** et en **Jamaïcain**

Cependant, les systèmes vocaliques du jamaïcain ou du martiniquais ne sont pas identiques à ceux de l'anglais ou du français.

Le CM ne comporte pas les voyelles antérieures arrondies [y, ø, œ] qui fonctionnent dans le système vocalique du français.

Un exemple évident se trouve dans le changement phonétique souvent métathétique que subissent les diphtongues anglaises en s'intégrant au système vocalique du JC.

Ex : Angl. "out" /awt / > /out/ JC

Angl. «age» /ɛjdʒ / > /jɛdʒ/ > /iej/ JC

Dans ce dernier exemple, la diphtongue anglaise subit une transformation métathètique, une *inversion de phonèmes contigus*, quand la semi-voyelle vient se placer au début de la syllabe comme dans :

Angl. «know» / nəʊ / > / nuo / JC.

Ces changements phonétiques peuvent s'expliquer par la structure syllabique de ces créoles dont l'analyse sera abordée dans le troisième chapitre de cette étude contrastive des créoles jamaïcain et martiniquais.

II.C.2 Réalisations phonétiques et nasalisation

En JC les voyelles nasales ne s'opposent pas aux voyelles orales dont elles sont les variantes libres.

JC /kyaan/ [kja: ŋ] ou [kjã] can't

/im/ [im] ou [ĩ] il /elle

La **nasalisation régressive** aboutit souvent à une véritable nasalisation de la voyelle qui précède la consonne nasale.

Les systèmes vocaliques du CBLF en Martinique présente des oppositions distinctives issues de sa langue lexifiante, le français. De même, en Jamaïque, les oppositions du CBLA viennent de l'anglais, sa base lexicale. Cependant, des changements phonétiques se produisent lors de l'adoption des étymons anglais en JC et français en CM.

III. Comparaison des systèmes consonantiques jamaïcain et martiniquais

L'ensemble du système consonantique du CM de DAMOISEAU (1979) semble similaire à celui qu'a défini HARRY (2004) pour le créole jamaïcain à de rares exceptions prés.

III.A Le nombre de phonèmes

Le nombre d'unités du système consonantique du CM comparé au JC semble équivalent :

L'opposition /ʃ/ ~/ʒ/ en CM n'est pas pertinente en JC où l'alvéopalatale /ʒ/ a une distribution lacunaire : elle ne se trouve ni à l'initiale, ni à la finale, sa fréquence plutôt rare ne permet pas de l'opposer à son homologue sourde /ʃ/ de façon distinctive.

Mais en JC, HARRY considère la spirante /h/ comme un phonème (dans la zone Ouest de la Jamaïque) ce qui donne un système phonémique qui présente un nombre équivalent de consonnes.

III.B Les affriquées alvéopalatales [C] ~ [ɟ]

La présence des **affriquées** alvéopalatales constitue un **trait spécifique** du système consonantique de ces créoles **jamaïcain** et **martiniquais**, si on les compare à leurs langues de base lexicale, l'anglais et le français.

La palatalisation a été relevée dans les langues africaines, des oppositions similaires ont été observées dans le Golfe de Guinée d'aprés PARKVALL (2000: 47) dans des langues ewe (kwa), igbo, etsako (Delto-Benuic) et kikongo.

III.C Les chuintantes /ʃ / ~ /ʒ /

L'opposition des chuintantes /ʃ / ~ /ʒ / sourde et sonore en CM n'apparaît pas dans la liste des phonèmes du JC établie par CASSIDY et Le PAGE (1967).

Cependant, en JC, la fricative apicale sourde, -sh-, intervient sans son homologue sonore.

Elle se trouve dans la liste produite par le JLU (Jamaican Language Unit) à l'usage des didacticiens : /ʒ / noté *zh*. in: *Writing the Jamaican the Jamaican Way* (2005).

JC vorzhan « version ».

Tableau 19 : Distribution comparée des chuintantes en JC ~ CM

	chuintant	palatal	sourd	sonore	
/ʃ /	+	+	+	-	**CM** & **JC**
/ʒ /	+	+	-	+	**CM** (en JC /seul **JLU**)

III.D Spirante ou trill « r » /ɤ /

Le « r » en créole décrit comme : une spirante dorso-vélaire en créole martiniquais par DAMOISEAU (1979: 16) ; comme une liquide en créole jamaïcain, comme une vibrante (Trill) ou une semi-voyelle par CASSIDY & le PAGE (1967 : XL)

Ces phonèmes ne fonctionnent pas exactement de la même manière.

- Spirante en distribution lacunaire en CM : se référant à A. BENTOLILA (1969), DAMOISEAU (1979) dégage une distribution lacunaire du phonème /ɤ / car il n'intervient pas à la finale.

CM	Position	CM	Frçs	
	Initiale	/ɤoʒe /	/ ʁoʒe /	« Roger »
	Intervocalique	/ɤɔzmaɤi /	/ʁɔzmaʁi /	« Rose-Marie »
	* Finale	/ɤobɛ /	/ʁobɛʁ/	« Robert » (chute du «r» final)

En créole martiniquais, la spirante dorso-alvéolaire /ɤ / se trouve en positions : initiale et intervocalique. Si le « r » /ʁ/ se trouve à la fin d'un lexème en français, on observe sa chute dans la traduction créole.

- Vibrante ou « trill » en JC :

En revanche, le jamaïcain comporte un homologue de ce phonème, décrit comme une vibrante, tantôt [r] : semi-voyelle ou comme un battement, tantôt [ɹ] : trill alvéolaire en toute position.

« r » en **JC**	Position	JC	Angl.
	Initiale	rien	« rain »
	Intervocalique	tara	« the other »
	Finale	suor	« sore »

En jamaïcain, « r » ne chute donc pas à la finale comme en martiniquais.

Tableau 20: Distribution comparée du « r » en JC ~ CM

	Initiale	Intervocalique	Finale	
« r » **[r] ou [ɹ]**	+	+	+	**JC**
« r » **[ɤ]**	+	+	-	**CM**

Les deux créoles présentent donc deux distributions différentes pour ces phonèmes qui sont les transpositions en jamaïcain et en martiniquais des « r » anglais et français.

III.E La nasale vélaire /ŋ/

- Présente chez tous les spécialistes du jamaïcain, CASSIDY (1961), CASSIDY & Le PAGE (1967), BAILEY (1966), ADAMS (1991) et leurs successeurs.

La distribution de cette nasale est-elle identique en JC et CM ?

La nasale vélaire en jamaïcain selon CASSIDY & le PAGE (1967) :

- Intervient à la finale. JC lang « long ».
- Et en position médiane. JC banggl « bangle » fingga « finger »

Elle ne figure pas parmi les phonèmes du martiniquais décrits par DAMOISEAU (1979).

En revanche, pour BERNABE (1983 : 319), elle ferait partie du système consonantique du basilecte, en position finale exclusivement.

Quant à CASSIDY (1961), il situe cette nasale palatale /ŋ/ à la finale sans valeur distinctive en JC, l'opposant à l'apico-dentale /n/. Selon CASSIDY, ces nasales fonctionnent en distribution complémentaire ; ce qui est également le cas en CM ce que retient DAMOISEAU (1979).

Tableau 21 : Distribution comparée de la nasale palatale

	Position	**Jamaïcain**	**Martiniquais**
/#ŋ -/	**Initiale**	-	-
/-ŋ -/	**Médiane**	+	-
/-ŋ #/	**Finale**	+	+

Elle n'a donc pas de statut phonémique mais intervient en **variante combinatoire** du /n/ en **jamaïcain** et en **martiniquais**.

III.F La nasale palatale /ɲ /

Dans le système consonantique du créole martiniquais, DAMOISEAU (1979) prend en compte la nasale palatale /ɲ/ notée « gn » en français.

Son statut phonémique ne fait pas l'unanimité en créole jamaïcain et son statut phonétique serait lié au phénomène de la palatalisation.

Remarque : Notons que VALDMAN (1978) inclut les trois nasales (n, ŋ, ɲ) dans le système consonantique des créoles à base lexicale française (CBLF).

Réalisations phonétiques et nasalisation en CBLA : En JC les voyelles nasales ne s'opposent pas aux voyelles orales dont elles sont les variantes libres.

JC /kyaan/ [kja: ŋ] ou [kjã] can't

/im/ [im] ou [ĩ] il /elle

La **nasalisation régressive** aboutit souvent à une véritable nasalisation de la voyelle qui précède la consonne nasale.

III.G Conclusion relative à la comparaison des systèmes phonologiques en JC & CM

Les systèmes consonantiques du JC et du CM ne comportent pas exactement les mêmes phonèmes. L'occlusive dorso-vélaire sonore /ʒ/ phonémique en CM ne l'est pas en JC ; la nasale vélaire /ŋ / fait partie du système JC et pas du CM. La palatalisation non distinctive en CM est pertinente en JC. Le statut phonémique de l'aspirée /h/ semble établi en CM et suscite la controverse en JC. La distribution du « r » diffère : la spirante dorso-vélaire /ɤ/ en CM chute systématiquement à la finale contrairement à /ɹ / la vibrante, *trill* alvéolaire /r/ en JC.

Les **affriquées alvéopalatales** /C/ et /Ɉ/, notées parfois /tʃ/ et /dʒ/ absentes de leurs langues lexicales anglaise et française, caractérisent ces systèmes de langues afro-américaines. De même que la tendance à la **nasalisation** des voyelles à proximité des consonnes nasales.

Les deux systèmes vocaliques reproduisent les groupes oppositionnels qui existent dans leurs langues lexifiantes respectives. En martiniquais comme en français les voyelles orales s'opposent aux voyelles nasales et les voyelles antérieures aux voyelles postérieures. En jamaïcain comme en anglais, les voyelles brèves s'opposent aux longues et les diphtongues aux voyelles simples. Mais les voyelles de ces étymons subissent des changements phonétiques en créole.

Après avoir décrit et comparé les **systèmes phonologiques** des langues créoles de la Jamaïque et de la Martinique, il semble évident que leur système vocalique respectif a plus subi l'influence superstratique de leur langue lexicale de base respective que l'influence du substrat qui prévaut au niveau du système consonantique.

IV. Prosodie

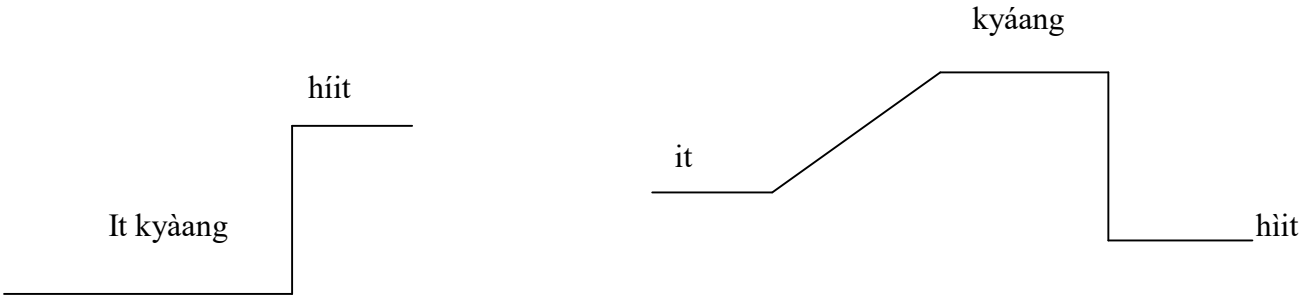
IV.A Courbes mélodiques & tons en JC

Pour aborder le créole jamaïcain CASSIDY (1961) commence par l'intonation, un domaine de la langue parlée que la plupart des écritures ne codifient pas et qui caractérise la prononciation.

IV.A.1 Courbe mélodique en JC

En créole jamaïcain (JC) **chaque syllabe se prononce sur un ton différent**. Cette particularité que les Jamaïcains appellent « sing-song » donne à la courbe mélodique un aspect accidenté. Il suffit, pour la mettre en évidence, de comparer un énoncé en jamaïcain à sa traduction en anglais. Ces changements affectent 69% des syllabes en JC, 35% en anglais, soit 61 fois en 88 syllabes en JC, 31 fois en 89 syllabes en anglais. En JC ce trait prosodique **peut être pertinent**.

Tableau 22 : Schéma des courbes mélodiques du JC



" it can eat"		" it can't eat"
comestible	~	pas comestible

CASSIDY (1961 : 30)

Les changements de tons produisent un effet de fouettement que l'on ne trouve que dans les langues asiatiques (Chinois, Indochinois) et dans les langues de l'Afrique de l'Ouest. Cette caractéristique prosodique du JC a été héritée de toute évidence, de ces derniers.

Pour F. CASSIDY l'origine de ces tons spécifiques au Jamaïcain se trouve dans les langues à tons de l'Afrique de l'Ouest : « *The only possible alternative source for the characteristic Jamaican intonation is the African languages …* ». CASSIDY (1961 : 31)

IV.A.2 Substrat jamaïcain & langues à tons

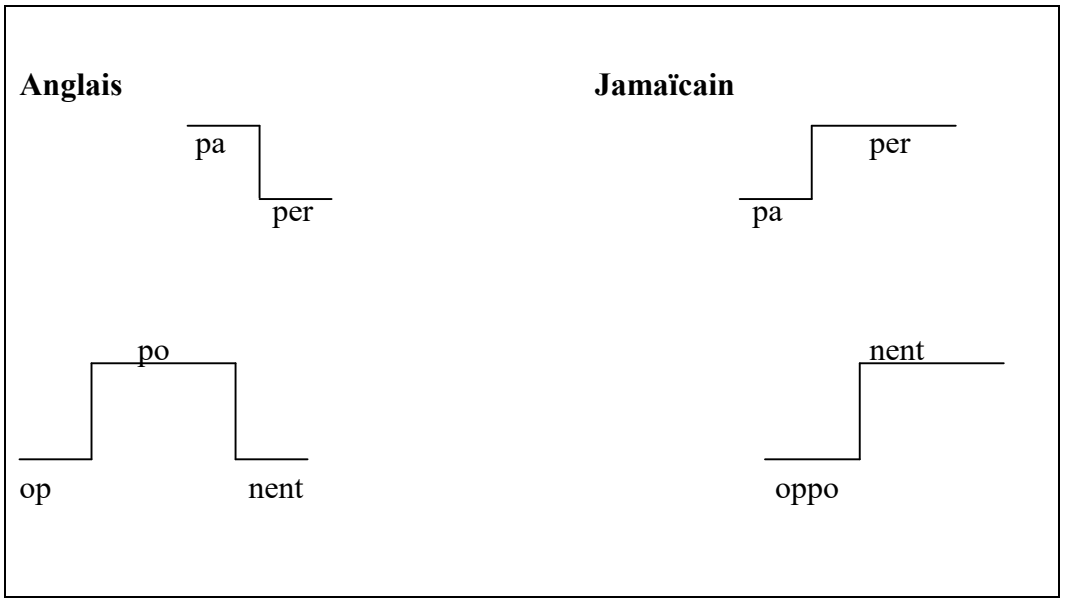
Parmi les langues « Niger-Congo » parlées par les déportés africains, le twi qui a une influence prédominante sur la genèse du JC, peut être qualifiée de **langue à tons**.

Selon CASSIDY, le Twi comporte cinq tons pertinents : haut, moyen, bas, ascendant et descendant. Chaque syllabe de chaque mot se prononce sur un ton différent et la courbe mélodique distinctive définit le sens de l'énoncé Twi.

Twi adidí	~	adídí	adidí = ton haut / dernière
« feasting / meal »		« Turkey-red thread »	adídí = ton haut / 2ème, ton moyen / 3ème

Rien de tel en anglais où l'accent et le ton ont une valeur expressive ou emphatique.

Tableau 23 : Courbes mélodiques comparées – jamaïcain ~ anglais



CASSIDY (1961 : 32)

En général un Jamaïcain a un rythme d'élocution plus lent, un Anglais, un rythme plus rapide.

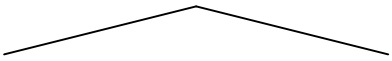
IV.B Courbes mélodiques en CM

En ce qui concerne le créole martiniquais, DAMOISEAU (1979) décrit des courbes mélodiques qui ne présentent pas cet aspect fragmenté.

La courbe mélodique culmine vers le milieu de l'énoncé (…) dans un énoncé neutre : le départ et la fin se situant au même niveau.

Tableau 24 : Courbes mélodiques en CM DAMOISEAU (1979 : 21-22)

CM



/ʒinɛt pa te pe fɛ wɔb la/
Ginette-ne…pas-passé-pouvoir-faire-robe-mod.nom
« Ginette n'avait pas pu faire la robe »

CM



/ mwɛ̃ te pɛ tɛlmɑ̃ /

P1 - passé-avoir peur-tellement

« J'avais très peur »

CM



/ fɛʁʒis za Ø ãtʁe ɑ̃ /
Ferjus – déjà- perf.-entrer- hein
« Ferjus est entré ? »

CM



/ ã wɔb u Ø pɔte ba mwɛ̃ /
« C'est une robe que tu m'as apportée ? »

CM



/ ki ʒu u ka desãŋ ãvil /

quel- jour- P2- imperf. –descendre -en ville

« Quel jour descends-tu à Fort de France ? »

- La mise en relief par un accent d'insistance provoque la montée de la courbe sur cet élément.

- Dans un énoncé interrogatif sans monème interrogatif, la courbe mélodique ascendante culmine sur le dernier élément.

- La courbe montante exprimant l'interrogation peut se concentrer sur un élément de l'énoncé qu'elle met en valeur : la courbe mélodique culmine sur cet élément et ne redescend pas.

- En revanche si un monème interrogatif introduit l'énoncé, la courbe culmine sur le premier élément.

- En créole martiniquais l'exclamation peut correspondre à une courbe mélodique montante, l'interrogation à une courbe descendante.

Tableau 25 : Courbes mélodiques & types de phrases CM

CM

montante ~ **descendante**



/ ki so / / ki ʒu /

quelle chute ! quel jour ?

Exclamation **Interrogation**

DAMOISEAU (1979 : 22)

Si l'influence Twi semble démontrée en JC, le substrat dominant en CM reste moins évident.

Les documents relatifs au peuplement des îles françaises présentent une exception à propos de locuteurs Bantou du Mozambique qui furent débarqués à la Martinique en 1670 d'après PARKVALL (2000 : 12-13) comme le montrent les cartes des régions d'Afrique dont sont issues les populations déportées et les familles de langues qui leur correspondent.

IV.C Prosodie & types de phrases en JC

L'approche prosodique du jamaïcain de BAILEY (1966 : 17-18) présente trois éléments : une courbe mélodique ascendante, une courbe mélodique descendante et un ton haut (*high pitch contour*).

L'opposition des courbes ascendante et descendante se combine à ce ton haut.

Elle relève quelques exemples de courbes mélodiques en Jamaïcain en fonction du type de phrase envisagé : la phrase assertive, la phrase impérative et l'interrogation partielle.

IV.C.1 Intonation descendante.

JC	Jan a kom	« John is coming »	- Phrase assertive
	mek di biebi slip	"Let the baby sleep"	- Phrase impérative
	huu gat di buk?	"Who has the book?"	- Interrogation partielle

L'intonation montante se limite à l'interrogation totale et aux *tags* ce qui réduit l'opposition des courbes ascendante et montante (*falling contour ~ rising contour*).

IV.C.2 Intonation ascendante.

JC	Kieti kom aredi ?	« Has katie come already ? »	- Interrogation totale
	dat-di wan priti # iing ?	« That one is pretty, isn't it ? »	- Tag
	no gi im non # yaa?	"Don't give her any, please"	- Tag

Un ton haut caractérise la phrase exclamative. Qu'il s'agisse de l'exclamation directe ou de l'exclamation rhétorique qui se présente toujours comme une phrase négative, la phrase exclamative s'exprime sur un ton haut (*high pitch contour*).

IV.C.3 Ton haut.

			Exclamation
JC	di biebi priti !	« The baby is pretty indeed ! »	- Directe
	wat-a-wie im kyan wok!	"How hard he works!"	- Directe
	im no gi im im ring!	"He gave me his ring (would you believe it?)	- Rhétorique

IV.D Eléments prosodiques en CM

IV.D.1 Faits d'ordre expressif en CM

Parmi les *faits d'ordre expressif* « qui n'ont pas valeur syntaxique : ils ne servent pas en effet à exprimer une fonction », DAMOISEAU (1979 : 296) relève des tags, des adverbes de modalité et des réduplications.

IV.D.1.1 Réduplication

CM / pɛ u pɛ danjɛl / « C'est que tu as peur de Danièle. »

avoir peur- P2-avoir peur- Danièle

Considérée comme un *fait d'ordre expressif,* la première occurrence « n'a de valeur que comme élément sonore » qui renforce le prédicat.

Le clivage du prédicat, *topicalization* en anglais, est une tournure très répandue dans les langues afro-américaines. Un chapitre (8) lui est consacré dans la présente étude.

Il en est de même pour la fréquence de la réduplication à valeur superlative :

CM / ʒɑ̃m la te ʁɛd ʁɛd ʁɛd / « Ma jambe était très raide »

jambe-ModN-passé-être raide

Cette réduplication a valeur superlative dans l' « utilisation, à des fins expressives, de la sonorité d'une ou plusieurs unités » DAMOISEAU (1979).

La fréquence du procédé réduplicatif s'avère similaire en JC et CM.

IV.D.1.2 Adverbes de modalité ou « Tags » en CM

Une tournure d'insistance consiste en un adverbe de modalité (Tags » en anglais) qui suit une pause à la finale de l'énoncé en CM. cf DAMOISEAU (1979 : 297)

1- /-wi #/

CM misje ti klɛ Ø mɔ # wi « Eh bien, monsieur Ticlair est mort »

Monsieur –Ticlair-Perf-mourir # emph

Deux adverbes de modalité (wi ~ nɔ̃) commutent à la finale : ils ont une valeur expressive qui renforce l'affirmation ou la négation.

2- /-nɔ̃ #/

CM mɔ̃ pa sav sa # nɔ̃ « Je ne suis pas au courant »

P1-neg-savoir-cela # emph

Dans le cas d'un énoncé négatif en CM, /-nɔ̃ #/ « non » renforce la négation. Dans le cas d'un énoncé affirmatif /-wi #/ « oui », l'adverbe de modalité à la finale renforce cette assertion.

3- / -dɑ̃n # /

CM / ale mɑ̃de j timɔso glas ba mwɛ̃ # dɑ̃n

aller-demander-P3-petit morceau- glace-Prep- P1 # emph

«Va donc lui demander un peu de glace de ma part »

Au niveau de la fonction expressive, /# dɑ̃n / renforce une exclamation.

4 - /# me-/

CM / me iʃ u a bjɛ̃nelive /

enfant-P2-ModN- être bien élevé

« Comme ta fille a une bonne éducation ! »

DAMOISEAU (1979) classe /# me-/ qui se place toujours à l'initiale dans le même groupe d'éléments expressifs : il renforce une exclamation.

5 - /-ɛ̃ #/

CM / mɑ̃maj u a za Ø mɔ̃te # ɛ̃ DAMOISEAU (1979 : 298)

enfant - P2-déf-déjà-Perf- monter

« Tes enfants sont arrivés ? »

Dans une phrase interrogative CM /-ɛ̃ #/ à la finale/ renforce l'interrogation.

Remarque : dans ce cas, CM /ɛ̃ / semble relever de l'acrolecte car il reste identique à l'étymon français (hein). Il commute avec CM /-ɑ̃ #/ dans le basilecte.

Dans le cas d'une phrase exclamative, la fonction expressive du même élément consiste à renforcer l'exclamation.

CM /mezɔ̃ u bɛl # ɛ̃ / « Comme ta maison est belle ! »

maison –P2-être beau

La courbe mélodique de tels énoncés devient déterminante pour leur sémantisme respectif.

Dans l'approche de BERNABE (1983: 417-424) les *constituants facultatifs de particules interrogatives* en martiniquais correspondent aux *tags* en jamaïcain.

De ce point de vue, il distingue des adverbes de modalité (oui / non) dont le choix est déterminé par un contexte (positif ou négatif) de la particule interrogative (- ɑ̃ #) qui peut être employée dans les deux cas.

- Phrase « positive » : CM lapɔs la fɛme # ɑ̲̃ CM u ka pati # ɑ̃

poste-déf-fermer # tag P2-prog-partir # tag

« La poste est déjà fermée ? » « Tu pars ? »

- Phrase négative : CM jo pa te vweje zɔt aʃte dlo # ɑ̲̃

P6-nég-passé-envoyer-P5-acheter-eau # tag

« On ne vous avait pas envoyé chercher de l'eau ? »

Il semble que la répartition de ces morphèmes emphatiques considérés comme des *constituants facultatifs de particules* en fonction du type d'énoncé ou de la forme de phrase ne soit pas aussi simple. Par exemple, l'emploi de /- nɔ̃#/ ne fonctionne pas exclusivement dans une phrase négative.

L'approche de ces morphèmes emphatiques, adverbes de modalités de DAMOISEAU (1979) constituants facultatifs de particules de BERNABE (1983) ainsi que les Tags de BAILEY (1966) seront abordés au chapitre 14, parmi les types d'énoncés.

V Conclusion : la prosodie en JC & CM

La courbe mélodique spécifique du JC, « sing-song » ne fonctionne pas en CM. Son origine vient du substrat twi, langue à tons qui a structuré le créole de la Jamaïque. Celle du créole martiniquais a des caractéristiques distinctes de celle du français.

Les deux créoles ont en commun l'usage de « tags », morphèmes emphatiques.

CHAPITRE 3 : DU PHONEME A LA SYLLABE

STRUCTURE SYLLABIQUE EN JC & CM

Les lexiques européens alimentent essentiellement les créoles et en particulier l'anglais à la Jamaïque et le français à la Martinique. Lors de leur assimilation les étymons subissent généralement une restructuration liée à la structure syllabique des langues afro-américaines.

L'objectif de cette étude consiste à comparer sur un **plan synchronique** les transformations du lexique : de l'anglais au créole jamaïcain (JC) et du français au créole de Martinique (CM) selon une **approche contrastive.**

Le manque de relation politique ou économique entre les deux îles n'aurait pu produire d'interférences et leurs lexiques ont des sources différentes: le JC, **créole** à **base lexicale anglaise** (CBLA) se trouve aux Grandes Antilles à la Jamaïque, le CM, **créole** à **base lexicale française** (CBLF), aux Petites Antilles à la Martinique.

Selon Frederic G. **CASSIDY** (1961), les termes du Créole de la Jamaïque adoptés de l'Anglais subissent une série de **changements phonétiques** :

- La réduction des groupes consonantiques
- Quelques substitutions
- Des métathèses
- Des assimilations
- Des modifications vocaliques en particulier celle des diphtongues
- L'addition de certains sons

A l'intérieur des créoles à base lexicale française (CBLF) Albert **VALDMAN** (1981) relève des changements phonétiques et des transformations au cours de la transmission du lexique issu du français au créole, par exemple en CM :

- La réduction des groupes consonantiques
- Divers changements phonétiques
- Nasalisation
- Agglutination
- Aphérèse

On peut donc se demander si les modifications qui interviennent pour un créole à base lexicale anglaise, selon CASSIDY et pour les créoles à base lexicale française selon VALDMAN sont du même ordre et s'ils présentent des similitudes.

I. La réduction des groupes consonantiques

Les observations de CASSIDY (1961) et VALDMAN (1978) sont unanimes en ce qui concerne la réduction des groupes consonantiques. Différentes stratégies opèrent en fonction de la position de tels groupes à l'intérieur des lexèmes : initiale, médiane, ou finale.

I.A En position initiale [# S + C -]

Un groupe consonantique commençant par [#s-] à l'initiale, provoque divers changements :

I.A.1 Voyelle prosthétique

En créole martiniquais, une voyelle prosthétique s'ajoute devant le / # S - / initial :

Tableau 26 : CM - Voyelle prosthétique

Martiniquais		Français	
/ɛsplãdid/	<	/splãdid/	« splendide »
/ɛstilo/	<	/stilo /	« stylo »
/ɛspesjal/	<	/spesjal/	« spécial »
/ɛstati/	<	/staty/	« statue »
/ ɛstad/	<	/stad/	« stade »
/ɛstʃelɛt/	<	/skəlɛt/	« squelette »

En passant du français au créole martiniquais, le groupe consonantique est transformé par l'adjonction d'une ***voyelle prosthétique*** :

Frçs [# S + C -] > [# V + S + C -] CM

I.A.2

Tableau 27 : JC-Chute de la consonne initiale

Jamaïcain		Anglais
pider	<	spider
tuff	<	stuff
tocks	<	stocks
queeze	<	squeeze
corpion	<	scorpion
terlin / talin	<	sterling
kin	<	skin
tick	<	stick
pliti	<	split
tranga	<	strong

En jamaïcain, la chute du /# s- / initial peut effectuer la réduction du groupe consonantique.

La **chute d'une consonne** du groupe initial : /# s- / précédant une occlusive à l'initiale d'un groupe consonantique en anglais a été constatée par MORETON depuis 1790.

Dans le dernier exemple, on peut relever un phénomène d'harmonie vocalique en *a*, *type de métaphonie, assimilation* à *l'intérieur d'un mot, du timbre de la voyelle finale à celui d'une voyelle qui précède.* Ici, l'harmonie vocalique (-a…a#) s'ajoute au changement phonétique relevé de manière générale, la chute du « s- » initial :

Angl. [# S + C -] > [# C -] JC

I.A.3 Voyelle épenthétique

Un autre procédé intervient pour réduire un groupe consonantique anglais en jamaïcain :

Tableau 28 : Voyelle épenthétique

Jamaïcain		Anglais
sitik	<	stick
sinorin	<	snoring
sunúk	<	snook
simit	<	smith

Lors de la *dislocation du groupe consonantique par l'intrusion d'une* **voyelle épenthétique** entre les consonnes *qui se succédaient* dans l'étymon adopté en créole jamaïcain, d'autres phénomènes interviennent.

Tableau 29 : Métathèse

Jamaïcain		Anglais	
sin**ie**k	<	[sn**ei**k]	snake
sepia	<	[spiə]	spear
sim**uo**k	<	[sm**ou**k]	smoke
rakat**uo**n	<	[rək st**ou**n]	rockstone

> JC [raktuon] > [rakatuon]: épenthèse

Dans ces exemples, on observe diverses **métathèses**, *interversion de phonèmes* contigus ou non. Vital GADBOIS *DDLL* (1974: 215) :

Angl. /-ei-/ > /-ie-/ JC

/-ou-/ > /-uo-/

De plus, **l'harmonie vocalique** (-a + a-) s'ajoute à ce phénomène dans le dernier exemple : pour éviter un éventuel groupe consonantique formé par la succession de l'occlusive dorso-vélaire /k/ et de l'apico-dentale /t/ : /-kt-/, *une voyelle* épenthétique /-a-/ s'interpose qui *assimile le timbre de la voyelle voisine*, le /-a-/ de [raktuon] disloque le groupe en *dédoublant le timbre* du /-a-/ par **métaphonie** : [rakatuon].

Le premier exemple présente ce type de changement par métaphonie (-i + i-) : le timbre du /i/ de la voyelle épenthétique s'ajoute à la dislocation du groupe consonantique /# sn-/ initial du premier exemple : [siniek]

Tableau 30 : Allongement vocalique

Jamaïcain		Anglais
sum**áa**l	<	small
sum**úu**d	<	smooth

La suppression du groupe consonantique par l'intrusion d'une voyelle épenthétique ajoute une *syllabe supplémentaire* qui n'est jamais accentuée. On peut relever **l'allongement de la voyelle** de l'étymon lors de son intégration au syllabisme du JC.

Remarque : dans le dernier exemple on constate la *substitution* de l'occlusive dentale [d] en créole jamaïcain qui remplace la spirante apico-dentale [ð] de l'anglais : smooth [smu:ð]. Mais ce genre de changement phonétique s'intègre dans la description du système phonologique du créole jamaïcain.

Angl. [# S+C -] > [# S + V + C -] JC

Les changements phonétiques réduisent les groupes consonantiques initiaux des étymons issus des bases lexicales anglaise et française.

Tableau Synthétique 31 : Réduction du groupe consonantique initial en JC & CM

- La chute de la consonne initiale :	**[# CC -] > [# C -]**
- L'intrusion d'une voyelle épenthétique :	**[# CC -] > [# C V C -]**
- L'intrusion d'une voyelle prosthétique en Martinique **:**	**[# CsC -] > [# V + Cs + C -]**

On relève donc trois procédés pour supprimer les groupes consonantiques initiaux:

- La pure et simple élimination de la première consonne
- L'intrusion d'une voyelle épenthétique entre les deux consonnes du groupe
- L'intrusion d'une voyelle prosthétique avant les deux consonnes du groupe

Cependant, quoique générale, la réduction des groupes consonantiques dans les langues créoles n'affecte pas tous les groupes en CM.

I.A.4 Maintien de certains groupes consonantiques en CM

Outre la consonne affriquée chuintante telle que / C / et son homologue sonore /ʒ / qui, par définition comportent deux consonnes juxtaposées (tʃ ~ dʒ), en créole martiniquais, on observe le maintien des groupes consonantiques initiaux composés d'une occlusive ou des fricatives /f/ ou /v/ suivies de /ɤ/ ou /l/.

Tableau 32 : Groupes consonantiques en CM

CM			
p	/pʁɔp/ « propre »	-	/plɛ̃/ « plein »
t	/tʁɔp/ « trop »	-	*/tl-/*
k	/kʁab/ « crabe »	-	/klu/ « clou »
b	/bʁa/ « bras »	-	/blã/ « blanc »
d	/dʁɛt/ « droit »	-	/dlo/ « eau »
g	/gʁã/ « grand »	-	/glas/ « glace »
f	/fʁɛt/ « froid »	-	/flãm/ « flamme »

On peut supposer que l'assimilation de tels groupes consonantiques à l'initiale est liée à la nature phonétique des phonèmes /ʁ/ et /l/ dont les caractéristiques phonatoires, respectivement vibrante et liquide se prêtent plus facilement à des combinaisons.

Tableau 33 : Groupes consonantiques en JC

JC			
p	priti « pretty »	-	plaan « plant »
t	trii « tree »		
k	cricri « crying »	-	kliin « clean »
b	bred « bread »	-	bluu « blue »
d	drap « drop »	-	
g	grani « grand child »	-	glami « moist »
f	floua « flower »	-	fried « afraid »

En JC comme en CM, il semble que la nature des phonèmes qui composent le groupe consonantique permet à celui-ci de fonctionner dans la structure syllabique du créole.

I.B. A l'intervocalique

A l'intervocalique, des réductions se produisent de façon similaire.

En français, des groupes comptant trois ou quatre consonnes subissent la suppression de l'une d'entre elles en s'intégrant au créole martiniquais.

Tableau 34 : Réduction du groupe consonantique médian en CM

Martiniquais		Français	
/ɛskize/	<	/ ɛkskyze/	« excuser »
/ɛspʏe/	<	/ ɛkspʁe/	« exprès »
/aseleʏe/	<	/ akseleʁe /	« accélérer »
/asɛpte /	<	/ aksɛpte /	« accepter »
/gɛ̃je /	<	/ ganje/	« gagner »

En français, des groupes comptant trois ou quatre consonnes subissent la suppression de l'une d'entre elles en s'intégrant au créole martiniquais. Dans les quatre premiers exemples on observe la chute de l'occlusive palatale qui précède la sifflante qu'elle soit ou non suivie d'une consonne: Français /-ks-/ > /-s-/ Martiniquais

Le dernier exemple présente une nasalisation régressive : la nasalité de la consonne se reporte sur la voyelle précédente, ce qui entraine la chute du /n/ et donc la réduction du groupe consonantique :

Français /-anje-/ > /-ɛ̃je-/ Martiniquais

La réduction des groupes consonantiques intervient de manière similaire en CBLA à la Jamaïque, même si le lexique n'est pas issu du français mais de l'anglais.

Tableau 35 : Réduction du groupe consonantique médian en JC

Jamaïcain		Anglais
(1) arready	<	already
(2) arright	<	allright
(3) yesidie	<	yesterday
(4) lifop	<	lift up
(5) ham risk	<	hand-wrist
(6) brenot	<	breadnut
sista	<	sister

La réduction des groupes consonantiques intervient essentiellement de trois manières :

- (1)-(2) Redoublement : la juxtaposition de la liquide « l » et de la vibrante « r » = « lr » laisse place au redoublement de cette dernière : /-lr-/ > /-rr-/

- (3)-(4) Chute de la consonne /-t-/ l'occlusive dentale sourde précédée de la sifflante : /-st-/ donne lieu à la chute de l'occlusive (3)-st- > -s-.

La dentale occlusive précédée de la fricative /-ft-/ voit tomber le /-t- / (ft >f) (4)

- (5)-(6) Le cas de l'occlusive dentale sonore /-d-/ n'est guère différent : elle chute avant la nasale

/-dn-/. (-dn- > -n-) et après la nasale /-nd-/. (-nd- > -n-)

Le cas de *sista* semble faire exception : seule la voyelle finale s'ajoute à l'étymon qui se terminait par une syllabe fermée que ne tolère pas la structure syllabique du JC.

De manière générale, trois changements interviennent.

Tableau synthétique 36 : Réduction du groupe consonantique à l'intervocalique en JC

	Anglais		**Jamaïcain**	
Réduplication	/- lr- /	>	/- rr- /	**[- l + r -] > [- r + r -]**
Chute d'une consonne	/- st-/	>	/- s- /	**[- s + C-] > [-s-]**
	/-ft-/	>	/-f-/	**[- f + C-] > [-f-]**
Maintien du /-n-/	/-dn-/	>	/-n-/	**[- d + C-] > [- n -]**
	/-nd-/	>	/-n-/	**[-n + C-] > [- n -]**

Donc à l'intervocalique comme à l'initiale on constate la réduction des groupes consonantiques dans les créoles de la Martinique et de la Jamaïque.

I.C Entre deux monèmes

On a observé, là où deux consonnes se succèdent directement entre deux monèmes en anglais, l'intrusion d'une voyelle entre ces deux termes en JC :

JC Bans a more man « Lots more men »

Analysée comme une voyelle proclitique, elle fonctionne comme le préfixe prépositionnel d'une construction indirecte. Il peut arriver qu'un groupe consonantique s'entende dans le discours entre deux monèmes. Il est réduit par la chute de la consonne finale /-t# / :

JC mekjes « make haste » JC /-kjes-/ < /-khejst-/ Angl.

Ce changement phonétique lié à la structure syllabique s'accompagne d'une métathèse :

JC /-je-/ < /-ej-/ Angl.

Lors de la réduction du groupe consonantique on peut observer un phénomène d'harmonie vocalique en /i/ dans le lexème jamaïcain ainsi obtenu (i + i).

I.D A la finale

En position finale, les groupes consonantiques sont réduits de diverses manières.

Le plus souvent la réduction s'opère par la chute d'une consonne du groupe dans les deux créoles, martiniquais et jamaïcain : presque toujours la dernière.

I.D.1

Tableau 37 : Chute d'une consonne du groupe consonantique à la finale - JC & CM

CM		Frçs		JC		Angl.		
/vɑ̃t/	<	/vɑ̃tʁ/	« ventre »	fin	<	find		
/zɔ̃g/	<	/ɔ̃gl/	« ongle »	kam	<	camp	fos	< first
/sik/	<	/sykʁ/	« sucre »	san	<	sand	han	< hand
/ʏis/	<	/ʁisk/	« risque »	kris	<	crips	las	< last
/ʃãm/	<	/ʃɑ̃bʁ/	« chambre »	bag	<	bagged	sef	< self
/tʏub/	<	/tʁubl/	« trouble »	wom	<	worm	hep	< help
/kap/	<	/kapʁ/	« câpre »	kalek	<	collect		
/zapɔt/	<	/apɔtʁ/	« apôtre »	baptis	<	baptist		
/lapɔt/	<	/pɔʁt/	« porte »	fif	<	fifth		
/vɛt/	<	/vɛʁt/	« verte »	saaf	<	soft		

On peut noter qu'en Jamaïque ou en Martinique, **c'est la vibrante "r" qui tombe** lors de la réduction du groupe consonantique **quelle que soit sa position**.

Avant la consonne : CM / vɛt/ < /vɛʁt/ JC haas < horse

Après la consonne : CM /vãt/ < /vɑ̃tʁ/

Quand la réduction du groupe consonantique ne concerne pas la dernière consonne, elle se porte sur la pénultième :

	CM				**JC**
1	/ʃãm/	<	/ʃɑ̃bʁ/	« chambre »	fos < first
	/vɛt/	<	/vɛʁt/	« verte »	wom < worm

Dans tous ces exemples on observe la chute de la vibrante issue de l'étymon français (verte / chambre) ou anglais (worm). On peut noter que cette réduction entraine également la chute de l'occlusive /-b#/ de « chambre » qui aurait pu poser deux problèmes en CM avec une syllabe fermée à la finale par un groupe consonantique /-mb#/.

	JC	**Angl**.
2	sef	< self
	hep	< help

La chute de la consonne pénultième se porte sur la liquide /-l-/: elle facilite l'articulation selon la **loi du moindre effort** des changements phonétiques. Cette réduction ne perturbe pas la compréhension du message et rend la structure syllabique conforme à celle du jamaïcain.

	JC		**Angl**.
3	saaf	<	soft
	kris	<	crips

Comme précédemment, la chute de la pénultième reste liée à la loi du moindre effort car

l'articulation de la fricative labiodentale /-f-/ seule devient plus aisée que celle de l'occlusive /-t-/ précédée de ce phonème.

Donc : /-ft #/ > /-f #/ (saaf).

De même la spirante dorso-vélaire /-s #/ se prononce plus facilement seule que précédée de l'occlusive bilabiale /-p #/.

Donc : /-ps #/ > /-s #/ (kris)

En jamaïcain, d'autres phénomènes interviennent lors de la chute d'une consonne du groupe final :

I.D.1.1

Tableau 38 : JC-Allongement vocalique

JC		Angl.
saaf	<	soft
taas	<	task
haas	<	horse
kyaad	<	card
kaan	<	corn
yaad	<	yard
kyaan	<	can't

Le groupe consonantique réduit par la chute d'une consonne provoque l'allongement de la voyelle qui le précède.

I.D.1.2 Diphtongue & métathèse

De façon similaire, la diphtongue précédant le groupe consonantique en anglais subit souvent une métathèse.

Tableau 39 : Diphtongue & Métathèse en JC

JC		Angl.	
uol	<	ould	"old"
cuol	<	kould	"cold"
rakatuon	<	rokstoun	"rockstone"
guodi	<	guəd	"gourd"
kyar, kye	<	'kæri	"carry"
uona	<	oun	"own"

Cinq exemples sur six comportent une métathèse : /-ou- / > /-uo-/. Moins évidente, la diphtongue anglaise /-æ-/ du cinquième exemple s'inverse également : /-ɛj-/ > /-je-/ > /-ja-/.

I.D.1.3

Tableau 40 : Assourdissement de la consonne finale

JC	twef	<	twelve	**Angl**

Comme dans les exemples comportant la vibrante « r » (horse, card, corn), la chute frappe l'avant dernière consonne du groupe consonantique final. La chute de la liquide « l » provoque également le changement de la fricative qui la suivait : la fricative sonore /v/ en position finale s'assourdit et laisse place à son homologue sourde /f/ qui lui correspond sur le plan phonétique.

I.D.2 Introduction d'une voyelle épenthétique

L'introduction d'une voyelle épenthétique provoque la dislocation du groupe consonantique qui disparaît en tant que tel à l'initiale comme à la finale.

Tableau 41 : Voyelle épenthétique

JC	wor**o**m	<	worm	**Angl.**
	fer**i**n	<	fern »	

L'harmonie vocalique intervient dans le choix de la voyelle épenthétique :

dans le lexème jamaïcain *worom,* le second /-o- / qui disloque le groupe consonantique a été reproduit par métaphonie à partir de l'étymon *worm*.

Remarque : La syllabe supplémentaire ainsi rajoutée n'est jamais accentuée.

I.D.3 Substitution à la finale

Voir ci-dessous : Tableau 42.

Tableau 42 : Substitution à la finale

JC	apu	<	apple	**Angl**
	tabu	<	table	
	taki	<	talk	
	Substitution			
	/-u#/	<	/pl#/	
	/-u#/	<	/-bl#/	
	/-i#/	<	/-lk#/	

Une voyelle se substitue, dans certains cas, à la dernière consonne du groupe consonantique final.

Cas particulier, un jamaïcanisme : JC wasi- wasi < wasp Angl.

Une réduplication s'ajoute à la substitution de la voyelle qui remplace le groupe consonantique final. Il est possible d'en conclure que :

Les groupes consonantiques sont réduits de manières diverses et variées en jamaïcain et en martiniquais quelles que soient leurs positions à l'intérieur des lexèmes.

I.D.4 Maintien de certains groupes et métathèses

Cependant, en martiniquais de rares exceptions ont été signalées à la finale :

Tableau 43 : Groupe consonantique final en CM

CM+ [- **lt** #]	/filt/	<	/ filtʁ/	« filtre »
	/kilt/	<	/ kylt/	"culte"
[**-ks** #]	/ taks/	<	/taks/	"taxe"
	/fiks/	<	/fiks/	"fixe"

Si le /s/ se maintient exceptionnellement après l'occlusive formant ainsi un groupe consonantique à la finale, l'inverse ne peut se constater : de tels groupes donnent lieu à des **métathèses** en créole.

Tableau 44 : Métathèse finale en JC

Angl.		JC
crisp	>	**crips**
ask	>	aks
husk	>	huks
shortage	>	shotrage

Métathèse: [- C_1 + C_2#] > [- C_2 + C_1#]

Ex: [- SC#] > [- CS#]

Remarque: Tout laisse à penser que de tels groupes consonantiques subiront des changements phonétiques pour se conformer à la structure syllabique du JC d'autant plus que le monème *crips* sera remodelé:

JC kris < crips Angl.

CM /flim/ < film Frçs

Cette métathèse n'est pas systématique en CM : la plupart des locuteurs ayant tendance à supprimer le /l/ avant une consonne nasale, surtout en contexte défini :

CM [fimla] « le film » *[flimla] étant quasi-imprononçable.

Selon la **« loi du moindre effort »**, la chute de la consonne liquide /l/ s'opère sans que la compréhension du message en soit affectée. La convergence des deux facteurs, liés à la réduction des groupes consonantiques et à cette « loi du moindre effort », rendent la chute de la liquide inéluctable.

I.E Conclusion : restructuration syllabique

La réduction des groupes consonantiques, quasi-systématique en créole jamaïcain et en créole martiniquais, se présente de façon similaire mais pas identique quelle que soit sa position : initiale, médiane ou finale.

Du point de vue de VALDMAN les lexiques issus des langues européennes intégrés dans les langues créoles ne sont **pas simplifiés** comme on le disait auparavant, mais remodelés : **différemment structurés**. Il se réfère à un idiolecte de l'Ouest du Cameroun: le « wés cos », où le même type de réductions a été observé sur les groupes consonantiques issus du lexique à base lexicale anglaise à la finale :

Wés Cos sitik < stick Anglais

simol < small

Mervyn C. ALLEYNE (1980: 45) dégage cinq règles concernant les changements phonétiques relatifs à la structure syllabique des langues Afro-Américaines.

Tableau 45 : Structure syllabique & Changements phonétiques

	English		Afro-American	
-	#CCC-	>	CC-	all dialects
-	#CC-	>	CVC-	all dialects
-	#[s + t, k, p]	>	[t, k, p]	JA, KR
-	[-l-]	>	[-r-]	
-	#C+V+liquid	>	C+liquid-	SR, JA, KR
			C+V-	SM, ND

ALLEYNE (1980 : 45)

Parmi les cinq règles d'ALLEYNE la quatrième et la deuxième partie de la cinquième ne s'appliquent ni au JC, ni au CM. Quatre d'entre elles concernent le jamaïcain (la première, la seconde, la troisième et la cinquième) et seules les deux premières, le martiniquais.

A l'initiale, dans toutes les langues afro-américaines les successions de trois consonnes se voient réduites par la suppression d'un élément du groupe consonantique ou par l'insertion d'une voyelle épenthétique qui disloque le groupe de deux éléments.

En jamaïcain comme en krio, si le groupe consonantique initial commence par un /#s-/ devant l'occlusive /#t-/, /#k-/ ou /#p-/, on observe la chute de la sifflante.

De plus, en JC, comme en krio et en sranan, on constate la chute de la liquide finale d'une syllabe fermée comportant une consonne initiale.

A propos de cette sorte de **restructuration syllabique**, ALLEYNE pense que dans le fond tous les dialectes afro-américains ont, en général, à divers degrés, des étymons issus des langues comme l'anglais qui comportent des syllabes fermées mais qui apparaissent avec des syllabes ouvertes à la fin dans les langues afro-américaines.

(Un procédé plus rare consiste à ajouter une voyelle paragogique à la finale du lexème :

Afro- Américain luku « look »)

D'autres linguistes, TURNER (1949), BICKERTON (1972) considèrent également que cette restructuration syllabique est d'origine africaine.

II Structure syllabique des langues créoles

Lors de l'adoption du lexique français en créole martiniquais ou du lexique anglais en créole jamaïcain, on relève également des changements phonétiques qui semblent également concerner la structure syllabique des lexèmes.

II.A Syllabe initiale

II.A.1

Tableau 46 : Chute de la voyelle initiale en JC & CM

	Français		Martiniquais	Anglais		Jamaïcain
« oublier »	/ublije/	>	/blije/	alone	>	lone
"arriver"	/aʁive/	>	/ʁive /	upon	>	pon
"enjamber	/ãʒãbe/	>	/ ʒãbe/	enough	>	nuff
"envoyer"	/ãvwaje/	>	/ vweje/	assurance	>	shorance
"entendre"	/ãtãdʁ/	>	/tãŋ/	away	>	weh
"américain"	/ameʁikɛ̃/	>	/meʏitʃɛ̃ /	about	>	bout
"affaisser"	/afese/	>	/fese/	along	>	long

En créole on observe une tendance au bisyllabisme qui s'ajoute au rejet de la voyelle initiale.

Dans tous ces exemples on observe la chute de la voyelle initiale et du /#a -/ dans cette dernière série : ce changement phonétique permet d'adapter les étymons français du CBLF à la structure syllabique des langues créoles. Il n'est pas exclu que les monèmes comportant encore trois syllabes après ce changement n'évoluent ultérieurement.

II.A.2 Agglutination & Consonne prosthétique

En créole martiniquais, si la **voyelle initiale** ne subit pas de chute, elle se voit adjoindre une **consonne prosthétique** issue d'une liaison en Français:

Tableau 47 : Consonne prosthétique & Agglutination en CM

Martiniquais		Français		Liaison	
/nɔ̃m/	<	/ɔm/	« homme »	- / œ̃nɔm/	« un homme »
/zãmi/	<	/ami/	« ami »	- / lezami /	« les amis »
/zo/	<	/ɔs /	« os »	- / lezo /	« les os »
/ze/	<	/œf/	« œuf »	- / lezø /	« les œufs »
/zje/	<	/œj/	« œil »	- / lezjø/	« les yeux »
/zepɛ̃ŋ/	<	/epɛ̃gl/	« épingle »	- /lezepɛ̃gl/	« les épingles »
/dlo/	<	/o/	« eau »	- /dəlo/	« de l'eau »
/lɛ/	<	/œʁ/	« heure »	- /lœʁ/	« l'heure »
/lekɔl/	<	/ekɔl/	« école »	- /lekɔl/	« l'école »
/lɛ̃po/	<	/ɛ̃po/	« impot »	- /lɛ̃po/	« l'impot »

La consonne prosthétique vient la plupart du temps d'une liaison avec une forme du monème au pluriel /zo/, moins souvent d'un déterminant indéfini /nɔ̃m/, défini /lɛ̃po/ ou d'un partitif /dlo/. Quelle que soit la consonne qui s'ajoute à l'initiale, sa fonction consiste à modifier la syllabe initiale du lexème pour la rendre conforme à la structure syllabique des langues créoles par **agglutination**.

Voir ci-dessous : Tableau 48.

Tableau 48 : CM Agglutination du déterminant défini de l'étymon /#l-/

CM			Défini + Nom :	Frçs	CM
/legliz/	« église »	<	« l'église »	/legliz/	/legliz la/
/loto/	« auto »	<	« l'auto »	/loto/	/loto a/
/labe/	« abbé »	<	« l'abbé »	/labe/	/labe a/
/lopital/	« hôpital »	<	« l'hôpital »	/lopital/	/lopital la/
/lizin/	« usine »	<	« l'usine »	/lyziŋ/	/lizin la/
/lapli/	« pluie »	<	« la pluie »	/laplɥi/	/lapli a/
/lasid/	« acide »	<	« l'acide »	/lasid /	/lasid la/
/laksɑ̃/	« accent »	<	« l'accent »	/laksɑ̃/	/laksɑ̃ ɑ̃/

Tableau 49 : Agglutination de la consonne de liaison du pluriel de l'étymon /#z-/

CM			Pluriel + Nom :	Frçs		CM
/zɛlwɔ̃/	« aileron »	<	« les ailerons »	/lezɛlʁɔ̃/	-	/sezɛlwɔ̃ ɑ̃/
/zakasja /	« acacia »	<	« les acacias »	/lezakasja/	-	/sezakasja a /
/ zafɛ/	« affaire »	<	« les affaires »	/lezafɛʁ/	-	/sezafɛ a/
/zesɛl /	« aisselle »	<	« les aisselles »	/lezesɛl /	-	/sezesɛl la/
/zamɑ̃ŋ/	« amande »	<	« les amandes »	/lezamɑ̃d /	-	/sezamɑ̃ŋ lɑ/

Tableau 50 : Agglutination de la consonne de liaison de l'indéfini /#n- /

CM			Indéfini + Nom :	Frçs	CM
/nɑ̃m /	« âme »	<	« une âme »	/ynam/	= / ɑ̃nam /
/nɔ̃m/	« homme »	<	« un homme »	/œ̃nɔm/	= / ɑ̃nɔ̃m/

L'agglutination du /#l-/ et du /#z-/ semblent plus courantes que /#n-/ ou /#dl-/ (eau).

II.B Nombre de syllabes

II.B.1 Chute de la syllabe initiale

Par la chute de la syllabe initiale, les **lexèmes trisyllabiques** se voient souvent réduits à deux syllabes.

Tableau 51 : Structure bisyllabique en JC & CM

CM		Frçs	JC		Angl.
/gade/	<	/ʁəgaʁde/ « regarder »	fence	<	defence
/gãme/	<	/elegɑ̃/ « élégant »	gesta	<	digester
/ʒɔdi/	<	/oʒuʁdɥi/ «aujourd'hui »	flecta	<	reflector

L'aphérèse réduit de tels lexèmes à un bisyllabisme conforme à la structure des créoles.

II.B.2 Syllabe prosthétique

Des **lexèmes monosyllabiques** se voient adjoindre une **syllabe prosthétique** par agglutination en créole martiniquais ; par l'adjonction d'une voyelle issue de la finale de l'étymon, souvent déterminée par un phénomène d'harmonie vocalique en créole jamaïcain.

Tableau 52 : CM : Syllabe prosthétique

	CM		Frçs		CM
« lune »	/laliŋ/	<	/lyŋ/ + déf.	« la + lune » :	/laliŋ la/
« mer »	/lãmɛ/	<	/mɛʁ/ + déf.	« la mer » :	/lãmɛ a/
« guerre »	/ladʒɛ/	<	/gɛʁ/ + déf.	« la guerre » :	/ladʒɛ a/
« pluie »	/lapli/	<	/plɥi/ + déf.	« la pluie » :	/lapli a/
« nuit »	/lãnwit/	<	/nɥi/ + déf.	« la nuit » :	/lãnwit la/

Une syllabe prosthétique s'ajoute à l'étymon monosyllabique en CM à l'initiale par agglutination d'une syllabe issue du déterminant défini de l'étymon français qui donne au monème une structure bisyllabique.

II.B.3 Agglutination

S'il faut trouver une origine aux phénomènes d'agglutination qui ont été relevés lors de l'adoption de lexèmes français en martiniquais, ou de lexèmes anglais en jamaïcain, il peut être lié au fait que ce phénomène n'est pas rare dans les langues de l'Afrique de l'Ouest.

Selon PARKVALL (2000) en Haute Guinée dans de nombreuses langues kwa (akpose et fante) et delto-benuic (edo).

L'agglutination fonctionne dans tous les CBLF : on décèle une influence substratique à l'œuvre dans ce changement phonétique relatif à la structure syllabique qui privilégie la syllabe ouverte [CV] comme dans la plupart des créoles de l'Atlantique. A l'initiale des lexèmes commençant par une voyelle s'ajoute souvent une consonne prosthétique.

Ce schéma syllabique [CV] prédomine en Basse-Guinée. En wolof et mandinka, 90% des verbes et des noms présentent cette structure syllabique.

II.B.4 Bisyllabisme

Le bisyllabisme s'obtient aussi par l'adjonction d'une syllabe finale en JC.

Tableau 53 : Paragogue en JC

JC		Angl.
rata	<	rat
tranga	<	strong

En JC, une voyelle finale s'ajoute au monosyllabe pour que le monème devienne bisyllabique conformément à la structure des langues afro-américaines.

La chute du /#s-/ initial réduit le groupe consonantique /#str-/ > /#tr-/ qui entraine l'ouverture de la voyelle /-o-/ > /-a-/. Et l'harmonie vocalique impose le choix de la voyelle ajoutée : le /a/ de *rat* entraine l'ajout d'un /-a#/ à la finale.

De la même manière une voyelle s'ajoute à la finale de certains morphèmes monosyllabiques évitant ainsi qu'ils ne se terminent par une syllabe fermée en particulier pour réduire un groupe consonantique.

Réduction & Paragogue en JC

Tableau 54 : JC- Réduction paragogique du groupe consonantique

Paragogue				
Angl. must	>	mos	>	mosa **JC**
like	>	laik	>	laka

JC uno mosa en ron "You must have run"

him en tuu waiz fi go du sinting laka dat "He is too wise to do a thing like that"

Le monème à syllabe fermée *must* ou *like* -CVC- ne répond pas au schéma syllabique à syllabe ouverte des langues créoles. L'ajout d'une **voyelle paragogique** à la finale change la structure syllabique.

Tableau 55 : Structures syllabiques comparées JC - Angl

Jamaïcain mosa / laka	<	must / like **Anglais**
[-CVCV#]		**[-CVC#]**

La syllable restructurée s'intègre alors au schéma syllabique privilégié par les créoles.

Le syllabisme des étymons anglais subit des changements qui les rendent conformes à la structure syllabique du jamaïcain. B.L. BAILEY (1966) a décrit les restructurations de certains monèmes, que M-C. HAZAEL-MASSIEUX (1996) définit comme des « mots-outils », tels que les prépositions ou les modalités déontiques en jamaïcain:

II.B.4.1 Structure syllabique des mots-outils

JC a < at Angl.

ina < in

anda < "under"

[VCV #] < [VC#]

Le premier exemple présente la réduction d'une syllabe fermée par la chute de la consonne finale *at* > *a*. Le dernier exemple procède du même changement concernant la consonne finale :

Angl. « - er » > - a# JC.

Cependant, à cette réduction s'ajoute à deux reprises l'ouverture vocalique:

Angl. [ʌndə] > [anda] JC

Ouverture vocalique: /#ʌ-/ > /#a-/

/-ə #/ > /-a#/

A la syllabe fermée du deuxième exemple (in) s'ajoute une voyelle finale qui intègre le syllabisme du terme à celui du Jamaïcain. JC ina « in » Angl.

Ce type de changement phonétique s'avère systématique pour l'ensemble des déontiques.

II.B.4.2 Structure syllabique des déontiques :

Considérés comme une première série, chaque indice modal jamaïcain de l'ensemble ci-dessous présente un changement syllabique s'il est comparé à son étymon issu de l'anglais :

JC kuda « could » - shuda « should » - wuda « would »
maita « may, might » - mosa « must » - wi « will »

Les syllabes fermées à la fin des étymons anglais se changent en syllabes ouvertes après l'agglutination d'une voyelle à la finale et par la chute de la consonne finale de *will*.

Tableau 56 : JC- Structures syllabiques des déontiques

	Jamaïcain		**Anglais**	
CVCV	kuda	-	kud	CVC
	ʃuda	-	ʃud	
	wuda	-	wud	
CVCV	mosa	-	mʌ s t	CVCC
CVCCV	majta	-	mej / majt	CVC / CVCC
CV	wi	-	wil	CVC
Syllabe ouverte		-	**Syllabe fermée**	

On peut en déduire que les déontiques intégrés au JC se terminent systématiquement par une voyelle. Contrairement à leurs étymons anglais à syllabe fermée - [-CVC-], les déontiques en jamaïcain, qu'ils soient bisyllabiques ou monosyllabique, présentent tous une structure à syllabe ouverte (-CV- ou -CVCV-). De plus, le groupe consonantique final éventuel de

l'anglais (must) a été réduit par l'ajout d'une voyelle. Tout ceci implique une série de changements phonétiques qui a rendu ces monèmes conformes au schéma syllabique de cette langue créole lors de l'intégration de nouveaux éléments lexicaux.

Ce changement phonétique survient probablement par analogie avec une langue ouest-africaine twi qui fait partie du substrat jamaïcain, d'après CASSIDY et le PAGE (1967)

II.C CONCLUSION : Structure syllabique commune en JC & CM

Une structure est imposée par la réduction des groupes consonantiques quelles que soient leurs positions : initiale, intervocalique ou finale, de façon quasi systématique.

Ces changements révèlent une restructuration similaire en JC et CM.

Tableau 57 : Restructuration syllabique en JC & CM

- **Chute de la voyelle initiale** de tout étymon européen trisyllabique
- **Réduction de trois à deux syllabes** de tout monème trisyllabique
- **Addition d'une voyelle prosthétique** à tout monosyllabe
Tendance générale au **bisyllabisme à syllabe ouverte : [CVCV#] ou [CV#]**

Commune aux créoles jamaïcain et martiniquais on observe cette structure syllabique dans l'ensemble des langues créoles de part et d'autre de l'Atlantique : dans les langues afro-américaines comme dans de nombreuses langues du substrat africain.

III Structure syllabique & étymons issus d'autres langues que l'anglais en jamaïcain

Les spécialistes du JC reconnaissent que l'étymologie d'une majorité du lexique vient de l'anglais. D'après Robert Le PAGE & Andrée TABOURET-KELLER (1985) de nombreux termes viennent aussi des langues africaines, surtout du Ghana, quelques uns de l'espagnol et du portugais, d'autres des langues amérindiennes via l'espagnol et de rares lexèmes, du chinois, de l'hindi ou du français.

Même en précisant quelques étymologies du lexique jamaïcain, *Acts of identity*, étude de R. Le PAGE & A. TABOURET-KELLER, met en évidence des étymons issus des langues de l'Afrique de

l'Ouest et des langues bantou. L'ensemble des exemples donne une idée de la diversité des origines du lexique jamaïcain dont les langues du substrat africain viennent surtout de l'actuel Ghana.

Malgré les changements phonétiques et sémantiques qui interviennent certains lexèmes gardent leurs formes étymologiques.

III.A Etymons préservés

Tableau 58 : Etymons non-anglais préservés.

JC	taya	<	taya	**Tupi**, **Carib**	« an edible root » (coco)
	beti	<	beti	**Hindi**	« a little girl »
	roti	<	roti	**Hindi**	"a kind of bred"
	bobo	<	bobo	**Spanish**	"a fool"
	palenque	<	palenque	**Amer**. Sp.	" a stockage"
	agidi	<	agidi	**Yoruba**	"a cornmeal pudding"
	kaba-kaba	<	kaba-kaba	**Yoruba**	"rough or roughly-done"
	bateau	<	bateau	**Frçs**	"a rough raft"

Le fait qu'aucun de ces étymons ne comporte de groupe consonantique a dû favoriser la préservation de ces formes étymologiques qui semblent dues à des contacts ponctuels. Par exemple, les rares lexèmes amérindiens viennent de contacts de langues assez brefs entre les européens et les populations d'Amérique qu'ils ont exterminées assez vite.

Si on observe le changement sémantique subi par l'étymon français « bateau » qui prend un sens péjoratif signifiant « radeau grossier » en jamaïcain, on peut se demander si les autres termes ont aussi vu évoluer leurs sémantismes en s'intégrant au système linguistique du jamaïcain.

III.B Changements formels des étymons.

Certaines spécificités phonétiques de la langue-source subissent des changements comme les occlusives prénasalisées monophonématiques (cf. *DDLL,* 1974 : 269) fréquentes dans les langues africaines.

Tableau 59 : Etymons non-anglais restructurés

Ibo	mba	>	himba	"a yam root"	**Jamaïcain**
Kongo	ndingi	>	dingki	**Jamaïcain**	
	ndundu	>	dundus		

La tendance générale de ces changements phonétiques consiste à supprimer ce type de phonèmes prénasalisé dont le caractère distinctif a disparu des langues afro-américaines.

La définition de la **Prénasalisée** renvoie à celle de *monophonématique.*

Monophonématique *Phonol. On entend par ce terme le fait qu'un groupe de sons est considéré fonctionnellement comme un phonème unique.*

Lorsque le test de la commutaton est négatif, c'est-à-dire lorsqu'on peut commuter chacun des éléments du groupe, la fréquence d'occurrence de chaque élément par rapport à la fréquence d'apparition du groupe peut être déterminante. Ceci est le cas pour les prénasalisées de beaucoup de langues africaines, où on peut par exemple commuter les deux éléments du groupe [mb], mais où la fréquence du groupe est nettement plus importante que celle de chacun des éléments isolément [m] et [b]. Nicole MOUTARD *DDLL* (1974 : 219)

En revanche, un processus inverse peut se détecter dans certains termes :

Tableau 60 : Prénasalisation en JC

Portugais	sapato	>	sampata	**Jamaïcain**

Cet exemple montre l'introduction d'un son prénasalisé en jamaïcain qui ne figurait pas dans l'étymon portugais, comme si la prénasalisation des occlusives des langues substrat ressurgissait au cours du processus de créolisation à l'occasion des changements phonétiques qui accompagnent l'intégration des termes issus des langues d'Europe.

III.C Réduction du nombre de syllabes

Les lexèmes espagnols et portugais perdent la troisième, la quatrième ou la cinquième syllabe éventuelle.

Tableau 61 : Réduction du nombre de syllabes

Portugais	pekenino	>	pikney / pikni	**Jamaïcain**
Espagnol	embarcadero	>	barquadier	**Jamaïcain**

III.D Suppression de certains sons

Tableau 62 : Suppression de certains sons

Twi	nãnã̃	>	nana	**Jamaïcain**
	afuw	>	afu	

La nasalité vocalique n'étant pas distinctive en JC, elle ne se maintient qu'en variante libre.

On observe la chute de la semi-voyelle /-w#/ à la finale du lexème qui se termine alors par une syllabe ouverte en créole.

III.E Deux étymons pour un sémantème

L'origine africaine de ce type de changements lié à la structure syllabique des langues créoles est mise en évidence dans l'étude de Ian HANCOCK C (1969).

En effet, HANCOCK compare à l'anglais diverses langues créoles sur les deux rives de l'Océan Atlantique : krio, sranan-(djuka), sramaccan, cameroons, guyanese, jamaicain, gullah.

De même qu'en anglais deux termes, *pig* et *pork* désignent un seul animal à partir des étymons du germanique et du latin, HANCOCK relève parfois deux lexèmes aux étymons africain et européen qui fonctionnent dans ces langues

Verbes :

1-« abuser » > / kɔs / commun à tous les créoles, étymon probablement d'origine africaine.

/ bjuz / en **krio**, **guyanese** & **jamaïcain** , étymon sans doute anglais qui a subi un changement phonétique : suppression de la voyelle initiale /#a-/ en guyanese, en jamaïcain et en gullah, la consonne initiale rend le schéma syllabique conforme à celui des langues créoles, par la chute de la première

syllabe vocalique, le lexème a donc une consonne initiale : Schéma [CVC)

2- « agree » > /gri / dans toutes ces langues : krio, sranan, cameroons, guyana, JC, gullah.

Dans ce cas, la chute de la voyelle initiale s'accompagne de la longueur vocalique qui se porte sur la voyelle finale en JC, en guyanese et en gullah: /gri:/

3- « annoy » > deux formes :

- L'une proche d'un lexème anglais « trouble » qui subit divers changements phonétiques : de / trɔbl / en krio, à / tra´bl / en jamaïcain. En passant par /trobi/ en sranan, /toobi/ en saramaccan, /trobu/ en cameroons qui lui ajoutent une voyelle à la finale pour restructurer ce monème en fonction du schéma syllabique des langues africaines.
- L'autre, /ambo´k/ en cameroons, /ambo´g/ en krio et en JC, probablement issus du même étymon d'origine africaine.

4 – « ask » > /aks / en krio, en cameroons,

/a:ks / en guyanese et en JC où la modification du groupe consonantique par métathèse s'accompagne le changement de la longueur vocalique du /#a:-/ initial : /a / bref > /a: / long. De plus, en jamaïcain l'aspirée /#h-/ se place devant la voyelle initiale pour recréer le schéma syllabique des créoles qui ne tolère guère de voyelle à l'initiale.

III.F CONCLUSION : Restructuration syllabique commune aux langues créoles

L'ensemble de ces changements phonétiques révèlent une **structure syllabique** à **syllabe ouverte** dans ces nombreuses langues créoles et une tendance générale au **bisyllabisme :**

[CVCV#] ou [CV#]

Commune aux créoles jamaïcain et martiniquais on observe cette structure syllabique dans l'ensemble des langues créoles de part et d'autre de l'Atlantique : dans les langues créoles du continent américain et de la côte ouest africaine comme dans de nombreuses langues du substrat africain qui ont adopté des termes européens.

Selon ALLEYNE (1980), BICKERTON (1972), TURNER (1949) et de nombreux linguistes contemporains, elle a une origine africaine.

Comme le système verbal, les indices de personnes, un certain type de passif et les verbes sériels, **cette structure syllabique constitue un des traits distinctifs d'une nouvelle famille de langues « afro-américaines », selon ALLEYNE (1980) .**

PARTIE II : LA GRAPHIE

Référence : Claire BLANCHE-BENVENISTE & André CHERVEL (1969)

_____ DE L'ORAL A L'ECRIT_____

CHAPITRE 4 : GRAPHIES COMPAREES

La problématique relative à la graphie se fonde d'une part sur le statut du créole.

D'autre part, *« L'expérience prouve, (..), que ceux qui essaient d'écrire le créole,(...) sont déjà alphabétisés dans une langue donnée: qu'il s'agisse de l'anglais pour les créolophones de Sainte Lucie, Dominique, Trinidad ou du français pour les créolophones de Guadeloupe, de la Guyane ou de la Martinique, l'attitude la plus spontanée – et partant, la plus courante chez ces locuteurs consiste à utiliser, pour le créole, les éléments (signes et associations de signes) auxquels leur langue écrite les a habitués. Ainsi, pour noter /* ʃive*/ correspondant au français « cheveu », un francophone aura tendance à écrire « chivé », avec « ch » et avec « é » (e + accent aigu) ; par contre, un anglophone écrira plus volontiers « shive », avec « sh » et sans accent sur le « e ». »* BERNABE (1983: 305)

I Graphies de type étymologique

I.A En créole martiniquais : Gilbert GRATIANT

Un des premiers volumes publiés en créole à la Martinique est un recueil de fable de Gilbert GRATIANT (1976).

Il fait une présentation intéressante du créole dans l'« Avant propos » de *Fab' Compè Zicaque* où il résume toutes les contradictions qui animeront polémiques et débats à propos du créole. Dans ses «Remarques sur la graphie» il s'oppose vigoureusement à toute transcription phonétique:

« Rejetons d'abord, sans discussion, comme éminemment barbare et propre à violer le « créole » lui-même autant que le « français » sa mère, la solution ailleurs parfois adoptée qui consisterait à utiliser tout simplement les signes de l'Alphabet Phonétique International. Le caractère même de la langue en serait trahi outre que cet alphabet ne comporte pas dans ses signes tous ceux qui seraient propres à rendre fidèlement tous les sons du créole. » GRATIANT (1976 : 26)

Déterminé à réaliser ce projet en créant une nouvelle graphie, il va puiser dans l'orthographe française mots et graphèmes. Il convient donc de cerner la complexité de l'orthographe française pour juger ces aménagements ainsi que sa pertinence supposée pour écrire le créole martiniquais.

Envisager d'adopter une graphie dite étymologisante pour écrire le créole amène à s'interroger sur l'orthographe française car une double hybridité de l'orthographe a été mise en évidence dans la « Communication orale et graphique» d'Emilio ALARCOS-LLORACH :

« L'esprit conservateur et l'étymologie sont en quelque sorte un même phénomène en ce qui concerne leur influence sur les orthographes; l'écart apparaît dans leurs intentions : le premier aspire à maintenir une situation archaïque, quitte à surseoir à l'analyse de la séquence phonique; la deuxième est la recherche consciente de la filiation traditionnelle. D'une façon ou d'une autre, la relation directe à l'aspect phonique que présuppose l'écriture alphabétique disparaît, et une relation artificieuse s'établit entre ce que l'on écrit et ce que l'on dit (...) » ALARCOS-LLORACH (1968: 552)
Conservatisme et étymologisme ont alourdi l'orthographe contemporaine du français qui montre une inadéquation généralisée entre les graphèmes et les phonèmes.

I.A.1 Complexité de l'orthographe française

A la polyvalence des graphèmes s'ajoute la polygraphie des phonèmes.

Polygraphie des phonèmes :

Frçs /o/ « au » aucun
« aux » les taux
« eau » beau
« eaux » les peaux
« ot » mot
« ots » les lots
« op » trop
« aulx » des aulx
« aud » penaud
« aut » défaut
« auts » des défauts

Polyvalence des graphèmes :

Frçs « s » /z/ rose
/s/ sou

Aux graphèmes simples s'ajoutent des graphèmes complexes.

Graphème simple :
« k » /k/ képi

Graphème complexe :
« qu » /k/ qui

Certains graphèmes en fonction diacritique ne comportent pas de référence phonique.

/sɑ̃ / sang, sent, cent, sans

D'autres interviennent en signes homographes :

Frçs (le) couvent / kuvɑ̃/

(elles) couvent / kuv/

Cette complexité de *l'orthographe* se trouve résumée dans un tableau synthétique sur « Les valeurs des graphèmes » de Claire BLANCHE-BENVENISTE et André CHERVEL (1969 : 134)

Transcription: Alphabet Phonétique International (A.P.I.) .

Tableau 63 : « Les valeurs des graphèmes » de l'orthographe française

	Base	Ph	Position	Ph	Auxiliaire	Digramme	Zéro
A	art	/a /			américain gain	au /o /, ai /e /, /ɛ / an-am /ɑ̃/, ay /ei/	pain /pɛ̃ /
B	bar	/b /					plomb /plɔ̃ /
C	car	/k /	cire	/s /	exciter	ch /ʃ /	banc /bɑ̃/
D	dur	/d /			pied		fond /fɔ̃ /
E	belette	/ə /	complet manger	/ɛ / /e /	grise douceâtre, geai, étaient	eu/Ø /, ei /e / en-em /ɑ̃/, œ /e / (ey)	boulevard /bulvaʁ / sole /sɔl /, beau /bo /
F	fer	/f /			clef		bœufs /bØ /
G	gare	/g /	gel	/ʒ /		gn /nj / - /ɲ /	poing /pwɛ̃ / vingt /vɛ̃ /
H	hibou	/h /			chiromancie ghetto, ébahi	ch /ʃ /,ph /f /, (sh)	homme /ɔm /
I	île	/i /	Pied	/j /		ai /e -ɛ /, ei /e / in-im /ɛ̃ /, il-ill /j /, oi /wa /	oignon /onjɔ̃/
J	joli	/ʒ /					
K	képi	/k /					tock /stok/
L	lit	/l /				ill-il /j /	fils /fis /

M	mère	/m /				am-em /ɑ̃/, im-ym /ɛ̃ /, om /ɔ̃ /, um / -œ̃/,	automne /otɔn / damner /dane /
N	nu	/n /				an-en /ɑ̃/, in-yn /ɛ̃ / on –om /ɔ̃ /, ou /u /	manne /man/
O	or	/o /	poêle	/w /	cœur	œ /e /, oi /wa / on-om /ɔ̃ /, ou /u /	taon /tɔ̃ /
P	port	/p /				ph /f /	champ /ʃɑ̃ /
Q	cinq	/k /				qu /k /	cinq mille /sɛ̃mil /
R	roi	/r /			aimer		gars, beurre
S	sage	/s /	vase	/z /	les	sh /ʃ /	jeunes /ʒœn/
T	tare	/t /	action	/s /	complet		port /pɔʁ/
U	usine	/y /	aquatique	/w /	cueillir guêpier	au /o /, eu /Ø / ou /u /, un - um /œ̃ /	fatiguant /fatigɑ̃ /
V	vase	/v /					
W	wagon	/v /					
X	axe	/ks/	exemple six deuxième	/gz / /s / /z /			deux /dØ /
Y	lys	/i /	cobaye	/j /		yn-ym /ɛ̃ /, ay /ei /,(ey)	
Z	zèbre	/z /			nez		raz

Dès son aperçu de « Grammaire et Conventions », on peut relever une certaine complexité dans la graphie créole établie à partir de l'orthographe française par Gilbert GRATIANT.

I.A.1.2 Grammaire & Conventions de GRATIANT (1976 : 26)

« 3. GRAMMAIRE

Les diverses marques du pluriel sont facultatives et ne se font pas sentir dans la prononciation. Le genre féminin ou masculin n'entraîne pas de marque orthographique propre. Les adjectifs sont invariables.

- « Que cette femme est vigoureuse ! » se dira : *« Foutt fan-m-ta-la fö ! »* (avec un « o » terminal ouvert, voir ci-dessous).

- « Ces hommes l'emportent en beauté », sera traduit par : *« Cé nhon-m-la bel passé toutt. »*

4. CONVENTIONS

Le son ouvert de la diphtongue *« eu »*, comme dans le français *« peur »* n'existe pas en français si la diphtongue n'est pas suivie de la consonne « r » ou de la consonne « l ». Mais en créole ce son existe en finale sans « r ». Exemples : *« Moin peù »,* qui veut dire : *« J'ai peur. »* Par contre : *« Man peu* (ou) *Moin peu »,* avec un son fermé, veut dire : « Je puis, (ou) Je peux. »

Il en va de même pour le son de l' « o » ouvert, comme dans « mort ». Ce son n'existe pas en finale en français, c'est-à-dire non suivi d'un « r » ou d'un « l », alors qu'en créole cette finale existe.

Ainsi on dira : « Cela luit comme si c'était en or. » En créole « *»Bagaille ta-la ka cléré con si ça té en nö. »* Ou encore : *« Yo mö. »* (Ils sont morts) ou enfin : « Il n'est pas plus fort que son frère. » - *« I pa plu fö passé frè-ï. »*

Je suggère donc que l'on admette la convention suivante, les signes typographiques français ne permettant pas de marquer ni le son de l'-« eu » ouvert final, ni celui de l'-« o » ouvert final : qu'on rende le premier par « eù » et le second par « ö », l'-« ù », avec accent grave, d'une part et le tréma d'autre part figurant régulièrement dans l'arsenal typographique de l'imprimerie française. »

I.A.1.3 Analyse de la graphie étymologisante de GRATIANT

I.A.1.3.1 Inadéquation graphie - phonie

pluss /plis/ « plus »

moinss /mwɛ̃s/ « moins »

plu /pli / « plus »

I.A.1.3.2 Bivalence du tréma

Ce diacritique a deux fonctions

1 Marque l'ouverture vocalique sur le -ö-

ex : fö /fɔ / « fort »

mö /mɔ/ « mort »

2 Il distingue la semi-voyelle /j/ de la voyelle /i/ :

ex : « frè-ï » /frɛj/ « son frère»

I.A.1.3.3 Polygraphie de l'ouverture vocalique

Divers indices marquent l'ouverture vocalique :

1 Un tréma sur le -ö- ~ -o- = / ɔ/ ~ /o/

ouvert ~ fermé

2 Un accent sur le : -eu- ~ -eù- = /e / ~ /ɛ /

Ex : Man peu /mɑ̃pe/ ~ /mwɛ̃pɛ / Moin peù

«je peux » ~ « j'ai peur »

Un accent (grave opposé à un accent aigu) sur le : -è- ~ -é- = /ɛ /~/e /

ex : é /e/ dans cléré /kleʏe / « luire »

è /ɛ / dans frè-ï /fʏɛj / « son frère »

I.A.1.3.4 Polygraphie d'un phonème

/ ɑ̃ / ex: -an- dans: fan-m /fɑ̃m / « femme »

-en- dans: sen-m /sɑ̃m / « sembler »

I.A.1.3.5 Un emploi outrancier du trait d'union

ex : fan-m-ta-la /fɑ̃mtala/ « « cette femme »

Ce diacritique relie trop souvent des éléments hétéroclites et rend l'écriture illisible.

I.A.1.3.6 Emploi diacritique du graphème « h »

Graphème «muet» non justifié :

ex : nhon-m /nɔ̃m / « homme »

I.A.1.3.7 Des redoublements de consonnes aléatoires

ex : Foutt /fut/ « comme » (exclamatif)

toutt /tut/ « tout / tous »

Fab' Compè Zicaque, Gilbert GRATIANT (1976 : 57)

Extrait : « Hiè épi dumain »

Dépi nan-ni nan-nan pou fait an min-m voyage.
An-nou troqué !
Ba-nou biscuit soldat
Nou ké ba zott coulirou,
Si matlots ka aidé yon-n lott,
Pa pluss pa moinss !
Man vau-ou ou vau moin.
Pa ni maitt, mé ni can-marade
Pou an min-m travail, pou an seul la vie !
Si cé pa ça, lagghié-nou !
Oh ! Madiana jou-a ka rouvè, lagghié-nou !
La tè pa loin, nou ké maché assou-ï.

Si san pièce messe basse et san menti
Cé moune-la lott bö lan mè
Bon zan-mi-nou,
Préte nou arrangé zaffai-nou ! GRATIANT (1976 : 57)

Traduction : GRATIANT (1976 : 56)

Depuis siècles et pour un même voyage.

Faisons un troc :

Donnez-nous du biscuit de bord

Et nous vous cèderons des coulirous*

Ni plus ni moins,

Si les matelots doivent s'entraider.

Je te vaux, tu me vaux.

Point de maître ! Des camarades !

Pour un seul travail, pour une même vie.

S'il n'en est pas ainsi,

Lâchez-nous.

Ohé du bateau ! Le jour se lève ! Lâchez-nous !

La terre est toute proche, nous marcherons sur la terre.

Si nous sommes vraiment bons amis, gens d'au-delà des mers,

Sans détours ni faux-semblants arrangeons donc nos affaires.

GRATIANT (1976 : 56)

Dans cet extrait, une trentaine de mots sont écrits à la manière de l'orthographe française :

voyage - troqué – biscuit- soldat- aidé -seul- la vie- loin - pièce –messe -basse--menti- prété- arrangé- travail- la geole- la fête- empile- bagage- vaillant- aidé- fait- en bas.

Quelques accents circonflexes ont été omis.

Des éléments contraires au principe phonologique peuvent être relevés.

I.A.1.4.1 Inadéquation entre la graphie et la phonie :

ex : /sɛl/ seul

/blije/ oublié

/fɛt / fait

/bagaj/ bagage

I.A.1.4.2 Des divergences sémantiques:

	Noté		Signifiant
ex :	maché	/	« marcher»
	pièce	/	« aucun »
	empile	/	« beaucoup ,tant »
	bagage	/	« chose »
	bon matin	/	« aube »

I.A.1.4.3 Un usage arbitraire du trait d'union :

min-m /mɛ̃m/

can-marade /kɑ̃maʁad/

vau-ou /vow/

pou-ou-min-m /puumɛ̃m/

man-man /mɑ̃mɑ̃ /

zan-mi-nou /zɑ̃minu /

Mais aussi un emploi plus systématique:

V + Pr :	An-nou	N + Dét :	jou-a
	Ba-nou		cé moune-la
			dènié-a
Adv + Pr :	assou-ï		mèle-la
	adan-ï		jou-la

I.A.1.4.4 Des redoublements de consonnes :

pluss /plis/

moinss /mwɛ̃s /

maitt /mɛt/

piss /pis/

douboutt /dubut/

lott /lɔt /

Ces exemples sembleraient indiquer que le redoublement des consonnes signale la prononciation de consonne la finale, mais une exception infirme cette hypothèse.

Lagghié /ladʒe /

Dans ce lexème le double -gg- suivi d'un -h- symboliserait une affriquée palatale sonore : /dʒ /

I.A.1.4.5 Polyvalence du tréma :

bö /bɔ /

pötè /pɔte/ Le tréma sur le - ö - indique l'ouverture de la voyelle

assou-ï /asuj / Le tréma sur le - ï signifiant la semi-voyelle /j/

I.A.1.4.6 Polygraphie de la semi-voyelle /j/

ï dans : assou-ï /asuj/ |

y dans : voyage /vwajaʒ / | trois graphèmes (ï, y, i) pour un phonème /j /

yon-n /jɔ̃ŋ / |

i dans : pièce /pjɛs / |

I.A.1.4.7 Un graphème en fonction diacritique

h dans : nhon-m /nɔ̃m /

I.A.1.4.8 Des mots qui semblent du français déformé :

san / sans

tè /terre

matlots /matelots

misè /misère

cè /c'est

çà

I.A.1.4.9 Conclusion sur la graphie étymologisante de GRATIANT

En concevant son recueil de fables créoles Gilbert GRATIANT voulait éviter « le viol et la trahison» du créole, on peut dire qu'il n'a pas atteint son objectif. Il était d'ailleurs conscient des limites de cette graphie même s'il l'introduisait comme un « système » :

« On s'est arrangé pour que la phonétique, primordiale l'emporte sur l'orthographe étymologique sans toutefois que soient négligées les marques authentifiant l'origine française du vocabulaire, mais le souci de la fidélité au rendu de la prononciation créole les dominant. Autrement dit : prononcer comme c'est écrit.

Cette transcription créole s'est faite avec une certaine anarchie, illogique à une ligne d'intervalle près parfois, pourvu que fût respecté le principe énoncé plus haut et selon quoi l'oreille commande. » GRATIANT (1976 : 26)

La graphie de GRATIANT (1976) en arrive au même degré de complexité que l'orthographe française. Lui qui se posait en hardant défenseur du créole aboutit au résultat opposé, cette graphie quelque peu exotique présente une sorte de caricature du créole.

L'auteur a l'intuition d'une différence fondamentale entre les systèmes phonologiques du français et du créole; mais une méconnaissance des deux systèmes ne lui permet pas d'aborder l'ensemble des traits distinctifs de ces langues.

Un phénomène similaire se produit à la Jamaïque.

Comme dans toutes les îles dont la langue officielle reste l'anglais, l'écriture du JC sera, au départ imprégnée de l'orthographe anglaise. Ainsi fleurissent diverses créations graphiques étymologisantes dont une version (A) d'Emilie ADAMS.

I.B En créole jamaïcain : Emilie ADAMS – Version A

Lorsqu'Emilie ADAMS publie *Understanding Jamaican Patois* en 1991, réédité en [1992], il lui a fallu douze ans pour faire le choix d'une graphie adéquate du créole jamaïcain alors que rien ne s'opposait à ce qu'elle adopte une écriture phonémique définie par CASSIDY ou BAILEY. Son hésitation venait de certains mots prononcés comme en anglais qui l'auraient, de son point de vue, amenée à réécrire phonétiquement tout le lexique anglais dont l'orthographe la dérange. Consciente de la nature du créole jamaïcain, elle s'interroge pour créer une graphie adéquate.

« *the jamaican patois is a « new-grammatical » mixture of the languages of the conquered Africans and that of their English conquerors, with bits of Spanish and native American Arawak thrown in. »* ADAMS (1991: 6)

Enfin, elle décide d'utiliser deux graphies : la version A et la version B.

La Version A, comme les diverses graphies employées par les artistes, poètes et écrivains, ne se distinguerait de l'orthographe « standard », c'est-à-dire de l'orthographe anglaise, que pour les mots spécifiques au JC dont la prononciation diverge notablement. C'est ainsi qu'elle préserve la graphie jugée étymologisante de certains termes (night, know…) issus de l'ancien anglais.

I.B.1 Version A – Emilie ADAMS (1991) [1992 : 9]

o bref > a JC pat « pot »

hat « hot »

e bref > eh JC weh « where »

Graphie choisie car *we* aurait pu être confondu avec le pronom *we* standard.

JC wi « we »

mi « me »

a long > aa JC caal "call" CASSIDY (1961) & BAILEY (1966)

baal "bawl"

En général, les occlusives palatales sont palatalisées à l'initiale.

JC gyarden/garden ; gyap/gap ; kya/care ; kyaan/can't. Sauf exception: caal/ call

i long > ai ex : « Ai-yai-yai !» (exclamation)

NB - Le pronom I garde sa graphie : I « je » (A Version)

o long >oh (Version A) JC coh "cow" hoh "how"

noh "now" brohn "brown"

arohn "around" hohs "house"

Diphtongue JC ai / oi Angl ile "oile" vice "voice"

nise « noise » pison « poison »

En général la diphtongue anglaise: « oi » se labialise en JC /wai/. Angl. /ɔj/ > /waj/ JC

JC pwile / spoil Angl.

bwile / boil Une exception : pison /poison

/-aj-/ et non /-waj-/

JC - ung /-own Angl ex : dung "down"

tung "town"

bunks "bounce

JC [-ɔ̃ŋ#] < [-awŋ#] Angl.

I.B.2 Analyse de la Version A.

Cette Version A de la graphie d'ADAMS [1992: 7] pour le créole jamaïcain comporte des éléments contraires à tous les principes phonémiques, c'est une orthographe anglaise partiellement modifiée pour le JC qui laisse quelques éléments archaïques en anglais devenus absurdes en créole (night, know, two...) et opposés aux choix de CASSIDY (1961).

I.B.2.1 Polyvalence du graphème « h »

1 - « h » indique la brièveté vocalique du –e > eh ex : weh « where »

2 - « h » indique la longueur vocalique du -o > oh ex : noh « now »

Donc, la valeur du « h » varie en fonction de la voyelle qui le précède, ce qui n'est pas logique et enlève tout caractère systématique à cette graphie. De plus elle peut créer des confusions à la lecture.

I.B.2.2 Polygraphie de la brièveté vocalique

Selon la voyelle concernée, la brièveté vocalique s'exprime différemment :

V + h > e bref eh ex : deh « there »

V + V >o bref oo ex : look "look"

Dans le premier exemple, un « h » placé après le « e », indique la brièveté vocalique.

Dans le second exemple, le redoublement graphique du « o » indique un « o » bref.

« *Note that the eleventh vowel, short OO as in « book », is not included in this continental system. I use double OO to represent this sound where necessary.*

(...)Following Cassidy and Bailey, I have used a double AA to indicate the long « aah » sound : (waar / war ; Maanin / morning) » ADAMS [1992 : 10]

Ces deux notations pour indiquer un seul phénomène, la longueur vocalique, révèle une incohérence dans l'approche phonologique de la langue surtout quand la même Version A se réfère à CASSIDY et BAILEY qui utilisent la voyelle redoublée pour signifier la longueur vocalique.

I.B.2.3 Polygraphie d'un même son

[aj] - « i » ex : le pronom I « je »

- « ai » ex : Ai-yai-yai (exclamation)

Les deux graphies : « i » & « ai » notent un seul son [aj].

I.B.2.4 Conclusion à propos de la Version A d'Emilie ADAMS (1991) [1992 : 9]

On peut parler d'incohérence orthographique pour cette Version A de la graphie du JC.

Polygraphies et polyvalence amènent à des ambiguïtés et rendent le déchiffrage problématique. En fait, l'orthographe anglaise qu'utilise Emilie ADAMS pour écrire le créole jamaïcain dans la première de ses deux graphies, « A Version », mérite un temps de réflexion.

I.C La complexité de l'orthographe anglaise

Alors qu'au départ l'écriture alphabétique commença par la représentation phonémique, la situation actuelle de l'orthographe anglaise présente un degré de complexité préoccupant.

En anglais, l'écriture a perdu son caractère alphabétique du départ : elle n'est plus phonologique. Rappelons que le principe fondamental de l'écriture alphabétique se fonde sur la correspondance d'un seul graphème et d'un seul phonème :

*«**Alphabétique**. L'écriture alphabétique est fondée sur la recherche d'une concordance entre les unités phoniques minimales d'une langue et les signes graphiques utilisés » DDLL*, France AUTESSERRE (1974 : 21)

Le même principe est à l'origine de l'Alphabet Phonétique International (API).

*«**Alphabet** - L'Alphabet Phonétique International permet de transcrire le plus grand nombre de langues parlées à partir d'un nombre limité d'unités graphiques conventionnelles en essayant de respecter le principe fondamental : « **Un seul signe pour un son, un seul son pour un signe** » DDLL,* France AUTESSERRE (1974 : 20)

Loin de cette cohérence originelle de l'alphabet, il reste à analyser : la **complexité de l'orthographe anglaise.**

I.C.1 Valeurs des graphèmes de l'orthographe anglaise

Tableau 64 : Orthographe anglaise - Graphèmes polyphoniques

« a » /a / cat ; /æ/ man ; /a: / task ; /ɔ: / shawl, wall ; /ə/ along ; /ei / dat ; /ə/ & /a: / alarm /ə'la:m / ; /ə/ & /ei / amazing /ə'meiziŋ/
« o » /ɔ/ top ; /ou / bone ; /a / now ; /u / move ; /ʌ/ come ; /o / obey
« u » /u: / rule ; /ju / use ; /i / minute
« c » /k / come ; /s / ceilin
« g » /g / get ; /dʒ/ gender
« h » /h / herb, humour ; /Ø/ heir, honour

Un seul graphème « a » peut représenter des phonèmes différents (*wall*, *dat*) créant une polyvalence graphématique. Même à l'intérieur d'un même mot (*amazing*, *alarm*), ce graphème peut avoir deux valeurs différentes.

Tableau 65 : Graphèmes complexes anglais

Anglais	
« th »	**/θ/ & /ð/** thing & this
« gh »	**/f /** laugh
« sh »	**/ʃ/** shit
« ee »	**/i : /** sleep
« ng »	**/ŋ/** long

Tableau 66 : Signes homographes anglais

/ju:z / & /ju:s /	use	**Angl.**
/ri:d / & /red /	read	

Tableau 67 : Homophones & graphèmes anglais

/rajt /	write / right	**Angl**.
/**tejl** /	tail / tale	
/**si** /	sea / see	
/ **θru**:/	through / threw	
/ **wejt** /	weight / wait	

Tableau 68 : Complément de graphèmes : « r » indice bivalent en anglais

1 - **la longueur de la voyelle précédente**:
Angl. far /fa: / ; more /mɔ: / ; girl /gə:l / ; work /wə:k / ; blur /blə: /
2 **- le deuxième son de la diphtongue:**
Angl. beer /biə/ ; here /hiə/ ; poor /puə/ ; square /skwɛə/

Tableau 69 : Homophones et homographes anglais

Angl.: like, ground, lay, may, saw
like – signifiant "aimer" ou "comme"
may – signifiant "possibilité" ou "cinquième mois de l'année"

L'analyse de l'orthographe anglaise permet de relever :

- la généralisation de graphèmes polyphoniques
- de nombreux phonèmes polygraphiques
- un grand nombre de graphies complexes
- des graphèmes qui ne correspondent à aucune prononciation
- des homophones et des homographes
- des graphèmes composés

En anglais, la polyvalence généralisée des graphèmes, la polygraphie fréquente des phonèmes, un grand nombre de graphies complexes, l'absence de correspondance phonique de certains graphèmes et le fait que des graphèmes ne se réfèrent pas nécessairement à un seul phonème mais aussi à des combinaisons de phonèmes rendent l'orthographe de l'anglais très complexe.

Consciente de la valeur de cette graphie, ADAMS (1991 : 7) précise :

« It is an imperfect and incomplete system, like all the other systems now in use by various artists, poets, and writers. It is imperfect and incomplete because it is only partially phonetic.(…) I have retained standard spellings, even where they are archaic and absurd (one, night, know, two). I have done this to maintain a feeling that this is indeed a variation of the grand old English language.

Par conséquent, la **Version A** imprégnée de l'orthographe anglaise ne satisfait pas Emilie ADAMS qui conçoit une deuxième graphie pour l'écriture du créole jamaïcain : la **Version B**.

I.D Version B - Emilie ADAMS (1991 : 69)

By contrast, one glance at the B version gives the impression that Afro-Jamaican is a fully African language, forbidding any casual outsider to penetrate its secrets. ADAMS (1991 : 8)

La Version B, établie à partir de la graphie de CASSIDY (1961) [1971 : 433], serait intégralement phonétique. *« The B Version represents a real phonetic a simple and non-technical system, first published by CASSIDY in Jamaica Talk* (1961 : 433).

Cette nouvelle version comporte quelques légères modifications qui la rendraient plus abordable à un vaste public.

Extrait d'un même énoncé jamaïcain selon les deux graphies d'Emilie ADAMS

Reading Selection : « Fi Dada Tale » in *Understanding Jamaican Patois* ADAMS (1991)

Version A [1992 : 84] ~ Version B [1992 : 85]

Extraits : **« FI DADA TALE »** ADAMS (1991) [1992 : 84/85]

« A » VERSION : Using Some Standard English Spellings

Dada : Mi a run way dis time, yu know. An mi a siddung an mi plan an mi run way from im gaa one ooman name Berta, mi go stay wid im. Im naa no pickny, but dem grow one likl bwai. So mi an di likl bwai di deh noh.

One maanin mi deh eena di yaad an mi look ohta di gate so, no di man mi see ohta di road a tan up an a look een ? Im oht deh so jus a kaal, kaal, so mi aks im, « Wa yu waan, suh ? » Im say, « Come ya, man ! » Mi no pay im no min', mi jus gwaan do wa mi a do till im walk off, caa im a go waan come kyatch mi, yu know. A dat mi a consida say im o waan come kyatch mi, kyai back a fi im yaad noh gi mi one assin.

« B » VERSION : Phonetic Spellings

Dada : Mi a run we dis taim yu no. An mi a sidung an mi plan an mi run we fran im gaa wun ooman niem Burta, mi go stie wid im. Im naa no pikni, naida im man naa no pikni, but dem gruo wun likl bwai. So mi an di likl bwai di de nou.

Wun maanin mi de iinai yaad an mi look outa giet so, no di man mi si otai road a tan up an a look iin? Im ot de so dus a kaal, kaal, so mi aks im, « Wa yu waan, sa? » Im se, « Kum ya, man! » Mi no pie im no main, mi jus gwaan du wa mi a du til im waak af, kaa im a go waan kum kyach mi, yu no. A dat mi a kansida se im o waan kum kyach mi, kyai bak a fi im yaad nou gi mi wun asin.

I.E Comparaison des deux graphies : Version A & Version B d'ADAMS

Version A ~ Version B

Une série de mots de la version A en orthographe anglaise :

A - B	A - B
time - taim	come - kum
know - no	pay - pie
from - fran	min - main
one - wun	do - du
grow - gruo	till - til
name - niem	walk off - waak af
Berta - Burta	back - bak
stay - stie	gate - giet

I.D.1 Métathèse

Certains de ces mots comportant /ej/ se distinguent par leurs prononciations de celle de leur étymon anglais dans la Version A. Un changement phonétique intervient qui aboutit à une **inversion métathétique** de la diphtongue que transcrit la Version B :

Version A	>	**Version B**
name [nejm]	>	[njem] niem
stay [stej]	>	[stje] stie
gate [gejt]	>	[gjet] giet
pay [pej]	>	[pje] pie
min' [majŋ]	>	[majŋ] main
time [tajm]	>	[tajm] taim.

Aucun changement phonétique n'affecte /aj/ : cette diphtongue s'écrit « à l'anglaise » dans la Version A alors que la Version B adopte la graphie de CASSIDY qui transcrit cette métathèse.

La différence se situe :

- Au niveau de l'orthographe anglaise, où un seul graphème correspond aux deux sons pour écrire le créole jamaïcain de la diphtongue : ex. min', time, «i » se prononçant /aj /

- Dans l'ordre inverse des sons de la diphtongue :

ex. stay, pay, « ay » /ej/ en anglais - /je /par métathèse > « ie » en jamaïcain

- Dans l'accumulation de difficultés :

ex. name « a » se prononce /ej / en anglais - /je / « ie » en jamaïcain

Quelle que soit la différence, la Version B d'ADAMS semble se rapprocher du principe phonologique qui tend à expliciter la véritable prononciation.

I.D.2 Prononciation différente

D'autres mots, sans diphtongues, ont une **prononciation différente** de celle de l'anglais reprise par la Version A :

from > fran ; one > wun ; come > kum ; walk off > waak af.

I.D.3 Suppression de graphèmes

- **Doubles lettres** de la Version A dans la Version B :

A	-	B
siddung	-	sidung
till	-	til
assin	-	asin

- **Lettres « muettes »** de la Version A supprimées dans la Version B:

A	-	B
pickny	-	pikni
deh	-	de
suh	-	sa
ohta	-	outa
noh	-	nou
know	-	no
time	-	taim
back	-	bak

- Chute d'un graphème :

« c » - devant le « k » : ex. pickny, back > pikni, bak

« k » - devant le « n » : ex. know > no

« h » - à la finale : ex. deh, suh, noh > de, sa, nou

- devant le « t » : ex. ohta > outa

« e » - à la finale : ex. time > taim

I.D.4 Changement phonétique

La suppression de ces graphèmes révèle **parfois un changement phonétique**, qu'il s'agisse d'une tendance

	Version A		Version B
- à l'ouverture vocalique : Angl. sir – JC	suh	>	sa
- à un changement de diphtongue: Angl. now – JC	noh	>	nou

I.D.5 Changement de graphème :

"c" par "k » :	caa	>	kaa
	consida	>	kansida

Cette substitution vient du phonème /k / de l'Alphabet Phonétique International qui correspond aussi bien aux graphèmes « c » que « k » de l'orthographe en anglais comme en français.

I.D.6 Changements de sons

Entre les versions :	Version A		Version B
	neida	>	naida
	eena	>	iinai
	noh	>	nou
	consida	>	kansida

I.D.7

Tableau 70 : JC - Suppression du déterminant

Version A		Version B
ohta **di** gate	>	outa giet
ohta **di** road	>	otai road

ADAMS (1991)

Suppression du déterminant *di* de la Version A, absent dans la Version B.

I.D.8 Conclusion de la comparaison des Versions A & B d'Emilie ADAMS

Ces changements de la Version A à la Version B comportent la notation de métathèses, et de la prononciation jamaïcaine de manière générale : la suppression de lettres muettes, des changements phonétiques, des changements de graphèmes plus proches de l'API auxquels s'ajoute **la suppression du déterminant défini.**

Cette dernière différence laisse à penser qu'il ne s'agit **pas seulement** de **deux graphies** pour un même texte en créole jamaïcain, **mais** d'un **changement de registre** : la Version B correspondrait au **basilecte** jamaïcain alors que la Version A se rapprocherait de l'anglais et relèverait plutôt du **mésolecte**, voire de **l'acrolecte**, par moment.

La **Version A** relève d'une écriture **étymologique**, la **Version B** d'une graphie **quasi-phonologique.**

II Graphie de type phonologique

II.A En créole jamaïcain : Otelemate HARRY

Dans le *Journal of the International Phonetic Association: Illustrations of IPA* (2006), Otelemate HARRY utilise la graphie de type phonologique de l'Alphabet Phonétique International en JC, "Jamaican Creole" pour transcrire un conte : "The North and the Sun".

"The North and the Sun".

Transcription

di naat win an di son wen a kuaɹil baut witʃ wan a dem mua tʃɹaŋga. siam taim, wan man ena kom daun di ɹuad. im ɹap op ina wan dʒakit fi kiip aut di kual. di win an di son agɹii se dat di wan we mek di man tek aaf im dʒakit fos, a im a di tʃɹaŋga wan. so, di naat win blua aad aad, bot di mua im blua, a di mua di man ɹap di dʒakit ɹuan im. di naat win a fi tap tʃɹai. den di son taat ʃain at. di man tek aaf im dʒakit siam taim. Wen im tek i aaf, di naat win luk pan di son an se, buai, ju tʃɹaŋga dan mi fi tʃɹuu.

Traduction

Standard English

« The North wind and the Sun were quarrelling about which one of them was the stronger. At the same time a man was coming down the road. He was wrapped up in a blanket to keep out the cold. The wind and the sun agreed that the one who made the man take off his blanket first, that man would be the stronger one.So, the north wind blew hard hard, but the more he blew the more the man wrapped the blanket around him. The north wind had to stop trying. Then the sun started to shine hot. The man took off his blanket at once. When he took it off, the north wind looked at the sun and said, « Oh boy, you are stronger than me truly »

II.B En créole martiniquais : Robert DAMOISEAU

Dans son *Etude syntaxique du créole d'un créole d'un locuteur martiniquais unilingue,* Robert DAMOISEAU (1979) a présenté le système phonologique à travers des exemples transcrits dans l'Alphabet Phonétique International [A.P.I].

Transcription	Français Standard
/jo te pɤ̃ ɑ̃ gwo tɔ̃ /	« Ils avaient pris un gros thon »
/i ka buji pa gwo kanaɤi/	« On l'a fait cuire dans de grandes marmites »
/nu kaj wɛ si i bɔ̃ /	« Nous allons voir si c'est bon »
/ba mwɛ̃ ɑ̃ ti gute /	« Fais-moi goûter un petit morceau »
/i Ø ba mwɛ̃ twa bɛl kilo pwasɔ̃ /	« Il m'a donné trois beaux kilos de poisson. »
/eti u Ø tɤuve bɛl pwasɔ̃ tala /	« Où as-tu trouvé ce beau poisson ? »
/ emil ka vini epi ɑ̃ gɤ̃ pɛ̃ ɑ̃ lɑ̃mɛ̃j /	« Emile vient avec un grand pain dans la main »

On peut observer une adéquation scientifique entre phonèmes et graphèmes, aucune polygraphie, pas de polyvalence, une utilisation économique de tous les signes graphiques ou diacritiques.

Conçue à partir de l'A.P.I., cette écriture phonologique des créoles de la Jamaïque et de la Martinique employée par Otelemate HARRY (2006) et Robert DAMOISEAU (1979) permet d'analyser le jamaïcain ou le martiniquais comme de nombreuses langues dans le monde : aussi bien son système phonologique que syntaxique ou morphologique.

Elle convient mieux aux comparaisons car les écritures, dites étymologiques, inspirées du français ou de l'anglais en JC et CM masquent les similitudes phonologiques que l'on a du mal à reconnaître à partir des conventions orthographiques différentes.

III Graphie quasi-phonologique

III.A Graphie quasi-phonologique du JC : CASSIDY (1961) – BAILEY (1966)

III.A.1 La graphie de CASSIDY

Pour écrire le créole jamaïcain (JC), la référence de tous les linguistes reste l'étude de CASSIDY *Jamaican Talk* (1961 : 433) et celle de CASSIDY et Le PAGE, *Dictionary of Jamaican English* (1967)

dont l'introduction comporte la description du système phonologique du JC, *The phonemes of Jamaican Creole* (1967 : XXXIX).

Dans l'« Introduction générale » du dictionnaire, CASSIDY et Le PAGE (1967), adoptent une perspective étymologique. Ils posent le problème de l'écriture du créole et des dictionnaires africains qui utilisent différentes orthographes et diverses conventions alphabétiques pour transcrire des langues. Cette diversité aléatoire des écritures utilisées ne manque pas de rendre les investigations étymologiques plus complexes encore qu'elles ne le sont au départ.

III.A.1.1 Graphie phonologique des voyelles

L'écriture du système vocalique ne pose aucun problème aussitôt admise la convention établie par CASSIDY (1961 : 433) qui consiste à représenter la longueur vocalique par une double voyelle.

Tableau 71 : JC Longueur vocalique & graphie

Key word	*Standard Eng.*	*Ja. Folk Speech*	*Phonemic Sp.*
beat	[i :]	[i :]	/ ii /
boot	[u :]	[u :]	/ uu /
bard	[a :]	[a :]	/ aa /

CASSIDY (1961 : 433)

III.A.1.2 Graphie quasi-phonologique des consonnes

La notation du système consonantique ne présente pas le même caractère phonologique car deux graphèmes, « sh » et « ch » représentent un son simple /ʃ/ ou une affriquée /tʃ/, tandis qu'un graphème simple, « t » ou « j » représente aussi bien un son simple /t/ qu'une affriquée /dʒ/. Donc, cette complexité enlève à la graphie du JC son caractère phonologique.

Tableau 72 : Phonèmes & graphèmes - Simples & complexes

Phonèmes	**Graphèmes**	
	Simple	Complexe
/ʃ /		« sh »
/t/	« t »	
/tʃ/		« ch »
/ dʒ/	« j »	

CASSIDY (1961 : 433)

Les quatre phonèmes /tʃ / ; /dʒ / ; /ʃ / ; /t /, deux affriquées et deux consonnes simples sont notés par quatre graphèmes : « ch » ; « j » ; « sh » ; « t ». Curieusement, ils ne correspondent pas aux caractéristiques phoniques des phonèmes. Les digrammes « ch » et « sh » pour une affriquée et une fricative simple d'une part, deux graphèmes simples pour une affriquée et une occlusive simple, d'autre part.

III.A.I.3 Conclusion à propos de l'écriture de CASSIDY

L'écriture des fricatives et des affriquées rend la graphie de **CASSIDY quasi-phonologique**.

III.A.2 La graphie de BAILEY

Pour décrire le JC, *Jamaican Creole Syntax,* Beryl Loftman BAILEY (1966 : 13/14) se réfère au système phonémique établi par CASSIDY (1961) et CASSIDY & le PAGE (1967) qui présente l'avantage de ne pas recourir aux signes diacritiques.

Cependant sa liste des unités alphabétiques ne coïncide pas exactement avec celle des phonèmes du jamaïcain proposée dans les références citées. Mais, le système vocalique est exactement le même.

III.A.2.1 De CASSIDY à BAILEY

Mais dans le système consonantique du JC, BAILEY inclut le phonème [h] sans restriction, alors que CASSIDY (1961 : 36) ne le considérait pas comme une unité distinctive.

De plus les affriquées, /gy/ [ɟ] et /ky/ [C], figurent dans la liste de CASSIDY & le PAGE (1967 : XXXIX) mais pas dans celle de BAILEY. La fricative /sh/ = [ʃ] fait partie des phonèmes de BAILEY alors que CASSIDY & Le PAGE ne la comptent pas. En revanche, la nasale palatale /ny/ = [ɲ] , n'appartient pas à la liste de BAILEY alors qu'elle est pertinente pour les auteurs du dictionnaire.

Tableau 73 : Phonèmes du JC : BAILEY ~ CASSIDY

Phonèmes du JC	Bailey	Cassidy
/ɟ/ & /C/	-	+
/h/	+	-
/ɲ/	-	+

Malgré ces réserves, la graphie qu'adopte BAILEY (1966) ne diffère guère de celle de CASSIDY (1961) et CASSIDY & Le PAGE (1967).

JC wen mi kom # mi wi gi yu som " When I come, I will give you some"

Tableau 74: "Alphabetic Units Illustrated" BAILEY (1966: 13/14)

Graphème	Phonème	JC exemples
a	a	*an* « and », *bak* « back », *pa* « father »
aa	a:	*aal* « all », *shaat* « short », *jaa* « jaw »
ai	ai	*ais* « ice », *chais* « choice », *bwai* « boy »
b	b	*biek* « bake », *rob* « rub », *riba* « river »
ch	tʃ	*choch* « church », *richa* « richer »
d	d	*daag* « dog », *weda* « weather, whether », *bied* « bathe, beard »
e	e	*eg* « egg », *reda* « redder, rather », *we* « where »
f	f	*fieba* « favour », *shuofa* « chauffeur », *nof* « many »
g	g	*gat* « have », *raga-raga* « ragged », *haig* « hag »
h	h	*hat* « hat, hot », *bahu* « handcart »
ie	ie	*iej* « age », *wiek* « wake », *pie* « pay »
i	i	*inch* « inch », *sik* « sick », *wi* « we »
ii	i :	*iizi* « easy », diip « deep », grii « agree »
J	dʒ	*juok* « joke », *mieja* « measure », *boj*, « budge »
k	k	*kyaat* « cart », *bikl* « victuals », *luk* « look », *kwiin* « queen »
l	l	*lob* « love », *bielin* « balin », *kuol* « cold »
m	m	*mod* « mud », *boma* « singer », *ruum* « room »
n	n	*neks* « next », *tiini* « tiny », *wain* « wine »
ng	ŋ	*lang* « long », *banggl* « bangle », *fingga* « finger »
o	ɵ	*ogli* « ugly », *bon* « burn », *nomo* « no more »
ou	ɵu	*out* « out », *kroud* « crowd », *kou* « cow »
p	p	pan « pan », nipl « nipple », *gyap* « gap »
r	r	*rien* « rain », *tara* « the other », *suor* « sore »
s	s	*suod* « sword », *biesn* « basin », *kies* « case »
sh	ʃ	*shuga* « sugar », *mashiet* « machete », *rosh* « rush »
t	t	*tek* « take », *bata* « batter », *wiet* « wait »
u	u	*unu* « you » (pl.), *buk* « book », *tu* « too »
uo	uo	*uol* « old », *kuos* « coarse », *nuo* « know »
uu	u :	*uuz* « ooze », *fuul* « fool », *bluu* « blue »
v	v	*vuot* « vote », *druov* « drove »
w	w	*waan* « want », *bwai* « boy », *powa* « power »
y	y	*yaad* « yard », *gyal* « girl », *laaya* « lawyer »
z	z	*zingk* « zinc », *riezn* « raisin », *kaaz* «cause »

III.A.2.2 La notation quasi-phonologique des consonnes

Cette liste des unites alphabétiques présente le même caractère phonologique pour la graphie des voyelles mais la notation des affriquées, reste conforme au choix de CASSIDY.

De plus, la fricative palatale /ʃ/ notée “sh” et la nasale vélaire /ŋ/ notée “ng”, font usage de graphèmes complexes qui rendent aussi cette graphie quasi-phonologique.

III.A.2.3 Graphie quasi-phonologique de BAILEY

La notation des palatales: affriquées, “ch” & “j”, et fricative, “sh”, auxquelles s’ajoute celle de la nasale vélaire “ng”, rendent la graphie de BAILEY quasi-phonologique.

III.B Graphie quasi-phonologique du CM : Ina CESAIRE - Joëlle LAURENT (1976)

III.B.1 Graphie d’Ina CESAIRE & Joëlle LAURENT

Dans leur recueil de *Contes de vie et de mort aux Antilles*, Joëlle LAURENT et Ina CESAIRE (1976 : 17) ont fait le choix d’une écriture basée sur l’analyse phonologique «aménagée» à partir de *La description phonologique du créole martiniquais* d’Halina GIRAUD Mémoire de Maîtrise manuscrit inédit.

« Nous avons cherché à établir une orthographe qui, tout en respectant les données pertinentes du créole, soit néanmoins suffisamment simple pour permettre une lecture facile par ceux qui, pratiquant déjà la langue, sont par ailleurs alphabétisés en français. Le système que nous utilisons ici a été adopté après avoir été préalablement testé sur place avec succès, le plus largement possible, et dans les milieux les plus divers. »

La graphie quasi-phonologique d’Ina CESAIRE & Joëlle LAURENT (1976 : 17/18/19) décrite dans des tableaux synthétiques ne pose guère de problème de lecture.

Tableaux des consonnes & des voyelles.

III.B.1.1 La notation des palatales

On peut cependant regretter une intrusion orthographique dans le choix des graphèmes représentant les palatales : tsh –dj – sh – j –y-.

En effet, un digramme -sh- pour la fricative palatale sourde [ʃ] et un graphème simple -j- pour la sonore correspondante [ʒ] constitue une incohérence interne liée à une référence orthographique « sh » pour / ʃ / plutôt rare en français (shampooing), « ch » étant plus courant pour cette chuintante.

Cette incohérence se répercute sur la représentation des affriquées :

Tableau 75: Notation des affriquées en CM

Affriquées	Sourde	Sonore
Graphèmes	-tsh-	-dj-
Phonèmes	/C/ ou /tʃ/	/ɟ/ ou /dʒ/

CESAIRE & LAURENT (1976 : 17)

Cette fois la combinaison des deux sons des affriquées correspondent à trois graphèmes pour la sourde -tsh- (API : /tʃ / ou /C/) et à deux graphèmes pour la sonore - dj- (/dʒ / ou /ɟ/).

- L'orthographe française influence également le choix du -j- pour la fricative palatale sonore / ʒ / alors qu'en A.P.I ce signe transcrit la semi-voyelle /j / ; et par conséquent celle-ci, pour les mêmes raisons, subit un traitement orthographique : /j / > «y».

- Quant au « r » créole que les créolistes ont identifié comme une spirante alvéolaire / ɤ /, les auteurs ont conscience d'emprunter ce signe au français :

« Bien que transcrit comme un «r» français, le «r» créole correspond à un seul battement » CESAIRE & LAURENT (1976: 19)

Décrit par VALDMAN (1978) : « son point d'articulation plus avancée que « r » grasseyé du français, en créole il s'agit d'une fricative vélaire proche d'un son vocalique, par DAMOISEAU, comme une spirante vélaire /ɤ /. »

[N.B : Le / r / en A.P.I. correspond à un « r » dit roulé comme celui de la Bourgogne et du Sud Ouest, celui du Corse ou de l'Espagnol. (En Français standard le « r » uvulaire /ʁ / diffère également du /R / allemand.)]

III.A.B.1.2 Extrait & Traduction – CESAIRE & LAURENT (1976 : 27/26)

I « Dame Kéléman », Ina CESAIRE & Joëlle LAURENT (1976: 27/ 26 Trad.)

Extrait :

Vie madãm-la ka di : « mõ̃ fi, ale prã ã ti kalbas dlo ba mãmã-u ã fõ̃-ã la kõ̃ sam, epi lɛ u ke vini, mã pãse ki u fɛ̃, mãmã-u ke ba-u mãje » E *kri !*

- E *kra !*

Ti bolɔm-la, mãmay, pu mãje, i ni ale prã vwayaj dlo-a, pu tut bõ̃, ã ti kalbas dlo-a. Lɛ i pɔte prɛmje vwayaj dlo-a, ti kalbas-la, madãm-la di-i kõ̃ sa, vie fãm-la li mɛm di-i kõ̃ sa : « A, mõ̃ fi, u kay shaye dlo ba mãmã-u pas ayẽ̃ ! Lɛ u ke truve nõ̃ mãmã-u, i ke ba-u mãje ! » E *kri !*

E *kri !*

- E *kra !*

Mesie ze dam, ti bolɔm shaye dlo, i shaye dlo, i shaye dlo, i shaye dlo, i shaye dlo, i shaye dlo, i shaye dlo, i shaye dlo, i las. E *kri !*

- E *kra !*

Ti bolɔm-la, dɛnie vwayaj dlo-a, ka jwẽ̃n ã krab, ã fõ̃ la sus-la, se pa adã ã fõ̃tɛn, se ã fõ̃ la sus-la i ka jwẽ̃n ã krab. Dã lepok, krab pa te ka rete bɔd lã mɛ, yo te ka rete la *campagne,* tu patu. E *kri !*

- E *kra !*

I ka jwẽ̃n ã krab. Krab-la ka di-i kõ̃ sa : « me mõ̃ fi, me depi lɛ-a mã wɛ-u, depi bõ̃ matẽ̃ mã ka wɛ-u ka shaye dlo kõ̃ sa, sa ki ka rive-u u ka shaye dlo-a ? » I di : « me wi, ã vie mãmã mã jwẽ̃n, i di mwẽ̃ prã dlo ba-i, tut tã mã pa truve nõ̃-i, i pe ke ba mwẽ̃ mãje. E mãmã-mwẽ̃ voye mwẽ̃ prã kat su bɛ ba-i, mã pa sa mɛm prã la pẽ̃n ãtre ! » E *kri !*

- E *kra !*

I di : « E bẽ̃, mã ka di-u nõ̃ vie madãm-la, u tãn.

Yo ka kriye-i : *Dãm Kelemã ã Bradimã Kelemã ! »* E *kri !*

- E *kra !*

Traduction : « Dame Keleman » Ina CESAIRE & Joëlle LAURENT (1976 : 26)

La vieille femme dit : « Mon fils, va prendre une petite calebasse d'eau pour ta maman,

dans la ravine qui est là, et, lorsque tu reviendras, je pense que tu auras faim, ta maman te donneras à manger ».

- Et *cric !*

- Et *crac !*

Ce petit garçon, mes enfants, pour manger, il alla faire un petit voyage pour chercher de l'eau pour tout de bon, une petite calebasse d'eau. Lorsqu'il fit le premier voyage, avec la petite calebasse, la maman lui dit comme ça : « Ah, mon fils ! tu vas porter de l'eau pour rien pour ta maman ! Lorsque tu trouveras le nom de maman, maman te donnera à manger. Porte de l'eau pour maman. Lorsque tu trouveras le nom de maman, maman te donnera à manger. » Et *cric !*

– Et *crac !*

Le petit garçon porta de l'eau, il porta de l'eau, il est fatigué.

Et *cric !*

- Et *crac !*

Le petit garçon au dernier voyage, rencontre un crabe au fond de la source ; ce n'est pas dans une fontaine, c'est au fond de la source qu'il rencontre un crabe. A l'époque, les crabes ne vivaient pas

au bord de la mer, ils vivaient partout dans la campagne.

- Et *cric !*

- Et *crac !*

Il rencontre un crabe. Le crabe lui dit comme ça : « Mais, mon fils, depuis le temps que te vois, depuis l'aube, porter de l'eau comme ça ! Qu'as-tu donc à porter de l'eau comme ça ? » Il dit : « Mais oui, c'est une vieille femme que j'ai rencontrée. Elle m'a dit d'aller lui prendre de l'eau, que tant que je n'aurais pas découvert son nom, elle ne me donnerait pas à manger. Et ma mère m'a envoyé chercher quatre sous de beurre, je n'ose même pas rentrer ! »

- Et *cric !*

- Et *crac !*

Il dit : « Eh bien, je vais te dire le nom de la vieille femme, tu m'entends ! On l'appelle : *Dame Kéléman an Bradiman Kéléman ! »* Et *cric !*

- Et *crac !*

CM

INVENTAIRE PHONOLOGIQUE – Ina CESAIRE & Joëlle LAURENT (1976 : 17)

Tableau des consonnes

Consonnes	Labiales	Apicales	Palatales	Vélaires
Occlusives sourdes	p	t	tsh	K
Occlusives sonores	b	d	dj	G
Fricatives sourdes	f	s	sh	
Fricatives sonores	v	z	j	
Continues	w	l	y	
Nasales	m	n		
Vibrantes		r		

Tableau des voyelles

Voyelles orales		Voyelles nasales	
i	u	ẽ	õ
e	o		
ɛ	ɔ		
a		ã	

III.B.2 Analyse de la graphie d'Ina CESAIRE & Joëlle LAURENT

III.B.2.1 Transcription a-systématique des semi-voyelles

- Les semi-voyelles /j/ et /w/ sont souvent remplacées par les voyelles /i/ et /u/ sans que la transcription soit systématique :

-i- < /j/		**-y- < /j/**	
di-i	/dij/	vwayaj	/vwajaʒ/
dɛnie	/dɛnje/	yo	/jo/
vie	/vje/	shaye	/ʃaje/
dlo ba-i	/dlo baj/	voye	/vweje/
prɛmie	/pɤemje/	ukay	/ukaj/
kriye-i	/kɤijej/	ayẽ!	/ajɛ̃/
kɛ-i	/kɛj/	mãmay	/mɑ̃maj/
nõ-i	/nɔ̃j/		

-u- < /w/		**-w- < /w/**	
rive-u	/ɤivew/	jwẽn	/ ʒwɛ̃ŋ /
mã we-u	/mɑ̃wɛw/	we-u	/wɛw/
di-u	/diw/	mwẽ	/mwɛ̃/
		wi	/wi/

III.B.2.2 Polyvalence du trait d'union

L'emploi du diacritique entre le nom et le déterminant postposé (article ou possessif), entre le verbe et le pronom objet postposé, font de ce diacritique un élément polyvalent.

N + Dét poss nõ-i « son nom » - mãmã-u « ta mère » - kɛ-i « son cœur »

N + Déf dlo-a « l'eau » - sus-la « la source » - madãm-la « la femme »

lɛ-a « le temps » - ti bolɔm-la « le petit garçon » - krab-la « le crabe »

kalbas-la « la calebasse »

V + Pr ba-u « t'a donné » - kriye-i « l'appelle » - di-i « lui a dit »

mã we-u « je te vois » - rive-u « t'arrive »

III.B.3 Conclusion à propos de la graphie de CESAIRE & LAURENT

Cette graphie phonologique, au départ, entachée de quelques complexités orthographiques relèverait d'une contrainte de lisibilité dans le choix des auteurs dont l'objectif reste la lecture du texte.

« Les voyelles médianes /ɛ / et / ɔ / Malgré notre souci de n'utiliser qu'un minimum de signes de l'alphabet phonétique international pour faciliter la lecture des textes, ici, pour marquer la distinction avec /e/ et /o/, il nous a semblé que ce système de transcription convenait le mieux et ce d'autant plus qu'il n'a soulevé aucun problème de lecture lors des tests. » CESAIRE & LAURENT (1976 : 20)

Cette **graphie quasi-phonologique** reste assez proche du système phonologique.

IV CM - Ecriture standard

IV.A L'écriture standard du GEREC-F en Martinique

IV.A.1 Extrait & Traduction - BERNABE (2001: 94 & 90)

Dans *La Graphie Créole*, Jean BERNABE (2001) élabore l'écriture officialisée par le GEREC-F lors de la première session du concours recrutant des professeurs pour l'enseignement du créole, le CAPES Créole en 1996.

Extrait

An tranzistò ka kouvè lavwa'w :

« Anastazi, ou manjé poul-la ! »

Ou té la ka katjilé lè ou tann kòn lanbilans-lan voukoumé. Ou gadé adwet agoch pou wè es té ni an brènman adan yonn di sé kay-la. Mèyè vyé matadò man Sévéren an ki té asou dènié won chouval-bwa'y. Oben Met Mano, gran nonm-lan ki té fè ladjè katoz la ek ki té ni an sel janm lan. Jean BERNABE (2001: 94)

Traduction

Un transistor couvre ta voix :

« Anastasie, t'as dévoré la poule ! »

Tu étais là, méditant sur ton sort, quand soudain tu entendis la sirène de l'ambulance. Tu regardas à droite, à gauche pour voir s'il se passait quelque chose dans l'une des cases. Peut-être cette vieille matador de Man Séverin allait-elle sur le dernier tour du manège de son existence ?

A moins que ce ne fût plutôt Maître Mano, ce vieillard, ancien combattant de la guerre de 14 et ne possédant plus qu'une seule jambe ?

J. BERNABE (2001: 90)

IV.A.2 L'écriture standard du GEREC-F – BERNABE (2001 : 32-33)

La graphie du GEREG-F pour le CM est explicitée dans un tableau synthétique.

Tableau 76 : Martiniquais standard

Alphabet Phonétique International API	Signes utilisés en créole	Se prononce Comme dans Le mot français	Exemple Créole	Sens français de l'exemple créole
A. VOYELLES*				
1 a	a	patte	Pak	parc
2 i	i	dix	Di	dire
3 e	é	blé	Pé	pouvoir
4 ɛ	è	lèvre	Pè	peur
5 o	o	beau	Bo	embrasser
6 ɔ	ò	botte	Bò	près de
7 u	ou	cou	Boutou	gourdin
8 ɛ̃	en	bien	Ayen	rien
9 ã	an	plante	Kann	flanc, côté
10 ɔ̃	on	bon	Won	rond
B. SEMI-VOYELLES				
11 j	y	yeux	Mayé	marier
12 w	w	ouistiti	Won	rond
C. CONSONNES COMMUNES AU CREOLE ET AU FRANÇAIS				
13 p	p	patte	Pak	parc
14 b	b	botte	Bo	embrasser
15 t	t	tige	Tèbè	abruti
16 d	d	dé	Di	dire
17 k	k	cou	Kan	flanc, côté
18 g	g	gai	Gadé	regarder
19 f	f	fille	Fanm	femme
20 v	v	vert	Voukoum	bruit

21 s	s	soie	Sik	sucre
22 z	z	zéro	Zé	œuf
23 ʃ	ch	chaise	Chouk	racine
24 ʒ	j	jour	Jaden	jardin
25 m	m	mot	Moun	personne
26 n	n	nez	Nonm	homme
27 l	l	lac	Loché	remuer
28 ɲ	gn	pagne	Kangné	cagneux
29 r	r	rat	Rété	rester

D. CONSONNES CREOLES N'EXISTANT PAS EN FRANÇAIS

EXISTANT EN ANGLAIS

30 ŋ	ng	thing - *chose*	Zing	petite quantité
31 h	h	hand - *main*	Hak	rien (nothing)
32 C	tj	child- *enfant*	Tjok	coup de poing
33 Ɉ	dj	job- *travail*	Djok	vigoureux

BERNABE (2001: 32-33)

Tableau 77 : Graphèmes du « système maximaliste »

Ø	éu	peu	zéu	œuf
œ	èu	beurre	bèu	beurre
œ̃	un	lundi	lundi	lundi

BERNABE (2001: 33)

Cette graphie standard se dit phonologique, basée sur le principe alphabétique originel: un signe pour un son et un son pour chaque signe. Mais, certains graphèmes ne fonctionnent pas selon ce principe comme des digrammes.

"*Le tableau ci-dessous d'équivalence phonème/graphème présente les graphèmes de base du système, à l'exclusion de toute variante contextuelle."* BERNABE (2001: 31)

IV.A.2.1 Deux graphèmes pour un seul phonème vocalique

- **“ou”** La voyelle orale /u / correspond à deux graphèmes “ou”.

Les deux lettres de ce digramme viennent d’une opposition contrastive entre des graphèmes français:

Français “ou” ~ “u” Ex: “vous” ~ “vu”

API /u / ~ /y / /vu / ~ /vy /

Comme /y/ ne fait pas partie du système phonologique du créole, ce contraste n’a plus de fonction distinctive, il n’est donc pas nécessaire de maintenir le digramme “ou” en CM.

- **“en” “on” “an”**

Les voyelles nasales: /ɛ̃/, /ɔ̃/, /ɑ̃/,

notées: -en-, -on-, -an-

Cette graphie implique une double valeur de la nasale -n-:

IV.A.2.2 Double valeur du graphème “n”:

(1) -n- > /n /

CM nu /nu / “nous”

neg /nɛg / “noirs”

(2) -V + n > /ṽ /

CM ayen /ajɛ̃ / “rien”

won /wɔ̃ / « rond »

anba /ɑ̃ba / “sous”

Cette double valeur du graphème -n- peut s’interpréter de deux manières:

CM kan /kaŋ / “flanc”

kan /kɑ̃ŋ / “canne”

jen /ʒɛ̃ / “jamais”

jen /ʒɛŋ / “jeune”

A la lecture, la double valeur du -n- produit une ambiguïté.

IV.A.2.3 Deux graphèmes pour un phonème consonantique

- Des digrammes correspondent à des phonèmes simples: “ch”, “gn”, “ng”.

Tableau 77: GEREC-F Deux graphèmes pour un phonème

Graphème	ch,	gn,	ng,	tj,	dj
Phonème	/ʃ /	/ɲ /	/ŋ /	/C /	/ɟ /
				/tʃ /	/dʒ/

Un certain type de prononciation telle que l’affrication peut justifier l’utilisation de deux graphèmes. Par définition, les affriquées étant des “sons produits par *une sorte de son complexe intermédiaire entre une explosive et une fricative*.” Bertil MALMBERG (1954: 57)

Affriquées Sourde /C / ou /tʃ /

Sonore /ɟ / ou /dʒ /

Mais, le système graphique du GEREC-F de 2001, présente un trigramme (-tch-) et un digramme (-dj-) respectivement pour une affriquée sourde et la même affriquée sonore.

Tableau 78: Affriquées du GEREC-F

Affriquées	Sourde	Sonore
Graphèmes	-tch-	-dj-
Phonèmes	/C/ ou /tʃ/	/ɟ/ ou /dʒ/

BERNABE (2001: 32)

Une affriquée comporte deux sons et le graphème peut être un digramme si les deux phonèmes, sourd et sonore correspondent au même choix graphique.

- Un digramme: -ny- note la dorso-palatale /ɲ/ ou /nj/, donc /j/ noté -y-. Le choix du graphème “y” qui correspond dans l’API au phonème /y/ (/ly/ “lu”) peut prêter à confusion.

Les graphèmes complexes –ch- & -gn- viennent directement de l'orthographe française.

Et la nasale vélaire /ŋ/ note –ng- , directement de l'orthographe anglaise.

Ces deux derniers choix confirment un parti pris orthographique.

IV.A.2.4 Graphèmes polyphoniques -j-

CM

-j- > /ʒ / jaden /ʒadɛ̃ / "jardin"

> /ʃ/ tjòk /tʃɔk / "coup de poing"

Le même graphème note à la fois la sourde /ʃ/ et la sonore /ʒ/, ce qui serait logique si les phonèmes étaient en distribution complémentaire. Mais, ils ne le sont pas car la fricative labio-dentale sonore se trouve également dans la même position sur l'axe syntagmatique, à l'initiale.

CM /ʃabɛ̃/ « chabin », /ʃap/ « fugue »

Ce type de bivalence est fréquente dans l'écriture orthographique.

IV.A.2.5 Intrusion de sons français dans le système phonologique du CM

/ø /	noté	-éu-	zéu	"oeuf"	CM /ze /
/œ /		-èu-	bèu	"beurre"	CM /bɛ /
/œ̃ /		-un-	lundi	"lundi"	CM /lɛ̃di /

Définis comme le « système maximaliste », ces sons seraient inclus dans le système vocalique martiniquais. Ces voyelles font partie du système vocalique du français, elles interviennent exceptionnellement dans des expressions acrolectales où s'entremèlent le français et le créole. Ces réalisations phonétiques n'ont aucune fonction distinctive en créole et ne participent donc pas au système phonologique du créole martiniquais. Ces sons n'ont pas été relevés en CBLF, ni en CBLA en ce qui concerne les créoles antillais. Ils ne sont donc pas des phonèmes du CM.

IV.A.2.6 Usage non systématique des diacritiques

IV.A.2.6.1 Ambivalence de l'accent

Aigu ou grave, l'accent peut être pertinent pour distinguer une voyelle ouverte, -è- /ɛ/, d'une voyelle fermée: -é- /e/.

Voyelle: fermée ~ ouverte

-é- ~ -è-

/e / ~ /ɛ /

Mais, le /o / fermé s'écrit sans accent aigu: -o-, bien que le /ɔ/ ouvert porte un accent grave: -ò-, indice de l'ouverture vocalique.

Voyelle: fermée ~ ouverte

-é- ~ -è-

-o- ~ -ò-

Donc, l'usage de l'accent comme indice de l'ouverture vocalique n'est pas systématique.

IV.A.2.6.2 Bivalence du trait d'union

Le trait d'union peut être placé entre:

- Le nom et le déterminant postposé.

N + Det CM kay-la "la maison"

nonm-lan « la pluie »

- Entre deux éléments d'une composition:

N + N CM met-lékol "enseignant"

fig-ponm « variété de banane »

V + V kuri-vini « venir en courant »

pòté-alé "emporter"

La fonction de ce diacritique est polyvalente, contraire au système phonologique.

IV.A.2.6.3 Bivalence de l'apostrophe

- L'apostrophe indique la forme brève du pronom personnel de la troisième personne.

3ème personne : /li / > /j / notés : li > 'y

CM kò'y "son corps"

tèt li « sa tête »

La semi-voyelle /j/ après voyelle, fonctionne en variante contextuelle avec le pronom possessif /li/ qui, lui n'intervient qu'après consonne.

CM /tɛt/ + /li/

/kɔ/ + /j/

[-C# + /li/ > -V# + /j/]

- Indice supposé de l'élision:

CM mwad'mé "mai"

Mais, la lettre "muette": "e" /ə/ qui se trouvait dans l'étymon français, n'a jamais fonctionné en CM.

IV.A.3 Conclusion à propos de la graphie standard du GEREC-F en CM

Contrairement au principe phonologique, la graphie du GEREC-f comporte:

- Deux graphèmes pour un phonème
- Un graphème pour un phonème,
- Un usage non systématique des diacritiques,
- Une incursion de phonèmes du français dans le système phonologique du créole.

Dans l'ensemble, cette **Graphie Standard** du Martiniquais, **GEREC-F**, souffre d'un défaut de cohérence interne. Elle peut être classée comme **graphie de type étymologique**.

IV.B L'écriture standard du JLU en Jamaïque

Les didacticiens du Département de Didactique de l'Université des West Indies à Kingston, du Jamaican Language Unit, **JLU**, dont l'objectif vise un enseignement bilingue en anglais et en créole pour les élèves jamaïcains a défini une graphie standard.

Leur démarche explicitée dans « **Writing the Jamaican the Jamaican Way** » (WJJW) pense présenter le JC non comme un patois ou un avatar de l'anglais mais comme une langue à part entière.

"which represents the sounds of the language as faithfully as possible, without relying on the spelling conventions of English. It is an approach to Spelling Jamaican which treats it as a language in its own right rather than as a form of English.

His system has no silent letters and each letter or letter combination is always pronounced the same way. The system is therefore very easy to learn." JLU (2005: 1)

Ils pensent que la graphie de CASSIDY grâce à une notation phonémique dégagée des conventions pesantes de l'orthographe anglaise, ne comporte pas de lettre muette, ni de combinaisons de graphèmes, si bien qu'un mot prononcé de la même manière en anglais ou en créole s'écrit différemment.

JC bait - bite Angl

biet - bait

IV.B.1 Le JLU & la graphie de CASSIDY

Dans *Spelling Jamaican the Jamaican Way,* du JLU (2001) l'équipe de didacticiens apporte quelques modifications à l'écriture du jamaïcain adoptee dans le dictionnaire de CASSIDY & le PAGE (1967).

CASSIDY comptait parmi les phonèmes du JC les occlusives palatales /ky –gy / et la nasale palatale ʒ / ɲ / qui ne figurent pas dans la liste des consonnes du JLU. En revanche, la fricative

alvéopalatale sonore [ʒ] notée -zh- en fait partie.

Tableau comparatif 79 : CASSIDY - JLU

Graphèmes	Phonèmes	CASSIDY	JLU
-ky-	-kj-	+	-
-gy-	-gj-	+	-
-ny-	/nj/ ou /ɲ/	+	-
-zh-	/ʒ/	-	+

Malgré ce désaccord sur le caractère distinctif de ces phonèmes, le JLU maintient la graphie de CASSIDY pour les palatales : la semi-voyelle /j / notée –y- . Donc / ky ; gy ; ny / interviennent dans leur écriture du JC. Mais en ce qui concerne la fricative alvéopalatale / ʒ /, ils utilisent un digramme -zh- surprenant car dans cette graphie le -z- correspond à la fricative alvéolaire /z/.

Les occlusives palatales : /kj/, /gj, /nj/ ou /ɲ/ prennent part au système phonémique du jamaïcain de CASSIDY (1961), contrairement à la fricative alvéopalatale /ʒ/. Ces premières occlusives (kj, gj, nj, ɲ) ne font pas partie du système phonémique du JLU, alors que cette fricative y figure. Cette graphie, *Spelling Jamaican the Jamaican Way,* conçue en 2001, devient l'écriture Standard pour l'enseignement bilingue du JLU.

Dans *Writing the Jamaican the Jamaican Way* (2005 : 2 à 4), le JLU explicite ces changements.

IV.B.2 Graphie des voyelles

Le JLU compte cinq voyelles brèves, trois longues et quatre diphtongues.

IV.B.2.1 Cinq voyelles brèves

Tableau 80 : Voyelles brèves du JLU

Voyelles brèves	Jamaïcain	Anglais
i	sik	sick
e	bel	bell
a	ban	band
o	kot	cut
u	kuk	cook

Les voyelles *o* ci-dessus se prononcent parfois un peu différemment quand elles précèdent le son *r*, comme dans *vorzhan* « version ». Le son *o* devant *r* est produit avec les lèvres ouvertes plutôt arrondies come c'est le cas dans d'autres contextes.

L'opposition pertinente de longueur leur permet de dénombrer trois voyelles longues.

IV.B.2 2 Trois voyelles longues

Tableau 81 : Voyelles longues du JLU

Voyelles longues	Jamaïcain	Anglais
ii	tii	tea
aa	baal	ball
uu	shuut	shoot

La convention consiste à redoubler la voyelle brève pour noter la voyelle longue qui lui correspond. L'opposition distinctive de longueur est pertinente comme en attestent les exemples ci-dessus.

De manière analogue en JC, fonctionne également l'opposition distinctive entre les voyelless simples et les diphtongues.

IV.B.2.3 Quatre diphtongues

Tableau 82 : Diphtongues du JLU

Doubles voyelles	Jamaïcain	Anglais
ie	kiek	cake
uo	gruo	grow
ai	bait	bite
ou	kou	cow

Ces exemples mettent en évidence une restructuration syllabique des diphtongues anglaises lors de leur intégration au système vocalique du JC qui consiste en une inversion métathétique.

Une autre spécificité des langues créoles vient de la *diffusion de la nasalité* selon VALDMAN. Le JLU fait le choix d'un marqueur vocalique sous la forme d'un graphème « h » qui suit la voyelle de certains lexèmes indiquant la nasalisation de la voyelle précédente.

IV.B.2.4 Le graphème *h* indice de nasalisation

Tableau 83 : « h » indice de nasalisation du JLU

Marqueur vocalique	Jamaïcain	Anglais
hn	kyaahn	can't, wan't

« Have you ever wondered how to write the funny sound that comes at the end of sentences as :

Im fuul iihn « He is foolish, isn't he ! » ? You know now how to. That sound is a nasalized *i.*

We mark it as nasalized by using the double consonant *hn* vowel marker after the vowel to produce *iihn*. » JLU (2001 : 1)

Le JLU, utilise le graphème « h » comme indice d'une nasalisation régressive de la nasale alvéolaire /n/ sur la voyelle */a /* qui la précéde. Ici, ADAMS (1991 : 7) ne relève pas cette nasalisation mais une longueur vocalique distinctive. JC kyan ~ kyaan / can ~ can't Angl.

Le système graphique du JLU comporte vingt deux graphèmes consonantiques, quatre doubles et dix huit simples.

IV.B.2.5 Graphies des consonnes

Tableau 84 : Graphie des consonnes du JLU

Consonne	Jamaïcain	Anglais
b	biek	bake
d	daag	dog
ch	choch	church
f	fuud	food
g	guot	goat
h	(voir ci-dessous)	
j	joj	judge
k	kait	kite
l	liin	lean
m	man	man
n	nais	nice
ng	sing	sing
p	piil	peel
r	ron	run
s	sik	sick
sh	shout	shout
t	tuu	two
v	vuot	vote
w	wail	wild
y	yong	young
z	zuu	zoo
zh	vorzhan	version

Dans un système phonémique, une question se pose quant aux différentes valeurs du « h ».

IV.B.3 Analyse de la graphie du JLU

IV.B.3.1 Polyvalence du graphème « h »

IV.B.3.1.1 « h » élément du digramme « zh » / ʒ /

« Another item in the list of consonants, zh ,is a bit a problem. Stricktly sticking to writing "pure" Jamaican which is not influenced at all by English, we would have no use for zh*. This is because words like* vorzhan *"version" , and* vizhan *"vision" would be written and pronounced* vorjan *and* vijan*. However, many of the persons who will want to be writing Jamaican actually say* vorzhan *and* vizhan *and would wish to write them in that way. Either spelling for words such as these, ie.* vizhan*,* vorzhan*, is therefore acceptable*"

JLU (2005 : 4)

D'après ce concept, le digramme –*zh*- permettrait d'éviter la confusion entre l'affriquée :

/dʒ / et la fricative / ʒ /. Ce choix contredit le principe phonémique du départ car ce digramme relève d'une forme orthographique. A propos du son /ʒ / en JC, CASSIDY limite sa distribution à une position strictement médiane, car à l'initiale ou à la finale, elle laisse place à une affriquée :

/- ʒ #/* ou /#ʒ-/* > /-dʒ-/ JC

/ -ʒ - / noté *j* en JC /akieejanali , divijan/ « occasionally, division »

« And one consonant [ʒ], the sound of the g in rouge*, cannot come at the end of a word, though it can come in the middle, as in* measure*,* pleasure*. This is one of the newest consonants to be added to the English language. »* CASSIDY (1961 : 36)

Ainsi, CASSIDY classe [ʒ] comme une variante régionale en milieu rural en JC.

En anglais, issu d'un emprunt, elle fait partie des consonnes les plus récemment acquises en anglais.

IV.B.3.1.2 « h » indice de nasalisation régressive avant *-n*

Deux exemples cités illustrent cette valeur du graphème *h,* le digramme -hn- signifie que la voyelle précédente est nasale:

JC kyaahn « can't, want »

iihn ? « isn't he ?»

Le digramme -hn- est la marque de la nasalisation de la voyelle qui le précède en attribuant une seconde valeur au graphème « h ».

IV.B.3.1.3 « h » indice d'emphase à l'initiale

Pour certains locuteurs, surtout ceux de l'ouest et du centre de la Jamaïque /h/ s'ajouterait à l'initiale de -end pour marquer l'emphase. Variante régionale, elle serait l'indice d'une forme emphatique: hen = en . Pour les autres créolophones jamaïcains le /h/ n'a pas cette valeur : JC en = end ou la lettre -n

« Writers should use the letter h in writing according to the manner in which they use it in their speech » JLU (2005 : 4)

Il est donc recommandé d'écrire à chacun selon son propre usage.

Cette formule aléatoire du JLU ne risque-t-elle pas de provoquer quelques difficultés à l'apprenant et à l'enseignant de cet enseignement bilingue en anglais et en jamaïcain ?

Ces variantes régionales appartiennent-elles au système phonémique du jamaïcain ?

CASSIDY & le PAGE (1967 : XL) ont identifié le caractère régional du [h] comme une variante combinatoire sous l'accent dans certaines positions. La liste des phonèmes du JC du dictionnaire précise qu'il n'est pas une unité distinctive du système phonologique jamaïcain.

IV.B.4 Conclusion à propos de l'écriture standard du JLU

La polyvalence du graphème « h » remet en question le caractère phonémique de la graphie standard du JLU. Cet écart pourrait créer des difficultés d'apprentissage pour les élèves jamaïcains que le JLU souhaite instruire en anglais et en créole.

Cependant, cette écriture standard du **JLU** ne s'éloigne pas trop d'une graphie phonémique du JC :

elle peut être considérée comme une **graphie quasi-phonologique**.

V. CONCLUSION : Graphies du JC et du CM

L'écriture standard du JC et du CM comportent des éléments orthographiques issus du français et de l'anglais, contraires au principe alphabétique ou phonologique dont chaque unité se définit comme une unité distinctive minimale.

Un état des lieux des diverses graphies de type étymologique, quasi-phonologique, phonologique, et de l'écriture standard du JC ou du CM, laisse apparaître une dialectique spécifique à l'écriture des langues créoles qui oppose une recherche de l'identité propre à la diaspora afro-américaine et le prestige de la langue officielle européenne.

- La langue sert souvent de symbole aux revendications identitaires et le créole se définit par opposition avec la langue officielle, l'anglais en Jamaïque ou le français en Martinique.

- Cette nécessité explique sans doute que l'Alphabet Phonétique International soit perçu comme un outil rudimentaire pour analphabète et qu'il provoque un rejet irrationnel.

- Le choix des graphies en JC ou CM consiste à insérer à des degrés divers, l'orthographe anglaise ou française qui ajoute des difficultés de lecture et d'écriture aux apprenants et aux enseignants de ces langues créoles.

La plupart des jamaïcains comprennent l'anglais, mais une large majorité de la population est créolophone. De même, en Martinique, l'écriture standard du GEREC-F suppose que la majorité des martiniquais maîtrisent le français sous son aspect le plus problématique, l'orthographe française, et par conséquent, qu'ils utiliseront cette compétence pour écrire le créole martiniquais.

En préparant leur dictionnaire du jamaïcain, dès 1967, CASSIDY & le PAGE, travaillant sur l'étymologie, ont évoqué le **problème que posent les différentes conventions orthographiques** utilisées dans les dictionnaires africains : issues de l'anglais, de l'espagnol américain. CASSIDY & le PAGE (1967 : X).

Comme tout un chacun a pu le constater quelques décennies plus tard, *« aucun effort n'a été entrepris pour unifier les notations »* Daniel VERONIQUE (1996 : 8).

Il serait souhaitable d'harmoniser l'écriture de chaque créole et d'unifier l'écriture de tous les créoles.

PARTIE III:

STRUCTURE & FONCTIONNEMENT DES VERBES

Référence: Mervyn C. ALLEYNE (1980)

Comparative Afro-American **Mervyn ALLEYNE (1980 :11/12/13)**

- C.B.L.A. & C.B.L.F. : un système ou des systèmes linguistiques

Influencés par les relations entre les îles et leurs métropoles coloniales, en comparant des créoles à bases lexicales diverses, certains comme Donald WINFORD (1993) ont opposé les CBLF aux CBLA qui feraient partie de deux familles de langues distinctes.

Contrairement à cette classification, la présente étude comparée des Créoles de la Jamaïque et de la Martinique part des **similitudes structurelles entre ces créoles à bases lexicales différentes**, comme **BAILEY** (1966) l'a démontré, puisque ces langues présentent une typologie spécifique qui ne permet pas de les séparer dans des familles de langues différentes.

En se basant en particulier sur le tableau présentant des similitudes dans l'ensemble des langues Afro-Américaines.

Cette étude contrastive se réfère à l'approche de Mervyn **ALLEYNE** (1980 : 11/12/13) :

« ***Some Similarities of Afro-American Speech in Specific Lexical Bases »***

En complétant les parallélismes dégagés par les éléments des créoles jamaïcain et martiniquais, il est possible d'observer, par exemple, que l'aspect accompli s'exprime en juxtaposant le sujet au verbe, sans particule entre ces deux éléments du syntagme verbal. Le progressif contraste automatiquement avec l'accompli par la présence d'une particule aspectuelle, qu'il s'agisse du Jamaïcain ou du Martiniquais comme dans la plupart des créoles de part et d'autre de l'Atlantique.

Tableau 85 : Aspect accompli en JC & CM

Jamaïcain		Martiniquais	
"I have sung"	mi Ø sing	- mwɛ̃ Ø ʃɑ̃te	"j'ai chanté "
" I am sick"	mi Ø siik	- mwɛ̃ Ø malad	"je suis malade"
"I know"	mi Ø nuo	- mwɛ̃ Ø sav	"je sais"

Il semblerait que les créoles expriment aussi bien l'aspect accompli qu'un état par l'absence de copule ou de tout autre marqueur aspectuel, par le morphème zéro : /Ø /. Plus rare, une copule intervient cependant, dans les deux créoles.

Tableau 86 : La copule en JC & CM

JC		CM
mi a smadi	-	mwɛ̃ se ɑ̃muŋ
P1 – Cop - qqun		P1 - Cop - qqun
« I am somebody »		«je suis quelqu'un"

Le tableau d'ALLEYNE met en évidence la structure commune de l'aspect accompli dans l'ensemble des langues créoles, parmi lesquelles le jamaïcain et le martiniquais.

- L'aspect accompli renforcé par un complément du verbe signifiant « fini »

Tableau 87 : Aspect accompli renforcé en JC & CM

JC		CM	
mi **don** sing	-	mwɛ̃ **fiŋ** ʃɑ̃te	« je viens de chanter »
mi **don** siik	-	mwɛ̃ **fiŋ** malad	« je viens d'être malade »
mi **don** nuo	-	mwɛ̃ **fiŋ** sav	« je viens d'apprendre »

Le passé immédiat s'exprime aussi par une particule préverbale similaire, *don* en JC ou *fin(i)* en CM. Qu'il s'agisse d'un verbe d'action comme chanter, ou d'un verbe d'état signifiant « être malade », l'emploi du signifiant « fini » (don / fiŋ) entre le sujet et le verbe indique que l'action vient d'être achevée.

- L'aspect progressif ou habituel

Tableau 88 : Aspect progressif en JC & CM

	JC		CM	
« I am singing »	mi (**d)a** sing	-	mwɛ̃ **ka** ʃɑ̃te	« je (suis en tain de) chante(r)»
« I usually sing »				« j'ai l'habitude de chanter »

Le morphème du progressif (a / ka) intercalé entre le sujet et le verbe, exprime aussi bien l'action en train de se faire qu'une habitude.

- Conditionnel = Passé + Futur

Tableau 89 : Conditionnel

	JC		CM	
"I would sing, if"	mi wud a sing	-	mwɛ̃ te kɛj ʃɑ̃te	"je chanterais"

Un seul morphème semble l'indice du conditionnel en JC. La particule du passé précède celle du futur pour former la marque du conditionnel en Martiniquais.

- Imperfectif passé = Progressif passé

Tableau 90: Progressif passé en JC & CM

	JC			CM			
"I was singing"	mi **bin** a sing	-	mwɛ̃ **te**	ka	ʃɑ̃te	"je chantais"
	P1-passé-progr chanter		P1 - passé-progr-chanter			

La particule du passé présente des variantes en jamaïcain. Quoi qu'il en soit, comme précédemment, l'ordre des particules préverbales semble le même : le Temps avant l'Aspect, et ici, le passé avant le progressif.

Complément du verbe et verbes sériels, sériation

Tableau 91 : Verbes sériels

	JC		CM	
bring = « take come » ;	kya kom	-	pɔte vini	"apporter" = m.à m. "porter venir"
(lit) « run go leave him »	ron go lef im	-	kuɤi kitej	"fuir" (lit) "courir quitter"

Ce type de construction qui fait se succéder deux verbes sans conjonction intervient dans la plupart des créoles, il s'agit de verbes d'action. La direction du mouvement semble exprimée par le second verbe.

- Verbe "to give" comme datif

Tableau 92 : Verbe "donner" comme datif

	JC		CM	
"bring it for me"	kya i kom gi(v) mi	-	pɔte j (vini) ba mwɛ̃	"apporte le moi"

L'utilisation du verbe signifiant "donner" pour exprimer le datif, dans la plupart des créoles, fonctionne en Jamaïque et en Martinique.

- Topicalisation du verbe

Tableau 93 : Clivage du prédicat

JC		CM
« I am indeed eating » (n)a nyam mi a nyam	-	se mɑ̃ʒe mwɛ̃ ka mɑ̃ʒe « Je mange vraiment »

La réduplication du verbe exprimant l'emphase porte sur cet élément de l'énoncé de la même manière en JC ou CM.

Transformation passive

Tableau 94 : Transformation passive

JC		CM
di rais (don) kot	-	diɤi a (fiŋ) kupe
« the rice has been cut »		« le riz a été récolté »/ (on a récolté le riz)

L'absence d'agent dans la tournure passive, similaire dans les divers créoles, et en jamaïcain comme en martiniquais, pose un problème définitoire qui a permis de remettre en question l'existence même du passif dans ces langues.

II NOM

- Transformation du pluriel par affixation du pronom de 6ème personne

Tableau 95 : P6 suffixe pluralisateur en JC

	JC	CM	
« the men »	di man dem		
« their men »	dem man	- nɔ̃m jo	« leurs hommes »

Le défini pluriel s'exprime par un signifiant discontinu en JC comme en CM.

Mais, le pronom de la sixième personne, indice du pluriel défini en haïtien et dans de nombreux créoles, ne fonctionne pas de manière identique en martiniquais.

En CM, à l'exception du possessif de la sixième personne, il n'a pas cette fonction de pluralisateur.

CM /bagaj jo / « leurs affaires » * « les affaires »*

Tableau 96 : P6 - pluriel des noms propres en JC

JC	
Mieri dem	« Mary and her friends »

CM *[Mari jo* « Marie et ses amis »]

Le pronom de la sixième personne, marque du pluriel défini, suit le nom propre en JC comme dans cet exemple attesté en Haïti, il existerait en *Martinique. La présente étude ne peut confirmer l'emploi de cette tournure en CM.

Tableau 97 : Juxtaposition génitive

	JC	CM	
« My father's book »	mi dadi im buk	- liv papa mwɛ̃	"Le livre de mon père"

En CM, la juxtaposition génitive consiste à placer côte à côte possédé et possesseur. En JC, s'il en était de même, on aurait **mi dadi buk,* mais un déterminant possessif s'intercale entre possesseur et possédé : *im.* Ceci constitue une différence au niveau structural.

Tableau 98 : Génitif par dérivation

JC		CM		
man	hag	- papa	koʃɔ̃	« porc »
uman	hag	- mɑ̃mɑ̃	koʃɔ̃	« truie »

Une dérivation dont le premier élément indique le genre par un monème signifiant le sexe (mère ou père en CM, homme ou femme en JC), fonctionne comme un préfixe.

ALLEYNE (1980 : 13) étend sa comparaison aux autres unités significatives, en JC & CM :

Comparatif de supériorité: verbe signifiant «surpasser»

Tableau 99 : « Surpasser » signifiant de la supériorité

CM	pli gɤɑ̃	pasew	« plus grand que toi »

Cette tournure employée en martiniquais et dans divers crèoles comme le Krio, ne fonctionne pas ainsi en Jamaïque.

- Système pronominal invariable

Tableau 100 : Pronoms invariables en JC & CM

	JC		CM	
« his, her, its rice”	im rais	-	diɤi li	“son riz”

Le même monème peut être tour à tour pronom personnel sujet, ou pronom possessif, selon sa place dans l’énoncé, sans changer de forme en CM ou JC.

- Morphèmes interrogatifs composés : [Adjectif interrogatif + Nom]

Tableau 101 : Morphèmes interrogatifs composés

JC		CM	
we tin	-	ki bagaj	« quoi? »
we paat	-	ki kote	“où?”

La structure identique du morphème interrogatif, en JC ou CM, consiste en deux éléments dont le premier, invariable, forme un synthème avec le nom postposé.

ki lɛ « quand ? » kimuŋ « qui ?» kikote « où ? »

Tableau 102 : Morphème relatif au « Corps » : signifiant le réflexif

JC	yu (s)kin - kɔw	**CM**
	« ton corps »	

Le réflexif exprimé par un monème signifiant « corps », en Martinique, correspond au signifiant « peau » en Jamaïque, partie du corps symbolique qui désigne, par synecdoque, l'individu tout entier (comme dans l'expression française familière : « sauver sa peau »).

A partir de ce tableau synthétique comparant les créoles au-delà de leurs bases lexicales, de

Comparative Afro-American **Mervyn C. ALLEYNE (1980: 11-12-13)**, en prenant soin de le **compléter par les éléments des créoles de la Jamaïque et de la Martinique,** on peut mettre en évidence des structures et des fonctionnements étonnamment proches et parfois identiques. En particulier un système verbal dont les indices de Temps, de Mode et d'Aspect (TMA) sont indiqués par des morphèmes préposés au verbe invariable dans les créoles, de part et d'autre de l'Atlantique, comme en Jamaïque ou en Martinique.

CHAPITRE 5 :

ETUDE COMPARATIVE DES SYSTEMES VERBAUX

L'étude comparative des systèmes verbaux des créoles de la Jamaïque (JC) et de la Martinique (CM) consiste à mettre en évidence les marqueurs de temps, mode et aspect (TMA) dans la conjugaison de ces langues.

A partir d'une **méthode contrastive** l'objectif cherche à dégager les morphèmes prédicatifs, leurs combinaisons, leurs fonctionnements, en un mot la **morphosyntaxe** des créoles jamaïcain à base lexicale anglaise (CBLA) et martiniquais à base lexicale française (CBLF).

Alors que les lexèmes verbaux ont des étymons anglais en JC, français en CM, les changements de temps et de modes n'ont pas les désinences et auxiliaires de leurs langues lexifiantes. Une question se pose pour déterminer quelle est la structure et le fonctionnement de leur système verbal.

Sur un **plan synchronique**, il s'agit d'opposer l'aspect imperfectif à l'aspect perfectif afin de mettre en évidence le fonctionnement des morphèmes. La comparaison s'articule en quatre parties : le présent, le passé, le futur et enfin, le conditionnel dont les morphèmes reprennent certains éléments dans de nouvelles combinaisons sur l'axe syntagmatique.

En opposant la morphosyntaxe des créoles à celles de leurs langues lexifiantes, leurs spécificités s'en trouvent renforcées.

I. Présent

Considérons l'action sous ses deux aspects progressif et accompli, imperfectif et perfectif.

Rappelons que la Transcription A.P.I. en CM correspond à la Transcription phonémique établie par CASSIDY en JC.

I.A Imperfectif ~ Perfectif en JC & CM

Tableau 103 : Imperfectif ~ Perfectif en JC & CM

CM	« Il fait(en train de) »	/ i ka fɛ /	~	/ i Ø fɛ /	« Il a fait »
	« Il meurt »	/ i ka mɔ /	~	/ i Ø mɔ /	« Il est mort »
		> / ka /	~	/ Ø /	
		Imperfectif		Perfectif	
JC	« He is doing »	im a du	~	im Ø du	« He has done »
	« He is dying »	im a ded	~	im Ø ded	« He is dead »
		> a	~	Ø	
		Imperfectif	~	Perfectif	

Cette opposition distinctive permet de dégager les morphèmes aspectuels : progressif ou **i**mperfectif /ka/ & *a* d'une part, perfectif ou accompli /Ø/ d'autre part.

Des similitudes peuvent être observées entre le jamaïcain et le martiniquais.

Ces deux exemples montrent des fonctionnements similaires qui sont superposables :

CM	i ka mɔ	~	i Ø mɔ
JC	im a ded	~	im Ø ded
	P3-Prog-mourir		P3-Perf-mourir

Tableau 104 : Marqueurs aspectuels - Imperfectif ~ Perfectif JC-CM

Marqueurs Aspectuels	**Imperfectif**	**Perfectif**
Martiniquais	ka	Ø
Jamaïcain	a	

Les langues créoles privilégient l'aspect, elles opposent le résultat qui fait le point sur l'état, l'aboutissement d'un évènement au processus lui-même. Dans les deux langues en Jamaïque et en Martinique, le processus achevé et l'état qui en résulte portent la même **marque zéro /Ø/.** Donc, la forme non marquée du verbe, le morphème zéro (Ø) exprime l'accompli, le perfectif. Ce phénomène est le trait **le plus caractéristique du système verbal des créoles**.

I.B Flexions & particules préverbales

Les morphèmes préverbaux exprimant l'imperfectif, /ka/ en Martinique et -a- en Jamaïque, commutent avec l'absence de ces morphèmes, /Ø/ pour exprimer le perfectif dans ces deux créoles. Dans les langues européennes la flexion du verbe, les désinences et les auxiliaires varient en fonction du temps exprimé, le présent dans ces exemples. En anglais *dead* commute avec *dying.* En français *fait*, avec *a fait.*

D'autres distinctions, telles que le genre, le nombre et la personne fonctionnent dans le système verbal français ou anglais basé sur des flexions. Ce type de langues flexionnelles contraste avec celui du jamaïcain et du martiniquais.

Le système verbal des créoles a un fonctionnement différent basé sur un prédicat invariable à particules préverbales (TMA) qui indiquent le temps avant l'aspect du verbe. Il s'agit d'un autre type de langues où la position syntaxique des éléments grammaticaux détermine leur fonction.

I.C La personne

Au présent, les personnes de la conjugaison présentent des désinences en français :

Français	P1	/ʒə ʃɑ̃t /	« je chante »
	P2	/ty ʃɑ̃t /	« tu chantes »
	P3	/il ʃɑ̃t /	« il chante»
	P4	/ nu ʃɑ̃tɔ /	« nous chantons »
	P5	/vu ʃɑ̃te /	« vous chantez »
	P6	/il ʃɑ̃t /	« ils chantent »

Ce sont des flexions relatives aux sujets : une marque de la personne. Celle-ci prend la forme d'un monème discontinu à la quatrième et à la cinquième personne contrastant avec les autres personnes dont le seul indice reste le sujet. Monèmes discontinus :

Frçs « nous chantons » ~ « vous chantez »

P4 / nu … ɔ̃ / ~ / vu … e / P5

En anglais, ce type de flexion existe au présent pour opposer la troisième personne aux cinq autres : Angl. P1 I do ~ he does P3

En créole, le changement de personne est indiqué uniquement par le sujet :

Tableau 105: Progressif présent JC-CM

Personne	Martiniquais	Jamaïcain
P1	mwɛ̃ ka fɛ	mi a du
P2	u ka fɛ	yu a du
P3	i ka fɛ	im a du
P4	nu ka fɛ	wi a du
P5	zɔt ka fɛ	unu a du
P6	jo ka fɛ	dem a du

La comparaison de la conjugaison de ce même temps du verbe met en évidence deux systèmes différents :

- En jamaïcain et en martiniquais, le pronom personnel est la seule marque de la personne : les six pronoms personnels étant suivis d'un verbe invariable.
- En français et en anglais, des désinences s'ajoutent aux pronoms et cette marque prend aussi la forme de monèmes discontinus :

Anglais P3 : "he / she…-es" [hi / ʃi…-z #]

Français P4 : "nous....-ons" [nu…-ɔ̃ #]

P5 : "vous …-ez" [vu… -e#]

Ces flexions s'opposent au morphème zéro (Ø) à toutes les autres personnes. Par conséquent un système verbal flexionnel caractérise le français et l'anglais tandis que l'invariabilité du verbe distingue les verbes en créole jamaïcain ou martiniquais que la base lexicale soit anglaise ou française.

I.D Le nombre

Les langues créoles le sujet est le seul indice du nombre :

Tableau 106 : Le verbe & le nombre en JC & CM

Singulier	JC	Ruoz	a	plie	kyaad	« Rose is playing cards »
	CM	ʁɔz	ka	ʒwe	kat	« Rose joue aux cartes »
		S -	Progr-jouer	-cartes		
Pluriel	JC	Jan an Ruoz	a	plie	kyaad	« John and Rose are playing cards »
	CM	ʒɑ̃ epi ʁɔz	ka	ʒwe	kat	« Jean et Rose jouent aux cartes »
		S-Acc – S	-Progr-	jouer-	cartes	

Le verbe reste invariable en JC et CM que le sujet soit singulier ou pluriel :

		Sujet		Verbe
Singulier :	JC	Ruoz - ʁɔz	CM >	(a) plie - (ka) ʒwe
Pluriel :	JC	Jan an Ruoz - ʒɑ̃ epi ʁɔz	CM >	(a) plie - (ka) ʒwe

En anglais, l'auxiliaire porte la marque du pluriel (pl. are ~ is sing.), alors qu'en français cet indice prend la forme d'une désinence (pl. jouent ~ joue sing.)

Des paradigmes de deux types, flexionnels et invariables, ont été mis en évidence par ces oppositions. Les flexions caractérisent l'anglais et le français, l'invariabilité du verbe, le jamaïcain et le martiniquais.

	Singulier		Pluriel	
« Rose |has fight| » JC	Ruoz | fait |	~ Jan an Ruoz	|fait|	« John and Rose |have fight| »
	|has |	|du |	|du |	|have done|
	|has sung |	|sing |	|sing|	|have sung|
« Rose |s'est battue| » CM	ʁɔz |gume|	~ ʒɑ̃ epi ʁɔz	|gume|	«Jean et Rose |se sont battus| »
	| a fait |	| fɛ | ~	| fɛ |	| ont fait |
	| a chanté |	| ʃɑ̃te | ~	| ʃɑ̃te |	| ont chanté|

En jamaïcain et en martiniquais, seul le sujet du verbe comporte la marque du nombre.

En anglais et en français, les marques opposant le pluriel au singulier sont aussi des flexions portant sur l'auxiliaire et le participe passé du verbe qui indiquent le nombre et même le genre.

En opposant le singulier et le pluriel dans ces exemples, les paradigmes verbaux mettent en lumière un système flexionnel en anglais et en français qui contraste avec l'invariabilité des verbes qui relèvent d'une typologie différente en jamaïcain et en martiniquais.

I.E Le genre

Une autre sorte de différences entre le système verbal des langues créoles de la Jamaïque et de la Martinique comparées à leurs langues lexicales respectives vient des marques de genre.

Tableau 107: le genre & le verbe en JC & CM

JC	im	a	fait	« He / She is fighting »
CM	i	ka	gume	"Il / Elle se bat"
JC	im	Ø	fait	« He / She fought »
CM	i	Ø	gume	"Il / Elle s'est battue"

Les pronoms de la troisième personne indiquent le genre du sujet en anglais (he ~ she) qui s'inscrit aussi sur la désinence du participe passé en français (il … -Ø # ~ elle ...-e#). Dans ce cas, le sujet et la désinence du participe passé forment un monème discontinu qui est l'indice du genre féminin dans l'orthographe française (« elle » + « -e# ») qui se prononce si le participe passé se termine par une consonne finale.

Frçs « il s'est inscrit » /il setɛ̃skʁi/ ~ /ɛl setɛ̃skʁit/ « elle s'est inscrite »

Masc. /il … -Ø#/ ~ /ɛl …-t#/ Fém.

En jamaïcain ou en martiniquais, un seul pronom P3 JC *im / i* CM s'emploie au masculin ou au féminin et le verbe reste invariable.

II. Passé

En anglais, le jeu des auxiliaires (is ~ was) indiquent le passage du présent au passé :

Présent « is writing » ~ « was writing » Passé.

En français, le jeu des désinences (-it ~ -ait) marque ce changement de temps.

	Présent		Passé	
Frçs	« il écrit » /il ekʁi/	~	/il ekʁivɛ/	« il écrivait »
	« elle joue » /il ʒu/	~	/il ʒuɛ/	« il jouait »

II.A Passé perfectif ~ Passé imperfectif

Tableau 108 : Progressif présent ~ Progressif passé

JC	« He is writing »	im	a	rait	~	im	en	a	rait	"He was writing"
CM	"Il écrit"	i	ka	ekʁi	~	i	te	ka	ekʁi	"Il écrivait"
		P3-Prog-écrire				P3-passé-Prog-écrire				

En créole jamaïcain ou martiniquais, seule la particule préverbale (*en* / *te*) joue ce rôle.

En JC et CM la particule du passé (T) se place entre le sujet et le verbe (JC *en* / *te* CM), devant la particule aspectuelle du progressif (A) dans l'ordre canonique : T.M.A.

La même opposition observée entre le morphème zéro et la particule aspectuelle au présent se retrouve au passé opposant l'imperfectif au perfectif. Cette fois deux morphèmes se succèdent sur l'axe syntagmatique (JC *en* + *a* / *te* + *ka* CM), l'indice du temps précédant celui de l'aspect.

Tableau 109 : Passé progressif / imperfectif ~ Perfectif

JC	"He was writing"	im	en	a	rait	~	im	en	Ø	rait	" He wrote"
CM	"Il écrivait"	i	te	ka	ekʁi	~	i	te	Ø	ekʁi	« Il écrivit »"
		P3-Passé-Progr-écrire					P3-Passé-Perf-écrire				

Le morphème du « passé » suivi du « progressif » (JC *en a* / *te ka* CM) signifiant l'*imperfectif* du passé commute avec le *perfectif* du passé (JC *en* Ø / *te* Ø CM) de façon similaire dans les deux langues.

Tableau 110 : TMA en JC & CM

	Passé	**Aspect**	
CM	te	ka	
JC	(b) en	(d) a	**Imperfectif**
		Ø	**Perfectif**

En JC et CM, les particules marquant le temps précèdent les marqueurs aspectuels: les unes et les autres commutent avec zéro (Ø) pour signifier l'action achevée, le perfectif.

II.B Passé immédiat

Le passé immédiat exprime l'aspect accompli renforcé

En JC et en CM une autre particule préverbale signifiant cet aspect accompli renforcé correspond au verbe signifiant "finir" :

Tableau 111 : Aspect accompli renforcé en JC & CM

	JC		**CM**	
"I've just sung"	Mi don sing	-	mwɛ̃ fiŋ ʃɑ̃te	« Je viens de chanter »
"I've just been sick"	Mi don siik	-	mwɛ̃ fiŋ malad	« Je viens d'être malade »
"I've just learnt"	Mi don nuo	-	mwɛ̃ fiŋ sav	« Je viens d'apprendre »

Comme le signifiant du progressif, celui de l'aspect accompli renforcé, commute avec zéro /Ø/.

CM mwɛ̃ fiŋ ʃɑ̃te ~ mwɛ̃ Ø ʃɑ̃te

« Je viens de chanter » « J'ai chanté »

En français l'expression périphrastique "venir de" porte la marque de la personne. La première personne peut ainsi être opposée à la quatrième (je viens de ~ nous venons de) alors qu'en martiniquais /fiŋ/ reste invariable comme -*don*- en jamaïcain.

En anglais, cette périphrase correspond à [just + participe passé] et ce dernier se distingue le plus souvent par une désinence (-ed #).

En JC & CM, les morphèmes de l'accompli s'opposent à ceux de l'imperfectif pour exprimer le progressif mais aussi l'itératif, l'habituel.

II.C Perfectif ~ Imperfectif : progessif, itératif ou habituel en JC & CM

Les particules de l'accompli renforcé contrastent avec celles de l'inaccompli, l'imperfectif, une action en train de se faire, le progressif. Elle contraste également avec l'itératif : une action qui se répète ou celle que l'on fait par habitude.

JC mi (d) a sing ~ mi don sing
CM mwɛ̃ ka fɛ ~ mwɛ̃ fiŋ ʃɑ̃te

En JC et CM le fonctionnement syntaxique des particules T.M.A. respecte le même ordre sur l'axe syntagmatique. En CM /fiŋ/ signifiant le passé immédiat alterne avec /ʒa/ dans certains cas.

JC im don ded « He is already dead / He has already died »
CM i ʒa mɔ «Il est déjà mort »
P3-déjà-mourir

Cette particule précède toujours le verbe en CM, elle peut le précéder ou le suivre en JC.

CM maʁi <u>ʒa</u> mɑ̃ʒe	JC Mieri iit <u>don</u>
[S - Asp – V]	[S - V - Asp]
« Marie a déjà mangé »	« Mary has already eaten »

En jamaïcain, cette postposition alterne avec l'antéposition observée en CM :

JC Mieri iit don / Mieri don iit « Mary has already eaten » ALLEYNE (1980: 92)

Il semble que cette particule aspectuelle soit plus souvent antéposée au verbe:

JC mi don fat « I am already fat »

CM mwɛ̃ ʒa gɤo "Je suis déjà gros"

La variante postposée au verbe pourrait être liée à l'influence de l'anglais, à un registre mésolectal ou acrolectal.

III Futur

L'expression du prospectif fait intervenir une particule préverbale qui s'intercale entre le sujet et le verbe comme celle du passé.

Tableau 112 : Futur en JC & CM

JC	im	a go	say	« he will say / He is going to say »
CM	i	kɛj	di	"Il dira"
	P3	Futur-dire		

Apparemment le CM présente un seul morphème *kɛj* alors que celui du JC a recours à une composition c'est-à-dire le verbe signifiant « aller» *go* précédé du morphème de l'imperfectif *-a-*.

JC { a + go / Progr to go }

Mais, selon BERNABE, le morphème du futur /kɛj / en CM vient d'un figement.

CM { ka + aj / Progr "aller" } BERNABE (1983: 1058)

CM ka aj > kaj > kɛj > ke

A la Martinique on peut observer un changement phonétique sur le plan diachronique:

Tableau 113 : Morphème prospectif en JC & CM

CM	ka	+ aj	>	kɛj
JC	a	+ go		
	Prog	+ **aller**		

Donc, en CM comme en JC la particule du futur vient de la juxtaposition (figement ou composition) du morphème progressif suivi du verbe « aller ».

Variantes

Dans les deux créoles l'expression du futur présente des variantes.

En JC, selon ADAMS (1992 : 26), on entend également [wi / o / ao / ago].

En Jamaïque on a pu relever une autre expression :

JC wa yu gone du ? « What will you do ? »

De telles variantes pourraient être régionales, en fonction de l'origine du locuteur (du Nord ou du Sud ; rural ou urbain). Elles pourraient aussi être liées à la situation de diglossie des locuteurs créolophones dont la langue maternelle demeure en contact avec l'anglais dans la vie quotidienne et qui disposent d'une gamme de variantes plus ou moins proches de l'anglais selon le registre de langue employé.

Exclusivement créole en JC *ao* paraît basilectal, tandis que JC *wi* se rapprochant du futur anglais *will* semble acrolectal.

A la Martinique des variantes alternent pour signifier le futur :

CM / kaj / kɛj / kɛ / ke /

Elles alternent en variantes libres ou régionales avec une nuance pour CM / ke / qui exprime le futur proche d'après BERNABE (1983 : 1058).

IV. Conditionnel

Selon ALLEYNE (1980: 86) *un trait distinctif des créoles consiste à juxtaposer la particule du passé et celle du futur pour signifier le conditionnel en krio, saramaccan, sranan, guyanese.*

Cette description du morphème du conditionnel s'applique au signifiant du CM :

CM i te kɛj di "Il dirait"

P3-Passé-Futur-dire

Cependant en Jamaïque et à Antigue, -wuda- *(de l'anglais* would have*) est la seule forme employée* :

JC im wuda say « He would say »

P3-Conditionnel- dire

En revanche, ADAMS (1992: 26) distingue un futur dans le passé d'un conditionnel présent et d'un passé du conditionnel en jamaïcain:

Futur dans le Passé : im en a go say « He was going to say »

Conditionnel Présent : im wooda say « He would say »

Conditionnel Passé : im wooda en say « He would have said »

Ces nuances temporelles pourraient être liées à l'influence de l'anglais en jamaïcain mésolectal ou acrolectal.

Tableau synthétique 114 : Systhème verbal – TMA en JC & CM

	Passé	**Progressif**	**Prospectif**	**Conditionnel**
CM	te	ka	Kɛj	tekɛj
JC	(b)en	(d)a	Ago	wuda

V. CONCLUSION : Etude des systèmes verbaux en JC & CM

Après avoir comparé l'aspect perfectif à l'imperfectif dans l'expression du présent, du passé immédiat, du prospectif et du conditionnel, il apparaît que **les systèmes verbaux des créoles de la**

Jamaïque et de la Martinique présentent des fonctionnements **basés sur l'aspect.** Ils emploient des particules préverbales indiquant le temps le mode et l'aspect (**TMA**) étonnamment similaires si on substitue au lexique d'origine anglaise en Jamaïque, un lexique d'origine française en Martinique.

Ces systèmes verbaux essentiellement aspectuels sont nettement **différents des systèmes temporels** de **l'anglais** et du **français**. Ces traits structuraux communs ne peuvent être générés par les langues lexifiantes dont le fonctionnement flexionnel relève d'un autre système. Ces structures communes ne peuvent être issues des langues anglaise et française qui alimentent leurs lexiques respectifs car elles fonctionnent d'une manière radicalement différente. La **différence structurale et fonctionnelle** du système verbal de ces deux créoles à laquelle s'ajoute d'autres spécificités structurales, phonétique, syllabique déjà observées font partie d'un ensemble de traits distinctifs qui permettraient de les classer au sein d'une famille de **langues** Afro-Américaines. Les créoles Atlantique comme le jamaïcain et le martiniquais ont une typologie différente de celle des langues indo-européennes.

D'après les spécialistes du JC elles sont typologiquement **apparentées aux langues** Ouest-**africaines,** en particulier le twi et l'ewe en ce qui concerne le jamaïcain et aussi aux créoles parlés sur la côte Ouest du continent africain.

CHAPITRE 6 : VERBO-ADJECTIFS & CLASSES DE MOTS

Le fonctionnement spécifique des adjectifs en créole jamaïcain (JC) et en créole martiniquais (CM) ont amené certains à douter de l'existence de cette classe de mots dans les langues créoles. Ici l'**approche contrastive** en JC et CM, l'un à base lexicale anglaise (CBLA), l'autre à base lexicale française (CBLF), peut mettre en évidence la spécificité du fonctionnement des éléments lexicaux analogues aux adjectifs du français ou de l'anglais dans ces **langues afro-américaines**. Dans une **perspective synchronique** l'objectif de cette étude consiste à dégager les particularités des **adjectifs** en JC et en CM.

- Tout d'abord s'agit-il d'une classe de mots comme en anglais et en français ou ces lexèmes fonctionnent-ils d'une manière différente dans ces langues créoles ?
- Dans un deuxième temps les quatre critères de BAILEY (1966) définis pour le JC s'appliquent-ils tous au CM ? La sélection des types d'adjectifs admettant la transformation verbale en JC reste-t-elle la même en CM ?
- Dans un troisième temps, les diverses fonctions des lexèmes adjectivaux décrites par VALDMAN (1978) observées en CM se retrouvent-elles en JC, dans l'analyse de CASSIDY & le PAGE (1967) et ADAMS (1991) ?
- Dans un quatrième temps, la construction du comparatif basée sur le signifiant « surpasser » fréquente en créoles caractérise-t-elle le comparatif en JC et CM ? Le « test du superlatif » de L.D. CARRINGTON (1967) qui permet de distinguer une classe adjectivale en haïtien et en mauricien d'après VERONIQUE (1996 et 2000) a-t-il la même pertinence en CM dans la description de BERNABE (1983)? Qu'en est-il en JC ?

I. Axe paradigmatique : critère commutatif

Le critère commutatif défini par MARTINET (1967) [2005: 81] permet d'attester que de nombreux énoncés en créoles présentent des verbo-adjectivaux.

En JC CASSIDY (1961: 58) relève des verbes dont les étymons ont été empruntés non pas à la forme verbale du lexème anglais mais à la forme adjectivale « …related adjective serves for the verb : not *fill* but *full* – « Him *full* im long bag wid cane » ; not *die* but *dead* –« Anancy da *dead* wid laugh » ; and, a similar thing, « Rum *drunk* you very quick. »

En CM d'aprés DAMOISEAU (1979: 45) « l'adjectif se définit comme un monème qui remplit en distribution complémentaire les fonctions de : déterminant du nom (et de) prédicat » »

I.A Adjectif ou Prédicat

Le plus perturbant pour déterminer une classe adjectivale dans les langues créoles vient de l'emploi prédicatif de la plupart des équivalents traductionnels des adjectifs de l'anglais en jamaïcain (JC) ou du français en martiniquais (CM).

JC	di kaafi a kwol	« The coffee is getting cold »
CM	kafe a ka fwɛt / fwedi	" Le café refroidit"
	café/def-Prog-froid	

JC	di kaafi Ø kwol	"The coffee is cold"	BAILEY (1966)
CM	kafe a Ø fwɛt	« Le café est froid »	
	café/déf - Acc.-froid		

La particule du progressif (a / ka) commute avec le morphème zéro (Ø) de l'accompli et définit l'emploi verbal de l'adjectif (kwol / fwɛt) qui peut fonctionner tour à tour comme un adjectif ou comme un verbe, selon BAILEY (1966).

Il faut remarquer que l'adjectif martiniquais /fwɛt / présente une variante flexionnelle /fwedi/. Ce type de flexion n'étant pas systématique en CM, on peut émettre l'hypothèse que cette variante de signifiant relève probablement de l'acrolecte ; le basilecte ne comportant presque toujours qu'une forme verbale, unique et invariable.

JC	manggo swiit	"Mangoes are sweet"	BAILEY (1966: 27)
CM	mãgo dus	« Les mangues sont sucrées »	
	mangue- sucré		

La copule « to be » en anglais comme le verbe « être » en français intervient pour exprimer la qualification du nom par un adjectif attribut.

Voir ci-dessous : Tableau 115.

Tableau 115 : Verbo-Adjectif en JC & CM

JC	dem	siik	« They are	sick »	Angl.
CM	jo	malad	« Ils sont	malades »	Frçs
	P6 -	malade	P6 - Cop – Adj		

Tableau 116 : Verbo-Adjectif – Structures comparées

Jamaïcain	**[S + Adj]**	**Martiniquais**
Anglais	**[S + Cop + Adj]**	**Français**

Sans copule les énoncés jamaïcain et martiniquais emploient des verbo-adjectifs.

- **Substrat & Verbo-Adjectifs**

Bettina MIGGE (1998 : 201-234) établit que les spécificités syntaxiques et sémantiques des verbo-adjectifs dans un créole du Surinam, le ndyuka (SPC) viennent de l'influence substratique des langues africaines.

Ainsi les verbo-adjectifs gbe et ndyuka admettent :

- les particules préverbales indices des TMA et les morphèmes négatifs,
- la topicalisation,
- des adverbes postposés qui modifient leur intensité,
- la forme transitive, un objet, comme tout verbe exprimant un changement d'état.

Ces critères s'avèrent définitoires du prédicat dans les langues créoles si on se réfère à Donald WINFORD (1993) à propos des CBLA de la Caraïbe.

Bettina MIGGE observe les verbo-adjectifs en gbe et en ndyuka :

Tableau 117 : Substrat & Verbo-Adjectif

Ndyuka	**Martiniquais**
A sitaati baala	lavi a bɛl
Det- street- broad	vie-Det-belle
"The street is broad"	"La vie est belle"
Ndyuka [S + Adj]	**Martiniquais**

La phrase en ndyuka et en martiniquais se construit sur la même structure : lorsqu'il est précédé par le seul sujet sans aucune copule, l'adjectif prend une valeur prédicative. Cette structure a été

observée par BAILEY (1966), ALLEYNE (1980), WINFORD (1993 & 1997). Sans copule les énoncés jamaïcain et martiniquais emploient des adjectifs en fonction prédicative.

I.B Commutation du sujet

Tableau 118 : Critère commutatif : commutation du sujet

CM	/ lili dus /	« Lili est jolie »
	/ kafe a dus /	« Le café est sucré »
	/ mãgo dus /	« Les mangues sont sucrées »
	/ pɔm kanɛl dus /	« La pomme cannelle est sucrée »
	/ i dus /	« Elle est jolie / sucrée »/ « c'est sucré »
JC	dat sang swiit	« That song is sweet
	im swiit	« It is sweet »

JC [S + V] CM Fonction prédicative

Comme /dus/ en CM, le verbo-adjectif (swiit) du JC est polysémique, signifiant « harmonious » dans cet exemple et « not bitter » dans (swiit pepa) « sweet pepper ».

Lexic. /pɔm kanɛl/ m-à-m pomme- cannelle, fruit très sucré: sens générique.

La commutation du sujet montre un emploi prédicatif de l'adjectif qui prend son sens en fonction du contexte : ce paradigme démontre qu'il s'agit d'une valeur verbale. Hors contexte, le pronom suivi d'un lexème signifiant soit « joli / harmonious », soit « sucré / not bitter » peut être ambigu. Cette polyvalence sémantique ne se réduit qu'à l'intérieur d'un énoncé.

Ces commutations démontrent que le signifiant /dus / (swiit) en JC et CM a ici une fonction prédicative.

I.C Commutation du verbe

Il est courant qu'un lexème change de fonction en JC ou CM, qu'il soit aussi bien employé comme un verbe que comme un adjectif.

L'adjectif en CM /dus/ peut être verbal selon le critère commutatif qui permet de substituer un verbe à cet adjectif ou un autre adjectif verbal.

Tableau 119 : Critère commutatif : Commutation du verbe

JC	im	swiit	« Il est harmonieux »
	im	gud	« Elle est bonne »
	im	rait	« He wrote »
CM	/ i	dus /	« Elle est jolie/c'est sucré »
	/ i	bɔ̃ /	« Elle est bonne »
	/ i	leve /	« Il s'est levé »
JC	**[S + V]**	**/**	**[S + Verbo-Adjectif] CM**

La commutation du verbe (rait) avec les adjectifs (swiit / gud) en JC met en évidence un paradigme similaire à celui du CM qui atteste d'un emploi prédicatif de ces lexèmes.

En CM, un verbe qui n'admet pas d'emploi adjectival (leve) peut commuter avec des verbo-adjectifs (dus / bɔ̃) avec le même pronom, P3 (i) : ce paradigme démontre qu'il s'agit d'un emploi prédicatif des adjectifs / dus / et / bɔ̃ /.

En anglais et en français, la copule (is / est) relie l'adjectif au sujet dont il est l'attribut.

En jamaïcain et en martiniquais la syntaxe des énoncés présente une similitude structurale dans l'emploi verbal d'un adjectif directement après le sujet, sans l'intermédiaire d'une copule. De plus, il commute avec un verbe dans le même ordre syntaxique.

Le même lexème peut avoir divers emplois, prédicatif ou adjectival.

Cette polyvalence fonctionnelle des lexèmes, tour à tour adjectival ou verbal en JC et en CM impose de définir des critères pour distinguer un adjectif.

II. Axe syntagmatique : Les critères de BAILEY

Pour distinguer l'emploi adjectival d'un lexème en créole jamaïcain, BAILEY (1966 : 42) établit quatre critères.

II.A Les quatre critères de BAILEY

II.A.1 Critère syntaxique

L'ordre des mots peut transformer un adjectif en prédicat.

Tableau 120 : Critère syntaxique : Adjectif – Prédicat

JC	di sik biebi	>	di biebi sik
	def- Adj - N		def- N – V
	« the sick baby »		« the baby is sick »
CM	bebe malad la	>	bebe a malad
	N – Adj - def		N – def- V
	« le bébé malade »		« le bébé est malade »

BAILEY (1966)

En JC le même élément lexical placé entre le nom et le déterminant défini a une valeur adjectivale alors qu'il a une valeur verbale s'il se trouve après le groupe nominal qui comporte un déterminant défini.

Il en est de même en CM bien que l'ordre régissant le nominal et son déterminant défini diffère. Le déterminant défini est postposé au nom en CM et préposé au nom en JC

Tableau 121 : Syntaxe & valeur adjectivale ou verbale

Emploi verbal :	**JC [def - N - Adj]**	**<>**	**[N - def - Adj] CM**
Emploi adjectival :	**JC [def - Adj - N]**	**<>**	**[N - Adj – def] CM**

On observe des **similitudes au niveau des structures syntaxiques dans les deux langues afro-américaines**.

- **Enchâssement :**

Une autre transformation permet de mettre en évidence le fonctionnement de l'adjectif dans les langues créoles sur le plan horizontal, sur l'axe syntagmatique.

Inséré dans une expression nominalisée qui peut s'inclure dans un énoncé en CM ou en JC, ce groupe nominal peut avoir la fonction objet du verbe.

Tableau 122 : Critère syntaxique & Enchâssement

JC Dem kyari <u>di sik biebi</u> a dakta

P6-amener-def-malade-bébé-Prep-Dr

"They took the sick baby to the doctor"

JC * Dem kyari <u>di biebi sik</u> a dakta*

CM jo mene <u>bebe malad la</u> ba dɔktɛ (a)

P6-amener-bébé-malade-déf-Prep- Dr - déf

« Ils ont amené le bébé malade chez le médecin »

CM * jo mene <u>bebe a malad</u> ba dɔktɛ (a) *

BAILEY (1966)

Inséré dans un autre ordre syntaxique l'énoncé serait *agrammatical*.

En JC & CM, le groupe nominal enchâssé dans un énoncé étendu subit une contrainte identique.

Si on compare l'ordre syntaxique en JC et en CM, il comporte deux différences pour le déterminant défini et l'adjectif préposés au nom en JC, postposés en CM.

De plus, le défini /- a #/ final facultatif en CM n'a pas d'équivalent en JC.

Malgré ces différences concernant la détermination, on peut observer une similitude structurale de ce groupe nominal intégré à un énoncé plus vaste en JC et CM qui respecte une contrainte syntaxique comme le souligne le premier critère de BAILEY.

Ce critère syntaxique fonctionne en jamaïcain et en martiniquais : le lexème a une valeur adjectivale s'il se trouve à l'intérieur du groupe nominal et une valeur prédicative s'il est postposé au groupe nominal.

II.A.2 Insertion d'un adverbe d'intensité

L'expression d'un état correspond à des tournures similaires en CM et en JC.

JC im siik « He is sick »

CM / i malad / «Il est malade »

P3 - malade

L'adjectif exprimant un état en fonction prédicative peut être précédé d'un adverbe d'intensité en JC *so* « so » / *tuu* « too »

Tableau 123 : Critère : Adverbe d'intensité & Fonction adjectivale

JC	im sik	>	im <u>tuu</u> sik	> * im tuu wok*
	P3 – Adj		P3 – <u>Adv</u> – Adj	
	« il est malade »		« il est trop malade »	
CM	i malad	>	i <u>twɔp</u> malad /	*i malad twɔp*
	P3 - V		P3 –<u>Adv</u>-Adj /	
	« il est malade »		« il est trop malade »	
JC	**[S – <u>Adv</u> – Adj]**	**CM**		

BAILEY (1966)

En JC on peut insérer les adverbes d'intensité *so* et *tuu* entre le pronom sujet et le prédicat (sik), selon BAILEY cette transformation démontre qu'il s'agit d'un verbo-adjectif qui se distingue d'un verbe ordinaire car il peut avoir un emploi adjectival.

Si on modifie l'ordre syntaxique, l'énoncé devient *agrammatical*.

L'insertion de tels adverbes ne peut se faire entre le sujet et un verbe ordinaire (« work ») car l'énoncé deviendrait *agrammatical* en JC.

De même qu'en JC, en CM un verbe exprimant un état admet l'insertion d'un adverbe d'intensité entre le pronom et le prédicat contrairement à un autre type de verbe.

En revanche, un élément exclusivement verbal en CM qui n'a pas d'emploi adjectival comme le signifiant « manger » n'admet pas l'insertion d'un tel adverbe entre le sujet et le verbe.

CM	i mãʒe	>	i mãʒe <u>twɔp</u>	> *i twɔp mãʒe*
	P3-V		P3- V – Adv	*P3- Adv -V *
	« il a mangé »		« il a trop mangé »	

Ce verbe signifiant « manger » n'admet l'adverbe d'intensité et ses synonymes que s'il se place après le verbe car s'il s'interposait entre le sujet et le verbe, l'énoncé deviendrait *agrammatical*.

Comme en jamaïcain, en martiniquais le second critère de BAILEY semble **distinctif pour** ce type d'**adjectif exprimant un état** qui peut avoir également une fonction prédicative.

II.A.3 Insertion d'un verbe exprimant un changement d'état

JC	im	Ø	get	liezi	« He has turned lazy »
CM	i	Ø	viɤe	fɛ̃jɑ̃	« Il est devenu paresseux »
	P3 - Acc.-devenir-paresseux				

Le même emploi des verbo-adjectifs et des verbes (get / viɤe) indiquant un changement d'état fonctionne dans des énoncés syntaxiquement identiques en JC et CM.

Au terme de ce changement d'état, on aboutit de nouveau à d'autres énoncés partageant la même structure syntaxique :

JC	im	liezi	>	im	get	liezi	>	*im	get	waak*	> im get lik
	P3-fainéant			P3-devenir-fainéant				* P3-devenir-marcher*			P3-recevoir-coup
	« he is lazy »			« il devient paresseux »							« they beat him »

En JC l'adjectif à valeur prédicative admet l'insertion d'un verbe exprimant un changement d'état (get) à l'intérieur du groupe verbal et cette transformation n'est possible qu'avec des verbes transitifs.

En CM la transformation est également possible.

CM	i	fɛ̃jɑ̃	>	i	viɤe	fɛ̃jɑ̃	>	i	viɤe	maʃe
	P3-fainéant			P3-devenir-fainéant			P3-se mettre à -marcher			
	« il est fainéant »			« il devient paresseux »			« il se remet à marcher »			

Le contexte détermine le sémantisme du verbe exprimant un changement d'état.

En CM l'adjectif admet l'insertion d'un verbe exprimant un changement d'état (devenir / se mettre à). Mais cette transformation n'est pas distinctive car elle reste possible quel que soit le verbe, transitif ou intransitif.

Ce troisième critère de BAILEY est pertinent en jamaïcain mais pas en martiniquais.

II.A.4 Suffixe adjectival

Le quatrième critère de BAILEY permet de distinguer un adjectif d'un verbe par l'admission d'affixes à la finale, le suffixe comparatif *-a* et le suffixe superlatif *-is* que n'admettent pas les verbes.

JC dat-de wan <u>smaala</u>	« that one is smaller »	Comparatif
JC dat a di <u>smaalis</u> wan	« that is the smallest one »	Superlatif

Ce dernier critère semble moins pertinent car en JC l'affixation calquée sur le modèle anglais alterne avec une autre forme dépourvue de suffixe selon BAILEY (1966).

D'autre part on peut attribuer cette alternance à un changement de registre. Il semble que la suffixation relève de l'acrolecte et une autre tournure calquée sur le modèle anglais créolisé semble relever du mésolecte. JC *Muor* (morphophonemics) se trouve classé parmi les éléments relevant de la morphologie.

Tableau 124 : Comparatif & registre en jamaïcain

JC Jan <u>big muor an</u> Mieri	>	Jan <u>biga an</u> Mieri		
Mésolecte : Adj + muor	>	Adj + -a	: **Acrolecte**	

D'autre part de tels suffixes issus de l'anglais qui interviennent en JC ne fonctionnent ni pour le comparatif, ni pour le superlatif en CM. Ce quatrième critère de BAILEY distinctif en CBLA ne saurait s'employer en CBLF puisque ces affixes sont issus de la base lexicale anglaise.

Parmi les quatre critères définis par BAILEY pour distinguer les verbo-adjectifs des verbes ordinaires, les deux derniers ne sont pertinents qu'en JC, mais les deux premiers fonctionnent en **jamaïcain** et en **martiniquais** :

- Le **critère syntaxique** s'avère distinctif en JC et CM. L'ordre des mots définit la valeur adjectivale ou verbale du même élément lexical dans les deux langues.

- Le second critère dégagé en JC est valable en CM : si on peut **insérer un adverbe d'intensité** entre le sujet et le verbe exprimant un état, cette transformation détermine l'emploi d'un lexème verbal qui peut avoir une valeur adjectivale car avec un autre type de verbes la transformation produit un énoncé *agrammatical*.

II.B Types d'adjectifs & Transformation verbale

D'après BAILEY trois types d'adjectifs admettent la transformation verbale : les adjectifs signifiant la manière, les adjectifs quantitatifs et les adjectifs signifiant un état psychique.

II.B.1 Les adjectifs signifiant la manière

En Jamaïcain, les adjectifs signifiant la manière, JC *gud* (3), *bad*, *faast*, *swiit* (1) peuvent avoir un emploi prédicatif en JC.

Tableau 125 : Emploi prédicatif & Adjectifs signifiant la manière

JC im gud / i bɔ̃ **CM**	« Il est bon »
JC dem swiit / jo bɛl **CM**	« Elles sont jolies »

BAILEY (1966 : 43)

Les adjectifs signifiant la manière peuvent avoir une valeur verbale en jamaïcain et en martiniquais.

II.B.2 Les adjectifs quantitatifs

Les quantitatifs peuvent avoir une valeur verbale en JC.

JC *likl* « little », *nof* « much / many », *tumoch* « too many »

JC dat-de milk <u>tumoch</u> « that milk is <u>too</u> <u>much</u> »

JC di pitieta no <u>nof</u> « the potatoes are not <u>plentiful</u> »

En CM les quantitatifs font intervenir un verbe auxiliaire *ni* signifiant « avoir ».

CM i *ni* twop « Il en a trop »
P3-avoir-trop

CM jo *ni* tibɤɛ̃ dlo « Ils ont un peu d'eau »
P6-avoir-peu

CM pa *ni* ase pomtɛ « Il n'y a pas assez de pommes de terre »
neg-avoir-assez- pomme-de-terre

En CM, ils n'interviennent qu'après le verbe signifiant « avoir ».

Les adjectifs quantificatifs admettent la transformation verbale en JC, pas en CM.

Les quantitatifs n'ont donc pas la même valeur prédicative en CM qu'en JC.

II.B.3 Les adjectifs signifiant un état psychique

Parmi les adjectifs admettant la transformation verbale, BAILEY inclut les adjectifs signifiant un état psychique : JC *glad* « glad », *sari* « sorry », *shiem* « ashamed »…

Tableau 126 : Emploi prédicatif & Adjectif exprimant un état psychique

JC	mi sari se unu neba kom P1-regretter-Cop-P5- neg- come	« I'm sorry that you (pl.) did not come »
CM	mwɛ̃ navɤe zɔt pa vini P1-regretter-P5-neg-venir	« Je suis désolée que vous ne soyez pas venus »

BAILEY (1966 : 44)

Ce type de verbes exprimant un état psychique admet la transformation verbale en CM et en JC.

Parmi les trois types d'adjectifs admettant la transformation verbale dégagés par BAILEY, en JC, seuls les adjectifs signifiant la manière et les adjectifs signifiant un état psychique peuvent avoir une valeur adjectivale ou verbale en jamaïcain et en martiniquais

III Lexèmes multifonctionnels

III.A En CM : Nom, Verbe ou Adjectif

Dans un énoncé en CBLF un monème peut avoir diverses valeurs. En CM, selon le contexte un même lexème peut être employé comme un nom, un adjectif ou un verbe.

Un lexème peut adopter une **fonction nominale** :

CM mwɛ̃ wɛ de makak ɑ̃ ʒadɛ̃ ɑ̃ « J'ai vu deux singes au jardin zoo »

P1 - voir- deux – singes-Prep-zoo –def

Le même lexème peut avoir une **fonction prédicative** :

CM se makak u makak " Tu es un véritable singe »

Cop-singe - P2- singe

Il peut également être employé en **fonction adjectivale**

CM i pli makak pase makak "Il est plus malin qu'un singe"

P3-plus-malin-dépasser-singe

Un même élément pouvant tour à tour se muer en verbe, nom ou adjectif dans les langues créoles (cf. VALDMAN 1978), cette **plurifonctionnalité** des monèmes a été assimilée à une pauvreté lexicale, d'ailleurs leur fonctionnement différent de celui des langues européennes a été attribué à une simplification. (De manière implicite, l'idée de simplification ne connote-t-elle pas une inaptitude des africains à l'apprentissage des langues européennes ?) Comme un même élément peut tour à tour

remplir une fonction déterminative, prédicative ou référentielle nominale, certains observateurs ont soutenu que les CBLF ne disposaient pas d'adjectifs. (cf. LUDWIG 1996).

La problématique soutenant que les CBLF n'ont pas de classe adjectivale ne rend pas compte de ces changements de fonctions dans les énoncés. L'emploi de la copule a été envisagé comme critère pour établir une classe adjectivale dans certains créoles mais son emploi diffère d'une langue à l'autre.

III.B En JC : Adjectif ou Adverbe

En JC un adjectif peut être employé avec une valeur adverbiale :

JC di pikny quick, eeeh ? « Isn't the child quick ? » ADAMS (1991:16)
Def-child-fast

JC run quick noh, man ! « Run quickly won't you, man ! » (idem)
run-fast- emph

Le même lexème peut avoir un emploi adjectival ou adverbial en Jamaïcain :

« the same word can serve as adjective or adverb » selon ADAMS (1991: 16).

Ces exemples attestent qu'en JC *quick* postposé au groupe nominal est employé comme adjectif signifiant « rapide », il qualifie le nom ; postposé au verbe il a un emploi adverbial relatif au verbe signifiant « rapidement ». Seul l'ordre des mots détermine la fonction des éléments lexicaux.

JC im sing swiit « She sings sweet »
P3- V - Adv

En jamaïcain, le pronom *im* de la troisième personne est le sujet du verbe *sing «* to sing » suivi de *swiit* qui a donc une fonction adverbiale. Selon CASSIDY & le PAGE (1967 : 430), en JC *-swiit-* employé comme un verbe signifie « to please greatly ».

JC wen mi waan sliip, no fuud no swiit mi CASSIDY & le PAGE (1967: 430)
when- P1-want-sleep # neg-food-neg-enjoy-P1
« When I'm sleepy, I don't enjoy food. »

L'adjectif *swiit* "sweet" prend ici une valeur prédicative signifiant « to enjoy ».

En JC un adjectif peut se muer en verbe ou en adverbe.

En CM, un lexème peut être tour à tour nominal, prédicatif, adjectival et même adverbial comme en atteste les deux entrées du dictionnaire de PINALIE.

CM /dus/ Adj. « doux » PINALIE (1992 : 77)

Adv. « lentement » PINALIE (1992 :131)

Tableau 127 : Adjectif ou adverbe : lexème plurifonctionnel en JC & CM

«the child is quick	di pikni quick	run quick	« run quickly »
« c'estdur »	bagaj la ɤɛd	tʃebe ɤɛd	« tenir bon »
JC / CM	**[N + Adj]**	**[V + Adv]**	**JC / CM**

JC [N + Adj] CM

JC [V + Adv] CM

La **plurifonctionnalité** des lexèmes ne se limite pas aux C.B.L.F. puisqu'elle fonctionne en C.B.L.A. Il est possible d'émettre l'hypothèse qu'elle fait partie des spécificités des langues créoles quelle que soit leur base lexicale respective.

IV. Comparatif, Superlatif et Adjectif

Mervyn ALLEYNE (1980 : 13) a dégagé un comparatif spécifique à un certain nombre de langues afro-américaines construit à partir du verbe « surpasser »:

IV.A Comparatif de supériorité : verbe signifiant « surpasser »

CM pli gɤo pase w « plus gros que toi »

plus-gros -surpasser-P2

Cette tournure employée en martiniquais et dans divers crèoles comme le krio, base le comparatif sur le signifiant « surpasser ».

Krio big pas mi

gros-surpasser-P1

Mikael PARKVALL (2000: 73) compare la sériation en gullah et en jamaïcain qui comporte le signifiant « surpasser » à partir des exemples de TURNER et DENIS.

Gullah /i tɒl pas mi / « He is taller than I » TURNER (1949)

P3-tall-pass- P1

Jamaican olu bin it pas im padi " Olu ate more than his friend" DENIS (1998)

Olu-past-eat-pass-P3-friend

CASSIDY (personal communication) cite un autre exemple de cette construction d'après PARKVALL (2000: 73) :

Jamaican Manggo de a yaad, pas plenti

mango - LOC-at-yard# pass-plenty

"There are a great many mangoes at home, more than enough"

La construction comparative en JC relevée par Béatrice DENIS (1998) et citée par Mikael PARKVALL (2000) mérite d'être nuancée. En effet, le sens de l'adverbe jamaïcain *pass* /*paas*/ semble évoluer d'un comparatif vers un superlatif :

Pass /paas/ adv dial; prob abbr of *passing* adv. Common in creoles: cf SC passà > Pg *passer.* Beyond; more than; extremely. / 1957 Le PAGE (from BLB) in Orbis VI 386, Adverbs.. The obsolete English word *passing* (for) *surpassingly*) survives in such absolute forms in JC as /paas ogli/ *extremely ugly*. F.G. CASSIDY and R.B. Le PAGE (1967) [2002: 341]

Il semble donc que cette tournure comparative soit tombée en désuétude en JC.

En créole martiniquais l'énoncé a une structure syntaxique identique à celle du gullah.

Martiniquais /i ho pase mwɛ̃ / “Il est plus grand que moi”

Gullah / i tɒl pass mi / PARVALL (2000: 73)

P3- grand-plus que-P1

PARKVALL observe que cette construction fonctionne dans de nombreux créoles de l’Atlantique et dans leurs substrats potentiels en Afrique.

IV.B Comparatif et Substrat

Ce type de comparatif comportant le signifiant « surpasser » a été observé dans une grande variété de langues Créoles : gullah, jamaïcain, sranan, ndyuka, saramaccan, krio, kru, liberian, ghana, nigerian, fernando poo, cameroon, par PARKVALL (2000 : 73).

Dans les langues afro-américaines classées comme des créoles à base lexicale française : en Haïti, sur la côte de Louisiane, aux Petites Antilles, en Guyane, en fait dans des variétés basilectales de CBLF sur les rives de l’Atlantique.

En revanche, les îles sous le vent n’utilisent pas cette tournure particulière.

En Afrique, PARKVALL (2000: 74) a relevé des langues comportant ce type de comparatif : wolof, kisi et fulfulde ; les langues mande, bambara, mende, mandinka, susu, vai, kpelle ; certaines langues chadic, et plusieurs langues bantu comme le babole, teke, kikongo, kimbundu, umbundu.

Les seules langues présentant de véritables comparatifs comportant le signifiant « surpasser », se situent en Basse Guinée. Elles incluent :

- Les langues Kwa : asante, fante, twi, gã, ewe, fon ;
- Les langues Delto-Benuic : edo, efik, ekpeye, engenni, ibibio, igbo, ijo, kalabari, kolokuma, mbembe, nupe, obolo, wano, yoruba.

Comme PARKVALL signale d’autre part que cette construction n’existe pas en Asie ni dans les créoles du Pacifique, il semble probable que son substrat se trouve au sein de ces langues kwa et delto-benuic de Basse Guinée.

Ce comparatif basé sur le signifiant « surpasser » fréquent dans les créoles Atlantique vient probablement de ces deux familles de langues de Basse Guinée. Il fonctionne en martiniquais.

Mais en jamaïcain, il aurait subi une évolution du comparatif vers un superlatif. On ne peut donc l’utiliser comme un critère distinctif définissant une classe adjectivale dans l’ensemble des langues afro-américaines.

IV.C Test du superlatif

En mauricien et en haïtien, un test établit l'existence d'une classe adjectivale distincte de celle des verbes dans ces langues.

« *la différence de comportement entre les lexèmes à vocation adjectivale et les unités verbales dans des énoncés comparatifs – ce que l'on peut nommer le test du superlatif – fournit un argument important en faveur de l'existence d'une classe adjectivale dans les créoles français*. »

cf. VERONIQUE (1996 & 2000)

Le test est probant en mauricien et en haïtien selon De GRAFF (1992) où la place du morphème comparatif *plis* postposé au verbe se trouve antéposé à l'adjectif.

Ce test confirme également la même différence syntaxique entre les adjectifs et les verbes en haïtien (CH) d'après De GRAFF (1992). Citons les exemples (11 à 14 dans le texte original) qui résument la pertinence du test en CH :

CH bukinɛt maʃe plis ki maɤi « Bouquinette marche plus que Marie »

bukinɛt bɛl plis ki maɤi * « Bouquinette est plus belle que Marie »*

bukinɛt pi bɛl pase maɤi « Bouquinette est plus belle que Marie »

* bukinɛt maʃe pase maɤi* *« Bouquinette marche plus que Marie »*

Il faudrait que le morphème comparatif /pli(s)/ présente les mêmes caractéristiques syntaxiques qu'en mauricien ou en haïtien devant un adjectif pour valider ce test en martiniquais. Les exemples de PINALIE (1992: 170) devraient permettre d'évaluer la pertinence de ce test du superlatif en CM :

CM / fɑ̃m la pli bɛl pase lɔt la / « la femme est plus belle que l'autre »

femme-déf-plus-belle- dépasser-autre-déf

Cet exemple martiniquais montre un ordre syntaxique similaire à celui de l'haïtien.

Le test semble moins pertinent en CM car l'emploi du morphème comparatif avant l'adjectif peut disparaître : d'autres tournures comparatives en CM confirment que le monème discontinu n'est pas généralisé dans le registre basilectal.

CM pjɛ mɛgzo pase pɔl « Pierre est plus maigre que Paul »

Pierre-maigre-plus que-Paul

En CM le monème discontinu du comparatif CM / pli … pase / laisse place à un monème unique CM / pase / par la chute du premier élément (pli). Et le monème unique (pase) a une occurrence plus élevée quand la comparaison se porte sur le verbe, le premier élément du monème discontinu :

CM fɑ̃m la mɑ̃ʒe (plis) pase lɔt la

femme-déf-manger-(plus)-dépasser-autre-déf

« La femme a plus mangé que l'autre »

Cette tournure rappelle celle du CH mais le monème discontinu n'est pas identique :

CH / plis ki / ~ / (plis) pase / CM

/ki/ > /pase/

La différence est accentuée par la chute du premier élément en CM.

CM mɑ̃ pli kɔ̃tɑ̃ eliza pase w « Je suis plus amoureux d'Eliza que toi. »

P1 –plus-content-Eliza-plus que- P2

Un monème discontinu similaire à celui de l'haïtien, CM / plis … ki /, intervient quand la comparaison porte sur un adjectif et un verbo-adjectif :

CM / pjɛ pli sɔt ki i move / « Pierre est plus bête que méchant »

Pierre-plus-bête-que-P3-méchant

Dans l'ensemble, le « test du superlatif » semble moins pertinent en CM car l'emploi du morphème comparatif après le verbe peut devenir facultatif et le monème discontinu a tendance à laisser place à un monème unique. D'autres exemples confirment l'emploi aléatoire du morphème comparatif (plis) qui s'avère quasi- *agrammatical* après un verbe sériel.

CM lili ale vini (*plis) pase dede

Ce dernier cas serait l'indice d'un changement syntaxique sur le plan diachronique en Martinique et

/ou celui d'un changement de registre entre l'acrolecte et le basilecte.

Par conséquent le « test du superlatif » ne peut servir à distinguer deux classes de mots en martiniquais comme en mauricien et en haïtien car en Martinique sa pertinence s'atténue.

En jamaïcain, une tournure similaire fonctionne dans l'emploi d'un superlatif absolu d'après CASSIDY et le PAGE (1967). Mais le comparatif de supériorité comportant le verbe signifiant « surpasser » semble obsolète en JC même si le superlatif absolu semble un vestige de cette forme tombée en désuétude.

Jean BERNABE (1983) cite le « test du superlatif » de CARRINGTON qui permet de distinguer l'adjectif en créole saint lucien (CSL) : *« The name adjective is applied to any morpheme which appears in the frame :* / pli / + … + Definite and the nominal. CSL / i pʏ̃ pli gwo a / « he took the bigger one » CARRINGTON (1967: 133).

Et BERNABE (1983) conclut que ce test n'a pas la même pertinence en martiniquais qu'en saint lucien.

Donc, le « test du superlatif » pertinent en mauricien et en haïtien ainsi qu'en saint lucien l'est moins en martiniquais. En jamaïcain, il n'a plus aucune pertinence en raison d'une évolution acrolectale du superlatif.

Ce « **test du superlatif** » peut donc être utilisé comme un critère pour établir l'existence de lexèmes adjectivaux distincts des verbes **dans certains créoles** (à Maurice, en Haïti, à Sainte-Lucie), mais sa pertinence ne peut être généralisée à tous les CBLF, ni aux CBLA, ni à l'ensemble des langues créoles quelles que soient leurs bases lexicales.

V CONCLUSION : Verbo-Adjectifs & Classes de mots

En jamaïcain et martiniquais les adjectifs ont souvent un emploi verbal dont la syntaxe diffère de celle de l'anglais et du français :

Jamaïcain [S + Adj] Martiniquais

Anglais [S + Cop + Adj] Français

BAILEY a mis en évidence l'importance de cet ordre syntaxique déterminant la fonction des lexèmes dans ces langues afro-américaines :

Emploi verbal JC [def – N – <u>Adj</u>] < > [N – def – <u>Adj</u>] CM

Emploi Adjectival JC [def – <u>Adj</u> – N] < > [N - <u>Adj</u> – def] CM

Seul cet ordre syntaxique permet l'enchâssement du groupe nominal à l'intérieur d'un énoncé plus vaste où il peut être objet du verbe.

En CM comme en JC l'adjectif exprimant un état peut aussi avoir une fonction prédicative.

Seuls les verbes exprimant un état admettent l'insertion d'un adverbe d'intensité en respectant un certain ordre syntaxique :

Jamaïcain [S - Adv – Adj] Martiniquais

Anglais [S – Cop – Adv – Adj] Français

Deux des quatre critères dégagés par BAILEY permettent de distinguer une classe adjectivale dans l'ensemble du lexique et les verbo-adjectifs des autres verbes en CM comme en JC : le **critère syntaxique** et le critère adverbial.

Certains adjectifs admettent une valeur prédicative : les **adjectifs signifiant la manière** et les **adjectifs exprimant un état psychique.**

En fait, l'existence de classes de mots telles qu'elles fonctionnent en anglais ou en français reste à vérifier quand on relève à côté des verbo-adjectifs des prédicats adverbiaux en jamaïcain et en martiniquais qui attestent de **lexèmes multifonctionnels** dans ces langues dites créoles. Les éléments lexicaux ne sont pas séparés dans des classes de mots cloisonnées comme dans les langues indo-européennes.

Et cette spécificité des **adjectifs verbaux** peut être considérée comme un **trait distinctif d'une famille de langues afro-américaines.**

CHAPITRE 7 : VERBES SERIELS

Décrite comme spécifique aux créoles afro-américains, une tournure présente une séquence de verbes sans connecteur fonctionnant comme un seul prédicat: les **verbes sériels**.

Mervyn ALLEYNE (1980 : 11-13) l'observe dans tous les créoles dont elle constitue un trait pertinent. Le jamaïcain parmi les créoles à base lexicale anglaise (**CBLA**), et le martiniquais parmi les créoles à base lexicale française (**CBLF**), comportent de telles constructions.

Selon M.C. ALLEYNE (1996 : 167) l'expression «verbes sériels » recouvre toute une série de structures diverses. Il s'agit donc aussi de dégager les **traits distinctifs** de cette construction en comparant les verbes sériels des langues de la Jamaïque et de la Martinique.

I Verbe + Verbe: verbes sériels

Tableau 128: Verbes sériels - Verbe + Verbe

Jamaïcain	**Martiniquais**	
kya com	pɔte vini	« apporter »
-kya-	/pɔte /	« porter »
-com-	/vini /	« venir »

Les deux expressions sont parfaitement superposables en CBLA & CBLF, d'après la description du CM de Jean BERNABE (1983: 1283). En Jamaïque comme en Martinique, le signifiant « apporter » se traduit par la juxtaposition de deux verbes.

Cette tournure particulière aux langues créoles consiste à juxtaposer deux verbes sans les relier par un « mot outil », concept défini par Marie-Christine HAZAEL-MASSIEUX (1996 : 77-112). Le second verbe, complément du premier, prend la forme d'une sériation, -kom + shub- en jamaïcain, correspondant à /vini + ʒete / en martiniquais, dans l'exemple suivant:

JC im Ø kom shub mi doun "She came and pushed me down"

CM i Ø vini ʒete mwɛ̃ atɛ « Elle est venue me faire tomber »

P3- Perf – venir -jeter- P1 - par terre

- L'ordre syntaxique est le même, en particulier en ce qui concerne les deux verbes juxtaposés signifiant « venir » et « jeter » précédés de la marque zéro de l'accompli.
- Les structures verbales en anglais et en français diffèrent par :
  - Leurs flexions (come - came ; vient - est venu)
  - Leurs désinences (push - pushed ; venu - venue) et
  - L'auxiliaire (était venu - est venu) ainsi que
  - Le pronom féminin de troisième personne (he - she ; il - elle).

Anglais Prétérite + AND + prétérite

Français Passé composé + périphrase verbale

En créole Verbe invariable + Verbe invariable

- Les traductions font appel à des périphrases dans les langues européennes opposées à la simplicité des verbes sériels invariables des langues créoles.

II. TMA & Verbes sériels

Dans les deux créoles le morphème zéro commute avec celui du progressif :

JC im a kom shub mi doun « She is coming… »

CM i ka vini ʒete mwɛ̃ atɛ "Elle vient /elle est en train de ..."

P3-progr-venir - jeter- P1- par terre

La particule du progressif (a / ka) placée devant les deux verbes, permet à l'énoncé de prendre alors une valeur itérative, selon le contexte :

CM / sito mwɛ̃ ɤive i ka vini ʒete mwɛ̃ atɛ /

aussitôt - P1 - arriver-P3-progr-venir-jeter - P1- par terre

« Dés que j'arrive, il vient me faire tomber »

Tableau 129 : Verbes sériels & TMA

JC	im	en a	kom	shub mi	doun	« She was coming… »
CM	i	te ka	vini	ʒete mwɛ̃	atɛ	"Elle venait / était en train de venir..."
	P3-passé-progr-venir-jeter-P1-par terre					

JC [V + TMA + V] CM

Les particules aspecto-temporelles, TMA, se présentent une seule fois devant la série de deux verbes pour les créoles de la Jamaïque et de la Martinique, elles se succèdent, dans le même ordre, entre le sujet et les verbes sériels sur l'axe syntagmatique, comme dans la majorité des créoles de l'Atlantique.

Les verbes sériels se distinguent des auxiliaires verbaux utilisés pour affirmer l'expression de l'aspect, des « unités habituellement employées comme prédicats (…) antéposées à un prédicat » : /sɔti /, /fini /, exprimant le passé immédiat, /mete /, /pɤɑ̃ /, exprimant l'inchoatif,

/viɤe /, une action qui se reproduit, selon DAMOISEAU (1979 : 183-184)

Quel que soit le temps, le mode ou l'aspect, le complément du verbe étudié ici prend la forme d'une **construction sérielle** en créole, selon l'expression, usitée chez les créolistes anglophones :

[**Verb** + **Verb Construction**]

III Verbe d'action + Verbe directionnel

JC	mi	a	ron	go	a	shap	"I am running to the shop"
CM	mwɛ̃	ka	kuɤi	mɔ̃te	la butik la		« Je cours à la boutique »

Pers.1-progressif-courir aller-($à_j$) la boutique

L'opposition entre les deux créoles et les langues européennes est aussi importante que dans l'exemple précédent : auxiliaire et désinences d'une part, verbes juxtaposés invariables précédés d'une particule aspectuelle exprimant le progressif de l'autre.

- Le verbe composé est suivi directement par son complément à la Martinique alors que ce complément est précédé d'une préposition (a) à la Jamaïque.

- L'emploi du complément nominal sans déterminant, exprime l'itératif ou une vérité générale, en jamaïcain, alors qu'en martiniquais, le défini suit le nom, évoquant un lieu précis, comme un déictique.

Frederic CASSIDY et Robert Le PAGE (1967 : 120) citent un exemple du même type de verbe de mouvement : [waak…go] en JC.

JC mi waak trii mail go a maakit , "I walked three miles to the market »
P1- marcher- trois- miles- aller- Prép- marché

La préposition: -a- "to" suit un verbe de mouvement.
Il est vrai que la construction sérielle en créole comporte deux sortes de verbes :

Tableau 130 : Verbes sériels - Verbes de mouvement

	JC	CM
- **Un verbe d'action :**	shub	- /ʒete/
	swim	- /naʒe/
	ron	- /kuɤi/
- **Un verbe directionnel :**	kom	- /vini/
	gaan	- /pati/
	go	- /mɔ̃te, desɑ̃ŋ /

JC im ron kom "He ran in this direction"

CM i kuɤi vini « Il est venu en courant »
Pers.3-courir-venir

La construction sérielle semble plus économique que ses traductions anglaise et française.

Le second verbe comportant l'élément directionnel correspond à une expression locative en anglais (in this direction), un gérondif en français (en courant).

La construction sérielle, plus concise en créole, gagne en efficacité.

En Jamaïque, le verbe d'action -ron-, précise la direction du mouvement par un autre verbe, -go- « away » (partir), qui s'opposerait à l'action en sens inverse -come- « to » (venir).

*"*Go *quasi –adv ;* go *vb often correl with* come *the two meaning movement away and fro or from, back and forth, one way and the other.*" CASSIDY & le PAGE (1967: 199)

Pour indiquer la direction d'un mouvement en créole, la construction sérielle fait intervenir un second verbe: l'emploi de « go » et « kom », « aller » et « venir », comme complément, en général postposé, exprime le sens de l'action, sa direction.

Tableau 131 : Verbes sériels directionnels

JC	« bring it »	kya	im	kom	~	kya	im	go	« take it away »
CM	« apporte-le »	mene	j	vini	~	mene	j	ale	« emporte-le »
		mener-P3-venir				mener-P3-aller			

CM - PINALIE (1992 : 20)

L'opposition des antonymes directionnels : /ale / ~ /vini / en Martinique, dégagés par BERNABE (2003 : 153), fonctionne exactement comme celle de leurs homologues -go- ~ -kom- en Jamaïque,

Et la place du pronom complément semble présenter une similitude de cet ordre.

IV Complément de Verbes sériels

JC	dem	wi	kyari	**im**	go	a	dakta	
CM	jo	kɛj	mene	**j**	mɔ̃te	ba	dɔktɛ a	« Ils l'emmèneront chez le médecin »
	P6-	futur-emmener-P3 – aller -prép.-docteur						

JC [S – V –Ct –V] CM

Dans ces derniers exemples le pronom complément s'interpose entre les deux verbes en Jamaïque et en Martinique.

La structure syntaxique de la phrase est similaire.

JC	kyari	**im**	go	-	CM	mene	**j**	mɔ̃te
	Verbe + **Pronom** + Verbe					Verbe + **Pronom** + Verbe		

Schéma identique au niveau structural : **JC [S + V + <u>Pr</u> + V] CM**

Dans le cas des verbes attributifs, un <u>second complément</u> intervient, et les deux compléments suivent les verbes sériels.

Tableau 132 : Verbes sériels à double complément en JC & CM

JC	mi	a	go	beg	**im**	alif	« I am going to ask **him** for a lift »
CM	mwɛ̃	ka	mɔ̃te	mɑ̃de	**j**	pasaʒ	« Je vais **lui** demander une course »
	P1	–imperf-	aller-	demander-	P3-	auto-stop	

JC [S + V + V + Pr + Ct] CM

La structure reste identique en JC et CM.

En anglais, une préposition introduit le second complément ; alors qu'en français, le premier s'interpose entre les verbes sériels, le deuxième les suit. Cette différence entre les syntaxes des deux langues européennes contraste avec le parallélisme structural des deux énoncés créoles.

JC	-	go	beg -
CM		/mɔ̃te	mɑ̃de /
		aller -	demander

Dans ce dernier exemple, le verbe directionnel précède le verbe d'action, contrairement à la plupart des constructions sérielles en créole.

Le plus souvent, les verbes directionnels sont traduits par des verbes sériels JC et CM.

Cependant, il n'en est pas toujours ainsi en Jamaïque.

V. [Verbe + Verbe] ou [Verbe + Adverbe]

En jamaïcain, certains verbes directionnels sont calqués sur le modèle anglais qui comporte un verbe suivi d'un adverbe indiquant la direction de l'action.

JC	im	Ø	klaim	doun	"She climbed down"
CM	i	Ø	vɪɤe	desãŋ	« Elle redescendit »
	P3 -	perf. –	tourner -	descendre	

JC	im	ton	roun	"She turned around"
CM	i	tune	vɪɤe	« Elle a tourné en rond »

En JC et CM, la construction sérielle présente la même structure à l'exception de cette tournure Jamaïcaine conçue sur le schéma anglais où une préposition suit le verbe d'action.

Le mot-outil de cette construction prépositionnelle intégré au JC subit quelques changements phonétiques : aphérèse, fermeture vocalique, réduction de diphtongue…

En JC alternent construction sérielle et construction prépositionnelle sur le modèle anglais.

JC im Ø kech op de « He arrived up there »

CM i Ø vini mɔ̃te isija « Il est monté ici »

Ces exemples montrent qu'en Jamaïque, certains verbes directionnels ne sont pas toujours composés de verbes sériels, en anglais, « Verb + Verb Construction » comme :

JC -kom shub-, -ron go-, ou -kyari go-

Certains verbes directionnels comportent un verbe suivi d'une préposition (marquant la direction de l'action) calquée sur le modèle anglais, allant vers une **décréolisation**, comme :

JC -ketch op-, - kom bak-, -klaim doun- ou -ton roun-

Tableau 133 : [V + V] ou [V + Prep]

JC	dem	ton	bak	"They have turned back"
CM	jo	tune	vi ɤe	« Ils sont revenus »
	P6 -	tourner-revenir		

CM [V + V] ~ [V + Prep] JC Décréolisation

Pour les verbes d'action, la sériation fonctionne de façon plus systématique en Martinique qu'en Jamaïque.

VI Signifiant « donner » : Verbe ou Préposition

JC	kyai		kom	gi(v)	mi	"Bring it for me"
CM	pɔte	j	vini	ba	mwɛ̃	« Viens me l'apporter »
	porter	-($P3_M$)-	venir-	donner-	P1	

Dans cet exemple l'objet est exprimé par un pronom personnel, /j / en Martinique ; alors qu'en Jamaïque, aucun morphème ne traduit ce pronom. Il peut arriver qu'il soit omis en CM.

En martiniquais, l'emploi de /ba/ peut être tour à tour verbal signifiant« donner », ou prépositionnel signifiant « de », « à », « pour ».

Emploi **verbal** :	**ba** mwɛ̃ sa	«**Donne**-moi çà »
	donner - P1 - cela	
Emploi **prépositionnel :**	i fɛ sa **ba** mwɛ̃	«Il l'a fait **pour** moi »
	P3 - faire - cela- Prép.- P1	

Dans ce dernier emploi / ba/ commute avec /pu/ et ils sont souvent interchangeables :

CM / i fɛ sa **ba** mwɛ̃ / synonyme de /i fɛ sa **pu** mwɛ̃ /

Dans cet exemple, le statut **verbal ou prépositionnel** du morphème se trouve dans une zone indéterminée **entre les deux classes de mots** en jamaïcain comme en martiniquais : le morphème : gi(v) "donner" peut avoir un emploi prépositionnel, « to », « for ».

Sur le plan diachronique, le verbe de mouvement signifiant « donner » subit un processus évolutif : un nouveau fonctionnement (une sorte de restructuration) le fait passer de la classe des verbes vers la création d'une préposition.

Certains comme Tjek HAGEMEIJER (1999 : 192) ont supposé l'influence des langues européennes (considérées comme le superstrat).

En revanche, M.C. ALLEYNE (1996 : 171-172) évoque une origine substratique à cette particularité qu'il évalue comme une spécificité des langues créoles :

Dans cet exemple, la construction sérielle exprime aussi bien le datif que le bénéfactif.

VII. Fonction de la construction sérielle

Quatre fonctions essentielles de la construction sérielle peuvent être observées en jamaïcain et en martiniquais : la manière, la direction, le but ou l'intention et le datif-bénéfactif.

VII.A. Datif – Bénéfactif

Tableau 134 : Complément datif - bénéfactif

JC	sen	dem	**gi**	mi	« Send them to me »
CM	vweje	jo	**ba**	mwɛ̃	« Envoie-les moi »
	envoyer - P6 – donner - P1				

Dans cet exemple, le locuteur, qui s'exprime à la première personne, bénéficie de l'action et la reçoit : il s'agit à la fois d'un **datif** et d'un **bénéfactif**.

Selon Mikael PARKVALL (2000: 73), cette construction sérielle basée sur le signifiant « donner » a été observée en Amérique dans tous les créoles, sauf en Louisiane.

Tableau 135 : Substrat & Construction sérielle

En **Afrique :**

- **Dans la famille de langues Kwa** : twi, fante, aja, gɑ̃, gẽ, ewe, fon.
- **Dans la famille de langues Delto-Benuic**: bekwarra, edo, efik, ekpeye, engenni, gbari, ibibio, ijo, izi, jukun, ekpari, kalabari, kolokuma, mbembe, nupe, obolo, oron, yoruba
- **Dans la famille de langues Gur**: vagla, dagaari
- **Dans la famille de langues Senufo**: dans plusieurs langues senufo

En revanche, **les familles de langues Mande et Kru ne présentent pas** de verbes sériels

PARKVALL (2000 : 72)

Il précise par ailleurs que la sérialisation bénéfactive fonctionne dans tous les créoles d'origine Ouest-africaine à l'exception du palenquero où les influences bantoues prédominent ; dans tous les CBLA, CBLP du Golfe de Guinée et en negerhollands.

Ces observations contribuent à définir les langues substrat des créoles afro- américains.

VII.B Complément signifiant la direction

Pour indiquer la direction d'un mouvement en créole, la sériation fait intervenir un second verbe : en JC, l'emploi de « go » et « come » signifiant « aller » et « venir » comme complément postposé exprime le sens de l'action.

Tableau 136 : Complément de direction

JC	« bring it »	kya im **kom**	~	kya im **go**	« take it away »
CM	« apporte-le »	mene j **mɔ̃te**	~	mene j **desɑ̃ŋ**	« emporte-le »
		mener-P3-venir		mener-P3-aller	

Dans les deux créoles, le second verbe fonctionne comme complément de direction, et cette tournure présente des oppositions similaires, JC [go ~ kom] correspond à

CM [mɔ̃te ~ desɑ̃ŋ] ou [ale ~vini]

JC im wan mi fi go kya im kom "He wants me to bring it"

CM i le mwɛ̃ mene j vini « Il veut que je l'apporte »

P3-vouloir-P1 - (prép)-amener-P3-venir

La locution prépositive -fi go- qui précède les verbes sériels, en Jamaïque, s'ajoute au système oppositionnel (kom ~ go) relevé précédemment et il se place également entre les verbes sériels :

JC ron go lef im « Quitte-le en courant »

courir-aller-quitter-P3

En Martinique, une tournure similaire comportant le verbe /ale / ou sa variante /aj / signifiant « aller » s'insère aussi entre les deux verbes sériels :

CM i Ø kuʁi aj ʃɛʃe sa i te bizwɛ̃

P3-perf-courir-aller-chercher-cela-P3-passé-avoir besoin

« Il a été chercher ce dont il avait besoin »

Le verbe signifiant « aller », postposé au verbe d'action, précise la direction du mouvement.

VII.C Manière

Tableau 137 : Complément de manière

JC	"go walking"	**waak**	go	~	**ron** go	"go running"
CM	« aller en marchant »	**maʃe**	ale	~	**kuɤi** ale	"aller en courant"
		marcher-aller			courir-aller	

Le premier des deux verbes sériels indique la manière dont se déroule l'action exprimée par le second :

En Jamaïque : [waak /ron + go] ou en Martinique : [maʃe / kuɤi + ale]

walking/running en marchant / en courant

VII.D Intention – But

Reprenons l'exemple cité précédemment:

Tableau 138 : Complément de but

JC	mi	a	**go**	**beg**	im	alif	« I am going to ask him for a lift »
CM	mwɛ̃	ka	**mɔ̃te**	**mɑ̃de**	j	pasaʒ	« Je vais lui demander une course »
	P1 –imperf-		**aller**-	**demander**-P3-auto-stop			

JC [Verbe directionnel + Verbe d'action] CM

Contrairement à la plupart des constructions sérielles en créole, pour exprimer l'intention, le but, le verbe directionnel précède le verbe d'action.

Les verbes sériels expriment donc à la fois le datif et le bénéfactif, la direction, la manière et le but dans les créoles de la Jamaïque et de la Martinique.

VII.E Autres fonctions

A ces trois fonctions s'ajoute une fonction instrumentale relativement fréquente dans les créoles à base lexicale anglaise, selon Mervyn ALLEYNE (1996 : 176).

JC im tek naif kot di bred « He cut it with a knife »

P3-prendre-couteau-couper-déf-couteau

"Il a coupé le pain avec un couteau"

Le complément de moyen utilisé pour réaliser l'action exprimée par le second verbe se place entre les deux verbes sériels. Mais cette fonction instrumentale, observable en CBLA, n'est pas avérée en CBLF.

On pourrait signaler deux exceptions, Haïtienne et Seychelloise, qui auraient été observées par Suzanne SYLVAIN (1936) et Derek BICKERTON (1989).

Mikael PARKVALL (2000 : 70-77) soutient que la construction sérielle présente cinq types principaux (lative, dative, benefactive, instrumental, comparative) dans tous les créoles de part et d'autre de l'Atlantique. En ce qui concerne les créoles de la Caraïbe, l'« instrumental » semble surtout limité aux CBLA. Quant à la comparaison, elle n'est pas classée parmi les verbes sériels par les spécialistes du JC ou du CM. Les verbes sériels peuvent présenter ces autres fonctions dans certains créoles sans qu'elles fonctionnent dans l'ensemble de ces langues.

Seules, le datif-bénéfactif, la direction, la manière, le but ou l'intention, peuvent donc figurer comme les quatre fonctions des verbes sériels dans l'ensemble de la famille des langues afro-américaines.

VIII CONCLUSION : verbes sériels

Observée en jamaïcain et en martiniquais, comme dans tous les créoles, la construction sérielle juxtapose des verbes qui acceptent, comme une unité verbale, une même particule aspecto-temporelle (TMA). Le plus souvent, elle comporte un verbe d'action suivi d'un verbe directionnel même si parfois, en jamaïcain, le second verbe laisse place à une préposition calquée sur le modèle anglais.

Le complément de la construction sérielle se place entre les deux verbes. Dans le cas des verbes attributifs, celui-ci se place après les deux verbes, suivi du second complément.

Dans tous les créoles le signifiant « donner », gi(v) en Jamaïque, /ba/ en Martinique, a tour à tour, le statut de verbe ou de préposition, dans une construction sérielle, et il exprime à la fois le datif et le

bénéfactif. La direction, la manière, le but ou l'intention étant les trois autres fonctions essentielles de la sériation. La fonction signifiant la direction évolue : elle tendrait à exprimer l'intention, le but et le motif.

Résumé schématique : **[V + V]** - **[V action + V direction]**

[V + Pr + V] - **[V + V + Pr + Ct]**

La construction sérielle a été observée en Jamaïcain par Frederic CASSIDY (1961 : 62-63)

qualifiée de: « *paratactic piling up of the verbs* », il la classe parmi les traits caractéristiques des langues « Niger-Congo ».

Mervyn ALLEYNE (1983 : 168-169) situe l'origine substratique de cette construction sérielle dans certaines langues africaines : en yoruba, twi, fanti, ewe.

Les verbes sériels comme les structures verbale, pronominale et syllabique font partie des : **traits distinctifs** de la **famille** de **langues afro-américaines**.

CHAPITRE 8 : LE CLIVAGE DU PREDICAT

Le clivage du prédicat constitue la particularité la plus caractéristique des langues afro-américaines selon Mervyn ALLEYNE (1980 : 103).

"*One of the most typical transformation rules in Afro-American dialects is the* ***topicalization*** *which allows constituents of kernel sentences to be singled out for focus."*

Dans une **perspective synchronique** l'objectif de cette étude consiste à dégager la nature et le fonctionnement du **clivage du prédicat** dans le créole de la Jamaïque (JC) **créole** à **base lexicale anglaise** (CBLA), et le créole de la Martinique (CM), **créole** à **base lexicale française** (CBLF), selon l'**approche contrastive** adoptée dans cette recherche.

Une telle méthode peut révéler la spécificité de cette construction, les **traits distinctifs** du clivage du prédicat dans les langues afro-américaines de la Jamaïque et de la Martinique.

I Le clivage du prédicat – « Topicalization »

Décrit comme un clivage du prédicat dans les créoles de l'Atlantique, cette construction singulière consiste en une mise en exergue du groupe verbal qui en laisse une copie au sein de l'énoncé tout en utilisant une copule pour introduire cette copie du verbe.

« *Described as a predicate cleft in Atlantic Creoles this (topicalization) typically consists in fronting the Verb Phrase (VP) head while leaving a copy at the extraction site, and using a copula to introduce the verb copy"* J. HOLM (1988:179).

On pourrait arguer que le clivage du prédicat peut intervenir dans les langues européennes, mais Mikael PARKVALL (2000 : 91) a établi que sa structure diffère radicalement de la construction créole par l'absence de la copule.

Une phrase comme : **(It) is talk I am talking.** est *a-grammaticale en anglais.

Alors que JC *Is chaw im chaw de rope* est correcte en Jamaïque. CASSIDY (1961: 63)

I.A Assertion & Clivage du prédicat

Voir ci-dessous: Tableau 139.

Tableau139: Assertion & Clivage du prédicat

JC	im	big	>	a	big	im	big	ALLEYNE (1980: 103)
CM	i	gwo	>	se	gwo	i	gwo	
	P3-gros			Cop-gros - P3 - gros				
	"il est gros"			"il est vraiment gros"				

Qu'il s'agisse du créole de la Martinique ou de celui de la Jamaïque, le clivage du prédicat change l'énoncé assertif en une tournure emphatique.

I.B Répétition & clivage du prédicat

JC taak taak "talk continuously"

CM pale pale "parler sans arrêt »

La répétition donne au verbe un aspect duratif qui peut être exprimé par l'itération, la répétition ou le clivage du prédicat.

Itération : CM ase pale pale kɔ̃sa

« Cesse de parler sans arrêt / Trêve de bavardage »

Tableau 140 : Aspect duratif & Clivage du prédicat

CM	se	pale	i	ka	pale	« Il parle sans arrêt / Il ne cesse de parler. »
JC	a	taak	im	a	taak	" He is always speaking"
	Cop- V - P3 - Prog –V					

- Les deux énoncés jamaïcain et martiniquais ont une structure syntaxique commune : de la même manière, la répétition du prédicat leur donne une valeur temporelle et une tournure emphatique.

En anglais et en français, on peut dégager des différences structurales :

- Flexions (parle ~ parla ; speak ~ is speaking)
- Désinences (- e # ~ - ons ; -Ø# ~ -ing#) (parle ~ parlons; speak ~ speaking)
- Auxiliaires (Ø parle ~ a parlé ; is speaking ~ was speaking)
- Genre à la troisième personne (il ~ elle ; he ~ she)

- La traduction dans les langues indo-européennes nécessite un morphème adverbial :
  - En anglais: S + Aux + Adv + V (always)
  - En français: S + V + Locution Adverbiale (sans arrêt)
  - En jamaïcain et en martiniquais : **JC [Cop +V + S + V] CM**

II. Structure du clivage du prédicat

II.A Clivage du prédicat introduit par la "copule"

JC A eat John eat di mango "It is the mango that John ate"

La construction du clivage du prédicat ajoute un élément introducteur équivalent à la copule en Anglais selon l'analyse de M ervyn ALLEYNE (1980). Lors de la transformation du clivage du prédicat, un morphème s'ajoute à l'initiale de l'énoncé assertif.

(3) JC Jan tiif di manggo > A tiif Jan tiif di mango BAILEY (1966: 86)

"John stole the mango"

Observé dans de nombreux créoles de l'Atlantique, le clivage du prédicat présente une mise en exergue du groupe verbal et une copule introduisant cet élément initial.

Mikael PARKVALL (2000 : 88-89) considère lui aussi ce morphème /#a-/ comme une copule.

(3) JC / a ti:f dʒan ti:f di mɑ̃go / "John stole the mango (he did not buy it)"

Cop-steal-John- steal-def-mango

CM / (se) vole ʒɑ̃ vole mɑ̃go a / "Jean a vraiment volé la mangue"

(Cop)-voler-Jean-voler- mangue-déf

Le clivage du prédicat introduit par une copule : /#a-/ ou /#iz-/ en JC et /#se-/ en CM se construit selon la même structure. (Une différence demeure quant à la place du déterminant défini, (di) préposé au nom en JC, (a) postposé en CM).

Tableau 141: Copule & Clivage du prédicat

JC	Samuel	sick	>	A	sick	Samuel	sick	" Samuel is really sick"
CM	/samɥɛl	malad/	>	/(se)	malad	samɥɛl	malad/	"Samuel est vraiment malade"

La présence ou l'absence de copule initiale /#se-/ en variante libre en CM, constitue une différence entre les deux langues : la copule, /#a-/ est obligatoire en JC.

Albert VALDMAN (1978 : 260) a démontré que le clivage du prédicat sans ses deux occurrences n'est pas grammatical :

CM /se ba jo ba lili gato a / > / Ø ba jo ba lili gato a /: reste grammatical sans copule.

Cop-V- S- V-Ct V-S -V- Ct

/se ba jo Ø lili gato a /

* Cop-V-S- Ct*

L'énoncé reste grammatical sans copule, mais sans la seconde occurrence du verbe, il devient *agrammatical.

John HOLM a également constaté que le second verbe est obligatoire.

"*The copula is optional in many varieties*, *but the verb is not*" J. HOLM (1988: 179).

II.B Clivage du prédicat verbal

II.B.1 Clivage du prédicat d'un verbe

Considéré comme un africanisme, un idiotisme probablement d'origine Africaine, par Emilie ADAMS (1991 : 41-45), le clivage du prédicat concerne le groupe verbal.

Tableau 142 : Clivage du prédicat verbal

JC	A	run	dem	a	run	"They are running" (emphatic)	ADAMS (1991: 41)
CM	se	kuɤi	jo	ka	kuɤi	"Ils courent vraiment / tout le temps"	
	Cop- courir -P6 - Prog- courir						

II.B.2 Clivage du prédicat d'un adjectif ou verbo-adjectif

Comme un verbe, un adjectif peut être inclus dans le clivage du prédicat :

JC A big im big "He is really big" ALLEYNE (1980: 103)

CM /se gwo i gwo/ "Il est vraiment gros"

Tableau 143 : Clivage du prédicat adjectival

JC	A	sick	Samuel	sick	" Samuel is really sick"	BAILEY (1966: 86)
CM	/(se) malad samɥɛl			malad/	"Samuel est vraiment malade"	
	Cop-malade-Samuel-malade					

JC [COP – Adj – S – Adj] CM

Un adjectif admet la transformation du clivage du prédicat aussi bien qu'un verbe.

II.C TMA & Clivage du prédicat

Comme dans l'exemple cité d'Emilie ADAMS (1991 : 41), le signifiant du progressif se place avant la seconde occurrence du prédicat.

Tableau 144 : TMA & clivage du prédicat

JC	A	fait	im	**en**	**a**	fait	« He was really fighting »
CM	/se	gume	i	**te**	**ka**	gume /	« Il s'est vraiment battu »
	Cop-lutter- P3-**passé**-**progr**-lutter						

JC [COP - V - S - TMA - V] CM

Le Temps avant l'Aspect, les marqueurs TMA se placent avant la deuxième occurrence du prédicat. Ces morphèmes ne peuvent pas se trouver avant la première occurrence :

CM *se i te ka gume i gume* / * im en a fait im fait* JC

CM /se pale i te pale / > * se te pale i pale*

/se sɔti i te sɔti / > * se te sɔti i sɔti *

II.D Complément et clivage du prédicat

Tableau 145 : Complément du clivage du prédicat

JC	A	eat	John	eat	**di mango**	"It is the mango that John ate"	
CM	/se	mãʒe	ʒã	mãʒe	**mãgo a** /	"C'est la mangue qu'il a mangée"	
	Cop-manger-Jean-manger- déf/mangue						

JC [COP – V – S – V – <u>Ct</u>] CM

Le complément se place après le second verbe.

III Négation et clivage du prédicat

III.A Forme négative et clivage du prédicat

Tableau 146 : Forme négative & Clivage du prédicat

JC	A	**no**	lie	mi	a	lie	"I ain't lying!"
CM	/se	**pa**	mãti	mwɛ̃	ka	mãti	"Je ne mens pas!"
	Cop-**nég**-mentir-P1-prog-mentir						

JC [COP -<u>Nég</u> -V - S - TMA -V] CM

Le morphème négatif précède la première occurrence du prédicat.

III.B Clivage du prédicat & *ne* explétif:

III.B.1 Négation & morphème explétif

Le même morphème (no/pa) peut être <u>explétif</u> dans un énoncé <u>exclamatif</u> sans copule :

Tableau 147 : Clivage du prédicat & *ne* explétif

JC	**no**	fient	mi	en fient !	« I fainted ! »
CM	**pa**	tɔ̃beleta	mɔ̃	te tɔ̃beleta !	« Je me suis évanouie ! »
	Expl-s'évanouir-P1-passé-s'évanouir				

JC [Nég - V - S - V] CM

En début de phrase, avant la première occurrence du prédicat, ce morphème (no/ pa) s'emploie de façon rhétorique, non pas comme un signifiant de la forme négative, mais avec une valeur assertive en contexte exclamatif. Il peut être considéré comme un ***morphème explétif***. Sabine COLLET *DDLL* (1974 : 133).

III.B.2 Morphème explétif & Double negation

Robert DAMOISEAU (1999 : 141) a relevé de rares emplois d'un double morphème explétif:

CM /se <u>pa</u> wɛ mɑ̃ <u>pa</u> wɛ mizɛ epi jo /

Cop-Expl-voir-P1-Expl-voir-misère-avec-P6

« Je peux dire que j'ai connu la misère avec eux »

CM [Cop - <u>Nég</u> –V – S – <u>Nég</u> – V – Ct]

Exceptionnellement, un second morphème explétif se place avant la seconde occurrence du prédicat verbal en CM.

IV Transformation de nominalisation

En anglais, une phrase nominale (NP) admet le clivage du prédicat, mais pas une phrase verbale (VP). En revanche, dans les langues afro-américaines, les phrases nominales et les phrases verbales admettent un clivage du prédicat (NP / VP). Le clivage du prédicat du groupe nominal peut être précédé par un adjectif ou par un déterminant défini selon Mervyn ALLEYNE (1980 : 103-104).

Le clivage du prédicat transformant une phrase verbale (VP), peut être changé en une phrase nominale (NP), si bien que la classe de mot du prédicat peut être un nom ou un verbe.

JC A wan juk dakta juk di fut <u>mek</u> i beta ie. B AILEY (1966 : 119)

Cop-one-injection-doctor-injecter-def-foot-make-P3-better

« It's one injection doctor gave the foot, that's what made it better »

CM / se pitʃe dɔktɛ pitʃe pje a <u>fɛ</u> j dʒeɤi /

Cop- piquer-docteur-piquer-pied-def-faire-P3-guérir

« C'est en faisant une injection que le médecin l'a gueri »

Une valeur causative due à la conjonction peut résister à la nominalisation du prédicat selon BAILEY (1960 : 119).

Tableau 148 : Nominalisation

JC **wan** juk Dakta juk di fut # i beta
CM **ɑ̃** (sɛl) pitʃe dɔktɛ pitʃe pje a # i dʒeɤi (la mɛm)
"Grâce à une seule piqure, le médecin l'a guérie"

Une ***construction paratactique*** sans connecteur dans les deux langues créoles, sans *mek* en JC, ni /fɛ / en CM, est produite par cette **nominalisation**.

JC [Det –V – S –V – Ct] CM

Paratactique *Par la chute de la conjonction, le clivage du prédicat devient une* ***construction paratactique*** *qui fait se succéder les propositions les unes après les autres sans conjonctions de coordination ou de subordination. The Concise Oxford Dictionary* [1975: 881]

La nominalisation porte l'emphase sur le sujet inversé en martiniquais. En Jamaïcain, la nominalisation lui ajoute cette même valeur en mettant l'accent sur le prédicat inversé selon BAILEY (1966 : 118) qui illustre cette tournure par divers exemples comportant une **subordination**:

JC a (di) sik Jan sik **mek** im kudn kom

"It's because John is sick that he couldn't come"

JC a (di) fait im ena fait **mek** im ai blak-op

« He was fighting; that's why he has a black eye »

JC a wan chap mi chap di trii **mek** i faaldong

"It's one chop I chopped the tree; that's why it fell"

JC a wan juk Dakta juk di fut **mek** i beta

"It's one injection doctor gave the foot; that's what made it better"

Lors de la **nominalisation** du prédicat, la conjonction (mek) commute avec une pause (#) et produit une **construction paratactique** :

JC **di** sik Jan sik # im kudn kom

di fait im en a fait # im ai blak-op

wan chap mi chap di trii # i faaldong

wan juk Dakta juk di fut # i beta

A l'initiale, le déterminant "*wan*", est suivi de verbes se référant à une action très soudaine: *chop, juk.*

Mikael PARKVALL (2000 : 91) considère la transformation de nominalisation comme une différence significative entre les langues créoles de l'Atlantique et les langues du substrat africain.

Cependant, Nicholas FARACLAS (1990 : 131) relève un clivage du prédicat nominalisé dans le créole du Nigéria et cette nominalisation est précédée du morphème zéro.

V Fonction du clivage du prédicat:

En jamaïcain et en martiniquais, le clivage du prédicat assure trois fonctions essentielles: emphatique, temporelle et causative.

V.A Fonction temporelle

En CM, BERNABE (2003 : 231) relève cette **fonction temporelle** :

(12) CM / ʁive i ʁive # mɑ̃ ʃape / « Dés qu' il est arrivé, je suis parti »

CM / mɑ̃ ʃape sito i ʁive / "Je suis parti dés qu'il est arrivé"

CM / mɑ̃ ʃape pas i ʁive / "Je suis parti parce qu'il est arrivé"

Une **construction paratactique** qui inverse l'ordre des propositions pour remplacer la conjonction de temps ou de cause qui les coordonnait : elle exprime la **simultanéité** des actions et prend une **valeur temporelle ou causale**.

V.B Fonction emphatique

Comme l'a observé Frederic CASSIDY (1961 : 63), une autre expression particulière qui donne une **valeur emphatique** au clivage du prédicat commence par une construction impersonnelle, puis l'emphase consiste à mettre une copie du verbe en exergue :

(1) JC a big im big "He is really big" ALLEYNE (1980: 103)

CM se gwo i gwo

"Il est vraiment gros"

Comme précédemment (1), le clivage du prédicat verbal introduit par la copule donne une valeur emphatique à la phrase. Mervyn ALLEYNE a observé cette "*transformation caractéristique*" dans toutes les langues afro-américaines.

V.C Fonction Causative:

V.C.1 Subordination ou construction paratactique

Le clivage du prédicat peut avoir une **fonction causative** par la subordination ou la construction paratactique.

Tableau 149 : Fonction causative

	Subordination	>	**Construction paratactique**
JC	A wan juk Dakta juk di fut mek i beta	>	wan juk Dakta juk di fut # i beta
CM	/se pitʃe dɔktɛ pitʃe pje a fɛj dʒeɤi/	>	/ã sɛl pitʃe dɔktɛ pitʃe pje a # i dʒeɤi lamɛm/
	« C'est grâce à une injection dans le pied que le médecin l'a guéri. »		

JC [Det –V – S –V – Ct] CM

En supprimant la conjonction, ce clivage du prédicat comporte une construction *paratactique.* On peut remarquer qu'un monème discontinu entoure la phrase issue d'un prédicat nominal en CM.

[/# ã + sɛl-…NP…- la mɛm #/].

Ces deux éléments au début et à la fin de l'énoncé donnent une **valeur temporelle** à la seconde proposition. Cette construction paratactique prend une **valeur causative** et exprime une **action simultanée** (as soon as / aussitôt) en martiniquais et en jamaïcain.

V.C.2 *Ne* explétif

Le clivage du prédicat peut prendre une **valeur causative** par la subordination, par une construction paratactique ou par une inversion du sujet dans une tournure rhétorique relevée par BAILEY (1966 : 94): " *Ellipisis in inverted rhetorical sentences*".

Tableau 150 : *Ne* explétif & Fonction causative

JC	no fuul im fuul	"It's because he is foolish!"
CM	/pa sɔt i sɔt!/	"C'est parce qu'il est bête!"
	Neg -fool-S- fool	

Un ***ne* explétif** peut aussi avoir cette **fonction causative**.

Remarque : En Martinique Jean BERNABE (2003 : 242) a relevé une fonction concessive du clivage du prédicat due à un monème discontinu /tut…a/ :

(15) MC / tut pale kɑ̃mi pale kɔ̃sa a # tut muŋ kumɑ̃se fɛ welele /

« Quoique Camille ait parlé de la sorte, tout le monde s'est mis à chahuter »

Cette fonction concessive n'a été relevée par aucun spécialiste du jamaïcain.

VI CONCLUSION : Le clivage du prédicat

Observée dans toutes les langues créoles sur les deux rives de l'Océan Atlantique, en jamaïcain comme en martiniquais, le clivage du prédicat (« topicalization » en anglais) consiste en une réduplication du prédicat.

De nombreuses langues de l'Afrique de l'Ouest présentent différentes formes de ce type de construction : kisi, wolof, mende, twi, fon, gun, yoruba, izi.

Selon PARKVALL (2000 : 91), sur le continent africain, leurs syntaxes ne sont pas exactement identiques à celles du jamaïcain ou du martiniquais :

"Although focal, topicalising, emphatic or contrastive strategies involving predicate cleft are used in a large number of West African languages, several features set them apart from the typical Atlantic Creole clefting."

Aucun substrat potentiel ne semble correspondre exactement à la construction du clivage du prédicat des langues afro-américaines.

"*no single potential substrate seems to match the Creole construction perfectly"*

En fait, plus d'une langue du substrat peut avoir pris part à l'élaboration de cette **nouvelle construction** qui peut être considérée comme un **trait spécifique des langues créoles de l'Atlantique**.

La structure du clivage du prédicat en JC et en CM diffère également de cette tournure dans les langues européennes. Elle se distingue essentiellement par l'emploi de la copule initiale précédant un verbe invariable qui peut être aussi un adjectif ou même un nom.

La syntaxe similaire du clivage du prédicat en JC et en CM place, le cas échéant, un signifiant négatif entre la copule initiale et la première occurrence du verbe, les marqueurs TMA avant la seconde occurrence du verbe et le complément, après eux.

Cette construction peut remplir trois fonctions fondamentales : emphatique, temporelle et causative ; la dernière peut faire intervenir un *ne* explétif ou une inversion dans une tournure rhétorique.

Schéma:

[COP – V – S – V] **[COP – V – S – V – Ct]**

[COP – Nég – V – S – TMA – V] **[Dét – V – S –V – Ct]**

Très largement répandu dans les langues Afro-Américaines, que l'apport lexical soit anglais, français, hollandais ou espagnol, selon Mikael PARKVALL (2000), le clivage du prédicat fonctionne couramment dans les langues de l'Afrique de l'Ouest au Nigeria, au Cameroun et en krio, créoles à base lexicale anglaise.

Comme les Créoles d'Asie et du Pacifique ne présentent pas ce type de clivage, il est plus que probable que l'origine de cette construction vienne d'Afrique.

De même que le système verbal, la structure syllabique, les verbes sériels ou les indices de

personnes, le **clivage du prédicat** peut être considéré comme un **trait distinctif d'une famille de langues Afro-Américaines.**

CHAPITRE 9 : L'EXPRESSION DU PASSIF

Mervyn ALLEYNE (1980) observe qu'il n'existe pas de passif morphologique comme en anglais et en français dans les langues afro-américaines telles que le créole jamaïcain (JC) et le créole martiniquais (CM) et il souligne son traitement spécifique.

Une **approche contrastive** en JC et CM, le premier à base lexicale anglaise (CBLA), le second à base lexicale française (CBLF), met en lumière la spécificité de l'expression du passif dans ces **langues afro-américaines**.

Dans une **perspective synchronique** l'objectif de cette étude consiste à dégager les particularités de **l'expression du passif** dans les créoles de la Jamaïque (JC) et de la Martinique (CM).

Après avoir défini l'expression du passif en jamaïcain et en martiniquais par opposition à la morphologie de cette tournure en anglais et en français, il s'agit de déterminer les catégories de verbes entrant ou non dans cette construction en JC et en CM. Et enfin d'observer l'expression du passif dans les langues africaines du substrat qui peuvent être la source de ces spécificités dans les langues créoles de la Jamaïque et de la Martinique.

Les exemples cités sont issus des ouvrages de référence dans la bibliographie ci-jointe.

- Pour le JC essentiellement : ADAMS (1991), ALLEYNE (1980, 1984, 1987, 1996), BAILEY (1966), CASSIDY (1961) & CASSIDY & le PAGE (1967), SIWIERSKA (1984, 1991), WINFORD (1988, 1991).
- Pour le CM : BERNABE (1983 & 2003), DAMOISEAU (1979 & 1999), PINALIE (1992), VALDMAN (1978).

I Les caractéristiques du passif

La **définition** du passif en jamaïcain et en martiniquais **par opposition** au passif morphologique de leur langue lexicale de base respective en anglais et en français peut mettre en évidence les spécificités de cette tournure dans les langues créoles.

La forme passive présente trois traits pertinents **e**n anglais ou en français : l'agent, la copule et les flexions verbales.

I.A Agent

I.A.1 En anglais et en français

- L'objet de la phrase active peut être sujet après la transformation passive :

Angl. *The cat* eats <u>the mouse</u> > <u>The mouse</u> is eaten by *the cat*

S O S Agent

Frçs *Le chat* mange <u>la souris</u> > <u>La souris</u> est mangée par *le chat*

S O S Agent

- Les marqueurs morphologiques du passif se portent sur le verbe :
  Angl. eats > is eaten ; Frçs mange > est mangée

- L'agent du passif est souvent marqué : by *the cat* / par *le chat*
  agent agent

En anglais ou en français l'agent est le trait le plus pertinent des trois pour caractériser la forme passive.

I.A.2 En jamaïcain et en martiniquais

L'expression du passif **en jamaïcain ou en martiniquais diffère** de celle du passif morphologique de leurs langues lexicales de base.

Tableau 151 : Passif non-agentif en CM

	Actif	Passif	
CM	/ ʒak lave loto a /	> /loto a lave /	*/loto a lave pa ʒak /*

L'agent soumis à l'action rendrait l'énoncé ***agrammatical** s'il était exprimé : il s'agit donc d'un **passif non agentif**.

Anna SIWIERSKA (1991 : 257) dégage trois critères caractérisant la construction passive:

1) Le passif correspond à une forme active dont l'emploi du sujet est différent de celui du passif.

2) L'agent de l'action ou de l'évènement exprimé dans la forme passive, qu'il soit animé ou non, n'est pas le sujet de la forme active.

3) La personne ou l'objet, s'il n'est pas exprimé ou évident, est au moins implicite.

Le dernier critère n'est pas obligatoire dans certains cas:

JC Di raip plantain-dem don ruos yet? "Have the ripe plantain been roasted yet?"

CM /(se) banɑ̃ŋ ʒɔŋ mi a pɔko tʃwit?/ "Les bananes jaunes mûres ne sont pas encore cuites?"

Seul le dernier des trois critères de la construction passive n'est pas pertinent, ni en anglais, ni en français, ni en jamaïcain, ni en martiniquais, dans cet exemple d'aprés SIWIERSKA (1984 : 18).

Le sujet de cet énoncé exprime un **passif** correspondant à une forme active implicite mais il **fonctionne d'une manière différente en jamaïcain et en martiniquais**.

Tableau 152 : Passif non-agentif en JC & CM

Jamaïcain	De food buy	"The food is bought"	Anglais
Martiniquais	/ mɑ̃ʒe a vɑ̃ŋ /	" La nourriture est vendue »	Français

L'agent de l'action explicité en anglais ou en français est implicite en jamaïcain ou en martiniquais dans l'expression du passif.

I.B La copule

JC dem kuoko and bredfruit ya a sel "These cocoes and breadfruit <u>are</u> for sale"

CM / koko epi fɤijapɛ̃ tala pu vɑ̃ŋ/ "Ces cocos et ces fruits à pain <u>sont</u> à vendre »

Tableau 153 : Passif sans copule en JC & CM

JC	kuoko ya a sel	"This coco <u>is</u> for sale" Angl.	WINFORD (1991: 256-282)
CM	/fɤijapɛ̃ tala pu vɑ̃ŋ / « Ce fruit à pain <u>est</u> à vendre » Frçs		

En anglais et en français la construction passive comporte une copule qui présente la marque du nombre opposant le pluriel et le singulier (pl : are / sont > is / est : sing).

L'expression du passif en JC et CM ne présente pas de copule.

Selon ALLEYNE (1996 : 86), ce n'est **pas « une simple perte » de la copule,** mais plutôt **une réorganisation sémantique et structurale.**

I.C Flexions verbales

Tableau 154 : Passif non-morphologique en JC & CM

JC	di fuud bring aredi	"The food has been brought already"
CM	/mɑ̃ʒe a ʒa mɔ̃te /	« Le repas a déjà été livré »
JC	dem kuoko bring aredi	"These cocoes have been brought already"
CM	/se koko a ʒa mɔ̃te /	"Les cocos ont déjà été livrés"

Si on fait commuter le sujet du singulier au pluriel :

- En jamaïcain et en martiniquis, seul le sujet change, le verbe reste le même.

- En français et en anglais la forme passive du verbe présente un auxiliaire, un participe passé et un système verbal flexionnel comportant les marques du genre et du nombre.

De plus, le participe passé en français peut également indiquer le genre de l'agent de l'action par une flexion au féminin.

Frçs : Le mot « le coco » est masculin, donc : « les cocos ont déjà été livrés »

Le mot « la mangue » est féminin, donc : « les mangues ont été livrées »

Les trois caractéristiques du passif morphologique en anglais et en français, agent, copule et flexions ne fonctionnent ni en jamaïcain, ni en martiniquais.

Cependant, trois verbes présentent des variantes morphologiques en CM.

	Actif		Passif	
CM	/ pɤɑ̃ /	~	/ pɤi /	"prendre"
	/ ba /	~	/ baj /	"donner "
	/ fɛ /	~	/ fɛt /	"faire"

BERNABE (2003 : 90)

Actif Passif

CM /u fɛ kaj la / ~ / kaj la fɛt /

La transformation passive laisse apparaître une flexion : on peut donc considérer ces verbes comme "L'exception qui confirme la règle".

Dans leur grande majorité les langues afro-américaines telles que les créoles de la Jamaïque et de la Martinique ne comportent pas de flexions verbales malgrè cette exception martiniquaise.

Certains verbes à l'exclusion de certains autres, admettent la tournure passive dans les langues afro-américaines. Diverses hypothèses ont tenté de déterminer quel est ce groupe de verbes.

II Catégories verbales entrant dans l'expression du passif en JC et CM

II.A Aucun verbe de perception dans l'expression du passif en JC et CM

En jamaïcain ou en martiniquais l'expression du **passif** n'admet **pas de verbes de perception** : en anglais : « see, hear, feel », en français : « voir, entendre, sentir ».

Tableau 155 : Verbe de perception *agrammatical* au Passif en JC & CM

JC	* Stuori a hia aal di taim*	"Stories are heard all the time"
	* Di haus sii fors*	"The house was seen first"
	* Di pikni dem kis aredi*	" The children have already been kissed"
CM	*/ kɔ̃t la ka tãŋ tulɔ̃ŋ/*	« Des histoires sont racontées à longueur de journée »
	* /kaj la wɛ avã/*	« La maison a été vue avant »
	* / se tjãmaj la ʒa bo/*	« Les enfants ont déjà été embrassés »

Ces verbes de perception ne permettent pas d'exprimer un passif dans les langues afro-américaines.

La construction passive du Français commute avec une tournure impersonnelle dans certains exemples en CM :

CM « On raconte des histoires à longueur de journée »

« On a vu la maison avant »

« On a déjà fait la bise aux enfants »

Ni cette tournure impersonnelle, ni la construction passive n'ont d'équivalent en JC ou CM.

II.B Verbes ambitransitifs

Selon Donald WINFORD (1991 : 265) seule la catégorie des verbes ambitransitifs admettent l'expression du passif.

Tableau 156 : Passif & Verbes ambitransitifs JC - CM

CM	/zɛb la ka bɤile /	« l'herbe brûle » ou « l'herbe est brûlée »
	herbe-def-progr-brûler	
JC	di robish a bon	« the rubbish is burning » or « the rubbish is being burnt »
	def-rubbish-progr-burn	

Ces transformations aboutissent à des **ambiguïtés sémantiques** car ces **verbes** peuvent être par définition **transitifs ou intransitifs**. Ces verbes **ambitransitifs** correspondent aux verbes « réversibles » ou « symétriques » dans l'analyse de DAMOISEAU (1999 : 81).

Tableau 157 : Ambiguïtés sémantiques & expression du passif

CM	/pwasõ tala pa ka vãŋ/	DAMOISEAU (1999: 81)
	poisson-dém-nég-progr-vendre	
	«Ce poisson ne se vend pas /On ne vend pas ce poisson»	
JC	disya fish na a sel	"This fish is - not being sold /not for sale-"
	dem –fish -neg-progr-sell	

Qu'ils soient « symétriques », voire « réversibles » pour DAMOISEAU ou « ambitransitifs » pour WINFORD, ces énoncés présentent une particularité : ils correspondent à deux traductions à la fois transitive et intransitive en anglais et en français.

JC di fish Ø sel kwik « The fish was sold quickly" or "usually sold quickly"

def-fish-compl-sell-fast

CM /pwasɔ̃ ã Ø vãŋ vitmã/ « Le poisson était vite vendu /se vend vite d'habitude »

poisson-déf-acc-vendre-vite

Le morphème zéro /Ø/ exprime aussi bien l'aspect habituel que complétif.

Que l'action soit accomplie dans les deux derniers exemples, ou progressive dans les exemples précédents, les verbes ambitransitifs peuvent exprimer un passif en jamaïcain et en martiniquais.

II.C Verbe exprimant un changement d'état

Parmi les verbes ambitransitifs, selon ALLEYNE (1984, 1987: 71-88) certains verbes expriment un changement d'état :

JC di wata hat "The water is hot"

def-water-hot

CM /dlo a ʃo / « L'eau est chaude »

eau-déf-chaud

On emploie un verbo-adjectif pour signifier l'aspect perfectif du passif : si l'eau est chaude, c'est que l'on a fini de la faire chauffer, après « un **changement d'état** ».

ALLEYNE signale que ces verbes admettent les marqueurs aspectuels :

JC dem sik im "They made him sick"

P6 - sick-P3

JC dem a sik im "They are making him sick"

P6-progr-sick- P3

JC dem wi sik im "They will make him sick"

P6-prosp-sick- P3

L'expression du **passif** comporte les **particules aspectuelles** de l'accompli, du progressif et du prospectif devant le verbe ambitransitif dans ces trois exemples en JC.

Une expression construite selon la **même structure** a été observée en JC & CM.

Tableau 158 : Passif & TMA en JC & CM

JC im **Ø** sik "He's been made sick" P3- acc –sick	CM / jo **Ø** dʒeɤi j / "Ils l'ont guéri(e)" P6- acc- guérir-P3
JC im **a** sik "He's being made sick" P3- progr- sick	CM / jo **ka** dʒeɤi j / « Ils la guérissent » P6-progr-guérir- P3
JC im **go** sik "He is being sick" P3-prosp-sick	CM /jo **kɛj** dʒeɤi j / « Ils la guériront » P6-prosp-guérir-P3

EDWARDS & WINFORD (1991: 263-269)

Ces constructions comportant un sujet qui fait l'action et un objet qui la subit, peuvent être qualifiées de **transitives : [S – V – O].**

Un verbe signifiant un changement d'état peut donc exprimer un passif.

Les lexèmes signifiant ce changement d'état peuvent être des verbes ou des adjectifs.

Tableau 159 : Passif & Verbes signifiant un changement d'état en JC & CM

JC	sik - ded - hat - raip - mad…
CM	/malad/ / mɔ/ / ʃo/ / mi / / fu /

ALLEYNE (1987 : 71)

Les verbes signifiant un changement d'état fonctionnent en jamaïcain et en martiniquais et ils admettent une construction passive.

D'autres critères ont été envisagés pour déterminer le type de verbes qui permettent d'exprimer le passif.

II.D Verbes pseudo-intransitifs

Parmi les verbes ambitransitifs, David KILBY (1984 : 43) sélectionne un groupe de verbes **pseudo-intransitifs** qui admettent la suppression de leur complément d'objet.

Tableau 160 : Verbes pseudo-intransitifs & Passif en JC & CM

JC		
Perfectif :	di haus pent dis maanin	"The house was painted this morning"
Prospectif :	di haus go pent tumaro	"The house will be painted tomorrow"
Perfectif :	di waal don pent	"The wall has already been painted"
Progressif :	di waal a pent	"The wall is being painted"
CM		
Perfectif :	/ kaj la pɛ̃t bɔ̃ matɛ̃ ɑ̃ /	« La maison a été peinte ce matin »
Prospectif :	/ kaj la kɛj pɛ̃ŋ dimɛ̃ /	« La maison sera peinte demain »
Perfectif :	/ mi a ʒa pɛ̃t /	« Le mur a déjà été peint »
Progressif :	/ mi a ka pɛ̃t /	« On est en train de peindre le mur »

David KILBY (1984 : 43)

Le sujet des énoncés en JC et CM subit l'action sans qu'**aucun indice morphologique** ne le distingue d'un sujet actif :

JC	im pent	di haus	>	di haus	pent
CM	i pɛ̃ŋ	kaj la	>	kaj la	pɛ̃t
	P3 -paint-def	/house		def/house-paint	

Aucune contrainte morphologique ne restreint le passage de l'actif au passif.

Les fonctions des sujets et objets determinant la transformation passive dépendent uniquement de la syntaxe de l'énoncé.

Un passif non agentif est attesté en songhai (sonrai : Mali, Niger) ce qui pose la question du passif dans les langues africaines qui constituent le substrat des langues afro-américaines de la Jamaïque et de la Martinique.

III Le passif dans les langues africaines - Substrat

Selon Donald WINFORD (1993), qui se réfère aux linguistes spécialistes des langues africaines, l'influence la plus marquante des spécificités du passif non agentif des langues afro-américaines vient d'une **influence substratique** et en particulier de la **structure des langues** de **l'Afrique** de **l'Ouest** du groupe **benue-kwa**.

De plus, hors du groupe benue-kwa, l'analyse des passifs dans les langues africaines révèlent de grandes similitudes avec les CBLA de la Caraïbe:

En **songhai** (sonrai), SHOPEN et KONARE (1970 : 211-54) ont observé un passif non agentif.

L'étude de BOADI (1971) concernant le passif en **akan** met en évidence l'invariabilité du prédicat sans affixes qu'il soit actif ou passif ainsi qu'une sous-classe de verbes transitifs exprimant un changement d'état. JAGGAR (1981) observe en **hausa** des tournures passives similaires à celle des CBLA antillais. L'approche du **bambara** comparé aux CBLA de SINGLER (1991) révèle de grandes similitudes avec les créoles des Antilles.

Les traits distinctifs du **passif non agentif** en jamaïcain et en martiniquais qui les différencient du passif morphologique du superstrat européen de leur langue lexicale de base respective en anglais et en français se retrouvent dans des **langues du substrat africain.**

IV CONCLUSION : L'expression du passif en JC & CM

L'expression du passif en **CBLA** de la Jamaïque et en **CBLF** de la Martinique présente des **structures similaires** et **parfois identiques** selon Donald WINFORD (1988: 278) :

*« There are strong similarities**,** almost to the point of identity, between CEC and French Creole passives.*

These passive constructions reflect a fairly wide range of cross-linguisticc common denominators

in areas such as the following: restrictions on the types of predicates that passivize; distinctions

among predicates in terms of scale of transitivity; animacy conditions on feasible agents and patients; the stative character of perfective-aspect verbs; and so on. »

Les quelques éléments de cette approche contrastive du traitement du passif en JC et en CM confirment ce point de vue.

Les exemples d'énoncés exprimant un passif en JC et CM aboutissent à des tournures révélant des structures linguistiques communes opposées au passif morphologique de l'anglais et du français qu'il s'agisse de **l'agent**, de la **copule** ou des **flexions**.

Des critères restrictifs déterminent les prédicats qui n'admettent **pas** l'expression du passif comme les **verbes de perception**.

Une sélection concerne le type de verbes qui permettent de construire une tournure passive à partir de **verbes ambitransitifs**. Et à l'intérieur de ce groupe des signifiants exprimant un changement d'état ainsi que des verbes **pseudo-intransitifs**.

Les particularités de ce type de passif non-agentif fonctionne dans les langues de l'Afrique de l'Ouest et dans les langues afro-américaines.

De toute évidence la nature et l'origine de cette tournure spécifique du **passif non-agentif** peut être considéré comme un **trait distinctif** des **langues afro-américaines**.

CHAPITRE 10 : DEONTIQUES

Définition

Défini par O. DUCROT & J-M SCHAEFFER (1972) [1995: 704], le terme « *déontique* » se rapporte aux notions qui concernent l'appréciation morale ou sociale des actions (…) dans trois domaines : de possible et nécessaire, de droit et d'obligation, de droit et de devoir faire.

La présente approche contrastive des déontiques en jamaïcain et en martiniquais s'établit à partir de l'analyse de ces éléments par Beryl L. BAILEY (1966 : 45-46/141) et Pauline CHRISTIE (1991 : 223-239) en JC.

I Le critère syntaxique de BAILEY

En Jamaïque, les particules modales sont des morphèmes qui indiquent le mode, le temps et l'aspect (TMA) des verbes, considérés comme des marqueurs aspectuels.

Deux séries de modalités déontiques ont été décrites par B. L. BAILEY (1966: 45).

I.A Deux séries de modalités

Ces premières modalités (Mod_1) précédent une seconde série de modalités (Mod.1), sur l'axe syntagmatique.

Mod. 1		Mod. 2	
kuda	could	*mos*	must
maita	may, might	*fi*	ought to
mosa	must	*hafi*	must
shuda	should	*kyan*	can
wi	will		
wuda	would		

Rappelons qu'un changement phonétique supprimant les groupes consonantiques à la

finale de la plupart des étymons anglais les a rendus conformes à la structure syllabique de l'ensemble des langues créoles pour que ces modalités puissent fonctionner en jamaïcain.

JC mosa < would, wuda < would

JC [S + Mod_1 + neg.+ T + V]

La structure des énoncés comportant ce type d'indice modal a été dégagée.

Une seconde série de modalités (Mod_2) suivent les premières dans la chaine parlée dans certaines combinaisons.

I.B Combinaisons des modalités

BAILEY (1966: 45) fait la description d'un système de combinaisons des deux séries de modalités déontiques.

Tableau 161 : Déontiques BAILEY (1966 : 45)

Combinaisons possibles		
kuda hafi	wi mos	mos hafi
maita hafi	wi mos hafi	mos kyan
mosa hafi	wuda mos	mos fi
shuda hafi	wuda mos hafi	
wi hafi		maita kyan
wuda hafi	mosa fi	mosa kyan
		shuda kyan

BAILEY relève le fonctionnement exceptionnel de *wuda* qui ne se combine pas avec *mosa,* ou *hafi,* ni avec *kyan* ou *fi.*

Sur l'axe syntagmatique, certaines combinaisons admettent à leur tour des indices de temps :

JC en / wi « passé / futur»

Ces modalités sont donc définies en fonction d'un critère positionnel et ne sont pas considérées comme une classe de mots à l'inverse de leurs étymons anglais (*must* et *can*, qui font partie des verbes défectifs) même si leur ressemblance aurait pu laisser croire le contraire.

La plurifonctionnalité des lexèmes permet à certains mots-outils d'avoir une fonction prédicative et ils peuvent avoir une valeur déontique en jamaïcain et en martiniquais. Des correspondances sont mises en évidence lors d'un changement de fonction. Ainsi les morphèmes : JC fi / pu CM, signifiant « pour » dans leur emploi prépositionnel, signifient « devoir » dans un emploi prédicatif et expriment une obligation, correspondant à l'anglais « must » et parfois une possibilité correspondant à l'anglais « may ».

II Le critère sémantique de CHRISTIE

Pauline CHRISTIE, « Modality in Jamaican Creole » (1991) classe *bounfi* parmi cette seconde série de modalités, à l'intérieur de la liste établie par BAILEY, en précisant que *mos, hafi* et *bounfi* ont à divers degrés, les mêmes caractéristiques que *mosi* et *fi.* La différence entre ces éléments du groupe se situant à un niveau d'obligation plus ou moins élevée : plus forte pour *bounfi*, en particulier dans un emploi déontique ayant force de commandement, plus faible pour *mosi*.

Selon sa classification, on peut opposer les éléments épistémiques et déontiques.

Les modalités épistémiques se situeraient entre le **possible** et le **probable**, en toute logique, elles relèvent du rationnel. Les modalités déontiques expriment une **obligation** plus ou moins forte, une possibilité ou une nécessité **morale** ou **sociale**.

Les modalités de CHRISTIE font référence à trois domaines *(modals of obligation and necessity ; modals of possibility ; modals of prediction and volition)* qui rejoignent la définition de DUCROT et SCHAEFFER (1972).

CHRISTIE (1991 : 227) présente quelques exemples du JC qui permettent de comparer ces modalités à celles du CM.

II.A Modalités épistémiques

« ***Epistemic*** *modals range in meaning between « just possible » and « very likely ». The latter is close to logical necessity, but is never as extreme. Where* ***deontic*** *modality is involved, meanings range between strong and weak obligation on the one hand and between permission and possibility on the other. »* CHRISTIE (1991: 225)

Tableau 162: JC mosi / dwɛt CM Modalité épistémique

JC	Mi no si ar agen ; shi <u>mosi</u> gaan. "I don't see her anymore; she must have left"
CM	mwɛ̃ pa wɛ j ɑ̃kɔ # i <u>dwɛt</u> pati "Je ne l'ai plus vue; elle doit être partie"
	P1 - neg- voir-P3-plus # P3-Mod-partir

CHRISTIE (1991: 225)

Ici, le verbe « devoir » exprime une **cause probable**.

JC Yu mos did kom de kom si im

P2-devoir-passé-venir-ici-venir-voir-P3

« You must have seen him when you came there"

JC [S – Mod2 - T – V – V - Ct]

CM u te pu mɔ̃te vini wɛ j isija

P2-passé-devoir-monter-venir- voir-P3-ici

« Tu devais le voir quand tu es venu ici »

CM [S – T - Mod2 - V- V - Ct]

Dans ce cas, il s'agit d'une **obligation logique**, plus que probable.

Au passé, les énoncés en JC et CM présentent une **difference syntaxique**. La particule temporelle (T) se place entre la modalité et le verbe en jamaïcain, alors qu'elle précède la modalité suivie du verbe en martiniquais.

JC Miss Boothe hafi rich huom bai dis

Mlle-Boothe-devoir-atteindre-chez soi...

"Miss Boothe must certainly have got home by this time."

CM mɑ̃zɛl but dwɛt za ʁive kaj li atʃɛlmɑ̃

Mlle - Boothe- devoir - déjà- arriver –chez elle- maintenant

« Mademoiselle Boothe doit être certainement arrivée chez elle maintenant »

Logiquement, conformément à son habitude, la **probabilité** frôle la **certitude**.

Accentué ou pas, l'emploi épistémique de *hafi* est plutôt rare selon CHRISTIE (1991: 226).

Il en est de même pour *bounfi* comme dans l'exemple suivant où il évoque une obligation.

Tableau 163 : Epistémique en JC & CM

JC Dem bounfi si yu iina dat-de red frak P6 – devoir- voir-P2-dans- Dém- rouge-robe « They are bound to see you in that red frock."
CM jo fɔse wɛ w adɑ̃ ʁob ʁuʒ tala P6 – obliger –voir- P2 –dans-robe-rouge-Dém « On est obligé de te voir dans cette robe rouge »

CHRISTIE (1991 : 226)

JC [S – Mod2 – V – Ct] CM

En JC, comme l'observe Pauline CHRISTIE (1991 : 226), le déontique *bounfi* marque un degré d'**obligation** plus élevé que *hafi* et, d'ailleurs le morphème qui lui correspond en CM vient d'un étymon signifiant « forcer ».

La séparation entre les **modalités épistémiques** (relatives au **possible & probable**) et les modalités déontiques (relatives à l'**obligation,** la **nécessité morale ou sociale**) ne semble pas très nette puisque en JC *mosi* et *fi* peuvent fonctionner tour à tour dans un emploi épistémique ou déontique.

II.B Modalités déontiques

Contrairement aux modalités épistémiques qui relèvent du rationnel, de la logique, les modalités déontiques relèvent de la morale, elles expriment une **obligation** plus ou moins forte, une possibilité ou une nécessité **morale** ou **sociale**.

JC A im fi gi mi moni "It's he who is supposed to give me money"
Cop-P3-devoir-donner-P1-argent

CM se li ki pu ba mwɛ̃ laʒɑ̃ « C'est lui qui doit me donner de l'argent »
Cop-P3-Pr-devoir-donner-P1-argent

Dans cet emploi, les morphèmes du JC *fi* et *pu* en CM n'expriment aucune certitude mais une **obligation sociale** ou **morale** et la tournure d'insistance comporte une différence syntaxique entre les deux créoles. En CM, un pronom anaphorique *ki* relie le sujet mis en exergue au reste de l'énoncé dans cette tournure emphatique. En JC, le seul indice de cette tournure d'insistance réside dans la copule initiale qui précède le sujet.

JC Yu mos kom get iina di kyar. " You should get into the car."
P2-devoir-venir-entrer-prep-def-auto

CM u pu vini batʃe (ad)ɑ̃ loto a « Tu dois monter dans la voiture »
P2-devoir-venir-entrer- prep-auto-def

Dans cet exemple *mos* et *pu* expriment une obligation morale ou sociale plus forte.

JC Yu get yu dischaaj an yu hafi go huom.
P2-get-P2-discharge-and-P2-must-go-home
" You've got your discharge and you have to go home."

CM u fini libeʏe u pu viʏe kaj u

P2-just-discharge-P2-must- go - home-P2

"Tu viens d'être réformé tu dois rentrer chez toi"

Dans ce cas, *pu* se traduit par *hafi* en JC, il exprime une obligation, un commandement.

Tableau 164: Déontiques en JC & CM

JC	Mi no bounfi ansa yu.	" I'm not obliged to answer you."
CM	mwɛ̃ pa fɔse ʏepɔŋ u	« Je ne suis pas obligé de te répondre »
	P1 - neg-obligé-répondre-P2	

JC [S – neg – M – V – Ct] CM

L'**obligation** exprimée par *bounfi* semble de toute évidence plus forte qu'avec *hafi* comme l'avait constaté CHRISTIE (1991). A partir de cette série d'exemples, sont opposées les modalités déontiques, *mos* faisant le plus appel à la subjectivité que *fi* et *hafi.*

La modalité *mos* peut être employée dans un énoncé spécifique aux créoles qui se traduit par une tournure passive en anglais et en français qui correspond à une même structure syntaxique en JC & CM.

Tableau 165 : Déontiques & passif en JC & CM

JC	It mos sel	« It must be sold »
CM	i pu vãŋ	"Il est à vendre"
	P3-devoir-vendre	

Un autre emploi de la modalité *mos* en JC se situe à un degré d'obligation moins élevé:

Tableau 166: Degrés d'obligation & Prépositions à valeur déontique en JC & CM

JC	Yu mos kom iina di kyar	«You're expected to get into the car"
CM	u sipoze batʃe (ad)ã loto a	"Tu es censé monter dans la voiture"
	P2- devoir- monter-dans - déf/voiture	
JC	Yu fi kom iina di kyar	« You are supposed to get into the car »
CM	u pu batʃe (ad)ã loto a	« Tu dois monter dans la voiture »
	P2-devoir-monter-dans - déf/voiture	

En martiniquais, la modalité CM /sipoze/ exprime plus une action attendue qui répond à des critères de vraisemblance distincte de **l'obligation sociale** signifiée par CM /pu/.

Rappelons qu'un exemple fait correspondre JC *mosi* et CM /dwɛt/ signifiant « devoir » :

JC	..shi mosi gaan	/	i dwɛt pati	CM
	« she must have left »		"elle doit être partie"	

Pauline CHRISTIE en conclut que les fonctions des modalités *mosi* et *fi* se complètent. En revanche elle a un avis plus mitigé sur la complémentarité de *kyan* et *mie.*

L'emploi de ces modalités restant lié à une instabilité diachronique, le fonctionnement complémentaire de *kyan*, *mosi* et *fi* semble manifeste dans les exemples suivants:

JC	Yu hav a jab **fi** gi me?	(ɛs) u ni ɑ̃ ti tɤavaj (**pu**) ba mwɛ̃ ?	CM
	Yu hav a jab **kyan** gi mi?	(ɛs) u **pe** ba mwɛ̃ ɑ̃ ti tɤavaj ?	

On peut observer que l'emploi de la préposition, *fi* en JC, devient facultatif en CM, l'énoncé fonctionnant aussi bien sans *pu*. Ceci étant sans doute lié au fait qu'en martiniquais les prépositions *pu* et *ba* alternent souvent en variantes libres.

Les lexèmes JC *kyan* et CM *pe* expriment une possibilité signifiant « être en mesure/ capable de », une possibilité correspondant à *fi* et *pu.*

II.C Modalités épistémiques & déontiques de CHRISTIE

L'ensemble des modalités épistémiques et déontiques observées en JC et CM met en évidence la limite de cette classification. Un tableau synthétique ci-dessous présente cette analyse.

Voir ci-dessous : Tableau 167.

Tableau 167: Modalités épistémiques et déontiques CHRISTIE (1991)

JC	CM	**Épistémiques**	
mosi	dwɛt	« must / devoir»	**Probable**
mos did	te pu	« must have / devais»	probable, **obligation logique**
hafi	dwɛt	« must / devoir »	Probable
bounfi	fɔse	« bound /obligé »	obligation logique

JC	CM	**Déontiques**	
fi	pu	« supposed to / devoir »	**obligation sociale**
mos	pu	« should / devoir »	**obligation morale**
hafi	pu	« have to / devoir »	**obligation**, **commandement**
bounfi	fɔse	« obliged to / obliger»	obligation plus forte
mos	pu	« must »	obligation moins élevée
mos	sipoze	« expected to /censé»	**obligation sociale** ou **morale**
fi	pu	« supposed to / devoir »	obligation sociale
fi	pu	« can / pouvoir»	pouvoir, être en mesure de
shuda	dwɛt	« should / devoir »	**obligation** plus forte

Des lexèmes fonctionnent sous les deux rubriques : JC *mos* passe du probable à une obligation logique, CM *dwɛt* du probable à une obligation plus forte. La polysémie des lexèmes en jamaïcain et en martiniquais fonctionne également en anglais et en français puisque l'idée de devoir signifie aussi bien une action obligatoire qu'une probabilité, celle d'obligation, une nécessité logique qu'un commandement forcé. Le critère sémantique de CHRISTIE atteint ici sa limite.

Les énoncés comportant les modalités épistémiques peuvent présenter une structure syntaxique identique dans les deux langues.

JC [S – Mod2 – V – Ct] CM

Au passé une différence syntaxique concerne l'emploi des modalités épistémiques du jamaïcain (mos did) et du martiniquais (te pu) du second exemple.

JC [S – <u>Mod2 - T</u> – V – V - Ct]

CM [S – <u>T - Mod2</u> - V- V - Ct]

La particule du « passé » suit la modalité épistémique en jamaïcain alors qu'il la précède en martiniquais.

III Modalités déontiques & T.M.A.

Tableau 168 : JC shudda / dwɛt CM - Déontiques & MTA

JC	Jan <u>shudda</u> en a ron	"John should have been running
CM	ʒã <u>dwɛt</u> te ka kuɤi	"Jean devait (être en train de) courir"
	Jean-devoir-passé- Prog – courir	
JC	S + shudda en a + V	
CM	S + dwɛt te ka + V	
	S + Mode - Temps Aspect + V	

JC [S – <u>M - T - A</u> – V] CM

En jamaïcain <u>shudda</u> comme /<u>dwɛt</u> / en martiniquais correspond au semi-auxiliaire « devoir ». On peut remarquer que contrairement à l'ordre syntaxique le plus fréquent des langues créoles (TMA), dans ce cas la modalité précède le temps et l'aspect :

Tableau 169 : JC hafi / pu CM – Déontiques & TMA

JC	Jan en <u>hafi</u> ron	"John had to run"
CM	ʒã te <u>pu</u> kuɤi	« Jean devait courir »
	Jean-passé-devoir-courir	

JC [S – <u>T - M</u> – V] CM

On retrouve dans cet exemple d'un emploi prédicatif de *hafi* et *pu* « devoir » signifiant une obligation, les particules préverbales plaçant le Temps avant le Mode comme dans la plupart des énoncés (TMA). Sans la particule signifiant le « passé », les énoncés ont la même structure en JC & CM :

JC Yu <u>hafi</u> go a shap fi mi

P2 – must -go -prep-shop –prep -P1

« You have to go to the shop for me. »

CM u pu mõte labutik la ba mwɛ̃

P2-devoir-aller- boutique-def-prep-P1

“Tu dois aller à la boutique pour moi”

JC [S - M – V – Ct] CM

Au présent comme au passé, la structure syntaxique des énoncés peut être identique en jamaïcain et en martiniquais.

Ce dernier énoncé qui ne comporte pas le signifiant « progressif » n’exprime pas l’accompli, contrairement à la plupart des énoncés en langue afro-américaine, mais le présent d’un énoncé injonctif.

Les modalités déontiques n’admettent pas les particules aspectuelles du progressif.

IV Négation & modalités déontiques

IV.A Négation & double négation

(16) JC Yu no hafi go nowe , yaa.

P2-neg- must- go- nowhere # hear

«You don’t have to go anywhere, do you hear? »

CM u pa pu ale pjɛs kote # u tãŋ

P2-neg-devoir-aller-nulle part # P2-entendre

« Tu ne dois aller nulle part, compris ? »

Un monème discontinu signifiant la négation place un premier élément entre le sujet et le groupe verbal JC no / CM pa et un second élément en fin d’énoncé : JC nowe / CM pjɛs kote

La « **double négation** » présente un ordre syntaxique strictement identique.

Tableau 170 : Déontique & double négation en JC & CM

JC	Muma se Mieri no en hafi go (nowe) « Mother said that Mary did not have to go »
CM	mɑ̃mɑ̃ di maɤi pa te pu ale (pjɛs kote)
	maman-dire-Marie-neg-passé-devoir-aller- (nulle part)
	« Maman a dit que Marie ne devait pas partir »

JC[S - neg - T - M - V - (neg)] CM

A la forme négative l'ordre syntaxique ne varie pas en ce qui concerne le temps (T) qui précède le mode (M) devant les verbes en JC et CM. La phrase négative comporte en général une double négation sous la forme d'un monème discontinu en JC et en CM. Le second élément parfois omis semble facultatif.

Affirmation

JC	mi fain di buck	« I found the book »
CM	mwɛ̃ tɤuve liv la	« J'ai trouvé le livre »

Négation

JC mi kyaan fain di buck ataal — BAILEY (1966: 35)

P1 -Mod/neg-trouver-def-livre-neg/emph

"I can't find the book"

CM mwɛ̃ pasa tɤuve liv la pjɛs

P1-Mod/nég.-trouver-livre-déf-nég/emphase

« Je ne peux pas trouver le livre du tout »

JC *kyaan* Agglutination

JC [S – Mod/neg – V – Ct]

CM [S – neg – Mod – V – Ct]

Le signifiant « négation » se trouve agglutiné à la fin de la modalité *kyaan* en JC. De ce fait l'ordre qui la place habituellement devant la modalité se voit inversé et la syntaxe de l'énoncé jamaïcain diffère de celle de l'énoncé martiniquais.

IV.B Agglutination du morphème négatif en JC

Un jamaïcanisme consiste à agglutiner le morphème négatif à la finale de la modalité:

Tableau 171: Déontiques & Agglutination en JC

JC	kyan	> kyaan	
	wi	> wuon	
	kuda	> kudn ,	
M2:	maita + Neg	> maitn	
	mos	> mosn	
	shuda	> shudn	
	wuda	> wudn	BAILEY (1966: 141)

La négation provoque une agglutination à la finale des modalités. Ce type de changement en JC a probablement été conçu sur le modèle anglais, par analogie:

Angl. could + not > couldn't - will + not > won't - should + not > shouldn't

JC kuda + neg > kudn - wi + neg > wuon - shuda + neg > shudn

Le signifiant « négation » se trouve agglutiné à la fin de la modalité en JC. De ce fait l'ordre qui la place habituellement devant la modalité se voit inversé et la syntaxe de l'énoncé jamaïcain diffère de celle de l'énoncé martiniquais

JC yu shudn en gi im non "You shouldn't have given her any"

P2-devoir-neg-passé-donner-P3-aucun

CM u pa te pu ba j pjɛs ajɛ̃ " Tu n'aurais pas dû lui en donner"

P2-neg-passé-devoir-donner-P3-aucun-rien

Quoique similaire, l'ordre des morphèmes n'est pas identique en jamaïcain et en martiniquais. En JC, agglutiné à la finale de la modalité le morphème négatif, /- n#/ est suivi du signifiant "passé" et du verbe. En CM, le morphème négatif, suivi du signifiant "passé", précède la modalité avant le verbe.

JC *shudn* Agglutination

JC [S – M2 – <u>neg - passé</u> – V – P3 – neg]

CM [S – <u>neg - passé</u> – M2 – V – P3 – neg]

En fait, la séquence constituée de ce morphème négatif suivi du signifiant du "passé" suit la modalité en JC, alors qu'en CM, elle la précède. La syntaxe de l'énoncé change car c'est la place de cette séquence (négation + passé) qui n'a pas la même position.

JC mi kud<u>n</u> fain <u>no</u> kuoknat.

P1-pouvoir/nég – trouver – nég - noix de coco

"I couldn't find any coconuts"

CM mwɛ̃ <u>pa</u> pe twuve <u>pjɛs</u> koko

P1-nég-pouvoir - trouver - aucun - noix de coco

" Je ne peux pas trouver le moindre coco"

Le morphème négatif précède la modalité en CM alors qu'elle la suit, agglutinée à la finale, en JC. Exceptée cette particularité jamaïcaine issue sans doute d'une influence anglaise (couldn't), l'ensemble de l'énoncé présente une syntaxe similaire dans ces expressions qui comportent une "double négation".

JC /-n ... non#/

CM /-pa ... pjɛs (+ ajɛ̃#) /

JC *kudn* Agglutination

JC [S – <u>M2 - neg</u> – V – neg – Ct]

CM [S – <u>neg - M2</u> – V – neg – Ct]

JC Jien wuon tel mi we di buk de

Jane- vouloir/neg – dire – P1 – où – def – livre- loc

"Jane won't tell me where the book is."

CM ʒɑ̃ŋ pa le di mwɛ̃ eti liv la je

Jeanne-neg- vouloir – dire-P1- où – livre def- Cop

"Jeanne ne veut pas me dire où est le livre"

De nouveau, l'ordre syntaxique de la négation postposée à la modalité déontique en JC se trouve préposée en CM.

JC *wuon* Agglutination

JC [S – M2 / neg – V – P1 – Adv – def – N – Cop]

CM [S – neg - M2 – V – P1 – Adv – N – def – Cop]

L'ordre syntaxique du morphème négatif agglutiné à la finale de la modalité déontique en JC (kyaan, shudn, kudn, wuon) se présente dans l'ordre inverse en CM, qu'il s'agisse de "ne pas pouvoir" (pasa), "ne pas devoir" (pa pu), "ne pas vouloir" (pa le).

L'ordre du déterminant défini et du nominal s'inverse également du JC au CM.

PARKVALL (2000: 78) attribue en partie cette dernière différence à l'influence du substrat.

Il semble en revanche que l'inversion de l'ordre de la modalité déontique et du morphème négatif ait une origine dans la langue lexifiante du JC, donc à une influence du superstrat.

V Déontiques et mode du verbe

V.A Le signifiant "passé" et l'hypothétique

JC If mi en kech im, im wuda *en* hafi baal.

If- P1- past-catch- P3 # P3- would - past- must- cry

« Had I caught her, she would have had to cry. »

JC wuda + hafi

[Mod.1 + Mod.2]

Quand le déontique exprime une action hypothétique, dans la combinaison des deux séries de modalités définies par BAILEY, la particule du passé s'intercale entre les deux modalités.

CM si mwɛ̃ te tʃɛ̃be j # i *te* kɛj (ni pu) kʏije (ɑ̃mwe)

si- P1- passé-attraper-P3 # P3-cond – (avoir- devoir)-crier (au secours)

« Si je l'avais attrapée, elle aurait dû crier/ appeler (à l'aide) »

Passé hypothétique

JC [S – **Mod1 - T** – Mod2 – V]

CM [S – **T - Mod1** – Mod2 – V]

En CM le signifiant du conditionnel (teke) juxtapose les morphèmes du passé (te) et celui du futur (ke) avant la modalité (ni pu) dont l'expression est facultative. En JC le signifiant du passé *en* se trouve après celui du conditionnel *wuda,* suivi de la modalité *hafi.*

La correspondance observée : JC shudda te / dwɛt te (13) s'inscrit dans un énoncé qui correspond à un indicatif en Français.

De plus, deux possibilités syntaxiques alternent en CM / te dwɛt / ~ / dwɛt te/

La première correspond à un conditionnel, la seconde, à un indicatif : l'ordre syntaxique détermine le sens de l'énoncé.

Tableau 172 : JC wuda / dwɛt CM - Hypothétique & Déontique

JC Mieri wuda en mos tel Jien Marie-devoir- passé- devoir-dire-Jeanne	« Mary would have tell Jane »
CM maʏi te dwɛt di ʒɑ̃ŋ Marie-passé-devoir-dire-Jeanne	« Marie aurait dû le dire à Jeanne »

JC [S – T - Mod – Ct]

CM [S – Mod - T - Ct]

Dans le cas où des modalités des deux séries définies par BAILEY se succèdent dans un énoncé au passé, la particule temporelle (JC en) s'intercale entre les deux JC (wuda <u>en</u> mos), alors qu'en CM, elle précède le signifiant « devoir » et celui-ci se traduit par un conditionnel passé en français.

V.B Modalité et mode du verbe en CM

En CM, selon les exemples de PINALIE (1992: 73) si on change l'ordre des particules (MT / TM), on modifie le mode du verbe.

Tableau 173 : Déontique & mode du verbe en CM

CM	/u dwɛt te ka ɑ̃nije kɔw /	« Tu as dû t'ennuyer »
	/i dwɛt te za ʁive /	« Il devait être déjà arrivé »
	/ i te dwɛt za ʁive /	« Il aurait dû être déjà arrivé »
	/ jo te dwɛt ka ʃaʃe /	« Ils devraient chercher »
	/ u te dwɛt ka tʁavaj /	« Tu aurais dû être en train de travailler »
	/ pjɛ te dwɛt la /	« Pierre aurait dû être là »

PINALIE (1992 : 74)

CM [S – M - T] « indicatif »

CM [S – T – M] « conditionnel »

Ces exemples empruntés à PINALIE (1992), attestent que lorsque la particule temporelle (T) suit la modalité (M) en CM / dwɛt + te / : [M + T] , le verbe exprime une action accomplie de l'indicatif alors que dans le cas inverse, dés que la particule temporelle précède la modalité, CM /te + dwɛt / : [T + M] , l'énoncé se traduit par un conditionnel en français.

VI Variantes & déontiques

Une variante du signifiant « passé » *ben* ou *did* a été observée en JC par Peter PATRICK (2007: 130). Il semble évident que la variation de *did* à *ben* soit liée au « shift », passage du registre acrolectal au registre mésolectal. D'un lexème proche de l'anglais, l'étymon préservé « did » à un participe passé en anglais *been* réinterprété en signifiant du « passé » en JC *ben*.

Exprimant également le « passé » et la forme négative *neva* : [neg + past] précède la modalité *wuda.*

JC Ef dem neva bring op dis piis man, plenti piipl wuda ded

If- P6 - neg+past-bring up-dem-peace-man-many-people-Mod-die

"If they hadn't started this peace (movement) lots of people would have died"

JC *neva* / wuda

acrolecte

L'ensemble de cet énoncé présente une syntaxe très proche de l'anglais et semble relever de l'acrolecte. Ce morphème conçu sur le modèle anglais (never): JC neva est une **variante acrolectale**.

JC no ieble / pa pe CM

JC	mi no ieble go de ataal		"I don't dare to go there at all"
CM	mwɛ̃ pa pe ale la tubɔŋmɑ̃		« Je ne peux pas du tout y aller »
	P1 - nég.-pouvoir-aller-là- du tout		

On ne peut que constater la similitude syntaxique de ces expressions en JC et CM.

BAILEY et CHRISTIE qui ont choisi d'analyser le basilecte du JC incluent *kyan* et non *ieble* car cette modalité relève du mésolecte:

JC *kyan* / *ieble*

Basilecte Mésolecte

Notons qu'une forme emphatique peut réintroduire un monème discontinu signifiant la "négation" en CM et que ce second morphème présente une mobilité assez grande:

CM pa pjɛs / pjɛs pa

CM	mwɛ̃ pa pe pjɛs ale la tubɔŋmɑ̃	"Je ne peux pas du tout aller là"
	mwɛ̃ pjɛs pa pe ale la tubɔŋmɑ̃	"Je ne peux vraiment pas aller là"
	mwɛ̃ pa pe ale la pjɛs tubɔŋmɑ̃	"Je ne peux vraiment pas du tout aller là'

La **syntaxe détermine l'élément** de la phrase **sur lequel porte l'emphase**.

Tableau 174 : JC no ieble fi / pa pe epi CM

JC	mi	no	ieble	fi	unu	"I can't cope with you"
CM	mwɛ̃	pa	pe	epi	zɔt	« Je ne peux pas vous tenir tête »
	P1 -	nég	-pouvoir-prép		- P5	

JC [S + Neg + Mod + Prép + Ct] CM

Deux expressions similaires signifiant "ne pas être capable de" se traduisent en JC et CM par le même ordre syntaxique.

(27) JC mi no ieble unu tieraaf mi kluoz

"I can't risk the chance of you tearing off my clothes"

CM mwɛ̃ pa se pʁɑ̃ zɔt tiʁe ʁad mwɛ̃ (j)ɑ̃ ɑ̃lɛ mwɛ̃

« Je ne pourrais pas supporter que vous m'arrachiez mes vêtements »

JC no ieble / pa se CM

L'expression Jamaïcaine -mi no iebl- correspond au moins à deux expressions martiniquaises.

/mwɛ̃ pape / et /mwɛ̃ pa se pʁɑ̃ /.

L'expression du conditionnel juxtapose deux morphèmes, celui du passé suivi du futur en CM (te ke)

Cependant un synonyme figure parmi les diverses entrées de la définition du verbe « pouvoir ».

CM / u se / « tu pourrais » PINALIE (1992: 174)

Il n'est donc pas étonnant que deux morphèmes signifiant cette possibilité hypothétique alternent en martiniquais. **CM [te ke / se pe]**

CM i te ke kʁije (ɑ̃mwe) / se pe kʁije (ɑ̃mwe)

Une particularité jamaïcaine : « kyaan » exprime la négation correspondant à l'anglais « can't ». Ce signifiant présente deux variantes en martiniquais : /pa pe/ « ne pas pouvoir » et /pasa/ qui signifie aussi bien « ne pas pouvoir » que « ne pas savoir ».

JC kyaan > pasa / pape CM

Dans ce cas particulier, les deux signifiants du CM s'emploient en variantes libres.

Variantes de déontiques :

JC	shuda	fi	hafi
CM	se pe	pu	pu

« tu aurais pu »

Pouvoir/conditionnel Devoir

Tableau synthétique 175 : Variantes de déontiques en JC & CM

JC	shuda	wuda	ieble	kyaan
CM	dwɛt	dwɛt te	pe/se	pa sa/ pa pe
	devoir	devoir (passé)	« pouvoir »	« ne pas pouvoir »

Ces variations peuvent être liées à un changement de registre de l'acrolecte au basilecte ; c'est pourquoi elles peuvent aussi alterner en variantes libres : en JC (ieble/kyan) comme en CM (pepa/pape, teke/ sepe).

Tableau 176 : JC waan fi / ni pu CM

JC	Di bed waan fi riez-op likl	« The bed needs to be raised a little. »
CM	li a ni pu ɤidɤese tibɤɛ̃	« On doit redresser un peu le lit »
JC	Di bed fi riez-op likl	
CM	li a pu ɤidɤese tibɤɛ̃	

Variantes libres

JC [(waan) fi / (ni) pu] CM

Le verbe JC *waan* fi signifiant une nécessité (*need*) se traduit en CM par /*ni* pu/ qui signifie également « devoir ». En JC ou CM, le premier élément peut être supprimé sans que l'énoncé ne devienne *agrammatical* : il est facultatif.

Ces dernières variantes, JC waan fi /fi, CM fi pu /pu, peuvent alterner en variantes libres.

VII Déontiques & classes de mots

Certains mots-outils ont une fonction prédicative, ils prennent alors une valeur déontique en jamaïcain et en martiniquais. On peut dégager des correspondances à partir d'énoncés aux

significations équivalentes dans les deux langues. Par exemple, les morphèmes JC fi / pu CM

signifiant « pour » dans leur emploi prépositionnel, peuvent signifier« devoir » et exprimer une obligation, correspondant à l'anglais « must » dans leur emploi prédicatif.

VII.A Déontiques

JC	yu	fi	tikya	dem	"You must be cautious of them"
CM	u	pu	veje	jo	« Tu dois être prudent avec eux »
	P2 – devoir-attention – P6				

Il n'y a pas de véritable changement de classe de mots au sens où l'entend la grammaire en français ou en anglais. Quand ces prépositions adoptent un emploi prédicatif, il suffit de les introduire dans le syntagme verbal entre le sujet et le verbe et elles prennent la valeur d'un auxiliaire modal, déontique, sans que leur morphologie en soit modifiée.

VII.B Prépositions

JC	Mi	si	it	iina	gliina	*fi*	sel. "I saw it in the Gleaner for sale"
CM	mwɛ̃	wɛ	j	adɑ̃	fwɑ̃sɑ̃tij	*pu*	vɑ̃ŋ "Je l'ai vu dans le France-Antilles, à vendre »
	P1 -voir-P3-dans-quotidien-prep-vendre						

On ne peut substituer *mos* à cette modalité, car *fi* ne peut commuter avec *mos* sans produire un énoncé *agrammatical* : JC *Mi si it iina gliina mos sel*

Tableau 177 : JC fi / pu CM - Fonction prépositionnelle & Fonction déontique

JC	yu	fi	tikya	dem	"You must be cautious of them"
CM	u	pu	veje	jo	« Tu dois être prudent avec eux »
	P2 – **devoir**-attention – P6				
JC	Mi	si	it	iina	gliina *fi* sel. "I saw it in the Gleaner for sale"
CM	mwɛ̃	wɛ	j	adɑ̃	fwɑ̃sɑ̃tij *pu* vɑ̃ŋ "Je l'ai vu dans le France-Antilles, à vendre »
	P1 -voir-P3-dans-quotidien-**prep**-vendre				

En JC comme en CM, *fi* & *pu* peuvent avoir une fonction prépositionnelle ainsi qu'une fonction déontique.

JC Unu <u>shudda</u> shiem *fi* tel somoch lai
P5 - mod/past- shame- prep-say- so many- lie
"You ought to be ashamed to tell so many lies"

CM zɔt <u>se pe</u> wɔ̃t *pu* mɑ̃ti mɑ̃ti kɔ̃sa
P5-passé/mod-honte-prep-mentir-beaucoup-ainsi
« Vous devriez avoir honte de mentir autant »

En jamaïcain et en martiniquais les constructions présentent des structures similaires, mais pas identiques. La réduplication traduit la quantité excessive en CM (mɑ̃ti mɑ̃ti) dans le registre basilectal. En JC, elle correspond à une expression calquée sur le modèle anglais *somoch* "so much"et relèverait plutôt du mésolecte.

Dans cet emploi prépositionnel, JC fi / pu CM relient deux éléments de l'énoncé en JC et CM comportant les modalités JC shudda / se pe CM qui expriment un "devoir", une obligation morale.

VIII CONCLUSION : les déontiques

BAILEY (1966) aborde les déontiques à partir d'un critère syntaxique qui permet de dégager un certain nombre de combinaisons entre deux séries de modalités se succédant sur l'axe syntagmatique **(Mod.1 + Mod.2). CHRISTIE** (1991) complète ces deux séries selon un critère sémantique. Elle oppose les modalités **épistémiques** relevant du possible & probable aux modalités **déontiques** relevant du droit & obligation, du droit & devoir faire. La limite entre les modalités épistémiques et déontiques fluctue : certaines modalités fonctionnent sous les deux rubriques (JC mos, hafi, bounfi / CM dwɛt, pu).

La structure syntaxique des constructions déontiques peut être identique en JC et CM.

JC [S – Mod2 – V – Ct] CM

Elle diffère par exemple quand le signifiant « passé » suit la modalité épistémique en jamaïcain alors qu'il la précède en martiniquais.

JC [S – <u>Mod2 - T</u> – V – V - Ct]

CM [S – <u>T - Mod2</u> - V- V - Ct]

L'emploi des déontiques peut bouleverser l'ordre des particules verbales (TMA) car la modalité qui se place le plus souvent entre le temps et l'aspect peut les précéder.

JC [S – <u>M – T - A</u> – V] CM

Une inversion similaire concerne la négation car le signifiant s'agglutine souvent à la finale du déontique en JC.

JC [S – Mod/neg – V – Ct]

CM [S – neg – Mod – V – Ct]

Excepté ce jamaïcanisme, les langues créoles présentent fréquemment une double négation et cette construction peut avoir une structure identique en JC et CM.

Double négation JC [S - neg - T - M - V - (neg)] CM

Dans l'expression de l'hypothétique le signifiant « passé » s'intercale entre les deux modalités en JC alors qu'elle les précède en CM.

JC [S – <u>Mod1 - T</u> – Mod2 – V]

CM [S – <u>T - Mod1</u> – Mod2 – V]

Les exemples de PINALIE (1992: 73) attestent qu'en CM la syntaxe détermine le mode du verbe.

CM [S – M - T] « indicatif »

CM [S – T – M] « conditionnel »

Cette approche des déontiques en JC et CM met en évidence un certain nombre de variantes souvent liées à un changement de registre de l'acrolecte au basilecte et moins souvent à une alternance en variantes libres.

Dans les langues créoles certains lexèmes peuvent changer de fonctions sans subir aucune modification morphologique. Ainsi les déontiques JC fi/pu CM ont tour à tour une valeur déontique ou un emploi prépositionnel.

Déontique JC [S – Mod.2 – V – Ct] CM

Cette valeur déontique semble déterminée par la position syntaxique du lexème au sein du groupe verbal, ici entre le sujet et le verbe.

Le critère syntaxique de BAILEY contribue à une analyse importante mais non exhaustive des déontiques en jamaïcain et en martiniquais. La polysémie des lexèmes marque la limite du critère sémantique de CHRISTIE. Mais cette polysémie fonctionne également en anglais et en français puisque l'idée de devoir signifie aussi bien une action obligatoire qu'une probabilité, celle d'obligation, une nécessité logique ou un commandement forcé.

UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE I – AIX EN PROVENCE

ECOLE DOCTORALE 356 : COGNITION, LANGAGE, EDUCATION

UMR 7309 - LABORATOIRE PAROLE ET LANGAGE

THESE DE DOCTORAT

Discipline : Sciences du langage - Linguistique et phonétique générale

ETUDE CONTRASTIVE DES CREOLES DE LA JAMAIQUE ET DE LA MARTINIQUE

Nicole ARSENEC

2015

Thése dirigée par : Monsieur le Professeur Georges Daniel Véronique

VOLUME 2

PARTIE IV :

LES UNITES SIGNIFICATIVES

Référence : André MARTINET (1967)

CHAPITRE 11 : INDICES DE PERSONNES

PRONOMS PERSONNELS - POSSESSIFS - REFLEXIFS

Cette **démarche contrastive** cherche à donner une vue d'ensemble des indices de personnes des créoles de la Jamaïque (JC) et de la Martinique (CM) en comparant les **pronoms personnels, sujet** et **objet** ainsi que les **déterminants possessifs** à ceux de leurs langues lexifiantes, l'anglais et le français.

Cette approche qui ne prétend pas à l'exhaustivité vise à dégager les *indices pronominaux, (ou en abrégé) indices,* selon CREISSELS (1991 : 195), leurs combinaisons sur les axes syntagmatique et paradigmatique dans une **perspective synchronique** pour mettre en évidence la similarité de leurs fonctionnements.

Le choix de ces deux créoles s'avère d'autant plus intéressant, selon PARKVALL (2000 : 2), que leurs lexiques ont des sources différentes, le JC créole à **base lexicale anglaise** (CBLA) et le CM, créole à **base lexicale française** (CBLF). Dans cette perspective, la méthode de Beryl L. BAILEY (1966: 6) qui n'enferme pas les créoles dans des catégories séparées en fonction de leur base lexicale respective paraît la plus appropriée.

A la manière de BAILEY cette analyse des indices de personnes en JC et CM se fonde sur le **basilecte** pour définir le corpus en créole jamaïcain et en créole martiniquais en prenant le parti d'éviter les interférences entre l'anglais et le jamaïcain et entre le français et le martiniquais.

I. Pronoms personnels sujet

Le tableau ci-dessous présente la conjugaison du verbe « chanter » au présent : en français, en martiniquais, en jamaïcain et en anglais. Le même temps du verbe dans les quatre langues permet de dégager les similitudes et les différences.

Tableau 178 : Pronoms personnels & Conjugaison

	Français	**Martiniquais**	**Jamaïcain**	**Anglais**
1	je chante	mwɛ̃ ka ʃãte	mi a sing	I sing
2	tu chantes	u ka ʃãte	yu a sing	you sing
3	elle/il/on chante	i ka ʃãte	im a sing	she/he sings
4	nous chantons	nu ka ʃãte	wi a sing	we sing
5	vous chantez	zɔt ka ʃãte	uno a sing	you sing
6	elles/ils chantent	jo ka ʃãte	dem a sing	they sing

Les deux couples de langues présentent deux différences essentielles : l'anglais et le français comportent des flexions et des marques de genre alors que le jamaïcain et le martiniquais se caractérisent par une invariabilité du verbe et des pronoms**.**

Il pourrait sembler regrettable de ne pas tenir compte des variétés régionales de l'anglais ou du français mais selon CASSIDY et Le PAGE (1967 : xxxviii), *la structure phonétique de l'Anglais régional des XVIIème et XVIII ème siècles fut réinterprétée à travers la matrice phonologique des langues Africaines telles que le Twi, l'Ewe… Ce métissage linguistique, structure le Créole, la langue maternelle de la grande majorité des Jamaïcains. »*

Ce point de vue est d'autant plus pertinent que ce type de changements linguistiques ne se limite pas au seul domaine phonologique car les indices de personnes ont des étymons qui, même quand ils ont gardé les sonorités de leurs superstrats ne fonctionnent plus de la même manière. Par exemple l'indice de la quatrième personne en CM :

P4 P5

CM /nu/ ~ /zɔt/

Frçs /nu…+ ɔ̃ / ~ /vu…+ e/

En français le monème discontinu présente de toute évidence une structure différente de celle des monèmes uniques des langues créoles. Ce monème n'est plus défini par l'opposition distinctive qui déterminait son signifiant dans la mesure où le verbe reste invariable alors qu'il présentait des flexions en français.

I.A Flexion & Invariabilité

Comparer la conjugaison de ce temps du verbe permet de distinguer deux systèmes pour les indices de personnes. Un premier système fonctionne dans les langues créoles, et un système différent dans les langues européennes. En martiniquais ou en jamaïcain, le pronom personnel est le seul indice de personne: six morphèmes différents pour six personnes sont les pronoms personnels sujet du verbe. En français, neuf pronoms personnels sujet et six désinences forment avec les pronoms des signifiants discontinus selon André MARTINET (1967 : 104). En anglais, on observe sept pronoms personnels sujet et une désinence à la troisième personne P3 (-s#) différente de toutes les autres personnes (-Ø#).

Donc, ce Tableau 178 met en évidence un système flexionnel qui caractérise le français et l'anglais alors qu'en jamaïcain et en martiniquais, seul le **pronom** personnel sujet indique la personne, le verbe restant **invariable** que la base lexicale soit française ou anglaise.

I.B Genre ~ Neutralité

En créole martiniquais ou jamaïcain on utilise **un seul pronom** sujet du verbe quelle que soit la personne, **au masculin ou au féminin** d'après PARKVALL **(**2000**)**.

Tableau 179 : Pronoms & Personnes

	Pronoms personnels SUJET				
Personne	Le locuteur se réfère à	**Jamaïcain**	**Anglais**	**Martiniquais**	**Français**
1	Lui-même	mi	I	mwɛ̃	Je
2	L'interlocuteur	yu	you	u	tu
3	Une personne Un animal	im / i i	he/ she it	i	il/ elle on
4	Un groupe qui l'inclut	wi	we	nu	nous
5	Un groupe qui inclut l'interlocuteur et exclut le locuteur	unu	you(pl.)	zɔt	vous
6	Un groupe qui exclut les interlocuteurs	em	they	jo	ils/ elles

En anglais ou en français les pronoms de la troisième personne (P3 she/he – elle /il) et ceux de la sixième personne en français (P6 ils / elles) portent les marques du genre masculin ou féminin.

II. Pronoms personnels objet

Les **mêmes pronoms personnels** s'emploient en fonction **sujet ou objet** du verbe en créole jamaïcain ou martiniquais.

Chaque position syntaxique déterminant leur fonction respective.

JC	mi	tell	dem	"I told them"	Angl.
CM	mwɛ̃	di	jo	"Je leur ai dit"	Frçs
	P1	- dire -	P6		

On peut les échanger sans modifier le verbe:

JC	dem	tell	mi	"They told me"	Angl.
CM	jo	di	mwɛ̃	"Ils/Elles m'ont dit"	Frçs
	P6	- dire -	P1		

En anglais ou en français, deux paradigmes de pronoms personnels interviennent selon la fonction sujet ou objet du verbe :

Anglais:	They	>	Them	= 2	↔	1	dem	: Jamaïcain
Français:	Ils/Elles	>	Leur	= 2/3	↔	1	/jo /	: Martiniquais
	SUJET		OBJET					

Creole words are invariable, with no inflectional endings, and grammatical relations are expressed by means of particles or purely tactical devices. BAILEY (1966 : 6)

Trad. Les lexèmes créoles restent invariables. Leurs relations grammaticales sont signifiées par des particules et l'ordre syntaxique détermine leurs fonctions.

III Variantes de pronoms

III.A En jamaïcain

III.A.1 Réalisation phonétique

Comme dans de nombreuses langues africaines substratiques, un seul pronom signifiant de la troisième personne (P3) : *im*, fonctionne en jamaïcain (JC). Qu'il se réfère à un signifié masculin ou féminin, ce **signifiant** reste **invariable**, le genre n'a pas d'impact sur ce pronom.

Qu'il s'agisse d'un être animé, inanimé ou même personnifié, « it », en anglais, le signifiant de la troisième personne demeure identique selon ADAMS (1991: 21). Donc, aucune opposition distinctive déterminant l'existence d'un autre phonème, qui relèverait du système phonologique, ne peut être observée entre ces pronoms.

La consonne nasale /-m #/ suivant la voyelle orale /i- / provoque une nasalisation régressive qui produit souvent un seul son nasal :

JC [im , him , ĩ , hĩ] /im/ « she / he »

En jamaïcain, une voyelle se nasalise à divers degrés devant une consonne nasale finale.

Quelle que soit la réalisation phonétique de la voyelle, BAILEY (1966 : 15) choisit de la transcrire en ne tenant compte que des traits pertinents qui la distinguent des autres éléments du système vocalique.

Cependant la nasalisation semble un trait répandu dans les langues créoles à tel point que certains linguistes soutiennent qu'il caractérise ces systèmes linguistiques, ALLEYNE (1980: 36) relève également ce type de variantes.

JC [ĩ] ~ [ĩm] ~ [ĩn] « he »

Ces variantes facultatives ne relèvent pas du domaine de la phonologie mais de la phonétique.

III.A.2 Shift - Changement de registre

Une autre forme de **variation** se manifeste en changeant de **registre**, du **basilecte** à **l'acrolecte.** Le pronom se référant à un sujet féminin adopte quelquefois le modèle anglais : « she ». Mais, le plus souvent, la forme /im /, au féminin, se change en /har/ qui appartient à un registre situé entre le basilecte et l'acrolecte : le **mésolecte**.

Tableau 180 : Shift – Changement de registre & pronoms en JC

JC	**Basilecte**:	/im /	"he" ou "she"	**invariable**
	Mésolecte:	im ~ har	"he" ~ "she"	masculin ~ féminin
	Acrolecte :	im ~ shi	« he » ou « shi »	masculin ~ féminin

CASSIDY (1961 : 54)

D'aprés CASSIDY (1961: 55) *« As one moves from the folk end of the scale toward the Standard end, the paradigm of pronouns is gradually amplified:* he *and* she *are among the first to be added, then* her*; the rest come decidedly later. »*

Le registre mésolectal introduit une marque du genre à la troisième personne, et ce morphème se rapproche du modèle anglais dans le registre acrolectal.

	Mésolecte		Acrolecte
JC	har	>	shi « she »

En jamaïcain, les indices de la première personne (P1) et de la cinquième personne (P5) sont très probablement issus de morphèmes des langues africaines selon CASSIDY (1961: 54):

Tableau 181 : Etymons du JC

JC	P1	*mi*	-	*me* (me, my)	**Twi** et langues apparentées du Ghana.
	P5	*uno / unu*	-	*unu*	**Ibo**, langue du Nigéria

CASSIDY (1961 : 54)

Quoi qu'il en soit, l'ensemble des pronoms se basent sur la forme Objet de l'étymon en anglais:

P1 mi < « me » / P3 im < « him » / P6 dem < « them »

On peut remarquer qu'à la troisième personne, en changeant de registre, la forme Sujet de l'étymon apparaît.

Tableau 182 : Registres & Variantes de pronoms en JC

	Pronom	Etymon anglais	Jamaïcain
Basilecte	im	< « him » Pronom **Objet**	Mek **im** gwaan ! « Make her go on ! »
Mésolecte	im ~ har	< « her »	Mek **har** gwaan !
Acrolecte	im~shi	< « she » Pronom **Sujet**	Mek **shi** gwaan !

En jamaïcain, dés que l'on aborde le registre le plus proche de l'anglais, l'acrolecte, le pronom de la troisième personne commute avec l'étymon issu de la forme Sujet de l'anglais : « she ». Le registre mésolectal adopte la forme Objet de l'étymon issu de l'anglais, mais celle-ci ne peut, en aucun cas, intervenir en fonction Sujet car un tel emploi (*Har a go) serait *agrammatical*. De même, le pronom de la sixième personne, *dem* issu de : « them », commute parfois avec une forme calquée sur le pronom Sujet, *dey*, issu de : « they » en Anglais :

P6 dem > dey

Mais, ce dernier morphème, *dey*, plus rare, ne peut s'employer qu'en tant qu'Objet du verbe, contrairement à *dem* qui peut avoir les deux fonctions, Sujet et Objet du verbe :

JC **Dem** a baal fi wata. « **They** are bawling for water." Sujet

Gi **dem** some! " Give **them** some!" Objet

Donc, le signifiant le plus courant en jamaïcain (dem) correspond aux deux fonctions, aux pronoms Sujet « they » et Objet « them » de l'anglais:

JC dem "they" ou "them"

Les diverses formes issues de l'anglais à l'intérieur du registre mésolectal ou acrolectal du JC sont liées à la situation de diglossie qui permet de passer d'un registre à l'autre, ***shift.***

Ce phénomène relève de la sociolinguistique.

III.B En martiniquais

III.B.1 Réalisation phonétique

Le pronom de la première personne présente des variantes au niveau de la réalisation phonétique :

CM 1 / mwɛ̃ / > / mɔ̃ / > / mɑ̃ / > / ɑ̃ / DAMOISEAU (1979: 109)

III.B.2 Variantes combinatoires

CM **u** ɛ̃me mwɛ̃ « Tu m'aimes » / yu lob mi « You love me » JC

mwɛ̃ ɛ̃me **w** « Je t'aime" / mi lob yu « I love you » JC

CM **i** malad pase mwɛ̃ "Il est plus malade que moi"

mwɛ̃ malad pase **j** "Je suis plus malade que lui"

Le contexte phonique détermine ce type de **variantes combinatoires** en **distribution complémentaire** :

CM nu ka wɛ **w** « Nous **te** voyons » nu ka wɛ **j** « Nous **le** voyons »

nu ka bat **u** « Nous **te** battons » nu ka bat **li** « Nous **le** battons »

C'est un «cas de *sandhi* » selon BERNABE (1983: 327), terme défini par MOUTARD :

Sandhi : *Phonét. Ce terme emprunté aux grammairiens de l'Inde, désigne les modifications phonétiques que peut subir dans la chaîne l'initiale ou la finale d'un mot(...) Le sandhi est un phénomène d'assimilation. DDLL* (1974 : 291)

Voir ci-dessous : Tableau 183.

Tableau 183 : Pronoms & Variantes combinatoires en CM

2ème personne	**P2** /-u #/ → CM	/ i bat u /	**[- C # + / u / > /- u # /]**
		/ i wɛ w /	**[- V# + / u / > / - w #/]**
3ème personne	**P3** / li #/ → CM	/ i bat li /	**[- C # + / li / > / - li #/]**
		/ i wɛ j /	**[- V # + / li / > / - j # /]**

Ces **variantes contextuelles** permettraient de distinguer des formes toniques et des formes clitiques, selon le contexte phonique d'après Guy HAZAEL-MASSIEUX (1972 : 145). Aucun spécialiste du JC n'ayant établi cette distinction, il n'est pas évident que le jamaïcain présente une telle opposition.

Quoi qu'il en soit, les variantes facultatives en JC et les variantes combinatoires en CM ne déterminent pas d'unités distinctives. Donc, les variantes libres du JC et les variantes contextuelles du CM ne remettent pas en question le fait que les indices de personne remplissent différentes fonctions en JC et CM, qu'ils sont des éléments plurifonctionnels similaires dans les deux langues créoles. Et par conséquent, le nombre de paradigmes des indices de personnes en jamaïcain et en martiniquais ne change pas.

IV Déterminants possessifs

La place des déterminants possessifs se réfère au ***Système pronominal invariable***, d'ALLEYNE (1980 : 11/13), quelle que soit la place de ces indices sur l'axe syntagmatique.

JC « his, her, its rice" im rais - diɤi li "son riz" CM

Le même monème peut être tour à tour pronom personnel sujet, objet ou pronom possessif, selon sa place dans l'énoncé.

Voir ci-dessous : Tableau 184.

Tableau 184 : Pronoms personnels & possessifs en JC & CM

Jamaïcain :	A	dem	gi	mi	yu	buk	« They gave me your book »
	B	yu	gi	mi	dem	buk	« You gave me their book »
	C	mi	gi	yu	dem	buk	« I gave you their book »
	D	dem	gi	yu	mi	buk	« They gave you my book »
Martiniquais :	A	jo	ba	mwɛ̃	liv	u	« Ils m'ont donné ton livre »
	B	u	ba	mwɛ̃	liv	jo	« Tu m'as donné leur livre »
	C	mwɛ̃	ba	w	liv	jo	« Je t'ai donné leur livre »
	D	jo	ba	w	liv	mwɛ̃	« Ils t'ont donné mon livre »

Les mêmes **indices de personnes** qu'ils soient des **pronoms personnels** ou des **déterminants possessifs** se présentent sous une **forme identique**, même si ces derniers précèdent le déterminé en JC alors qu'ils lui sont postposés en CM (particularité syntaxique liée aux diverses origines substratiques de ces langues, abordée dans le chapitre 12 relatif à l'étude des déterminants).

Ces exemples mettent en évidence un seul paradigme en créole martiniquais pour trois paradigmes différents en français. De même, un paradigme en créole jamaïcain pour trois paradigmes en anglais.

Anglais : They - Them - Their : 3 ↔ dem : Jamaïcain

Français : Ils/Elles - Les - Leur : 3/4 ↔ jo : Martiniquais

SUJET OBJET

JC mi kyaan drink mi kaafi so « I can't drink my coffee so »

CM mwɛ̃ pasa bwɛ kafe mwɛ̃ kɔ̃sa « Je ne peux pas boire mon café ainsi »

Voir ci-dessous : Tableau synthétique 185.

Tableau 185 : Tableau synthétique des indices de personnes

Anglais		
Pr Sujet	Pr Objet	Dét.Possessif
I	me	my
you	you	your
he,she,it	him,her,it	his,her,its
we	us	our
you	you	your
they	them	their

Français		
Pr Sujet	Pr Objet	Dét. Possessif
je	me, m’	mon,ma,mes
tu	te, t’	ton,ta,tes
il,elle,on	se, s’	son,sa,ses
nous	nous	notre,nos
vous	vous	votre,vos
ils,elles	leur	leur,leurs

Jamaïcain	Martiniquais
mi	mwɛ̃
yu	u /w
im / i	i / li
unu	nu
wi	zɔt
dem	jo

Anglais: 20 — Français: 30 / 33

Jamaïcain: 6 / 7 — Martiniquais: 6 / 7

Ce tableau synthétique présentant des pronoms dans deux fonctions différentes : sujet et objet, ainsi que des déterminants possessifs, laisse apparaître **un paradigme** en créole **jamaïcain**, **un paradigme** en créole **martiniquais**, alors que **trois paradigmes** fonctionnent en **anglais** comme en **français**.

On peut s'interroger sur de tels paradigmes qui présentent une demi-douzaine de formes dans chacun des deux créoles tandis que le français ou l'anglais en comptent une vingtaine ou une trentaine respectivement.

V. Pronoms réfléchis

Une des formes particulières du verbe de la grammaire traditionnelle est classée parmi les formes « pronominales ». Contrairement à la forme « réciproque » qui présente un sujet pluriel qui se réfère à des personnages dont l'action de l'un provoque celle de l'autre (Les enfants se sont battus, les voilà qui s'embrassent), la forme « réfléchie » comporte un morphème qui se réfère au sujet du verbe dont l'action se porte sur ce même sujet, le pronom personnel objet représentant une personne identique au sujet :

Ex : Pierre regarde Pierre dans la glace

> Pierre se regarde dans la glace J. DUBOIS & R. LAGANE (1973)

Des formes réfléchies ont été observées en créole martiniquais et en créole jamaïcain :

V.A Forme réfléchie

V.A.1 En JC

En JC, la forme réfléchie consiste en un morphème réflexif *-self* postposé au pronom d'après CASSIDY (1961) *« The folk speech, like Standard, forms reflexive pronouns by adding -self to the personals : meself, weself, and the rest : i.e. « A wen im ben hat imself ? » - When did he hurt himself ?*

BAILEY (1966) présente quelques exemples de l'emploi de ces pronoms réfléchis en JC :

(1) JC di biebi-dem kyaan fiid demself « The babies can't feed themselves »

def-baby-pl-neg/can-feed-P6refl

(2) JC mi an Jien wi dres wiself « I and Jane will dress ourselves »

P1-conj-Jane-prosp-dress-P4refl

(3) JC wa-mek yu an Jaaj wudn bihiev unuself a choch ?

why - P2 -conj -George-would/neg-behave - P5refl - prep-church

« Why wouldn't you and George behave yourselves in church ? »

(4) JC di hag a wala imself ina di mod

def-hog-prog-wallow-P3refl-prep-def-mud

« The hog is wallowing itself in the mud »

D'un point de vue sémantique il semble évident qu'il s'agit d'une action dont le sujet et l'objet sont identiques en ce qui concerne les bébés qui ne peuvent se nourrir eux-mêmes (1) par exemple. Le réfléchi *self* en JC se construit à la manière anglaise mais ne comporte pas d'indice du nombre comme en Anglais où une marque du pluriel distingue celle du singulier (self ~ selves). Par conséquent, seul le pronom indiquant la personne permet de distinguer le nombre en JC.

Une forme réfléchie fonctionne également en CM.

V.A.2 En CM

Mais en CM les éléments du synthème présentent un ordre inverse.

Le morphème marquant la forme réfléchie : /kɔ / « corps » préposé suivi du pronom personnel forment un **pronom métonymique**.

CM /mwɛ̃ ka gade kɔ mwɛ̃ adɑ̃ glas la/ « Je me regarde dans la glace » PINALIE (1992)

P1- prog-regarder-P1refl-prep-miroir-def

CM /se zafɛ kɔw/ « ça te regarde/ c'est ton affaire »

Cop-affaire-P2refl

CM /i kupe kɔj / « Il s'est coupé »

P3-couper-P3refl

CM /nu ka gade kɔnu adɑ̃ miwɛ a / PINALIE (1992)

P4-prog-regarder-P4refl-prep - glace-def

« Nous nous regardons dans la glace »

CM / kuvɛ kɔ zɔt/ « Couvrez-vous »

couvrir-P5refl

Certains exemples se situent à la limite des formes réfléchie et réciproque :

CM / se muŋ tala pa ɛ̃me kɔ jo/ « Ces gens ne s'aiment pas » BERNABE (1983)

Pl-gens-dem-neg-aime-P4refl

Tableau 186 : Pronoms réfléchis en JC - CM

	JC	**CM**
P1	myself	kɔ mwɛ̃
P2	yuself	kɔ w
P3	imself	kɔ j
P4	wiself	kɔ nu
P5	unuself	kɔ zɔt
P6	demself	kɔ jo
	JC [Pr + self] - [kɔ + Pr] CM	

V.B. Forme d'insistance

Les mêmes morphèmes peuvent être employés dans des formes d'insistance en JC selon CASSIDY (1961) « *The same forms are used intensively, but the most characteristic intensive is simply self used after the noun and pronoun : « Gravel self cyaan harder »- gravel itself can be harder ; « Me self do it » - I myself did dit. »*

JC [N + self / Pr + self]

En CM cette forme d'insistance se construit sur le modèle français en postposant le morphème réflexif /mɛm/ « même » après le nom ou le pronom :

CM /mwɛ̃ mɛ̃m ; u mɛ̃m ; li mɛ̃m/ « moi-même ; toi-même : lui-même »

Cette forme emphatique peut être mise en exergue.

CM /mwɛ̃ mɛ̃m # mwɛ̃ pa te la/ « Moi-même, je n'étais pas là » BERNABE (1983)

CM /li mɛ̃m # i pa tɑ̃ŋ ajɛ̃ / « Lui-même, il n'a rien entendu »

La même forme d'insistance s'emploie également à l'intérieur de l'énoncé :

CM /pjɛ le li mɛ̃m ale fɔdfʏ̃ɑ̃s/ PINALIE (1992)

« Pierre veut que lui-même aille à Fort-de-France »

CM [Pr + / mɛ̃m/]

JC [Pr + self] ou [N + self]

En JC et CM une forme d'insistance présente les mêmes morphèmes que la forme réfléchie du verbe, mais en Jamaïcain ce morphème peut être également postposé à un nom, ce qui n'a pas été relevé en martiniquais.

VI. CONCLUSION : Indices de personnes

Cette étude des **indices de personnes** dans les créoles de la Jamaïque et de la Martinique, **pronoms personnels sujet, objet, déterminants possessifs**, permet objectivement de conclure que le créole martiniquais à base lexicale française et le créole jamaïcain à base lexicale anglaise comportent des **traits morphosyntaxiques similaires** qui ne se trouvent ni en français, ni en anglais.

En ce qui concerne les **pronoms réfléchis**, le JC présentent des pronoms invariables construits sur le modèle anglais tandis que le **CM** comporte des **pronoms métonymiques** comme d'autres créoles tels que le Haïtien ou le Papiamentu.

CHAPITRE 12 : DETERMINANTS

I Déterminant & substantif invariable

En créole jamaïcain, CASSIDY signale une différence de fonctionnement entre l'article défini anglais et celui du JC qui se distingue par de fréquentes omissions. De plus, en jamaïcain les nominaux ont une forme invariable, ils ne varient ni en genre, ni en nombre.

« Each noun has one form, taken always from the Standard English singular : head, foot, tree, river – but sometimes from the plural : teeth, lice…» CASSIDY (1961 : 51)

Et les exceptions en anglais qui ne s'emploient qu'au pluriel comme *trousers* and *scissors,* inversement, deviennent singulier en jamaïcain.

JC : « A nice trouser » / « A nice pant »

ADAMS (1991 : 13) observe également que la même forme du substantif s'emploie au singulier quelle que soit la fonction qui correspond à la forme de l'étymon en anglais.

« *The singular form of the noun is the form for both singular or plural, except in a few cases where the standard plural has become the singular form*. »

- Un monème jamaïcain issu d'un étymon anglais au singulier comme *foot* qui présente une variante morphologique au pluriel *feet,* garde une forme unique en JC :

  Anglais one foot- two feet ~ one foot - two foot JC.

- Un monème *teet* issu du monème au pluriel en anglais *teeth* reste également invariable :

  Anglais one tooth – two teeth ~ one teet – two teet JC

Dans les systèmes linguistiques afro-américains, ALLEYNE (1996 : 131) souligne l'invariabilité des substantifs et des adjectifs qui se traduit par « *l'absence de genre morphologique pour les substantifs et de morphologie désinentielle pour les adjectifs ».*

De même, en créole martiniquais, DAMOISEAU (1979 : 65) émet des réserves sur une utilisation de la nomenclature en vigueur pour l'analyse de la langue française qui ne convient pas in extenso au CM.

En JC, BAILEY (1966 : 29) distingue trois sortes de déterminants : les articles (Art), les démonstratifs (Dm) et les quantificateurs (Qf). Parmi ces articles on retrouve le défini, l'indéfini et un pluralisateur.

II Article défini – Article indéfini

Partant de certaines analogies entre les créoles de la Jamaïque et de la Martinique, il s'agit dans un premier temps, d'aborder les déterminants sous l'angle d'un critère pertinent dans chacune de leurs langues lexicales de bases respectives, l'Anglais et le Français qui fonctionnent à partir de l'opposition contrastive entre article défini et article indéfini.

Rappelons, pour mémoire la définition de cette notion :

*On appelle **définis** un certain nombre de monèmes grammaticaux (articles, adjectifs, pronoms) qui se rapportent en principe à un être ou un objet déterminé : en français, les articles* le, la, les. Joseph DONATO, *DDLL* (1974: 97)

II.A Article défini

II.A.1 Article défini singulier

Au singulier, l'article défini est un monème unique : il précède le nom en jamaïcain alors qu'il le suit en martiniquais.

Tableau 187 : Déterminant défini singulier en JC-CM

JC	di man	nõm	lɑ̃	**CM**
	Déf + N	N + Déf		
	« The man »	« L'homme »		
			JC	**[Det + N]**
			CM	**[N + Det]**

PARKVALL (2000: 78) attribue en partie cette différence à une influence du substrat.

"typically West African (N DEM) word order pattern (...) Mande languages in general as well as other Edo dialects, prefer N DEM."

En wolof et en bambara, il relève les deux ordres syntaxiques [Det + N / N + Det]

- Variantes du déterminant défini en CM

Le déterminant défini martiniquais présente des variantes :

Tableau 188 : Déterminant défini & Variantes combinatoires en CM

CM	/tab la /	« la table »	[- v + C#] + /**la** /
	/ nɔ̃m lɑ̃ /	« l'homme »	[- ṽ + C #] + /**lɑ̃** /
	/ dlo a /	« l'eau »	[- v #] + /**a** /
	/ pɛ̃ ɑ̃ /	« le pain »	[- ṽ #] + /**ɑ̃** /
	/ pɔ̃ ɑ̃ /	« le pont »	[- ṽ #] + /**ɑ̃** /

Le contexte phonique détermine ces **variantes combinatoires** de l'article défini :

- S'il est précédé d'une consonne finale, il commence par la consonne /#la/ ou /lã/ : 1-2
- S'il est précédé d'une voyelle finale, il se compose d'une voyelle /#a/ ou / #ɑ̃-) : 3-4-5

De plus :

- Cette voyelle est orale /a/ si la voyelle qui la précède est orale (-o# + #a-) : 1-3
- Cette voyelle est nasale /ɑ̃ /, si la voyelle qui la précède est nasale (-lɑ̃ # + #ɑ̃-) : 2-4-5

Donc, la voyelle de l'article défini en CM subit une nasalisation progressive sous l'influence de la voyelle nasale du nom qui le précède, qu'elle soit suivie ou non d'une consonne.

DAMOISEAU aborde la détermination du créole martiniquais en termes de modalités nominales en précisant que le fonctionnement de la langue martiniquaise se distingue de celui de la langue française. *« La traduction en français de la modalité /a/ par l'article « défini » n'est pas satisfaisante. Son signifié se rapproche du « démonstratif » sans qu'il ait pour autant une valeur démonstrative » aussi forte que le monème français de ce type. »* DAMOISEAU (1979 : 65)

De même, dans son approche du créole jamaïcain, CASSIDY (1961) signalait un fonctionnement spécifique de l'article défini.

II.A.2 Article défini pluriel

Au monème signifiant le défini singulier s'ajoute un second monème signifiant le pluriel.

Tableau 189 : Déterminant défini pluriel

JC di man dem « the men »	CM se nɔ̃m la / ɑ̃ « les hommes »
di + N + dem	se + N + (l)a / ɑ̃
déf + N + Plur	Plur + N + déf
JC [Défini + N + Pluriel]	**CM [Pluriel + N + Déf]**

En jamaïcain comme en martiniquais, l'article défini pluriel est un monème discontinu.

Comme pour la détermination du défini au singulier, l'ordre syntaxique des morphèmes est inversé : en jamaïcain, le morphème du défini précède le nom qui est suivi du signifiant du pluriel alors qu'en martiniquais, le signifiant du pluriel précède le nom, suivi du morphème du défini. En CM la marque du pluriel se place avant le déterminé.

En général les langues Niger-Congo ne présentent pas de flexions sauf exception.

« though some do inflect for plurality it is the beginning, rather than the end of the word, that change. In Twi, for example, we find akyene*, drum,* nkyené*, drums ;* ehiŋ*, edge,* ahiŋ *edges. »*
CASSIDY (1961 : 50)

La préposition du signifiant pluriel du défini en CM pourrait être liée à ce système de préfixation du pluralisateur dans certaines langues Niger-Congo.

ADAMS rappelle que les monèmes issus de l'Anglais adoptent indifféremment la forme du singulier ou du pluriel de leurs étymons car l'opposition de nombre n'a pas d'équivalent morphologique en JC où le nominal présente une forme unique. Et le pluralisateur *dem* emprunte la forme de la sixième personne des indices qu'ils soient des pronoms ou des possessifs concernant des humains ou non-humains :

- Humain : JC di man-dem « the men » Angl. ADAMS (1991: 13)
- Non-humain: move di goat-dem «Move the goats »

Ce particularisme fonctionne dans les langues africaines:

« *This practice of using the third person plural pronoun after the noun to indicate the plural is an African device carried over to Jamaica. Most Afro-Jamaicans are descended from peoples speaking languages of the Niger-Congo family.(..)These languages resort instead to the device of adding the third person plural pronoun to indicate the plural. An example of Ewe language of Ghana and Togo:* ame-wo (man-they) « the men ». ADAMS (1991: 14)

Ces différences de fonctionnement amènent CREISSELS (1991: 39-65) dans son second chapitre, « Constituant nominal et détermination » à remettre en question la nomenclature en usage dans l'analyse des langues européennes comme l'opposition de l'article défini à l'article indéfini pour aborder les modalités nominales dans les langues africaines substrats des langues créoles.

En créole le signifiant « pluriel » suivant celui du singulier forme un monème discontinu :

JC di daag- dem wi bait yu.	se ʃjɛ̃ ɑ̃ kɛj mɔde w CM
def- chien- pl - futur- mordre-P2	pl-chien-def-futur-mordre-P2
« The dogs will bite you. »	« Les chiens vont te mordre »

Le signifiant « **pluriel** » (dem/se) modifie en nombre le déterminant défini singulier en

formant un **monème discontinu** en jamaïcain et en martiniquais ce qui constitue une

similitude structurale remarquable malgrè l'inversion de l'ordre syntaxique du déterminant

et du déterminé, comme au singulier.

Ni l'anglais, ni le français ne comporte cette spécificité. Dans les deux langues européennes, le déterminant défini précède le nom qui comporte une désinence en « -s » à la finale relevant d'un système flexionnel caractéristique de cette famille de langues.

Tableau 190 : JC & CM - Monème discontinu ~ Flexions – Angl. & Frçs

Jamaïcain	[def + N + pluriel]	-	[déf + N + pluriel]	**Martiniquais**
Anglais	[the + N + « -s# »]	-	[les + N + « -s# »]	**Français**

Une différence entre les langues lexicales de base et les langues créoles semble évidente.

D'un côté des désinences en anglais et en français, de l'autre un procédé basé sur l'ordre syntaxique qui détermine le sens et la fonction des éléments de l'énoncé en jamaïcain et en martiniquais.

II.B Article indéfini

II.B.1 Singulier

Tableau 191 : Déterminant indéfini singulier en JC & CM

JC	waan	buk	« a book »
CM	ã	liv	« un livre »

un + livre **JC [Indéfini + Nom] CM**

Au singulier, les articles indéfinis se présentent dans un ordre syntaxique identique en jamaïcain et en martiniquais.

Remarque : En jamaïcain et en martiniquais, l'article indéfini alterne avec le numéral.

Cette alternance reste conditionnée par un certain ordre syntaxique.

Voir ci-dessous : Tableau 192.

Tableau 192 : Variantes de déterminant indéfini ou numéral en JC & CM

JC Gi mi **a** cutlass	mi a gaa **one** flim	ADAMS (1991: 15)
« Give me **a** machete»	"I'm going to **a** movie"	
CM / se loto **ɑ̃** dɔktɛ /	/ ni **jɔ̃ŋ** ni de /	PINALIE (1992 : 223)
« C'est la voiture **d'un** médecin »	«Ni **un** ni deux »	
CM */se loto jɔ̃ŋ dɔktɛ /*	*/ ni ɑ̃ ni de /*	

Selon le contexte, le numéral (Angl. *one* - *waan* JC) alterne avec un article indéfini directement emprunté à l'anglais (Angl. *a* - *a* JC). Ils se traduisent tous deux par un déterminant indéfini en anglais.

En CM, le signifiant « un », article indéfini /ɑ̃ /, correspond au numéral /jɔ̃ŋ/ « un » dans certaines positions.

Les deux variantes ont des statuts différents et ne peuvent pas commuter.

Une variante de l'article indéfini : CM /ɑ̃ / > /jɑ̃ / donne à l'énoncé une valeur emphatique.

Tableau 193 : Indéfini à valeur emphatique en CM

CM / mɔ̃ pʁɑ̃ **ɑ̃** so /	>	/ mɔ̃ pʁɑ̃ **jɑ̃** so !/	DAMOISEAU (1984 : 39)
« J'ai fait **une** chute »		« J'ai fait **une de ces** chutes ! »	

Le déterminant indéfini peut commuter avec cette forme emphatique.

II.B.2 Pluriel

En jamaïcain ou en martiniquais, l'article indéfini au pluriel correspond au signifiant zéro.

CM /madam tala ka vɑ̃ŋ mɑ̃go/ DAMOISEAU (1999 : 35)

« Cette femme vend des mangues »

L'objet du verbe a un sens générique.

Tableau 194 : Indéfini pluriel & Morphème zéro en JC &CM

JC	di	uman	sel	Ø manggo	« The woman sells mangoes »
CM	/fɑ̃m	la	vɑ̃ŋ	Ø mɑ̃go /	"La femme a vendu des mangues"

JC Ø + N pluriel / N

CM Ø + N pluriel / N

JC [Ø + N] CM

« des » + N

La modalité nominale équivalant au signifiant du pluriel indéfini correspond au morphème zéro /Ø/en JC et en CM.

II.B.3 Indéfini ou numéral

Seul le déterminant intervient comme marqueur du nombre : qu'il s'agisse du jamaïcain ou du martiniquais, le nom déterminé reste invariable.

JC one iez « one ear » Angl.

two iez « two ears »

CM ɑ̃ zje «un œil » Frçs

de zje « deux yeux »

Un même nominal invariable fonctionne dans les deux créoles, jamaïcain et martiniquais.

Dans cet exemple, un changement phonétique similaire peut être observé quant au traitement de l'étymon anglais en Jamaïque, français en Martinique :

- En jamaïcain, l'étymon du monème JC *iez* « oreille » vient du pluriel du monème anglais /iəz#/ « ears/ oreilles », (singulier: ear /iə #/ en anglais).
  Le phonème /-z #/ final qui marque le « pluriel » en anglais, s'entend au singulier comme au pluriel à la finale en jamaïcain.
- En martiniquais l'étymon du monème CM /zje/ « oeil », vient du pluriel en français /zjø#/ « yeux » car la syllabe fermée à la finale du monème singulier Frçs /œj/ « œil » ne pouvait être intégrée au syllabisme du créole. Le /#z-/ agglutiné à l'initiale en CM vient de la liaison entre le

déterminant et le lexème du français (« les yeux » /le**z**jø/ ; et la voyelle antérieure arrondie a commuté avec une voyelle compatible avec le système phonologique du créole CM (ø > e).

Frçs « deux yeux » /dø zjø/ > /zje/ « œil » CM

> /ɑ̃ zje/ « un œil » Singulier

> /de zje/ « deux yeux » Pluriel

L'indice du pluriel /-z#/ « -s# » à la finale de l'étymon anglais ou français s'agglutine au monème singulier à la finale en JC, à l'initiale en CM.

II.B.4 Emploi générique

On trouve une nouvelle similitude syntaxique entre les deux créoles, jamaïcain et martiniquais, dans l'expression du générique.

JC	manggo swiit	« Mangoes are sweet »
CM	mãgo dus	« Les mangues sont sucrées »
	mangue- sucrée.	

L'expression du générique présente **une absence de déterminant** en Jamaïque et en Martinique signifiant une généralité comme celle qui caractérise ce fruit, par exemple.

Le signifiant du **générique** s'obtient de la même manière par la juxtaposition du sujet et du prédicat (N + V) et, dans les deux cas un adjectif a une fonction prédicative (swiit / dus), en jamaïcain et en martiniquais.

En anglais comme en français la copule qui porte la marque du nombre (Angl. are / sont Frçs) se place entre le sujet et l'adjectif qui le qualifie. De plus, le générique porte aussi l'indice du pluriel (Angl. mangoes / les mangues Frçs) sous la forme d'une flexion.

(Ceci n'est pas obligatoire en français, car on peut dire aussi bien « la mangue est sucrée » que « les mangues sont sucrées » pour exprimer une vérité générale ou pour signifier une vérité particulière à valeur anaphorique.)

JC	daag bite	« dogs bite »
	chien-mordre	

CM ʃjɛ̃ sa mɔde « le(s) chien(s) mord(ent)»

chien-pouvoir-mordre

En jamaïcain une vérité générale s'exprime au singulier par la juxtaposition du signifiant « chien » suivi du verbe « mordre ». En Martinique, une forme du déontique, CM /sa / « pouvoir / savoir » s'intercale entre le sujet et le verbe.

En anglais et en français le pluriel donne à l'énoncé cette valeur de vérité générale.

En français, le singulier reste une option en variante libre : « Le chien mord » ou « Les chiens mordent ».

En JC les noms génériques admettent la marque du pluriel :

JC [N + dem]

Ils admettent le déterminant défini *di*, mais ne peuvent pas être précédés de l'indéfini *wan.*

Ce qui signifie qu'en jamaïcain l'opposition **[specific ~ non specific] du JC** est plus pertinente que l'opposition [défini ~ non défini].

Tableau 195 : « Zéro » signifiant du générique en JC & CM

JC di uman sel di manggo	« The woman sold the mango »
CM /fãm la vãŋ mãgo a /	« La femme a vendu la mangue »
JC di uman sel wan manggo	« The woman sold a mango"
CM /fãm la vãŋ ã mãgo /	"La femme a vendu une mangue »
JC di uman sel **Ø** manggo	« The woman sells mangoes »
CM /fãm la vãŋ **Ø** mãgo /	"La femme a vendu des mangues"

Si le nom s'accompagne d'un déterminant défini (JC di-/ -a CM), il s'agit d'une *mangue* précise dont on a parlé : le déterminant fonctionne comme un déictique. En jamaïcain, c'est un emploi dit « *specific ».*

Le déterminant qui accompagne le nom (JC wan / ã CM) a un sens indéfini ou numéral. Il désigne un élément d'un ensemble (une mangue, on ne sait laquelle) ou le nombre *un* (une mangue, pas deux).

Si le nom est précédé du morphème zéro (JC Ø + N / Ø + CM), il ne détermine pas le nom et lui donne un sens indéfini ou générique. En Jamaïcain, c'est un emploi dit « *non specific ».*

Remarque : ce **morphème zéro** peut également être considéré comme le **signifiant du partitif**:

CM / u le pwasõ ?/ « Tu veux du poisson ? »

L'opposition : Défini ~ Indéfini, fonctionne de façon similaire mais pas identique dans les deux Créoles :

	Défini	**Indéfini**
Jamaïcain	**[di + N]**	**[wan + N]**
Martiniquais	**[N + la]**	**[ɑ̃ + N]**

III Déterminant démonstratif

III.A Signifiant unique ou signifiant discontinu

III.A.1 Démonstratif singulier

JC da man ya « this man »

CM nɔ̃m tala « cet homme »

Le déterminant démonstratif postposé en Martinique (N + / tala /) revêt la forme d'un monème discontinu en Jamaïque (da + N + ya) qui comporte une opposition entre la proximité et l'éloignement.

En anglais, la marque de cette opposition distinctive correspond à deux formes du déterminant lui-même (« this » ~ « that »), alors qu'en français, le démonstratif prend la forme d'un monème discontinu, le déterminant (« cet », « cette » ou « ces ») préposé au nom, suivi d'un morphème («-ci » ~ «- là »), indiquant que le nom est proche ou éloigné.

JC di man ~ da man ya da man ya ~ da man de

"the man" ~ "this man" "this man" ~ "that man"

En Martinique, le démonstratif comme le défini est postposé au nominal sans distinguer la proximité de l'éloignement.

CM nɔ̃m la ~ nɔm tala

"l'homme" ~ « cet homme »

En Jamaïque le morphème qui indique cette opposition distinctive, la proximité (*ya*) ou l'éloignement (*de*), à l'intérieur du monème discontinu du déterminant démonstratif.

JC da man ya ~ da man de

Dém + N + proximité Dém + N + éloignement

« cet homme-ci » « cet homme-là »

Le monème discontinu du démonstratif se présente dans le même ordre en français où il est postposé au nominal au singulier.

III.A.2 Démonstratif pluriel

Au pluriel, contrairement à l'anglais, le signifiant du déterminant démonstratif présente plus d'un monème :

JC dem manggo ya / de "these / those mangoes"

CM se mãgo tala "ces mangues"

pluriel - mangue -dét.dém.

Démonstratif pluriel

JC [Pluriel + N + Dém] CM

On retrouve le même ordre syntaxique où le signifiant « pluriel » précède le nom que suit le déterminant démonstratif.

JC dem manggo ya ~ dem manggo de → CM se mãgo tala

« ces mangues-ci » « ces mangues-là » « ces mangues »

Au pluriel, une similitude demeure sous la forme d'un monème discontinu en JC et CM :

JC dem manggo ya « these mangoes »

CM se mãgo tala « ces mangues »

pluriel-mangue- dém.

Malgrè cette similitude, il reste une différence entre le martiniquais et le jamaïcain : l'opposition distinctive entre la proximité et l'éloignement en JC n'a pas d'équivalent en CM.

III.B Monème unique ou signifiant discontinu en JC

Pour signifier la proximité ou l'éloignement, le Jamaïcain a recours à un signifiant discontinu qui alterne parfois avec un monème unique.

En JC, on peut dire *di man ya* mais aussi *disya man.* La cause de cette alternance semble liée au phonétisme de la voyelle finale de certains monèmes: cette variante du monème pourrait s'expliquer par le caractère imprononçable d'un l'éventuel *di bwaiya* sans commettre un hiatus.

III.B.1 Proximité

Singulier

JC	disya bwai	« this boy »
CM	gasõ tala	« ce garçon »

Démonstratif singulier

JC [dém. + N] ~ [N + dém] CM

Quand le déterminant démonstratif en JC se réduit à un seul morphème, il précède le nominal comme l'article défini. Si on compare le démonstratif du jamaïcain au martiniquais, l'ordre s'inverse.

Pluriel

JC	dem - ya	bwai	« these boys »
	pluriel-proximité-	N	
CM	se	gasõ tala	« ces garçons »
	Pluriel	- N - dém	

En CM aucune forme du démonstratif à morphème unique n'a été relevée par les spécialistes du martiniquais.

III.B.2 Eloignement

Singulier JC dat-de-bwai / da bwaide « that boy »

Pluriel JC dem de bwai/ dem bwai de "those boys"

CM se gasɔ̃ tala « ces garçons »

Deux formes alternent en variantes libres en Jamaïque, elles correspondent au démonstratif qu'il exprime la « proximité » ou l' « éloignement » (N- ci ~ N- là).

En jamaïcain, au singulier aucune alternance n'est possible (*disya bwai*) alors qu'au pluriel cette alternance confirmerait la raison phonétique de ces variantes. La prononciation de : *dat bwai de* ou *dat de bwai* ne risque en aucun cas de provoquer un hiatus. Dans ce cas l'alternance se fait par analogie avec les formes du singulier et non pour faciliter la prononciation du groupe nominal.

Une telle alternance n'existe pas en Martinique.

Ces variantes du signifiant discontinu amplifient la différence entre le démonstratif du JC qui fait alterner deux formes signifiant la proximité ou l'éloignement et le déterminant démonstratif du CM qui présente une forme unique respectivement au singulier ou au pluriel :

	Singulier		Pluriel
CM	/N + tala/	~	/se + N + tala/

Cette variante jamaïcaine, qui se rapproche du monème unique de l'anglais, relève peut-être du mésolecte, même si les deux formes du démonstratif paraissent interchangeables à l'intérieur du discours d'un même locuteur.

Le démonstratif déictique du JC s'emploie indifféremment sous la forme d'un monème discontinu ou d'un morphème unique.

Signifiants du singulier éloigné : JC dat-de-bwai "that boy"
da bwaide

Signifiants du pluriel éloigné : JC dem de bwai "those boys"
dem bwai de

En Jamaïque, deux formes alternent en variantes libres pour signifier l'«éloignement » :

- Au singulier: [da(t) + N + de] ou [dat + de + N]
- Au pluriel : [dem + N + de] ou [dem + de + N]

En Martinique, ces deux variantes du JC correspondent à une seule forme :

- Au singulier : [N + tala]
- Au pluriel : [se + N + tala]

Tableau 196 : Démonstratifs en JC & CM

	Jamaïcain	**Martiniquais**
Singulier	[da(t) + N + de] ou [dat + de + N]	[N + tala]
Pluriel	[dem + N + de] ou [dem + de + N]	[se + N + tala]

Un emploi particulier du signifiant *dem* « pluriel » en JC exprimerait d'autres valeurs :

Jamaïcanisme Le morphème *dem* a parfois une valeur différente que celle de « pluralisateur » comme en attestent les exemples suivants :

JC Jan-dem no si mi yet " John and his bunch have not yet seen me. »

JC Mi a go luk fi Mis Kieti-dem « I am going to visit Miss Katie and family. »

JC Yu si Maas Chaali-dem gaan lang de ? « Have you seen Mr. Charlie and the others pass by. »

JC Juo-dem dis kom huom "Joe and his friends have just come home."

Selon l'énoncé, ce morphème prend un sens différent mais il fait référence à un ensemble dont il exprime le caractère collectif qu'il s'agisse des amis de Joe, d'un groupe rattaché à Mr Charlie, de la famille de Miss Katie, ou de la bande de John.

Cet emploi spécifique fonctionne en jamaïcain et dans certaines langues africaines. Sa traduction en français fait appel à une périphrase car cette tournure n'a d'équivalent ni en français, ni en anglais, ni en CM.

IV CONCLUSION : Déterminants

Dans les systèmes linguistiques afro-américains ALLEYNE (1996) observe l'invariabilité des substantifs et des adjectifs. CASSIDY (1961), BAILEY (1966) en JC, comme DAMOISEAU (1979) en CM soulignent le fonctionnement spécifique de la détermination en JC et CM.

Un ordre syntaxique Déterminant-Déterminé exprimant l'indéfini est le même pour signifier le défini en JC et il s'inverse pour signifier le défini en CM.

Tableau 197 : Syntaxe : [Déterminant – Déterminé] ou [Déterminé – Déterminant]

	Déterminant –Déterminé	Déterminé – Déterminant
JC Indéfini	[wan + N]	
JC Défini	[di + N]	
CM Indéfini	[ɑ̃ + N]	
CM Défini		[N + la]

Au pluriel un signifiant discontinu fonctionne de façon similaire mais pas identique dans les deux langues :

JC [di + N + dem] - [se + N + ɑ̃] CM

[def + N + pluriel] - [pluriel + N + défini]

Un particularisme : le pluralisateur *dem,* P6 en jamaïcain, fonctionne dans de nombreux créoles, de nombreuses langues africaines et en JC.

Une autre spécificité a été relevée en CM comme en JC, dans tous les créoles et de nombreuses langues du substrat africain, le morphème zéro signifiant du générique :

Pluriel générique

JC [Ø + N] CM

« des » + N

On relève deux différences dans l'expression du **démonstratif** en JC et CM. En JC, il prend la forme d'un monème discontinu dont le second élément comporte un indice opposant la proximité à l'éloignement. Les deux pouvant être juxtaposés devant le déterminé. En CM un monème unique postposé au déterminé sans cette opposition distinctive :

Tableau 198 : JC-CM & Démonstratif

		« Eloignement »	« Proximité »
JC	Singulier	[di + N + de] ou [dat + de + N]	[di + N + ya] ou [disya + N]
	Pluriel	[dem + N + de] ou [dem + de + N]	[di + N + de] ou [demya + N]
CM	Singulier	[N + tala]	
	Pluriel	[se + N + tala]	

Le système de la détermination en JC et CM présente des différences importantes et quelques similitudes qui les opposent aux langues du superstrat européen. Les particularismes que présentent ces démonstratifs jamaïcains et martiniquais comme le pluralisateur (P6) en JC et le morphème zéro du générique en JC et CM, fonctionnent dans nombre de créoles et de langues du substrat africain. Ces **spécificités** des déterminants en jamaïcain et en martiniquais peuvent être considérés comme de nouveaux **traits distinctifs** d'une nouvelle **famille de langues** afro-américaines.

CHAPITRE 13 :

INTERROGATIFS ET CONSTRUCTION INTERROGATIVE

Selon PARKVALL (2000 : 101) dans les langues créoles le monème qui introduit **l'interrogation** partielle présente une structure bi-morphémique (WH-word en Anglais) comportant un élément invariable et un nominal précisant l'objet de la question. Ainsi le signifiant *qui* veut dire mot à mot « quelle personne », *où* « quel endroit », *quand* « quel moment ».

Une **approche contrastive** des interrogatifs en créole jamaïcain (JC) et en créole martiniquais (CM) s'avère d'autant plus intéressante que les étymons de ces deux langues n'ont pas la même origine, l'un, **créole** à **base lexicale anglaise** (CBLA) : le jamaïcain, l'autre, **créole à base lexicale française** (CBLF) : le martiniquais.

Dans une **perspective synchronique,** l'objectif est de dégager les spécificités des morphèmes interrogatifs et de la construction interrogative en JC et CM :

I Les interrogatifs bi-morphémiques

II Bi-morphémiques ou non

III Variation et Décréolisation

IV Interrogatifs bi-morphémiques dans les langues Créoles

V Interrogatifs bi-morphémiques dans les langues Africaines

Tableau 199 : Interrogation en JC & CM

JC	A-wa	yu	a	say?	"What are you saying?"
CM	ki sa	u	ka	di?	"Qu'est-ce que tu dis?"
	what - P2	-prog-say			

JC a-wa / ki sa CM] « quoi »

JC [Q – S – A – V ?] CM

Des questions introduites par des pronoms ou des adverbes interrogatifs, JC a-wa / kisa CM font porter l'emphase sur le complément par une mise en exergue.

Les particules aspectuelles, JC a / ka CM, signifiant l'aspect progressif (progr) se placent entre le sujet et le verbe: dans cet exemple la structure des phrases en JC et en CM se construit selon le même ordre syntaxique.

La construction interrogative en jamaïcain et en martiniquais [S + V] est différente de la structure de leur traduction respective en anglais et en français [V + S].

En jamaïcain et en martiniquais l'ordre systématique plaçant le sujet avant le verbe s'oppose à l'inversion du sujet [V + S] en anglais et en français :

Anglais : Did + you / Français : Est + ce.

Quoique l'ordre [S + V] soient aussi employé dans un registre moins soutenu, l'inversion du sujet reste une spécificité des langues européennes : en anglais l'auxiliaire du temps *did* se place avant le sujet comme l'auxiliaire français *est* précède *ce*.

Les langues créoles placent toujours le sujet avant le verbe que la phrase soit assertive ou interrogative.

[NB : Quoi qu'il en soit la différence la plus distinctive entre les langues créoles et les langues dont sont issues leurs bases lexicales respectives, l'anglais et le français, vient du fait que celles-ci sont des langues flexionnelles. Dans cet exemple, les marques se trouvent au niveau des auxiliaires de temps (did ~ do & as ~ avais) et des désinences verbales (say ~ said & dit ~ dis). A l'opposé, le jamaïcain et le martiniquais présentent des particules aspectuelles :
le morphème zéro (Ø) signifiant le « perfectif » commutant avec (a /ka) les marqueurs du « progressif » (a / ka).].

Cette structure syntaxique identique (S + V) en jamaïcain et en martiniquais met en évidence des similitudes sémantiques et syntaxiques des signifiants interrogatifs.

Cette construction interrogative s'établit sur une utilisation similaire des pronoms interrogatifs.

I Interrogatifs et bi-morphémisme

Un pronom interrogatif très souvent similaire et bi-morphémique (Q + N/ Q + Loc..) s'emploie de façon quasi-systématique aussi bien en JC selon BAILEY (1966: 88) qu'en CM quel que soit l'objet de la question, le nom (a + Nom), le lieu (a + Loc), la manière (a + Man), le temps (a + Tm), le démonstratif (a + Dm):

(1) *a* + Nom JC a-huu put i de? "Who put it there?" BAILEY (1966: 88)

CM kimuŋ mete j la? « Qui l'a mis là ? »

qui – mettre-P3-là

(2) JC a-wa Anti sen fi mi ? "What has Auntie sent for me?"

CM kibagaj tãti vweje ba mwɛ̃ ? « Qu'est-ce que Tatie m'a envoyé ? »

quoi- Tatie-envoyer-pour-P1

(3) *a* + Man JC a-hou dem mek machiz? « How do they make matches ? »

CM kimãnjɛ jo fɛ zalimɛt ? « Comment fait-on les allumettes ? »

comment-P6-faire-allumette

(4) *a* + Loc JC a-we unu pudong unu kluoz "Where have you (pl) put your clothes?"

CM kikote zɔt mete ɤad zɔt « Où avez-vous mis vos vêtements ? »

où - P5- mettre-vêtement-P5

(5) *a* + Tm JC a-wen Boti lef ya « When did Bertie leave here ?"

CM kitã bɛɤti kite isija « Quand Bertie est-elle partie d'ici ? »

quand- Bertie-partir-ici

(6) *a* + Dm JC a-wa briiz bluo yu ya? « What breeze has blown you here?"

CM kikalte bɔ̃vã mene w isija? "Quel bon vent t'amène?

quel - brise- envoyer-P2- ici

Ces interrogatifs bi-morphémiques ne sont pas rares hors des langues créoles mais CASSIDY (1961: 56) a mis en évidence un morphème interrogatif *à* en twi et d'autres langues Niger-Congo qui a probablement survécu d'une certaine manière en jamaïcain dans les questions du type: "A who sen you?" Des interrogatifs bi-morphémiques fonctionnent en JC et CM.

Tableau 200: Interrogatifs bi-morphémiques en jamaïcain et en martiniquais

Anglais	Jamaïcain	Martiniquais	Français
who	a-huu	kimuŋ	qui
when	a-wen	kitã	quand
where	a-weh	kikote	où
what	a-wa	kibagaj	quoi
how	a-hou	kimãnjɛ	comment
which	a-wa	kikalte	quel

On peut également remarquer l'homonymie de certains interrogatifs en Jamaïcain:

JC *a-wa* signifie *"quoi"* aussi bien que *"quel ".*

II Bi-morphémisme ou non

Les pronoms et adverbes interrogatifs présentent une structure bi-morphémique non exclusive en JC ou CM.

Tableau 201: Bi-morphémisme ou non

JC	a-homoch kuoknat im gat?	"How many coconuts does she have?"
CM	kɔ̃bɛ̃ koko i ni?	"Combien de noix de cocos a-t-elle?"
	combien - coco- P3- have	
		"how much" JC [a + homoch / kɔ̃bɛ̃]CM "combien"

L'interrogatif bi-morphémique en Jamaïcain *a-homoch* traduit en Martiniquais /kɔ̃bɛ̃ / ou / kɔ̃mɛ̃ / sur le modèle de l'étymon français /kɔ̃bjɛ̃ / "combien", en un seul mot n'a pas la structure bi-morphémique des autres pronoms ou adverbes interrogatifs (CM ki + kote, ki + bagaj…) ni celui de sa traduction en JC (a + homoch). On peut remarquer que l'étymon est lui aussi bi-morphémique en Anglais "how much".

(8) JC a-wich buk yu gi im? "which book did you give her?"

CM ki liv esa u ba j li? « quel livre lui as-tu donné ?

quel - livre-(deict)-P2-donner-P3-(deict)

« which » JC [a + wich + N / ki + N + esa] CM « quel »

(9) JC wa yu Ø go a riba fa ? "Why did you go to the river?"

why-P2-perf- go -prep-river -for

CM putʃi u Ø desɑ̃ŋ laʁivjɛ ? « Pourquoi as-tu été à la rivière ? »

pourquoi-P2-perf-aller - rivière ?

« why » JC [# wa …fa # / # putʃi….#] CM "pourquoi"

Tableau 202 : Interrogatif bi-morphémique ou non

Wh-word	**Non**	Q	Exemple
JC		how many	(7) JC a-homoch kuoknat im gat?
	CM	combien	CM kɔ̃bɛ̃ koko i ni?
JC		which	(8) JC a-wich buk yu gi im?
	CM	quell	CM ki liv esa u ba j li?
	JC & CM	why	(9) JC wa yu Ø go a riba fa ?
		pourquoi	CM putʃi u Ø desɑ̃ŋ laʏivjɛ ?

Certaines questions partielles ne sont pas introduites par des interrogatifs bi-morphémiques pour traduire "combien", " quel" et " pourquoi": un seul interrogatif comporte un mot unique en jamaïcain (Wh-word) tandis qu'aucun interrogatif n'est bi-morphémique en martiniquais.

Donc, le bi-morphémisme des interrogatifs est plus systématique en JC qu'en CM.

Cette différence vient probablement de la convergence de deux influences en jamaïcain: celle du twi, langue substrat dont la particule *à* a été observée par CASSIDY (1961) et celle de l'anglais dont les interrogatifs bi-morphémiques *how much*, *how many* ont gardé cette morphologie en devenant les étymons de certains interrogatifs en jamaïcain.

III Variation ou décréolisation

En JC et CM la structure bi-morphémique des pronoms et adverbes peut être modifiée par la chute du morphème initial (*a* et *ki).*

III.A Chute du morphème initial *a* en JC et *ki* en CM

(10) JC weh im deh? "Where is she (he, it)?" ADAMS (1991: 43)

CM kote i je? "Où est-elle (il)?"

La structure bi-morphémique des interrogatifs présente des variantes qui résultent d'un processus diachronique lié à *la loi du moindre effort* décrite par MARTINET (1955) et/ou à un changement de registre du basilecte à l'acrolecte (*weh* étant plus proche de l'anglais "*where"*.)

JC a-we > weh « where ? »

CM kikote > kote « où ? »

Selon BAILEY (1966: 90) le morphème initial *a* est fréquemment omis probablement sous l'influence de l'anglais:

"The introductory *a* is often omitted in questions, probably as the result of the competing English forms. Thus one gets *huu put i de, wa Anti sen fi mi, etc.,* as alternate forms of the questions illustrated in the preceding paragraphs."

(11) JC wa im en tell uno say ? "What did he tell you (pl)?"

CM sa i te di zɔt? "Qu'est-ce qu'il vous avait dit ? »

JC a-wa > wa « what »

CM kisa > sa « quoi »

JC a-huu > huu « who »

CM kimãnjɛ > kumã "comment"

Ces derniers morphèmes (sa, kumã) plus proches de leurs étymons relèvent de l'acrolecte probablement sous l'influence du français si on se réfère à l'analyse de BAILEY. Ils ne présentent pas la structure bi-morphémique des pronoms et adverbes interrogatifs.

(12) CM ki sa ki ʁive w ? « Mais qu'est-ce qui t'est arrivé ? » DAMOISEAU (1999)

sa ki ʁive w ? « Qu'est-ce qui t'est arrivé ? »

Certains interrogatifs peuvent comporter un morphème initial *a* en JC et *ki* en CM en fonction du passage du basilecte à l'acrolecte comme le changement de *a-we* à *weh* en JC; un autre alternance peut donner à *ki* une valeur emphatique dans une tournure d'insistance.

III.B Variation des pronoms et adverbes interrogatifs

III.B.1 Variantes de signifiants en JC

JC wa / we

Des phrases introduites par "what" en Anglais peuvent faire alterner *wa* et *we* en JC (parfois écrits *wah* ou *weh*) ADAMS (1991).

Tableau 203: Variantes libres: JC wa / we

	Jamaïcain	Anglais
JC	Wa im niem ?	"What is his/her name?"
	We yu pupa niem ?	"What is your father's name?"
	We di biebi niem ?	« What is the baby's name?"
	Wa di pikni-dem niem ?	"What are the children's names?"
	Wa disya trii niem ?	"What is the name of this tree?"
	Variantes libres: JC wa / we	

Dans ces exemples *we* introduit deux questions et *wa* trois questions sur cinq en jamaïcain sans aucun changement sémantique (opposant *humain ~ non-humain*).

Ces interrogatifs alternent en variantes libres, *wa* et *we* signifiant "what", "quoi".

(16) JC Wa di pikni-dem niem? /ki nɔ̃ se tjɑ̃maj la?/ CM

loc-def-child-pl - nom loc-nom-pl-enfant-déf

"What is the baby's name?" « Comment s'appellent les enfants ? »

(17) JC wa disya trii niem ? /ki nɔ̃ pje bwa a ?/ CM

« What is the name of this tree ?" "Comment s'appelle cet arbre?"

(14) JC We yu pupa niem ? /ki nɔ̃ papa w?/

"What is your father's name ?" "Comment s'appelle ton père?"

Le critère opposant "humain" et "non-humain" aurait pu justifier l'alternance entre *wa* et *we*, des "enfants" à un"arbre" mais pas d'un "père" aux "enfants".

Les interrogatifs jamaïcains JC *wa* et *we* "que / quoi" alternent en variantes libres.

III.B.2 Variantes de signifiants en CM

CM / (ki)kote , eti , ola / "où"

De même en CM l'interrogatif bi-morphémique *kikote* peut alterner avec un mot unique et les énoncés interrogatifs peuvent être introduits par *kote*, *ola*, ou *eti*:

JC We im de ? /ola i je ?/ or /eti i je?/ CM

où-P3-cop où-P3-cop

« Where is he?" "Où est-il?"

En CM /kote i je?/ alterne avec /ola i je?/ ou /eti ije?/ sans changer de sens. Donc ces pronoms interrogatifs sont synonymes dans les questions partielles.

Des morphèmes interrogatifs alternent en Martiniquais.

Tableau 204: Variantes combinatoires en CM

CM / kisa ki taw ?/ « Qu'est-ce qui est à toi ? »

/ (ki)sa sa je sa ?/ « Qu'est-ce que c'est que ça ? » PINALIE (1992: 183)

/ kisa u vweje ?/ or / ki bagaj-sa u vweje ? / "Qu'as-tu envoyé?"

Variantes de signifiant:

CM /sa, kisa, kibagaj, kibagajsa, kibagajesa/ "quoi" PINALIE (1992:181)

Plus que des traductions de "what" ces interrogatifs peuvent être considérés comme des variantes exprimant différents degrés d'une valeur emphatique en Martiniquais selon DAMOISEAU (1999: 65).

IV Interrogatifs bi-morphémiques des langues créoles

IV.A C.B.L.F.

A l'intérieur du groupe des Créoles à Base Lexicale Française (CBLF), selon CLEMENTS et MAHMOOB (2000), la plupart des traductions de l'interrogatif "quand" sont bi-morphémiques:

CM /ki lɛ/ ou /ki tɑ̃/ "quand" Frçs

Tous deux peuvent alterner dans chaque langue créole en fonction du contexte en Martinique, à Saint Lucie, en Guadeloupe, en Haiti …aux Seychelles.

IV.B Langues Créoles

Des interrogatifs bi-morphémiques peuvent être observés dans les Langues Créoles à Base Lexicale Anglaise (CBLA) ou Française (CBLF) telles que le jamaïcain et le martiniquais, mais aussi dans des Créoles à Base Lexicale Espagnole en Papiamento ou Portugaise en Cap Verdien, d'après ALLEYNE (1980).

Tableau 205 : Interrogatifs bi-morphémiques dans les langues créoles

Langue Créole	**Interrogatifs**	Base Lexicale	Signifié	Etymon
Jamaïcain	a-wen	Anglais	"when"	a + "when"
Martiniquais	kitɑ̃	Français	"quand"	"(qui)quel+temps"
Papiamento	ki ora / ki dai	Espagnol	"cuando"	"quel+heure/jour"
Cap Verdien	ki òra / ki diâ	Portugais	"quando"	"quel+heure/jour"

Quelle que soit la Base Lexicale qui alimente leur lexique respectif, ces langues créoles présentent souvent des pronoms ou des adverbes interrogatifs qui comportent une structure bi-morphémique différente de celle de leurs traductions dans les langues européennes.

L'origine de la structure bi-morphémique de ces interrogatifs qui n'est pas rare dans l'ensemble des langues créoles se trouve également dans les langues du substrat africain.

V Interrogatifs bi-morphémiques dans les langues africaines

Certaines langues africaines: wolof, yoruba, ewe, gen, ashanti et twi, présentent une structure bi-morphémique spécifique et une construction interrogative commune.

Wolof l -an nga-y def? BAMBLE (1991)

what-INT- P2- doing

"What are you doing?"/ "Que fais-tu?"

Yoruba kíni ni mo rà? "Que fais-je?" BORETZKYE (1982)

What-Foc -I - buy

"What am I doing?"/"Qu'est-ce que je fais?"

Ashanti àkyínά ɛdíέn nà wèó - ó - yè? BOAKYE (1982: 328)

tomorrow-what - Foc-P2 - do -prog

"What are you doing tomorrow?"/"Que feras-tu demain?"

Twi deɛn na wo -bɛ -di ? ADU-AMANKWA & BOTNE, (1996: 44)

what -Foc-eat-Fut- P2

« What will you eat?"/ "Que mangeras-tu?"

Il en est de même dans les langues Bantou de l'Afrique de l'Est comme en bemba.

Bemba N -áani úmu- kásháná áapéela úmu-pila ? OGER (1982)

Foc-who - the - girl - give - CL – ball

"Who does the girl give the ball to?"/"A qui la fille a-t-elle donné le ballon?"

Djuka Pe a de

Where- he - there

"Where is he?" / "Où est-il?"

Fa dem sama e libi? HANCOCK (1987)

How-the- people-prog- live

"How do people manage to live?"/"Comment les gens survivent-ils?"

VI CONCLUSION: Interrogatifs & construction interrogative

Les langues créoles présentent une structure commune de la construction interrogative très souvent introduite par un interrogatif bi-morphémique (WH-word en anglais) en jamaïcain et en martiniquais, différente de celle de l'anglais et du français.

Cette **construction à interrogatif bi-morphémique** a été observée dans des Langues Créoles à Bases Lexicales Anglaise, Française, Espagnole, Portugaise, quel que soit leur substrat d'après PARKVALL (2000): *"regardless of lexifier or substrate"*

Comme cette particularité est largement répandue dans les langues du substrat Ouest-africain: wolof, yoruba, ewe, gen, ashanti et twi avec une **structure spécifique de la construction interrogative** et un interrogatif bi-morphémique communs, on peut partager le point de vue de C. CLEMENTS et A. MAHMOOB (2000) qui en concluent que ces interrogatifs bi-morphémiques ont été transférés dans les idiomes tels que le jamaïcain et le martiniquais à travers les changements linguistiques et les contacts de langues par le biais des différents lexiques disponibles pour l'ensemble de ces langues créoles et chacune d'elles lors de leur genèse respective.

CHAPITRE 14 : TYPES D'ENONCES

Il est possible de définir ***la phrase*** comme *l'énoncé dont tous les éléments se rattachent à un prédicat unique ou à plusieurs prédicats coordonnés*, selon André MARTINET (1967 : 131).

Les énoncés jamaïcain et martiniquais présentent divers types de phrases dont les caractéristiques syntaxiques, respectives ou communes, peuvent être dégagées à partir de la même démarche contrastive. Le jamaïcain et le martiniquais présentent quatre types d'énoncés: déclaratif, interrogatif, exclamatif, impératif.

I Quatre types d'énoncés

I.A Déclaratif ou Assertif

La définition de l'énoncé déclaratif ou assertif a été établie sur un critère sémantique :

Affirmation *A- Traditionnellement, type d'énoncé où le locuteur donne son assentiment à ce qu'il dit, par opposition à celui où il nie (Marouzeau).*

B- Type de phrase énonciative ou déclarative appelée aussi assertion, et marquée par la chute, en fin d'énoncé, de la courbe mélodique. L'affirmation s'oppose aux autres types principaux d'énoncés : l'interrogation, l'exclamation, l'injonction. Reginald LACROIX (*DDLL*, 1974: 14)

Mais l'insuffisance de ce critère sémantique a imposé d'autres définitions faisant appel à la prosodie et à des oppositions distinctives.

Tableau 206 : Enoncé Déclaratif / Assertif

JC	Jan a kom	« John is coming »
CM	ʒɑ̃ ka vini	« Jean vient (en train de) »
	S – Prog – V	
		JC [S – A – V] CM

Les phrases en JC et CM répondent au même schéma syntaxique qui intercale une particule aspectuelle du progressif (a / ka) entre le sujet et le verbe invariable (kom / vini).

En anglais et en français les verbes comportent des flexions (coming ~ come ; vient ~ venait) et un auxiliaire qui porte la marque du nombre (is ~ are).

I.B Interrogatif

La définition de l'énoncé interrogatif fait appel au processus de communication comme des éléments prosodiques qui interviennent dans l'audition.

Interrogation *Enoncé dont certaines caractéristiques (procédés interrogatifs) montrent qu'il doit être perçu comme une question par l'auditeur. Parmi ces procédés, la montée mélodique sur la dernière syllabe du groupe est le plus employé, en raison de son faible coût*. Daniel FAITA, *DDLL* (1974 : 182)

Cette courbe mélodique ascendante en fin d'énoncé se traduit par un point d'interrogation à l'écrit.

Tableau 207 : Enoncé interrogatif

JC Huu gat di buk ?	« Who has the book ? »
CM kimuŋ ni liv la ?	« Qui a le livre ? »
Q - V - O/ def ?	**JC [Interrog – V – O ?] CM**

Parmi les procédés définissant l'interrogation, le morphème interrogatif se place à l'initiale précédant le verbe et son complément en anglais, en français, en jamaïcain, et en martiniquais.

L'ordre syntaxique du nom et son déterminant s'inverse du jamaïcain au martiniquais :

JC Det + N ~ N + Det CM

L'ensemble de la phrase interrogative suit un ordre syntaxique équivalent en anglais ou en français mais le verbe et le nom présentent des flexions opposant le singulier au pluriel :

(have ~ has ; a ~ont) & (book ~ books ; le livre ~les livres).

I.C Exclamatif

L'énoncé exclamatif se définit par opposition aux autres types d'énoncés.

Exclamation *A. Figure qui consiste à briser soudainement le discours affirmatif sous l'effet d'une émotion, d'un sentiment (…)*

B. Se dit de l'emploi d'interjections ou de phrases exclamatives et/ou marquées par l'emploi d'adjectifs exclamatifs et de points d'exclamation. Elle se caractérise souvent par la parataxe.

Vital GADBOIS, *DDLL* (1974: 131)

Tableau 208 : Enoncé exclamatif en JC & CM

JC	No	manggo	dem	gaan	luk !	"It's mangoes they have gone to look for!"
CM	pa	mãgo	jo	ale	ʃɛʃe !	
	Neg	-mangue -	P6 -	aller -	chercher	

« Ce sont des mangues qu'elles ont été chercher ! »

JC [Expl. - O - S - V - V] CM

La phrase en JC et CM est introduite par un morphème (no / pa) signifiant habituellement la « négation », mais qui n'a pas ici de valeur négative. L'exclamation met l'emphase sur le complément mis en exergue introduit par un monème explétif (JC no / pa CM).

L'ordre syntaxique strictement identique de tout l'énoncé en jamaïcain et en martiniquais peut surprendre, en particulier les verbes sériels juxtaposant les signifiants « aller » & « chercher ». De l'énoncé assertif à l'énoncé exclamatif on peut observer le déplacement du complément signifiant « mangue » mis en exergue.

Tableau 209 : Enoncés assertif & exclamatif en CM

Assertif/ Déclaratif	CM	jo ale ʃɛʃe mãgo
		« Elles ont été chercher des mangues. »
Exclamatif	CM	pa mãgo jo ale ʃɛʃe !
		« Ce sont des mangues qu'elles ont été chercher !»

JC & CM

Assertif [S – V – V – O]

Exclamatif [Expl – O – S –V –V]

En anglais et en français, la phrase est introduite par un déictique (It's / Ce sont). Le verbe directionnel anglais comporte un verbe suivi d'une préposition. En français, ce temps du passé se traduit par l'emploi de deux auxiliaires suivis du participe passé du verbe. Dans les langues européennes, diverses flexions portent la marque du nombre au niveau des auxiliaires (they have ~

she has ; ce sont ~ c'est ; elles ont ~ elle a) et des noms (mangoes ~ manggo ; une mangue ~ des mangues). L'infinitif du verbe (to look ; chercher) s'oppose dans d'autres énoncés aux désinences de la conjugaison (look ~ looked ; chercher ~ cherchera).

Ces indices flexionnels marquant le temps et le nombre se traduisent autrement dans les langues créoles. En JC ou CM, on observe une importance accrue de la syntaxe : la place des mots détermine les fonctions, sujet et objet. Dans la conjugaison des verbes, le seul indice de personne reste le sujet du verbe dans les deux créoles.

I.D Impératif

La construction impérative introduite par un verbe sans sujet exprime une injonction.

Tableau 210 : Enoncé impératif / Injonctif

JC	mek di biebi sliip	« Let the baby sleep »
CM	kite bebe a dɔmi	« Fais dormir le bébé / Laisse le bébé dormir »
	Inj - O - V	

JC [Inj – O – V] CM

L'ordre syntaxique serait identique en anglais et en français si on n'observait pas en français une alternance où le verbe précède l'objet. Les flexions du nom (baby ~ babies ; le bébé ~ les bébés) et les désinences verbales (let ~ lets ; fais ~ faisons) constituent une différence profonde opposant les structures des langues européennes à celles des créoles. En JC et CM, parmi les phrases de type impératif, celles qui comportent un déictique présentent une particularité.

JC	si	dem	uobadeso	« Here they are »
CM	mi	jo	isija	« Les voici / ils sont là »
	Déict.- P6	-	ici	

Tableau 211: Structure de l'énoncé injonctif

JC [Déict – S – Loc] CM

Le déictique (si / i) introduit la phrase impérative constituée du seul pronom (dem / jo) suivi du locatif (uobadeso / isija) en JC et CM.

En anglais, un locatif (here) introduit la phrase mais le verbe et le pronom portent les marques de la personne (they ~ he) et du nombre (are ~ is)

En français, on relève une alternance car deux formules traduisent cette tournure impérative.

D'une part, le verbe conjugué comporte les marques du genre (ils ~ elles) et du nombre (sont ~ est), suivi d'un locatif (là ~ ici). D'autre part, un pronom comporte un indice du pluriel (les ~ la) et un locatif marquant la proximité (voici ~ voilà).

En JC et en CM on peut faire commuter le sujet du verbe du pluriel au singulier dans ce dernier exemple :

JC	Si	mi	ja	« Here I am »
CM	mi	mwɛ̃	la	« Me voici / je suis là »
	Déict.-	P1 -	ici/là	

Contrairement aux désinences des verbes anglais (am /are) et français (suis / sont), le verbe reste identique à lui-même quelle que soit la personne. Aucune flexion n'implique de changement morphologique en jamaïcain et en martiniquais car le locatif employé comme prédicat reste invariable en JC et en CM. Seul, le signifiant de la « première personne » (P1) commute avec celui de la « sixième personne » (P6):

(P1)	JC	mi / mwɛ̃	CM
(P6)	JC	dem / jo	CM

Cette commutation n'a aucune incidence sur la forme du verbe. Il en est de même aux autres personnes : le verbe ne varie ni en fonction de la personne, ni en fonction du nombre. Quant au pronom, on peut observer une différence de structure lors de la traduction du martiniquais en français :

CM	/mwɛ̃ /	« je » + « me »	Frçs
	/jo /	« ils » + « les »	

L'invariabilité du pronom en martiniquais correspond à deux formes en français qui dépendent de la fonction, sujet ou objet, du morphème pronominal.

II Types et formes de phrases

Afin de dégager les types et formes de phrases des langues jamaïcaine et martiniquaise on pourrait opposer un type affirmatif & négatif (ou positif & négatif), un type neutre & emphatique et un type actif & passif.

II.A Forme négative & Type de phrase

II.A.1 Phrase impérative négative

Tableau 212 : Phrase impérative négative en JC & CM

JC	no	gi	im	non	#	yaa	« Don't give her any please »
CM	pa	ba	j	ajɛ̃	#	nɔ̃	« Ne lui donne absolument rien »
	Neg-	donner-P3-		rien	#	emphase	

Les énoncés créoles présentent une syntaxe strictement identique, souvent considérée comme une « **double négation** ».

JC [no … non] / CM [pa … ajɛ̃]

On aurait pu considérer que l'énoncé ne comporte qu'un monème discontinu signifiant la négation, mais une emphase finale conforte la notion d'insistance.

Tableau 213 : Double négation

JC	**[no**	**– V – Ct –**	**non**	**#**	**yaa]**
CM	**[pa**	**– V – Ct -**	**ajɛ̃**	**#**	**nɔ̃]**
					Emph

Même si les énoncés anglais et jamaïcain paraissent semblables sur l'axe syntagmatique, ils sont profondément différents au niveau structural par le système flexionnel de l'anglais.

- Des verbes (do & give ; donne) portent la marque du temps présent :

  (gave ~ give - did ~ do; donne ~ donnais)

- Des pronoms (*her/him)* portent la marque du genre en anglais *her,* féminin, contrairement aux verbes des langues afro-américaines dont les morphèmes restent invariables, comme le pronom JC *im* qui est aussi bien masculin que féminin.
- Le même pronom comporte aussi une marque du nombre : *her* ~ *them* (don't give *them* any) ;

lui ~ *leur* (ne *leur* donne absolument rien).

Ce fonctionnement spécifique aux langues créoles a été abordé dans le chapitre (11) relatif aux indices de personnes.

En jamaïcain et en martiniquais, une commutation entre les pronoms signifiant le singulier ou le pluriel relèvent d'une différence structurale car les pronoms multifonctionnels des langues créoles peuvent être sujet ou objet du verbe. En JC et en CM, ils sont invariables même si en CM des variantes contextuelles sont liées à leur position dans l'énoncé :

		Sujet		Objet
CM	P3	/# i- /	>	/-j-/

La phrase française se distingue surtout par la syntaxe de ses pronoms qui se placent avant le verbe dans un ordre préétabli, selon la traduction choisie en fonction du contexte.

L'opposition entre l'objet du verbe (O_1) et le second complément (O_2) de ce type de verbes (donner ~ prendre ; offrir ~ dérober…) suivis de deux compléments dans un ordre syntaxique précis permet de distinguer le premier complément (O_1) du second (O_2).

Une transformation, dite « impersonnelle », en français laisse apparaître une différence syntaxique entre JC et CM dans un énoncé assertif comme une phrase déclarative négative.

II.A.2

Tableau 214 : Phrase déclarative négative en JC & CM

JC	no	money	no	deh	« There is no money »	ADAMS (1991 : 43)
CM	pjɛs	laʒɑ̃	pa	isija	« Il n'y a pas d'argent ici »	
	neg -	argent	-neg	– ici		

Une structure syntaxique identique considérée comme une « **double négation** » fonctionne en JC et CM. En martiniquais, cette tournure alterne avec une variante faisant intervenir le verbe signifiant « avoir » :

CM / pa ni pjɛs laʒɑ̃ isija / "Il n'y a pas d'argent ici"

neg- avoir - neg – argent-ici

Cette alternance pourrait être liée à un changement de registre, /ni/ rappelant la forme impersonnelle française « il n'y a pas » /il nija pa/ relèverait du mésolecte.

Tableau 215 : Changement de registre & double négation en CM

CM / pa ni pjɛs laʒɑ̃ isija /	**Mésolecte**	**[pa + V + pjɛs]**
/ pjɛs laʒɑ̃ pa isija /	**Basilecte**	**[pjɛs + N + pa]**

CM pjɛs laʒɑ̃ pa + Loc

JC no money no + Loc

[neg – N - neg + Loc]

Dans le mésolecte, les deux éléments du monème discontinu [pa + V + pjɛs] se situent de part et d'autre du verbe signifiant « avoir » qui n'apparaît pas dans l'énoncé jamaïcain.

En JC, le même morphème se dédouble [no + N + no] et encadre le signifiant *money* « argent » sujet du prédicat locatif *deh*.

En CM [pjɛs + N + pa] relèverait du basilecte : la négation encadre le sujet nominal.

Donc, la double négation caractérise l'énoncé dans les langues créoles qui présentent des constructions similaires en général, mais pas toujours identiques.

En CM, l'ordre syntaxique des morphèmes du signifiant discontinu (pa…pjɛs / pjɛs… pa) varie donc selon le contexte pour encadrer l'élément sur lequel porte la négation.

PINALIE relève d'autres cas où la double négation encadre un sujet nominal ou un verbe.

Tableau 216 : Double négation du basilecte au mésolecte en CM

CM / mwɛ̃ pa le tɑ̃ŋ pjɛs pale ɑ̃ tɛt mwɛ̃ /	PINALIE (1992 : 25)
P1- nég-vouloir-entendre-aucun-parler-dans – tête -P1	
« Je ne veux entendre aucune parole qui me chauffe les oreilles »	
Mésolecte	**[pa + V + pjɛs]**
CM / pjɛs se muŋ la pa vini /	PINALIE (1992 : 165)
aucun-Pl-personne-déf-nég-venir	
« Personne n'est venu »	
Basilecte	**[pjɛs + N + pa]**

Le morphème négatif *pjɛs* signifiant une quantité nulle apporte une précision à la négation en CM, l'expression signifiant alors « Il n'y a pas *du tout* d'argent ici. ».

En Jamaïque, ADAMS relève l'équivalent de ce signifiant : CM pa… pjes / neh…none JC

JC Wi neh eat none « We didn't eat any » ADAMS (1991: 35)

CM nu pa mɑ̃ʒe ajɛ̃ « Nous n'(en) avons rien mangé »

P4- nég-manger-aucun

Dans cet exemple, la structure de la négation en JC et en CM est strictement identique.

JC mi na a du notn « I am not doing anything »

CM /mwɛ̃ pa ka fɛ ajɛ̃ / « Je ne fais rien »

P1 - neg - progr – faire – rien

Ici, la négation présente également la même structure en jamaïcain et en martiniquais.

Tableau 217 : Structure - Enoncé déclaratif & négatif

JC [S – neg – A – V – neg] CM

Ces énoncés négatifs comportent en jamaïcain et en martiniquais un signifiant discontinu comprenant deux morphèmes négatifs qui entourent le verbe. Une particule TMA (a /ka) peut s'intercaler entre le morphème négatif et le verbe (na *a* du / pa *ka* fɛ) en JC ou en CM.

En anglais, un auxiliaire s'interpose entre le sujet et le morphème négatif et le verbe présente une variante morphologique (did) comportant la désinence du progressif (-ing#) :

Angl [S - Aux – neg - V/prog – neg]

En français, une variante morphologique du verbe est marquée par une désinence verbale indiquant le présent qui s'oppose à l'emploi d'un auxiliaire exprimant l'accompli (fais / a fait) et le morphème négatif subit une élision (ne > n') devant la voyelle initiale de cet auxiliaire :

Présent				Passé				
je	ne	fais	rien	je	n'	ai	rien	fait

Frçs [S – neg - V/T - neg] ~ [S –neg – Aux –neg – V]

Le système flexionnel des verbes anglais et français différencie nettement la syntaxe des énoncés anglais et français du système TMA des verbes jamaïcain et martiniquais, surtout lorsqu'interviennent les auxiliaires indiquant le temps des verbes.

Angl. I am not doing ~ I was not doing

Frçs Je ne fais rien ~ Je n'ai rien fait)

CM /mwɛ̃ pa ka fɛ ajɛ̃ /
P1 - neg - progr – faire – rien
« Je ne fais rien »

Frçs /ʒə n(ə) fe ʁjɛ̃ /
P1 – neg –faire- neg
« je ne fais rien »

CM /mwɛ̃ pa Ø fɛ ajɛ̃ /
P1 – neg-perf-faire -neg
« je n'ai rien fait »

Frçs /ʒə n e ʁjɛ̃ fe/
P1 - neg-Aux-neg -faire
« je n'ai rien fait »

L'emploi de l'auxiliaire du morphème discontinu signifiant l'accompli (ai fait) en français s'oppose au morphème zéro du créole.

CM ka fɛ ~ Ø fɛ > ka ~ Ø auxiliaire zéro

Frçs fe ~ e fe > « accompli » Frçs /e/ - /Ø/ CM

La différence entre le système TMA en martiniquais et le système flexionnel du français s'amplifie dés qu'intervient l'emploi d'un auxiliaire.

L'expression « double négation » pourrait laisser croire qu'il s'agit d'une forme emphatique alors qu'elle n'a pas cette valeur d'insistance en créole.

JC Dem na a sen no moni "They are not sending any money"
P6 - neg-progr-envoyer-aucun-argent

JC jo pa ka vweje pjɛs laʒɑ̃ « Ils n'envoient pas d'argent »
P6-neg-progr-envoyer-aucun-argent »

L'objet sans déterminant a un sens générique et le deuxième élément du monème discontinu commute selon un **paradigme** signifiant la « négation ».

Négation [JC na…+ notn / - pa…+ / ajɛ̃ / CM]

na + no pa + ʒɑ̃me

JC na…notn / na…no

CM pa…ajɛ̃ / pa…pjɛs / pa…ʒɑ̃me - ʒɛ̃ / pa… ɑ̃kɔ

Le second élément du monème discontinu fait partie d'un paradigme signifiant toutes les nuances de la négation. Seul le premier morphème exprime la négation et l'ordre syntaxique reste le même.

JC Boti na a sen di moni « Bertie is not sending (won't send) the money »

Bertie-neg-prog- envoyer-def-argent

CM bɛti pa ka vweje laʒɑ̃ a « Bertie n'envoie pas l'argent »

Berty-neg-prog-envoyer-argent-def

Qu'il s'agisse d'un objet sans déterminant, c'est-à-dire d'un emploi générique du nominal ou d'une double négation en JC et en CM, le signifiant présente le même ordre syntaxique.

II.B Forme emphatique : les tags

Tableau 218 : Forme emphatique : les Tags

JC	No gi im none # yaa	"Please don't give him any"
CM	/ pa ba j ajɛ̃ # nɔ̃ /	
	Neg-donner-P3-rien # emph.	* no gi im non # no ?*
		Tag: [JC - yaa # / -nɔ̃ # CM]

Un lexème marquant l'emphase peut renforcer l'exclamation à la finale.

Cette forme d'insistance consiste en un signifiant final (JC yaa# / nɔ̃ # CM) après une courte pause. Désigné en JC comme des « **Tags** » par BAILEY (1966: 55), ce morphème emphatique n'a pas de valeur négative ou assertive.

Tags *(Tg) There are empty words which may be appended to sentences which do not contain the rising or level terminal contours. As a rule they follow a pause (#). There are three groups : Interrogative tags (Tq), imperative tags (Ti), emphatic tags (Te)*

Selon BAILEY, trois groupes les Tags interrogatifs (Tq), Impératifs (Ti), emphatiques (Te) peuvent être annexés à la fin des phrases après une pause. Ces mots « vides » n'ont pas d'intonation ni de niveau particulier.

Une phrase assertive peut comporter le même *tag,* qu'elle soit négative ou pas :

JC im gaan aredi # no ? « She has gone already, hasn't she? »

JC Jan no waan go # no? « John doesn't want to go, does he? »

Des *tags* identiques fonctionnent également en contexte injonctif :

JC gi mi som # no ? « Please, give me some »

CM ba mwɛ̃ sa # nɔ̃ « Donne m'en donc. »

Ce morphème emphatique peut avoir une valeur négative. Mais en JC *yaa* alterne avec *no* que la phrase soit négative ou pas et il en est de même pour /nɔ̃/ en CM.

JC Yu tan til # yaa ? « Stand still, will you ? »

CM pa baj ajɛ̃ # nɔ̃ « Ne lui donne rien

En CM, BERNABE (2003: 101) considère ces morphèmes emphatiques comme des « particules dicto-modales », ainsi définie : *Les particules dicto-modales sont des morphèmes emphatiques qui ont pour incidences des constituants de la modalité de phrase.* BERNABE (2003 : 62).

Il les classe en trois groupes : Constituant positif /-wi#/ ~ négatif /- nɔ̃ #/ ~ exclamatif /-dãŋ#/

Positif	Négatif
CM lɛ u ʁive mwɛ̃ te la # wi	CM lɛ u ʁive mwɛ̃ pa te la # nɔ̃
« quand tu es arrivé, j'étais bien là. »	« non, quand tu es arrivé, je n'étais pas là »

Emphase : CM [-wi#] ~ [- nɔ̃#]

Exclamatif

CM kaj la bɛl # dãŋ ! BERNABE (1983 : 561)

maison-déf-belle # emph.

« La maison est belle ! ça oui ! » **Emphase : CM [- dãŋ #!]**

Il ne semble pas que l'emploi de /- nɔ̃ #/ soit un constituant exclusivement négatif puisqu'il conclut aussi bien les énoncés signifiant « Ne lui donne rien » que « Donne m'en donc. »

Tableau 219 : Te - Tag Emphatique en contexte négatif ou positif JC & CM

JC im gaan aredi # no ?	« She has gone already, hasn't she? »
JC Jan no waan go # no?	« John doesn't want to go, does he? »
CM pa baj ajɛ̃ # nɔ̃	« Ne lui donne rien. »
CM ba mwɛ̃ sa # nɔ̃	« Donne m'en donc. »

Comme les *Tags no* ou *yaa* en JC, *nɔ̃* en CM correspond à une série de particules emphatiques désignées comme « Emphatic Tags » (Te) par BAILEY.

Cependant *no* fonctionne aussi bien parmi les interrogatifs (Tq) que parmi les impératifs (Ti) et *yaa* fonctionne aussi bien parmi les impératifs (Ti) que parmi les emphatiques (Te).

JC Jien suo gud # iing ? « Jane sews beautifully, doesn't she ? »

Jane - coudre- bien # Interr.

CM lili sa dãse # ã « Lili sait danser, n'est-ce pas ? »

Lili-savoir-danser # Interr.

Ce dernier *Tag* correspond au morphème **/-ã #/** que la phrase soit négative ou pas.

CM ki muŋ ki diw mã pa te la # ã

« Qui donc t'a dit je n'étais pas là ? »

CM zɔt pa te sav i te pɛd tut laʒãj # ã

« Ne saviez-vous donc pas qu'il avait perdu tout son argent ? »

La particule dicto-modale du CM comme les *Tags* du JC ont une fonction similaire et leur emploi s'avère souvent polyvalent.

II.C Mise en exergue

La même phrase peut produire diverses tournures selon l'élément sur lequel porte l'emphase d'une même phrase assertive:

JC Jan a plie wid di pikni - dem.

CM ʒɑ̃ ka ʒwe epi se tjɑ̃maj la « Jean joue avec les enfants »

Jean-prog-jouer-avec - pl/enfant/déf

JC [S – V – Prep – Ct] CM

Trois tournures emphatiques proviennent du même énoncé selon que l'on insiste sur le sujet qui fait l'action, sur l'action elle-même ou sur le complément. Une forme d'insistance consiste en une mise en exergue d'un élément sur lequel porte l'emphase.

II.C.1 Emphase sur le sujet : mise en exergue

JC A Jan a plie wid di pikni-dem.

CM se ʒɑ̃ ka ʒwe epi se tjɑ̃maj la « C'est Jean qui joue avec les enfants »

Cop-S- prog-jouer-Prép-pl.enfant/déf

JC [Cop – S - V – Ct] CM

L'emphase portant sur le sujet consiste en une seule **mise en exergue** du sujet précédé de la copule initiale dans un ordre syntaxique strictement parallèle en JC et en CM.

II.C.2 Emphase sur l'action : clivage du prédicat

JC A plie Jan a plie wid di pikni-dem.

CM se ʒwe ʒɑ̃ ka ʒwe epi se tjɑ̃maj la « Jean joue vraiment avec les enfants »

Cop-jouer-S-prog-jouer-Prép-pl.enfant/def

JC [Cop - <u>V - S - Prog - V</u> - Prep - Ct] CM

L'emphase portant sur l'action se traduit par le **clivage du prédicat** introduit par une copule dans un ordre syntaxique similaire en JC et en CM.

II.C.3 Emphase sur le complément : inversion

JC A <u>di pikni dem</u> Jan a plie *wid*.

Cop-def-enfant-pl-S-prog-jouer-<u>Prep</u>

CM se *epi* <u>se tjɑ̃maj la</u> ʒɑ̃ ka ʒwe

Cop-<u>Prép</u> -pl-enfant-déf-S -prog-jouer

« C'est avec les enfants que Jean joue »

JC [Cop – <u>Ct – S – V</u> - Prep] ~ [Cop – Prep - <u>Ct – S - V</u>] CM

Si l'emphase se porte sur un complément, une **inversion** place le complément avant le verbe. On relève une différence syntaxique car la préposition marquant l'accompagnement se trouve après la copule initiale en CM et en fin d'énoncé en JC où la copule initiale et la préposition finale encadrent l'énoncé.

Tableau 220 : Procédés emphatiques en JC & CM

Enoncé assertif	JC [S – V – Prep – Ct] CM
Emphase sur le sujet	JC [**Cop** – <u>S</u> - V – Ct] CM
Emphase sur l'action	JC [**Cop** - <u>V - S - Prog - V</u> - Prep - Ct] CM
Emphase sur le complément	JC [**Cop** – <u>Ct – S – V</u> - Prep] CM [**Cop** – Prep - <u>Ct – S - V</u>]

Un verbe transitif direct admet la mise en exergue de son objet. En JC et en CM, un mot outil introduit cette forme d'insistance et on peut le considérer comme une copule initiale :

JC A kuoknat wata dem gi wi fi drink

Cop-coconut- water -P6-give-P4-prep-drink

« It was coconut water (that) they gave us to drink »

CM se dlo koko jo ba nu bwɛ

Cop-eau-coco-P6-donner-P4-boire

« C'est de l'eau de coco qu'ils nous ont fait boire »

Les énoncés expriment une action achevée sans que les verbes ne comportent un indice temporel, ce qui contraste avec l'anglais et le français qui présentent chacun deux désinences, une forme fléchie de la copule (it was ~ it is & c'est ~ c'était) et du verbe d'action (gave ~ give & ont fait ~ font).

L'expression du même énoncé peut ne pas comporter de copule initiale :

JC kuoknat wata dem gi wi fi drink

CM dlo koko jo ba nu bwɛ

Cette tournure semble plus fréquente en CM qu'en JC où l'usage de la copule reste plus systématique. En CM et en JC, cette tournure emphatique fait partie du registre courant.

JC A trii guot Piita kyari go sel a maakit.

Cop-trois-chèvres-Peter-amener-aller-vendre-Prep-marché

"It's three goats Peter took to sell in the market."

CM se twa kabɤit pjɛ mene mɔ̃te pu vɑ̃ŋ ɑ̃ maʃe a

Cop- trois-chèvres-Pierre-amener-monter-Prép-vendre-Prép –marché-déf

« Ce sont trois chèvres que Pierre /Peter a apportées pour les vendre au marché »

La forme d'insistance portant sur le complément a la même structure en JC et CM. Le verbe directionnel correspond également à des verbes sériels dans l'une et l'autre langue

Tableau 221 : Emphase & Verbe directionnel

CM [V + V + <u>Prép</u> + V]
JC [V + V + V]

Cependant, une préposition introduit le but en CM (mene + mɔ̃te + <u>pu</u> + vãŋ), alors que cette fonction est directement apposée aux trois verbes sériels qui se succèdent sans être reliés par aucun mot-outil en JC (kyari + go + sel).

Les deux langues montrant une forte tendance à la « construction paratactique » qui supprime les mots de liaison, la préposition va-t-elle se maintenir au fil du temps ?

JC A di hous mi a go swiip nou.

Cop-def-maison-P1-prog-aller-balayer-maintenant

" It's the house I am going to sweep now."

CM se kaj la mwɛ̃ kɛj baleje atʃɛlmã̃

Cop-maison-déf- P1 - futur-balayer-maintenant

« C'est la maison que je vais balayer maintenant »

En JC, on observe le verbe précédé de son objet et suivi d'un complément de temps. En CM la phrase présente un ordre syntaxique similaire.

Des indices temporels se trouvent sur les verbes en anglais et en français :

(c'est /c'était – it is / it was & vais /allais – I am going / I was going).

On pourrait s'interroger sur la particularité du morphème prospectif en CM *kɛj,* qui correspond à deux signifiants en JC *a go.* Cependant, le signifiant du prospectif en CM (kɛj) vient de la contraction de deux morphèmes (ka & aj), selon BERNABE (1983 : 1058). Ces deux éléments renvoient exactement aux mêmes signifiants : « progressif » & « aller » exprimés en JC (voir chapitre 5 III: 176).

Cette mise en exergue fonctionne en anglais et en français mais, dans ce dernier cas un pronom relatif suit le complément (*que* je vais balayer..) et relie celui-ci au verbe.

La mise en exergue à construction paratactique des créoles se traduit le plus souvent par une subordination en anglais et en français :

JC A Tamas mi gi di moni.

Prep-Thomas-P1-donner-def-argent

“ It was Thomas whom I gave the money to. »

CM (se) ba toma mwɛ̃ ba laʒɑ̃ a

(cop)-prep-Thomas-P1-donner-argent-déf

« C’est à Thomas que j’ai donné l’argent »

Malgré le caractère optionnel de la copule en CM, les énoncés jamaïcain et martiniquais ont une structure syntaxique similaire.

Le contraste avec la subordination marquée par les pronoms relatifs anglais et français (whom / que) de leur traductions respectives, s’en trouve renforcé.

JC A Siera Chaali gwain marid ?

Prep-Sarah-Charly -futur - marier

« Is it Sarah (whom) Charlie is going to marry? »

CM se saʏa ʃali kɛj maje ?

Cop-Sarah-Charly-futur-marier

« C’est Sarah que Charly va épouser ? »

En JC, le morphème prospectif *gwain* issu d’un changement phonétique comporte comme son homologue *kɛj* en CM signifiant l’intention d’ « aller » (going to > going > gwain).

La similitude syntaxique de ces phrases en jamaïcain et en martiniquais contraste par l’emploi de ces particules aspectuelles de leur système verbal avec les désinences verbales et les subordonnées de leurs traductions en anglais et en français.

III Négation & double négation

III.A Négation

JC im naa dwi « He is not doing it » ADAMS (1991: 35)

CM /i pa ka fɛ j / « Il ne le fait pas »

P3 - neg-progr-faire-P3

L'énoncé jamaïcain présente des lexèmes issus de deux changements phonétiques :

JC no + a > naa & du + i > dwi

Nég + Progr faire-P3

En JC, on observe deux agglutinations :

- La particule du « progressif » /a/ s'agglutine à la finale du morphème signifiant la « négation » /no/ et provoque un allongement vocalique par assimilation régressive :

  JC no + a > naa

- Le pronom /i/ s'agglutine à la finale du verbe /du/ et de ce fait change la voyelle /u/ en une semi-voyelle /w/ :

  JC du + i > dwi

Avant ces changements phonétiques qui aboutissent à ces agglutinations, les morphèmes du jamaïcain se superposent parfaitement à ceux du martiniquais :

JC /no + a / > / naa / do + i > dwi

CM /pa + ka / fɛ + j

Neg + Progr faire + P3

Le synthème (naa) ne permet pas de reconnaître cette similitude de manière aussi évidente.

JC naa - /pa ka/ CM & JC dwi - /fɛj/ CM

Le même type de changement phonétique par agglutination du pronom objet (P3) à la finale du verbe en CM, de la particule aspectuelle du progressif (a) à la finale du morphème négatif en JC, rend la similitude structurale moins visible.

III.B Double négation

Il n'est pas rare qu'une forme similaire considérée comme une "double négation" soit relevée dans les divers créoles.

Tableau 222 : Double négation JC & CM

JC	mi neva tell im no lie ! "I didn't tell him a lie!"	ADAMS (1991: 35)
	P1-never-tell-P3-neg-lie	
CM	mwɛ̃ pa ʒɑ̃me ale paʁi "Je ne suis jamais allé à Paris »	
	P1 – nég-jamais-aller-Paris	

La négation comporte deux marques en JC *neva & no* comme en CM *pa & ʒãme.*

En Afrique, ce type de « double négation » fonctionne surtout sur la Côte (Gold Coast) et au sud de l'équateur, dans les langues de la Basse Guinée, en ewe et dans des langues Bantu : akwa, bangi, kikongo, kimbundu, umbundu, ewondo et teke, d'après PARKVALL (2000 : 62)

III.C Tripe négation

Tableau 223 : Triple négation

JC	im no waan gi nobody none	ADAMS (1991: 36)
CM	i pa le ba pjɛs muŋ ajɛ̃ "Il ne veut en donner à personne"	
	P3-nég-vouloir-donner-personne-rien	

Emilie ADAMS (1991 : 36) qui assimile ce type de phrases négatives à celui des langues africaines, souligne même une triple négation en jamaïcain : *"Note that Afro-Jamaican, like many African languages, uses double negatives commonly, sometimes even* ***triple negatives.***

Cette forme de triple négation fonctionne dans les diverses langues afro-américaines comme dans de nombreuses langues africaines.

III.D Monème négatif à valeur explétive

III.D.1 Exclamation & monème négatif à valeur explétive

JC	no fuul im fuul	« It's because he is foolish !»
CM	pa sɔt i sɔt	« C'est parce qu'il est bête ! »
	Nég.-bête-P3- bête !	

JC no anda bed im en a haid (1)

CM pa ã ba li (j) (a) i te ka sɛʏe (2)

Nég.-sous- lit- (déf.)- P3 - passé-Prog.-se cacher

« C'est sous le lit qu'elle s'est cachée »

Ces deux derniers exemples ne comportent pas de véritable négation mais des tournures de rhétorique. Les traductions anglaise et française sont introduites par une copule.

1 Angl. She was hiding under the bed

> Emphase: It is under the bed she was hiding » (1)

2 Frçs «Elle s'est cachée sous le lit.

> Emphase : C'est sous le lit qu'elle s'est cachée » (2)

En Jamaïcain, le morphème /no / correspond à /pa/ en Martinique : JC no / pa CM

Ces morphèmes négatifs dans les autres énoncés, fonctionnent comme un *ne explétif* en français qui n'a pas de valeur négative.

Gramm. - ***Explétif*** *: se dit de certains mots qui entrent dans quelques types de phrases sans être grammaticalement nécessaires. (Je crains qu'il ne vienne).* Sabine COLLET, *DDLL* (1974: 133)

III.D.2 Monème explétif ou négation

Pour distinguer le véritable sens d'une phrase introduite par -no- en Jamaïque, /pa/ en Martinique, il faut relever la présence ou l'absence de copule à l'initiale.

Tableau 224 : Monème explétif ou négation

JC A no tiif Kofi tiif di manggo	« Kofi did not steal the mango »
CM se pa vɔle kofi vɔle mɑ̃go a	« Kofi n'a pas volé la mangue »
Cop-neg-voler-Kofi- voler-mangue/def	
JC no tiif Kofi tiif di manggo	« Kofi did steal the mango »
CM pa vɔle kofi vɔle mɑ̃go a	« Kofi a volé la mangue »
Expl-voler- Kofi-voler- mangue/def	

L'énoncé introduit par le **monème explétif** (no / pa) prend une **valeur assertive**.

En Jamaïque, comme en Martinique, la présence de la **copule à l'initiale** rend la phrase **négative**.

L'absence de copule donne à cette même phrase son caractère affirmatif : le morphème habituellement négatif, JC no / pa CM, prend alors une valeur explétive.

IV CONCLUSION : Types d'énoncés

Quel que soit le type de phrase, la différence la plus évidente qui distingue les JC et CM de l'anglais et du français se voit dans le système verbal, **TMA**. L'**invariabilité des verbes et des indices de personnes**, apparaît comme une spécificité des langues créoles. Qu'il s'agisse d'un énoncé assertif ou déclaratif, elle les oppose au système flexionnel anglais ou français.

- Dans un énoncé **interrogatif** une structure similaire en JC et CM ne présente **jamais d'inversion du sujet** telle qu'elle peut être observée en anglais ou en français (is it / est-ce).

Abordés au chapitre 13 de nombreux morphèmes **interrogatifs** présentent une **structure bi-morphémique** quasi-générale en créole quelle que soit la base lexicale.

- L'énoncé **exclamatif** peut comporter une **tournure emphatique** exclusivement créole **introduite par un monème explétif** (no / pa) et des verbes sériels peuvent conforter cette spécificité.

Exclamatif JC [Expl. – O - S - V - V] CM

Dans ce cas, à l'inverse de l'anglais et du français le complément précède le verbe.

- L'énoncé **impératif** en JC & CM présente une structure spécifique introduite par un injonctif (mek / kite) ou un **déictique (**si / mi**) suivi directement d'un locatif verbal**.

Impératif JC [Deict- S – Loc] CM **Angl. [Loc – S – V]**

Frçs [S – V – Loc] / [Pr – Loc]

A la forme négative la **similitude structurelle** entre le JC et le CM s'oppose davantage à la syntaxe des langues européennes et surtout au particularisme français concernant la complexité de l'ordre syntaxique des pronoms complément.

CHAPITRE 15 : PHRASE SIMPLE – PHRASE COMPLEXE

I La phrase simple

I.A Structure de la phrase simple

Selon DAMOISEAU, (1999 : 13), la phrase simple en CM comporte comme en français, un sujet, un verbe et un complément d'objet direct.

CM fɤɛ mwɛ̃ aʃte ã loto « mon frère a acheté une voiture »
frère - P1 - acheter - Det-voiture
S - V - O

Il s'agit donc de la construction obtenue à partir d'un verbe transitif.

Tableau 225 : Structure de la phrase simple

JC	im	Ø	haid	di baal	« He has hidden the ball »	BAILEY (1966 : 35)
CM	i	Ø	seɤe	bal la	« Il a caché le ballon »	

JC [S – V – O] CM

On retrouve en JC et CM une structure verbale commune où se succèdent dans le même ordre syntaxique : « Sujet – Verbe – Objet » [S - V – O]

Cette forme du verbe exprimant le perfectif est spécifique aux langues créoles. En effet, dans les deux langues, celui-ci s'oppose à la forme progressive :

JC im a haid di baal "He is hiding the ball"

CM i ka seɤe bal la « Il est en train de cacher le ballon »
P3 - Prog – cacher – ballon/def

Contrairement au français et à l'anglais qui ont recours à une périphrase verbale ou à des désinences, le créole oppose des particules préverbales au morphème zéro en jamaïcain et en

martiniquais. Cette opposition distinctive met davantage l'accent sur l'aspect que sur le temps du verbe. L'approche de cette structure verbale a été développée au chapitre 5.

Un autre exemple présente cette construction du verbe transitif :

JC	im	a	rait	wan	leta	« he/she is writing a letter » BAILEY (1966: 35)
CM	i	ka	ekɤi	ã	lɛt	« il/elle écrit une lettre »
	P3 -	Prog -	écrire –	Indef -	lettre	

De nouveau l'aspect du verbe et l'ensemble de la phrase simple présentent une structure similaire et même identique dans ce dernier exemple.

I.B Circonstants & mots-outils

Selon la nomenclature définie par Marie-Christine HAZAEL-MASSIEUX (1996), les mots-outils désignent des connecteurs parmi les *Matériaux pour l'étude des classes grammaticales dans les langues créoles,* édité par Daniel VERONIQUE (1996).

Se référant à H. BONNARD (1981), elle rappelle que lorsqu'on parle de « relations syntaxiques», il est difficile de séparer dans l'étude les prépositions et les conjonctions » considérées comme « mots de relation », de même d'ailleurs que certains adverbes ou locutions adverbiales.

Ces « mots-outils » ont une fonction prépositive ou adverbiale : ils correspondent donc aussi bien à des prépositions qu'à des adverbes, à des locutions prépositives qu'à des locutions adverbiales dans la grammaire traditionnelle du français.

En jamaïcain (JC) ou en martiniquais (CM), ils introduisent des circonstants de lieu, de temps, de manière.

I. Circonstants & Mots-outils

En jamaïcain et en martiniquais, un adverbe locatif peut avoir une fonction prédicative.

CM /la/ CM /ɛs se bjɛ̃ la zɔt kaj dɔmi oswɛ a ?/ PINALIE (1992 : 129)

« Est-ce bien là que vous dormirez ce soir ? »

Ici, le lexème a une fonction adverbiale. Ailleurs, cet adverbe locatif signifiant « là » se conjugue pour signifier « être là » /la/, il fonctionne comme un locatif verbal en CM : P3 /i la/, P4 /nu la/

Cependant les particules aspectuelles ne peuvent s'interposer entre le pronom et ce locatif verbal sans rendre l'énoncé agrammatical :

CM */u ka la/*

Ce locatif verbal admet pourtant les particules temporelles et la forme négative.

	Affirmatif	Négatif
Passé	/i te la /	/i pa te la/
Futur	/i ke la /	/i pa ke la/

Ces énoncés répondent à une interrogation locative qui produit des réponses similaires en JC ou CM. En JC, un fonctionnement équivalent à ce prédicat adverbial martiniquais a été observé.

JC *de.* Interrogation *:* JC weh im deh ? « Where are they ? »

Réponse : dem deh deh / dem di deh « they are there » ADAMS (1991 : 36)

im deh deh « he is there »

màm : he - there - there

De façon similaire, l'adverbe devient le verbe *deh* signifiant « to be » en jamaïcain.

« Simply summed up, « to be » when referring to location is expressed in Afro-Jamaican patois by the word deh, the adverb « there ». Note that when one wishes to say « he is there », one repeats the word deh, once for « is » and one for « there ». This indicates that the first deh is in fact functioning as a verb. » ADAMS (1991 : 37/38)

CASSIDY (1961) relève *de* dans la plupart des dialectes **ewe**, dans la langue **igbo** et autres, signifiant *to be*. Ce lexème présente une variante, *de* alterne avec *da*, synthème de *de* et *a* qui fonctionne aussi en Afrique : *« there is in **Twi**, for example, an extremely common verb* da *meaning to lie, be situated, live, remain, rest, and so on. Obviously these all involve the idea of being in a place; thus* da *could easily have been converted to uses equivalent to those of English* be. *»* CASSIDY (1961 : 60)

Tableau 226 : Locatif verbal

Personne	Jamaïcain	Martiniquais
P1	mi de	mwɛ̃ la
P2	yu de	u la
P3	im de	i la
P4	wi de	u la
P5	uno de	zɔt la
P6	dem de	jo la

Ces observations permettent de déduire que l'adverbe locatif *de* en JC a également une fonction prédicative signifiant *to be* qui correspond à la double valeur locative, adverbiale et verbale, de /la/ en CM.

Deux réponses répondent à la question :

JC We di pikni-dem de ? « Où sont les enfants ? »

CM eti se tjãmaj la ?

JC si dem ya ~ si dem uoba deso

CM /mi jo isija / ~ /mi jo laba a/

Deict-P6-ici deict-P6- là-bas

« les voici » « les voilà »

Une tournure introduite par un déictique fait correspondre l'opposition en JC et CM. Le locatif verbal (dem ya / jo isija) présente un emploi prédicatif des adverbes de lieu en jamaïcain et en martiniquais.

I.B.2 Changement de registre & mots outils

Les mots outils ont tendance à être ajoutés dans le processus de décréolisation du registre basilectal au registre acrolectal. En CM deux possibilités syntaxiques que l'on peut rapprocher de deux registres de langue, permettent de traduire le même signifiant du basilecte à l'acrolecte.

Tableau 227 : Basilecte - Acrolecte & Mots-outils en CM

Basilecte	CM	ʒãŋ	ka	mɔ̃te	aʃte	pɛ̃	ɑ̃	butik	la
		Jeanne-perf-aller-acheter-pain-prep-boutique-déf							
		« Jeanne a été acheter du pain à la boutique »							
Acrolecte	CM	ʒãŋ	ka	mɔ̃te	ɑ̃	butik	la	pu	aʃte	pɛ̃
		S – Perf-aller -Prep-boutique-Déf-Prep-acheter-pain							

En général, les registres mésolectal et acrolectal, plus proches du français, comportent plus de mots-outils (comme la préposition /pu/, dans cet énoncé) contrairement au basilecte qui utilise couramment la parataxe (par la juxtaposition de deux verbes sériels : /mɔ̃te/ + /aʃte/ dans cet exemple).

I.C Mot-outil : connecteur ou prédicat

La polyvalence fonctionnelle des *mots-outils* du CM décrite par Marie-Christine HAZAEL-MASSIEUX (1996) les fait correspondre à différentes classes de mots en français. En jamaïcain comme en martiniquais, ils peuvent jouer le rôle de connecteurs comme en anglais et en français mais ils peuvent également avoir une fonction prédicative. De même que certaines prépositions (fi/ pu) avaient une fonction prédicative parmi les déontiques, un adverbe locatif peut également avoir la fonction de locatif verbal.

Par exemple, un locatif verbal (de /la) emploie le même élément lexical désigné comme un *mot-outil* qui perd sa fonction adverbiale à laquelle se substitue celle d'un verbe en JC comme en CM.

II Phrase complexe & parataxe

De manière générale, les conjonctions s'emploient plus fréquemment en anglais et en français qu'en jamaïcain et en martiniquais qui présentent plus souvent des cas de parataxe.

Parataxe *Synt. « Dans une parataxe, deux phrases syntaxiquement indépendantes sont liées dans un rapport de subordination implicite grâce à l'emploi d'une courbe mélodique commune qui dispense de l'usage d'une conjonction : Je dois partir : je suis en retard. Le fait que la chute mélodique caractérise seulement retard, au lieu de partir et retard comme cela se produirait si les deux phrases étaient maintenues séparées, aboutit à unir les deux phrases dans un rapport de dépendance qui se révélerait dans l'hypotaxe par l'emploi de la conjonction* parce que*. »*

Reginald LACROIX, *DDLL* (1974: 248)

II.A Construction paratactique

JC Jan yu si de # im no kya bout moni — BAILEY (1966 : 15)

John - P2 -voir - là # P3-neg-se soucier-Prep-argent

« John (whom) you see there, he doesn't care about money »

CM u wɛ ʒã # i pa mele epi laʒã

P2 - voir- Jean # P3 - nég -se soucier de -avec - argent

« Tu vois Jean, l'argent n'est pas son problème »

Les phrases anglaises et françaises qui leur correspondent ne montrent pas de telles similitudes.

D'un point de vue structurel, en français, la plus grande différence se situe dans la construction pronominale (se soucier de), et dans le genre masculin du mot « argent ».

Aucune opposition de genre ne fonctionne dans les autres langues afro-américaines. De même en anglais qui désigne ici l'argent comme un générique sans déterminant (celui-ci pouvant apparaître dans la tournure possessive par exemple).

II.B La relative

En JC et CM les mots-outils tels que les pronoms relatifs ne sont pas toujours employés.

Bien souvent, ils laissent place à la parataxe.

II.B.1 Subordination ou juxtaposition

Tableau 228 : JC Subordination ~ Juxtaposition en CM

JC	Jan Ø fin di manggo **we** Kieti en a haid
CM	ʒã Ø tʁuve mãgo a kati te (ka) seʁe **a**
	« Jean a trouvé la mangue que Cathy cachait »
	JC [S - M - V - N – *Pr Rel* – S – M – M -V]
	CM [S - M - V - N - S – M – M - V - *def*]

La subordination en Jamaïque correspond à une juxtaposition en Martinique. Le monème *we* en jamaïcain est équivalent au pronom relatif « que » en français. Le déterminant du CM /a/ concernant le second prédicat, clôture l'élément de l'énoncé qui correspond à la relative en JC et permet de ce fait d'en fixer la limite.

Dans cette phrase complexe, le perfectif, exprimé en Jamaïque comme en Martinique par le morphème zéro / Ø / s'oppose au progressif (JC a / ka CM) du second prédicat qui comporte la marque du passé (JC en / te CM) indiquant l'antériorité de cette action.

Signifiant une action postérieure, le perfectif /Ø/ s'oppose au progressif passé (en a / te ka) signifiant une action antérieure en JC & CM.

Le second prédicat du CM comporte une détermination finale /-a#/.

Un déterminant défini suit l'objet du premier verbe spécifiant de quelle mangue il s'agit.

Ce déterminant spécifique accompagne le noyau /mɑ̃go/ +/ a/ équivalent à l'antécédent de la relative en français. La finale de ce monème déclenche une variation [a > la > ã > lã] déterminée par le contexte phonique. La finale de ce lexème clôturant la relative provoque une alternance en variante combinatoire.

CM /mãgo **a** kati te ka seɤe **a /**

/ fãm **la** saɤa ba ʃapoj **la /**

La variante contextuelle de ce monème similaire à un déterminant à la fin de la relative que cite DAMOISEAU (1999 : 43), s'adapte au contexte phonique en CM.

Tableau 229 : Variante combinatoire en CM

muŋ la u wɛ **a** pa vini	V + a
muŋ la u konet **la** pa vini	C + la
muŋ la ki ni ʃjɛ̃ **ɑ̃** pa vini	ṽ + ã

En CM, ce déterminant marque la finale du prédicat qui correspond à la relative en JC

JC Samuel lob da uman de **we** Siera gi im hat
Samuel-aime-dém-femme-là – **Pr Rel**- Sarah-donner-P3-chapeau
« Samuel loves that woman whom Sarah gave her hat »

CM / samqɛl ɛ̃me fãm la saɤa ba ʃapo j **la** /
Samuel- aime- femme-def - Sarah-donner-chapeau-P3-def
« Samuel aime cette femme à qui Sarah a donné son chapeau »

De nouveau la subordination en Jamaïque correspond à une juxtaposition en Martinique.

Celle-ci est toujours délimitée par un défini à la finale.

JC di uman **we** mi en si Ø gaan a maakit
def-femme-PrRel-P1-passé-voir-Perf-aller-Prep-marché

CM fãm la mwɛ̃ te wɛ **a** Ø desãŋ ã maʃe a
femme-def-P1-passé-voir-def-perf-descendre-prep-marché-def
« la femme que j'avais vue est allée au marché »

En JC et CM, les énoncés ont le même sens malgré la subordination en jamaïcain qui correspond à une juxtaposition paratactique en martiniquais.

II.B.2 Subordination acrolectale ou Parataxe basilectale

Tableau 230 : Basilecte - Parataxe ~ Subordination - Acrolecte : JC & CM

➢ **Basilecte** :

JC enibadi nuo mi wi hep yu BAILEY (1966 : 107)
CM nɛ̃ɲɔtkimuŋ konɛt mwɛ̃ kɛj ede w «Tous ceux qui me connaissent t'aideront »

➢ **Acrolecte**

JC enibadi **we** nuo mi wi hep yu « Anybody who knows me will help you »
CM nɛ̃ɲɔtkimuŋ **ki** konɛt mwɛ̃ kɛj ede w « Quiconque me connaît t'aidera »
quiconque - PrRel-**connaître-P1-futur-aider-P2**

Les énoncés ont une même structure morphosyntaxique : le basilecte privilégie la parataxe.

Incluant une subordination : ils relèvent de l'acrolecte.

Le même enchâssement, sans pronom relatif, apparaît dans le registre basilectal en Jamaïque et en Martinique, et la suppression du monème subordonnant est fréquente.

JC eniting (**we)** gat nof shuga no gud fi yu BAILEY (1966: 107)

CM tut bagaj (**ki)** dus pa bɔ̃ pu mãʒe (w)

« Tout aliment sucré est mauvais pour toi »

Les deux énoncés comportent une relative, en Jamaïque et en Martinique, et le registre basilectal a tendance à supprimer la subordination. Cette fois aussi la relative relève plutôt de l'acrolecte, selon BAILEY (1966 : 108) :

JC dem smadi **we** no ha naïf kyaan iit waatamelan

P6 - personne- Pr Rel-nég-avoir-couteau-neg/pouvoir-manger-pastèque

« Those people who have no knife can't eat watermelon »

CM saki pa ni kuto pa pe mãʒe pastɛk

quiconque-nég.-avoir-couteau-nég.- pouvoir-manger-pastèque

"Celui qui n'a pas de couteau ne peut pas manger de pastèque

Les deux énoncés comportent une relative en créole. Elle est mise en exergue en Martinique. Le même procédé permet la suppression de l'élément subordonnant dans le basilecte en Jamaïque :

JC dem smadi no ha naif kyaan iit waatamelon

Une similitude de la structure des relatives introduites par un pronom indéfini en JC et CM peut donc être observée ainsi qu'une tendance à la suppression de la subordination dans le registre basilectal.

II.B.3 Subordonnée & TMA

La courbe mélodique confirme également la délimitation de cet élément de l'énoncé.

Le signifiant « passé » peut se déplacer sur l'axe syntagmatique. Cette particule préverbale peut précéder un autre prédicat:

CM /fam la mwɛ̃ wɛ **a** te desãŋ ã maʃe **a** /

femme-def - P1- voir-def-passé-descendre-prep-marché-def

"La femme que j'ai vue était allée au marché"

Le morphème /te/ signifiant le « passé » en CM se place ici devant le second prédicat, mais le sens de la phrase en est modifié. En général, il ne figure qu'une fois dans la phrase complexe qui comporte plus d'un verbe.

JC a di tiela **we** a mek wan suut fi mi mi a kom fram BAILEY (1966 : 102)

CM se bɔ tajɛ a **ka** kud ã kostim ba mwɛ̃ mwɛ̃ (ka) sɔti

Ces deux phrases présentent une tournure d'insistance portant sur le lieu de l'action. En Martinique, le verbe peut être déplacé. Une tendance générale tend à le placer en début d'énoncé.

CM mwɛ̃ sɔti bɔ tajɛ a **ka** kud ã kostim ba mwɛ̃

P1 - sortir-Prep-tailleur-def-prog-coudre-det-costume-Prep-P1

« Je viens de chez le tailleur qui est en train de me faire un ensemble »

Quelle que soit la façon dont on organise la phrase, le pronom relatif *we* intervient en créole de la Jamaïque et en Martinique aucun pronom relatif ne relie les deux prédicats.

JC di dentis **we** a go pul mi tiit Ø kom BAILEY (1966: 102)

Déf.-dentiste-Pr.Rel-Prog -aller-arracher-P1-dent-Perf –venir

« The dentist who is going to extract my tooth has come »

CM dãtis la **kɛj** ʁaʃe dã mwɛ̃ **ã** Ø vini

dentiste-Déf-futur-arracher-dent-P1 – Dét – Perf – venir

" Le dentiste qui va m'extraire une dent est venu"

Tout se passe comme pour le déterminant défini, le monème équivalent au pronom relatif français ou anglais est placé avant la relative en Jamaïque (JC *se*) alors qu'en Martinique, à la finale, le déterminant défini (CM /a/ ou /ã/) indique la limite de ce groupe attributif juxtaposé qui correspond à cette relative en JC.

Dans le basilecte en Martinique, la particule préverbale fait fonction de pronom relatif en introduisant le second prédicat /**ka** kud / **kɛj** ʁaʃe/.

Si on déplace cet élément de l'énoncé, un pronom relatif peut intervenir.

CM dãtis la **ki** Ø vini kɛj ʁaʃe dã mwɛ̃ jã

dentiste-def-**PrRel**-Perf-venir-futur-arracher-dent-P1-Det

“ le dentiste qui est venu va m’arracher une dent”

Cette construction calquée sur le modèle français relève de **l’acrolecte**.

Le registre mésolectal présente une autre tournure (1):

(1) CM /dãtis la Ø vini **pu** ʁaʃe dã mwɛ̃ j ã /

Dentiste-def-Perf-venir-Prep-arracher-dent-P1-Det

« Le dentiste est venu pour m’extraire une dent »

(2) CM /dãtis la **pu** ʁaʃe dã mwɛ̃ ã # Ø vini/

Dentiste-def-Prep-arracher-dent-P1-Det # Perf-venir

« Le dentiste qui doit m’arracher une dent est venu ».

Ce dernier énoncé (2) appartient à un autre registre, le **mésolecte** où une préposition faisant fonction de pronom relatif, introduit le second prédicat.

La préposition commute assez souvent avec une particule préverbale (3) dans ce registre **basilectal** :

(3) CM /dãtis la **kɛj** ʁaʃe dã mwɛ̃ ã # Ø vini/

Du basilecte à l’acrolecte, on peut observer une tendance qui va de la parataxe à la subordination.

En CM le registre acrolectal utilise un pronom relatif identique à son étymon français /ki/.Le registre mésolectal emploie une préposition qui fait fonction de pronom relatif /pu/. Le registre basilectal introduit la relative par une particule préverbale indiquant l’aspect du verbe telle que /ka/ou /kɛj/.

Tableau 231 : Registre & Subordination en CM

Basilecte	CM /dãtis la **kɛj** ʁaʃe dã mwɛ̃ ã # Ø vini/
Mésolecte	CM /dãtis la **pu** ʁaʃe dã mwɛ̃ ã # Ø vini/
Acrolecte	CM dãtis la **ki** Ø vini kɛj ʁaʃe dã mwɛ̃ jã

II.B.4 Relative en JC – Parataxe en CM

II.B.4.1 Pronom relatif incluant un possessif

JC di uman **huufa** biebi sik kom BAILEY (1966: 103)

« The woman **whose** baby is sick has come »

CM mãmã bebe malad la vini « la mère du bébé malade est venue »

mère – bébé- malade-def-venir

Aucun mot outil ne correspond au pronom relatif *-huufa-* en Martinique.

Dans ce cas, l'expression de la possession est signifiée par l'ordre des mots, le possesseur précédant le possédé en CM.

Le second prédicat commute avec une forme paratactique sans subordination.

II.B.4.2 Parataxe & Subordination

Tableau 232 : Subordination & Parataxe

JC di priicha **we** de ina di polpit	>	di priicha de ina di polpit BAILEY (1966: 104)
« The preacher **who** is in the pulpit »		"the preacher is in the pulpit"
CM labe a **ki** Ø adã legliz la	>	labe a Ø la adã legliz la..
prêtre-Déf-**Pr.Rel**-Perf-dans- église- déf.		prêtre-déf- Perf - là - dans-église- déf.
« le prêtre qui est dans l'église »		« le prêtre est dans l'église »

Un énoncé du même type peut susciter la même transformation en Martinique.

En créole l'élément subordonnant (we /ki) est facultatif pour introduire une expression locative. En CM il relève de l'acrolecte.

JC de ina di polpit CM adɑ̃ legliz la

copule-PrépLoc-déf – N Prép - N - déf

En Martinique, aucune copule n'introduit le prédicat adverbial.

Cet adverbe locatif peut donc s'employer en fonction prédicative, comme un verbe.

Ce prédicat permet la transformation en JC [*we* + *de* + Loc], selon B AILEY (1966 : 104)

Il semble d'autre part qu'un complément locatif présente une certaine mobilité en CM ou en JC.

II.B.5 Complément de la relative

Il n'est pas rare que la subordination en JC corresponde à une construction paratactique en CM.

JC Dem ha wan riba **dounya** we dem kaal Salinda BAILEY (1966:104)

P6-avoir- Indef-rivière- **ici** -PrRel.- P6 - appeler- Sauerlender

« They have a river **down here** which they call Sauerlender"

CM ni ã laʁivjɛ **isija** jo ka kʁije saliŋda

avoir-Indef- rivière - **ici** - P6 – Prog -appeler-Sauerlender

"Il y a une rivière **ici** qu'on appelle Sauenlender."

L'expansion du nom est introduite par le monème *we* qui fait fonction de pronom relatif introduisant la subordonnée après le premier prédicat en Jamaïque. En CM, les deux éléments de l'énoncé se présentent dans le même ordre syntaxique. Le **locatif** /isija/ présente une certaine **mobilité** comme son homologue jamaïcain *dounya,* il pourrait se trouver en début d'énoncé.

CM isija # ni ã laʁivjɛ jo ka kʁije saliŋda

Ici - avoir-Indef- rivière – P6 – prog-appeler-Sauerlender

« Ici, il y a une rivière qu'on appelle Sauenlender »

On déplace plus souvent ce monème locatif en fin d'énoncé en créole de la Martinique ou de la Jamaïque sans nuire à sa grammaticalité :

CM / ni ã laʁivjɛ jo ka kʁije saliŋda # isija/

« Il y a une rivière qu'on appelle Sauenlender, ici »

HA vb dial ; cf *OED have v (y* form) ; also frq reduced to /a/. One of the several forms of *have*, a preservation of earlier English and Scots usage. *BL G T*

Trad. Le monème *ha* (*dem* <u>*ha*</u>) en Jamaïque se réduit souvent à *a* , une des formes du verbe « avoir » issu de l'ancien anglais et de l'ancien écossais, selon CASSIDY & le PAGE (1967: 217).

Le monème /ni/ qui lui correspond en Martinique fonctionne comme un impersonnel signifiant « il y *a* » sans sujet réel. Il accepte les modalités temporelles /te ni/ ou /kɛj ni/, « il y avait » ou « il y aura », mais ne peut suivre une modalité aspectuelle de l'imperfectif :

kani est agrammatical. De plus, le verbe /kɤije / précédé de la modalité aspectuelle /ka /, exprime une habitude ; alors qu'en Jamaïque la même expression ne comporte aucune modalité aspectuelle.

JC si di uman ya **<u>we</u>** <u>gi mi di manggo</u> BAILEY (1966: 104)

regarder-dém -femme-ci- Pr.rel.-donner- P1 -déf.-mangue

« Here is the woman who gave me the mango"

CM mi fãm la **<u>ki</u>** <u>ba mwɛ mãgo a</u>

voici-femme-déf - Pr.rel.-donner- P1 - mangue-Déf.

« Voici la femme qui m'a donné la mangue"

En Jamaïque ou en Martinique, l'énoncé comporte une relative : au niveau syntaxique, les deux énoncés présentent une structure commune. Mais s'ils sont similaires, ils ne sont pas identiques :

- A l'initiale, le déictique /mi/ « voici », en Martinique, correspond à un monème discontinu en Jamaïque *si* …(*ya*) « here is » qui suscite l'emploi du démonstratif.

  JC *di* + N + *ya*- : ce monème discontinu comporte un second élément signifiant la proximité qui peut commuter avec *de* signifiant l'éloignement (di…de). Cette opposition ne figure pas dans l'énoncé du CM.
- De même, une différence concerne la place du déterminant défini (postposé au nom en martiniquais CM (fãm <u>la</u>, mãgo <u>a</u>), préposé en JC (<u>di</u> uman, <u>di</u> manggo)
- Le monème subordonnant du JC *we* s'emploie également pour introduire une complétive en Jamaïque ; tandis que son homologue, en CM /ki/, introduit exclusivement des relatives en Martinique.

Malgré ces différences, ces énoncés présentent de nombreuses similitudes:

Les monèmes verbaux sont invariables JC /gi/ et CM /ba/, ils indiquent les changements de temps et d'aspect par des modalités préposées ; contrairement aux flexions des verbes anglais (give/gave) et français (donne/a donné).

Ici le monème zéro (Ø) précède les verbes martiniquais et jamaïcain, signifiant ainsi l'aspect perfectif.

Les pronoms sujet (*mi* & mwɛ̃) également invariables en jamaïcain & en martiniquais s'opposent aux deux formes du pronom sujet & objet (I & me / je & me) en anglais & en français. Leurs fonctions n'étant indiquées que par la syntaxe de la phrase.

Pronom Objet [V + Pr] - JC gi mi / ba mwɛ̃ CM

Les nominaux également invariables en JC ou CM contrastant avec les variantes morphologiques de l'anglais (men ~ man) ou les désinences du français (femme ~ femmes), ils ont une forme unique en jamaïcain ou en martiniquais quel que soit le nombre.

Contrairement aux français (la ~ le), les définis en créole ne portent pas la marque du genre. Le même monème peut déterminer aussi bien un être animé du genre masculin ou féminin qu'un fruit.

JC di uman ~ di man ~ di manggo

CM fãm la ~ nɔm la ~ mãgo a ou banɑ̃ŋ lɑ̃

Cependant, en jamaïcain le déterminant défini reste invariable. En martiniquais, il présente des variantes combinatoires déterminées par la voyelle finale du nom qui le précède.

JC smadi mos de ya **we** nuo di niem BAILEY (1966: 104)

quelqu'un- devoir- ici- **PrRel**-savoir-déf-nom

"There must be somebody here who knows the name"

CM dwɛt ni ãmuŋ isija **ki** kɔ̃nɛt nɔ̃ ɑ̃ Acrolecte

devoir-avoir-quelqu'un-ici- **PrRel**-savoir-nom-déf.

« Il doit y avoir quelqu'un ici qui sait le nom »

En Jamaïque et en Martinique, l'énoncé comporte une relative.

L'ordre des mots, similaire dans la relative, diffère dans le prédicat qui la précède :

- L'impersonnel /ni/ « il y a » n'a pas d'équivalent direct en Jamaïque. En CM, le déontique /dwɛt/ « devoir » qui fonctionne comme une modalité, le précède devant ce verbe.

L'antécédent de la relative, en exergue dans la phrase jamaïcaine, ne se trouve séparée de la subordonnée que par un locatif dans son homologue martiniquaise. De ce fait, la syntaxe de ce dernier énoncé semble moins éloignée de celle du français ou de l'anglais; mais cette impression reste liée au registre de langue.

La forme basilectale d'un tel énoncé fait commuter le pronom relatif avec la particule préverbale du progressif :

Basilecte CM / dwɛt ni ã muŋ **ka** kɔ̃nɛt nɔ̃ ɑ̃ isija /

JC si wan trii de **we** dem tek mek machiz BAILEY (1966: 104)

regardez-un arbre-loc- **PrRel** - P6 - prendre-faire-allumette

"There is a tree which they use to make matches"

CM mi ã pjebwa jo **ka** ize pu fɛ zalimɛt

voici-un - arbre - P6 - Prog -utiliser-Prép -faire-allumette

« Voici un arbre qu'on utilise pour fabriquer des allumettes »

La relative introduite par *we* en JC correspond à une expansion du nom ; juxtaposée, elle comporte une particule préverbale du progressif /ka/ en CM.

Le présentatif déictique [mi] en CM équivaut au signifiant discontinu [si…de] en JC.

Déictique CM mi + D > si + N + de JC

« voici + N » > « regarde + N + ici »

Deux verbes sériels en JC *tek mek*, mot-à-mot « prendre faire » se traduit par /ize pu fɛ/, mot-à-mot « utiliser pour faire » en CM, la préposition /pu/ exprimant le but précédant le second verbe.

L'expression de l'habitude, la généralité, fait intervenir le monème /ka/, particule aspectuelle de l'imperfectif en CM (jo ka ize) alors qu'aucune particule aspectuelle ne précède les verbes sériels en JC (*dem tek mek*). Dans ce cas, la fonction du second verbe indique le but de l'action signifiée par le premier.

Le pronom de la sixième personne (P6 *dem / jo*) exprime aussi cette généralité, ils se traduisent par l'impersonnel, « on » en français, « they » en anglais.

II.C Objet subordonné ou juxtaposé

JC mi don nuo se im na a go "I know full well he isn't going"

CM mwɛ̃ ʒa sav i pa ka vini « Je sais déjà qu'il ne vient pas »

P1 – déjà - savoir- Conj - P3 -nég.-Prog –venir

Les deux prédicats sont reliés par une conjonction (*se*) en Jamaïque, alors qu'ils sont juxtaposés en Martinique. Dans le registre basilectal en CM, la construction paratactique semble plus courante que la subordination qui relève du mésolecte ou de l'acrolecte.

JC	im	wan	mi	fi	go	kya	im	kom	"He wants me to bring it"
CM	i	le	mwɛ̃		mene	j	vini		« Il veut que je l'apporte »
	P3 -	vouloir -	P1 -	Conj	- apporter -	P3 –	venir		

La subordination en Jamaïque correspond à une construction paratactique en Martinique.

La préposition *fi,* sans son équivalent en CM (la préposition /pu/), fait fonction de conjonction dans ce dernier exemple. Les deux énoncés comportent des verbes sériels abordés dans le chapitre 7.

JC	mi	hier	se	fait	Ø	brok out op a shap
	P1 -	entendre-	Conj-	bagarre-	Perf –	éclater - Prép –magasin
	« I heard that there is a fight up at the shop. »					

CM	mwɛ̃	tãŋ	gume	a	Ø	pete	(ad)ã butik la
	P1 –	entendre -bagarre-déf-		Perf –	éclater	–dans -magasin-déf	
	« J'ai entendu une bagarre éclater à la boutique. »						

La même subordination (*se*) intervient en Jamaïque, la même juxtaposition en Martinique.

Une autre différence se manifeste au niveau des déterminants : défini /gume ã/ en CM, générique sans déterminant ou indéfini (*fait / shap*) en JC.

Indéfini sans déterminant JC *shap* contraste avec son homologue, /butik la/ défini en CM.

JC	mi	no bizniz	a	huu	tel yu	"I don't care who told you"
CM	mwɛ̃	sãfute		kimuŋ di	w sa	« je me fiche de savoir qui te l'a dit »
	P1 -	se ficher de-	Conj-	qui -	dire-P2-	deict

Un mot-outil relie les deux prédicats en Jamaïque tandis qu'ils se succèdent sans conjonction en Martinique.

Cette série d'exemples montre que la subordination est plus fréquente en Jamaïque qu'en Martinique en ce qui concerne les complétives, cette fois-ci. Le fonctionnement des autres éléments de ces énoncés présentent des similitudes et la plupart des expressions se ressemblent et s'assemblent dans un ordre similaire sur l'axe syntagmatique. Si on les compare à l'anglais ou au français, cette similitude est renforcée par le système verbal dont l'invariabilité des monèmes verbaux, pronominaux, adjectivaux, par la sériation des verbes et l'agencement des modalités qui les précèdent.

III Transformation de pronominalisation

Tableau 233 : Transformation de pronominalisation

Subordination

JC Di uman we kom ya « The woman who came here »

CM fa̰m la̰ ki vini isija « La femme qui est venue ici

Pronominalisation

JC di wan Ø kom ya « **The one** who came here »

Def-une –Perf-venir-ici

CM tala (ki) Ø vini isija « **Celle** qui est venue ici »

Dém-PrRel-Perf-venir-ici

Le pronom relatif est supprimé en Jamaïque lors de la nominalisation, alors qu'il devient facultatif en Martinique.

Le pronom jamaïcain issu de l'anglais « the one », *di wan*, correspond à un démonstratif du martiniquais /tala/ à l'initiale en CM.

	Défini + nom		**-**	**Démonstratif**	
Anglais	**the**	**one**	**-**	**celle**	**Français**
Jamaïcain	**di**	**wan**	**-**	**tala**	**Martiniquais**

JC di milk **we** de pan di tiebl "The milk which is on the table"

CM lɛt la **(ki)** ãlɛ tab la « Le lait qui est sur la table »

lait-def - PrRel.- sur -la table

JC di wan **we** an di tiebl "The one which is on the table"

déf - un -PrRel -sur- déf –table

CM tala ãlɛ tab la « Celui qui est sur la table »

dém. - sur - table-déf.

JC di milk > di wan

CM lɛt la > tala

CM N > Pr

La transformation de nominalisation maintient la relative en Jamaïque, alors qu'en Martinique, ce pronom relatif (qui n'apparaît que dans le registre de l'acrolecte ou du mésolecte) est supprimé au moment où intervient le démonstratif à l'initiale.

JC di shaalat **we** Ø kom fram Manchester BAILEY(1966: 105)

Déf – Charlotte - Pr Rel - Perf - venir - Prep- Manchester

"The Charlotte who came from Manchester"

CM ʃalɔt la **ki** Ø sɔti mãʃɛstɛ

Charlotte – Déf - Pr Rel – Perf - venir de-Manchester

« La Charlotte qui est venue de Manchester »

Pronominalisation:

JC di wan **we** kom fram Manchester "The one who came from Manchester"

CM tala **ki** sɔti mãʃɛstɛ « Celle qui est venue de Manchester »

Le pronom relatif est maintenu en Jamaïque et en Martinique. En CM il commute avec la particule aspectuelle du progressif dans le registre basilectal. La transformation aboutit à un groupe nominal en Jamaïque et un pronom démonstratif en Martinique en fonction sujet.

Ces exemples montrent que la transformation n'a pas la même incidence sur le maintien ou la suppression du pronom relatif dans les deux langues. Tandis qu'en Jamaïque il se maintient avant ou après la pronominalisation, en Martinique, il semblerait que le pronom relatif, moins fréquent, apparaisse dans le registre acrolectal ou mésolectal, mais il commute avec le morphème signifiant le progressif, un des marqueurs TMA, pour déterminer le sujet dans le basilecte.

Certains monèmes ne tolèrent pas une transformation de ce type qui serait *agrammaticale*:

JC di hongrii **we** tek me "the hunger which took hold of me"

diwan we tek me agrammatical

Sans subordination l'énoncé signifie le perfectif, l'action achevée.

JC	Di hongrii	Ø	tek	mi	
CM	lafɛ̃ ã	Ø	pɤã	mwɛ̃	« J'ai eu faim »
	faim/ Def -	Perf – prendre - P1			

On constate que sans subordonnée l'ensemble des deux énoncés présentent une structure syntaxique similaire.

JC mi a go ina di ruum **we** Pupa lidong BAILEY (1966: 106)

P1- Prog-aller-dans-déf- pièce -Pr rel-père -se reposer

"I am going into the room where father is lying"

La subordination ne relève pas du basilecte en CM.

CM mwɛ̃ ka ale ã ʃɑ̃m lã **eti** papa ka poze

P1 - Prog-aller-dans-chambre-def -PrRel-père-Prog-se reposer

"Je vais dans la chambre où Papa se repose"

Les deux énoncés comportent une subordination, mais, le monème « progressif » /ka/ marquant l'aspect imperfectif est repris dans la subordonnée en Martinique /ka poze/ et non en Jamaïque (-lidong-). Sur l'axe syntagmatique, ils contrastent avec les énoncés français et anglais surtout par le fonctionnement du système verbal.

L'emploi de la subordonnée reste liè au registre de l'acrolecte ou du mésolecte, dans des registres qui se rapprochent de l'anglais en Jamaïque et du français en Martinique.

Le basilecte supprime la subordination et cette modalité aspectuelle se maintient.

CM mwɛ̃ ka ale ã ʃɑ̃m la papa ka poze (a)

P1 - Prog-aller –dans-chambre- def – père - Prog- se reposer

L'expression du temps fait alterner la parataxe et la subordination en fonction du registre du locuteur : la juxtaposition s'avère plus courante dans la langue basilectale où le déterminant défini peut s'entendre à la finale.

IV Relative & Circonstancielle

IV.A L'expression du temps

JC im Ø kom ya **di die** **<u>wen</u>** Kieti Ø marrid

P3 – Perf – venir – ici – def – jour – **<u>PrRel</u>** – Cathy – Perf – se marier

« She came here the day when Katie (got) married »

CM i Ø vini isija **ʒu a** kati Ø maje

P3 – Perf - venir - ici - jour-déf-Cathy- Perf - se marier

« Elle est venue ici le jour où Cathy s'est mariée »

La relative en Jamaïque correspond à une circonstancielle en Martinique introduite par : /ʒu a / « le jour » qui peut commuter avec / (de)lɛ / « quand » ou /ʒistã/ « jusqu'à ce que ».

Les énoncés présentent des similitudes au niveau syntaxique.

JC **di sonde** **<u>wen</u>** Jien muma Ø ded

Def- dimanche - Pr Rel –Jeanne –mère – Perf – mourir

« the Sunday when Jane's mother died »

CM **dimãʃ la lɛ** mãmã ʒãŋ Ø mɔ **Acrolecte**

dimanche-déf -PrRel.-mère -Jeanne-Perf-mourir

« le dimanche où la mère de Jeanne est morte"

Les deux énoncés qui comportent une relative expriment une circonstance temporelle.

Les différences concernent les déterminants. L'ordre déterminant-déterminé du défini, préposé au nom en Jamaïque (di sonde), postposé en Martinique /dimãʃ la / en Martinique.

L'ordre possesseur-possédé du possessif, également inversé: *Jien muma* / mãmã ʒãŋ /

Malgré tout, ces deux énoncés qui expriment une circonstance temporelle comportent une subordonnée et présentent une similitude syntaxique.

En **CM** le **registre basilectal** fonctionne **sans relative** :

CM **mɛ̃m dimãʃ** mãmã ʒãŋ Ø mɔ a **Basilecte**

même-dimanche-mère - Jeanne-Perf-mourir-def

« Ce dimanche où mourut la mère de jeanne »

La qualification du sujet s'est substituée à la subordonnée au niveau du basilecte.

JC **Di yier wen** Grama Ø ton nainti "The year when granma turned ninety"

CM **lɑ̃ne a lɛ** bɔŋmɑ̃mɑ̃ Ø pase katvɛ̃dizɑ̃ **Acrolecte**

« L'année où Grand-mère a eu quatre vingt dix ans »

Synonyme de : CM /**mɛ̃mlɑ̃ne** bõŋmɑ̃mɑ̃ pase katvɛ̃dizɑ̃ / **Basilecte**

Les deux énoncés comportent une relative : excepté l'inversion déterminant-déterminé, les éléments en JC et CM présentent une même structure syntaxique.

Le pronom relatif peut être omis sans que l'énoncé cesse d'être grammatical.

IV.B L'expression du lieu

JC **Siem plies we** Babi Ø haid di baal « The very place where Bobby hid the ball »

même - lieu –Pr Rel-Bobby-Perf-cacher-def-ballon

CM (**mɛ̃m) kote** bobi Ø seɤe bal la

(même)-endroit-Bobby-Perf-cacher-ballon-déf

« Au même endroit où Bobby a caché le ballon »

La relative en Jamaïque correspond à l'expression du lieu introduite par /mɛ̃mkote/ sans subordonnée en Martinique qui peut commuter avec : CM /la/ « à l'endroit où ».

IV.C L'expression de la manière

JC Siera Ø kos Jane **siem wie** **<u>hou</u>** im kos mi

Sarah- Perf - maudire-Jeanne -même- manière - Pr rel - P3 – maudire - P1

« Sarah cursed Jane just as she cursed me. »

CM saɤa Ø modi ʒãŋ **mɛm mãjɛ** i modi mwɛ̃

Sarah- Perf – maudire – Jeanne – même – manière – P3 –maudire - P1

« Sarah a maudit Jeanne de la même manière qu'elle m'a maudite. »

Pour l'expression de la manière, les deux énoncés ont une construction similaire, mais la relative en Jamaïque correspond à une circonstancielle exprimant la manière, introduite par /mɛm mãjɛ/, en Martinique.

JC **di wie** (**<u>hou</u>**) im a gwaan "the manner in which she is behaving"

Dét.-manière-Pr rel -P3 – Prog - se comporter

La subordination est facultative, l'usage supprime souvent le mot subordonnant.

A la Jamaïque comme à la Martinique l'énoncé exprime la manière sans subordination au niveau du **basilecte :**

JC **di wie** im a gwaan

CM **mɑ̃jɛ** i ka fɛ **a** « La façon dont elle se comporte »

def/manière-P3 -Prog-faire

A la Jamaïque comme à la Martinique l'énoncé comporte une circonstancielle de manière introduite par *di wie* ou /mãjɛ/. Le basilecte emploie plus naturellement cette forme : en Jamaïque, la subordonnée introduite par *hou* relève de l'acrolecte.

Les deux phrases sont similaires mais contrairement au CM /mãjɛ/ , à l'initiale JC *di wie* comporte un déterminant défini qui se retrouve à la finale en CM où il reste facultatif. Le défini a une fonction déictique en Martinique, il évoque une attitude dont il a déjà été question.

IV.D Objet subordonné ou juxtaposé

Le complément d'un verbe transitif peut prendre la forme d'une subordonnée complétive en jamaïcain.

JC	mi	don	nuo	se	im	na	a	go	"I know full well he isn't going"
CM	mwɛ̃	ʒa	sav		i	pa	ka	vini	« Je sais déjà qu'il ne vient pas »
	P1 – déjà - savoir- Conj - P3 -nég.-Prog –venir								

La subordination en JC correspond à une construction paratactique en CM. Les deux prédicats sont reliés par une conjonction en Jamaïque (*se*) alors qu'ils sont juxtaposés en Martinique.

JC	im	wan	mi	fi	go	kya	im	kom	"He wants me to bring it"
CM	i	le	mwɛ̃		mene	j	vini		« Il veut que je l'apporte »
	P3 - vouloir - P1 - Conj - apporter - P3 – venir								

De nouveau, la subordination en Jamaïque correspond à une juxtaposition en Martinique.

L'énoncé jamaïcain comporte une subordonnée introduite par la préposition *fi* qui fait fonction de conjonction dans ce dernier exemple. L'énoncé martiniquais juxtapose les deux prédicats sans employer son homologue, la préposition /pu/.

Par ailleurs les deux énoncés sont similaires et comportent des verbes sériels (kya kom/ mene vini) abordés au chapitre 7.

JC	mi	hier	se	fait	Ø	brok	out	op a shap
	P1 - entendre- Conj- bagarre- Perf – éclater - Prép –magasin							
	« I heard that there is a fight up at the shop. »							

CM mwɛ̃ tãŋ gume a Ø pete (ad)ã butik la

P1 – entendre -bagarre-déf- Perf – éclater –dans -magasin-déf

« J'ai entendu une bagarre éclater à la boutique. »

La même subordination introduite par un mot de liaison (*se / fi*) intervient en Jamaïque, la même juxtaposition en Martinique.

Au niveau des déterminants, une autre différence concerne l'emploi du déterminant défini en CM /gume ã/, alors qu'un générique sans déterminant ou indéfini (*fait / shap*) fonctionne en JC. Donc, l'indéfini sans déterminant JC *shap* contraste avec son homologue, /butik la/ défini en CM.

Il n'est pas rare que l'emploi de mot outil en JC corresponde à une tournure paratactique en CM.

JC mi no bizniz a huu tel yu « I don't care who told you »

CM mwɛ̃ sãfute kimuŋ di w sa « Je me fiche de savoir qui te l'a dit »

P1 - se ficher de- Conj- qui - dire-P2-deict

Un mot outil relie les deux prédicats en Jamaïque tandis qu'ils se succèdent sans conjonction en Martinique.

Cette série d'exemples montre que la **subordination** est **plus fréquente en Jamaïque qu'en Martinique** en ce qui concerne les complétives, cette fois-ci. Le fonctionnement des autres éléments de ces énoncés présentent des similitudes et la plupart des expressions se ressemblent et s'assemblent dans un ordre similaire sur l'axe syntagmatique.

Si on les compare à l'anglais ou au français, cette similitude est renforcée par le système verbal, par l'invariabilité des monèmes verbaux, pronominaux, adjectivaux, par la sériation des verbes et l'agencement des modalités qui les précèdent.

En JC comme en CM, l'usage le plus courant ne fait pas appel à la subordination. La juxtaposition des éléments sur l'axe syntagmatique et la prosodie donnent son sens à l'énoncé.

V Apposition

JC mis Anji yu si de # im no lob milk nontaal

Melle- Angèle- P2 - voir-là # P3 - nég.-aimer-lait- du tout

« Miss Angie (whom) you see there, she doesn't like milk at all"

CM (ɛs) u wɛ mãzɛl ãʒɛl # i pa ɛ̃me lɛt tubɔŋmã

Interrog-P2 -voir – Melle Angèle # P3- nég-aimer-lait - du tout

« Mlle Angèle que tu vois ici n'aime pas du tout le lait. »

Le second prédicat a une structure identique, à la Jamaïque et à la Martinique.
Le premier prédicat est introduit par une tournure spécifique au martiniquais.

CM	Présentatif +	Nom	-	Nom	+ Présentatif	JC
	(ɛs) u wɛ	mãzɛl ãʒɛl		Mis Anji	yu si de	

En CM /(ɛs) u wɛ / commute avec /gade/ ou /mi/, il fonctionne donc comme un présentatif, en Martinique.

De même le monème discontinu en JC (*si…de)* a souvent la fonction d'un présentatif en Jamaïque.

Il alterne avec (*si…ya)*.

Les deux groupes [Présentatif + Nom] / [Nom + Présentatif] sont apposés en jamaïcain et en martiniquais.

En anglais comme en français, ils sont reliés par une subordination.

JC mi yu si ya # mi kyaan bada wid dem

P1 - P2 – voir – ici # P1 - ne pas pouvoir-géner – avec - P6

« I (whom) you see here, I can't bother with them."

CM mwɛ̃ mɛm (ki) la # mwɛ̃ pa mele epi jo

P1 - mëme - (qui) –ici # P1 – nég – géner - avec- P6

« Telle que tu me vois, je ne me gène pas avec eux ».

En JC et CM, les expressions sont équivalentes dans le second prédicat. Dans le premier exemple martiniquais, la subordination relève de l'acrolecte.

Sans la relative, le sujet se réduit au pronom renforcé par cette tournure d'insistance (mwɛ̃ mɛm)

JC Mieri yu si de # a mi tiich im kruoshe

Marie- P2 -voir -là # Dém -P1 -apprendre- P3- faire du crochet

« Mary (whom » you see there, it was I (who) taught crocheting ».

CM gade maɤi # (se) mwɛ̃ mɛm (ki) apɤãŋ li kɤɔʃte

regarder-Marie # (copule)-P1 - même-(Pr Rel)-enseigner-P3-faire du crochet

« Tu vois Marie, c'est moi qui lui ai appris à faire du crochet ».

Dans le second prédicat en CM /se…ki/ fait partie d'une forme d'insistance qui correspond à l'emploi du démonstratif [#a-] à l'initiale, en JC.

En martiniquais, en général, la forme d'insistance est renforcée par /mɛm/ après le pronom sujet (se u mɛm / se nu mɛm). Le premier prédicat présente, dans un ordre inversé, un présentatif et un nom, comme précédemment.

Cette fois, l'exemple de Jamaïque est totalement dépourvu d'élément subordonnant, il est facultatif partout ailleurs pour une expression emphatique.

JC "wi # di fyuu uol wan # wi gaan wansaid nou"

"We, the few old ones, (we) have gone aside now."

CM nu # se vjekɔ-a # nu pa adã ãkɔ apɤezã

« Nous, les vieillards, nous ne sommes plus dans le coup maintenant »

Le synthème [vjekɔ] « vieillard, ancien » en CM, correspond à *uol man* en JC.

L'expression [adã] « être dans le coup »,

- à la forme négative [pa adã ankɔ] m.à m. neg-dedans-encore, « plus dans le coup »
- correspond à [gaan wansaid] m-à-mot -aller- de côté, « mis à l'écart. ».

En Jamaïque comme en Martinique cet énoncé est constitué d'appositions successives comme en anglais et en français.

JC Maas Jaaji Ø sen moni fi Boti # im wansataim hedman

Mr Georgy - Perf -envoyer-argent-Prép –Bertie # P3 - ancien - chef

« Monsieur Georgy sent money for Bertie, his former headman »

CM misje ʒɔʒi Ø vweje laʒã ba bɛti # ʃɛf li ãtãlɔ̃tã

M. Georgy-Perf - envoyer-argent-Prép -Bertie # chef - P3- ancien

« Monsieur Georgy a envoyé de l'argent à Bertie, son ancien chef ».

Le premier prédicat, en Jamaïque et en Martinique, présente la même structure morphosyntaxique.

Il n'en est pas ainsi pour le second qui fait intervenir un possessif et un adjectif. D'autres différences apparaissent :

1) L'ordre inversé du déterminant nominal :

JC Dét Poss + N ~ N + Dét Poss CM

im hedman ~ ʃɛf li

2) La place de l'adjectif :

- interposé entre le déterminant et le nom en JC [im wansataim hedman]

- postposé au nom en CM [ʃɛf li ãtãlɔ̃tã] aucun autre ordre n'étant grammatical.

3) L'emploi de *fi* en JC sans son homologue (pu) en CM.

La plupart du temps, on peut observer qu'en Jamaïque *fi* correspond à /ba / en Martinique, ce monème étant souvent interchangeable avec /pu/ en CM d'après CERVINKA (1996 : 126).

Les deux phrases, jamaïcaine et martiniquaise, contrastent avec leurs traductions anglaise et française, essentiellement par leurs verbes invariables, contrairement à l'anglais (send ~ sent) ou au Français (envoie ~ a envoyé).

JC di blak myuul # fi Maas Juo wan # im laas sins yeside

défini-noir-mule # Prép. -Mr Jo- indéfini # P3 - perdre - depuis – hier

« The black mule, Mr Joe's, (it) has been lost since yesterday »

CM mile nwɛ a # ta misje ʒo (a) # dispaʁɛt depi jɛ (bɔ̃matɛ̃ / swɛ)

mulet-noir-défini # Prép. M. Jo-déf # perdre – depuis - hier (matin/soir)

« Le mulet noir, celui de M. Jo, est perdu depuis hier (matin / soir) »

- La possession s'exprime de façon similaire :

JC fi Maas Juo wan

CM ta misje ʒo a

Prép - M. - Jo - dét.

- Le passif:

JC im laas « (it) has been lost »

CM dispaʁɛt « (il) est perdu »

Le sujet passif est exprimé dans la phrase jamaïcaine, pas dans la phrase martiniquaise.

Transformation passive :

JC im laas im moni > im moni laas

« il a perdu son argent » > « son argent est perdu »

Seule la place du verbe sur l'axe syntagmatique indique qu'il s'agit d'un passif.

Seul le pronom personnel sujet devant le dernier prédicat en Jamaïque diffère de l'absence de sujet exprimé devant le prédicat en fin d'énoncé en Martinique, dans cet exemple.

En général, la transformation fonctionne de façon similaire dans d'autres contextes comme cela a été observé au chapitre 9 à propos de l'expression du passif.

CM i pɛd laʒã j > laʒã j pɛd

« il a perdu son argent » > « son argent est perdu »

Seule la syntaxe détermine le sémantisme de l'énoncé. Mais dans l'expression du passif des ambiguïtés demeurent.

- Impératif transitif

JC tikya yu tel im bout di leta

faire attention-P2 - dire- P3 - Prép -déf-lettre

"Take care lest you tell her about the letter."

CM pʁãgad u pa pale j lɛt la

faire attention-P2 -nég -parler-P3-lettre-défini

" Veille à ne rien lui dire de la lettre"

L'énoncé affirmatif en Jamaïque correspond à une forme négative en Martinique.

L'injonctif, CM / pʁãgad/ accompagné du constituant positif, a une valeur négative signifiant un interdit, une défense.

CM / pʁãgad u ʒãbe kãnal la / « Ne traverse pas le ruisseau » PINALIE (1992 : 25)

Selon BERNABE (1983: 519) avec le constituant négatif, nous avons au contraire un effet de sens positif.

CM / pʁãgad u pa ʁive mɛm ʒu-a /

« Fais attention à arriver le même jour ».

Donc l'énoncé affirmatif en Jamaïque correspond à une forme négative en Martinique.

JC [tikya +] tel…bout di leta > [pʁãgad +] pa palej …lɛt la / CM

Autre différence dans la structure de l'énoncé: le verbe *tel* en Jamaïque n'admet pas d'expansion sans préposition (tel *bout* di leta) alors que /pale/ accepte un objet direct.

Introduites par un injonctif, en JC et CM la similitude des étymons anglais et français (take care / prends garde) a sans doute un impact sur la structure des énoncés jamaïcain et martiniquais sans subordination.

VI CONCLUSION : Phrase simple – Phrase complexe

En jamaïcain et en martiniquais, la phrase simple présente une structure commune selon BAILEY (1966 : 35) et DAMOISEAU (1999 : 13).

[S - V - O]

Dans la phrase complexe, de manière générale, la subordination s'emploie plus fréquemment en anglais et en français qu'en jamaïcain et en martiniquais qui utilisent plus souvent des constructions paratactiques. Il n'est pas rare que les éléments subordonnés introduits par un pronom relatif en JC correspondent à des juxtapositions en CM qui emploie des particules préverbales aspectuelles comme des pronoms relatifs dans le registre basilectal.

En CM, le second prédicat juxtaposé forme un syntagme délimité par un déterminant défini à la finale.

JC [<u>Pr Rel</u> – S – M – M – V] ~ [S – M – M – V – <u>Def</u>] CM

Un énoncé introduit par un pronom indéfini comporte une subordination dans le registre acrolectal et une construction paratactique dans le registre basilectal en JC et CM.

Dans les deux langues, la phrase complexe présente une seule particule préverbale signifiant le « passé » devant un des deux verbes. La mobilité de ce morphème peut influencer le sémantisme de l'énoncé.

En CM, le pronom relatif introduisant une subordonnée relève de l'acrolecte, le basilecte emploie une modalité aspectuelle.

JC [we ~ ki / ka, kɛj] CM

En martiniquais, selon le registre employé, la relative peut être introduite par un pronom relatif acrolectal (ki), une préposition mésolectale (pu), une modalité aspectuelle basilectale (ka, kɛj).

En ce qui concerne les complétives, la subordination introduite par *se* en JC correspond à une juxtaposition en CM : l'objet du premier prédicat de cette phrase complexe est juxtaposé en martiniquais, subordonné en JC.

L'expression du temps a recours à une subordination en JC, facultative en CM.

L'expression du lieu et de la manière ont tendance à se faire sans subordination en JC et CM.

La subordination fréquente en anglais et en français est moins systématique en JC et encore moins en CM. Les langues de la Jamaïque et de la Martinique ont fréquemment recours à des **constructions paratactiques spécifiques aux langues créoles.**

CHAPITRE 16 : MORPHOLOGIE

Définition

Diverses approches ont exploré le domaine de la morphologie qu'il convient donc de délimiter. Quand on considère les perspectives différentes utilisées pour l'analyser, un problème se pose pour définir la **morphologie.**

Ce domaine de la linguistique peut être envisagé sous l'angle de la **synthématisation,** notion abordée à partir de la nomenclature martinétiste dans le *Dictionnaire de la linguistique* sous la direction de Georges MOUNIN (1974: 319).

***Synthème* :** *Lexic.* – « Tout segment du discours qui se comporte en tout point comme un monème*, mais qui est susceptible d'être analysé en deux ou plus de deux unités significatives » (A. MARTINET) : *lourdaud, verdâtre, interligne, télépathie, coupe-chou, bec-de-cane, bonne d'enfants* sont des synthèmes. V. *collocation*, *lexie*.

Traditionnellement, la morphologie se définit comme l'étude des formes sous lesquelles se présentent les mots dans une langue, des changements dans la forme des mots pour exprimer leurs relations à d'autres mots de la phrase, des processus de formation de mots nouveaux, etc. Moins vaste, parmi les *Eléments de linguistique générale,* la morphologie au sens strict du terme concerne uniquement les **variantes de signifiants** des monèmes d'André MARTINET (1967) [2005 : 106], ou **allomorphes** au sens bloomfieldien du terme.

Il est possible de distinguer la **morphologie syntagmatique** de la **morphologie lexicale.**

D'une part, la morphologie syntagmatique étudie les variantes de **monèmes grammaticaux** (les accords, la conjugaison, etc.).

D'autre part, moins proprement nommée, la **morphologie lexicale** étudie les variantes des monèmes dans la **composition** ou la **dérivation** de mots.

Pour les chercheurs, l'ouvrage édité par Luc BOUQUIAUX et Jacqueline M.C.THOMAS (1976) *Enquête et description des langues à tradition orale,* offre un point de vue pragmatique.

Dans le second volume, un chapitre concernant les *Phénomènes morphologiques*. *Dérivation et Composition*, Luc BOUQUIAUX et Gladys GUARISMA (1976: 331) sélectionnent les phénomènes morphologiques en tant que procédés formels:

- Affixation : préfixes, suffixes, infixes
- Amalgame qui relève de la morphonologie (à+le > au ; de+le > du)

Ils précisent les parties du discours relatives au nom :

- Adjectif, numéraux
- Formes pronominales, déterminants personnels, pronoms sujets, pronoms objets ou substitutifs, possessifs, connectifs, indéfini, défini, démonstratifs, déterminants, interrogatifs, formes verbales relatives

Ils déterminent les parties du discours concernant le verbe :

- Les formes conjuguées
- Le réfléchi, le réciproque
- Les infixes pronominaux.

Plus précise, cette liste peut servir de guide dans une étude contrastive des procédés de dérivation et de composition des créoles de la Jamaïque et de la Martinique.

De nombreux arguments ont été avancés pour soutenir que tout phénomène morphologique serait absent des langues créoles. Cependant, des procédés de composition et de dérivation ont été observés en créole à la Jamaïque et à la Martinique.

I Dérivation

I.A En Jamaïque

Selon Beryl L. BAILEY (1966 : 16), la plupart des fonctions grammaticales sont indiquées par la syntaxe en créole jamaïcain :

« Most syntactic relations are indicated by means of selection, order and modulation ».

Cependant, BAILEY dégage six sortes de mécanismes morphologiques en JC:

1 – Comparatifs et superlatifs

2 – Démonstratifs

3 – Réduplication

4 – Diminutifs

5 – Changements de classe de mots

6 – Complément de verbe

Ils se font par dérivation, par composition ou par itération et ne relèvent donc pas de la morphologie syntagmatique (accords, conjugaison) mais de la morphologie lexicale (variantes des monèmes).

- Par **dérivation** : les comparatifs et les superlatifs ; les changements de classes de mots
- Par **composition** : les démonstratifs, et aussi les changements de classes de mots
- Par **itération** : les redoublements emphatiques.

Ces mécanismes morphologiques combinés auxquels s'ajoute l'agglutination permettent de distinguer : le comparatif du superlatif, des démonstratifs, la réduplication emphatique, un signifiant de son diminutif, des changements de classes de mots et des compléments de verbes.

I.A.1 Comparatif & superlatif : suffixes adjectivaux : /-a#/ & /-is#/

Comparatif ~ Superlatif

Un suffixe /-a#/ opposé à /-is#/ signes distinctifs du comparatif et du superlatif.

JC	likle	likla	liklis
	«little»	«smaller»	"smallest"

JC	haad	haada	haadis
	"hard"	"harder"	"hardest"

Ces morphèmes sont analogues à ceux de l'anglais et BAILEY (1966 : 16) le souligne.

« The influence of the English suppletive system is evident in »:

Tableau 234: Comparatif & Superlatif en JC

JC	bad	wos	wosa/wosis	
	bad	bada	badis	
Angl.	"bad"	"worse"	"worst"	
JC	good,	beta	bes/besis	coexistent avec
	gud,	guda,	gudis	
Angl.	«good»	« better »	« best »	

Adjectif	Comparatif	Superlatif
JC [Adj]	**> [Adj + /-a#/]**	**> [Adj + /-is#/]**

Les deux séries correspondent à des registres distincts liés à la situation de **diglossie.**

En ce qui concerne les suffixes /-a#/ et /-is#/ qui marquent respectivement le comparatif et le superlatif, BAILEY souligne **l'influence** de **l'anglais** sur la création de ces morphèmesen JC :

Anglais /-er#/ > /-a#/ Jamaïcain

/-est#/ > /-is#/

La première série, (*good*, *beta*, *bes*/*besis*), proche de l'anglais par l'usage des désinences (*-a*, *-is*), relève de **l'acrolecte.**

- *good*, reste identique à son étymon anglais;
- *beta*, issu de « better » porte la marque d'un changement phonétique évoluant vers l'ouverture ;
- *bes*/*besis*, initie l'évolution vers la forme qui aboutit à *gudis* dans le registre intermédiaire du **mésolecte**.

La seconde, (*gud*, *guda*, *gudis*), ne présente pas de variante du radical comme en anglais, elle appartient à cet autre **registre mésolectal**. Invariable, le radical, *gud* admet des suffixes (*-a#* & *-is#*) établis à partir des suffixes anglais (-er# & -est#) qui ont subi des changements phonétiques réduisant les groupes consonantiques à la finale.

I.A.2 Le suffixe /-nis#/ : nominalisation

Le suffixe /-nis#/ affixé à un adjectif indique une catégorie de noms abstraits :

Tableau 235 : Le suffixe /-nis#/ : nominalisation en JC

JC	proudnis	« pride »
	badnis	« evil, wrong doing »
		JC [Adj + /-nis#/ > N]

Cet affixe est calqué sur le suffixe anglais : -ness > JC -nis

En anglais : « conscious / consciousness », et par analogie en Jamaïcain : proud / proudnis

De manière générale, les éléments dérivationnels issus de l'anglais donnent lieu à une réinterprétation à partir d'une forme suffixale généralisée comme le suffixe /-nis#/ issu de l'anglais par analogie :

Angl. good > goodness /-Ø#/ ~ /-ness#/ « bon » > « bonté »

JC bad > badnis /-Ø#/ ~ /-nis#/ « mauvais » > « méchanceté

En anglais, l'adjectif « proud » correspond au substantif « pride », après la nominalisation suffixale le même adjectif correspond à *proudnis* en JC.

Ce procédé dérivationnel fonctionne aussi en CM, après la nominalisation

I.B En Martinique

Selon Jean BERNABE (1983 : 803) de rares affixations interviennent en CM à partir d'une base adjectivale ou verbale.

I.B.1 Affixes verbaux

I.B 1.1 Le préfixe /#de-/

Tableau 236 : Le préfixe /#de-/ en CM

« tourner »	/vivɐ/	~	/devivɐ/	« retourner »
« parler »	/pale/	~	/depale/	« dire n'importe quoi »
« contrôler »	/ kɔ̃tʁole/	~	/dekɔ̃tʁole/	« perdre la tête »

CM [/#de-/ + V > V]

D'après BOUQUIAUX & THOMAS (1976 : 333), il s'agit d'un préfixe *réversif* /#de-/ *qui exprime le contraire du verbe simple* (faire ~défaire).

I.B.1.2 Le suffixe /-e#/

« promenade » /dʁiv # / > /dʁive / « traîner sans rien faire »

« biguine » /biginj# / > /bigine / « danser la biguine »

En fonction du contexte, cet affixe peut induire des variations de la base nominale liées aux étymons de ces nominaux.

Tableau 237 : Le suffixe /-e#/ en CM

		CM		Frçs	
« terre »	/latɛ/	~ /teɤe/	« enterrer »	< /ɑ̃teʁe/	
« main »	/lɑ̃mɛ̃/	~ /mɛ̃je/	« manipuler, toucher»	< /manje/	« manier »
« jambe »	/ʒɑ̃m/	~ /ʒɑ̃be/	« enjamber »	< /ɑ̃ʒɑ̃be/	

Ces exemples laissent apparaître une chute de la syllabe initiale /#ɑ̃-/ de l'étymon trisyllabique à deux reprises (enterrer –enjamber) et une nasalisation régressive de la voyelle précédente (manier).

CM [Nom + /-e#/ > Verbe]

Ces variantes déterminées par le contexte phonique relèvent de la morphonologie et ces variantes contextuelles ne constituent pas de véritables variantes de signifiants définies par MARTINET (1967) [2005 : 106], ce sont des variantes combinatoires.

Variante : le suffixe /-e#/ > / aje#/

« traîner sans rien faire » /dɤive/ > /dɤivaje/ « traîner dans les rues »

Le suffixe verbal /-e#/ alterne avec /-aje#/ qui ajoute une nuance péjorative à ce verbe : de la nonchalance du dilettante, au vagabondage.

I .B.2 Affixes nominaux

La nominalisation, la création par dérivation suffixale de nominaux se fait à partir d'une base adjectivale à laquelle s'ajoutent les suffixes suivants :

I.B.2.1 Le suffixe /-te#/

/-te#/ CM /bɛl/ > /bɛlte/ BERNABE (1983 : 799)

« beau » « beauté »

CM [Adj + /-te#/ > Nom]

Le suffixe /-te#/ à la finale d'un adjectif entraine la nominalisation de ce dernier qui passe de la catégorie adjectivale à la catégorie nominale.

Ces dérivaions suffixales « à la manière » du français en martiniquais sont analogues à celles de l'anglais en jamaïcain.

Tableau 238 : Nominalisation en JC -CM

JC bad > badnis /-Ø#/ ~ /-nis#/	« mauvais » > « méchanceté »
Angl. good > goodness /-Ø#/ ~ /-ness#/	« bon » > « bonté »
CM bɛl > bɛlte /-Ø#/ ~ /-te#/	« beau » > « beauté »
Frçs beau > beauté /-Ø#/ ~ /-te#/	« beau » > « beauté »

JC [Adj + *-nis#* / *-te#* > N] CM

Le sufffixe CM /-te#/ sert également à créer des verbes.

Tableau 239 : Le suffixe /-te#/ en CM

CM	« propre » /pwɔp / > /pwɔpte / « nettoyer »
	« brosse » /bwɔs / > /bwɔste / « brosser »

CM [Adj/N + /-te# / > Verbe]

Cet affixe a une double valeur car il a la fonction d'un suffixe nominal et d'un suffixe verbal. Une certaine liberté permet d'utiliser à loisir des suffixes issus du français pour créer, sans contrainte, toutes sortes de néologismes. Cette créativité en créole donne à la langue parlée une vivacité particulière qui semble menacée par la codification de la langue récemment écrite.

I.B.2.2 Suffixe /ɤi#/

CM « singe » /makak/ > /makakɤi/ « singerie »

A la manière des « singeries » d'un « singe » en français, ce suffixe nominal se voit affixé au nom /makak/ qui peut être adjectival ou nominal en CM.

CM [N/Adj + /-ɤi#/ > N]

I.B.2.3 Le suffixe /-aʒ#/

Comme le suffixe /-te#/, le suffixe /-aʒ# / permet de nominaliser un adjectif ou un verbe :

« évadé » /mawɔ̃ / > /mawonaʒ / « une fugue »

« fumer de la viande, du poisson» /bukane / > /bukanaʒ / «le fait de fumer de la viande »

Le même morphème affixé à un adjectif ou à un nom (évadé) produit un verbe (fumer).

Lors de la nominalisation, certains suffixes (-te#, -aʒ#) peuvent être affixés à des lexèmes appartenant à diverses classes de mots (adjectif, nom, verbe). Cette multifonctionnalité existe au niveau des monèmes et des affixes dérivationnels en CM.

CM [N/ Adj/ V + /-aʒ#/ > N]

I.B.2.4 Le suffixe nominal /-ad#/

Tableau 240 : Le suffixe nominal /-ad#/ en CM

« citrouille »	/ʒiɤomɔ̃/	> ʒiɤomonad/	« préparation au giromon »
« faire un demi-tour »	/deviɤe /	> /deviɤad /	« retour, demi-tour »
« sot »	/kujɔ̃/	> /kujonad/	« sottise »

CM [N/ V/ Adj + /-ad#/ > N]

De nouveau, ce suffixe a la particularité de nominaliser aussi bien un nom (citrouille) qu'un verbe (faire demi-tour) ou un adjectif (sot).

Dans ces exemples, à la manière du français (citron > citronnade), la voyelle orale suivie de la consonne nasale apico-dentale /-n-/ subit une dénasalisation.

De façon similaire, le suffixe /-ad#/ affixé à un nom, à un verbe ou à la finale d'un adjectif les fait passer à une fonction nominale.

I.B.2.5 Le suffixe /-zɔ̃#/

Tableau 241 : Le suffixe /-zɔ̃#/

« se battre »	/gume /	>	/gumezɔ̃ / « rixe, pugilat »
« se faire une foulure »	/fule /	>	/fulezɔ̃ / « entorse »

CM [V + /-zɔ̃#/ > N]

Le suffixe CM /-zɔ̃#/ fonctionne « à la manière de » celui du français et nominalise le verbe qui passe dans la catégorie des noms (démanger > démangeaison).

I.B.2.6 Le préfixe /#ti-/

Le préfixe nominal /#ti-/ peut prendre diverses valeurs :

I.B.2.6.1 Préfixe diminutif

Le préfixe /#ti-/, signifiant « petit » prend le sens de « jeune » ou « de petite taille ».

Tableau 242 : Préfixe diminutif /#ti-/

CM	« garçon » /gasɔ̃/	~	/tigasɔ̃/ « petit garçon »
	« fille » /fij /	~	/tifij / « petite fille »
	« poule » /pul /	~	/tipul / « poulet »
	« pierre » /ʁɔʃ/	~	/tiʁɔʃ/ « caillou »

CM [/#ti-/ + N > N]

Par conséquent, cet affixe en CM a la valeur d'un préfixe diminutif.

I.B.2.6.2 Préfixe à valeur hypocoristique

Tableau 243 : Préfixe à valeur hypocoristique

CM /tiʃu /	« mon petit chou »
/tidudu/	« mon petit chéri »

En langage familier, le préfixe /#ti-/ produit un « petit nom », il prend une valeur hypocoristique.

I.B.2.6.3

Tableau 244 : Préfixe Signifiant « enfant de »

« Henri » /ɑ̃ʁi / ~ /tjɑ̃ʁi /	«enfant d'Henri »
« marmaille » /mɑ̃maj/ ~ /timɑ̃maj/	« enfant »
« enfant » /iʃ/ ~ /tiiʃ/	« petit enfant : petit fils/petite fille »

Le même préfixe peut également changer de sens, signifiant « enfant de ».

Remarque : La voyelle finale du préfixe /-i#/ alterne avec la semi-voyelle /-j#/ en fonction de la voyelle initiale du nom qu'il précède.

Variantes combinatoires

CM [/#ti-/ + /-ɑ̃-/ > /#tj-/]

CM [/#ti-/ + /-i-/ > /#ti-/]

I.B.2.6.4

Tableau 245 : Valeur quantitative

« argent » /laʒɑ̃ / ~ /tilaʒɑ̃ /	« un peu d'argent »
« fraîcheur » /fʁeʃɛ/ ~ /tifʁeʃɛ /	« un peu de fraîcheur »

Il prend également une valeur quantitative signifiant une « petite quantité ».

Dans ce cas /#ti-/ « un peu de-» se change en préfixe quantitatif à tel point que le signifiant « peu » comporte ce préfixe :

CM /titak/ ou /tibʁɛ̃/ « peu »

Les diverses valeurs du préfixe /#ti-/ lui donnent un caractère polysémique assez rare.

I.B.3 Genre & Affixation distinctive

Certains nominaux montrent que malgré l'invariabilité nominale généralisée en créole, on observe quelques oppositions sur le modèle du français (masculin ~ féminin).

Ces lexèmes établis à partir de **suffixes** français, apparaissent dans le discours quotidien en créole, au gré de la créativité de certains locuteurs.

CM /pwofesɛ / > /pwofesɛz /

« professeur» (masculin) « professeur » (féminin)

Le monème n'ayant pas de forme distinctive au féminin en français, en CM, il a été modelé sur l'affixation opposant les suffixes « -eur ~ -euse », comme dans : « danseur ~ danseuse ». Ainsi, ce néologisme a été créé, par analogie, pour obtenir une opposition de genre plutôt rare dans les créoles de la Caraïbe.

Albert VALDMAN (1978 : 149/151) observe *de rares marques morphologiques* qui distinguent les adjectifs des verbes et quelques marques distinctives pour le genre du nom en créole à base lexicale française (CBLF).

Une série de paires minimales fonctionnent en CM.

Tableau 246 : Marques du genre en CM

« danseur	/dɑ̃sɛ/	~	/dɑ̃sɛz/	"danseuse"
« sorcier »	/kɛ̃bwazɛ/	~	/kɛ̃bwazɛz/	"sorcière"
"jaloux"	/ʒalu/	~	/ʒaluz/	« jalouse »
			Masc [/-Ø#/ ~ /-z#/]	**Fém**

« type, nègre »	/nɛg/	~	/negɤɛs/	“négresse”
« mulâtre »	/milat/	~	/milatɤɛs/	“mulâtresse”
			Masc [/-Ø#/ ~ /-ɛs#/] Fém	
« anglais »	/ɑ̃gle/	~	/ɑ̃glɛz /	« anglaise »
« malheureux »	/maleɤe/	~	/maleɤɛz/	« malheureuse »
« rusé, malin »	/visje/	~	/visjɛz/	« vicieuse »
			Masc [/-e#/ ~ /-ɛz#/] Fém	
« chabin »	/ʃabɛ̃ /	~	/ʃabiŋ /	« chabine »
« bon »	/bɔ̃/	~	/bɔŋ /	« bonne »
			[-ɛ̃#] ~ [-iŋ#]	
			[-ɔ̃#] ~ [-ɔŋ#]	
			Masc [/-ṽ #/ ~ /-v + ŋ#/] Fém	
«batailleur »	/maʒɔ/	~	/maʒoɤɛl/	
			Masc [/-Ø#/ ~ /-ɛl#/] Fém	

La spirante vélaire finale /-ɤ #/ du lexème féminin peut être considéré comme une variante combinatoire de la base du nom : puisque le groupe consonantique /-tʁ #/ de l’étymon français est régulièrement réduit à la finale :

Frçs masc. /mylatʁ / > /milat / CM

/-tʁ #/ > /-t#/ : réduction du groupe consonantique final

Variante : L’étymon français « major » /maʒɔʁ / se terminant par une syllabe fermée se change en syllabe ouverte en supprimant la consonne finale lors de son passage en créole martiniquais :

Frçs /maʒɔʁ# / > /maʒɔ #/ CM

Frçs [CVC# > CV#] CM

Comme dans l’exemple précédent, /milat #/, le /ɤ / peut être considéré comme une variante contextuelle de la base du nom, car la chute de la spirante vélaire à la finale se produit de façon quasi-systématique en créole.

VALDMAN (1978) considère ces **séries de variantes** comme de **rares exceptions** et confirme qu'**en général les adjectifs ne varient ni en genre, ni en nombre.**

Tableau 247 : Adjectifs invariables en CBLF

Masculin	/ɑ̃ **bɛl** gasɔ̃/	« un beau garçon »
Féminin	/ɑ̃ **bɛl** tifi /	« une belle fille »
Singulier	/ɑ̃ **bɛl** tifi/	« une belle fille »
Pluriel	/ **bɛl** tifi /	« de belles filles »

VALDMAN (1978 : 144)

Il démontre ainsi qu'un même adjectif peut être employé au masculin comme au féminin, au singulier comme au pluriel sans changement morphologique. Pour VALDMAN (1978: 144) le dynamisme des processus dérivationnels en créole paraît très faible surtout lorsqu'on le compare à celui de la préfixation et de la suffixation en français.

Il ne semble pas en être ainsi des autres procédés morphologiques en jamaïcain.

II Dérivation et autres procédés morphologiques

II.A Suffixation & Itération - Réduplication

Tableau 248 : Suffixation & Itération en JC

JC juk	>	juki-juki
«to prick »		« having pricks in many places »

JC [V + /-i#/ + V + /-i#/ > Adj]

En jamaïcain un verbe peut se changer en nom par une suffixation combinée à une itération : au suffixe /-i#/ s'ajoute le redoublement qui évoque la répétition.

II.A.1 Diminutifs atténuatifs

Le jamaïcain présente deux types sémantiques de diminutifs formés sur le suffixe /-i#/

II.A.1.1 Les noms familiers

Tableau 249 : Suffixe nominal /-i#/ à valeur hypocoristique en JC

JC	kaapi / kapral	«capo / caporal »	
	washi / wachman	« gardien » ou « dernier enfant »	
			JC [/-al#/ > /-i#/] > familier

Le procédé formel employé pour créer ce terme est un suffixe /-i# / dit « diminutif », qui ne réduit pas forcément la longueur du mot: de *fille* à *fillette*, on passe de une à deux syllabes. D'un usage fréquent, souvent plus bref, plus facile à prononcer, le « petit nom» est un signifiant relevant d'un registre de langue familier à valeur hypocoristique.

En JC des diminutifs atténuatifs ont tendance à être redoublés.

II.A.1.2 Suffixation itérative en JC

Tableau 250 : Suffixation itérative en JC

JC	friedi-friedi	« inclined to be fearful »	
	redi-redi	« reddish »	**JC [Adj + /-i#/ + Adj + /-i#/ > Adj]**

Le procédé formel employé pour créer cet autre terme consiste, cette fois, en un redoublement, comme dans les termes français hypocoristiques *chien-chien*, ou *fifille*.

Mais, en JC une suffixation s'ajoute à l'itération du verbe ou de l'adjectif pour produire un adjectif.

Un autre procédé produisant des diminutifs consiste à réduire les monèmes d'une forme longue à une forme brève.

II.B Formes longues et formes brèves

En général, du registre courant, voire soutenu, au registre familier, on passe d'une forme longue à une forme brève en jamaïcain, selon CASSIDY & le PAGE (1967: 68).

Tableau 251 : Formes longues et formes brèves

JC	Hou yu breda du ? « How is your brother ?/ Comment va ton frère? »
	Hou Bra Jaaj du ? « How is Brother George? / Comment va Frère George? »
	breda > Bra
CM	/ mwɛ̃ wɛ mãmã̰ j / « J'ai vu sa mère »
	/ mã̰ delija wɛ mwɛ̃/ « Madame Delia m'a vu »
	/ mãmã̰ / > / mã̰ /

De la forme longue -*breda*- à la forme brève -*Bra*- on est passé du substantif désignant un lien de parenté (comme frère et sœur, « brother »), à un terme indiquant un titre donné aux membres de certains ordres religieux (comme Père ou Frère, « Brother »), qui porte une majuscule à l'initiale en anglais et en jamaïcain. Un phénomène similaire a été relevé en Martinique.

Tableau 252 : Forme longue ~ Forme brève en JC & CM

JC	breda	Bra
CM	/ mãmã̰ /	/ mã̰ /
	« **Lien de parenté** »	« **Titre social** »

Le terme exprimant un lien de parenté (breda / mãmã̰) et son emploi comme titre social (Bra / mã̰) correspondent respectivement aux formes longues et brèves en jamaïcain et en martiniquais.

Le parallélisme du changement morphologique peut surprendre, mais la fonction de cette forme brève, liée à la fonction de ce « mot outil » qui précède un nom (de) en français a tendance à influencer un changement qui tend vers la brièveté en CM.

II.C Dérivation et signifiant discontinu : démonstratif

En JC, une forme de suffixation consiste à opposer deux morphèmes qui marquent la proximité et l'éloignement, *de* et *ya* qui suivent le nominal comme un suffixe, signifiant respectivement « here » et « there » :

Singulier : da man-ya ~ da man-de « this man » ~ « that man »

def-N - ci def-N – là

« cet homme-ci » « cet homme-là »

Proximité ~ Eloignement

JC [da … ya ~ da … de]

Pluriel : dem manggo-ya ~ dem manggo-de “these mangoes” ~ “ those mangoes”

P6 –mangue-ci P6 –mangue-là

« ces mangues-ci » « ces mangues-là »

JC [dem… ya ~ dem…de]

Ces démonstratifs (abordés parmi les déterminants au chapitre 12) ont la forme de monèmes discontinus : le premier élément indiquant le nombre (singulier *da* ~ *dem* pluriel) et le second élément, à la finale, fonctionne comme un suffixe à valeur distinctive opposant « la proximité » à « l’éloignement ».

Tableau 253 : Monèmes discontinus : Démonstratif en JC

	Proximité ~ **Eloignement**
JC	**[** da … ya ~ da … de **]**
JC	**[** dem… ya ~ dem…de **]**
	JC [da + N + **-de#** ~ **da** + N + **-ya#**] **Singulier**
	JC [dem + N + **-de#** ~ **dem** + N + **-ya#] Pluriel**

II.D Dérivation & agglutination : complément de verbes

Dans *Complementation of Verb*, BAILEY (1966: 17) relève les suffixes *-op*, et *-we* analogues à l’anglais, *-up* et *-away* qui suivent les verbes de mouvement en jamaïcain. Mais le sémantisme de certains affixes peut subir un changement lors de leur intégration en créole :

JC kot-op « cut badly »

Ce suffixe a subi un changement phonétique (up > op) et sémantique car le suffixe *–op* s'emploie après les verbes exprimant la violence : « striking, destroying ».

Les autres suffixes s'agglutinent aux verbes pour former de nouveaux monèmes en JC.

Agglutination : phénomène par lequel deux mots généralement distincts s'unissent en un seul : l'évier > le *lévier, l'anthurium > le *lanthurium, etc. On parle aujourd'hui d'erreur de segmentation. *Le lierre < l'hierre* ; *le lendemain < l'endemain* sont nés de ce phénomène.

Alain BALTAYAN, *DDLL* (1974 : 16)

Tableau 254 : Agglutination en JC

JC	sidong	<	sit doun	<	« sit down » **Anglais**
	pudong	<	put doun	<	« put down »
	galang	<	go along	<	" go along"
	gwaan	<	go on	<	" go on"
	dwiit	<	du it	<	" do it"
	gitop	<	get op	<	"get up"

Des changements phonétiques entrainés par le processus d'agglutination s'accompagnent d'une évolution sémantique. Ces changements sémantiques et phonétiques ont été illustrés par l'exemple du monème *gwaan* et le mot-outil *op* évoqué précédemment.

En CBLF, VALDMAN (1978: 148) estime que la dérivation ne joue qu'un rôle mineur dans la création de nouveaux vocables dans les langues créoles si ce procédé est comparé au système flexionnel du français. Cependant certains affixes s'avèrent relativement fréquents et le procédé dérivationnel produit des familles de mots en créole.

II.E Familles de mots

Malgré la faible productivité supposée des procédés morphologiques dans les langues créoles, un certain nombre de **familles de mots se forment par dérivation**.

II.E.1 En Martinique

II.E.1.1 Par suffixation

Tableau 255 : Familles de mots & Suffixation en CM

CM	/dus /	> /dusi /	> /dusiŋ /	> /dusine /
	« sucré »	« sucrer »	« douceur »	« cajoler »
				[dus-] + [Ø / -i# / -iŋ / -ine#]
CM	/vakabɔ̃ /	> / vakabɔ̃de /	> / vakabɔ̃daʒɤi /	
	« vagabond »	« vagabonder »	« vagabondage »	
				[vakabɔ̃-] + [-de# / -daʒɤi#]
CM	/dɤive /	> /dɤivaje /	> /dɤivajɛz /	
	« errer »	« vagabonder »	« vagabonde »	
				[dɤiv-] + [-e# / -aje# / -ajɛz#]

Notons que le verbe signifiant « vagabonder » en CM, contrairement à sa traduction en français qui évoque parfois un délit (délit de vagabondage) a une connotation festive (chercher des occasions de s'amuser).

II.E.1.2 Préfixation

Tableau 256 : Préfixation & Antonymes en CM

CM	/maje/	> /demaje/	
	pouser »	« divorcer »	
			[Ø / de-] + [-maje#]

II.E 1.3 Préfixation & suffixation

Il arrive aussi pour des raisons d'expressivité qu'un mot cumule deux affixes.

Tableau 257 : Familles de mots - Préfixation & suffixation en CM

/ʁɛd/	> /ʁedi /	> /deʁedi /	
« dur , difficile »	« tendre »	« détendre »	
		[-ʁɛd-] + [-i#]	**> [ʁedi]**
		[#de-] + [ʁedi]	**> [deʁedi]**
/pale / >	/depale / >	/ malpale / >	/malpalɑ̃ /
« parler »	« divaguer »	« dire du mal de »	« médisant »
		[pale] > [mal pale] > [mal palɑ̃]	*****/palɑ̃/*

La base présente une variante combinatoire au niveau vocalique définie en fonction du contexte syllabique :

/ C + ɛ +C / > /C + e /

La voyelle ouverte en syllabe fermée se change en voyelle fermée en syllabe ouverte.

Plus complexe, un monème peut admettre un préfixe ou un autre et changer de classe de mots en fonction de la commutation suffixale.

Le verbe se change en adjectif quand le suffixe /ɑ̃# / se substitue au suffixe /-e#/. Cet adjectif a toujours un préfixe (mal-) en CM sans lequel il n'existe pas.

VALDMAN (1978 : 144) évalue la productivité lexicale des processus morphologiques selon deux critères. Le premier, le dynamisme du processus reflété par le nombre de nouveaux vocables créés et l'absence de restrictions morphologiques et sémantiques dans son application aux diverses catégories lexicales de la langue. Le second, la motivation morphologique et sémantique relative à des éléments combinables.

Selon ces critères, le préfixe /#de-/ et le suffixe /-e#/ sont productifs en créole à base lexicale française (CBLF).

II.E.2 En Jamaïque

II.E.2.1 Dérivation

Sur le modèle anglais, le terme désignant le culte « Myal » donne par dérivation une famille de mots en jamaïcain.

Lors de ce culte ou dans la République des Marrons, le lexique des percussions jamaïcaines laisse apparaître un suffixe vocalique qui fonctionne comme unité discrète pour distinguer les divers instruments couverts de peau de chèvre ou de mouton d'origine Ibo, selon CASSIDY & Le PAGE (1967).

Tableau 258 : Affixation distinctive en JC

	Famille de mots
JC	Myal > Myalist > Myalism
	« culte » « praticien » « pratique du culte Myal »
	Paradigme
JC	gumbi / gumby « percussion faite d'un tonneau de six pieds (feet) de profondeur »
	gumbaa / gumbah « tambour fait d'une seule pièce de bois creux bloc »
	gumbe / gumbay « percussion rustique faite dans un tronc d'arbre creux »
	CASSIDY & Le PAGE (1967) [2002 : 215]

Les changements de classes de mots se faisant aussi bien par dérivation suffixale que par composition, de la même manière, il convient d'évaluer également les processus compositionnels.

Avant d'aborder la composition, une question se pose à propos du classement du *-a-* introduit entre deux lexèmes en JC comme une dérivation suffixale à la finale du premier alors qu'il pourrait relever d'une composition.

II.E.2.2

Tableau 259 : Dérivation ou composition en JC ?

JC	raita / raita-man « writer »
	honta / honta-man « hunter »
	singa / singa-man « singer »
	JC raita-man < raita < ['raitə] « writer » Angl.
	raitman

Deux processus peuvent être envisagés pour expliquer le passage de l'étymon anglais au lexème jamaïcain.

- D'une part, il semble que la suffixation anglaise *-er* passe en jamaïcain *-a* avec la chute de la consonne finale et l'ouverture de la voyelle qui en découle:

  Angl writer [ʻraitə] > raita JC

Puis pour renforcer cette forme affixale, dérivationnelle plutôt rare en créole, une composition intervient comme pour prendre le relais par l'adjonction du lexème /*-man* / :

Angl writer [ʻraitə] > raita > raita-man JC

- D'autre part, il semble que la composition intervienne dés l'adoption de cet étymon anglais en jamaïcain et que le /-a#/ final de *raita* intervienne (comme *laka* < *like*) pour se conformer au schéma syllabique du créole :

***A** /a/ intrusive transition sound, dial ; freq after like, must, etc., prob due to phonetic analogy with W. African languages (e.g. Twi). (In written dialect it may be attached to the preceding or following word).* CASSIDY & le PAGE (1967) [2002 : 1]

S'il s'avère que l'étape dérivationnelle ne soit pas confirmée, le processus serait le suivant :

Angl fish > fisher

JC fish > *fish-man* > fish-**a**-man

Dans ce cas, l'insertion de cette voyelle épenthétique permet d'éviter la rencontre d'un groupe consonantique qui ne peut s'intégrer au système syllabique du créole ce qui paraît **plus probable**. Il peut se faire que les deux formes coexistent, l'une, *raita*, relevant de l'acrolecte, l'autre, *raita-man*, du mésolecte.

III Composition

En jamaïcain, selon CASSIDY (1961 : 69), des mots nouveaux sont formés par composition, par dérivation, « back formation », par itération ou par réduplication.

III.A Composition et classes de mots

Contrairement aux dérivations, le nombre de compositions semble illimité dans les langues afro-américaines puisque toutes les classes de mots peuvent intervenir dans ce procédé.

III.A.1 Adjectif & Nom

[Adj + N] JC hard ears "stubborn"

dur - oreille "tétu"

big eye « greedy »

gros - oeil "avare"

red eye "envious"

rouge - oeil "envieux"

sweet mouth "given to flattery"

doux - bouche "flatteur"

CM /gwo pje / « éléphantiasis »

gros - pied

/gʁɑ̃ nɔ̃m/ «homme adulte ou respecté »

grand - homme

JC [Adj + N] CM

[N + Adj] JC force ripe "precocious"

III.A.2 Deux noms

[N + N] CM /pwɛl zje / « cil »

poil - œil

/ gad polis / « garde champêtre »

garde - police

/kabɤit bwa / « grillon »

chèvre - bois

Ce type de composition s'avère très productif dans les deux Créoles :

JC belly button « navel »

ventre - bouton « nombril »

nose hole « nostril » idem : ears hole

nez - trou « narine »

throat hole « gullet »

gorge - trou « gosier »

hand middle « palm »

main - milieu « paume »

JC [N + N] CM

Tableau 260 : Composition comparée en JC & CM

JC [Adj + N] CM	JC	big fut « elephantiasis »		
	CM	gwo pje		
		gros-pied		
JC [N + N] CM	JC	belly button « navel »	CM	/pwɛl zje/ « cil »
		ventre-bouton		poil - oeil
CM [N + V]	CM	/ muŋ vweje/ « fantôme »		
		personne-envoyer		

JC [V + V] CM	JC kya com « apporter » CM pɔte vini porter-venir
JC [V + Adv] CM	JC ton bak « revenir » CM tune dɛjɛ « se retourner »

III.A.3 Un nom et un verbe

[N + V] CM /muŋ vweje / « fantôme »
personne - envoyer

III.A.4 Deux verbes

[V + V] CM /tune viɤe / « tourner en rond, dans tous les sens »
tourner - retourner

/gade wɛ / « chercher à savoir »
regarder - voir

/ fini bat / « être fatigué, exténué »
finir - se battre

Ce procédé compositionnel s'avère très poductif en JC & CM, comme l'a montré l'approche des Verbes sériels au Chapitre 7.

III.A.5 Un verbe et un adverbe

[V + Adv] CM / tune dɛjɛ / « se retourner »

tourner - derrière

/pɤ̃ duvɑ̃ / « précéder, prendre les devants »

prendre - devant

L'expression peut signifier une action ou, au sens figuré une attitude.

JC gwaan < Etym. go on Angl.

dwiit < Etym. do it

Le même procédé provoque des agglutinations en JC, comme cela a été observé précédemment, en II.D.

III.A.6 Un verbe et une préposition

[V + Prép] CM / fɛ pu / « faire en sorte »

faire - pour

III.A.7 Un nom et un adverbe

[N + Adv] CM / iʃ dewɔ / « enfant conçu hors mariage »

enfant - dehors

Quelques nuances peuvent être apportées par la détermination du synthème. Il fonctionne comme une unité nominale déterminée en nombre ou en opposant le général au particulier.

Singulier ~ Pluriel : CM /muŋ isija / ~ se muŋ isija /

personne-ici pl-personne-ici

« quelqu'un d'ici » « les gens d'ici »

Général ~ Particulier : CM /se muŋ isi / ~ /se muŋ isija / « les gens d'ici »

pl-gens-ici pl-gens-ici-même

« les gens d'ici » « les gens d'ici même (lieu précis) »

Par exemple, la différence peut se situer au niveau de la Martinique en général et de Fort de France en particulier.

III.A.8 Deux adverbes

[Adv + Adv] CM /duvɑ̃ dɛjɛ / « à l'envers; tête à queue »

devant - derrière

III.A.9 Un verbe et un adjectif

[V + Adj] CM /tʃɛ̃be ʁɛd / « résister »

tenir - dur

/fɛ debʁuja / « se débrouiller » ;

faire - débrouillard

III.A.10 Un verbe et un nom

[V + N] CM / bat mizɛ / « se débattre »

battre - misère

/ pʁɑ̃ fɛ / « souffrir »

endurer - difficulté

/pʁɑ̃ wotɛ / « dédaigner »

prendre - hauteur

/fɛ lɛ̃teresɑ̃/ « faire le malin »

faire - intéressant

/fɛ wɔl/ « faire semblant »

faire - rôle

Le signifiant « faire » présente une productivité remarquable en participant au procédé compositionnel. Ce morphème revêt diverses acceptions.

Compositions synonymes : [/#fɛ-/ + N]

Le signifiant « faire » suivi d'un nom produit même des compositions synonymes :

/fɛ djɛz / - /fɛ gɑ̃m / - / fɛ gɔʒ/ « frimer »

faire - manières faire - élégance faire - gorge

La composition unit divers éléments en CM : tableau synthétique ci-dessous.

Tableau 261 : Classes de mots & Composition en CM

CM [N + V]	CM / muŋ vweje/ « fantôme » personne-envoyer
CM [V + Prép]	CM / fɛ pu/ « faire en sorte » faire-pour

CM [N + Adv]	CM / iʃ dewɔ /	« enfant conçu hors mariage »
	enfant-dehors	
CM [Adv + Adv]	CM / duvɑ̃ dɛjɛ /	« à l'envers »
	devant – derrière	« tête-à-queue » PINALIE (1992 : 213)
CM [V + Adj]	CM / tʃɛ̃be ʁɛd /	« résister »
	tenir – dur	
CM [V + N]	CM / bat mizɛ /	« se débattre »
	battre - misère	

Ces compositions réunissent deux lexèmes qui demeurent dans la classe de mots du premier : (V + N > V ou N + Adv > N).

III.B Composition exocentrique

La composition peut susciter un changement dans le rapport des deux éléments qui permet au synthème de changer de classe de mots.

III.B.1 Verbe & nom

[V + N > N]	/gade zafɛ/	«devin, guérisseur »
	regarder - affaire	

III.B.2 Verbe & verbe

[V + V > N]	/tɔ̃be leve /	« taxi collectif très rapide »
	tomber - soulever	

III.B.3 Adjectif interrogatif & nom

[Adj Int + N > Adv]

CM /ki tɑ̃ / « quand »

JC a wen « when »

quel – temps

CM /ki kote / « où »

JC a weh « where »

quel - côté

Le morphème /# ki- / fonctionne comme un préfixe dérivationnel en CM pour la formation des adverbes interrogatifs. Il en est de même des morphèmes interrogatifs bi-morphèmiques, abordés au Chapitre 13, traditionnellement désignés par l'expression « Wh- words » en anglais.

(voir Tableau 200: 277).

III.C Composition & Sémantisme en JC

A la manière d'un type de composition courant en anglais qui postpose le monème *man* à un nominal, ce lexème se voit utilisé dans un certain nombre de compositions conçues sur le modèle anglais en JC.

Angl. english man « anglais »

ice- cream man « marchand de glace »,

Ce monème *man* entre dans diverses compositions à valeur générique en jamaïcain.

JC buru man « un danseur de buru » (a man who does buru dancing)

reggae man « un musicien de reggae »

Le premier élément de la composition évoque par métonymie le contenu, la forme, l'origine, la couleur du second élément.

III.C.1 Le contenu

JC chicken-tea « soupe dont le poulet constitue l'ingrédient principal »

banana barrel « tonneau utilisé pour le transport des bananes »

banana flips « divers plats à la banane »

banana water « eau dans laquelle ont cuit des bananes »

Le premier des deux signifiants de la composition désigne un élément que comporte le signifié, qu' il s'agisse des bananes que l'on transporte dans un tonneau (banana barrel) ou de l'ingrédient principal de la soupe au poulet (chicken tea).

III.C.2 La forme

JC donkey ears « plante dont les feuilles longues, pointues et allongées rappellent des des oreilles d'âne. »

apple-banana « une variété de petite banane grosse et sucrée. »

apple- mango « une variété de mangue ronde comme une pomme »

avocado-pear « avocat dont la forme allongée rappelle la poire »

C'est le premier élément de la composition qui indique la forme, dans trois cas sur quatre : qu'il s'agisse des oreilles d'âne du premier exemple, de la pomme que rappelle la forme de la banane ou celle de la mangue des deuxième et troisième exemples.

Le dernier exemple fait exception puisque le second élément de cette composition indique la forme d'une poire à laquelle ressemble l'avocat.

Donc, la place de l'élément signifiant la forme se trouve le plus souvent avant le nom.

Mais cette généralité ne fait pas toujours loi.

III.C.3 L'origine

JC kyabana « variété de canne à sucre importée de Cuba. »

Un nom peut à lui seul signifier la provenance qui entre le plus souvent dans une composition.

JC	Lucea mango	« mangue de Sainte Lucie »	CASSIDY (1961 : 353)
	Guinea-man	« un homme né en Afrique »	
	Congo chigger	« puce tropicale originaire du Congo »	
	Congo mahoe	« variété originaire du Congo »	
	Congo plait	« tresses d'un style particulier supposé africain »	
	Bahama grass	« herbe grasse médicinale dont l'origine serait les Bahamas. »	
	Bajan yam	« igname qui viendrait de Barbades. »	
	Angola peas	« pois originaires de l'Angola »	

Dans ces compositions, l'élément signifiant l'origine se place toujours avant le nom.

Une variété de pois correspond à une composition similaire même si la place des éléments s'inverse du jamaïcain au martiniquais :

CM	/pwadɑ̃gɔl/	« pois d'Angole »	PINALIE (1992 : 171)
JC	Angola peas	« peas of Angola »	CASSIDY & LePAGE (1967 : 11)

Remarque : Le sémantisme des termes signifiant l'origine qui comporte un changement de sens de l'étymon au JC. « Guinea » et « Congo » évoquent non pas des pays, la Guinée ou le Congo, mais le continent africain. De même en JC *Guinea-man* ne désigne pas un Guinéen, mais un africain. Et Congo-plait, un style de coiffure non pas du Congo, mais d'Afrique. Les autres compositions indiquent une origine précise, Sainte Lucie, les Bahamas ou l'Angola.

III.C.4 La couleur

JC pumpkin sweet- potato : « variété de patate douce à chair orange comme la courge »

Guinea-pepper « poivre noir. »

Congo fly « une mouche noire »

banana fish « poisson jaune »

banana cudjoe « fish yellow and black »

army girl « un poisson d'un bleu vif »

Par métonymie, le premier élément de la composition évoque la couleur, jaune de la banane, orange de la courge.

L'indication de la couleur noire fait appel à d'autres procédés :

- D'une part, le nom d'un pays dont les habitants sont noirs, Guinea (*Guinea-pepper*) ou Congo (*Congo-fly*), pour signifier la couleur noire.

- D'autre part, le nom d'un héros de l'histoire de la Jamaïque, Cudjoe, désigne la couleur noire par référence à sa couleur de peau.

Dans la composition *banana-cudjoe* contrairement aux exemples précédents, deux couleurs entrent en jeu : le premier élément *banana* évoque la couleur du ventre jaune du poisson et c'est le second élément qui indique la couleur noire de son dos.

Le dernier exemple, fait intervenir encore un autre procédé : la couleur du poisson d'un bleu vif comme la couleur du métal des armes, connotée par le monème *army* ; et la taille du très petit poisson évoquée par le second élément de la composition *girl.* CASSIDY (1961 : 327)

La couleur, s'il n'y en a qu'une, se trouve donc toujours signalée par le premier élément de la composition.

III.C.5 La matière

JC pumpkin wood « bois dont le caractère spongieux évoque la chair de la courge »

Congo joe « sac en feuilles de palme »

bamboo ashes « cendre de bambou »

bamboo house « maison en bambou »

bamboo pot « nid de volaille fait de bambou »

bamboo bed « lit de bambou ; tout lit rudimentaire aussi bruyant »

bamboo coco « variété de noix de coco, coco blanc moyennement dur, appelé aussi « bourbon coco ».

La plupart de ces compositions comportent un des deux éléments constituant la matière du signifié : « bamboo ashes », « bamboo house » et « bamboo pot », « bamboo bed ».

Les autres exemples font appel à d'autres procédés :

Ce n'est que l'aspect du bambou à laquelle la variété de coco du dernier exemple fait penser, « bamboo coco » (il ne peut évidemment pas s'agir d'une noix de coco en bambou).

Quant à « bamboo bed », il ne désigne pas toujours le matériau dans lequel est fait le lit. Il évoque parfois un bruit analogue à celui du bambou que produit ce lit.

Il en est de même de « pumpkin wood » dont le bois n'a que la consistance spongieuse de la courge et non sa matière.

« Congo-joe » : ce terme désigne un sac rudimentaire en feuilles de palme que transporte un paysan, *ruoguing joe*, homme noir qui se déplace avec ce genre de sac, qui cueille ce qu'il trouve au passage.

III.C.6 La nourriture

JC	banana bessy (beeny bird)	« oiseau qui se nourrit de banane »
	banana spider	« araignée qui se nourrit de banane »
	ants bird	« un petit oiseau (…) qui se nourrit de fourmis (ants) »

Dans ces exemples le premier élément indique la nourriture (banana, ants) de l'animal précisé par le second signifiant : l'oiseau (bessy / bird), l'araignée (spider) qui s'en nourrissent.

III.C.7 Le genre

Un lexème peut servir de signe distinctif pour définir le genre :

Tableau 262 : Genre par dérivation

JC	/mán kòu /	/ooman kòu /
	man- cow	woman- cow
	"a bull"	"a cow"
CM	/mãmã koʃɔ̃/	~ /papa koʃɔ̃/
	mère-cochon	père -cochon
	"truie"	"cochon"

ALLEYNE (1980 : 13)

Le premier élément de la composition *man* (mâle) opposé à *oman (femelle)* en JC permet de distinguer le sexe de l'animal. Un procédé similaire fonctionne en CM opposant mâle et femelle.

Il s'agit d'un indice du *genre par dérivation,* « **gender derivation** using sex word » selon ALLEYNE (1980 : 13).

Le procédé sert surtout pour les animaux d'élevage.

Tableau synthétique 263 : Composition & Sémantisme en JC

Le contenu	JC banana flips	« divers plats à la banane »
La forme	JC apple mango	« variété de mangues rondes »
L'origine	JC angola peas	« pois originaires de l'Angola »
La couleur	JC banana fish	« poisson jaune »
La matière	JC pumpkin wood	« bois spongieux qui évoque la chair de la courge »
La nourriture	JC ants bird	« petit oiseau qui se nourrit de fourmis »
Le genre	JC oman cow	« une vache »

III.D Composition en CM

III.D.1 Le composé /#pje-/

« arbre » /pjebwa/ ~ /pjekoko/ « cocotier »

« manguier » /pjemãgo/ ~ /pjezaboka/ « avocatier »

Par conséquent, l'affixe /pje-/ « arbre » prend la valeur d'un préfixe générique.

Mais ce monème, contrairement aux précédents, a une existence autonome en dehors de ces synthèmes :

CM /pje w / « ton pied »

/pje j / « son pied »

Dans cet emploi nominal hors de toute composition, signifiant « pied », il admet un déterminant. En CM /pje bwa / ou /pje koko/ peuvent être considérés comme des compositions malgré la valeur générique du composant /pje/ qui se comporte comme un affixe.

Ici, se trouve la limite qui sépare les deux procédés permettant de distinguer la composition de la dérivation.

III.D.2 Le composé /#ʒɑ̃-/

/ʒɑ̃ sɛ̃tlisi / « saint lucien(s) »

/ʒɑ̃ʁobɛ / « robertain(s) »

/ʒɑ̃ lɔ̃tɑ̃ / « les gens d'avant »

Par conséquent CM /ʒɑ̃-/ « les gens de.. », à l'intérieur de ces dérivés a la valeur d'un **préfixe locatif**. Cependant, le dernier exemple montre une nuance sémantique, qui distingue cette acception des autres, car il s'agit de situer les personnages non pas dans l'espace, comme dans les termes précédents, mais dans le temps.

III.D.3 Le composé / #pʁɑ̃- /

/pʁɑ̃duvɑ̃ / « précéder »

/pʁɑ̃ wotɛ / « dédaigner »

/pʁɑ̃fɛ / « souffrir, endurer »

/pʁɑ̃tɑ̃ / « prendre le temps de »

/pʁɑ̃ somɛj / « s'endormir

/pʁɑ̃ kuʁi / « se mettre à courir »

Dans ce paradigme compositionnel, on peut observer la polysémie du composé /pʁɑ̃/ en CM, qui signifie aussi bien « prendre » au sens d' « adopter une attitude » que « se placer ».

Il peut également prendre une valeur **inchoative** signifiant le début de l'action dans les deux derniers exemples « se mettre à courir », « s'endormir ».

Enfin, il s'emploie pour exprimer **l'exhortatif** dans /pʁɑ̃kuʁaʒ / « courage ! »

/pʁɑ̃ tɑ̃ / « patience ! »

III.D.4 Le composé /#gɤ̃-/

De même, préposé au nominal, l'élément /gɤ̃/ revêt diverses significations :

/gɤ̃ muŋ / « personne âgée, respectable »

/gɤ̃ ʒɑ̃/ « personne riche, importante, notable »

/gɤ̃ gɤɛk / « génie, savant »

/gɤ̃ madɑ̃m / « femme d'âge mûr »

/gɤ̃ nɔ̃m / « homme âgé, respectable »

/gɤ̃ pɤofesɛ / « professeur de renom »

Par conséquent, le préfixe /gɤ̃ / a un caractère polysémique signifiant à la fois « grand âge », « grande connaissance », « important » et « reconnu ». Ces synthèmes ont en commun une **valeur méliorative**.

Variante. De plus, le monème /gɤ̃ / alterne parfois en variante libre avec /gwo/ pour des synonymes.

CM /gwobidim / & /gɤ̃bidim/ PINALIE (1992 : 110)

CM / ɑ̃ ʃuval gɤ̃ vje epi mɛgzo / « un cheval grand, vieux et efflanqué »

/ ɑ̃ gɤ̃ ʃat / « un grand chat »

PINALIE (1992 : 110) cite également cet autre emploi adjectival de ce monème.

Ces divers emplois du monème /gɤ̃ / montrent qu'il ne s'agit pas uniquement d'un préfixe dérivationnel, comme dans /gɤ̃ nɔ̃m / ou /gɤ̃gɛk /. Cet élément lexical existe en dehors de ces compositions : il n'est pas seulement un affixe mais un monème mélioratif qui fonctionne hors de ces synthèmes.

III.D.5 Le composé /#vje- /

A l'inverse de ce dernier, le préfixe /vje- / comporte une **connotation péjorative** :

CM /ɑ̃ vje muŋ / « un vieillard »

/ɑ̃ vjekɔ / « un vieux, une vieille »

/ɑ̃ vje bagaj / « un objet hors d'usage, sans intérêt, déplaisant »

/ɑ̃ vje liv / « un livre usé, abîmé » ou « sans intérêt »

Le fonctionnement de ce monème n'a rien d'uniforme :

1 On dénote un figement dans certains synthèmes, comme dans :

/vjekɔ / > /vjekɔ a / > /se vjekɔ a /

« vieillard » « le vieillard » « les vieillards »

2 Par ailleurs, il s'emploie comme adjectif : il commute avec d'autres adjectifs :

/ɑ̃ bɛl bagaj / > /ɑ̃ vje bagaj /

« un bel objet » « un objet déplaisant »

Cette dernière commutation démontre qu'il ne s'agit plus de l'élément d'un synthème mais d'une fonction adjectivale.

III.D.6 Le composé /#gwo- /

Préposé au nominal le lexème /#gwo- / peut avoir diverses significations.

III.D.6.1 Signifiant : « un volume important »

/gwopje / « éléphantiasis »

/gwobagaj / « gros truc »

III.D.6.2 Valeur méliorative

Comme son homologue /#gɤɑ̃-/, /#gwo-/ a une valeur méliorative.

/gwodɔktɛ / « mèdecin bien installé »

/gwotʃap / « homme puissant »

III.D.6.3 Un sens différent signifiant globalement « en plein » :

/gwolɑ̃nwit / « en pleine nuit »

/gwomidi / « en plein midi »

/gwokɑ̃naval / « en plein carnaval »

Il s'agit donc d'un lexème polysémique entrant dans des compositions ou d'un monème adjectival.

Comparaison du signifiant « gros » en CM & JC :

A propos de ce signifiant « gros », la question se pose-t-elle en termes similaires en jamaïcain ? Dans cette langue, on trouve de nombreux synthèmes conçus sur le même modèle :

JC big-family « arbre aux branches multiples »

big-eye « égoïste »

big-daddy-pot « une très grosse marmite »

big-bump « variété de canne à sucre pourvue de très gros joints »

big-foot /big-leg « éléphantiasis »

big-man « un adulte »

big-gang « le chef des travailleurs / équipe de coupeurs de canne »

big-voice « oiseau à la voix remarquable »

big-yard « prison »

Pour désigner « l'éléphantiasis », on peut souligner la structure de la **composition parallèle** en Jamaïque ou en Martinique.

Tableau 264 : Composition parallèle

JC	big	foot	"**elephantiasis**"
CM	/gwo	pje /	
	gros + pied		

Des variantes similaires en Jamaïque et en Martinique produisent une **alternance des signifiants « gros » & « grand » en JC et CM.**

Comme en français ou en anglais, les signifiants « gros », « grand » et « important » peuvent parfois alterner sans modifier le sémantisme de la composition.

Tableau 265 : Compositions similaires

JC	big	man	-	/gɤ̃	nɔ̃m / **CM**
	gros - homme			grand - homme	
	« **adult** »			« **adulte** »	

La morphologie et le sémantisme de ces expressions sont similaires, elles désignent aussi bien des « adultes » que des « gens importants » en JC ou en CM.

Le synthème du JC *big-gang* relatif aux « coupeurs de canne adultes », rappelle une expression en CM /ti bãŋ / « les petites bandes », ces enfants qui travaillaient dans les champs de canne à sucre. L'âge des travailleurs est signifié par un terme qui évoque leur taille respective, JC *big* « adulte » et CM *ti* « enfant ».

De même pour indiquer le volume important en JC -daddy- m à m : « papa » peut s'ajouter à la composition :

JC big-pot > big-daddy-pot

« grosse marmite » « très grosse marmite »

De la même manière, en CM on a recours à une composition dont le premier élément peut signifier « père » ou « mère » :

CM / ã mãmã wɔʃ / « une grosse pierre » PINALIE (1992 : 86)

/ jã papa loto / « une énorme voiture »

Le **procédé similaire** en JC est presque identique à celui du CM.

JC big daddy pot - jɑ̃ papa loto CM

« très grosse marmite » « une énorme voiture »

Il s'agit d'un indice du lexème mélioratif signifiant « père » et connotant l'idée de grande taille et de robustesse.

III.D.7 Le composé /#bɔ̃-/

En CM /bɔ̃ʒu / alterne avec /bɔ̃swɛ /, « bonjour » avec « bonsoir ». Et le lexème /bɔ̃ / a une existence autonome en dehors de ces synthèmes :

CM / i mɔ ã bɔ̃ lãmɔ / « Il a eu une bonne mort » PINALIE (1992 : 146)

/ i malad bɔ̃ malad / « Il est malade pour de bon »

Il évolue ici vers une fonction adverbiale à laquelle il participe dans des morphèmes adverbiaux.

CM /bɔ̃/ > /pubɔ̃ / et /pu tutbɔ̃/ voire /tubɔŋmã/

Adjectif Adverbes

En revanche, si on observe : /bɔ̃matɛ̃ / « matin »

/bɔ̃dje / « Dieu »

Dans ce cas, l'élément /bɔ̃/ de ces synthèmes ne fonctionne pas comme un monème autonome comme le prouve l'expression :

/bɔ̃dje bɔ̃ / « Dieu est bon »

« dieu + bon »

D'un point de vue sémantique, la notion de Dieu reste indissociable de sa bonté en CM.

Hors de cette composition, */dje /* n'existe pas (comme le préfixe « inter- » dans « interligne »).

D'un point de vue structural, l'étymon français monosyllabique s'est vu adjoindre une syllabe supplémentaire par agglutination, se conformant ainsi à la structure syllabique en vigueur dans le système linguistique du créole martiniquais.

La composition se fait, en général, par la formation de synthèmes.

« *Les composés, qu'ils dérivent de figements ou non, et les dérivés sont désignés comme des* ***synthèmes****. »* André MARTINET (1967) [2005 : 133]

Des dérivations et des compositions peuvent admettre la même classification et, ces dernières obtenues généralement en juxtaposant deux lexèmes, l'est aussi par l'adjonction de locutions prépositives agglutinées lors de leur intégration en CM :

/bɛtafe / « luciole » - /bɛtabɔ̃dje / « coccinelle »

Etym. « bète à feu » « bète à bon dieu »

III.E Composition et changement sémantique

Que dire des innombrables fruits tropicaux qui se sont vu attribuer des noms de végétaux de France avec lesquels ils n'avaient rien à voir ou si peu.

Un exemple résume bien le phénomène. L'étymon français /fig/ « figue » désigne un autre fruit en martiniquais (une banane). La composition fait encore évoluer ce signifiant :

Tableau 266 : Composition et changement sémantique JC & CM

CM	/fig / « banane »	>	/fig pɔm / « variété de banane **ronde** »	figue + **pomme**
JC	mango « mangue »	>	**apple** mango « variété de mangue **ronde** »	**pomme** + mangue

On peut s'interroger sur ces changements sémantiques. Certains éléments permettent d'imaginer un lien supposé entre l'étymon et le signifié comme leur aspect.

CM /pɔ̃mdo/ « pomme d'eau »

/pɔ̃m kɑ̃nɛl/ « pomme cannelle »

/pɔmljɑ̃ŋ / « pomme liane »

La « pomme d'eau » est un fruit dont la couleur et la forme rappelleraient, de loin, la pomme « de France ». En revanche, la « pomme cannelle » ne ressemble que vaguement à une pomme … de pain. Quant à la « pomme liane », elle fait plutôt penser à une petite prune qu'à une pomme.

Que dire de toutes les variétés de prunes ?

CM /pɤiŋ sitɛ/ « prune de Cythère »

/pɤiŋ mɔ̃bɛ̃/ « prune mombin »

On pourrait chercher longtemps une quelconque ressemblance entre ces fruits, et les prunes de France hexagonale. « L'arbitraire du signe », expression consacrée par Ferdinand de SAUSSURE, prend ici une saveur particulière.

III.F Connotations en JC

Un monème peut entrer dans une composition pour évoquer une de ses caractéristiques.

JC /pṹpà / « father » & « grand father », « old man »

CASSIDY & lePAGE (1967) [2002: 367]

Ce monème jamaïcain désigne indifféremment le père ou le grand-père.

Par **analogie** : a pupa - cutlass « a double edged cutlass »

Det-father - cutlass

Mot à mot, a « father of a cutlass; one having more authority or strength »

De même, des éléments compositionnels font référence à des connotations. Ainsi, le lexème *man* « homme » participe à des compositions dont l'autre terme présente certaines caractéristiques du sexe masculin, comme l'idée de solidité, de droiture :

JC man afu « igname à la racine droite, dont les fruits poussent droit »

man back « dos solide ». / supinum/ Desmodium : épices ;

« plante utilisée pour guérir les maux de dos »

Le sémantème « mâle », lui-même, reste exclusivement lié à des **connotations mélioratives** de force et de puissance.

La dérivation, la composition et l'itération fonctionnent en JC et CM dans le domaine de la morphologie lexicale. Ce dernier procédé s'ajoute à certaines dérivations, mais il fonctionne également de manière autonome en martiniquais et en jamaïcain.

IV Itération en JC

Itération Procédé créateur de **synthémes** conformément à la définition de MARTINET, l'**itération** *se comporte en tout point comme un monème, mais qui est susceptible d'être analysé en deux ou plus de deux unités significatives. DDLL* (1974 : 319)

Selon CASSIDY (1961 : 69), il existe trois sortes d'itération : l'itération simple, l'itération à gradation vocalique et l'itération à rimes.

IV.A L'itération simple

JC hush-hush

tinkle-tinkle

goody-goody

IV.B L'itération à gradation vocalique

JC ding-dong

tick-tock

skimble-skamble

IV.C L'itération à rime

JC handy-dandy

hocus-pocus

hoity-toity

IV.D L'itération à gradation vocalique et à rime

En JC les procédés itératifs à gradation vocalique et à rime restent peu nombreux.

JC pitchy-patchy « covered with patches »

raw-chaw « coarse, vulgar »

pingwing « the pingwin plant »

IV.E Les diverses valeurs de l'itération simple

La simple itération, moins courante en anglais standard se trouve être la plus productive en JC, la plus vivante en créole parlé contemporain

L'itération simple, procédé fréquent en jamaïcain, exprime diverses nuances.

IV.E.1 Action répétée

JC beg-beg « mendicité répétée »

kill-kill « tuerie répétée »

IV.E.2 Action continue

JC look-look « regarder sans arrêt »

IV.E.3 Action habituelle

JC cry-cry child « enfant pleurnichard »

IV.E.4 Action multipliée

JC bit-bit « many bits », « plusieurs coups, coup après coup »

wass-wass « un essaim de guêpes »

IV.E.5 Une accumulation

JC mud-mud « un tas de boue »

ragga-ragga « couvert de chiffons »

IV.E.6 Une distribution progresssive

JC one-one « un par un »

lickle-lickle « petit à petit »

IV.E.7 Intensification

JC pretty-pretty « très jolie »

plenty-plenty « vraiment beaucoup »

flat-flat « très gros »

fast-fast « très vite »

IV.E.8 Hypocoristique

JC tun-tun « farine de maïs »

chim-chim « pot de chambre ou excrément d'enfant »

< chimmy « pot de chambre »

CASSIDY & le PAGE (1967 : 101)

Les deux derniers procédés fonctionnent dans bien des langues. En particulier l'itération à valeur hypocoristique qui sert à créer des termes familiers, surtout pour les enfants.

Voir ci-dessous : Tableau synthétique 267.

Tableau synthétique 267 :

Valeurs de l'itération en JC	
Action répétée	beg-beg « mendicité répétée »
Action continue	look-look « regarder sans arrêt »
Action habituelle	cry-cry child « enfant pleurnichard »
Action multipliée	bit-bit « plusieurs coups, coup après coup »
Accumulation	mud-mud « un tas de boue »
Distribution progressive	lickle-lickle « petit à petit »
Intensification	fast-fast « très vite »
Hypocoristique	chim-chim « excrément d'enfant »

L'itération simple est prolifique en créole : n'importe quel mot, n'importe quelle phrase peut subir une itération à volonté.

IV.F Néologismes itératifs

La fréquence du procédé itératif utilisé couramment en créole pour des créations de néologismes au quotidien serait d'origine africaine selon CASSIDY (1961: 72).

JC poloo-poloo « insensibilité » interjection à connotation péjorative

pumpum vb. « devenir enflé ou gonflé, distendu. »

n. « quelque chose de gros et rond qui semble tuméfié. »

Ex : pumpum yam, « variété d'igname grosse et ronde. »

lump-lump « cassave dont on a extrait le jus »

din-din « de très petite taille »

fraidi-fraidi « poltron, peureux » « de »

slaka-slaka « négligemment, nonchalamment, mollement »

dege-dege « minable »

JC How yu a do i slaka-slaka so? ADAMS (1991: 16)

« Why are you doing it so slacky? »

A one dege-dege piece im gi mi!

« He gave me only one measly piece! »

Le procédé iteratif fonctionne également en Martinique.

CM /flafla / « excentricité » PINALIE (1992: 93)

/ɑ̃ zõzõŋ / « un bout minuscule »

Comme en JC, différentes sortes d'itérations parfois issues d'onomatopées ont également été relevées en CM.

V Onomatopées

CM /agulu / « goinfre » PINALIE (1992: 109)

JC / a-oah / aow / aó , aóa / « What! Why! Hey! » CASSIDY & le PAGE (1967 :12)

JC /ay! fie / aye / aí /áai / exclamation exprimant la peur, la surprise,

Etym. Twi : /ai, aaì , aĭi /

L'imitation des bruits reste très subjective, et varie d'une langue à l'autre :

JC / ba ra rap / CASSIDY & le PAGE (1967 : 28)

CM / blogo do /

Ces onomatopées évoquent toutes les deux un bruit de chute, quelque chose qui tombe.

BERNABE (1983 : 1078) a énoncé une « règle de triplication » qui structure l'usage des onomatopées dont un lexème se multiplie par trois :

CM /ajajaj !/ « je suis ennuyé » inquiétude.

Si l'accent porte sur la dernière occurrence par un allongement de la syllabe :

/ajaja : j ! / « je suis catastrophé »

/waj ! fut sab la ʃo !/ « Aïe ! Que le sable est chaud ! »

/waj ! waj ! waj ! / embarras. La triplication modifie le sens de l'onomatopée :

/waj ! waj ! waj ! fut pjɛ tɛbɛ ! / « ça alors ! Qu'est-ce que Pierre est abruti !»

La triplication exprime l'évaluation admirative ou dépréciative du procés.

Selon BERNABE, il s'agit ici de phonosyntaxe, domaine particulier où se produit une intrication des mécanismes prosodiques et syntaxiques. L'exclamation permettrait de révéler une composante phonosyntaxique de la langue.

Itérations onomatopiques

En JC et en CM, le procédé s'avère productif.

CM /vɔ̃vɔ̃/ « bourdon »

/jɛ̃jɛ̃/ « moucheron »

/kʏakʏa / « grillon »

/pjɑ̃m pjɑ̃m / « gourd »

JC balla balla « une personne lourde, grande, forte, tapageuse »

bang bang « battoir » CASSIDY & le PAGE (1967 : 25)

mouti mouti « mauvaise langue, commère »

nyami nyami « avare » (Ewe : nyami nyami « claquement des lèvres »)

nana « grand-parent » (Twi : idem)

mus mus « souris »

swamp swamp « sale, boueux »

/swii swii bod/ « un petit oiseau qui mange les oranges » id. (1967 : 432)

swi-swi man « sorcier »

dew dew /ju ju / « pluie très fine »

lumpy lumpy /lompi lompi / « trop imbibé d'eau »

VI CONCLUSION : Morphologie

Cette approche du domaine de la morphologie en jamaïcain et en martiniquais permet d'affirmer que tout phénomène morphologique n'est pas absent des langues créoles.

Selon BAILEY (1966 : 16), six mécanismes morphologiques fonctionnent en JC.

Ils concernent les comparatifs et les superlatifs, les démonstratifs, la réduplication, les diminutifs, les changements de classes de mots, et les compléments de verbes.

A l'exception des démonstratifs et des compléments de verbes, des procédés similaires ont été observés en CM.

Ces phénomènes morphologiques identifiés en jamaïcain et en martiniquais se font par dérivation, par composition ou par itération et concernent toutes les classes de mots. Ils ne relèvent donc pas de la morphologie syntagmatique mais de la morphologie lexicale définies par BOUQUIAUX & THOMAS (1976).

Des formes étonnamment similaires fonctionnent en JC et CM.

De manière générale, les éléments dérivationnels issus de l'anglais en jamaïcain, du français en martiniquais, donnent lieu à une réinterprétation à partir d'une forme affixale généralisée par analogie. Ainsi, les diminutifs familiers du jamaïcain, viennent du suffixe atténuatif anglais mais en jamaïcain, l'itération s'ajoute à l'affixation. Cette forme mixte a une fréquence très élevée dans un registre de langue courant en JC.

En CM, une certaine liberté permet d'utiliser à loisir des suffixes issus du français pour créer, sans contrainte, toutes sortes de néologismes. Cette créativité en créole donne à la langue parlée une vivacité particulière qui semble menacée par la codification de la langue récemment écrite.

L'affixation, moins systématique en créole serait plus fréquente dans un registre plus proche du français ou de l'anglais tel que le mésolecte ou l'acrolecte. La dérivation a tendance à évoluer vers d'autres formes plus répandues dans les langues afro-américaines comme la composition, la réduplication, les signifiants discontinus ou l'agglutination.

Comme VALDMAN (1978) l'avait observé en CBLF, la **composition** apparaît comme le **procédé le plus productif** en créole. Il semble qu'il en est de même dans un CBLA comme le JC.

CHAPITRE 17: SEMANTISME COMPARE

I Structuralisme et sémantique

Pour aborder l'étude contrastive des langues créoles de la Jamaïque et de la Martinique dans le domaine sémantique, une approche structurale pourrait être envisagée. Mais, contrairement aux domaines phonologique et morphologique, une série de difficultés interviennent sur ce plan. En effet, l'ensemble du lexique d'une langue ne peut être conçu comme un inventaire qu'il suffirait de transférer d'un système linguistique à un autre, d'une langue à une autre.

I.A Les leçons de MOUNIN disciple de MARTINET

Dans *Les problèmes théoriques de la traduction* (1963: 232), Georges MOUNIN, héritier de Ferdinand de SAUSSURE fonde sa démarche sur le fait qu'une langue n'est pas une nomenclature qui permettrait de traduire chaque énoncé terme à terme, comme si chacun d'eux correspondait à une même réalité. Les exemples ne manquent pas pour illustrer le fait, comme les multiples termes usités au pôle Nord pour désigner la glace, qui n'ont qu'un mot dans la traduction française.

Disciple d'André MARTINET (1967: 14-15), Georges MOUNIN confirme qu'une langue ne peut fonctionner comme « un répertoire de mots, c'est à dire de productions vocales, chacune correspondant à une chose ». Il suit ainsi le maître de Genève, Ferdinand de SAUSSURE (1967) [1975: 98], qui considère que le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique, un signifié et un signifiant.

D'une langue à l'autre, les concepts eux-mêmes varient. Le numéral « dix » en français (dix hommes, dix jours), correspond à deux termes en hopi : l'un désignant l'addition de quantité dans l'espace (dix hommes), l'autre, l'addition de quantités dans le temps (dix jours).

Il semble évident que le rapport entre les deux notions, de signifié et de signifiant, est loin de l'idée préconçue par laquelle on attachait implicitement « les mots et les choses ».

Même à l'intérieur d'une famille de langues, une réalité peut s'exprimer de façon très différente. Par exemple, en français « J'ai mal à la tête » se traduit en espagnol par « Me duele la cabeza ». La douleur exprimée reste identique mais en espagnol l'énoncé reste centré sur le point névralgique, la tête, tandis qu'en français il reste centré sur le patient qui subit cette douleur.

Il ne semble pas évident de déterminer une approche structurale dans ce domaine. Diverses méthodes pour une analyse scientifique de la sémantique d'une langue ont montré leurs limites.

La perspective behavioriste de L. BLOOMFIELD (1933) cherchant à définir une science des significations amène une définition qui s'avère fructueuse pour fonder les recherches concernant la communication animale.

L'approche distributionnelle tente une description des structures faisant abstraction du sens.

Les séries de formes linguistiques ainsi dégagées présentent un défaut majeur mis en évidence par H. FREI (1954: 136-145) et A. MARTINET (1967: 40). Ainsi, les différences de fonction de l'élément *de-* dans la série distributionnelle « (to) *declare*, *debauch*, *decrepit*, *demented*, *etc*… » n'apparaîssent pas sans tenir compte du sens. Rien, selon FREI, ne peut permettre au distributionaliste de deviner que les analyses formelles des termes *é-tager* et *par-tager, étaler* et *dé-taler, en-tamer* et *ré-tamer* sont agencées selon des corrélations entièrement fausses à partir d'éléments non reconnus, donc mal isolés. D'après MARTINET, on pourrait également isoler l'élément formel *prime* d'une série telle que *imprime*, *comprime*, *déprime*, *prime*, *réprime*, *supprime.*

Donc le critère distributionnel ne décrit pas exhaustivement, ni toujours à coup sûr, les structures d'une langue.

Par conséquent, l'analyse distributionnelle de Z. S. HARRIS (1951: XV-384) que rejoignent les critiques de H. FREI (1954: 136-145), réintroduit la prise en considération du sens.

I.B HJEMLSLEV

Le sens est bâti, disposé organisé, formé de façon différente selon les langues, ce que démontre Louis HJEMSLEV (1953) dans ses *Prolégomènes à une théorie du langage.*

Observant le langage, il dégage deux substances : celle de l'expression et celle du contenu.

Usant d'une méthode comparative, il met en évidence une substance et une forme du contenu :

	Angl. : I don't know	All. : Ich weiss es nicht
Frçs : Je ne sais pas	It. : Non so	Russ : Ja ne znaju

L'expression de la première personne, la négation, l'objet de la négation déterminent l'ordre syntaxique. La morphologie, la forme du contenu (morphème unique ou morphèmes discontinus, flexion verbale ou absence de flexion) sont propres à chaque langue. Des notions apparemment identiques, telles celles de « maison », de «chaise », de « roi », peuvent se référer à des réalités bien différentes selon la civilisation envisagée.

Alors que l'ensemble du lexique ne se prête guère à une approche scientifique, certaines parties du lexique comportent des morphèmes aux signifiants définis auxquels s'adapte sans difficulté l'analyse structurale.

Ex : maison – maisonnette ; chemise – chemisette. Cette opposition distinctive permet de dégager le suffixe « -ette ».

D'autres séries mettent en évidence le préfixe « hyper -», le suffixe « -able » et des ensembles de termes qui tolèrent ces affixes. De telles structures de signifiés se situent au niveau de la morphologie ou de la morphonologie.

Ex : « travaill-ons » /travaj-/ + /-ɔ̃#/ ~ /travaj-/ + /-e#/ « travaill- ez »

Un autre niveau, celui des unités de significations, permet de dégager deux unités dans un terme indécomposable:

Ex : « jument » = « cheval » + « femelle »

I.C HJEMSLEV & PRIETO

Louis HJEMSLEV et Luis J. PRIETO s'accordent pour une analyse structurale en sémantique.

Pour PRIETO (1965), elle se situe à divers niveaux de l'analyse linguistique :

La structure du sens peut être abordée par divers domaines :

- par la syntaxe structurale au niveau du syntagme.
- par la morphologie au niveau du mot. (maison ~ maisonnette).
- par la sémantique au niveau des unités significatives. (coq ~ poule).

La structure du sens consiste à dégager des unités **par commutation**, qu'il s'agisse d'unités signifiantes telles que « cheval » & « femelle », ou qu'il s'agisse d'unités formelles telles que les affixes comme le suffixe « -ette ». Il reste à déterminer la place de cette approche du domaine sémantique dans l'analyse structurale du langage en sachant que, contrairement aux domaines phonologique et morphologique qui constituent des systèmes finis, il faut cette fois appréhender les champs sémantiques et lexicaux, par définition ouverts et en perpétuelle évolution.

L'axe sera donc ici, une étude synchronique conformément à la méthode élaborée par SAUSSURE : *« Il faut séparer méthodiquement, de manière absolue, la description du fonctionnement actuel d'une langue, ici et maintenant (l'étude **synchronique** d'un état de langue), d'avec la description de l'évolution historique de cette langue (l'étude **diachronique** d'une succession d'états de langue) »*

I.D Approche du sémantisme en JC: Velma POLLARD

Dans le domaine du sémantisme l'ouvrage de Velma POLLARD (2003) peut servir de référence à une demarche comparative grâce à son approche pédagogique du sémantisme du créole jamaïcain qui met en evidence des changements sémantiques des étymons anglais intégrés au JC.

II Changement sémantique

II.A Etymologie et changement sémantique

II.A 1 En Jamaïque

Un même mot peut avoir un sens complètement différent en anglais standard de Jamaïque (SJE) et en créole jamaïcain (JC). Par exemple « custard » désigne une préparation à base de lait et d'œufs en SJE alors qu'il fait référence à un lait de coco bouilli jusqu'à une certaine épaisseur en JC.

II.A.2 En Martinique

Il en est de même des changements sémantiques qui interviennent lors de l'intégration des termes du français (Frçs) dans le lexique du créole martiniquais (CM). Par exemple, les noms de fruits issus du français désignent des fruits différents en martiniquais.

Frçs « figue » /fig / « banane » CM

Le mot /fig/ issu du français «figue », assimilé au créole, en vient à signifier « banane » en CM.

- /zabɤiko/ ce monème désigne un fruit marron assez gros que tout français hexagonal ne pourrait pas reconnaître comme un « abricot ».
- /siɤiz/ considérées comme des « cerises » en Martinique, ont la même couleur et la même taille que le fruit portant ce nom en France hexagonale, mais il s'agit d'un fruit tropical complètement différent.

Des exemples de ce type ne manquent pas dans le champ lexical des fruits et légumes comme dans d'autres champs lexicaux.

Selon le procédé de la composition qui relève du domaine de la morphologie, des termes nommant deux fruits en français peuvent être juxtaposés en créole martiniquais et cette composition sera le signifiant d'un autre fruit.

- /daʃiŋ/ ou /ʃudaʃiŋ/ « choux de Chine » : ce dernier tubercule n'ayant rien à voir avec un chou qu'il provienne de Chine ou d'ailleurs.

Le sémantisme de certains termes évolue en s'intégrant au CM, de telle sorte qu'ils correspondent à d'autres éléments du lexique en français.

CM /ɑ̃ʁaʒe ; egʁi ; faʃe / « furieux » - Frçs « enragé ; aigri ; faché »

Les trois adjectifs distincts en français ont un seul sens en martiniquais.

Le sens d'un mot peut simplement changer de l'étymon fraçais au créole martiniquais :

« fusée »	CM	/wɔtʃɛt /	Frçs	« roquette »
« chemin »	CM	/tʁas /	Frçs	« trace »
« chewing-gum »	CM	/ʃikle /	< Frçs	« chicklet » : marque de chewing-gum
« gâter »	CM	/tʃwe /	Frçs	« tuer »
« galette »	CM	/kasav /	Frçs	« galette de manioc »
« généreux »	CM	/donɑ̃ /	Frçs	« donnant »
« généalogie »	CM	/ʒeneʁasjɔ̃ /	Frçs	« génération »
« génie »	CM	/gʁɑ̃gʁɛk /	Frçs	« grand grec »
« goudronner »	CM	/lɥilude /	Frçs <	« huile lourde » + « - r# »
« griffe »	CM	/zɔ̃g /	Frçs	« ongle »
« groupe »	CM	/kɔ̃pani; gʁap; bɑ̃ŋ/	Frçs	« compagnie; grappe ; bande »
« habiter »	CM	/ʁete /	Frçs	« rester »

Le déplacement de sens s'opère de telle sorte que les lexèmes issus du français correspondent à d'autres termes en créole.

Même si en l'ouvrant, on découvre que la couleur de sa chair orange peut rappeler celle d'un abricot, on s'interroge sur la dénomination d'un gros fruit marron clair à la peau rugueuse nommé:

CM /zabʁiko/ « abricot »

Le nom « chicklet » d'une marque de « chewing gum » s'est substitué à ce dernier comme terme générique.

II.B Sens étendu en créole

On relève des extensions sémantiques de termes issus du français assimilés au lexique du créole martiniquais ou de l'anglais au créole jamaïcain. Cette notion se trouve définie dans le *Dictionnaire de la linguistique* élaboré sous la Direction de Georges MOUNIN.

***Extension de sens**. Concept de la sémantique diachronique, utilisé pour le processus de croissance de la polysémie : par diverses associations d'idées, les significations d'un mot deviennent plus nombreuses. L'exemple le plus classique est celui de bureau, d'abord tissu recouvrant un meuble, puis ce meuble, puis la pièce qui le contient, puis l'organisme qui utilise ce genre de pièces.*

Jacques ROGGERO *DDLL* (1974 : 135)

Un terme relatif à une partie du corps précise en anglais voit son sens étendu en jamaïcain:

Angl « foot » /fut / > /fut / « foot » & « leg » JC

Angl. « stomach » /'stʌmək/ > /stomak/ "stomach" & "chest" JC

Le mot anglais « foot », « pied » en français, concerne à la fois le « pied » ou la « jambe » en jamaïcain. Le mot anglais « stomach », « estomac » en français, désigne indifféremment l' « estomac » ou la « poitrine » en JC.

Frçs « estomac » / ɛstoma/ > / lɛstomak/ « estomac » & « poitrine » CM

Le même glissement sémantique se trouve en CM où le terme issu du français « estomac » désigne aussi bien l'« estomac » que la « poitrine ». On peut relever que l'étymon français subit à la fois un changement sémantique et un changement phonétique. Ce changement phonétique s'explique par la structure syllabique de la langue créole.

En général, l'étymon européen subit une extension de sens. Issus de l'anglais et du français, les significations du mot deviennent plus nombreuses dans les langues de la Jamaïque et de la Martinique.

On peut s'interroger sur le changement sémantique et chercher s'il ne serait pas dû à un phénomène plus général qui concerne l'ensemble du domaine lexical. On observe des changements sémantiques de l'anglais (Angl.), anglais standard de Jamaïque (SJE), au créole jamaïcain (JC) :

Angl. hand > hand & arm JC

SJE « main » > la « main » ou le « bras » JC

La « main » en anglais concerne la « main » et le bras » en JC.

On relève d'autres glissements de sens du même ordre:

Angl. tea > SJE tea, chocolate, cocoa, coffee > JC hot drink

Le signifiant anglais *tea* « thé» correspond aussi bien au « thé » qu'au « chocolat » ou au « café » en anglais standard de Jamaïque et même « toute boisson chaude » en créole jamaïcain (JC).

Angl. tea /ti: / - « thé » : Frçs

SJE /ti : / - « thé » + « chocolat » + « café »

JC /ti : / - «toute boisson chaude »

Il existe aussi une composition issue de deux monèmes anglais : « tea » et « bush » (Frçs *thé & buisson*) pour désigner « toute plante dont tout ou partie s'utilise dans la préparation d'une tisane aux propriétés médicinales ».

JC *1 Any plant which may, in whole or in part, be used to make a TEA. 2 Specif : The plant Melochia tomentosa.(...) Tea Bush; Raichie. Used to make tea for colds.* CASSIDY & Le PAGE (1967) [2002: 439]

Cette tisane, également désignée par le terme Raichie, probablement une forme hypocorystique* de Rachel, s'utilise pour soigner le rhume. **DDLL* (1974 : 166)

Un changement sémantique similaire, mais pas identique, s'est produit en Martinique.

Le mot français « thé » /te/ change par agglutination, devient /dite / en créole martiniquais et désigne aussi bien le thé que toute tisane, mais pas le chocolat ni le café, contrairement au terme jamaïcain /ti/ JC.

Frçs /te/ - « thé »

CM /dite / - « toute tisane » : verveine, camomille, mais pas le café ou le chocolat.

II.C De la polysémie à la monosémie

Un terme polysémique en anglais peut voir un de ses sens privilégié en créole.

« *Let us look at the word « favour », used as a verb. Its primary meaning in English is « prefer », and a secondary meaning is « resemble ». In JC however, « resemble » is the only meaning.* » Velma POLLARD (2003 : 1)

Trad. Le mot « favour » signifie aussi bien « préférer » que « ressembler » en anglais, il ne garde que le dernier sens en JC. En fait, en JC le signifiant subit des changements phonétique et sémantique et devient monosémique :

Anglais /'feivə/ favour « préférer » & « ressembler »

Jamaïcain /fieba, fieva/ favour « ressembler » CASSIDY & Le PAGE (1967) [2002: 174]

II.D Sémantème synonyme et antonyme

CM / mwɛ̃ ke pɤete laʒɑ̃ / « Je vais emprunter /prêter de l'argent » PINALIE (1992: 84)

/ mwɛ̃ pɤete pjɛ laʒɑ̃ / « J'ai prêté / emprunté de l'argent à Pierre » id (1992 : 176)

Le verbe peut avoir deux interprétations : il signifie soit « prêter », soit « emprunter ».

Seul le contexte permet d'identifier ce sémantème signifiant à la fois un sens et le sens contraire, un cas de synonymie et d'antonymie observé dans un même lexème.

II.E Changement sémantique & changement phonétique

Sémantisme et choix d'une graphie

Ayant observé toutes sortes de graphies qui reflètent les diverses réalisations des phonèmes pour écrire le JC, Velma POLLARD (2003) cite un exemple:

JC caan, kyaan, cyaan, kaan, kean - can't Angl.

Toutes ces variantes graphiques (kyaan, cyaan) / (kaan, caan), et phoniques (caan, cyaan) / (kaan, kyaan) ont un seul signifiant « can't », « ne pas pouvoir » en français.

JC kyaan ~ kyan

Angl. can't ~ can

Son ouvrage conçu pour un usage pédagogique opte pour une écriture du JC conforme au choix de CASSIDY.

II.E.2 Changement phonétique & changement sémantique

Des changements phonétiques semblent liés à des raisons sémantiques. En créole jamaïcain, certains sons utilisés de façon onomatopéique sont substitués à ceux des mots anglais lors de leur

passage en JC. Velma POLLARD (2003: 12) illustre ce phénomène en confrontant quelques termes jamaïcains (JC) à leurs étymons en anglais standard (SJE):

JC	**SJE**	
Bond	Banns	- Ban: annonce publique, civile ou religieuse d'un mariage publier les bans
Boycut	Boycott	- Boycott ou boycottage: cessation volontaire de toutes relations avec un groupe, un pays, afin d'exercer une pression ou par représailles
Finance	Fiance	- L'homme envers lequel on s'est engagé (celui qui est responsable des finances)
Swims	Shrimp/s	- Petits crustacés marins ou des rivières

Le changement phonétique subi par la majorité des termes introduits en créole de la Jamaïque font référence par connotations à d'autres mots que leurs propres étymons :

JC - *bond* signifie « lien » en anglais

- *boycut* comporte -cut- l'idée de « couper »
- *finance* le « n » ajoute l'idée de « situation financière » à *fiance*
- *swims* signifie « nager » pour désigner un crustacé (shrimps)

III CONCLUSION : Sémantisme comparé

La structuration du sémantisme d'une langue contrairement à la phonologie et à la syntaxe qui constituent des domaines finis doit aborder un domaine ouvert en perpétuelle évolution accentuée en Jamaïque et en Martinique par le contexte de ces langues créoles en **situation de diglossie**.

En JC, on peut se référer à l'approche de Velma POLLARD (2003) qui met en evidence des **changements sémantiques des étymons** anglais intégrés au jamaïcain.

Des changements analogues se produisent du français au martiniquais.

Le signifiant change de sens, son sens est étendu, polysémique il devient monosémique, le signifiant devient antonyme et synonyme, il subit un changement phonétique et sémantique.

Tableau synthétique 268 : sémantisme comparé

Changements sémantiques	**Etymons**	**>**	**JC / CM**
Le signifiant change de sens	Figue	>	Banane
Son sens est étendu	Foot	>	foot & leg
Polysémique il devient monosémique	référer/ ressembler	>	Ressembler
Le sens devient antonyme et synonyme	Prêter	>	emprunter/prêter
Changement phonétique et sémantique	Boycott	>	Boycut

Une approche comparée du sémantisme en JC et en CM met en evidence des **similitudes structurales**. L'évolution du domaine sémantique en jamaïcain et en martiniquais s'avère très active car le **contact de langue permanent** avec leurs langues lexicales de base entretient une stimulation perpétuelle.

Les langues de la Jamaïque et de la Martinique présentent une créativité lexicale particulièrement riche.

PARTIE V : FAMILLE DE LANGUES

References : OBENGA (1993) & PARKVALL (2000)

CHAPITRE 18 : LANGUES SUBSTRAT & CREOLES

INTRODUCTION : Créoles & Substrat

- **Contexte et émergence des créoles**

Une **étude contrastive des créoles de la Jamaïque** (JC) **et de la Martinique** (CM) qui gardent un statut secondaire à côté des langues anglaise et française, langues officielles de ces îles de la Caraïbe où les locuteurs créolophones se trouvent en **situation de diglossie** peut se comprendre en fonction du contexte socio-historique qui a généré ces idiomes et ces pratiques langagières pendant la période coloniale. Même si cette approche se situe sur un plan synchronique, elle reste liée aux **contacts de langues** d'Europe et d'Afrique provoqués par le débarquement des colons européens sur le continent africain.

Des langues comme l'anglais ou le français appartenant à **la famille de langues indo-européennes**, ont été en contact avec des familles de langues étrangères, parmi lesquelles **la famille de langues kwa**, **la famille de langues delto-benuic**, **la famille de langues bantou**, comme les langues twi, akan, mande.

Remarque : Dans cette étude, les noms de ces langues et familles de langues restent conformes à ceux qu'utilisent les chercheurs cités car les traductions ne correspondent pas toujours aux mêmes signifiés en français et en anglais, comme le signale PARKVALL.

« It may be worth noticing at this early a stage, however, that « DeltoBenuic » is not suggested to be taken as a language family in the genetic sense, but only used for convenience. » PARKVALL (2000 : 5, Note 7).

Que la genèse de ces créoles soit antérieure ou postérieure à la traite, qu'elle se situe avant la déportation de la population de multiples nations d'Afrique, soumises à l'esclavage pendant des siècles, vers les plantations d'Amérique, notamment aux Antilles, quoi qu'il en soit l'élément économique a un rôle fondamental pour cerner le processus historique et celui des systèmes linguistiques qu'il a générés.

Par exemple, dans la Mer des Caraïbes, parmi les îles investies par les européens, la Jamaïque et la Martinique font partie de celles où l'économie sucrière prend une importance démesurée. Elle structure la vie et la survie de toutes les terres de l'archipel au XVIII^{ème} siècle, à la Jamaïque, à Barbade, à Saint Domingue et à la Martinique, plus que nulle part ailleurs, selon Eric WILLIAMS (1970). Pendant des siècles, du 3 septembre 1501, date à laquelle la Traite fut lancée par le roi d'Espagne, juqu'en 1848, date à laquelle l'esclavage fut aboli par la République française (à la Martinique), pour profiter de ce type d'exploitation, les sociétés de plantations et leurs métropoles européennes ont recours au trafic des esclaves déportés massivement du continent africain.

La lutte de libération des esclaves fut très active et son rôle dans l'élaboration des créoles a une importance primordiale. Elle est très nette en Jamaïque.

Aux Antilles, si on considère la chronologie des révoltes d'esclaves au XVIII^{ème} siècle, on peut noter qu'une majorité d'entre elles se déroulent en Jamaïque en 1734, 1746, 1760, 1765, 1769, 1776.

A la Jamaïque, le rôle du groupe « Coromantee » dont le leadership insurrectionnel est incontestable, semble essentiel pour comprendre la fréquence des évènements qui aboutissent à la libération des esclaves. On peut en déduire l'influence croissante et déterminante des langues twi dans l'élaboration du créole en Jamaïque.

- **Substrat du créole de la Jamaïque**

CASSIDY et Le PAGE (1967 : xli), dans l'« Introduction générale » du Dictionnaire du JC, attestent que le plus grand nombre des africains déportés en Jamaïque proviennent de la côte d'Or de l'Afrique et parlent des **langues akan ashante**. Arrivent ensuite un grand nombre de locuteurs du Dahomey dont beaucoup parlent ewe. Les plus nombreux sont originaires du Golfe du Bénin, du Congo et de l'Angola. Des preuves historiques montrent que les locuteurs ewe et akan établissent le fondement de la société créolophone et, malgré les autres arrivants, ils assurent les bases de la **transmission linguistique**.

De toute évidence, deux pôles prédominent pour l'origine linguistique africaine des Jamaïcains. Le premier, de la Côte d'Or de l'Afrique, (Gold Coast), parlant les langues akan ashante, les plus importants ; le second pôle, originaire du Dahomey, parlant **ewe**. Ces deux groupes linguistiques ont supplanté les autres arrivants du Golfe du Bénin, du Congo et de l'Angola, en termes de **structuration originelle du créole** dont le double héritage akan et ewe prédomine. Les traits dominants le substrat africain transmis en créole jamaïcain de 1655 à 1700 venaient des groupes linguistiques twi, fante, gɑ̃, ewe.

On peut noter au XVIII^{ème} l'arrivée, en provenance du Golfe du Bénin, de locuteurs originaires du Congo et de l'Angola, et un influx de réfugiés Haïtiens; au XIX^{ème} siècle, des locuteurs Yoruba, des Chinois, des Indiens de l'Inde ; au XX^{ème} des travailleurs du Panama, d'Amérique Centrale et de Cuba.

Selon CASSIDY et Le PAGE (1967 : xliii), la **structure phonétique** de **l'anglais régional** des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles qui constitue le superstrat du jamaïcain fut **réinterprétée à travers** la **matrice phonologique** des **langues africaines** telles que le twi, l'ewe. (Ils citent aussi le pidgin portugais de l'Afrique de l'Ouest qui se serait créolisé.) Ce métissage linguistique, structure le créole, la langue maternelle des Jamaïcains issus de la déportation des Africains, lors de la période esclavagiste.

L'origine de la population de la Martinique n'est pas aussi nettement établie que celle de la Jamaïque.

- **Substrat du créole de la Martinique**

Dans le milieu de la créolistique francophone, la problématique se focalise sur la genèse des créoles : diverses théories s'affrontent opposant les substratistes qualifiés parfois de substratomaniaques, à des superstratistes. Les premiers soutiennent l'hypothèse **africaniste** qui place les **langues africaines, considérées comme le substrat, à la source de la génèse des langues**

créoles, alors que les seconds considèrent les créoles comme des dialectes ou des patois des langues européennes, voire des avatars de langages enfantins, comme la théorie du « baby talk » de BICKERTON selon ALLEYNE (1988).

Adoptant un point de vue superstratiste, CHAUDENSON (1992) & MUFWENE (2005) dénient toute propriété spécifique aux langues créoles, sinon leur *terminus a quo* social et historique.

En revanche, Mc WHORTER (1998) cerne des traits définitoires des créoles et suscite la polémique. Pour G. D. VERONIQUE (2007), *au-delà du « superstrat » et du « substrat »,* les procès de créolisation et de pidginisation ne semblent pas de nature différente que des phénomènes de changement linguistique en situation de contacts interlinguistiques.

Afin de déterminer l'origine du Créole Martiniquais (CM), la recherche anthroponymique peut apporter quelque éclairage : les noms d'origine africaine permettent de déterminer les langues dont ils sont issus. Par conséquent, ils contribuent à établir l'origine de la population martiniquaise et, également à identifier les langues substrat.

Malgré les lacunes importantes pour les XVIII^{ème} et XIX^{me} siècles signalées par Guillaume DURAND et Kinvi LOGOSSAH (2002), à partir des « ***noms de famille d'origine africaine»*** ils ont pu faire une première estimation des origines de la population martiniquaise durant la période de 1700 à 1794, soit plus de 300 navires, leurs lieux de traite concernant 75538 déportés africains. En considérant les cartes situant en *«Afrique Occidentale (la) Répartition géographique des ethnies concernées par la traite négrière. »,* on peut constater que les populations déportées en Martinique de 1700 à 1794 viennent des limites du Sahara au nord avec les Serere, les Toucouleurs, les Wolofs jusqu'au sud du continent en Angola et au Mozambique : du nord au sud, des Mandingues du Sénégal aux Kimbundu de l'Angola, ou aux Akolis du Nord Ouganda, en passant par les Mitsongo du Gabon. Rares sont les régions qui n'ont pas été dévastées sur le continent Africain: les razzias ont vidé de leurs populations bon nombre de pays subsahariens.

Après avoir étudié *« les tableaux des* ***noms d'origine africaine*** *répertoriés* ***en Martinique*** *dans les actes d'individualité d'affranchissement, ainsi que dans les inventaires de plantation* », chaque *nom de famille attribué* en fonction de sa *signification* & *proposition d'explication* & son *utilisation en Afrique*, les auteurs ont déterminé une ou plusieurs ***langue et/ou localisation africaine*** *concernée,* DURAND et LOGOSSAH pensent avoir établi la provenance linguistique de la grande majorité d'entre eux.

On peut observer qu'un nombre important de patronymes, parmi ceux en usage en Martinique, restent usités en Afrique aujourd'hui et que la recherche anthroponymique réserve bien des surprises. Sur le plan sémantique par exemple, aux Antilles, en créole, le terme générique de « Guinée » désigne des ethnies de divers états : Sénégal, Mali, Burkina Faso, Sierra Leone, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigeria. Les Toucouleurs en Français, désignent les Halpoular, ceux qui parlent le Poular, c'est-à-dire le Peul, selon les *Mémoires* d'Amadou Hampate BA (1991). Et Afrique, le nom du continent, Africa vient du mot arabe Ifriqiya, ancien nom de la Tunisie, variante : Arica. Des changements sémantiques souvent importants se produisent lors de la transmission des patronymes qui ont survécu à la déportation et aux siècles qui ont suivi.

Grâce à cette recherche anthroponymique, à partir des langues d'origine des patronymes martiniquais, ils ont retrouvé leurs localisations géographiques en Afrique et leurs langues. Sans citer

les noms de ces familles qui figurent dans ce tableau de DURAND & LOGOSSAH (2002 : 151 à 278), la liste des langues et localisations africaines concernées donne une idée des **aires géographiques** et des **familles de langues** qui permettent de situer les zones **d'origine de la population de la Martinique** et les langues qui font partie du **substrat du créole martiniquais**. Les quelques répétitions qui peuvent paraître inutiles à la lecture de cet extrait du tableau, constituent des indices précieux du nombre de familles issues de ces langues et de ces pays et fournissent des pistes aux chercheurs qui poursuivent la quête de nos origines dans ce domaine.

Anthroponymie – Langues & Localisations africaines

LANGUES	Localisations africaines concernées
Fon – Ewe – Guin - Gɑ̃	Bénin – Togo
Fang	Gabon
Arabe	Afrique musulmane
Toucouleur	Sénégal – Congo
Yorouba	Nigéria – Bénin
Ewe & Fon	Burkina Faso
Ibo	Nigéria
Guin	Togo – Bénin – Ghana
Mpongwé	Gabon
Kikongo	Congo
Añi – Ewe	Côte d'Ivoire – Togo
Baoulé	Côte d'Ivoire
Kabyé	Togo
Fon-Ewe - Gɑ̃	Togo – Benin
Chamba	Togo
Mina - Gẽ	Togo – Bénin – Ghana
Fanti – Ashanti	Ghana
Akoli	Ouganda
Fan – Akan	Ghana
Ouatchi	Togo
Akwamu	Ghana
Mandingue	Gambie – Bénin

Fon – Ewe	Togo - Bénin – Mali – Guinée
Añĩ	Côte d'Ivoire – Ghana
Xwéla	Bénin – Togo
Bambara	Mali
Aja	Togo – Bénin
Akoli	Nord Ouganda
Mossi	Burkina Faso
Gɑ̃ - La	Togo - Ghana
Bantou (les Bassa)	Cameroun
Nzima (groupe Akan)	Ghana
Kabyé – Lama – Chamba	Togo
Peul – Toucouleur	Sénégal
Ebrié	Côte d'Ivoire
Makwa	Congo
Lingala	Congo
Kimbundu	Angola
Kikongo	Congo
Cibula - Kikongo	Congo
Diola	Guinée Bissau – Sénégal (Casamance)

D'après DURAND & LOGOSSAH (2002 : 151 à 278)

Si la plupart des régions de l'Ouest de l'Afrique ont été concernées par la déportation de leurs populations durant la période esclavagiste, la recherche anthroponymique de Guillaume DURAND et Kinvi LOGOSSAH, témoigne de l'insuffisance des éléments qui pourraient nous informer sur l'influence dominante dans la genèse du créole de la Martinique.

Les méandres de la diachronie reconstituée, ou supposée telle, ont provoqué bien des controverses, c'est pourquoi le point de vue de la présente approche comparative des créoles de la Jamaïque et de la Martinique cherche à se maintenir sur un **plan synchronique**.

Le fait de situer géographiquement les Créoles à Base Lexicale Anglaise (CBLA) et les Créoles à Base Lexicale Française (CBLF), & les CBLE, CBLP, CBLH, permet de constater que les lexiques des langues diverses et variées que parlent les populations de l'archipel des Antilles ont été déterminés par les aléas de l'histoire coloniale.

- **Répartition géographique des créoles en fonction de leurs bases lexicales**

- **CBLF : Créoles à Base Lexicale Française**

Un Créole à Base Lexicale Française (CBLF) est la langue première de la majorité d'un certain nombre de pays qui se répartissent en deux groupes selon DAMOISEAU (1979).

D'une part la zone Caraïbe : Haïti, la Guadeloupe et ses dépendances (la Désirade, Marie-Galante, les Saintes, Saint-Barthélemy), Saint Thomas, la Dominique, la Martinique, Sainte Lucie, la Guyane française.

D'autre part, ceux de l'Océan Indien : la Réunion, Maurice, Rodrigues, les Seychelles.

- **CBLA : Créoles à Base Lexicale Anglaise**

Aux Antilles, parmi les Créoles à Base Lexicale Anglaise (CBLA), le mieux décrit, selon VALDMAN (1978) est celui de la Jamaïque dénommé aussi Bungo, Quashee, Jagwatalk, etc…plus de deux millions d'habitants le parlent. D'autres Créoles du même type sont employés dans toutes les îles de la Caraïbe colonisées par l'Angleterre et les Etats Unis : les Iles Vierges Américaines, Saint Christophe (Saint Kitts), Nevis, Antigua, Montserrat, Barbuda, Sainte Lucie, Dominique, Barbade, Saint Vincent, Grenade, les Grenadines, Trinidad, les Bahamas, etc…

A ces îles s'ajoutent les îles côtières des USA au large de la Caroline du Sud et de la Georgie, et même sur le continent, à Charleston par exemple le Gullah (goolah, geechee, geedgee, etc…) et le Black English qui, selon DILLARD J. L. (1972), se serait développé à partir d'un pidgin anglo-africain.

Exceptions : double base lexicale

Une première exception se distingue de ce vaste ensemble, un groupe aux Antilles comptant Sainte Lucie, la Dominique, Grenade et Trinidad, où les influences françaises et anglaises co-existent.

La seconde concerne un pidgin english amérindien qui, selon LEACHMAN et HALL (1955) s'est développé à partir d'un pidgin anglo-africain préexistant plutôt que par un contact direct entre les Européens et les Amérindiens.

- **CBLE – CBLP – CBLH : Autres bases lexicales**

Le portugais, l'espagnol et le néerlandais ont apporté d'autres bases lexicales aux langues créoles qui ont vu le jour lors de cette période.

Au Cap Vert, le Créole Cap Verdien (CCV) présente un vocabulaire aux étymons lusithaniens : portugais (CBLP).

A Curaçao et Aruba, le Papiamento à base lexicale espagnole (CBLE), continue à être parlé dans les îles jadis sous le joug de l'Espagne, devenues néerlandaises.

Sur la côte septentrionale en Amérique du Sud se trouve un créole à **base lexicale hollandaise** (CBLH) au Guyana (ex-Guyane britannique-), proche géographiquement du Surinam (ex-Guyane

Hollandaise), le Sranan (Snarantongo, Takitaki). Aux Iles Vierges Etats-Uniennes (U.S. Virgin Islands), le créole a aussi une base lexicale hollandaise (CBLH).

Le long de la côte Ouest de l'Afrique, on retrouve un grand nombre de variétés de créoles, la plus importante le Krio dans la région de Freetown en Sierra Leone, CBLA parlé par plus de cent mille personnes.

I Changements phonétiques & structure syllabique

I.A Changements phonétiques et systèmes vocaliques créoles

I.A.1 Rareté des voyelles antérieures arrondies.

Les voyelles antérieures arrondies **/y /** et **/ø /** sont plutôt rares dans l'ensemble des langues du monde (12%). Parmi les langues lexicales de base des créoles, elles font partie des systèmes vocaliques du **français** et du **hollandais**. De présumés dialectes portugais comporteraient de tels phonèmes, ce qui semble peu probable et non démontré selon PARKVALL (2000: 29).

Dans les langues de l'Afrique de l'Ouest, elles sont extrêmement rares (environ 3%).

Des linguistes attestent de leur présence comme **allophones** d'autres voyelles en **wolof**, en **kru**, dans des langues **Mande** (**malinke**, **vai**, **dyula** et quelques langues de Côte d'Ivoire) et dans la famille de langues **Bantou** (**ngwe**, **yans**).

Dans l'UPSID database, des voyelles d'avant arrondies sont représentées uniquement en wolof (Atlantique) et en ejagham (Bantou) : deux langues d'Afrique de l'Ouest sur les trente neuf concernées par ce rapport, ce qui confirme leur extrême rareté sur le continent.

En créoles, quelques voyelles d'avant arrondies fonctionneraient dans certaines régions d'Haïti et à Grenade. Mais les créoles jamaïcain et martiniquais ne comportent pas de voyelles de ce type dans leur système phonologique.

I.A.2 De la langue lexicale de base au créole

Intégrées en créole, en général, les voyelles antérieures arrondies perdent ce dernier trait en créoles à base lexicale française ou hollandaise. Deux procédés interviennent :

I.A.2.1 Voyelles arrondies > voyelles non-arrondies

Elles sont remplacées par des voyelles non arrondies qui leur correspondent en fonction de leur degré d'ouverture.

/y / > /i / CM /mizik / < /myzik/ « musique »Frçs

Ce type de changement se produit aussi dans les langues africaines.

I.A.2.2 Voyelles antérieures > voyelles postérieures

Un système mixte les remplace en bambara, la voyelle arrondie perd ce dernier trait et une postériorisation s'ajoute à ce changement phonétique en mandinka qui fait partie des langues Mande, en wolof, en ntandu :

Français « numéro » /nymeʁo / > /nimero / > /ni :moro : / **Bambara** BLONDE (1979: 381)

Cette postèriorisation intervient également en langue bantou du Congo Kinshasa :

Français « député » /depyte / > /dipite : / **Bantu** DAVID (1975: 171)

Aux Antilles, la différence la plus évidente entre le système vocalique du français et celui du créole **martiniquais** repose sur **l'absence des voyelles arrondies : /y /, /ø /, /œ /.**

Généralement remplacées par les voyelles non arrondies pour les termes empruntés au français, ce changement phonétique se trouve dans certaines langues africaines : wolof, fulfulde, mandinka, langues du Sénégal, de Côte d'Ivoire, akan, gɑ̃, bete, myene, kituba, kikongo, selon PARKVALL (2000: 29).

En Martinique, on peut noter la fonction expressive d'un emploi caricatural de ces voyelles antèrieures arrondies :

CM /depi misje sɔti paʏi # mysjø ka pale ɑ̃ mɑ̃njɛ tøløkøtø /

«Depuis qu'il est revenu de Paris, il feint d'avoir l'accent pointu »

PARKVALL attribue ces voyelles antérieures arrondies employées à l'occasion par des locuteurs bilingues à une forte influence du français en zone urbaine. On peut en déduire qu'il s'agirait de **l'acrolecte.**

I.A.2.3 Des voyelles nasales antérieures

JC /ĩ / & / ũ/

Des voyelles nasales antérieures [ĩ] et [ũ] fonctionnent en JC.

Guy HAZAEL-MASSIEUX (1990: 99) aurait relevé ces phonèmes dans certains créoles des Petites Antilles comme à Grenade par exemple. Mais PARKVALL (2000: 29) atteste que ces observations plutôt rares n'ont pas été confirmées.

Selon BAILEY (1966: 15) et ALLEYNE (1980: 36), on trouverait ces nasales parmi les réalisations phonétiques du système phonologique en jamaïcain :

Tableau 269 : Diffusion de la nasalité en JC

JC	[ĩ] ~ [ĩ m] ~ [ĩ n]	« he »
	[wã] ~ [wãn]	« one »
	[kũ] ~ [kũm]	« come »
	[frã] ~ [frãm] ~ [frãn]	« from »
	[dẽ] ~ [dẽm]	« they »
		ALLEYNE (1980 : 36)

En jamaïcain, comme en krio, quand la consonne nasale suit une voyelle orale en anglais, en général, on la retrouve en créole. Mais un processus de nasalisation régressive plus ou moins prononcé intervient jusqu'à la chute occasionnelle de la consonne nasale dans certaines réalisations.

« *The phonemic structure of the earliest forms of these dialects, as far as nasal vowels are concerned, is one in which nasalization seems to have been a very widespread phonetic feature.* »
ALLEYNE (1980 : 38)

Un schéma s'impose où la voyelle nasale et la voyelle orale suivie de la consonne nasale alternent en **variantes libres** en **JC** comme en **njuka** (ND), en **saramaccan** (SM), en **sranan** (SR) et en **krio** (KR).

[v + N] / [ṽ]

I.B Changements phonétiques et systèmes consonantiques

I.B.1 Les constrictives

I.B.1.1 L'opposition distinctive /s / ~ /z/

L'opposition distinctive entre la sifflante sourde et la sifflante sonore /s /~/z /, pertinente dans la moitié des langues de l'Afrique de l'Ouest d'après PARKVALL (2000: 31), fonctionne en JC et CM.

JC /s/ ~ /z/ CM

I.B.1.2 Déconstriction en JC

/ θ, ð / > / t, d/

Les fricatives dentales / θ, ð / sont rares en Afrique de l'Ouest et dans le monde. Elles fonctionnent dans certaines langues africaines : balanta, papel (Atlantic) et les langues bantou : herero, mbunda, ndongo, kwambi et ndingi, dialecte du kikongo (idem).

Ni la majorité des langues substrat, ni le système phonologique du JC ne comportent ces phonèmes qui subissent donc un changement phonétique, une déconstriction.

Tableau 270 : Déconstriction en JC

Etym.	/θ / > **/t /**	**JC** tree	« three »	**JC [/t/ <** /θ / **]** Angl**.**
	/ð / > **/d /**	faada	« father »	**JC [/d/ <** /ð / **]**

En JC, les fricatives dentales /θ , ð / de l'anglais se transforment en occlusives apico-dentales /t, d/

en jamaïcain. Ce changement phonétique n'a rien d'étonnant car ces sons sont rares dans les langues parlées dans le monde et en particulier dans les pays qui ont subi la déportation des africains vers les Amériques.

Elles font partie des systèmes phonologiques de langues parlées plus au sud, dans des régions qui ne furent pas ou peu concernées par la traite comme l'Angola, la Namibie ou la Zambie. Parmi les créoles africains, selon PARKVALL (2000: 32), seul celui de l'Angola présenterait ces phonèmes.

JC /v / > /b/

Les fricatives labiodentales subissent un changement phonétique en jamaïcain : /v/ > /b/

Le remplacement de la fricative labiodentale sonore /v / par l'occlusive bilabiale /b / caractérise certains créoles de l'Atlantique.

JC neba « never »

beks « vexed »

La fusion sporadique de ces deux phonèmes est attestée en Afrique comme en Amérique pour les créoles à base lexicale anglaise (CBLA) même dans l'acrolecte à Barbade, à Trinidad et au Libéria. ALLEYNE (1980: 61) suggère l'absence du phonème /v / à un stade antérieur du développement de ces CBLA de l'Atlantique.

Une telle fusion n'a pas été relevée en CBLF, sauf exception dans une région de la Guadeloupe.

CG /bje / « vieux »

Pour les CBLA, la fusion (v/b) viendrait des langues akan, gbe et d'autres langues africaines d'après PARKVALL (2000 : 49)

/f / > /p /

En jamaïcain comme en saramaccan, /p / se substitue à /f / : cette fusion vient des langues kwa, adamawa, fulfude, izi, car ces langues comportent le phonème /p / et non /f /.

Parmi les langues Kwa : asante & lelemi.

Atlantic : adamawa, fulfulde

Delto-Benuic : izi où /f /est marginal.

I.B.2 Liquides et vibrantes

I.B.2.1 Alternance en JC : /l / & /r /

De nombreux créoles de l'Atlantique ne font pas de distinction entre latérales et vibrantes qui fonctionnent en variantes libres comme en Jamaïque :

Etym. **/l / > /r /** **JC** /brufil/ « Bluefields »

/r / > /l / /flitaz/ « fritters »

De nombreuses langues africaines ne présentent pas de vibrantes, d'autres qui en comportent n'opposent pas latérales et vibrantes.

De plus, une variation a été relevée entre / l / et / ɾ ~ r ~ d / dans des langues guinéennes.

- En Haute Guinée : wolof, bambara, mande du Nord-Ouest, mandinka, et susu, les langues Kru : grebo et klao.

- En Basse Guinée : les langues twi, ewe, gã, edo, igbo, yoruba, urhobo, et isoko.

- Et aussi dans une langue Bantou, le chokwe.

Selon PARKVALL (2000 : 34) cela expliquerait que ces sons sont parfois interchangeables en créole jamaïcain.

Tableau 271 : Alternance : /l / & /r / en JC

JC /talabred/ « thoroughbred »
/brufil/ « Bluefields »
/prajmali/ « primary »
CASSIDY & le PAGE (1967: lxi)

I.B.2.2 Opposition distinctive : /l/ ~ /ɤ/ en CM

En CM aucune alternance n'a été relevée par les spécialistes du CM.
DAMOISEAU (1979: 16) les décrit comme deux phonèmes distincts: une latérale apico-alvéolaire /l/

sourde ou sonore, en fonction du contexte phonique, et une spirante alvéolaire /ɤ/ en distribution lacunaire qui chute systématiquement à la finale.

Une différence entre le JC et le CM vient de la distribution de ces phonèmes en opposition distinctive en CM, qui alternent en variantes libres en JC. De plus leur description n'est pas identique: décrit par CASSIDY et le PAGE (1967: XL) tantôt comme un trill alvéolaire ou semi-voyelle [ɹ], tantôt comme un battement [r] en toute position en JC qui correspond à une spirante dorso-vélaire [ɤ] en distribution lacunaire en CM.

I.B.3 Prénasalisation : /mb / - /nd /

Les occlusives prénasalisées /mb / & / nd / s'entendent fréquemment en Afrique de l'Ouest, surtout en Basse Guinée, dans un certain nombre de familles de langues : Atlantic, mande, selon la terminologie de PARKVALL (2000: 41), mais pas dans les langues kru, gur, delto-benuic ou kwa.

En Jamaïque, les occlusives prénasalisées du créole des marrons seraient issues de Haute Guinée et du Bantou.

Tableau 272 : Prénasalisation en jamaïcain ancien

/mb / - /nd /	JC	/m͡blada/	« blood »	PARKVALL (2000 : 40)
		/drown͡di/	« to drown »	
		/in͡di/	« in »	

Les prénasalisées se trouvent surtout dans le langage religieux : *Jamaican Maroon Spirit.*

Dans les autres créoles où l'on trouve de tels groupes consonantiques, leur statut est marginal, ils apparaissent fréquemment en variantes libres d'occlusives non nasalisées.

En créoles à base lexicale française (CBLF), elles subissent un changement phonétique qui aboutit à leur suppression selon PARKVALL.

Haïti	/ogũ /	< /n͡gũ /	**Yoruba**	« dieu du panthéon vaudou »
Petites Antilles	/gẽbo /	< /n͡gembo/	**Kikongo**	« chauve-souris »

Il cite CEROL (1991) et BAKER (1993) qui attestent que le caractère prénasal de l'occlusion disparaît dans ces créoles à base lexicale française. Les spécialistes du CM n'ont pas relevé de consonnes prénasalisées en martiniquais contemporain.

I.B.4 Dépalatalisation

/ʃ, ʒ / > /s, z /

En ancien créole jamaïcain, selon PARKVALL (2000 : 44) la substitution /s, z / pour /ʃ, ʒ / était plus ou moins fréquente.

Tableau 273 : Dépalatalisation en JC & CM

JC Ashante > Asante	**JC / ʃ / > /s /**
CM /vwazinaʒ / > /vwazinaj / « voisinage »	**CM / ʃ, ʒ / > /j/**

La chuintante sourde laisse place à une sifflante en JC. L'opposition entre la sourde et la sonore n'est pas pertinente en JC car la chuintante sonore ne s'entend que rarement à l'intervocalique (measure, pleasure) et jamais à la finale, selon CASSIDY (1961 : 36)

En CBLF, aux Antilles, ce changement phonétique est plus rare. Mais, une autre substitution intervient en CM où les fricatives labiodentales /ʃ / ou /ʒ / laissent place à la semi-voyelle /j/.

I.B.5 Palatalisation

Frçs	/k + y /	>	/ tʃ + i /	CM
	/ k + œ/	>	/tʃ + ɛ/	
	/g + y /	>	/dʒ + i /	
	/g + œ /	>	/dʒ + ɔ /	

Fréquente en JC et CM, **la palatalisation se change souvent en affrication** au fil du temps.

Des consonnes occlusives dorso-vélaires (k / g) se changent en affriquées devant certaines voyelles. PARKVALL (1995) et Mc WHORTER et PARKVALL (1999) relèvent ce phénomène en CBLF, il serait lié au processus de créolisation du Golfe de Guinée.

Voir Tableau274 : ci-dessous.

Tableau 274 : Affrication en CM

CM		Frçs	
/tʃim /	<	/ekym/	« écume »
/zedʒwi /	<	/egɥij /	« aiguille »
/dʒɔl /	<	/gœl /	« gueule »

PARKVALL (2000: 47)

Un phénomène similaire a été observé dans plusieurs langues africaines, en **ewe**, **igbo**, **etsako**,

I.B.6 Aspiration

A l'exception de l'igbo, l'aspiration n'est pas pertinente pour établir la liste des phonèmes d'une langue. PARKVALL (2000 : 51) cite trois langues Kwa sur quatre parmi les six langues répertoriées dans l'UPSID, version étendue de : l'UCLA (Phonological Segment Inventory Database, qui concerne les systèmes phonologiques de 450 langues parlées dans le monde), dont les plosives sourdes sont aspirées dans la famille des langues Kwa : ewe, gũ, akan.

Dans les deux autres, /p / est aspiré en susu (Mande), et en isekiri (Delto-Benuic), proche du yoruba selon LADEFOGED (1968)

En CM et JC, l'aspiration s'entend couramment.

En martiniquais, par exemple, de nombreux monèmes qui comportaient un /h / dit « aspiré » prononcé jusqu'au début du vingtième siècle, l'ont perdu en français contemporain, mais il s'est maintenu en créole.

Tableau 275 : Alternance /h/ & /ɤ/ en CM

CM	/i ho /	« il est grand » étym. « haut »
	/haji/ ou /ɤaji/	« haïr, détester »

PINALIE (1992 : 113)

Ce /h / « aspiré » alterne avec la fricative vélaire /ɤ / en variante libre, dans la langue parlée.

Il semble qu'à l'initiale la réalisation de l'aspirée tendrait à changer la structure syllabique de l'étymon pour la rendre conforme au schéma syllabique (-CV-) et l'alternance de l'aspirée et la liquide conforte cette structure en JC.

En JC, le caractère distinctif du /h/, abordé dans le second chapitre, *Phonétique et phonologie*, serait une variante régionale et non un phonème pour l'ensemble du JC.

I.C Changements phonétiques et structure syllabique en [-CV-]

I.C.1 Structure syllabique : substrat & créoles

Les langues de l'Afrique de l'Ouest présentent une structure syllabique canonique [- CV-] qui commence par une consonne en syllabe ouverte. En mandinka et en wolof sur 7305 mots, 90% des noms et des verbes commencent par une consonne et il en est de même en bantu.

PARKVALL (2000: 52) pense que les créoles qui en sont issus présentent des tactiques phonétiques pour se conformer à la structure [-CV-] de manière inégale.

En effet, les différentes langues lexifiantes ne nécessitent pas de changements équivalents.

Par exemple, l'anglais et le hollandais ont des structures syllabiques complexes, alors que l'espagnol et le portugais sont plus proches de la structure [-CV-] des langues substrats de l'Afrique de l'Ouest. Le processus de créolisation du **Golfe de Guinée** présente de nombreux **changements phonétiques** qui rapprochent les syllabes du schéma [-CV-] par divers procédés:

« aphesis, syncope, apocope, prothesis, epenthesis, paragogue and metathesis are all abundantly attested." PARKVALL (2000: 53)

Aphérèse (aphesis): chute d'un ou plusieurs phonèmes à l'initiale. **ricain* Américain

Prothèse ou prosthèse (prothesis): apparition à l'initiale d'une unité, d'un phonème qui n'est pas présent dans l'étymon ; généralement procédé de facilitation articulatoire. **estatue* méridional populaire.

Syncope : suppression d'un phonème, d'une lettre, d'une syllabe à l'intérieur d'un mot. **ma'ame* madame.

Epenthèse : métaplasme qui consiste en l'apparition à l'intérieur d'un mot, d'un phonème non étymologique.(...) adoucissement d'articulations inhabituelles. **lorseque* lorsque

Paragogue (paragogic): addition d'une lettre ou d'une syllabe à un mot.

Métathèse (parathesis) : interversion de phonèmes, contigus ou non. CM flim < film Frçs

Selon PARKVALL (1999), les changements de ce type seraient plus fréquents en CBLA qu'en CBLF, à tel point qu'il doute de l'existence de tels changements dans ce dernier groupe de langues, dans les créoles à base lexicale française. De même, ALLEYNE (1980 : 63) pense que la structure

syllabique en - CV-, à laquelle les spécialistes attribuent une origine africaine, caractérise les CBLA mais pas les CBLF.

Cependant, le dictionnaire français comporte 26% de mots commençant par une voyelle en syllabe

ouverte, alors que les CBLF n'en ont qu'une dizaine, le créole de la Guadeloupe 10%, celui d'Haïti, 11%. Ces proportions tendent à démontrer qu'une restructuration syllabique intervient lors de l'assimilation du lexique français en CBLF.

L'approche contrastive des structures syllabiques en JC et CM met en évidence une structure syllabique commune en -CV-. Celle-ci provoque des changements phonétiques des étymons anglais au jamaïcain similaires aux changements phonétiques des étymons français au martiniquais. De plus, un phénomène semblable a été observé dans de nombreux créoles à bases lexicales différentes.

PARKVALL pense que la proportion de syllabes commençant par une consonne reflète une différence dans la composition substratique. En ce qui concerne le phénomène de l'agglutination, il s'avère plus fréquent en CBLF qu'en CBLA.

I.C.2 Structure Syllabique et Agglutination

En CM, l'agglutination consiste très souvent à apposer l'article français à l'initiale du monème martiniquais.

Martiniquais	/ lapɔt la /	<	/la pɔʁt /	Français,
	porte- def		def - porte	
	« la porte »		« la porte »	

L'agglutination, courante dans la restructuration linguistique, serait plus fréquente en CBLF où l'article élidé français s'ajoute à l'initiale d'un lexème commençant par une voyelle. Cette restructuration le rend conforme à la structure syllabique privilégiée en créole - CV- .

Selon ALLEYNE (1980), l'origine substratique de cette structure se situe sans doute en Basse Guinée, où le schéma syllabique présente une consonne initiale -CV- qui prédomine en wolof et mandinka à 90% pour les verbes et les noms.

I.D Changements phonétiques : du français au bambara

Le même type de changements phonétiques observés du français au créole martiniquais, de l'anglais au créole jamaïcain, se produisent sur la côte Ouest africaine où des créoles ont émergé lors du contact des langues européennes et des langues africaines.

La similitude du phénomène observé est remarquable. A travers quelques exemples concernant les emprunts du lexique français en bambara cités par Louis Jean CALVET (1974).

I.D.1 Changements phonétiques

Du français au bambara, les voyelles antérieures arrondies, /y ; ø /, la semi-voyelle /ɥ /, le /ə / « muet » et les groupes phonémiques /-dj-/, /-zj-/, /-ey-/ ou /-ɥi-/ subissent un changement phonétique :

Français	>	Bambara					
/y /	>	/e /	:	« burin »	/byʁɛ̃ /	>	berèn (1)
/d + j /	>	/j /	:	brigadier	/bʁigadje /	>	brigaje (2)
				radio	/radio /	>	rajo (3)
/o /	>	/u /	:	« commandant »	/komɑ̃dɑ̃ /	>	kumandan (4)
/ɥ + i /	>	/i /	:	menuisier	/mənɥizje /	>	minise (5)
/z + j + e/	>	/ze/					
/ə /	>	/e /	:	« peser »	/pəze/	>	pèsè (6)
/e + y /	>	/e /	:	« réunion »	/ʁeynjɔ̃ /	>	rényon (7)
/y /	>	/i /	:	« bureau »	/byro /	>	biro (8)
				« charrue »	/ʃaʁy /	>	sari (9)
				« allumette »	/alymɛt /	>	aliméti (10)

/**y**/ La voyelle antérieure arrondie se voit éliminée par deux changements phonétiques :

d'une part sa suppression en (1), d'autre part la substitution du /i/ au /y/ en (8), (9), (10).

/-**ə**-/ proche du /-ø-/ subit un changement phonétique par un phénomène d'harmonie vocalique : la voyelle de la seconde syllabe /-e#/ se substitue à la voyelle de la première syllabe en (6)

/-**dj**-/ & /-**zj**-/ le groupe consonantique comportant une semi-voyelle se voit réduit pour se conformer à la **structure syllabique** par la chute du /-j-/ en (2), (3) et (4).

/-ɥi-/ & /-ey-/ la diphtongue comportant la voyelle antérieure /-y-/ ou la semi-voyelle correspondante /-ɥ-/, subit la chute de cet élément en (5) et (7) rendant ainsi le phonème simple.

I.D.2 Changements phonétiques & structure syllabique

En bambara, on peut observer une **structure syllabique** à syllabe ouverte à la finale : si un mot se termine par une consonne (3), une voyelle paragogique s'ajoute à la finale :

		Français		**Bambara**	
(4)	enveloppe	/ɑ̃vlɔp /	>	/ɑ̃glɔpu /	anglòpu
(5)	ardoise	/aʁdwaz /	>	/arduwazi /	arduwasi
(6)	église	/egliz /	>	/ɛglisi /	èglisi
(7)	barre à mine	/baʁamiŋ /	>	/balamini /	balamini
(8)	assiette	/asjɛt /	>	/asjɛti /	asièti
(9)	bascule	/baskyl /	>	/basikili/	basikili
(10)	boulette	/bulɛt /	>	/bulɛti/	bulèti

Français [- CVC#] > [-CVCV#] Bambara

L'exemple (7) laisse apparaître un autre changement :

/ʁ / > /l / : la liquide se substitue à la vibrante, alors que jusque là au /ʁ / « grasseyé » français, se substituait le /r / « roulé » usité dans les langues ouest- africaines.

Ce changement phonétique correspond à l'alternance de la liquide /l / et la vibrante /r / en JC. Une variation similaire a été relevée entre / l / et / ɾ ~ r ~ d / dans des langues guinéennes :

wolof, bambara, mande, mandinka, et susu ; dans les langues kru : grebo et klao ; les langues twi, ewe, gɑ̃, edo, igbo, yoruba, urhobo, et isoko et dans une langue bantou, le chokwe, selon PARKVALL (2000 : 34).

I.D.2.1 Voyelle épenthétique

Bambara		Français	
tagisi	<	/taksi /	« taxi »
sòrodatì	<	/sɔlda /	« soldat »
dara	<	/dʁa /	« drap »
dòkòtò	<	/dɔktœʁ/	« docteur »
ekuru	<	/ekʁu /	« écrou »
monturu	<	/mɔ̃tʁ /	« montre »

L'intrusion d'une **voyelle épenthétique en bambara, en JC & CM** a été observée de part et d'autre de l'Atlantique. Ce changement phonétique s'explique par la dislocation des groupes consonantiques ainsi réduits pour s'adapter à une structure syllabique sous-jacente d'origine africaine, issue des langues substrat.

De même, dans les créoles de la Jamaïque et de la Martinique, les mots trisyllabiques subissent un changement : la réduction du nombre de syllabes, l'agglutination, l'harmonie vocalique, la métathèse et la nasalisation progressive.

I.D.2.2 La réduction du nombre de syllabes

Une réduction de trois à deux syllabes a été observée du français au bambara :

Bambara		Français		
fakte	<	/afɛkte /	« affecter »	
kalte	<	/kalite /	« qualité »	(changement phonétique identique en CM)
kònkòn	<	/kɔ̃kɔ̃bʁ /	« concombre »	(inverse en CM, la chute du /-ʁ#/ final)
pranti	<	/apʁɑ̃ti /	« apprenti »	

Un changement phonétique similaire a été relevé du français au martiniquais. Il est même identique dans le second exemple /kalte/ signifiant « qualité » en bambara et en martiniquais.

Tableau 276 : Réduction du nombre de syllabes

Martiniquais & Bambara		Français	
kalte	<	/kalite /	« qualité »

Une réduction de trois à deux syllabes a été observée du français au bambara :

un changement phonétique identique.

En revanche, la syllabe fermée finale se maintient en bambara /kònkòn/ : /-kòn#/ après la chute du /-ʁ#/ du monème français /kɔ̃kɔ̃bʁ#/, contrairement au martiniquais qui comporte une nasalisation régressive de la dernière voyelle et une nasalisation progressive de la dernière consonne (ɔ > ɔ̃), (b > m) après la chute de la vibrante /-ʁ#/. CM /kɔ̃kɔ̃m/

En bambara comme en martiniquais, on constate la réduction du groupe consonantique final.

I.D.2. 3 Agglutination :

	Français		Bambara	
« vin »	/vɛ̃ /	>	diwèn	(1)
« thé »	/te/	>	dutè	(2)
« armée »	/aʁme /	>	larame	(3)
« ail »	/aj /	>	laji / layi	(4)

Les quatre exemples comportent une agglutination issue du déterminant de l'étymon français :

- Le partitif « du » /dy/ > di en (1) ; > /#du-/ en (2)
- Le défini « la » en (4) ; élidé « l' » > / #l-/ en (3)

L'exemple (3) le second /a / comporte à la fois :

- L'intrusion d'une voyelle épenthétique (a) entre « r » et « m »
- Une métathèse « ar » > « ra »
- L'harmonie vocalique en /-a-/. (a + C + a)

L'exemple (4) ajoute une voyelle paragogique finale à l'agglutination initiale :

« ail » /aj / > /laj/ > /laji/

Ces agglutinations produisent des **monèmes bi-syllabiques** à **syllabe ouverte** à la **finale** ce qui confirme l'existence d'une **structure syllabique commune** au martiniquais et au bambara.

I.D.2.4 Harmonie vocalique

Certains changements phonétiques s'expliquent par un phénomène d'**Harmonie vocalique**. *Type de métaphonie ; assimilation, à l'intérieur d'un mot, du timbre de la voyelle finale à celui de d'une voyelle qui précède*. Claude TATILON *DDLL* (1974 : 162)

	Bambara		Français
(1)	kanpaman	< /kɑ̃pmɑ̃ /	campement
	/ɑ̃/ + /ɑ̃/		
(2)	sigarati	< /sigaʁɛt /	cigarette
	/i/ + /i/		
	/a/ + /a/		
(3)	simisi	< /ʃəmiz /	chemise
	/i/ + /i/ + /i/		
(4)	wuturunèrè	< /veteʁinɛʁ /	vétérinaire
	/u/ + /u/ + /u/		
	/ɛ/ + /ɛ/		

Ce changement phonétique se dédouble dans les exemples (2) et (4) : une double harmonie vocalique en /i/ et /a/ dans l'exemple (2) et en /u/ et /ɛ/ dans l'exemple (4).

Ce type de changement phonétique lié à l'harmonie vocalique a été observé en JC et CM.

I.D.2.5 Métathése

Bambara		Français
pèrsidan	<	/pʁezidɑ̃/ « président »

Le groupe consonantique du français /pʁe-/ ne peut être admis dans la structure syllabique de cette langue. La réduction du groupe consonantique s'obtient par l'inversion des phonèmes sur l'axe syntagmatique :

Français « pré » > « pèr » Bambara

[C + C + V] > [C + V + C]

Des métathèses se produisent également du français au martiniquais et de l'anglais au jamaïcain.

I.D.2.6 Diffusion de la nasalité

Nasalisation progressive

Bambara		Français
siniman	<	/sinema/

Les nasales de l'étymon influencent la finale du monème en bambara où la voyelle finale subit une nasalisation progressive :

Français / s + n + m / > / s + n + m + n / Bambara

De plus, ce lexème comporte également un phénomène d'harmonie vocalique en /i/ :

Français /#i-/ + /-e-/ > /#i-/ + /-i-/ Bambara

I.D.3 Conclusion à propos des changements phonétiques du français au bambara

De manière générale, des restructurations similaires à celles qui se produisent du français au bambara ont été relevées en JC et CM lors de l'intégration des étymons anglais en jamaïcain et français en martiniquais, de leurs langues lexifiantes respectives aux créoles quelle que soit cette base.

Par exemple, les monèmes cités en **Bambara** présentent des **changements similaires** en **CM** :

CM /divɛ̃ / < /vɛ̃/ Frçs

/dite/ < /te/ /laɤme/ < /aʁme/

Ces similitudes confirment l'hypothèse d'une **structure syllabique commune** au martiniquais et au bambara. Et comme des changements phonétiques similaires ont été observés en jamaïcain, il semble évident qu'une structure syllabique sous-jacente aux langues créoles, en JC et CM, est **issue du substrat** ouest-**africain**, **quelle que soit leur base lexicale**, en **CBLA** ou en **CBLF**.

II Substrat & Structure syntaxique

II.A [Déterminant - Déterminé] ~ [Déterminé - Déterminant]

En JC, le défini précède le nom, il le suit en CM.

JC [Def + N] ~ [N + Def] CM

Les articles définis se placent avant, en tête de la phrase nominale à l'exception des CBLF.

Préposé au nom qu'il définit dans les langues africaines mandinka, wolof et bambara, il se trouve postposé en kikongo d'après PARKVALL (2000 : 78), QUEFFELEC & NIANGOUNA (1990 : 17-18), MANESSY (1994 : 113). Par conséquent, une influence substratique semble déterminante pour la syntaxe en JC & CM.

Dans la plupart des langues d'Afrique de l'Ouest, le déterminant précède le nom.

Tableau 277 : Défini - Substrat & Structure syntaxique

[Det + N] en **wolof** et **bambara** (qui tolèrent aussi l'ordre inverse).
[N + Det] dans les langues **mande** et les dialectes **edo**
JC [Def + N] ~ [N + Def] CM

DALPHINIS (1985 : 87)

Parmi les traits communs aux créoles et aux langues africaines, Morgan DALPHINIS (1985) cite le démonstratif postposé en Martinique et à Sainte Lucie qui existe en Dyola :

Dyola	anyine	òmu	nɔ̃m	tala	CM
	man - specif.		homme	dém.	
	« that man »		« cet homme »		

DALPHINIS (1985 : 76)

La pronominalisation fonctionne de façon équivalente :

Dyola	òmu	tala	CM
	« that one »	« celui-ci / là »	

L'influence de la langue substrat dominante peut déterminer la structure syntaxique si on compare le martiniquais aux exemples relevés par DALPHINIS (1985 : 87):

Beni	èra	mè	« my father »	papa	mwɛ̃	« mon père » **Martiniquais**
	owa	mè	« my house »	kaj	mwɛ̃	« ma maison »

Hausa	olokin	mu	« our horse »	ʃuval	nu	« notre cheval »
	abokin	mu	« our friend »	zɑ̃mi	nu	« notre ami »

Yoruba	eyawò	mi	« my wife »	madɑ̃m	mwɛ̃	« ma femme »
	òrè	mi	« my friend »	zɑ̃mi	mwɛ̃	« mon ami »

Yoruba	eyawò	mi	atata	fɑ̃m	mwɛ̃	bɛl
	fɑ̃m	mwɛ̃	bɛl	fɑ̃m	mwɛ̃	bɛl
	« my wife is beautiful »			« ma femme est belle »		

Tableau 278: Possessif - Substrat & Structure syntaxique

martiniquais	**[N + Poss]**	**beni, hausa, yoruba**
jamaïcain	**[Poss + N]**	**twi, akan**

Martha ROBERT (1981)

En Jamaïque, le possessif précède le nom. Comme l'a observé Martha ROBERT (1981), cet ordre différent est lié à l'influence prédominante du twi.

Twi	mi kramain	« my dog »	Martha ROBERT (1981: 96, note 11)
	mi jiesi	« my wife »	

De nombreux jamaïcains sont d'origine twi-fante. L'histoire particulière de la Jamaïque a permis, grâce à la République des Marrons, de transmettre certaines phrases d'origine akan durant la guerre contre les Britanniques.

Jamaïcain	obroni odabra	« the white man is coming»
Akan	oburoni oreba	

Jamaïcain	yarefo	« a sick / dead person »
Akan	ɔ̀ya refò	« a sick peson »

Ces rares termes africains en créole à la Jamaïque montrent la persistance des éléments linguistiques du substrat qui survivent surtout aux niveaux syntaxique, morphologique, et phonologique et caractérisent les créoles selon Morgan DALPHINIS (1985).

II.B Réduplication

La réduplication fonctionne aussi bien pour un adjectif que pour un prédicat et ne prend pas les marques TMA du verbe, comme au Nigéria.

En Jamaïque, la réduplication peut être utilisée de manière attributive ou prédicative avec une copule. Mais, elle peut aussi porter les marques TMA et ne laisse pas de copie à son point d'origine dans l'énoncé quand cette forme est mise en exergue. (BAKER, SMITH & VEENSTRA, 1995).

JC /katakata / « scattered » < kata « scatter » (disperser, éparpiller)

/ t͡ʃatit͡ʃati < t͡ʃat « to chatter »

WENBERG & la CHARITE (1998) & GOODEN (1998)

En fait, la réduplication s'applique à un nombre restreint de formes.

L'origine africaine, substratique, de ces réduplications est relativement évidente car la forme

forme verbale réduplicuée en adjectif fonctionne dans un grand nombre de langues de Basse Guinée. (cf.WESTERMAN & BRYAN, 1952).

Des documents en attestent selon PARKVALL (2000: 79) pour les langues kwa,twi,akpose, fon et ewe aussi bien que pour les langues Delto-Benuic, bekwara, engenni, ibisis, efik, igbo, mbembe, obolo et yoruba. Nombre de linguistes les ont observées : CAMPBELL (1991), CHRISTALLER (1875), CREISSELS (1991), DUTHIE (1996), FARACLAS (1990), LAFAGE (1985), LEFEBVRE (1998), WARD (1952), WESTERMAN (1939).

Les réduplications fréquentes dans tous les créoles comparés par ALLEYNE (1980) présentent diverses valeurs :

En jamaïcain	1) Itérative	JC	plye plye	« to play constantly»
	2) Emphatique	JC	hwoli-hwoli	« having many holes »
	3) Attributive	JC	red-red	"reddish"
En saramaccan	4) Dérivation verbo-adjective (libi « to live » ; SM libilibi « alive »)			

III Morphosyntaxe - TMA : Temps, Mode, Aspect

Le facteur le plus évident d'une influence africaine s'inscrit dans le fonctionnement verbal, même si les théories sur la relexification de LEFEBVRE (1998) et WINDFORD (1999) n'ont pas fait l'unanimité.

Ces divers aspects de la morphosyntaxe tels que les verbes sériels, le clivage du prédicat, l'expression du passif, les verbo-adjectifs et les autres spécificités ont été développées dans la Partie III concernant la structure et le fonctionnement des verbes (chapitres 6 à 10).

A l'heure actuelle, il serait difficile de nier que la **structure du système verbal** des créoles témoigne indéniablement d'une **influence du substrat africain.**

IV CONCLUSION - Langues substrat & créoles

Des changements phonétiques concernent les étymons adoptés de l'anglais en jamaïcain, du français en martiniquais pour les adapter aux systèmes phonologiques et à la structure syllabique des créoles. Ils sont aussi déterminés par les langues du substrat africain.

Par exemple, les **voyelles antérieures arrondies** sont très rares dans le monde et en Afrique, selon PARKVALL (2000 : 29) ce qui explique leur absence du système phonologique en JC & CM. Le même type de changement phonétique que subissent les étymons français qui présentent de tels phonèmes (y, ø, œ), pour s'intégrer au créole de la Martinique, peut être relevé en Afrique dans les langues ou les créoles de la côte ouest, en contact avec des langues européennes.

En JC, les nasales antérieures (ĩ, ũ) seraient dues à des nasalisations non distinctives liées au contexte phonique d'après BAILEY (1966 : 15) et ALLEYNE (1980 : 36) dans les CBLA en jamaïcain, ndjuka, saramaccan, sranan, et sur l'autre rive de l'Atlantique, en krio. Cette **diffusion de la nasalité** caractérise les CBLF et l'ensemble des langues créoles selon VALDMAN (1978).

PARKVALL (2000 : 27) observe que les CBLF & CBLP préservent les nasales de leurs étymons français & portugais. Plutôt rare, une tendance inverse au Burundi et au Congo provoque une dénasalisation au cours du processus de créolisation en CBLF & CBLA chez les locuteurs de langues africaines qui ne comportent pas de voyelles nasales, idem (2000 : 28). Ceci permet de supposer que la nasalité est un trait répandu dans les langues substrat du JC & CM.

Un phénomène de **déconstriction** en JC, change les fricatives dentales anglaises en occlusives apico-dentales, la vibrante sonore en occlusive bilabiale comme dans les langues akan, gbe, parmi d'autres langues africaines ; et la fricative labiodentale en occlusive bilabiale sourde, comme dans des langues kwa (asante & lelemi), Atlantic (adamawa, fulfulde), Delto-Benuic (izi), selon PARKVALL (2000 : 49). Ce changement ne se produit pas en CM.

De même **l'alternance** entre les consonnes **liquide** & **vibrante** en JC comme en wolof, bambara, mande, mandinka, susu, ne se produit pas en CM où une opposition distinctive les situe dans le système phonologique.

Fréquente dans de nombreuses familles de langues en Afrique de l'Ouest, la **prénasalisation** qui n'a été relevée que dans le jamaïcain ancien de la République des Marrons, ne fonctionne pas en JC, ni en CM, ni dans les autres créoles contemporains.

CASSIDY (1961 : 36) relève quelques cas de dépalatalisation en JC, plus rare en CM.

Mais, on observe souvent une **palatalisation** en JC & CM, suivie d'une **affrication**, comme dans les langues ewe, igbo, etsako, kikongo, edo, d'après PARKVALL (2000 : 47).

Fréquente mais pas pertinente, **l'aspiration** s'entend lors de réalisations phonétiques liées à la structure syllabique des langues créoles en JC & CM héritée des langues substrat.

Exemple : changements phonétiques du français au bambara

De manière générale, des **restructurations similaires** à celles qui se produisent du français au bambara ont été relevées en JC et CM lors de l'intégration des étymons anglais en jamaïcain et

français en martiniquais, et dans d'autres créoles, lors d'emprunts à leurs langues lexifiantes respectives quelle que soit cette base. Ils sont aussi déterminés par les langues du substrat africain.

Des exemples précis de monèmes cités en bambara par Louis-Jean CALVET (1974) présentent des changements du même ordre en martiniquais.

Ces similitudes confirment l'hypothèse d'une **structure syllabique commune** au martiniquais et au bambara. Et comme des changements phonétiques similaires ont été observés en jamaïcain, il semble évident qu'une structure syllabique sous-jacente aux langues créoles, en JC et CM, est **issue du substrat** ouest-africain, quelle que soit leur base lexicale, en **CBLA** ou en **CBLF**.

Changements phonétiques & structure syllabique

Une **structure syllabique à syllabe ouverte** en -CV-, dont ALLEYNE (1980 : 63) situe l'origine en Basse Guinée, fonctionne dans de nombreuses langues de l'Afrique de l'Ouest : elle concerne presque tous les lexèmes en mandinka, en wolof selon PARKVALL (2000 : 52).

La présente *Etude contrastive des créoles de la Jamaïque et de la Martinique* met évidence des changements phonétiques en CBLA & CBLF, une restructuration phonétique des étymons les adapte au schéma syllabique privilégié en créole.

La **structure syntaxique** définissant l'ordre **déterminant-déterminé** sur l'axe syntagmatique est également liée à la transmission du substrat.

En JC le défini précède le nom **[Def + N]** comme en wolof, mandinka, bambara, et se trouve postposé en kikongo selon QUEFELEC (1990), MANESSY (1994), PARKVALL (2000).

DALPHINIS (1985 : 87) observe que l'ordre **[Det + N]** en wolof et en bambara, s'inverse, dans les langues mande, les dialectes edo, en dyola, **[N + Det].**

DALPHINIS (1985 : 76) observe en CM et CSL, le possessif postposé au nom, comme en **beni**, **hausa**, **yoruba**, [**N + Poss]** en **martiniquais**. Cet ordre syntaxique s'inverse en **jamaïcain** comme en **twi**, **akan**, [**Poss + N]** , ces langues africaines correspondent justement au substrat du JC. De toute évidence cette différence syntaxique entre le JC et le CM a sa source dans les substrats respectifs de ces créoles.

La **réduplication** des verbo-adjectifs a son origine en Basse Guinée selon PARKVALL (2000 : 79) dans les langues Kwa, twi, akpose, fon & ewe, Delto-Benuic, bekwara, engenni, ibibio, efik, igbo, mbembe, obolo et yoruba.

L'exemple des changements du français au bambara observés par Louis-Jean CALVET (1974) confirme les similitudes structurales entre les créoles et les langues africaines évoquées ci-dessus, qu'il s'agisse de changements phonétiques (aphérèse, prothèse, syncope, épenthèse, paragogue, métathèse, harmonie vocalique, nasalisation progressive, agglutination), ou des structures syllabiques similaires en CBLA & CBLF, en JC & CM.

En ce qui concerne la **morphosyntaxe** du **système verbal** abordée dans la troisième partie de cette étude, *Structure et fonctionnement des verbes,* chapitre 5 à 10, fondamentalement basée sur des morphèmes préverbaux (TMA), à travers les systèmes verbaux, les verbes sériels, les verbo-adjectifs, le clivage du prédicat, ces divers aspects parmi d'autres constituent des spécificités fondamentales de cette famille de langues. Ce domaine morphosyntaxique montre, plus que tout autre, une **origine africaine** de la **structure profonde** en JC & CM.

CHAPITRE 19: FAMILLE DE LANGUES AFRO-AMERICAINES

I Définition & évolution de la notion de famille de langues

I.A Définition

Le dictionnaire encyclopédique des sciences du langage de DUCROT et TODOROV (1972) définit la notion de famille de langues dans la perspective historique de la **grammaire comparée** initiée en 1816 par F. BOPP *Sur le système de conjugaison de la langue sanscrite, comparé à celui des langues grecque, latine, persane et germanique.*

Au XIX^{ème} A.W. & F. Von SCHLEGEL, J.L.C. GRIMM, A. SCHLEICHER et R. RASK poursuivent cette recherche qui aboutit à la caractérisation d'une **famille de langues indo-européennes**.

« Ils partent de l'idée qu'il y a entre ces langues non seulement des ressemblances mais une parenté : ils les présentent donc comme des transformations naturelles (par héritage) d'une même langue-mère, l'indo-européen (...) Leur méthode est comparative, en ce sens qu'ils essaient avant tout d'établir des correspondances entre langues (...) la langue-mère s'est subdivisée en quelques grandes langues :(italique, germanique, slave, tc.), dont chacune s'est ensuite subdivisée, donnant naissance à une famille (avec encore, des subdivisions pour la plupart des éléments de ces familles). Oswald DUCROT & Tzvetan TODOROV (1972 : 2)

Théophile OBENGA (1993 : 13) adopte cette méthode à la grammaire comparée qui relie une langue à un groupe linguistique sur un plan synchronique ou diachronique, à une famille de langues. Liées par des similitudes structurales qui ne relèvent pas de l'emprunt mais transmises comme des traits linguistiques hérités.

« Ainsi la correspondance entre lat. est : sunt, all. ist : sind, fr. e : sɔ̃, etc., suppose à la fois des équations phonétiques, la même structure morphologique, la même alternance, les mêmes classes de formes verbales et le même sens. » Emile BENVENISTE (1966 : 101)

La problématique d'une famille de langues ne se pose pas toujours dans une communauté linguistique clairement identifiée.

« Supposons maintenant que de nombreux éléments ressemblants s'observent entre deux ou plusieurs langues dont nous ne connaissons pas l'origine ; la présence de ces ressemblances impose,

par suite du caractère conventionnel des expressions linguistiques, une explication historique entre les langues considérées. (...) Dans le cas d'une relation de parenté, les concordances apparaissent en assez grand nombre, et se vérifient pour des systèmes complets. » Jean PERROT (1967 : 76)

La notion de famille de langues acceptée par tout un chacun à propos des **langues indo-européennes** pose un problème dès qu'elle est utilisée pour une famille de **langues afro-américaines**. Ce concept évolue d'ailleurs à partir du moment où il quitte le pré carré de ce premier ensemble d'idiomes en particulier pour caractériser les langues de populations déportées lors de la colonisation.

I.B Evolution de la notion de famille de langues

Parmi les opposants à cette nouvelle acception de l'expression, CHAUDENSON (1992) et MUFWENE (2001) restent les plus déterminés à nier toute caractéristique définitoire d'une famille de langues créoles.

Parmi les chercheurs qui conçoivent que les créoles de l'Atlantique partagent des spécificités, WINFORD (1993) et VALDMAN (1978) se basent sur la structure de surface, le lexique, pour regrouper les créoles à base lexicale française (CBLF) en les opposant aux créoles à base lexicale anglaise (CBLA).

Enfin certains créolistes soulignent l'importance du substrat africain. Tout d'abord, BAILEY (1966) évoque une famille de langues créoles au-delà de leurs bases lexicales et ALLEYNE (1980), une famille de langues afro-américaines de part et d'autre de l'Atlantique.

La caractérisation des langues créoles à partir de leurs bases lexicales est mise en doute :

« *The terms « Potuguese-based, « English-based » and « French-based » are not representative of the African influences on Creoles which must be viewed en bloc, irrespective of surface differences, in order to delineate the common African lexical (and structural) influences which underlie them all. »* DALPHINIS (1985 : 106)

PARKVALL (2000) envisage de définir les origines substratiques déterminantes pour les structures de ces langues afro-américaines au sein des langues africaines.

Parmi les spécialistes des créoles, certains comparent des créoles à bases lexicales diverses en opposant les CBLF aux CBLA qui feraient partie de deux familles de langues distinctes.

Contrairement à cette classification, la présente étude comparée des créoles de la **Jamaïque** et de la **Martinique**, pressentant des **similitudes structurelles** entre ces créoles à bases **lexicales différentes**, cherche à démontrer que ces langues présentent une typologie spécifique car ils appartiennent à la même **famille de langues**. Dans cet ensemble, on peut citer un créole à base lexicale espagnole (CBLE), le Papiamento et un créole à base lexicale portugaise (CBLP), le Cap Verdien qui présentent des caractéristiques structurales communes dans les divers domaines de la linguistique, qu'il s'agisse d'un **système verbal** aspectuel désigné par la formule TMA, de la **sérialisation**, du **clivage du prédicat** et d'autres structures particulières des langues créoles comme le jamaïcain ou le martiniquais.

Par exemple, dans le **domaine morphologique**, les morphèmes interrogatifs présentent une structure similaire à celle du jamaïcain ou du martiniquais et la comparaison met en évidence des termes bimorphémiques. L'exemple du morphème interrogatif signifiant « quand » illustre bien ce phénomène.

Tableau 279 : Interrogatifs bimorphémiques

		Créole	Etymon	
CBLA	**Jamaïcain**	wen taim	« when »	Anglais
CBLF	**Martiniquais**	ki tɑ̃	« quand »	Français
CBLE	**Papiamento**	ki ora / ki dia	« cuando »	Espagnol
CBLP	**Cap Verdien**	ki óra / ki diâ	« quando »	Portugais

L'observation de ces variantes de morphèmes permet de dégager une **structure commune**, un bimorphémisme analogue que la base lexicale de la langue afro-américaine soit le français en **CBLF**, l'anglais en **CBLA**, l'espagnol en **CBLE** ou le portugais en **CBLP**. Il est donc possible de chercher dans les langues du substrat africain l'origine de ces morphèmes interrogatifs, désignés en anglais par l'expression « *WH-Words ».*

Il en est de même à l'intérieur du groupe des CBLF regroupant les créoles de Martinique, de Sainte Lucie, de Guadeloupe, des Seychelles, d'Haïti. La plupart des traductions du signifiant « quand » aboutissent à /ki lɛ/ ou /ki tɑ̃/ ou les deux. Certaines langues africaines présentent cette structure spécifique et une construction interrogative communes en wolof, yoruba, éwe, gen, ashanti, twi.

De même, le signifiant « what » en anglais, « quoi /que » en français, correspond à un lexème bimorphémique dans les langues africaines.

Il semble évident qu'une problématique relative à la méthode pour la classification des langues s'impose.

II Typologie & famille de langues

Il ne suffit pas de mettre en évidence la typologie d'un idiome pour en établir sa parenté linguistique. En revanche, on devrait s'interroger si deux langues censées appartenir à la même famille de langues présentaient des éléments de types différents. Même si les études typologiques ont pour objectif la caractérisation des langues et non leur classement, elles peuvent mettre en lumière des **correspondances systémiques** relatives à des groupes de langues.

Des spécialistes en créolistique comparant des créoles à bases lexicales diverses opposent les CBLF aux CBLA qui feraient partie de deux familles de langues distinctes. Du fait de l'apport des « langues lexicales de base » dites « superstratiques » qui alimentent le lexique des divers créoles, on pourrait être tenté de penser par exemple que le créole de Jamaïque fait partie de la même famille de langue que l'anglais ou que le créole de Martinique fait partie de la même famille de langues que le français, mais ne ferait-on pas que se fier aux apparences ?

Pressentant des similitudes structurales entre des créoles à bases lexicales différentes, en particulier entre le JC et le CM, la présente approche contrastive cherche à démontrer que ces langues se caractérisent par une typologie spécifique qui permet de les distinguer de la famille des langues indo-européennes à partir de certains traits pertinents.

II.A Traits distinctifs définissant les langues créoles

Les chercheurs qui ont abordé l'étude des langues créoles arrivent à établir certains **particularismes structurels et fonctionnels** qui seraient définitoires parce qu'ils seraient communs à ces langues et les distingueraient des autres langues, en particulier celles du superstrat européen.

II.A.1 Sérialisation

Dans cette perspective, dès l'époque d'Addison VAN NAME (1869-1870), les études créoles ont accordé une importance centrale à la **sérialisation** verbale car la plupart des observateurs y voyaient une manifestation de l'influence du substrat.

En haïtien, selon Albert VALDMAN (1978 : 228), des sérialisations fonctionnent comme des monèmes lexicalisés. Des expressions similaires ou identiques fonctionnent en CM et en JC.

JC	"bring it"	kya	im	kom	~	kya	im	go	"take it away"
CM	"apporte-le"	mene	j	vini	~	mene -	j-	ale	« emporte-le »
		apporter-P3-venir				apporter-P3-aller			

PINALIE (1992: 83)

Tandis que la sérialisation a une nature marginale en français, on observe dans plusieurs langues de l'Afrique de l'Ouest une large gamme de sérialisations dont la fréquence s'avère beaucoup plus importante que dans quelque créole que ce soit.

Gabriel MANESSY (1995) classe la postposition des déictiques des nominaux parmi les traits pertinents du créole, ainsi que la **réduplication** des adjectifs attributifs et un degré élevé de sérialisation verbale. Si ce dernier élément fait l'unanimité, le premier ne concerne que certains CBLF comme le martiniquais.

Sélectionnant les traits distinctifs définissant les langues créoles, Mervyn ALLEYNE (1996 : 9) retient :

- Le système verbal où l'aspect, le temps et le mode (**TMA**) s'expriment par des particules préposées et où l'aspect domine sur le temps dans l'expression formelle.
- Les **verbes sériels**
- Le **clivage du prédicat** ou **topicalization** en Anglais.

Il signale, à l'inverse du superstrat européen:

- L'absence de flexions
- L'absence de système de cas pour les pronoms
- L'absence de passif morphologique.

Donc, il s'agit d'un système linguistique spécifique qui fonctionne autrement que dans les langues flexionnelles d'Europe, avec des pronoms invariables et un passif très particulier si un quelconque passif existe en créole.

John Mc WHORTER et Mikael PARKVALL (2002 : 179-231) relèvent des caractéristiques communes aux langues créoles :

- La copule
- L'absence de flexions
- Les marqueurs de temps et d'aspect
- La négation
- L'agglutination
- Les changements de catégorie lexicale.

II.A.2 La copule

L'absence de la copule a été observée en JC et CM comme un fonctionnement spécifique dans le cas du locatif verbal par exemple.

JC	Emilie	de ya	« Emilie is there »
CM	emili	isija	« Emilie est là »
	Emilie	- là	

La juxtaposition du sujet et de l'adverbe locatif qui a une fonction prédicative fait partie d'une structure caractéristique des langues créoles qui diffèrent radicalement de celle de la **copule** des langues lexicales de base par un **fonctionnement spécifique**.

De plus, ce fonctionnement syntaxique faisant rarement intervenir la copule a été observé dans tous les créoles à base lexicale française (CBLF) dont celui de la Martinique.

Du point de vue de Mc WHORTER et PARKVALL (2002: 185), l'omission de la copule se situerait au départ d'un processus de créolisation dans les langues du substrat africain.

II.A.3 Fonction déterminée par la syntaxe

Un système flexionnel fonctionne en français standard, en canadien, en louisianais, alors que les CBLF, dont le créole haïtien, ont une autre structure. Que ce soit le système verbal aspectuel qui use de particules préverbales, que ce soit le système nominal où la fonction des monèmes est déterminée par la syntaxe de l'énoncé, et non par des flexions, force est de constater qu'il s'agit d'un autre type de langues, différent des langues flexionnelles du superstrat européen.

Ces langues sont diverses et variées comme les populations qui offrent toute la gamme des métissages qui manifestent la rencontre de langues issues d'au moins deux continents tant au niveau linguistique qu'ethnologique ou culturel.

Roger BASTIDE (1967 : 20) cite HERSKOVITS (1952 : 320) jetant *Les bases de l'anthropologie culturelle* qui avait évalué *« l'intensité des africanismes, d'après leur degré de rétention ».*

L'ensemble des éléments anthropologiques relatifs à la technologie, la vie économique, l'organisation sociale, les institutions, la religion, la magie, l'art, le folklore, les masques et les langues, offrent une vue d'ensemble éclairante sur la transmission et l'évolution des cultures et des traditions. L'objectif de ces recherches est de déterminer comment se transmettent et se synthétisent les cultures et les langues, pourquoi certaines spécificités se maintiennent et comment d'autres changent ou disparaissent.

Ici, l'observation de la restructuration semble plus pertinente que de pseudo classifications qui s'apparentent à des jugements de valeur portés sur des phénomènes linguistiques qui ne devraient, d'un point de vue scientifique, que susciter des analyses, des hypothèses et des explications sur les plans synchronique ou diachronique.

II.A.4 La négation

La négation relevée parmi les traits structurels spécifiques des langues créoles est souvent désignée comme une **double négation**.

En effet, la syntaxe de cette forme verbale diffère pour marquer la négation.

JC	im no waan gi nobody none	ADAMS (1991: 36)	
CM	i pa le ba pjɛs muŋ ajɛ̃	"Il ne veut en donner à personne"	
	P3-nég-vouloir-donner-personne-rien		

*"Note that Afro-Jamaican, like many African languages, uses **double negatives** commonly, sometimes even **triple negatives.**"* Emilie ADAMS (1991 : 36) qui assimile ce type de phrases négatives à celui des langues africaines, relève ici une triple négation en jamaïcain.

II.A.5 Le clivage du prédicat - Topicalization

Le clivage du prédicat, *topicalization* en anglais, fait partie des structures communes donc distinctives des créoles, selon BAILEY (1966: 86) et DAMOISEAU [1999: 140].

JC	A	big	im	big	« He's really big. »	ALLEYNE (1980: 103)
CM	se	gwo	i	gwo	« Il est vraiment gros. »	
	Cop	-big-	P3	- big		

Ces similitudes structurales permettent de grouper ces langues : leurs définitions se faisant par opposition aux autres langues qui ne comportent pas ces traits, en particulier à la famille des langues indo-européennes qui constituent leurs langues lexicales de base respectives.

La même tournure apparaît dans des créoles aux sources lexicales variées :

- A base lexicale anglaise, en sranan au Suriname,
- A base lexicale française, en louisianais aux USA,
- A base lexicale espagnole, en negerhollands aux Iles Vierges, le papiamento aux Antilles Néerlandaises.

II.A.6 L'agglutination

PARKVALL (2000 : 82) cite Philip BAKER (1984) et Anthony GRANT (1995) qui observent le phénomène de l'**agglutination** en français d'Acadie, Saint Pierre et Miquelon, Québec, Louisiane, Missouri, Saint Barthélémy, Saint Thomas. En revanche, ils remarquent une quasi-absence d'agglutination de syllabes entières dans ces français régionaux et ces dialectes du français. Ce dernier type d'agglutination semble fréquent en créole.

Par exemple, en Dominique /lakle/ « clé », en Haïti /lafime/ « fumée ».

En fait, les articles des étymons français sont devenus partie intégrante des lexèmes créoles.

En Martinique, /lafime a/ « la fumée », met en évidence un défini postposé, ce qui démontre, si nécessaire, que /lafime/ où s'est agglutiné l'article de l'étymon à l'initiale, peut être suivi d'un déterminant défini /-a#/ en créole. Donc, les CBLF présentent le résultat d'une transmission ininterrompue : P. BAKER (1984) en compte 471 en Mauricien. A. GRANT (1995), plus d'un millier

dans l'ensemble des **C.B.L.F.**, excepté le réunionnais où il n'en relève qu'une douzaine et BAKER vingt et un.

II.A.7 Lexèmes multifonctionnels

Les langues créoles se caractérisent par une **multifonctionnalité** très fréquente des lexèmes.

Rien de tel n'a été observé en français, qui fournit les étymons de l'essentiel du lexique du créole martiniquais, considéré à juste titre comme sa langue lexicale de base.

Ce phénomène particulier aux langues créoles, permet à des noms, des syntagmes nominaux ou prépositionnels, des adjectifs, des adverbes d'avoir aussi une fonction prédicative ce que les chercheurs ont relevé en JC et en CM.

II.A.8 Pronoms réfléchis métonymiques

Le pronom réfléchi en français correspond à un monème évoquant le locuteur par métonymie en créole selon Ch. Bernard POTTIER (1968).

Tableau 280 : Pronoms réfléchis métonymiques

Haïtien	chauffer *corps* li	« se chauffer » [corps]
Martiniquais	lave *kɔ* j	« se laver » [corps]
Papiamentu	keinta su *curpa*	« se chauffer » [corps]
Casamance	fala si *kabissa*	« il se dit á lui-même »[tête]
Haïtien	li di *tête* li	« il se dit á lui-même »[tête]

Ces exemples mettent en évidence ce procédé métonymique qui consiste à utiliser la tête ou le corps lui-même là où le français ou l'anglais usent d'un pronom réfléchi.

Cependant, tous les créoles ne présentent pas l'ensemble de ces spécificités. En jamaïcain la forme du réfléchi se construit à la manière anglaise.

II.A.9 Structure du système verbal : TMA

Si l'on adapte la démarche de Manuel VEIGA (2000 : 28) pour *Le créole du Cap-Vert* à l'approche contrastive du système verbal des langues créoles, on peut mettre sur le même plan le cap-verdien, le jamaïcain et le martiniquais, d'une part, et, d'autre part le portugais, l'anglais et le français, tout en maintenant la comparaison avec les langues africaines manjaku, balante, à base lexicale portugaise, CBLP. Certaines spécificités sont mises en évidence distincte de la structure verbale de type flexionnel des langues indo-européennes qui présentent des désinences.

Portugais	Français	Anglais
part**iram** ~ part**em**	part**irent** ~ part**ent**	go ~ go**ing**

Et deux variantes de signifiants de monème : Anglais went ~ (are) going

- Un fonctionnement structurel différent dans les langues africaines et créoles.

Tableau 281 : Aspect accompli ~ Inaccompli

	Aspect accompli	**Aspect inaccompli**
Manjaku	bu Ø tsëp	bu **ka** tsëp
Balante	bë Ø tooh	bë **ka** tooh
Cap Verdien	es Ø bai	es **ta** bai
Portugais	partiram	partem /partiram
Martiniquais	jo Ø ale	jo **ka** ale
Français	ils partirent	ils partent / partiront
Jamaïcain	dem Ø go	dem **a** go
Anglais	they went	they are going (away)

Ref. VEIGA (2000: 28)

Comparaison établie à partir du tableau synthétique de Manuel VEIGA (2000: 28), complété avec des éléments aspectuels en JC & CM.

Les flexions des langues européennes contrastent avec un autre fonctionnement :

Un **morphème zéro** /Ø / qui s'oppose à une particule aspectuelle placée entre le sujet et le verbe dans le système verbal des langues africaines et créoles dont le verbe reste le même quelle que soit la personne.

Une **particule aspectuelle** intervient en manjaku, balante, cap verdien, jamaïcain et martiniquais de manière analogue.

Ce **morphème aspectuel signifiant l'inaccompli**, étant similaire en cap-verdien / ta / et en jamaïcain / a / est même strictement identique / ka / en manjaku, en balante et en martiniquais.

Les similitudes flagrantes du fonctionnement verbal en créole, CCV, JC, CM et dans les cinq langues africaines permettent d'élargir les observations de Manuel VEIGA (2000 : 28) concernant la comparaison du CCV et des cinq langues africaines (mandingue, buy, sua, manjaku, balante) aux créoles de la Jamaïque (JC) et de la Martinique (CM) :

- L'absence de flexion dans les cinq langues africaines, le cap verdien, le jamaïcain et le martiniquais.

- Les indices de personnes obligatoires en CCV, en JC, en CM, en manjaku, en balante.

- Le morphème zéro de l'accompli en CCV, JC, CM, manjaku, balante.

- L'inaccompli est toujours marqué par la présence d'une particule aspectuelle en CCV, JC & CM et dans les langues africaines étudiées.

Tableau 282 : Marqueurs aspectuels - Aspect accompli ~ Inaccompli

Accompli	~	**Inaccompli**	
/Ø /	~	/ta /	Cap-Verdien
		/a /	Jamaïcain
		/ka /	Manjuka- Balante- Martiniquais
		/an /	Buy
		/bi /	Mandingue
		/log /	Sua

Ref. VEIGA (2000 : 28)

- Un morphème zéro /Ø/ de l'accompli en CCV, JC, CM, manjaku, balante, buy,sua, s'oppose au morphème aspectuel de l'inaccompli /ta, a, ka, an, bi, log/.

Pour résumer le point commun à toutes ces langues : le marqueur de l'inaccompli (ta/ ka/ a/ an/ bi/ log) commute avec le morphème zéro / Ø/ de l'accompli. Un même morphème /ka/ de l'inaccompli du manjaku et du balante fonctionne également en martiniquais.

Comme l'élargissement de la comparaison aux créoles jamaïcain et martiniquais confirme les conclusions de Manuel VEIGA, l'hypothèse d'une **double influence**, **européenne et africaine**, (du portugais et de « quelques langues africaines ») à l'origine du CCV en sort renforcée. Il semble évident qu'il ne peut en être autrement pour les langues afro-américaines de la Martinique et de la Jamaïque dont la double influence vient respectivement du français, de l'anglais et des langues africaines.

Les langues européennes s'avèrent déterminantes au niveau lexical, les langues africaines étant essentielles au niveau des structures morphosyntaxiques.

II.B Familles de langues créoles : problématique

La parenté des langues dites créoles qui ont la même base lexicale a pu paraître issue de ce fond lexical commun. Il semblait facile de démontrer que les créoles « français » étaient des patois ou des jargons du français, une « grande langue de culture » que des êtres incultes comme des esclaves noirs ne pouvaient acquérir sans lui faire subir quelques déformations et nombre de simplifications, par exemple. Ce point de vue entaché de préjugés européocentristes ne laissait aucune place à l'apport des langues africaines dans la genèse de ces idiomes à qui on a longtemps refusé le statut de langues.

Le rôle social des européens dans les sociétés coloniales, opposé à celui des africains asservis sous leur domination, leur permettait d'exprimer des théories racistes sous des dehors pseudo-scientifiques

Ainsi le *Petit traité de glottophagie* de Louis Jean CALVET, (1974) met en évidence ce phénomène qui n'est pas exclusivement français.

En comparant le jamaïcain et le martiniquais, force est de constater que ce que les anglais qualifient de « broken english » désigne de l'anglais déformé. Leur attitude qui prône leur langue comme le vecteur de la Civilisation, la seule, l'unique, venue d'Europe, n'a rien à envier à celle des français. D'ailleurs la notion de famille de langues n'était guère envisagée pour ces « patois » car elle a défini celle des langues indo-européennes.

II.B.1 Méthode de classification des langues : la famille de langues indo-européennes

La famille des langues indo-européennes a été déterminée par la « grammaire comparée ».

En analysant la démarche qui a permis de mettre en évidence la parenté de ces langues, on peut cerner la méthode utilisée afin de définir et classer d'autres systèmes linguistiques en fonction de critères reconnus et indéniables, puisque ce sont ceux qui ont permis de fonder la parenté généalogique de cette famille de langues universellement reconnue comme telle.

Dés 1816, Franz BOPP élabore une méthode **en partant d'une étude comparée** de la **conjugaison** d'un certain nombre de langues : le latin, le grec, le persan et le germanique.

Puis, en élargissant son champ d'investigation, il en arrive à la notion de parenté généalogique qu'Antoine MEILLET (1936) présente sous la forme d'un *arbre généalogique*. Chaque langue indo-européenne ne serait issue que d'une langue et représenterait une évolution autonome, ininterrompue et directe de l'évolution d'un système linguistique à l'autre. Mais cette théorie qui implique que tout membre d'une famille de langues ne peut être issu que d'une seule et unique langue-source sera amenée à évoluer. ALLEYNE (1980) remet en question le concept de l'arbre généalogique établi pour la famille des langues indo-européennes.

II.B.2 Parenté linguistique des langues créoles

A propos de la parenté linguistique des créoles, une famille de langues a été évoquée depuis bien longtemps par HERSKOVITS dès 1941.

« Les esclaves purent arriver à communiquer au fur et à mesure qu'ils apprirent des mots de la langue de leurs maîtres et, les versant dans des moules africains d'élocution, ***créèrent des formes linguistiques qui, au point de vue de leur structure, non seulement ressemblent aux langues indigènes, mais se ressemblent entre elles, quelle qu'ait été la langue européenne à laquelle elles ont fait des emprunts (anglais, français, espagnol ou portugais). »*** HERSKOVITS (1941) [1958 : 319]

Dans sa préface à l'oeuvre d'Albert VALDMAN (1978), G. MANESSY s'oppose au statut de patois réservé au créole qu'il considère comme une langue à part entière. Mais, il regroupe les CBLF de la Louisiane, des Antilles, de la Guyane, des Mascareignes et des Seychelles qu'il désigne comme des « parlers franco-créoles » qui sont, en fait, des créoles à base lexicale française (CBLF) en une famille de langues distincte des créoles à base lexicale anglaise (CBLA).

La théorie de la relexification suscite la comparaison des créoles des Antilles-Guyane à ceux de l'Océan Indien qui présentent des similitudes étonnantes bien que la comparaison se limite à des CBLF. Cependant, **VALDMAN déplore l'absence des éléments du substrat africain dans ces études, « les langues africaines étant tenues à l'écart de cette comparaison »** (1978) quand paraît *Le créole : structure, statut et origine*, ces deux groupes de langues sont abordées par des chercheurs qui ne communiquent guère et les études les plus marquantes des créoles ne se font pas en français selon M.F. GOODMAN (1964). Cette classification des langues à partir d'un critère lexical semblait déjà susciter quelques réserves.

Cependant ce point de vue reste soutenu par Donald WINFORD (1993) qui compare des créoles à bases lexicales diverses en opposant les CBLF aux CBLA qui feraient partie de deux familles de langues distinctes.

Enfin, dans une vision plus globale des *Mondes créoles et francophones,* D. VERONIQUE (2007) envisage « La genèse des créoles : au-delà du « superstrat » et du « substrat ».

Opposée à toute classification superstratiste, la présente étude comparée des créoles de la Jamaïque et de la Martinique, observant des similitudes structurelles entre des créoles à bases lexicales différentes, œuvre à la démonstration d'une typologie spécifique des créoles de l'Atlantique évoquée de longue date par BAILEY.

II.B.2.1 BAILEY : des bases lexicales pour une famille de langues

Beryl L. BAILEY (1966 : 6) n'enferme pas les créoles dans des catégories séparées en fonction de leur base lexicale respective. Se référant à Thomas RUSSELL (1868), Robert Le PAGE (1957), David de CAMP (1960) et Frederic CASSIDY (1961), elle envisage une **famille de langues** où l'on pourrait classer aussi bien le **sranam**, le **saramakkan** du Surinam, le **gullah** des îles de la côte ouest de la Caroline du Sud et de la Georgie, le **krio** en Sierra Leone et le **créole** du **Cameroun** en Afrique de l'Ouest apparentés au **jamaïcain** dont ils partagent non seulement les traits lexicaux mais phonologiques et grammaticaux.

De plus, elle (1966 : 6) les apparente aux **créoles** à **bases lexicales différentes**:

- A base lexicale française - **CBLF** - **d'Haïti**, de **Guadeloupe**, de **Martinique**, de **Dominique**, de **Trinidad** et des autres îles des Antilles, mais aussi au créole de **Louisiane** à la **Nouvelle Orléans**.
- A base lexicale espagnole - **CBLE** - de **Curaçao**, **Aruba**, **Bonaire**.
- A base lexicale hollandaise - **CBLH** - (supposé disparu) des **Iles Vierges**.

Ces langues présentent des ressemblances. Au-delà des **similitudes phonétiques** et **phonologiques**, les plus évidentes concernent le domaine **syntaxique**, celui de la morphologie paraissant moins important que dans les langues européennes.

Les ressemblances structurales de toutes ces langues sont si remarquables que l'hypothèse de la relexification s'en trouve confortée. Mais cette hypothèse présuppose une origine commune de tous ces systèmes linguistiques. Cependant, leur syntaxe particulière ne pouvant s'assimiler ni à celle du portugais, de l'anglais, du français, d'une part, ni à celle d'une langue particulière de l'Afrique de l'Ouest, d'autre part, d'après BAILEY (1966) la question de l'origine des langues dites créoles reste posée.

Une autre problématique concerne la méthode qui permet de définir une **famille de langues**.

II.B.2.2 Méthode : de MEILLET à ALLEYNE

Selon Antoine MEILLET (1936), la famille de langues indo-européennes se présente sous la forme d'un arbre généalogique: chaque langue ne serait issue que d'une langue et représenterait une évolution autonome, ininterrompue et directe de l'évolution d'un système linguistique à l'autre.

Cette théorie implique que tout membre d'une famille de langues ne peut être issu que d'une seule et unique langue-source.

Dés 1939, Lucien TESNIERE étudie les contacts de langues en se basant sur la continuité du système phonologique : la méthode de MEILLET a donc déjà atteint ses limites en refusant de tenir compte de tout contact de langues dans le processus historique de l'évolution des langues vivantes.

L'approche comparative de Mervyn ALLEYNE enrichit la méthode de la grammaire comparée en incluant l'étude des contacts de langues dans la genèse des créoles.

II.B.2.3 ALLEYNE

Mervyn ALLEYNE (1980) aborde sa comparaison des langues afro-américaines, *Comparative Afro-American,* en se basant sur l'étude très connue des langues indo-européennes. La méthode utilisée pour établir la parenté de ces langues faisant autorité, il s'y réfère pour mettre en évidence celle du groupe de langues créoles.

Pour Mervyn ALLEYNE, les **systèmes linguistiques** doivent être analysés dans divers domaines. Tout d'abord la continuité de la **morphologie** s'oppose à la diffusion lexicale. Par conséquent, il inclut la **phonologie** dans la structure profonde à côté de la morphologie, contrairement à la structure de surface où il classe le **lexique** plus sensible aux **contacts de langues**.

II.B.2.4 OBENGA

Afin de mettre en évidence *L'origine commune de l'égyptien ancien, du copte et des langues négro-africaines modernes,* Théophile OBENGA (1993) s'oppose aux travaux antérieurs de M. GUTHRIE et J.H. GREENBERG parce qu'ils *« ne tiennent pas compte de l'égyptien pharaonique et du copte, deux diachronies de la langue égyptienne, qui est pourtant la plus anciennement écrite sur le continent africain ».*

L'égyptien ancien classé par eux parmi le « chamito-sémitique » ou « afro-asiatique » qui sépare ainsi la vallée du Nil égypto-nubienne du reste de l'Afrique noire, forme un véritable écran linguistique. Cette prétendue famille de langues ne résiste pas à la moindre critique scientifique. Du point de vue du spécialiste en linguistique africaine, la mise à l'écart de la langue égyptienne n'a pas permis à la linguistique générale d'établir les origines des « langues négro-africaines » (sic), ni leur profondeur historique, voire leur communauté pré-dialectale dans cette *Introduction à la linguistique*

historique africaine, il démontre l'unité génétique de l'égyptien pharaonique, du copte et des « langues négro-africaines » modernes.

La recherche d'OBENGA repose sur l'établissement de **corrélations phonétiques**, **morphologiques**, **grammaticales** et **lexicologiques** entre l'égyptien pharaonique, le copte et les langues africaines modernes afin de mettre en évidence une parenté d'ordre génétique.

Sa **méthode** n'est autre que celle qui a servi à fonder la famille de langues indo-européennes qui dérivent d'un ancêtre commun pré-dialectal. Cette méthode comparative montre qu'une langue est rarement isolée dans le temps et dans l'espace. Une **famille** de **langues**, une communauté linguistique apparaissent grâce à des **correspondances profondes**, des ressemblances héritées.

Selon Louis HJEMSLEV(1966) *« La parenté génétique est une fonction reliant les langues : elle consiste dans le fait que chaque élément d'expression d'une langue est relié par une fonction à un élément d'une autre; la fonction de chaque élément est conditionné par son entourage et par la position qu'il occupe dans le mot. »*

A partir de cette problématique, Théophile OBENGA exclut la possibilité de l'emprunt pour expliquer ces similitudes structurales.

III La méthode d'OBENGA (1993)

III.A De l'antiquité égyptienne aux langues africaines contemporaines

La période sur laquelle repose l'ensemble des concordances morphologiques, phonétiques et lexicologiques qu'établit Théophile OBENGA (1993 : 30) entre l'égyptien pharaonique, le copte et les langues africaines actuelles serait de l'ordre de cinq mille ans.

Au Colloque du Caire organisé par l'U.N.E.S.C.O. en 1974, BAUMANN, WESTERMANN, Marcel GRIAULE, G.P. MURDOCK, Jean HIERNAUX, Cheikh Anta DIOP, Basil DAVIDSON, J. MAQUET et J. VANSINA réunis ont jugé scientifiquement injustifiable le classement de l'égyptien et du copte parmi les langues sémitiques.

Le même colloque a reconnu que les dialectes coptes continuent l'égyptien pharaonique.

Et la méthode comparative les relie à l'ensemble des langues africaines.

Famille de langues

Qu'elle soit phonétique, phonologique ou morphosyntaxique, la parenté linguistique se révèle par des fonctionnements et des structures similaires.

Théophile OBENGA (1993)

III.A.1 Phonétique & Phonologie

Au niveau phonétique et phonématique l'égyptien et le copte présentent des articulations à complexité multiple ; en particulier des labio-vélaires comme la labio-vélaire sonore /gb /, des affriquées comme la chuintante sourde /tʃ /. Le consonantisme égyptien pharaonique et copte s'écarte nettement de celui des langues sémitiques.

En revanche il se retrouve dans la phonétique des langues africaines où se développe l'ordre des labio-vélaires / kp, gb, ngb / qui fonctionne en Ngbaka, en Manza, en Sango, en Banda, Ngbaka de la République Centrafricaine ; en Ngbandi au Zaïre septentrional ; l'affriquée /tʃ /, en Vili et en Laongo au Congo.

Les pré-nasalisées abondent en Afrique : /mp ; mb ; nt ; nd ; ns ; nz ; nk ; ng /, et même l'affriquée semi-nasale /ndz /ou la labio-vélaire-semi-nasale /ngb /. D'après OBENGA, cette pré-nasalisation serait un phénomène relativement récent.

Ainsi l'analyse comparée des **systèmes phonétiques et phonématiques** offre une **dimension historique** aux langues négro-africaines en les reliant à l'antiquité égyptienne. De la même manière cette méthode avait permis de relier les langues européennes, le germanique, le latin, le slave, le grec, le hittite, etc. à l'antiquité grecque et indo-européenne. La filiation des langues négro-africaines issues de l'égyptien pharaonique se voit renforcée par l'opposition des paradigmes phonémiques du chamito-sémitique à ceux du copte et de l'ancien égyptien.

III.A.2 Morphologie

Des correspondances morphologiques comme celui du **système verbal**, montrent que les langues couchitiques et quelques unes de l'ouest africain perpétuent la tradition la plus ancienne qui remonte au temps des pyramides, à la préhistoire linguistique commune. Ce qui explique convergences et divergences dans les évolutions linguistiques sur le continent africain.

En digne héritier de l'oeuvre de Cheikh Anta DIOP qui commence par

- *L'Unité culturelle de l'Afrique noire* (1960), pour établir
- l'*Antériorité des civilisations noires* (1967),
- la *Parenté génétique de l'égyptien pharaonique et des langues négro-africaines* (1977) et unifier
- *Nations nègres et culture* (1979)

OBENGA s'oppose par là à un déni généralisé qui consiste à refuser l'existence même de toute civilisation africaine surtout dans l'antiquité

III.A.3 Le système verbal

Pour comparer les langues, au cœur du système linguistique, le **fonctionnement verbal** revêt une importance particulière. Il n'est pas anodin de constater que le verbe-**copule** « être » est toujours **invariable** en égyptien, que cette invariabilité se retrouve dans l'ensemble du domaine linguistique négro-africain (en mpongwe au Gabon, en lomongo au Zaïre, par exemple) ainsi que dans de nombreux créoles comme le JC et le CM

L'exemple de la conjugaison du présent en martiniquais et en jamaïcain comparé au même temps en kikongo, décrit par OBENGA (1993), peut mettre en évidence une similitude structurelle où l'invariabilité du verbe contraste avec les flexions des traductions française et anglaise de la conjugaison du verbe « être ».

Tableau 283 : Copule

Français	**Kikongo**	**Martiniquais**	**Jamaïcain**	**Anglais**
je suis	ni di	mwɛ̃ je	mi de	I am
tu es	u di	u je	yu de	you are
il/elle est	u di, ka di	i je	im de	he/she is
nous sommes	tu di	nu je	wi de	we are
vous êtes	lu di	zɔt je	unu de	you are
ils/elles sont	ba di	jo je	dem de	they are

Ref. OBENGA (1993 : 113)

Il est remarquable que les formes /se / et /je / de la copule du CM fonctionnent respectivement en Afrique en banda et en bini (Nigéria) ; celles du JC, /de / ou /da /, interviennent respectivement en banda et en galla, alors que les deux formes existent en ewe et en twi. D'un point de vue morphologique, dans le bassin du Tchad, « le verbe *être* servant de lien entre le sujet et l'attribut n'existe pas en sara. Le sujet est simplement suivi de son attribut. Cette construction est très fréquente en égyptien ancien », note 31, OBENGA (1993: 109). Cette construction fonctionne de la même manière en JC et CM.

	S	V	
Ancien Egyptien	R	pw,	m à m : Ré- il est « Il est Ré »
	Ré - il est		

Les exemples d'énoncés équatifs ou locatifs où le sujet se juxtapose au verbe sans copule ne manquent pas en CM comme en JC.

Sujet + attribut CM i bɛl « Il est beau »

P3 – beau

Sujet + locatif i lekɔl « Il est à l'école »

P3-école

Sujet + verbe JC im lidong « he is lying down »

P3- lying down

Si on compare l'emploi de la copule en anglais et en français à son usage en jamaïcain et en martiniquais, force est de constater qu'elle a un fonctionnement différent dans les langues créoles où elle reste souvent facultative. Cependant elle devient obligatoire dans certains énoncés interrogatifs.

CM ola i je ? "Où est-il?"

JC weh im de ? « Where is he?

Where - P3 - cop

CM i la « Il est là »

JC im de

P3 - là

Le morphème /je / du CM employé dans la question locative en martiniquais (signifiant : « Où est-il ? »), a une forme identique en bambara.

La copule /de / du JC, identique en banda, correspond à /da/ en galla, et elle fonctionne sous ces deux formes, /de/ et /da/ en twi.

Grâce à l'éclairage historique d'OBENGA (1993 : 110), l'ensemble des formes songhaï, bambara, wolof, ewe, yoruba, hausa, bini, banda, baguirmien, ngbandi, sara, caffino, sidamo, nuer, acooli, galla, témoignerait d'une profonde affinité « comme des signes d'un même système linguistique » : on retrouve certaines formes des langues africaines dans les langues créoles.

JC a fun me a make “It’s fun I am making”

Cop-fun-P1-prog-make

- En JC -a- équivaut à « is » et d’autres formes du verbe anglais *to be*
- Le même verbe -a- correspond au verbe -être-en copte, mbede, ndumu, duma, banda,

De même en JC, -da- équivaut à une des formes renforcées du verbe français (-to be /être-) dans les langues couchitiques, ouest-africaines, et bantu, d’après OBENGA (c1993 :f. idem: 114). En twi, c’est une forme du verbe -être-, selon CASSIDY et Le PAGE (1967).

Comme en égyptien ancien, le kimbundu de l’Angola atteste que le verbe *être* est rarement exprimé selon Heli CHATELAIN (1889) [1984] :

« Employé comme copule, le verbe -être- est ordinairement sous-entendu. »

De même, en JC et CM son emploi se limite à certains énoncés ce qui rappelle cet usage.

C’est pourquoi l’existence d’une copule dans les langues créoles suscite la controverse.

En CM, aucun élément lexical ne correspond au verbe -être- devant un adjectif, ni pour exprimer le temps, la manière ou le lieu.

CM /i la / « elle est là » PINALIE (1992: 91)

P3- là

JC / im deh / “she is there”

P3-there

Identique à celui du JC, le morphème *da* ou *de*, suit un verbe directionnel en ewe.

III.A.4 Prédicat & Adjectif

En indo-européen, l’adjectif naît du substantif alors que dans les langues de l’Afrique subsaharienne, l’adjectif est issu du verbe, selon OBENGA. Le lexique fonctionne sans la contrainte de classes de mots séparées : une certaine liberté permet aux éléments lexicaux, souvent invariables, de se trouver en position d’adjectif, de verbe, de substantif sans changer de forme. Comme dans les

créoles, les verbes-adjectifs sont fréquents, chaque élément étant à la fois adjectif et prédicat. En soubiya (Afrique Australe), l'adjectif suit toujours le substantif qu'il soit attribut ou prédicat :

Soubiya subila « être rouge » > malungu a subila « des perles rouges »

lotu «beau /bon » > muntu mulotu « un homme bon » -pl. bantu balotu

Dans la langue sigwamba [šigwamba] (Afrique du sud), les verbes de qualité sont fréquents :

Sigwamba « agé » kulu > bakulu « parents».

On remarque donc un **fonctionnement morphosyntaxique spécifique aux langues africaines** qui présentent des adjectifs **invariables**, des **verbes-adjectifs :** comme ceux qui fonctionnent en JC et CM) :

« Dans l'ensemble, c'est-à-dire en considérant les langues égyptiennes (pharaonique et copte), couchitiques, bantu, ouest-africaines, bref toutes les aires linguistiques de l'Afrique noire, on constate, à propos des adjectifs et de leurs emplois grammaticaux, une ***même organisation morphologique****... »* OBENGA (1993)

Ces verbes-adjectifs ressemblent étonnamment à ceux qui fonctionnent en JC et CM.

Ici une précision s'impose, l'auteur ne nie pas systématiquement toute différence entre ces langues, il les constate et les considère à leur juste valeur car ces langues n'ont pas la même profondeur historique : *« des siècles séparent le wolof du mbochi »*. L'adjectif placé souvent après le substantif s'accorde avec celui-ci dans bien des langues africaines.

Après les avoir confrontées, une *« morphosyntaxe profonde apparaît»,* il en arrive à la conclusion qu'elles viennent d'un **même ensemble linguistique ancestral** dont elles constituent des variétés historiques.

Le causatif peut illustrer les diverses évolutions des membres de cette famille de langues évoquées par OBENGA.

III.A.5 Causatif

La formation du causatif révèle un système flexionnel préfixé dans la conjugaison verbale en égyptien pharaonique qui fonctionne dans de nombreuses langues couchitiques et bantu.

Par un déplacement, il laisse place à un suffixe en Afrique orientale, centrale et méridionale.

A partir de ces observations, OBENGA dégage un élément pré-dialectal, tantôt préfixé, tantôt suffixé, hérité en commun d'une langue-mère beaucoup plus ancienne. Ce genre d'affixe causatif n'a pas été relevé en JC & CM.

III.A.6 Comparatif

Ces langues ont souvent recours à un verbe signifiant « ***surpasser*** *: l'idée de saut, de dépassement »* pour exprimer la comparaison. Cette forme, fréquente dans l'ensemble des créoles, fonctionne en Martinique.

CM /i gɤɑ̃ pase mwɛ̃ / « Il est plus grand que moi »

P3-grand-surpasser-P1

Le superlatif peut se rendre par un procédé fréquent en créole, le redoublement du qualificatif en barguimien.

Baguirmien	ngol	« grand »
	ngol ngol	« très grand »
Jamaïcain	pretty	« jolie »
	pretty-pretty	« très jolie »
Martiniquais	bɛl	« joli »
	bɛl bɛl	« très jolie »

Ce procédé fonctionne en JC, en CM et dans de nombreuses langues créoles.

III.A.7 Verbes sériels

De même, l'expression idiomatique en copte /na ni/ « amener, apporter » (« venir avec»), on apporte en venant. Il s'agit de **verbes sériels**. En fait, deux verbes se suivent sans connecteur. Cette structure sérielle désignée par l'expression « Verb plus Verb construction » par les anglophones, est fréquente dans les créoles antillais. Elle fonctionne en JC et en CM. Elle existe en **copte** : na « venir », ini « apporter» & ani « apporte » à l'impératif, selon le même procédé.

Aucune démonstration ne s'impose pour mettre en évidence la proximité de ces tournures particulières qui témoignent d'une ancienne communauté linguistique, d'un héritage ancestral.

De l'égyptien au bambara selon OBENGA (1993: 140), **« La correspondance est totale : phonique, morphologique, sémantique, lexicologique**. »

Certaines formes comme le **hausa** -ba- « donne », de l'égyptien et du copte -ma- « donne », se retrouve intégralement en **martiniquais** / ba / « donne ».

III.A.8 Temps et Mode

Une particularité du système verbal égyptien, selon FARINA (1910) [1927], consiste à n'exprimer non pas une graduation du temps, mais la qualité de l'action, sa continuité. Ici encore, la profonde unité structurelle de l'égyptien et des autres langues africaines s'impose.

Dans la conjugaison copte, égyptienne ou africaine, le **verbe invariable** fonctionne grâce à l'emploi de **particules** ou d'auxiliaires pour exprimer les nuances nécessaires. Les créoles JC & CM partagent cette spécificité qui date de l'antiquité égyptienne pharaonique.

Elle fonctionne dans de nombreuses langues en Afrique : sara, baguirmien, azer (soninke médiéval), bambara, wolof, swahili.

En s'appuyant sur la conjugaison du verbe swahili -ku penda- « aimer », selon Edward STEERE (1956) dans OBENGA (1993: 147), on peut la comparer au martiniquais et faire apparaître des similitudes:

Tableau 284 : TMA - Swahili & Martiniquais

Verbe	**Swahili**	**Martiniquais**	Verbe
« j'aime »	ni na penda	mwɛ̃ ka di	« je dis »
« tu aimes »	u na penda	u ka di	« tu dis »
« il a aimé »	ni li penda	mwɛ̃ te di	« j'ai dit »
« tu as aimé »	u li penda	u te di	« tu as dit »
« j'aimerai »	ni ta penda	mwɛ̃ kɛj di	« je dirai »
« tu aimeras »	u ta penda	u kɛj di	« tu diras »

-ku penda-«aimer » Ref. OBENGA (1993 : 147)

La même structure verbale fonctionne aussi bien en wolof qu'en égyptien ancien de façon identique : (cf. tableau, 1993 : 148). On peut se référer à Cheikh Anta DIOP (1977) qui a établi le parallélisme entre la conjugaison wolof et celle de l'ancien égyptien pharaonique.

Le diola, l'ewe développent le même schéma structurel.

L'emploi de particules et d'auxiliaires caractérise les verbes de cette famille de langues dont la plupart des verbes restent invariables. Même en hausa qui présente des variations de la racine du verbe, le schéma structurel demeure.

Et OBENGA (1993 : 150) a observé une **régularité morphologique remarquable de la conjugaison** égypto-négro-africaine en leurs caractéristiques essentielles de la conjugaison pharaonique, **copte, galla, banda, fang, mbochi, swahili** : pour les **langues égyptiennes, couchitiques et bantu** ; pour les langues de l'Afrique de l'ouest : **azer**, **bambara**, **éwe**, **wolof**, **diola**, etc.

L'exemple du futur exprimé par la même particule : **ka**, en hausa, et en ancien **égyptien**, dans un usage exclusivement littéraire, témoigne de concordances phonique, morphosyntaxique et lexicologique.

Une particule identique fonctionne dans d'autres langues africaines : kimbundu (futur éloigné), bambara (divers temps et le futur), mbochi (futur) ; **ka** > **ke**, en fang.

En revanche /**ka** /, signifiant du progressif en **martiniquais** fait place à /**ke** / au futur :

CM	/mwɛ̃ ka ekɤi / « j'écris »	/mwɛ̃ **ka** pale / « je parle »
	/mwɛ̃ kɛj ekɤi / « j'écrirai »	/mwɛ̃ **ke** pale / « je parlerai »

L'ancien égyptien indique le futur par une préposition signifiant la futurité qui fonctionne en Afrique dans d'autres langues : duma, gourmantché. Au fil du temps des changements phonétiques interviennent.

Le morphème copte *-na-*, fonctionne en peul de macina, en sénoufo, en mossi.

La pertinence comme la cohérence de tels faits parle d'elle-même.

Pour OBENGA (1993: 159), il s'agit de parenté génétique pré-dialectale c'est-à-dire de continuité historique d'une seule langue ancestrale commune à toutes les langues historiques de la comparaison.

OBENGA (1993) met donc en évidence une communauté linguistique profonde, **communauté d'une structure morphologique commune en égyptien pharaonique et dans l'ensemble des langues du continent africain.**

Par exemple, la négation de l'impératif en position initiale présente une similitude remarquable entre l'égyptien pharaonique et le yoruba. Il s'agit de concordance totale : lexicologique, morphologique, syntaxique, phonétique.

Ces concordances ne sont pas isolées ; n'étant pas d'origine arabe ou sémitique : l'égyptien éclaire leur origine, leur étymologie, en l'établissant historiquement.

Cheikh Anta DIOP (1977) observe que la négation pharaonique se retrouve en wolof. De façon plus générale, les morphèmes négatifs égyptiens se retrouvent dans l'ensemble de langues africaines. Parfois une inversion sémantique intervient lors de la transmission. **Chaque langue crée** en effet **son propre dynamisme**, toute création autonome n'étant pas exclue en ancien égyptien comme dans les langues qui en ont hérité.

On ne peut s'empêcher de remarquer que le morphème négatif peul -a'a- , se retrouve sous forme onomatopique en CM.

Les particules de liaison observées par **OBENGA** (1993) lui permettent de conclure, preuves à l'appui, à la **parenté** linguistique *« du côté négro-égyptien qui englobe **l'égyptien** (**copte** et **pharaonique**), le **nilo-tchadien**, le **couchitique**, le **bantu**, et les langues négro- **africaines** de **l'ouest-africain**. »*

A l'intérieur du groupe de ces langues du **Ghana**, du **Burkina Faso**, du **Congo**, et du **Ghana-Togo** : **mossi**, **akan**, **éwe**, **mbochi**, le linguiste grâce à sa méthode comparative, détecte *« l'unité culturelle et historique des peuples de l'Afrique (qui) a pour ciment une souterraine nappe linguistique commune. »* OBENGA (1993 : 183)

III.A.9 Structure syllabique

Une structure syllabique sous-jacente tend à réduire les mots de trois ou quatre syllabes, très rares en copte, de même qu'en JC et CM on a pu observer la réduction de certains mots au-delà de deux ou trois syllabes lors de l'intégration des éléments du lexique anglais ou français.

D'après OBENGA (1993), l'ancien égyptien, lui-même, comporte beaucoup de termes « bilitères » (thèmes composés de deux lettres).

III.B Famille de langues africaines

D'un point de vue méthodologique, OBENGA (1993 : 15) préconise d'établir les **correspondances phonétiques**, **lexicales**, **étymologiques** en partant nécessairement d'une série. Cette rigueur lui permet de démontrer « *l'unité linguistique des langues négro-africaines de la Somalie au Sénégal, du Mali au Cap sud-africain : cette unité est « profonde » en ce sens qu'elle remonte au-delà de 3000 avant notre ère, c'est-à-dire au-delà du vieil égyptien pharaonique le plus archaïque.»*

Par exemple, /n/ nasale apico-dentale présente en égyptien pharaonique, en copte, en bambara (mandé ou mandingue de façon générale) en wolof et en peul dans un signe de même contenu, de même signification.

L'enjeu de cette **unité linguistique** c'est « l'unité radicale de toutes les civilisations négro-africaines» parmi lesquelles la prise en compte de la vallée du Nil, Egypte-Nubie-Abyssinie.

Au terme de son étude comparative, Théophile OBENGA (1993 : 374) aboutit à des **« langues africaines réunies dans une famille»** qui partagent **«une structure globale»** à l'intérieur de « groupes et branches d'une seule et même **famille linguistique »** à l'*Origine commune de l'égyptien ancien, du copte et des langues négro-africaines modernes.*

CONCLUSION GENERALE

« Parler, c'est être à même d'employer une certaine syntaxe, posséder la morphologie de telle ou telle Langue, mais c'est surtout assurer une culture, supporter le poids d'une civilisation »

Frantz FANON *Peau noire*, *masque blanc* (1952 :13)

CONCLUSION GENERALE

Les recherches en linguistique comparée d'HERSKOVITS à OBENGA en passant par CASSIDY, BAILEY et ALLEYNE ont défini une méthode qui a évolué depuis les précurseurs de la grammaire comparée et qui s'est enrichie de la linguistique des langues africaines.

L'Etude contrastive des créoles de la Jamaïque et de la Martinique dont ils sont le fil conducteur, met en évidence la structure profonde des langues jamaïcaine et martiniquaise et permet de les apparenter à la famille de langues africaines.

Mais elles ont reçu un apport lexical de diverses langues européennes et forment un nouveau groupe dont les différents systèmes linguistiques se distinguent par la manière dont s'est fait ce métissage linguistique entre les langues du substrat africain et celles du superstrat européen.

La méthode utilisée dans cette comparaison du jamaïcain et du martiniquais consiste à aborder les deux langues sous divers angles et dans tous les domaines de la linguistique afin de mettre en évidence leurs ressemblances et leurs différences qui permettent de les classer parmi les langues parlées dans le monde.

Ainsi les pratiques langagières en situation de diglossie précèdent l'approche des domaines phonétique et phonologique pour en arriver au syllabisme de ces langues dans la **première partie** qui concerne **l'oral, la langue parlée**.

En Jamaïque et en Martinique, une situation de **diglossie** provoque des **usages langagiers similaires**. Les locuteurs jamaïcains au contact quotidien de l'anglais, langue officielle, disposent d'une série de registres du **basilecte** à l'**acrolecte** en passant par le **mésolecte**. Il en est de même en Martinique pour les locuteurs martiniquais dont le français est la langue officielle. Le passage d'un registre à l'autre (***code switching***) laisse à chacun la possibilité de changer de registre (***shift***) au sein du **continuum** même lors d'une prise de parole, aucune limite n'étant clairement fixée. La décréolisation correspond à une intensification de variantes intermédiaires du basilecte à l'acrolecte qui amoindrissent les expressions et les formes exclusivement créoles.

La comparaison des systèmes phonétiques et phonologiques en JC & CM montre une différence au niveau des influences du substrat africain et du superstrat européen sur les systèmes vocalique et consonantique.

Les deux systèmes vocaliques reproduisent les groupes oppositionnels qui existent dans leurs langues lexifiantes respectives. En martiniquais comme en français les voyelles orales s'opposent aux voyelles nasales et les voyelles antérieures aux voyelles postérieures. En jamaïcain comme en anglais, les voyelles brèves aux longues et les diphtongues aux voyelles simples. Cependant, les

systèmes vocaliques du jamaïcain ou du martiniquais ne sont pas identiques à ceux de l'anglais ou du français : les voyelles de ces étymons subissent des changements phonétiques en créole.

Les systèmes consonantiques similaires du JC et du CM ne comportent pas exactement les mêmes phonèmes. L'occlusive dorso-vélaire sonore phonémique en CM ne l'est pas en JC ; la nasale vélaire fait partie du système JC et pas du CM. La palatalisation non distinctive en CM est pertinente en JC. Le statut phonémique de l'aspirée semble établi en CM et suscite la controverse en JC. La distribution du « r » diffère : la spirante dorso-vélaire en CM chute systématiquement à la finale contrairement à la vibrante, *trill* alvéolaire en JC qui s'emploie en toute position.

Spécifiques aux langues créoles, les **affriquées alvéopalatales** absentes de leurs langues lexicales anglaise et française, **caractérisent** ces systèmes de langues afro-américaines. Ces affriquées, de même que la tendance à la **nasalisation** des voyelles à proximité des consonnes nasales les distinguent des systèmes linguistiques anglais et français.

Après avoir décrit et comparé les **systèmes phonologiques** des langues créoles de la Jamaïque et de la Martinique, il semble évident que leur **système vocalique** respectif a plus subi l'**influence superstratique** de leur langue lexicale de base respective que **l'influence du substrat** qui prévaut au niveau du **système consonantique**.

Ces langues se distinguent également de leurs langues lexifiantes par leurs **systèmes prosodiques**. En JC, chaque syllabe se prononce sur un ton différent (*sing song*) ; cette spécificité vient du substrat dominant twi, une langue à tons. En jamaïcain, ce caractère distinctif des tons a évolué : la courbe mélodique montante ou descendante se combine avec un ton haut. En CM, contrairement à la prosodie française, l'exclamation peut correspondre à une courbe mélodique montante, l'interrogation à une courbe mélodique descendante. Les deux créoles ont en commun l'usage de « tags », morphèmes emphatiques qui renforcent le système prosodique en JC et CM.

En passant **du phonème à la syllabe**, la comparaison atteint **la structure syllabique en JC & CM**. La **réduction des groupes consonantiques**, quasi-systématique en créole jamaïcain et en créole martiniquais, se présente de façon similaire mais pas identique quelle que soit sa position : initiale, médiane ou finale.

Du point de vue de VALDMAN (1978), les lexiques issus des langues européennes intégrés dans les langues créoles ne sont **pas simplifiés** comme on le disait auparavant, mais remodelés : **différemment structurés**. Il se réfère à un idiolecte de l'Ouest du Cameroun: le « wés cos », où le même type de réductions a été observé sur les groupes consonantiques issus du lexique à base lexicale anglaise.

Mervyn C. ALLEYNE (1980: 45) dégage cinq règles concernant les changements phonétiques relatifs à la structure syllabique des langues créoles : à l'initiale, dans toutes les langues afro-américaines les successions de trois consonnes se voient réduites par la suppression d'un élément du groupe consonantique (1) ou par l'insertion d'une voyelle épenthétique qui disloque le groupe de deux éléments (2) en JC & CM. En jamaïcain comme en krio, si le groupe consonantique initial commence par une sifflante sourde devant une occlusive sourde bilabiale, apico-dentale ou dorso-vélaire, (3) on observe la chute de la sifflante. De plus, en JC, comme en krio et en sranan, on observe la chute de la liquide finale d'une syllabe fermée comportant une consonne initiale (5a). A propos de cette sorte de **restructuration syllabique**, ALLEYNE pense que tous les dialectes afro-américains ont, en général, à divers degrés, des étymons issus des langues comme l'anglais qui comportent des syllabes fermées mais qui finissent par des syllabes ouvertes dans les langues afro-

américaines. D'autres linguistes considèrent également que cette restructuration a une origine africaine.

Dans les **langues créoles**, une **structure syllabique** s'impose par la réduction des groupes consonantiques quelles que soient leurs positions : initiale, intervocalique ou finale, de façon quasi systématique. Qu'il s'agisse de la chute de la voyelle initiale de tout étymon européen trisyllabique, de la réduction de trois à deux syllabes de tout monème trisyllabique ou de l'addition d'une voyelle prosthétique à tout monosyllabe, ces changements révèlent une tendance générale au **bisyllabisme à syllabe ouverte.**

Commune aux créoles jamaïcain et martiniquais on observe cette structure syllabique dans l'ensemble des langues créoles de part et d'autre de l'Atlantique, dans les langues afro-américaines comme dans de nombreuses langues du substrat africain.

Cette structure syllabique constitue un des traits distinctifs de ces langues afro-américaines.

Du point de vue historique, le XX^{ème} siècle est marqué par le passage de la tradition orale à l'écriture de ces langues, **de l'oral à l'écrit : la graphie**, analysée dans la **seconde partie**.

En Jamaïque et en Martinique, **la graphie** des créoles présente trois types d'écriture, étymologique, phonologique et quasi-phonologique. La didactique de ces langues nécessite une écriture standard, le JLU en JC, le GEREC-F en CM. Elaborées pour l'enseignement des créoles, ces graphies révèlent des problématiques similaires vis-à-vis de l'orthographe des langues officielles.

En Martinique, la **graphie étymologisante** de Gilbert **GRATIANT** (1976) élaborée en concevant son recueil de fables créoles voulait éviter « le viol et la trahison» du créole, il semble qu'il n'ait pas atteint son objectif. Sa graphie en arrive au même degré de **complexité** que **l'orthographe française** par l'inadéquation graphie-phonie : polyvalence du tréma, polygraphie d'un phonème et de l'ouverture vocalique, emploi arbitraire du trait d'union et d'un graphème en fonction diacritique, redoublements de consonnes aléatoires, divergences sémantiques, polygraphie d'une semi-voyelle. L'auteur a l'intuition d'une différence fondamentale entre les systèmes phonologiques du français et du créole; mais une méconnaissance des deux systèmes ne lui permet pas d'aborder l'ensemble des traits distinctifs de ces langues.

En Jamaïque, l'**écriture étymologique** d'Emilie **ADAMS** (1991 : 9) **Version A**, présente une incohérence orthographique dans la graphie du JC : polygraphies et polyvalence amènent à des ambiguïtés et rendent son déchiffrage problématique. En fait, l'orthographe anglaise qu'utilise Emilie ADAMS pour écrire le créole jamaïcain dans la première version de ses deux graphies, transfère une lourdeur archaïque de l'écriture de l'anglais au jamaïcain.

En anglais, la polyvalence généralisée des graphèmes, la polygraphie fréquente des phonèmes, un grand nombre de graphies complexes, l'absence de correspondance phonique de certains graphèmes et le fait que des graphèmes ne se réfèrent pas nécessairement à un seul phonème mais aussi à des combinaisons de phonèmes rendent **l'orthographe de l'anglais très complexe.**

Dans la **Version B**, Emilie ADAMS adopte **l'écriture quasi-phonologique** de CASSIDY avec quelques modifications : des changements semblent rapprocher cette graphie de la phonie, de la prononciation du JC. La Version B tend vers le principe phonologique qui cherche à expliciter les

véritables phonèmes du jamaïcain. Des changements de sons auxquels s'ajoute la suppression du déterminant laisse à penser qu'il ne s'agit pas seulement de deux graphies pour un même texte en créole jamaïcain, mais d'un changement de registre : la Version B correspondrait au basilecte jamaïcain alors que la Version A se rapprocherait de l'anglais et relèverait plutôt du mésolecte, voire de l'acrolecte, par moment.

Des **graphies de type phonologique** en JC, Otelemate **HARRY (**2006**)** et en CM, Robert **DAMOISEAU (**1979**)**, transcrivent le jamaïcain et le martiniquais en A.P.I.

Une adéquation scientifique entre phonèmes et graphèmes est observée, aucune polygraphie, pas de polyvalence, une utilisation économique de tous les signes graphiques ou diacritiques.

En JC, **CASSIDY (**1961**)** & **BAILEY (**1966**)** adoptent une **graphie quasi-phonologique.** L'écriture du système vocalique ne pose aucun problème aussitôt admise la convention établie par CASSIDY (1961 : 433) qui consiste à représenter la longueur vocalique par une double voyelle. La graphie des consonnes n'a pas la même logique.

Les quatre phonèmes, deux affriquées et deux consonnes simples sont notés par quatre graphèmes, mais curieusement, ils ne correspondent pas aux caractéristiques phoniques des phonèmes. Les digrammes pour une affriquée et une fricative simple d'une part, deux graphèmes simples pour une affriquée et une occlusive simple, d'autre part.

Malgré quelques changements concernant la pertinence des palatales affriquées et nasale, d'une fricative, et d'une aspirée, la graphie qu'adopte BAILEY (1966) ne diffère guère de la graphie quasi-phonologique de CASSIDY (1961).

En CM, Ina CESAIRE & Joëlle LAURENT (1976) font le choix d'une graphie entachée de quelques complexités orthographiques qui relèveraient d'une contrainte de lisibilité dans le choix des auteurs dont l'objectif reste la lecture du texte.

« Les voyelles médianes /ɛ / et / ɔ / Malgré notre souci de n'utiliser qu'un minimum de signes de l'alphabet phonétique international pour faciliter la lecture des textes, ici, pour marquer la distinction avec /e/ et /o/, il nous a semblé que ce système de transcription convenait le mieux et ce d'autant plus qu'il n'a soulevé aucun problème de lecture lors des tests. » **CESAIRE & LAURENT** (1976 : 20).

Cette graphie **quasi-phonologique** reste assez proche du système phonologique.

Elaborée par BERNABE (2001: 32/33), l'**écriture standard du GEREC-F en Martinique** se dit phonologique - basée sur le principe alphabétique original - un signe pour un son et un son pour chaque signe – mais elle ne fonctionne pas selon ce principe. Cette graphie comporte deux graphèmes pour un phonème, un graphème pour un phonème, un usage non systématique des diacritiques et une incursion de phonèmes du français dans le système phonologique du créole. Dans l'ensemble, cette écriture standard du martiniquais beaucoup plus complexe relève d'une **graphie étymologisante**.

En Jamaïque, les chercheurs du Département de Didactique de l'Université des West Indies à Kingston, Jamaican Language Unit, **JLU**, dont l'objectif vise un enseignement bilingue en anglais et en créole pour les élèves jamaïcains, a défini une **écriture standard du JC** explicitée dans

« **Writing the Jamaican the Jamaican Way** » (WJJW). Les didacticiens du JLU (2005: 1) croient la graphie de CASSIDY (1961) phonologique, grâce à une notation phonémique dégagée des conventions pesantes de l'orthographe anglaise. Le JLU adopte la graphie de CASSIDY en effectuant quelques changements. La polyvalence du graphème « h » remet en question son caractère phonémique. Mais, cette écriture standard ne s'éloigne pas trop d'une écriture phonémique du JC : c'est une graphie **quasi-phonologique**.

L'écriture standard du JC et du CM comportent des éléments orthographiques issus du français et de l'anglais, contraires au principe alphabétique ou phonologique dont chaque unité se définit comme une unité distinctive minimale.

Un état des lieux des diverses graphies de type étymologique, quasi-phonologique, phonologique, et de l'écriture standard du JC ou du CM, laisse apparaître une dialectique spécifique à l'écriture des langues créoles qui oppose une recherche de l'identité propre à la diaspora afro-américaine et le prestige de la langue officielle européenne.

- La langue sert souvent de symbole aux revendications identitaires et le créole se définit par opposition à la langue officielle, l'anglais en Jamaïque ou le français en Martinique.

- Cette nécessité explique sans doute que l'Alphabet Phonétique International soit perçu comme un outil rudimentaire pour analphabète et qu'il provoque un rejet irrationnel.

- Le choix d'une graphie standard en JC ou CM consiste à insérer à des degrés divers, l'orthographe anglaise ou française qui ajoute des difficultés de lecture et d'écriture aux apprenants et aux enseignants de ces langues créoles.

La plupart des jamaïcains comprennent l'anglais, mais une large majorité de la population est créolophone. De même, en Martinique, l'écriture standard du GEREC-F suppose que la majorité des martiniquais maîtrisent le français sous son aspect le plus problématique, l'orthographe française, et par conséquent, qu'ils peuvent utiliser cette compétence pour écrire le créole martiniquais.

En préparant leur dictionnaire du jamaïcain, dès 1967, CASSIDY & le PAGE, travaillant sur l'étymologie, ont évoqué le problème que posent les différentes conventions orthographiques utilisées dans les dictionnaires africains : issues de l'anglais, de l'espagnol américain. CASSIDY & le PAGE (1967 : X). Comme tout un chacun a pu le constater : *« aucun effort n'a été entrepris pour unifier les notations »* (sic) Daniel VERONIQUE (1996 : 8).

Ne serait-il pas souhaitable d'harmoniser l'écriture de chaque créole et d'unifier l'écriture de tous les créoles ?

Dans la **troisième partie** relative à la **structure** et au **fonctionnement des verbes**, l'étude comparée des **systèmes verbaux** montre que les langues créoles privilégient l'aspect, elles opposent le résultat qui fait le point sur l'état, l'aboutissement d'un évènement au processus lui-même. Dans les deux langues en Jamaïque et en Martinique, le processus achevé et l'état qui en résulte portent la même marque zéro. Donc, la forme non marquée du verbe, le **morphème zéro** exprime l'accompli, le perfectif. Ce phénomène est le trait **le plus caractéristique du système verbal des créoles.**

Dans les langues européennes la flexion du verbe, les désinences et les auxiliaires varient en fonction du temps exprimé. D'autres distinctions, telles que le genre, le nombre et la personne

fonctionnent dans le système verbal français ou anglais basé sur des flexions. Ce type de langues flexionnelles contraste avec celui du jamaïcain et du martiniquais.

Le système verbal des créoles a un fonctionnement différent basé sur un prédicat invariable à particules préverbales (TMA) qui indiquent le temps avant l'aspect du verbe. Il s'agit d'un autre type de langues où la position syntaxique des éléments grammaticaux détermine leur fonction. En opposant le singulier et le pluriel, le genre, le nombre et la personne, les paradigmes verbaux mettent en lumière un système flexionnel en anglais et en français qui contraste avec l'invariabilité des verbes qui relèvent d'une **typologie différente** en jamaïcain et en martiniquais. Après avoir comparé l'aspect perfectif à l'imperfectif dans l'expression du présent, du passé immédiat, du prospectif et du conditionnel, il apparaît que **les systèmes verbaux des créoles de la Jamaïque et de la Martinique** présentent des fonctionnements **basés sur l'aspect.** Ils emploient des particules préverbales indiquant le temps le mode et l'aspect (**TMA**) étonnamment similaires si on substitue au lexique d'origine anglaise en Jamaïque, un lexique d'origine française en Martinique.

Ces systèmes verbaux essentiellement aspectuels sont nettement **différents des systèmes temporels** de **l'anglais** et du **français**. Ces structures communes ne peuvent être issues des langues anglaise et française qui alimentent leurs lexiques respectifs car elles fonctionnent d'une manière radicalement différente. La **différence structurale et fonctionnelle** du système verbal de ces deux créoles à laquelle s'ajoute d'autres spécificités structurales, phonétique, syllabique déjà observées font partie d'un ensemble de traits distinctifs qui permettent de grouper l'ensemble des **langues Afro-Américaines** car les créoles Atlantique comme le jamaïcain et le martiniquais ont une **typologie différente** de celle des **langues indo-européennes**.

D'après les spécialistes du JC elles sont typologiquement **apparentées aux langues** Ouest-**africaines,** en particulier le twi et l'ewe en ce qui concerne le jamaïcain et aussi aux créoles parlés sur la côte Ouest du continent africain.

Une autre spécificité du système verbal des langues créoles concerne les **verbo-adjectifs :** en jamaïcain et en martiniquais, les adjectifs ont souvent un emploi verbal dont la syntaxe diffère de celle de l'anglais et du français qui, elles, emploient une copule. BAILEY (1966) a mis en évidence cette structure qui juxtapose directement un verbo-adjectif à son sujet, l'ordre syntaxique déterminant la fonction des lexèmes en JC & CM : postposé au groupe verbal, l'adjectif a une fonction prédicative ; enchâssé à l'intérieur du groupe nominal, il a une fonction adjectivale.

Seuls les verbes exprimant un état admettent l'insertion d'un adverbe d'intensité en respectant un certain ordre syntaxique. Deux des quatre critères dégagés par BAILEY permettent de distinguer une classe adjectivale dans l'ensemble du lexique et les verbo-adjectifs des autres verbes en CM comme en JC : le **critère syntaxique** et le critère adverbial.

Certains adjectifs admettent une valeur prédicative : les **adjectifs signifiant la manière** et les **adjectifs exprimant un état psychique.**

En fait, l'existence de classes de mots telles qu'elles fonctionnent en anglais ou en français reste à vérifier quand on relève à côté des verbo-adjectifs des prédicats adverbiaux en jamaïcain et en martiniquais qui attestent de **lexèmes multifonctionnels** dans ces langues dites créoles. Les éléments lexicaux ne sont pas séparés dans des classes de mots cloisonnées comme dans les langues indo-européennes. Et cette spécificité des **adjectifs verbaux** peut être considérée comme un **trait**

distinctif des langues afro-américaines.

Observée en jamaïcain et en martiniquais, comme dans tous les créoles, la construction sérielle juxtapose des verbes qui acceptent, comme une unité verbale, une même particule aspecto-temporelle (TMA) : des **verbes sériels**. Le plus souvent, elle comporte un verbe d'action suivi d'un verbe directionnel même si parfois, en jamaïcain, le second verbe laisse place à une préposition calquée sur le modèle anglais.

Le complément de la construction sérielle se place entre les deux verbes. Dans le cas des verbes attributifs, celui-ci se place après les deux verbes, suivi du second complément.

Dans tous les créoles le signifiant « donner », gi(v) en Jamaïque, /ba/ en Martinique, a tour à tour, le statut de verbe ou de préposition, dans une construction sérielle, et il exprime à la fois le datif et le bénéfactif. La direction, la manière, le but ou l'intention étant les trois autres fonctions essentielles de la sériation. La fonction signifiant la direction évolue : elle tendrait à exprimer l'intention, le but et le motif.

La construction sérielle a été observée en jamaïcain par Frederic CASSIDY (1961 : 62-63) qualifiée de *« paratactic piling up of the verbs »,* il la classe parmi les traits caractéristiques des langues *« Niger-Congo ».* Mervyn ALLEYNE (1980 : 168-169) situe l'origine substratique de cette construction sérielle dans certaines langues africaines : en yoruba, twi, fanti, ewe.

Les verbes sériels comme les structures verbale, phonologique, syllabique et les verbo-adjectifs font partie des **traits distinctifs des langues afro-américaines**.

Observée dans toutes les langues créoles sur les deux rives de l'Océan Atlantique, en jamaïcain comme en martiniquais, **le clivage du prédicat** (« topicalization » en anglais) consiste en une réduplication du prédicat. De nombreuses langues de l'Afrique de l'Ouest présentent différentes formes de ce type de construction : kisi, wolof, mende, twi, fon, gun, yoruba, izi. Sur le continent africain, leurs syntaxes ne sont pas exactement identiques à celles du jamaïcain ou du martiniquais :

"Although focal, topicalising, emphatic or contrastive strategies involving predicate cleft are used in a large number of West African languages, several features set them apart from the typical Atlantic Creole clefting." PARKVALL (2000: 91)

Aucun substrat potentiel ne semble correspondre exactement à la construction du clivage du prédicat des langues afro-américaines :

"*no single potential substrate seems to match the Creole construction perfectly"*

PULLEYBANK (1990) considère le clivage du prédicat comme le trait le plus spécifique des langues kwa et Delto-Benuic, d'après PARKVALL (2000: 93). Et HOLM (1999: 113) souligne qu'il ne fonctionne pas dans les créoles qui n'ont pas de substrat en Afrique de l'Ouest.

En fait, plus d'une langue du substrat peut avoir pris part à l'élaboration de cette nouvelle construction qui peut être considérée comme un trait spécifique des langues créoles de l'Atlantique.

La structure du clivage du prédicat en JC et en CM diffère également de cette tournure dans les langues européennes. Elle se distingue essentiellement par l'emploi de la copule initiale précédant un verbe invariable qui peut être aussi un adjectif ou même un nom.

La **syntaxe similaire** du clivage du prédicat en JC et en CM place, le cas échéant, un signifiant négatif entre la copule initiale et la première occurrence du verbe, les marqueurs TMA avant la seconde occurrence du verbe et le complément les suit.

Cette construction peut remplir trois fonctions fondamentales : emphatique, temporelle et causative ; la dernière peut faire intervenir un *ne* explétif ou une inversion dans une tournure rhétorique.

Très largement répandu dans les langues Afro-Américaines, que l'apport lexical soit anglais, français, hollandais ou espagnol, selon Mikael PARKVALL (2000), le clivage du prédicat fonctionne couramment dans les langues de l'Afrique de l'Ouest au Nigeria, au Cameroun et en krio, créoles à base lexicale anglaise.

Comme les créoles d'Asie, du Pacifique ne présentent pas ce type de clivage, il est plus que probable que l'origine de cette construction vienne d'Afrique.

De même que le système verbal, la structure syllabique, les verbo-adjectifs et les verbes sériels, le **clivage du prédicat** peut être considéré comme un **trait spécifique des langues Afro-Américaines.**

L'expression du passif en CBLA de la Jamaïque et en CBLF de la Martinique présente des structures similaires et parfois identiques selon Donald WINFORD (1988: 278).

Les quelques éléments de cette approche contrastive du traitement du passif en JC et en CM confirment son point de vue. Les exemples d'énoncés exprimant un passif en JC et CM aboutissent à des tournures révélant des structures linguistiques communes opposées au passif morphologique de l'anglais et du français qu'il s'agisse de l'agent, de la copule ou des flexions. Des critères restrictifs déterminent les prédicats qui n'admettent pas l'expression du passif comme les verbes de perception. Une sélection concerne le type de verbes qui permettent de construire une tournure passive à partir de verbes ambitransitifs. Et à l'intérieur de ce groupe des signifiants exprimant un changement d'état ainsi que des verbes pseudo-intransitifs.

Les particularités de ce type de passif non-agentif fonctionne dans les langues de l'Afrique de l'Ouest comme dans les langues afro-américaines. De toute évidence la nature et l'origine de cette tournure spécifique du **passif non-agentif caractérise** les **langues afro-américaines**.

BAILEY (1966) aborde **les déontiques** à partir d'un critère syntaxique qui permet de dégager un certain nombre de combinaisons entre deux séries de modalités se succédant sur l'axe syntagmatique. **CHRISTIE** (1991) complète ces deux séries selon un critère sémantique. Elle oppose les modalités **épistémiques** relevant du possible & probable aux modalités **déontiques** relevant du droit & obligation, du droit & devoir faire. La limite entre les modalités épistémiques et déontiques fluctue : certaines modalités fonctionnent sous les deux rubriques. La structure syntaxique des constructions déontiques peut être identique en JC et CM (4). Elle diffère par exemple quand le signifiant « passé » suit la modalité épistémique en jamaïcain alors qu'il la précède en martiniquais (2).

L'emploi des déontiques peut bouleverser l'ordre des particules verbales (TMA) car la modalité qui se place le plus souvent entre le temps et l'aspect peut les précéder (13). Une inversion similaire concerne la négation car le signifiant s'agglutine souvent à la finale du déontique en JC. Excepté ce jamaïcanisme, les langues créoles présentent fréquemment une double négation et cette construction peut avoir une structure identique en JC et CM.

Dans l'expression de l'hypothétique le signifiant « passé » s'intercale entre les deux modalités en JC alors qu'elle les précède en CM. Les exemples de PINALIE (1992: 73) attestent qu'en CM l'ordre syntaxique détermine le mode du verbe.

Cette approche des déontiques en JC et CM met en évidence un certain nombre de variantes souvent liées à un changement de registre de l'acrolecte au basilecte et moins souvent à une alternance en variantes libres. Dans les langues créoles certains lexèmes peuvent changer de fonctions sans subir aucune modification morphologique. Ainsi les déontiques JC fi/pu CM ont tour à tour une valeur déontique ou un emploi prépositionnel.

Cette **valeur déontique** semble déterminée par la **position syntaxique** du lexème au sein du groupe verbal, ici entre le sujet et le verbe. Le critère syntaxique de BAILEY contribue à une analyse importante mais non exhaustive des déontiques en jamaïcain et en martiniquais. La polysémie des lexèmes marque la limite du critère sémantique de **CHRISTIE**. Mais cette polysémie fonctionne également en anglais et en français puisque l'idée de devoir signifie aussi bien une action obligatoire qu'une probabilité, celle d'obligation, une nécessité logique ou un commandement forcé.

Dans la **quatrième partie** concernant les **unités significatives,** selon la nomenclature de MARTINET (1967), l'étude des **indices de personnes : pronoms personnels, possessifs, réflexifs** dans les créoles de la Jamaïque et de la Martinique révèle que le même monème peut être tour à tour pronom personnel sujet, objet ou pronom possessif, selon sa place dans l'énoncé. Les exemples mettent en évidence un seul paradigme en créole martiniquais pour trois paradigmes en français, un paradigme en créole jamaïcain pour trois paradigmes en anglais, ce qui permet objectivement de conclure que le créole martiniquais à base lexicale française et le créole jamaïcain à base lexicale anglaise comportent des **traits morphosyntaxiques similaires** qui ne se trouvent ni en français, ni en anglais.

En jamaïcain et en martiniquais, les similitudes structurales des indices de personnes, des pronoms personnels et déterminants possessifs, de même que celles des autres structures spécifiques comme le système verbal (TMA) constituent un des **traits distinctifs des langues afro-américaines.**

CASSIDY (1961), BAILEY (1966) en JC, comme DAMOISEAU (1979) en CM soulignent le fonctionnement spécifique des **déterminants** en JC et CM dans les systèmes linguistiques où les substantifs et des adjectifs sont invariables.

Un ordre syntaxique Déterminant-Déterminé exprimant l'indéfini est le même pour signifier le défini en JC et CM, il s'inverse pour signifier le défini en CM. Au pluriel un signifiant discontinu fonctionne de façon similaire mais pas identique dans les deux langues.

On relève deux différences dans l'expression du **démonstratif** en JC et CM. Il prend la forme d'un monème discontinu dont le second élément comporte un indice opposant la proximité à l'éloignement en JC, les deux pouvant être juxtaposés devant le déterminé. En CM un monème unique postposé au déterminé fonctionne sans cette opposition distinctive.

Le système de la détermination en JC et CM présente des différences importantes et quelques similitudes qui les opposent aux langues du superstrat européen. Les particularismes que présentent ces démonstratifs jamaïcains et martiniquais comme le pluralisateur (P6) en JC et le morphème zéro du générique en JC et CM, fonctionnent dans nombre de créoles et de langues du substrat africain. Ces **spécificités** des déterminants en jamaïcain et en martiniquais peuvent être considérés comme de nouveaux **traits distinctifs** des **langues afro-américaines**.

Les langues créoles présentent une structure commune de la **construction interrogative** très souvent introduite par un **interrogatif bi-morphémique** (WH-word en anglais) en jamaïcain et en martiniquais, différente de celle de l'anglais et du français. Cette **construction à interrogatif bi-morphémique** a été observée dans des langues Créoles à Bases Lexicales Anglaise (CBLA), Française (CBLF), Espagnole (CBLE), Portugaise (CBLP), quel que soit leur substrat, d'après PARKVALL (2000) : "*regardless of lexifier or substrate*".

Comme cette particularité est largement répandue dans les langues du substrat Ouest-africain: wolof, yoruba, ewe, gen, ashanti et twi avec une **structure spécifique de la construction interrogative** et un interrogatif bi-morphémique communs, le point de vue de CLEMENTS & MAHMOOB (2000) qui en concluent que ces interrogatifs bi-morphémiques ont été **transférés** dans les idiomes tels que le jamaïcain et le martiniquais à travers les changements linguistiques et les contacts de langues **par le biais des différents lexiques disponibles** pour l'ensemble de ces langues créoles et chacune d'elles lors de leur genèse respective semble le plus justifié.

Quel que soit le **type d'énoncé**, la différence la plus évidente qui distingue les JC et CM de l'anglais et du français se voit dans le système verbal, TMA. L'invariabilité des verbes et des indices de personnes, apparaît comme une spécificité des langues créoles. Qu'il s'agisse d'un énoncé assertif ou **déclaratif**, elle s'oppose ainsi au système flexionnel anglais ou français, l'ordre syntaxique de l'énoncé déclaratif en créole n'étant pas spécifique.

- Dans un énoncé **interrogatif** une structure syntaxique similaire en JC et CM ne présente **jamais d'inversion du sujet** telle qu'elle peut être observée en anglais ou en français (is it / est-ce). L'énoncé interrogatif se caractérise par des morphèmes **interrogatifs** qui présentent le plus souvent une **structure bi-morphémique** quasi-générale en créole quelle qu'en soit la base lexicale. L'énoncé **exclamatif** peut comporter une **tournure emphatique** exclusivement créole **introduite par un monème explétif** (JC no / pa CM) et des verbes sériels peuvent conforter cette spécificité. Dans ce cas, à l'inverse de l'anglais et du français le complément précède le verbe. L'énoncé **impératif** en JC & CM présente une structure spécifique **introduite par un injonctif** (JC mek / kite CM) **ou un déictique** (JC si / mi CM) **suivi directement d'un locatif verbal**.

A la **forme négative, la similitude structurelle entre le JC et le CM s'oppose davantage à la syntaxe des langues européennes** et surtout au particularisme français concernant la complexité de l'ordre syntaxique des pronoms complément.

En jamaïcain et en martiniquais, la **phrase simple** présente une structure commune, le sujet précède le verbe suivi de son complément, selon BAILEY (1966 : 35) et DAMOISEAU (1999 : 13).

Dans la **phrase complexe**, de manière générale, la subordination s'emploie plus fréquemment en anglais et en français qu'en jamaïcain et en martiniquais qui utilisent plus souvent des **constructions paratactiques**. Il n'est pas rare que les éléments subordonnés introduits par un pronom relatif en JC correspondent à des juxtapositions en CM qui emploie des particules préverbales aspectuelles comme pronoms relatifs dans le registre basilectal.

En CM, le second prédicat juxtaposé forme un syntagme délimité par un déterminant défini à la finale. Un énoncé introduit par un pronom indéfini comporte une subordination dans le registre acrolectal et une construction paratactique dans le registre basilectal en JC et CM. Dans les deux langues, la phrase complexe présente une seule particule préverbale signifiant le « passé » devant un des deux verbes. La mobilité de ce morphème peut influencer le sémantisme de l'énoncé.

En CM, le morphème introduisant une subordonnée varie en fonction du registre : la relative peut être introduite par un pronom relatif acrolectal (ki), une préposition mésolectale (pu), une modalité aspectuelle basilectale (ka, kɛj). En ce qui concerne les complétives, la subordination introduite par *se* en JC correspond à une juxtaposition en CM : l'objet du premier prédicat de cette phrase complexe est juxtaposé en martiniquais, subordonné en jamaïcain. L'expression du temps a recours à une subordination en JC, facultative en CM. L'expression du lieu et de la manière ont tendance à se faire sans subordination en JC et CM.

La subordination fréquente en anglais et en français est moins systématique en JC et encore moins en CM. Les langues de la Jamaïque et de la Martinique ont fréquemment recours à des **constructions paratactiques spécifiques aux langues créoles.**

L'approche du domaine de la **morphologie** en jamaïcain et en martiniquais permet d'affirmer que tout phénomène morphologique n'est pas absent des langues créoles.

Selon BAILEY (1966 : 16), six mécanismes morphologiques fonctionnent en JC. Ils concernent les comparatifs et les superlatifs, les démonstratifs, la réduplication, les diminutifs, les changements de classes de mots, et les compléments de verbes. A l'exception des démonstratifs et des compléments de verbes, des procédés similaires ont été observés en CM.

Ces phénomènes morphologiques identifiés en jamaïcain et en martiniquais se font par **dérivation**, par **composition** ou par **itération** et concernent toutes les classes de mots. Ils ne relèvent donc pas de la morphologie syntagmatique mais de la **morphologie lexicale** définies par BOUQUIAUX & THOMAS (1976). Des formes étonnamment similaires fonctionnent en jamaïcain et en martiniquais.

De manière générale, les éléments dérivationnels issus de l'anglais en jamaïcain, du français en martiniquais, donnent lieu à une **réinterprétation** à partir d'une forme affixale généralisée par **analogie**. Ainsi, les diminutifs familiers du jamaïcain, viennent du suffixe atténuatif anglais ; mais en jamaïcain, l'itération s'ajoute à l'affixation. Cette forme mixte a une fréquence très élevée dans un

registre de langue courant en JC. En CM, une certaine liberté permet d'utiliser à loisir des suffixes issus du français pour créer, sans contrainte, toutes sortes de néologismes. Cette créativité en créole donne à la langue parlée une vivacité particulière qui semble menacée par la codification de la langue récemment écrite. **L'affixation**, moins systématique en créole serait plus fréquente dans un registre plus proche du français ou de l'anglais tel que le **mésolecte ou** l'**acrolecte**. La dérivation a tendance à évoluer vers d'autres formes plus répandues dans les langues afro-américaines du **basilecte** comme la **composition**, la **réduplication**, les **signifiants discontinus** ou l'**agglutination**.

Comme VALDMAN (1978) l'avait observé en CBLF, la **composition** apparaît comme le **procédé le plus productif** en créole, il en est de même dans un CBLA, le JC.

La structuration du **sémantisme** d'une langue contrairement à la phonologie et à la syntaxe qui constituent des domaines finis doit aborder un domaine ouvert en perpétuelle évolution accentuée en Jamaïque et en Martinique par le contexte de ces langues créoles en **situation de diglossie**. En JC, on peut se référer à l'approche de Velma POLLARD (2003) qui met en évidence des **changements sémantiques des étymons** anglais intégrés au jamaïcain: des changements analogues se produisent du français au martiniquais.

Le signifiant change de sens, son sens est étendu, polysémique il devient monosémique, le signifiant devient antonyme et synonyme, il subit un changement phonétique et sémantique.

Une approche comparée du sémantisme en JC et en CM met en évidence des **similitudes structurales**. L'évolution du domaine sémantique en jamaïcain et en martiniquais s'avère très active car le **contact de langue permanent** avec leurs langues lexicales de base entretient une stimulation perpétuelle. Les langues de la Jamaïque et de la Martinique présentent une créativité lexicale particulièrement riche.

La **cinquième partie** aborde la **Famille de langues :** en commençant par le rapport entre **Langues substrat & créoles.**

Des **changements phonétiques** concernent les étymons adoptés de l'anglais en jamaïcain, du français en martiniquais pour les adapter aux systèmes phonologiques et à la structure syllabique des créoles. Ils sont aussi déterminés par les langues du substrat africain.

Par exemple, les **voyelles antérieures arrondies** sont très rares dans le monde et en Afrique, selon PARKVALL (2000 : 29) ce qui explique leur absence du système phonologique en JC & CM. Le même type de changement phonétique que subissent les étymons français qui présentent de tels phonèmes, pour s'intégrer au créole de la Martinique, peut être relevé en Afrique dans les langues ou les créoles de la côte ouest au contact des langues européennes.

En JC, les nasales antérieures seraient dues à des nasalisations non distinctives liées au contexte phonique d'après BAILEY (1966 : 15) et ALLEYNE (1980 : 36) dans les CBLA en jamaïcain, ndjuka, saramaccan, sranan, et sur l'autre rive de l'Atlantique, en krio. Cette **diffusion de la nasalité** caractérise les CBLF et l'ensemble des langues créoles selon VALDMAN (1978).

PARKVALL (2000 : 27) observe que les CBLF & CBLP préservent les nasales de leurs étymons français & portugais. Plutôt rare, une tendance inverse au Burundi et au Congo provoque une

dénasalisation au cours du processus de créolisation en CBLF & CBLA chez les locuteurs de langues africaines qui ne comportent pas de voyelles nasales, cf PARKVALL (2000 : 28). Ceci permet de supposer que la nasalité est un trait répandu dans les langues substrat du JC & CM.

Un phénomène de **déconstriction** en JC, change les fricatives dentales anglaises en occlusives apico-dentales, la vibrante sonore en occlusive bilabiale comme dans les langues akan, gbe, parmi d'autres langues africaines ; et la fricative labiodentale en occlusive bilabiale sourde, comme dans des langues kwa (asante & lelemi), Atlantic (adamawa, fulfulde), Delto-Benuic (izi), selon PARKVALL (2000 : 49). Ce changement ne se produit pas en CM.

De même, **l'alternance** entre les consonnes **liquide** & **vibrante** en JC comme en wolof, bambara, mande, mandinka, susu, ne se produit pas en CM où une opposition distinctive les situe dans le système phonologique.

Fréquente dans de nombreuses familles de langues en Afrique de l'Ouest, la **prénasalisation** qui n'a été relevée que dans le jamaïcain ancien de la République des Marrons, ne fonctionne pas en JC, ni en CM, ni dans les autres créoles contemporains.

CASSIDY (1961 : 36) relève quelques cas de dépalatalisation en JC, plus rare en CM.

Mais, on observe souvent une **palatalisation** en JC & CM, suivie d'une **affrication**, comme dans les langues ewe, igbo, etsako, kikongo, edo, d'après PARKVALL (2000 : 47).

Fréquente mais pas pertinente, **l'aspiration** héritée des langues substrat s'entend lors de réalisations phonétiques liées à la structure syllabique des langues créoles en JC & CM.

En observant les **Changements phonétiques du français au bambara**, on peut relever de manière générale, des **restructurations similaires** à celles qui ont été relevées en JC et CM lors de l'intégration des étymons anglais en jamaïcain et français en martiniquais, ainsi que dans d'autres créoles, lors d'emprunts quelle que soit leurs bases lexicales. Il semble alors évident de mettre en relation **Changements phonétiques & structure syllabique.** Quelle que soit leur langue lexifiante, une structure **syllabique à syllabe ouverte**, dont ALLEYNE (1980 : 63) situe l'origine en Basse Guinée, fonctionne dans de nombreuses langues de l'Afrique de l'Ouest : elle concerne presque tous les lexèmes en mandinka, en wolof selon PARKVALL (2000 : 52).

La présente *Etude contrastive des créoles de la Jamaïque et de la Martinique* met évidence des changements phonétiques en CBLA & CBLF, une restructuration phonétique des étymons les adapte à ce schéma syllabique privilégié en créole.

La **structure syntaxique** définissant l'ordre **déterminant-déterminé** sur l'axe syntagmatique est également liée à la transmission du substrat. En JC le défini précède le nom comme en wolof, mandinka, bambara, et se trouve postposé en kikongo selon QUEFFELEC (1990), MANESSY (1994), PARKVALL (2000).

DALPHINIS (1985 : 87) observe un déterminant préposé au nom en wolof et en bambara, et, l'ordre inverse dans les langues mande, les dialectes edo et en dyola. DALPHINIS (1985 : 76) relève en CM et CSL, le possessif postposé au nom, comme en beni, hausa, yoruba, et en martiniquais. Cet ordre syntaxique s'inverse en jamaïcain comme en twi, akan, ces langues africaines correspondent justement au substrat du JC. De toute évidence **cette différence syntaxique entre le JC et le CM a sa source dans les substrats respectifs de ces créoles.**

La **réduplication** des verbo-adjectifs a son origine en Basse Guinée selon PARKVALL (2000 : 79)

dans les langues Kwa, twi, akpose, fon & ewe, Delto-Benuic, bekwara, engenni, ibibio, efik, igbo, mbembe, obolo et yoruba.

L'exemple des changements du français au bambara observés par Louis-Jean CALVET (1974) confirme les similitudes structurales entre les créoles et les langues africaines évoquées ci-dessus, qu'il s'agisse de changements phonétiques (aphérèse, prothèse, syncope, épenthèse, paragogue, métathèse, harmonie vocalique, nasalisation progressive, agglutination), ou des structures syllabiques similaires en CBLA & CBLF, en JC & CM.

En ce qui concerne la **morphosyntaxe** du **système verbal** abordée dans la troisième partie de cette étude, *Structure et fonctionnement des verbes,* chapitre 5 à 10, fondamentalement basée sur des morphèmes préverbaux (TMA), ce domaine morphosyntaxique montre plus que tout autre une **origine africaine** de la **structure** profonde en JC & CM, à travers les systèmes verbaux, les verbes sériels, les verbo-adjectifs, le clivage du prédicat, ces divers aspects parmi d'autres constituent des spécificités fondamentales d'une **nouvelle famille de langues**.

Dés 1966, BAILEY aborde la notion de famille de langues à propos des créoles **au-delà de leurs bases lexicales**. Se référant à ses prédécesseurs dans ce domaine, BAILEY (1966: 9) cite Thomas RUSSEL (1868), Robert Le PAGE (1957), David de CAMP (1960) et Frederic CASSIDY (1961: 405) pour envisager une famille de langues où l'on pourrait classer aussi bien le sranam, le saramakkan du Surinam, le gullah des îles de la côte ouest de la Caroline du Sud et de la Georgie, le krio en Sierra Leone et le créole du Cameroun en Afrique de l'Ouest apparentés au jamaïcain dont ils partagent non seulement les traits lexicaux mais phonologiques et grammaticaux.

DAMOISEAU (1979), évoque « *des traits communs à tous les créoles à base lexicale différente. »*

ALLEYNE (1980) les étudie comme un ensemble de systèmes linguistiques Afro- Américains.

Et PARKVALL (2000) les relie avec précision à des langues et des familles de langues africaines.

Cette *Etude contrastive des créoles de la Jamaïque et de la Martinique* met en évidence **des similitudes structurales non seulement dans les domaines phonétique, phonologique, prosodique, syllabique, morphologique et syntaxique, mais aussi sémantique. Ces structures caractérisent de façon similaire l'ensemble des langues créoles au-delà de leurs bases lexicales** et elles ont une **origine africaine** dans les langues du substrat dont OBENGA (1993) a mis en évidence une communauté linguistique profonde, communauté d'une structure morphologique commune en égyptien pharaonique et dans l'ensemble des langues du continent africain.

Ces langues, en Jamaïque et en Martinique ont intégré des **éléments lexicaux** de l'anglais et du français en leur faisant subir **des changements phonétiques, syllabiques, morphologiques et sémantiques** qui constituent **une véritable restructuration**.

Les langues européennes s'avèrent déterminantes au niveau lexical, les langues africaines étant essentielles au niveau des structures phonologique, prosodique, syllabique, sémantique et morphosyntaxiques.

Il semble donc possible de soutenir que l'ensemble des spécificités dégagées au fil de cette recherche peuvent être considérées comme des **traits distinctifs** définissant une **nouvelle famille de langues Afro-Américaines** qui réunit les créoles de l'Atlantique **au-delà de leurs bases lexicales** respectives.

BIBLIOGRAPHIE

Adams, Emilie. (1991) [1992] *Understanding Jamaican Patois, An introduction to Afro-American Grammar.*
[Kingston : Kingston Publishers]

Adu-Amankwa, David & Botne, Robert D. O. (1982) A Study guide to Functional Twi
[1996] in: *Language Change and Language Contact.* McWhorter ed.

Akers, G. (1981) *Phonological Variation in the Jamaican Continuum*"
Ann Arbor: Karoma

Alarcos-Llorach, Emilio (1968) « Relations entre les graphèmes et les phonèmes »
Le langage, Encyclopédie de la Pléïade, Dir. André Martinet.

Alleyne, Mervyn. (1970) "The Linguistic Continuity of Africa in the Caribbean".
In: *Topics in Afro-American Studies*
[1971] Ed. by Henry Richards". Buffalo: Black Academy Press.

(1980) *Comparative Afro-American: An historical-Comparative Study of English-Based Afro-American Dialects of the New World.*
Ann Arbor: Karoma.

*(1984) "Perfect and Passive" Paper presented at the 5th biennial conference of the Society for Caribbean Linguistics, U.W.I., Jamaica.

(1985) "Substratum Influences-guilty until proven innocent"
Muyskenet Smith [1986: 301-315]

*(1987) "Predicate Structures in Saramaccan". in *Studies in Saramaccan Language Structure* Ed. by M. Alleyne, Folklore Studies Project,
University of the Wet Indies, Jamaica.

(1988) *Roots of Jamaican Culture.* London, Pluto Press

(1996) *Syntaxe historique créole*
Paris et Schoelcher : Editions Karthala/ Presses Universitaires créoles.

Bâ, Amadou-Hampâté, (1991) *Amkoullel l'enfant peul. Mémoires*. Arles: Acte Sud.

Bailey, Beryl (1966) *Jamaican Creole syntax*. *A transformational Approach.*
Cambridge : Cambridge University Press

*Baker, Philip (1984) “Agglutinated French Creole: their evolutionary significance”.

Te Reo, 27: 89-129

(1993) “Assessing the African contribution to French-based Creoles”

Mufwene (ed.) 123-55

*Bakker, P.,Post, M., van der Voort, H (1995) “TMA particles and auxiliaries”.

Arends, Muysken & Smith (eds.), 247-58

*Bamgboṣe Ayọ (1974) “On Serial Verbs and verbal Status”.

in: *Journal of West African Languages,* IX

Cambridge: Cambridge University Press

Barthes, Roland (1953) *Le degré zéro de l’écriture.* Paris : Editions du Seuil.

(1964) *Essais critiques. Paris:* Editions du Seuil

Bastide, Roger (1967) *Les Amériques noires.* Paris: Payot

Baudet, Martha (1981) “Identitying the African Grammatical Base of the Caribbean Creoles”

A Typological Approach, Paper presented at the inaugural conference of

SCL, Georgetown: Guyana

[1993] in *Africanisms in Afro-American language varieties.*

Ed. By Salikoko Mufwene, Athens: University of Georgia Press

Baudrillard, Jean (1972) *Pour une critique de l’économie politique du signe.* Paris : Gallimard.

*Beckwith, Martha Warren (1929) *Black Roadways : A Study of Jamaican Folklife*,

Chappel Hill: University of North Carolina Press.

Bentolila, A. (1969) « La spirante vélaire en créole martiniquais » in:*Lalinguistique*,vol.5,n°2.

*Benveniste, Emile (1966-1974) *Problèmes de linguistique générale,* Paris : Gallimard.

Bernabé, Jean (1976) *Mofwaz* N°1 « Ecrire le créole. Première partie : Ecriture et phonétique »

Fort de France : Presses de l’Imprimerie Antillaise Saint Paul

(1976) *Espace créole* N° 1,« Propositions pour un code orthographique intégré

des créoles à base lexicale française ».

Revue du GEREC, Fort de France : U.A.G. ed.

(1983) *Fondal Natal. Grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et*

martiniquais. Paris : l’Harmattan.

(1987) *Grammaire créole, Fondas kréyol la.* Paris : L’Harmattan

(2001) *La graphie créole* . Guadeloupe-Guyane-Martinique : Ibis Rouge Ed.

(2003) *Précis de syntaxe créole.* Paris : Ibis Rouge.

*Bickerton, Derek (1972) *Guyanese Speech.* Georgetown, Guyana: Mimeograph.

(1975) *Dynamics of a Creole System.* Cambridge: Cambridge University Press.

(1989) "Seselwa Serialization and its Significance"John Mc Whorter ed.

*Bloomfield, Leonard (1933) *Language.* New York.

[1955] Londres: Henderson & Spalding, 2ème ed.

*Boretzky, Norbert (1982) Lexical and Structural Etymology : Beyond Word Histories

Revue québequoise de linguistique 14(1) Lefebvre, Claire & Peter Muysken Pieter

Vielfalt der kontakte, Norbert Boretzkye & Birgit Igla (eds)

(1983) *Kreolsprachen*, *Substrate und Sprachwandel*. Wiesbaden : Otto Harrassowitz

Bouquiaux, L. &Thomas J. M. C. (1976) *Enquête et description des langues à tradition orale.* Paris : SELAF.

Bourciez, E. & J. (1967) *Phonétique française. Etude historique.* Paris : Klincksieck

Bourdieu, Pierre (1982) *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques.* Paris : Fayard

Burney, Pierre (1967) *L'orthographe.* Que sais-je ? Paris : P.U.F.

Buyssens, Eric (1970) *La communication et l'articulation linguistique.* Paris : P.U.F.

Calvet, Louis-Jean (1974) *Linguistique et Colonialisme,* [2002] Paris : Payot

Carrington,L.D. (1967) *Saint Lucia Creole: a descriptive analysis of its phonology and morpho-syntax*

U.W.I., PhD Dissertation

Cassell's Compact French-English English-French Dictionary (1968) [1976] Londres: Pan Books

Cassidy, Frederic G. (1961) *Jamaica Talk, Three hundred Years of the English Language in Jamaica.*

London: Macmillan.

Cassidy, F. & le Page, R. (1967) *Dictionary of Jamaican English,* Cambridge University Press

*Cerol, Marie-Josée (1991) *Une introduction au créole guadeloupéen.* N[n pl]:Ed. Jasor

Césaire, Aimé (1939) [1971] *Cahier d'un retour au pays natal.* Paris: Présence Africaine

(1950) [1973] *Discours sur le colonialisme.* Paris: Présence Africaine.

Césaire, Ina & Laurent, Joëlle (1976) *Contes de vie et de mort aux Antilles*. Paris : Nubia.

*Chatelain, Heli (1889) *Grammatica elementardo Kimbundu ou lingua de Angola.* Genebra

Chaudenson, Robert (1992) *Des îles, des hommes, des langues.* Paris: l'Harmattan

Christie, Pauline (1983) Language and Social Change in Jamaica,

in: *Journal of Caribbean Studies,* SCL, 3(3), 204-226

(1991) « Modality in Jamaican Creole ». In: *Verb Phrase Pattern in Black English and Creole.* Ed. by W. Edwards & D. Winford, Detroit: Wayne University Press

Christaller, J.G. (1881) *Dictionary of Asante and Fante language Called Tshi (Twi),* [1933] Basel 2nd ed.

Clements, C.J. et Mahmoob, A. (2000) " Wh-words and Question Formation in Pidgin or Creole Languages" in *Language Change and Language Contact in Pidgins and Creoles* CLL, Vol 21. Ed. by John Mc Whorter.

Craig, Dennis R. (1977) « Creole Languages and Primary Education », *Pidgin and Creole Linguistics*, A. Valdman, éd., USA Bloomington : Indiana University Press. p 313-332

(1980) « Models for Educational Policy in Creole-Speaking Communities » *Theoritical Orientations in Creole Studies*, Valdman A. & Highfield A. eds. USA New York : Academic Press, pp.245-265

Creissels, Denis (1991) *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble : ELLUG

Curtin, Philip (1969) *Two Jamaicas*. New York : Greenwood

Dallas, R.C. (1703) [1803] *The History of the Maroons*. 2 vols. London : Frank Cass

Dalphinis, Morgan (1985) *Caribbean and African languages. Social history, language and education.* London : Karia Press

Damoiseau, Robert (1979) *Etude syntaxique du créole d'un locuteur martiniquais unilingue*, Paris : PhD Dissertation.

(1984) [1999] *Eléments de grammaire comparée Français-Créole.* Paris : Ibis Rouge.

De Camp, David (1960) "Four Jamaican creole texts". Le Page & de Camp (eds.) 125-79

(1971) "Toward a generative analysis of a post-creole speech continuum." in: *Pidginization and creolization of languages.* Hymes ed. Cambridge: Cambridge University Press pp349-70

*De Graff, Michel (1992) *Creole Grammars & the Acquisition of Syntax: the case of Haitian* Ph.D. Dissertation, University of Pennsylvania.

*Denis, Béatrice (1998) *A comparison of the verb phrase in Jamaican Creole, Sierra Leonean Krio and Nigerian Pidgin.* Paper presented at the meeting for the Society for Pidgin and Creole linguistics, New York, January 9-10, 1998.

*Devonish, H. & Harry, O. (2004) " Jamaican phonology"

(A handbook of varieties of English, vol 1: Phonology: 441- 447).

*Devonish, H. & Seiler, K. (1991) *A Reanalysis of The Phonological System of Jamaican Creole,*

Society for Caribbean Linguistics, *occasion*: paper 24, SCL

Devonish, Hubert (1978) "Language Planning in Pidgins and Creoles" chap.25

The handbook of Pidgin and Creole Studies, PhD

Kouwenberg, Silvia & Jhn Singler (eds) [2009]

Dillard J. L. (1972) *Black English : Its History and Usage in the United States.* New York : Random House.

Diop, Cheikh Anta (1960) *L'unité culturelle de l'Afrique Noire,* Paris : Présence Africaine.
(1967) *Antériorité des civilisations nègres : Mythe ou vérité historique ?*
Paris : Présence Africaine.
(1977) *Parenté génétique de l'égyptien pharaonique et les langues négro-africaines.*
Dakar : IFAN-NEA
(1981) *Civilisation ou barbarie. Anthropologie sans complaisance.*
Paris : Présence Africaine.
(1988) *Nouvelles recherches sur l'égyptien ancien et les langues négro-africaines modernes.* Paris : Présence Africaine

Dubois, Jean & Lagane, René (1973) *La nouvelle grammaire du français.* Paris : Larousse

Ducrot, O. & Schaeffer, J-M (1972) *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage.*
Paris : Seuil [1995 : 704]

Durand, G. & Logossah, K. (2002) *Les noms de famille d'origine africaine de la population martiniquaise d'ascendance servile.* Paris: l'Harmattan.

Eco, Umberto (1968) [1972) *La structure absente.* Paris : Mercure de France.

Edwards, Jay (1974) *African Influences on the English of San Andres island, Colombia*
De Camp & Hancock (eds) 1-26

Fanon, Frantz (1952) *Peau noire, Masques blancs.* Paris: Seuil
(1969) [1970] *Les damnés de la terre.* Saint-Amand: François Maspero

Faraclas, Nick et Viada-Bello de Luna (2004-2005) "Pidgins and Creoles of the colonial Era:
Languages of Social Contact or Languages of Social Contract?
In: *Sargasso* I.

Foucault, Michel (1966) *Les mots et les choses.* Paris : Gallimard.
(1969) *L'archéologie du savoir.* Paris : Gallimard

*Frei, Henri (1954 : 136-145) « Critères de délimitation », in : *Word,* Bellegarde
(1929) [1971] *La grammaire des fautes.* Genève : Slatkine reprints

Gamble, David (1991) Elementary Gambian Wolof grammar. Brisbane CA.

Garde, Edouard (1970) *La voix.* Que sais-je? Paris: P.U.F.

*Gimson, A.C. [1965] *An Introduction to the Pronunciation of English*, 2nd ed, London: Edward Arnold.

*Giraud, Halina *La description phonologique du créole Martiniquais.*
Mémoire de maîtrise, manuscript inédit

*Gooden, Schelome (1998) *Reduplication in Jamaican Creole.* Paper presented at the *12th Biennal Conference of the Society for Caribbean Linguistics,* August 1998

*Goodman, M.F. (1964) *A comparative study of Creole French Dialects*. La Hague: Mouton.

Goury, L. & Léglise, I. (2005) « Contacts de Créoles, Créoles en Contact », In : *Etudes Créoles*, vol. XXVIII, n°1.

*Grant, Anthony (1995)a. *Agglutinated nominals in Creole French. Synchronic and diachronic aspects.* Ph.D Thesis, University of Bradford

(1995)b. « Article agglutination in Creole French : a wider perspective. Baker (ed.), 149-76

Gratiant, Gilbert (1976) *Fab' Compè Zicaque*. Fort de France : Ed Emile Désormeaux.

Gribenski, André (1969) *L'audition.* Que sais-je? Paris: P.U.F.

Hagemeijer, Tjek (1999) « Construction de verbes sériels dans le créole de São Tomé » *IX ème Colloque International des Etudes Créoles,* Aix-en-Provence : Université de Provence.

Hancock, Ian (1969) "A Provisional Comparison of the English-based Atlantic Creoles" In: *African Language Review* 8:7-72.

(1987) A preliminary classification of the Anglophone Atlantic Creoles, with syntactic data from thirty-three representative dialects. Gilbert (ed.), 264-333

*Harris, Z. S. (1951) *Methods in stuctural linguistics,* Chicago University Press

Harry, Otolemate (2006) "Jamaican Creole: Illustration of I.P.A." *UK Journal of the International Phonetic Association*

(2006) "Jamaican Phonology". *UK Journal of the International Phonetic Association*, 36/1

Harrap's New Shorter French & English Dictionary (1968) [1978] Londres: G. Harrap & Co.

Harrap's. Dictionnaire de poche. Anglais-Français/Français-Anglais. (2001)

Hazaël-Massieux, Guy (1972) *Phonologie et Phonétique du créole de la Guadeloupe*. Paris III : Thèse.

(1990) « Le guyanais et les langues créoles atlantiques à base française. » In : *Etudes créoles* 13 (2), 95-110

Hazaël-Massieux, M-C (1993) *Ecrire en créole. Oralité et écriture aux Antilles.* Paris: l'Harmattan.

(1996) "Les "mots-outils"dans les écrits en créole des Petites Antilles" In: *Matériaux pour l'étude des classes grammaticales dans les langues créoles.* D. Véronique (Dir). Aix en Provence : Université de Provence.

Herskovits, Melville J. (1941) [1958] *L'héritage du noir, Mythe ou réalité.* Paris : Présence Africaine.

(1952) *Les bases de l'anthropologie culturelle.* Paris : Payot

Hjemslev, Louis (1938)* « Ueber Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft *Archiv für vergleichende Phonetik*, Berlin, 1938, Band II.

(1953)* *Prolegomena to a Theory of Language,*

[1968] *Prolégomènes à une théorie du langage,* trad. Fr Paris

(1959) [1971] *Essais linguistiques.* Paris : Editions de Minuit.

(1963) [1966] *Le langage. Une introduction - Degrés de linguistiques.*

Holm, John (1988-89) *Pidgins and Creoles,* vol.1-2. Cambridge: Cambridge University Press.

*(1992) *Popular Brezilian Portuguese* : *A semi-creole*. Andrake & Kihm (eds),

(2000) *Introduction to Pidgins and Creoles.* Cambridge: Cambridge University Press

Honey, John (1997) Language is Power: The Story of Standard English and its Enemies

Hopper, P. & Thompson, S.A. (1980) "Transitivity in grammar and discourse." *Language* 56,2: 251-300.

Houis, Maurice, (1971) *Anthropologie linguistique de l'Afrique noire*. Paris : Presses Universitaires de France.

*Jaggar, Philippe (1981) "Varieties of Passive in Hausa" *Studies in African Linguistics,* Supplement 8, 73-77

Jamaican Language Unit (JLU) (2005) « Spelling Jamaican the Jamaican Way », in : *Writing Jamaican the Jamaican Way* (WJJW). Kingston : U.W.I. Jamaica

Keenan, Edward L. (1985) "Passive in the world's languages." *Language Typology and Syntactic Description,* Vol.1. Ed. By Timothy Shopen.

Kilby, David (1984) *Descriptive syntax and the English verb.* Beckenham, Kent: Croom Helm

Labov, William (1976) *Sociolinguistique.* Paris : Editions de Minuit

(1980) «Is there a creole speech community? » in: *Theoretical Orientations in Creole Studies*

Lacan, Jacques (1966) *Ecrits I.* Paris: Editions du Seuil.

*Ladefoged, Peter (1968) *A phonetic study of of West African languages*. Cambridge : Cambridge University Press

Leachman & Hall (1955) *Pidginization and Creolization of Languages,* online library _ wiley.com

*Lefebvre, Claire (1998) *Creole genesis and the acquisition of grammar.* Cambridge : Cambridge University Press

Le Page, Robert B. (1957-58) « General Outlines of Creole English Dialects in the British Caribbean » Caribbean » in : *Orbis* 6.373-91 ; 7.54-64

Le Page, R. B. & Tabouret-Keller, Andrée (1985) *Acts of Identity.* Cambridge: Cambridge University Press

Ludwig, Ralph (1996) "L'adjectif en créole guadeloupéen: une approche prototypique" In : *Matériaux pour l'étude des classes grammaticales dans les langues créoles.* Daniel Véronique (Ed.). Aix-en-Provence: Publications de l'Université

*Luttrell, A. (1965) "Slavery and slaving in the Portuguese Atlantic (to about 1500)" in: *The Transatlantic Slave Trade from West Africa* University of Edinburgh, Centre for African Studies (mimeo).

Malmberg, Bertil (1970) *La phonétique.* Que sais-je? Paris : P.U.F.

(1971) *Les domaines de la phonétique.* Paris : P.U.F.

*Manessy, Gabriel (1994) *Le français en Afrique noire. Mythe, stratégies, pratiques.*

Paris & St Denis : l'Harmattan / Université de la Réunion

(1995) *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires. Procès et genèse.* Paris : CNRS éditions

Martinet, André (1952) « Diffusion of language and structural linguistics », *Romance Philology* n°1

(1955) *Economie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique.*

[2005] Paris : Maisonneuve & Larose

(1967) *Eléments de linguistique générale.* Paris : Armand Colin.

Dir. (1968) *Le langage*. Editions Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade.

Matras, Jean-Jacques (1967) *Le son.* Que sais-je ? Paris : P.U.F.

Mauss, Marcel (1974) *Oeuvres* 2. *Représentations collectives et diversité des civilisations.* Paris: Editions de Minuit.

McWhorter, John (2000) "Language change and language contact in Pidgins & Creoles"

Creole Language Library, Vol. 21. Amsterdam/ New-York: John Benjamins.

McWhorter, J. & Parkvall, M. (2002) "Pas tout à fait du français: une étude créole"

In : *Etudes créoles,* vol. XXV n°1, 2002: 179-231, Paris: l'Harmattan.

Meade, Rocky R. (2001) *Acquisition of Jamaican Phonology,* Dordrecht: Holland Institute of Linguistics.

*Megenney, William (1993) Elementos criollo-portuguese el español dominicano, Montalbiiti 25 : 149-171

Meillet, Antoine (1903) *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes.* [ed.8 Paris, 1937]

(1936) *Linguistique historique et linguistique générale.* Vol.2, Paris : Klincksieck.

Migge, Bettina (1998) « The origin of the Syntax & Semantics of Property Items in the Surinamese Plantation

Creole » Ed. By John Holm, CLL Vol.21

Morales, Padron (1952) *Jamaica Español*a. Sevilla: Escuela de Estudios Hispanico-Americanos.

Moreton, J.B. (1790) *Manners and Customs in the West India Islands.* London: Richardson, Gardner and Walker

Mounin, Georges (1963) *Les problèmes théoriques de la traduction.* Paris: Gallimard [2004]

(1967) *Histoire de la linguistique des origines au XX*^{ème} *siècle*, Paris : PUF [2004]
(1970) *Introduction à la sémiologie.* Paris : Editions de Minuit.

(1974) *Dictionnaire de la linguistique.* Mounin, G Dir, Paris : PUF *DDLL*

Mufwene, Salikoko (Ed.) (1993) *Africanisms in Afro-American Language varieties.* Athens: University of Georgia

(2001) *The Ecology of Language Evolution*. Cambridge University Press

(2005) *Créoles, écologie sociale, évolution linguistique.* Paris : l'Harmattan

Obenga, Théophile (1993) *Origine commune de l'égyptien ancien, du copte et des langues négro-africaines modernes*

Introduction à la linguistique historique africaine. Paris : l'Harmattan

Oger, Louis (1982) Bemba, a linguistic Profile *Encyclopedia of the World's Major Languages*

Parkvall, Mikael (2000) *Out of Africa: African Influences in Atlantic Creoles.* London: Battlebridge Publications.

*(1995) *A dual approach to French Creole genesis*

MA Thesis, Stockholms Universitet, Institutionen för linguistik

Patrick, Peter (2007) « JC Jamaican Patwa (Creole English) » in: *Comparative Creole Syntax.*

Parallel Outlines of 18 Creole Grammars. Battlebridge : John Holm & Peter Patrick Ed.

Perrot, Jean (1967) *La linguistique.* Que sais-je ? Paris : P.U.F.

Pinalie, Pierre (1992) *Dictionnaire élémentaire Français-Créole.* Paris : l'Harmattan.

Pollard, Velma (2003) *From Jamaican Creole to Standard English. A handbook for teachers.*

Kingston: Stephenson's Lithopress Press

Pottier, Bernard (1968) "La typologie" in: *Le langage* Dir. Martinet, Encyclopédie la Pléïade. Paris: Gallimard

*(1974) *Linguistique générale, théorie et description.* Paris, Klincksieck.

Prieto, Luis J. (1966) [1972] *Messages et signaux* Paris : P.U.F.

(1965) « Fonction et économie » *La linguistique*, 1, I-15 et 2, 41-46,

(1975) *Pertinence et pratique*. *Essai de sémiologie*. Paris : Editions de Minuit.

Prudent, Félix (1993) *Pratiques langagières martiniquaises: genèse et fonctionnement d'un système créole.*
Université de Rouen : Thèse
(1980) *Des baragouins à la langue antillaise.* Paris: Editions Caribéennes.

*Pulleybank, Douglas (1990) a. "Niger-Kordofanian languages" Comrie (ed.) 253-64

(1990) b. "Yoruba" Comrie (ed.) 265-84

*Queffelec, Ambroise & Niangouna, Augustin (1990) *Le français au Congo.*

Aix-en-Provence: Université de Provence

Ridler, Vivian (1964) *The concise Oxford dictionary of current English.*

[1975] revised by E. McIntosh, Eymologies revised by G.W.S. Friedrichsen. Oxford: Clarendon Press

Robert, Martha (1981) "Identifying the African Grammatical Base of the Caribbean Creoles.

A typological approach". In: *Historicity and Variation in Creole Studies*

Ed. By Arnold Highfield & Albert Valdman, 1981

Ann Arbor: Karoma Publishers Inc. U.S.A.

Roberts, Peter (1991) "Focus and assertion in Jamaican and Barbadian Speech"

In *Verb Phrase Patterns in Black English and Creole* (pp283-301)

*Russell, Thomas (1868) *The Etymology of Jamaica Grammar, by a Young Gentleman.*

Kingston: De Cordova, Mac Dougall and Co

Saussure, Ferdinand (1967) [1975] *Cours de linguistique générale.* Paris: Payot

Sapir, Edward (1968) *Linguistique.* Paris: Editions de Minuit.

Searle, John R. (1969) [1972] *Les actes de langage.* Paris : Hermann.

*Shoppen, T. & Konaré, M. (1970) "Sonrai causatives & passives: transformational v.s.

Lexical derivations for propositional heads"

Studies in African Linguistics, 1: 2, 211-54

Singler, John (1991) "Copula variation in Liberian Settler English and American Black"

in: *Verb Phrase patterns in Black English and Creole*

Edward & Winford (Ed). Detroit: Wayne State University Press

Siwierska, Anna (1991) in *Verb Phrase Patterns in Black English and Creole*

Edited by: Walter Edward & Donald Winford. Detroit: Wayne State University Press.

(1984) "Delimiting the class of Predicates that passivize in CEC"

in: *The Passive: A Comparative Linguistic Analysis*

*Steere, E. (1956) *Swahili Exercices,* Revue par A.B Hellier, Londres : The Sheldon Press

*Sylvain, Suzanne (1936) [1979] *Le créole haïtien : morphologie et syntaxe,* [Geneva : Slatkine Reprints]

Tourneux, Henry (1990) [2002] *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe*, Paris: Karthala

Trask, R.L. (1999) *Key Concepts in Language and Linguistics.* Routledge: London & New York

*Turner, Lorenzo (1949) *Africanisms in the Gullah dialect*. Chicago: Chicago University Press

Usher, Maurice (1979) *"*Some features of Jamaican Phonology" *Language quarterly.* Vol. XVIII,

USF: University of South Florida

In: *Dictionary of linguistics and Phonetics*, David Crystal (1980: 85)

Valdman, Albert (1978) *Le créole: Structure, statut et origine.* Paris : Klincksieck.

(1981) "Le créole français d'Haïti", in: *Les langues dans le monde ancien et moderne*. Perrot ed.

Paris: CNRS

*Van Name, Addison (1870) « Contributions to Creole Grammar"

in : *Transactions of the American Philological Association*

Véronique, Daniel (Dir.) (1994) *Créolisation et acquisition des langues,*

Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence

(1996) *Matériaux pour l'étude des classes grammaticales dans les langues créoles.*

Aix en Provence : Université de Provence.

Vérnique, Daniel (2000) « Syntaxe des langues créoles » in : *Langages* n°138

(2000) « Créoles français et théories de la créolisation »

In : *Information Grammaticale* 85, mars 2000 pp33-38

(2001 : 40) « Temps, aspect et mode en mauricien »,

in *Information grammaticale* 89, mars 2001 pp38-42

(2003) « Le développement de l'expression de la négation dans les créoles français et dans

l'acquisition de français langue étrangère », in : Kriegel (eds) (2003)

(2005) « Interlangues françaises et créoles français »

Revue française de linguistique appliquée 1/2005, Vol X : 25-37

*Vogt, H. (1954) « Contacts of languages », *Words* n°2-3

Wardhaug, Ronald [2010] *An Introduction to Sociolinguistics,* John Wiley & sons 5ème ed.

Wells, JC (1982) *Accents of English* 3vols, Cambridge: Cambridge University Press

*Westermann, Dietrich & Bryan, MA (1952) *The languages of West Africa.* London: Oxford University Press

*William, Stewart (1965) "Urban Negrospeech: Sociolinguistic factors affecting English teaching"

in: Shuy, R, Davis, A, Hogan, R, *Social Dialects and Language learning,* National Council of Teachers of English, pp 10-18

Williams, Eric (1970) *De Christophe Colomb à Fidel Castro: L'histoire des Caraïbes 1492-1969*

[1975] Traduction de Maryse Condé avec la collaboration de Richard Philcoxn

Paris: Présence Africaine.

Winford, Donald (1985) The concept of "diglossia" in Caribbean creole situation, in: *Language in Society*

Vol 14, Issue 3, Sept 1983 pp345-356, Cambridge University Press

(1988) *Verbs, adjectives and categorical shift in CEC*

(1991) *Verb Phrase Patterns in Black English and Creole,*

Edited by: Walter Edward & Donald Winford. Detroit: Wayne State University Press.

(1993) *Predication in Caribbean English Creoles,* CLL Vol.10

Amsterdam/ Philadelphia: John Benjamins

(1997) "Property items and predication in Sranam"

in *Journal of Pidgin & Creole Languages* 12: 237-301

(2000) “Creoles in the context of contact linguistics”

CLL Vol. 21. Amsterdam/New-York: John Benjamins

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Numéro	Tableaux	Page
1	Diglossie	20
2	JC –Monophtongues…….....	27
3	JC – Voyelles brèves ~ Voyelles longues	28
4	JC – Voyelles simples ~ Diphtongues	29
5	Nasalisation en jamaïcain - BAILEY (1966 : 15)	30
6	Semi-voyelles	32
7	Système consonantique du jamaïcain – CASSIDY & le PAGE (1967)	33
8	Description des phonèmes consonantiques – idem (xxxix-xl)	33
9	Palatalisation distinctive en JC – CASSIDY (1961 : 35)	35
10	Processus de palatalisation en JC – HARRY (2006 : 127)	36
11	Labialisation – CASSIDY (1961 : 35)	37
12	JC-Distribution des phonèmes – BAILEY (1966 :13)	38
13	Traits pertinents du système consonantique – DAMOISEAU (1979 :13)	39
14	Système consonantique du créole martiniquais -DAMOISEAU (1979 : 15)	41
15	Paires minimales d'affriquées en CM – BERNABE (1983 : 319)	42
16	Système vocalique du CM – DAMOISEAU (1979 : 17-18)	42
17	Comparaison des systèmes vocaliques jamaïcain et martiniquais	44
18	Oppositions distinctives en JC & CM	45
19	Distribution comparée des chuintantes en JC ~ CM	47
20	Distribution comparée du « r » en JC ~ CM	48
21	Distribution comparée de la nasale palatale en JC – CM	48
22	Schéma des courbes mélodiques du JC – CASSIDY (1961 : 30)	50
23	Schéma des courbes mélodiques comparées – JC ~ Angl.	51
24	Courbes mélodiques du CM – DAMOISEAU (1979 : 22)	53
25	Courbes mélodiques et types de phrases - DAMOISEAU (1979 : 22)	53
26	CM – Voyelle prosthétique	60
27	Chute de la consonne initiale	61
28	Voyelle épenthétique	62
29	Métathèse	62
30	Allongement vocalique	63
31	Réduction du groupe consonantique initial en JC & CM	63
32	Groupes consonantiques en CM	64
33	Groupes consonantiques en JC	64
34	Réduction du groupe consonantique médian en CM	65
35	Réduction du groupe consonantique médian en JC	65
36	Réduction du groupe consonantique à l'intervocalique en JC	66
37	Chute d'une consonne du groupe consonantique à la finale - JC & CM	67
38	JC – Allongement vocalique	69
39	Diphtongue & Métathèse en JC	69
40	JC - Assourdissement de la consonne finale	70
41	JC – Voyelle épenthétique	70
42	JC – Substitution à la finale	71
43	Groupe consonantique final en CM	71
44	Métathèse finale en JC	72
45	Structure syllabique & Changements phonétiques - ALLEYNE (1980 : 45)	73
46	Chute de la voyelle initiale en JC & CM	74
47	Consonne prosthétique & agglutination en CM	75

48	CM-Agglutination du déterminant défini de l'étymon /#l-/	76
49	CM-Agglutination de la consonne de liaison du pluriel de l'étymon /#z-/	76
50	CM-Agglutination de la consonne de liaison de l'indéfini /#n-/	76
51	Structure syllabique en JC & CM	77
52	CM – Syllabe prosthétique	77
53	Paragogue en JC	78
54	JC – Réduction paragogique du groupe consonantique	79
55	Structures syllabiques comparées – JC ~ Angl.	79
56	JC - Structure syllabique des déontiques	80
57	Restructuration syllabique en JC & CM	81
58	JC – Etymons non-anglais préservés	82
59	JC – Etymons non-anglais restructurés	83
60	Prénasalisation en JC	83
61	JC – Réduction du nombre de syllabes	84
62	JC – Suppression de certains sons	84
63	« Les valeurs des graphèmes » de l'orthographe française	90
64	Orthographe anglaise – Graphèmes polyphoniques	103
65	Graphèmes complexes – Angl.	104
66	Signes homographes de l'anglais	104
67	Homophones & graphèmes anglais	104
68	Complément de graphèmes : « r » indice bivalent en anglais	104
69	Homophones & homographes anglais	105
70	JC - Suppression du déterminant – Version B d'ADAMS (1991)	111
71	JC – Longueur vocalique & graphie	114
72	JC- Phonèmes & graphèmes - Simples & complexes CASSIDY (1961 : 433)	114
73	Phonèmes du JC – BAILEY ~ CASSIDY	115
74	« Alphabetic Units Illustrated » BAILEY (1966 : 13-14)	116
75	Notation des affriquées en CM – CESAIRE & LAURENT (1976 : 17)	118
76	CM – Ecriture standard BERNABE (2001 : 33)	125
77	GEREC-F – Deux graphèmes pour un phonème	128
78	Affriquées du GEREC-F BERNABE (2001 : 32)	128
79	Graphèmes & Phonèmes - CASSIDY ~ JLU	132
80	Voyelles brèves du JLU	133
81	Voyelles longues du JLU	133
82	Diphtongues du JLU	134
83	« h » indice de nasalisation du JLU	134
84	Graphie des consonnes du JLU	135
85	Aspect accompli en JC & CM – D'après ALLEYNE (1980 : 11)	141
86	La copule en JC & CM	141
87	Aspect accompli renforcé en JC & CM	141
88	Aspect progressif en JC & CM	142
89	Conditionnel – JC-CM	142
90	Progressif passé en JC & CM	142
91	Verbes sériels	142
92	Verbe « donner » comme datif	143
93	Clivage du prédicat	143
94	Transformation passive	143
95	P6 – suffixe pluralisateur en JC	144
96	P6 – Pluriel des noms propres en JC	144

97	Juxtaposition génitive	144
98	Génitif par dérivation	145
99	« Surpasser » Signifiant de la supériorité	145
100	Pronoms invariables en JC & CM	145
101	Morphèmes interrogatifs composés	145
102	Morphème relatif au « Corps » signifiant le réflexif	146
103	Imperfectif ~ Perfectif en JC & CM	148
104	Marqueurs aspectuels – Imperfectif ~ Perfectif JC-CM	148
105	Progressif présent JC-CM	150
106	Le verbe & le nombre en JC & CM	151
107	Le genre & le verbe en JC & CM	152
108	Progressif présent ~ Progressif passé –JC & CM	153
109	Passé progressif/ Imperfectif ~ Perfectif – JC & CM	153
110	TMA en JC & CM	154
111	Aspect accompli renforcé en JC & CM	154
112	Futur en JC & CM	156
113	Morphème prospectif en JC & CM	157
114	Système verbal – TMA en JC & CM	158
115	Verbo-Adjectif en JC & CM	162
116	Verbo-adjectifs – Structures comparées	162
117	Substrat & Verbo-Adjectif	162
118	Critère commutatif : commutation du sujet	163
119	Critère commutatif : commutation du verbe	164
120	Critère syntaxique : Adjectif - Prédicat	165
121	Syntaxe et valeur adjectivale ou verbale	165
122	Critère syntaxique & enchâssement	166
123	Critère syntaxique – Adverbe d'intensité & fonction adjectivale	167
124	Comparatif & registre en jamaïcain	169
125	Emploi prédicatif & adjectif signifiant la manière	170
126	Emploi prédicatif & adjectif signifiant un état psychique	171
127	Adjectif ou adverbe : lexème plurifonctionnel en JC & CM	174
128	Verbes sériels – Verbe + Verbe	181
129	Verbes sériels & TMA	183
130	Verbes sériels – Verbes de mouvement	184
131	Verbes sériels directionnels	185
132	Verbes sériels à double complément en JC & CM	186
133	[V + V] ou [V + Prep]	187
134	Complément datif – bénéfactif	189
135	Substrat & construction sérielle	189
136	Complément de direction	190
137	Complément de manière	191
138	Complément de but	191
139	Assertion & clivage du prédicat	195
140	Aspect duratif &clivage du prédicat	195
141	Copule & clivage du prédicat	197
142	Clivage du prédicat verbal	198
143	Clivage du prédicat adjectival	198

144	TMA & clivage du prédicat	198
145	Complément du clivage du prédicat	199
146	Forme négative & clivage du prédicat	199
147	Clivage du prédicat & *ne* explétif	200
148	Nominalisation	201
149	Fonction causative	204
150	*Ne* explétif & fonction causative	205
151	Passif non-agentif en CM	208
152	Passif non-agentif en JC & CM	209
153	Passif sans copule en JC & CM	209
154	Passif non- morphologique en JC & CM	210
155	Verbe de perception *agrammatical* au passif en JC & CM	211
156	Passif & verbes ambitransitifs : JC-CM	212
157	Ambiguïtés sémantiques & expression du passif	212
158	Passif & TMA en JC & CM	214
159	Passif & verbes signifiant un changement d'état en JC & CM	214
160	Verbe pseudo- intransitifs & Passif en JC & CM	215
161	Déontiques - BAILEY (1966 :45)	219
162	JC mosi / dwɛt CM – Modalité épistémique	220
163	Epistémique en JC & CM	221
164	Déontiques en JC & CM	223
165	Déontiques & Passif en JC & CM	223
166	Degrés d'obligation & Prépositions à valeur déontique en JC & CM	223
167	Modalités épistémiques & déontiques – CHRISTIE (1991)	225
168	JC shudda / dwɛt CM – Déontiques & MTA	226
169	JC hafi / pu CM – Déontiques & TMA	226
170	Déontiques & double négation en JC & CM	228
171	Déontiques & agglutination en JC	229
172	JC wuda / dwɛt CM - Hypothétique & déontique	232
173	Déontique & mode du verbe en CM – PINALIE (1992 : 74)	233
174	JC no ieble fi / p ape epi CM	235
175	Tableau synthétique : Variantes de déontiques en JC & CM	236
176	JC (waan) fi / (ni) pu CM – Variantes libres	236
177	JC fi / pu CM – Fonction prépositionnelle & fonction déontique	237
178	Pronoms personnels & Conjugaison	245
179	Pronoms & personnes	246
180	Shift – Changement de registre & pronoms en JC	249
181	Etymons en JC – CASSIDY (1961 : 54)	249
182	Registres & variantes de pronoms en JC	250
183	Pronoms & Variantes combinatoires en CM	252
184	Pronoms personnels & possessifs en JC & CM	253
185	Tableau synthétique des indices de personnes	254
186	Pronoms réfléchis en JC – CM	257
187	Déterminant défini singulier en JC	260
188	Déterminant défini & Variantes combinatoires en CM	261
189	Déterminant défini pluriel	261
190	JC & CM – Monème discontinu ~ Flexions – Angl. & Frçs	263

191	Déterminant indéfini singulier en JC & CM	263
192	Variantes de déterminant indéfini u numéral en JC & CM	264
193	Indéfini à valeur emphatique	264
194	Indéfini pluriel & Morphème zéro en JC & CM	265
195	« Zéro » signifiant du générique en JC & CM	267
196	Démonstratifs en JC & CM	272
197	Syntaxe : [Déterminant – Déterminé] ou [Déterminé – Déterminant]	273
198	JC – CM & Démonstratif	273
199	Interrogation en JC & CM	275
200	Interrogatifs bi-morphémiques en jamaïcain et en martiniquais	277
201	Bi-morphémisme ou non	278
202	Interrogatif bi-morphémique ou non	279
203	Variantes libres : JC wa / we	281
204	Variantes combinatoires en CM	282
205	Interrogatifs bi-morphémiques dans les langues créoles	283
206	Enoncé déclaratif / Assertif	286
207	Enoncé interrogatif	287
208	Enoncé exclamatif en JC & CM	288
209	Enoncé assertif & exclamatif en CM	288
210	Enoncé impératif / Injonctif	289
211	Structure de l'énoncé injonctif	289
212	Phrase impérative négative en JC & CM	291
213	Structure : Double négation	291
214	Phrase déclarative négative en JC & CM	292
215	Changement de registre & double négation en CM	293
216	Double négation du basilecte au mésolecte en CM	293
217	Structure : Enoncé déclaratif & négatif	294
218	Forme emphatique Structure de la phrase simple : les Tags	296
219	Te-Tag Emphatique en contexte négatif ou positif en JC & CM	298
220	Procédés emphatiques en JC & CM	300
221	Emphase & verbe directionnel	302
222	Double négation en JC & CM	305
223	Triple négation	305
224	Monème explétif ou négation	306
225	Structure de la phrase simple	308
226	Locatif verbal	311
227	Basilecte – Acrolecte & Mots-outils en CM	312
228	JC Subordination ~ Juxtaposition en CM	313
229	Variante combinatoire en CM	314
230	Acrolecte – Subordination ~ Parataxe - Basilecte	315
231	Registre & Subordination en CM	318
232	Subordination & Parataxe	319
233	Transformation de pronominalisation	325
234	Comparatif & Superlatif en JC	341
235	Le suffixe /-nis#/ : nominalisation en JC	342
236	Le préfixe /#de-/ en CM	343
237	Le suffixe /-e#/ en CM	344

238	Nominalisation en JC – CM	345
239	Le suffixe /-te#/ en CM	345
240	Le suffixe nominal /-ad#/	346
241	Le suffixe /-zɔ̃#/	347
242	Préfixe diminutif /#ti-/	347
243	Préfixe à valeur hypocoristique	348
244	Préfixe signifiant « enfant de »	348
245	Valeur quantitative	348
246	Marques du genre en CM	349
247	Adjectifs invariables en CBLF	351
248	Suffixation & Itération en JC	351
249	Suffixe nominal /-i#/ à valeur hypocoristique	352
250	Suffixation itérative en JC	352
251	Formes longue & Formes brèves	353
252	Formes longues ~ Formes brèves en JC & CM	353
253	Monèmes discontinus : Démonstratif en JC	354
254	Agglutination en JC	355
255	Familles de mots & suffixation en CM	356
256	Préfixation & Antonymes en CM	356
257	Familles de mots – Préfixation & suffixation en CM	357
258	Affixation distinctive en JC	358
259	Dérivation ou Composition en JC ?	358
260	Composition comparée en JC & CM	361
261	Classes de mots & composition en CM	365
262	Genre par dérivation – ALLEYNE (1980 : 13)	371
263	Tableau synthétique : Composition & sémantisme	377
264	Composition parallèle	377
265	Compositions similaires	378
266	Composition & changement sémantique en JC & CM	379
267	Tableau synthétique – Valeurs de l'itération en JC	384
268	Tableau synthétique : Sémantisme comparé	398
269	Diffusion de la nasalité en JC – ALLEYNE (1980 : 36)	408
270	Déconstriction en JC	409
271	Alternance /l/ & /r/ en JC – CASSIDY & le P AGE (1967 : lxi)	411
272	Prénasalisation en jamaïcain ancien – PARKVALL (2000 : 40)	412
273	Dépalatalisation en JC & CM	413
274	Affrication en CM	414
275	Alternance /h/ & /ɤ/ en CM – PINALIE (1992 : 113)	414
276	Réduction du nombre de syllabes	420
277	Défini - Substrat & structure syntaxique	423
278	Possessif - Substrat & structure sémantique	425
279	Interrogatifs bi-morphémiques	431
280	Pronoms réfléchis métonymiques	436
281	Aspect accompli ~ Inaccompli – Ref VEIGA (2000 : 28)	437
282	Marqueurs aspectuels : Accompli ~ Inaccompli	438
283	Copule - Ref OBENGA (1993 : 113)	445
284	TMA – Swahili & Martiniquais Ref OBENGA (1993 : 147)	450

TABLE DES MATIERES

Résumé & Mots-clés / Abstract & Key-words 2

Dédicace 3

REMERCIEMENTS 4

LISTE DES ABREVIATIONS 6

INTRODUCTION 9

Objectif, Objet et Méthode de recherche

Problématique 10

Problématique et hypothèses 14

ORGANISATION DES CHAPITRES 16

PARTIE I : LA LANGUE PARLEE - ORAL 18

CHAPITRE 1 : **Diglossie** 19

I Bilinguisme & Situation de diglossie :

I.A. Acrolecte – Mésolecte & Basilecte

I.B. Continuum 20

I.C. Code switching 21

II. Origines

II.A. Substrat 22

II.B. Substrat & Superstrat 23

III Registres ou variations 24

III.A Variantes & allomorphes

III.B Shift 25

III.C Continuum ou décréolisation 26

CHAPITRE 2 : **Phonétique et phonologie** 27

I. Phonèmes du Créole Jamaïcain

I.A Le système vocalique 27

I.B. Semi-voyelles 32
I.C. Le système consonantique
II Phonèmes du créole martiniquais 39
II.A Le système consonantique 39
II.B Le système vocalique du martiniquais 42
II.C Comparaison des systèmes vocaliques en JC & CM 43
II.C.1 Systèmes vocaliques et oppositions pertinentes 45
II.C.2 Réalisations phonétiques et nasalisation 45
III. Comparaison des systèmes consonantiques 46
III.A Le nombre de phonèmes
III.B Les affriquées alvéopalatales [C] & [ɟ]
III.C Les chuintantes /ʃ/ ~ /ʒ/ 46
III.D Spirante ou trill « r » /ɤ/ 47
III.E La nasale vélaire /ŋ / 48
III.F La nasale palatale /ɲ/ 49
III.G Conclusion relative à la comparaison des systèmes phonologiques en JC & CM
IV. Prosodie 50
IV.A Courbes mélodiques & tons en JC 50
IV.B Courbes mélodiques en CM 52
IV.C Prosodie & Types de phrases en Jamaïcain 54
IV.D Eléments prosodiques en Créole Martiniquais 55
V Conclusion : la prosodie en JC & CM 58
CHAPITRE 3 : Du phonème à la syllabe – Structure syllabique 59
I. La réduction des groupes consonantiques 60
I.A En position initiale [#S + C-]
I.B A l'intervocalique 64
I.C Entre deux monèmes 66
I.D A la finale 67
I.E Conclusion : restructuration syllabique 72
II Structure syllabique des langues créoles 74
II.A Syllabe initiale
II.B Nombre de syllabes 77
II.C Conclusion : structure syllabique des langues créoles 81

III Structure syllabique & étymons issus d'autres langues que l'Anglais en JC 81
III.A Etymons préservés 82
III.B Changements formels des étymons
III.C Réduction du nombre de syllabes 83
III.D Suppression de certains sons 84
III.E Deux étymons pour un sémantème
III.F Conclusion : restructuration syllabique commune aux langues créoles 86

PARTIE II : LA GRAPHIE – DE L'ORAL A L'ECRIT 87

CHAPITRE 4 : Graphies comparées 88
I Graphies de type étymologique
I.A En créole martiniquais : Gilbert GRATIANT
I.B En créole jamaïcain : Emilie ADAMS – Version A 100
I.C La complexité de l'orthographe anglaise 103
I.D Version B – Emilie ADAMS (1991 : 69) 105
I.E Comparaison des deux graphies : Version A & Version B d'ADAMS 108
II Graphie de type phonologique 111
II.A En créole jamaïcain : Otelemate HARRY
II.B En créole martiniquais : Robert DAMOISEAU 112
III Graphie quasi-phonologique 113
III.A Graphie quasi-phonologique du JC : CASSIDY - le PAGE – BAILEY
III.B Graphie quasi-phonologique du CM : Ina CESAIRE –Joëlle LAURENT 117
IV CM - Ecriture standard 123
IV.A Ecriture standard du GEREC-F en Martinique
IV.B Ecriture standard du JLU en Jamaïque 131
V Conclusion concernant les graphies du JC et du CM 138

PARTIE III : STUCTURES ET FONCTIONNEMENT DES VERBES 139

Comparative Afro-American **Mervyn ALLEYNE (1980: 11/12/13)** 140

CHAPITRE 5 : Etude comparative des systèmes verbaux 147
I. Présent

I.A Imperfectif ~ Perfectif 147
I.B Flexions & Particules préverbales 149
I.C La personne
I.D Le nombre 150
I.E Le genre 152
II. Passé
II.A Passé perfectif ~Passé imperfectif 153
II.B Passé immédiat 154
II.C Perfectif ~ Imperfectif progressif, itératif ou habituel 155
III. Futur 156
IV. Conditionnel 157
V. Conclusion : Etude des systèmes verbaux en JC & CM 158
CHAPITRE 6 : Verbo-adjectifs & classes de mots 160
I Axe paradigmatique : Critère commutatif
I.A Adjectif ou Prédicat 161
I.B Commutation du sujet 163
I.C Commutation du verbe
II Axe syntagmatique : Les critères de BAILEY 164
II.A Les quatre critères de BAILEY
II.B Types d'adjectifs & Transformation verbale 170
III Lexèmes multifonctionnels 172
III.A En CM : Nom, Adjectif ou Adverbe
III.B En JC : Adjectif ou Adverbe 173
IV Comparatif, Superlatif et Adjectif 174
IV.A Comparatif de supériorité : Verbe signifiant « surpasser »
IV.B Comparatif & Substrat 176
IV.C Test du Superlatif 177
V CONCLUSION : Verbo-adjectifs et classes de mots 179
CHAPITRE 7 : Verbes sériels 181
I Verbe + Verbe : verbes sériels
II T.M.A. & Verbes sériels 182
III Verbe d'action + Verbe Directionnel 183
IV Complément de verbes sériels 185

V [Verbe + Verbe] ou [Verbe + Adverbe] 186
VI Signifiant « donner » : Verbe ou Préposition 187
VII Fonction de la construction sérielle : 188
VII.A Datif Bénéfactif 189
VII.B Direction 190
VII.C Manière 191
VII.D Intention - But
VII.E Autres fonctions 192
VIII Conclusion : Vernes sériels 192
CHAPITRE 8 : Le clivage du prédicat 194
I Le clivage du prédicat – « Topicalization »
I.A Assertion & clivage du prédicat
I.B Répétition & clivage du prédicat 195
II Structure du clivage du prédicat 196
II.A Clivage du prédicat introduit par la copule 196
II.B Clivage du prédicat verbal 197
II.C T.M.A. & clivage du prédicat 198
II.D Complément du clivage du prédicat 199
III Négation & clivage du prédicat 199
III.A Forme négative & clivage du prédicat
III.B Clivage du prédicat & *ne* explétif 200
IV Transformation de nominalisation 201
V Fonction du clivage du prédicat 203
V.A Fonction temporelle 203
V.B Fonction emphatique
V.C Fonction causative 204
VI CONCLUSION : Le clivage du prédicat 205
CHAPITRE 9 : L'expression du passif 207
I Les caractéristiques du passif 207
I.A Agent 208
I.B La copule 209
I.C Flexions verbales 210

II Catégories verbales entrant dans l'expression du passif en JC & CM 211

II.A Aucun verbe de perception dans l'expression du passif en CM 211
II.B Verbes ambitransitifs 212
II.C Verbes exprimant un changement d'état 213
II.D Verbes pseudo-intransitifs 215

III Le passif dans les langues Africaines –Substrat 216

IV CONCLUSION : L'expession du passif en JC & CM 216

CHAPITRE 10 : Les déontiques 218

I Le critère syntaxique de BAILEY 218

I.A Deux séries de modalités

I.B Combinaison des modalités 219

II Le critère sémantique de CHRISTIE 220

II.A Modalités épistémiques

II.B Modalités déontiques 222

II.C Modalités épistémiques & déontiques de CHRISTIE 224

III Modalités déontiques & TMA 226

IV Négation & Modalités déontiques 227

IV.A Négation & double négation

IV.B Agglutination du morphème négatif en JC 229

V Déontiques et mode du verbe 231

V.A Le signifiant « passé » et l'hypothétique

V.B Modalité & mode du verbe 233

VI Variantes & Déontiques 233

VII Déontiques et classes de mots 236

VII.A Déontiques 237

VII.B Prépositions 237

VIII CONCLUSION : Les déontiques 238

VOLUME 2 241

PARTIE IV : LES UNITES SIGNIFICATIVES 243

CHAPITRE 11 : Indices de personnes : Pronoms personnels- Possessifs – Réflexifs 244

I Pronoms personnels Sujet 244
I.A Flexions & Invariabilité 246
I.B Genre & Neutralité
II Pronoms personnels Objet 247
III Variantes de Pronoms 248
III.A En jamaïcain 248
III.B En martiniquais 251
IV Déterminants possessifs 252
V Pronoms réfléchis 255
V.A Forme réfléchie 255
V.B Forme d'insistance 257
VI CONCLUSION : Indices de personnes 258
CHAPITRE 12 : Déterminants 259
I Déterminant & substantif invariable 259
II Article défini – Article indéfini 260
II.A Article défini 260
II.B Article indéfini 263
III. Déterminant démonstratif 268
III.A Signifiant unique ou signifiant discontinu 268
III.B Monème unique ou signifiant discontinu en JC 270
IV CONCLUSION : Déterminants en JC & CM 272
CHAPITRE 13 : Interrogatifs et constructions interrogatives 275
I Interrogatifs & bi-morphémisme 276
II Bi-morphémisme ou non 278
III Variation ou décréolisation 279
III.A Chute du morphème initial : *a* en JC – ki en CM
III.B Variation des pronoms et adverbes interrogatifs 281
IV. Interrogatifs bi-morphémiques des langues Créoles 283
IV.A C.B.L.F.
IV.B Langues Créoles 283
V Interrogatifs bi-morphémiques dans les langues africaines 284
VI CONCLUSION : Interrogatifs & construction interrogative 285
CHAPITRE 14 : Types d'énoncés 286

I Quatre types d'énoncés 286
I.A Déclaratif ou assertif
I.B Interrogatif 287
I.C Exclamatif
I.D Impératif 289
II Types et formes de phrases 291
II.A Forme négative & Type de phrase
II.B Forme emphatique : les Tags 296
II.C Mise en exergue 299
III Négation & double négation 303
III.A Négation
III.B Double négation 304
III.C Triple négation 305
III.D Monème négatif à valeur explétive 305
IV CONCLUSION : Types d'énoncés 307
CHAPITRE 15 : Phrase simple – Phrase complexe 308
I Phrase simple
I.A Structure de la phrase simple
I.B Circonstants & mots-outils 309
I.C Mot-outil : connecteur ou prédicat 312
II Phrase complexe & parataxe 312
II.A Construction paratactique 313
II.B La relative 313
II.C Objet subordonné ou juxtaposé 323
III Transformation de pronominalisation 325
IV Relative & Circonstancielle 328
IV.A L'expression du temps
IV.B L'expression du lieu 329
IV.C L'expression de la manière 330
IV.D Objet subordonné ou juxtaposé 331
V Apposition 332
VI CONCLUSION : Phrase simple – Phrase complexe 337
CHAPITRE 16 : Morphologie 339

I Dérivation 340
I.A En Jamaïque
I.B En Martinique 343
II Dérivation et autres procédés morphologiques 351
II.A Suffixation & Itération – Réduplication 351
II.B Formes longues et Formes brèves 352
II.C Dérivation & signifiant discontinu : démonstratif 353
II.D Dérivation & Agglutination : complément de verbe 354
II.E Familles de mots 355
III Composition 359
III.A Composition & classes de mots 359
III.B Composition exocentrique 366
III.C Composition & sémantisme en JC 367
III.D Composition en CM 372
III.E Composition et changement sémantique 379
III.F Connotations en JC 380
IV Itération en JC 381
IV.A L'itération simple
IV.B L'itération à gradation vocalique
IV.C L'itération à rime 381
IV.D L'itération à gradation vocalique et à rime 382
IV.E Les diverses valeurs de l'itération simple 382
IV.F Néologismes itératifs 384
V Onomatopées et Itérations onomatopiques 385
VI CONCLUSION : Morphologie 387
CHAPITRE 17 : Sémantisme comparé 389
I Structuralisme & Sémantique
I.A Les leçons de Georges MOUNIN disciple d'André MARTINET
I.B HJEMSLEV 390
I.C HJEMSLEV & PRIETO 391
I.D Approche du sémantisme en JC : Velma POLLARD 392
II Changement sémantique 392
II.A Etymologie & changement sémantique 392

II.B Sens étendu en créole 394
II.C De la polysémie à la monosémie 395
II.D Sémantème synonyme et antonyme 396
II.E Changement sémantique & changement phonétique
III CONCLUSION : Sémantisme comparé 397

PARTIE V : FAMILLES DE LANGUES 399

CHAPITRE 18 : Langues substrat & créoles 400
INTRODUCTION : Créoles et substrat 400
Contexte et émergence des créoles
Substrat du créole de la Jamaïque 401
Substrat du créole de la Martinique
Anthroponymie : langues et localisations africaines 403
Répartition géographique des créoles en fonction de leurs bases lexicales 405
CBLF ; CBLA ; CBLP ; CBLH – Autres bases lexicales
I Changements phonétiques & structures phonologiques 406
I.A Changements phonétiques & systèmes vocaliques créoles
I.B Changements phonétiques et systèmes consonantiques 409
I.C Changement phonétique & structure syllabique en [-CV-] 415
I.D Exemples de changements phonétiques : du français au bambara 416
II Substrat & structure syntaxique 423
II.A [Déterminant – Déterminé] & [Déterminé – Déterminant]
II.B Réduplication et morphosyntaxe 425
III Morphosyntaxe - T.M.A. : Temps, Mode, Aspect 426
V CONCLUSION : langues substrat et créoles. 427
CHAPITRE 19 : Famille de langues afro-américaines 429
I Définition & évolution de la notion de famille de langues
I.A Définition
I.B Evolution de la notion de famille de langues 430
II Typologie & famille de langues 431
II.A Traits distinctifs définissant les langues Créoles 432

II.B Famille de langues créoles : problématique 439

III La méthode d'OBENGA 443

III.A De l'antiquité égyptienne aux langues africaines contemporaines

III.B Famille de langues africaines 452

CONCLUSION GENERALE 455

BIBLIOGRAPHIE 470

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES 483

TABLE DES MATIERES 489

ANNEXES

ANNEXE 1 - Le créole à l'école. Nicole ARSENEC 500

Enquête en socio-linguistique au Collège Ernest Renan en 1983

Direction pour la méthode en socio-linguistique : Félix Prudent

ANNEXE 2 – « Le langage Rastafari : I-talk » Nicole ARSENEC 514

Extrait de : *Symbolique de la religion Rastafari : une créolisation religieuse.*

Diplôme d'Etudes Approfondies 1993 - Direction : Robert Chaudenson

Formation Doctorale : Etudes créoles et francophones - Université Aix-Marseille 1

ANNEXE 3 -Contrastive approach of verbal systems of Jamaican and Martinican Creoles. 522

Nicole ARSENEC - in : *La Torre,* Revista de la Universidad de Puerto *Rico,*

Año XII, Num. 46. Octubre-Diciembre 2007 : 657-666.

ANNEXE 4 - Contrastive approach of the graphies of Jamaican and Martinican Creoles. 536

Nicole ARSENEC - in : *Re-centering the « Islands in Between » : Re-thinking the languages, literatures and cultures of the Eastern Caribbean and the African diaspora.*

Proceedings of the ECICC-Conference - Curaçao 2008, Volume 2

Edited by Nicholas Faraclas, Ronald Severing, Christa Weijer, Liesbeth Echteld.

Fundashon pa Planifikashon di idioma, FPI (Institute for Language Planning of Curaçao)

& University of the Netherlands Antilles - Curaçao 2009

ANNEXE 1

Le créole à l'école

Nicole ARSENEC

Enquête en socio-linguistique au Collège Ernest Renan en 1983

Direction pour la méthode en socio-linguistique : Félix Prudent

Le problème de l'échec scolaire se manifestant par un certain mutisme qui se libère sous la forme d'un discours en créole dés que les élèves quittent la salle de classe nous ont amenés à nous demander dans quelle mesure l'introduction du créole à l'école pourrait être envisagé par cette population scolaire et par les adultes chargés de son éducation.

La question se pose dans une période où le créole subit une mutation importante en passant de l'oral à l'écrit.

Le questionnaire a été conçu pour les élèves, les professeurs et les parents d'élèves. Au départ, les adultes parents et professeurs devaient répondre à un deuxième questionnaire mais par mesure d'économie pour le dépouillement sur ordinateur, on a réduit l'ensemble à une formule unique. Ceci explique, par exemple la question 17 "Avez-vous des difficultés à comprendre le français?" que les adultes pourraient juger vexante.

Monsieur le vice Président du CUAG a jugé le projet d'enquête intéressant pour le colloque sur l'Enseignement dans les aires créolophones. Ainsi les documents ont pu être polycopiés grâce aux soins du personnel du Service de la reproduction.

L'enquête a été menée au CES Renan avec l'accord de Mr. Le Principal.

Le Service Informatique du rectorat a fait l'effort de dépouiller les documents malgré ses horaires surchargés par le programme du Baccalauréat.

Mr. Félix PRUDENT a été d'un pragmatisme exemplaire en ce qui concerne la méthode de socio-linguistique propre à ce type d'enquête.

Questionnaire

1) Parlez-vous créole?
2) Arrive-t-il que vos parents vous adressent la parole en créole?
3) Arrive-t-il que vous adressiez la parole en créole à vos parents?
4) Arrive-t-il que vous adressiez la parole en créole à vos frères et sœurs?
5) Parlez-vous créole à l'école hors des cours?
6) Etes-vous pour l'introduction du créole à l'école?
7) Pensez-vous qu'on devrait enseigner le créole en Martinique comme le français en France?
8) Pensez-vous qu'on devrait enseigner le français comme une langue étrangère?
9) Pensez-vous qu'on pourrait utiliser le créole pour enseigner le français?
10) Pensez-vous qu'on pourrait enseigner le créole comme une langue régionale (comme le breton ou le corse)?
11) Parlez-vous le créole plus souvent que le français?
12) Est-ce que le créole est une langue?
13) Est-ce que le créole est un patois?
14) Pensez-vous que le créole ait une grammaire?
15) Pensez-vous que le créole ait une littérature?
16) Souhaitez-vous que le créole devienne la langue officielle?
17) Avez-vous des difficultés à comprendre le français?
18) Avez-vous des difficultés à lire le créole?

Répartition du questionnaire par sexe

Femmes: 188

Hommes: 141

Total: 329

Réponses en pourcentage

Presque toute la population interrogée parle le créole, 85.10% de OUI à la question 1. Les réponses négatives ne font pas mention des éléments non-antillais qui ne parlent pas le créole, langue étrangère.
Le haut pourcentage de réponses positives à la question 1 s'oppose à celui de la question 2. On parle créole mais moins souvent que le français pour 82.97% des cas. Il semble que la quantité et la qualité se combinent pour établir un équilibre entre l'usage du français et celui du créole.

En famille, si 63.52% des parents adressent la parole en créole à leurs enfants, 73.86% d'enfants n'adressent pas la parole en créole à leurs parents. Donc en famille la relation verticale en créole se fait de haut en bas et non de bas en haut, de manière générale.

Beaucoup de relations horizontales se font en créole: 65.95% entre frères et sœurs. Une opposition entre la relation verticale et la relation horizontale laisse apparaître que l'usage du créole serait un trait distinctif caractérisant les adultes dans la relation verticale et un niveau de langue familière dans la population horizontale.

A l'école, si la plupart de la population envisagée parle créole hors des cours, 59.27%, un pourcentage plus élevée encore, 64.13% refuse paradoxalement l'introduction du créole à l'école. Ce qui confirme que le créole joue ici le rôle de niveau de langue familière. Si on se détend à la cour de récréation ou dans la salle des professeurs en créole, le français reste de rigueur à l'intérieur des classes.

Une minorité, 33.73% pensent qu'on pourrait utiliser le créole pour enseigner le français, une majorité s'y oppose: 62%, chiffre qui fait écho aux 64.13% contre l'introduction du créole à l'école.

Un grand nombre de personnes interrogées, 66.86% répondent NON à l'enseignement du "créole en Martinique comme le français en France", 30.39% répondent OUI. Peut-on dire que pour ces derniers le créole a acquis le statut de langue maternelle?

N'est-ce pas plutôt la notion de langue qui se voit mise en question par les autres?

A la question 8 concernant l'enseignement du français comme langue étrangère, on obtient 19.14% de OUI et 77.50% de NON. On peut se demander jusqu'à quel point le français, langue officielle diffusée par

les médias qui touchent tous les éléments de la population même les plus reculés, pourrait être considéré comme une langue étrangère dans la mentalité de la population scolaire de ce collège de centre ville où 92.70% des personnes interrogées n'ont pas de difficultés à comprendre le français. Certains professeurs confrontés au problème de l'échec scolaire, informés de l'efficacité de cette approche, souhaitent son utilisation dans certains cas.

L'introduction du créole à l'école n'est pas admise en général, pourtant le créole pourrait être enseigné comme langue régionale pour 51.67% des personnes interrogées, 43.46% disent NON. On ne sait pas ce niveau là si l'existence des langues régionales à l'intérieur de l'hexagone st très connue ou si c'est le statut langue que ces derniers refusent au créole. La question 12 confirme cette hypothèse, 59.27% des réponses sont négatives: 36.47% sont positives. Le concept de langue ne semble pas clairement défini cependant.

L'idée la plus répandue qui fait presque l'unanimité, 82.37% reste la notion de patois.

La plupart des gens interrogées, 63.82% n'ont pas conscience d'utiliser un système grammatical quand ils parlent créole. Peu-on attribuer à cette ignorance le refus d'introduire le créole à l'école? Ou n'est-ce pas plutôt l'absence de tout manuel de grammaire qui ne soit pas ouvrage de spécialiste?

Le créole n'est pas une langue, c'est un parler informe sans grammaire, un patois mais 58.96% pensent que le créole a une littérature: les réponses révèlent une certaine confusion dans l'idée que les gens se font du créole.

En tout état de cause, peu de gens souhaitent que le créole devienne la langue officielle: 29.17% et la plupart d'entre eux ne le souhaitent pas: 65.95% de NON à la question 6. Ceci pourrait aussi se rattacher aux difficultés qu'ont 72.56% de ceux qui lisent le créole, ce qui témoigne en tout cas de la problématique, de cette écriture qui se cherche.

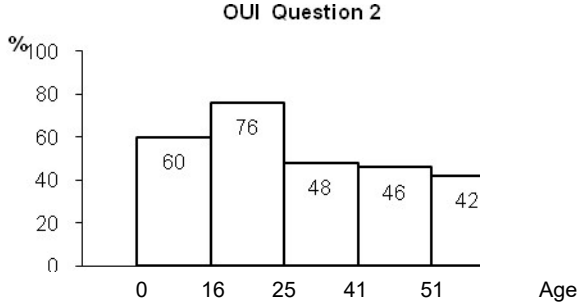
Réponses par tranche d'âge

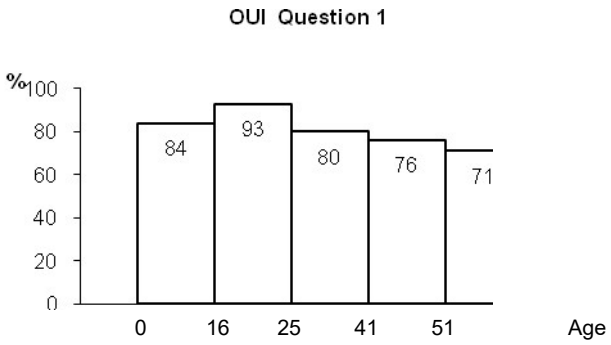
La population interrogée présente une forte proportion d'élèves:

- 218 ont moins de 16 ans
- 60 ont entre 16 et 25 ans
- 31 ont entre 25 et 41 ans
- 13 ont entre 41 et 51 ans
- 7 ont plus de 51 ans

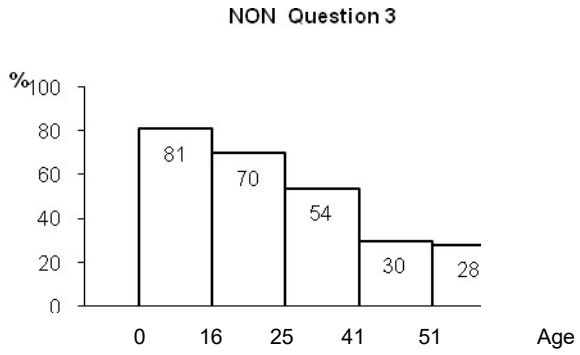
Quel que soit l'age, les réponses positives sont fortement majoritaires à la question 1, le pourcentage le plus élevé se situant entre 16 et 25 ans (93%) age où on se libère de l'autorité parentale pour s'affirmer en tant qu'adulte. Le maximum de réponses négatives se situe entre 41 et 51 ans.

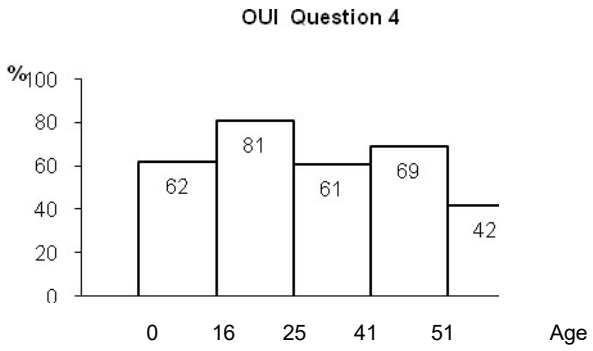
La relation verticale parent-enfant se fait plus souvent en créole pour la dernière génération: 63% pour les moins de 16 ans; le pourcentage baisse après un sommet entre 16 et 25 ans et n'atteint pas les 50% après 25 ans: de 48 à 42%.





La relation verticale, de bas en haut, témoigne du même phénomène. Le créole apparaît comme un des attributs de l'âge adulte. Le pourcentage de réponses négatives atteint un maximum chez les moins de 16 ans: 81% et décroît régulièrement en fonction du nombre d'années du sujet.

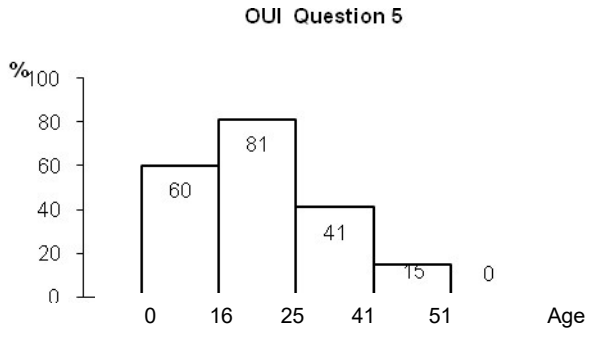


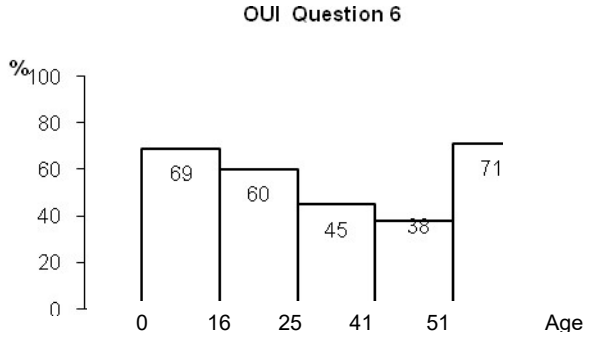


La relation horizontale en famille se fait la plupart du temps en créole, l'usage maximum du créole se situe entre 16 et 25 ans comme pour les questions 1 et 2.

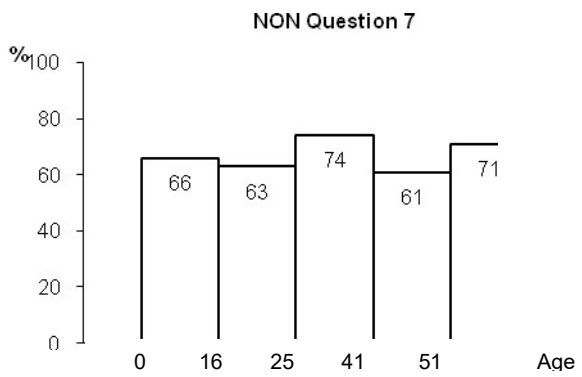
Sur l'utilisation du créole à l'école hors des cours, on doit noter une grande réserve chez les gens de plus de 25 ans: un nombre élevé de questions sans réponse.

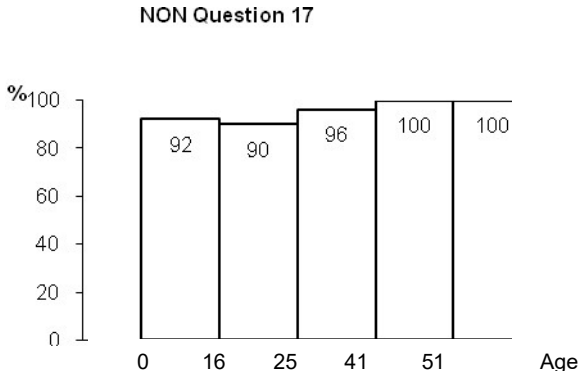
Les réponses affirmatives atteignent un maximum chez les jeunes, 75.5% et surtout entre 16 et 25 ans, 81%. Les adultes parlent moins créole après 40 ans.





Pour l'introduction du créole à l'école, le maximum de réponses négatives se trouvent chez les moins de 16 ans: 69% et ce pourcentage décroît régulièrement pour augmenter de nouveau après 51 ans. Cette dernière tranche d'age semble se contredire par rapport à l'usage qu'elle fait du créole hors des cours qui est inexistant: 0% mais peut-être que la tradition qui interdisait l'usage de la langue populaire à l'école lui pèse d'autant plus qu'elle s'y soumet totalement ; ce qui l'amène à demander plus que les jeunes (71%/61% : moins de 16 ans.) l'introduction du créole à l'école.



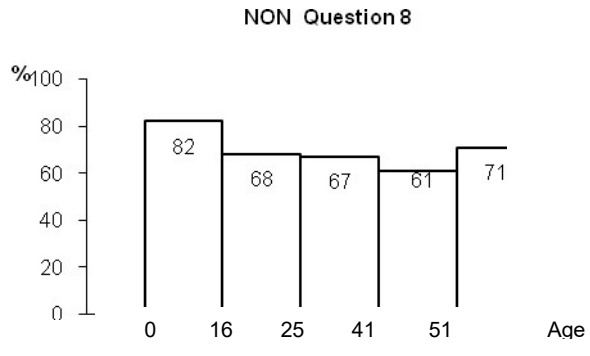


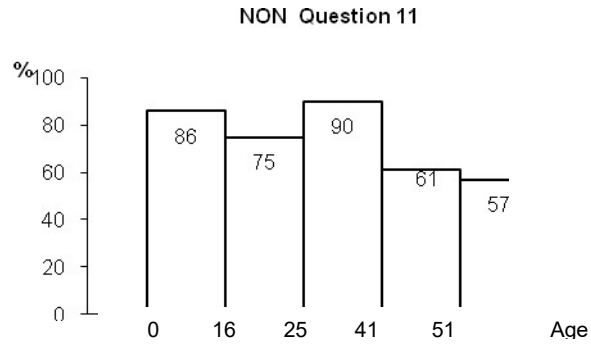
Cette proportion de réponses négatives témoigne du refus de considérer le créole comme une langue maternelle.

Le refus qui s'oppose à l'idée d'enseigner le français comme une langue étrangère est assez vigoureux, d'autant plus que la population considérée parle davantage le français que le créole (fig. Question 2) et que souvent 100% ou plus de 90% de cette population n'a pas de difficultés à comprendre le français. Pour la plupart de ces gens-là, le créole n'est pas une langue (fig. Question 12).

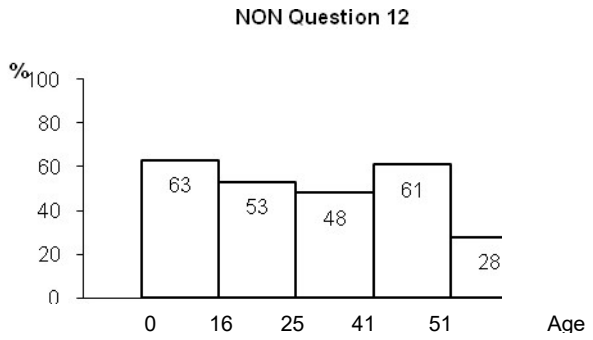
Il semble que l'on peut opposer terme à terme les notions de langue et de patois en comparant les figures Question 12 et Question 13 car une majorité de gens interrogés pensent que le créole n'est pas une langue, un nombre plus élevé en pourcentage atteste qu'ils optent plus volontiers pour la notion de patois, 5% pour les moins de 25 ans et les plus de 51ans, 66.5% entre 25 et 51 ans.

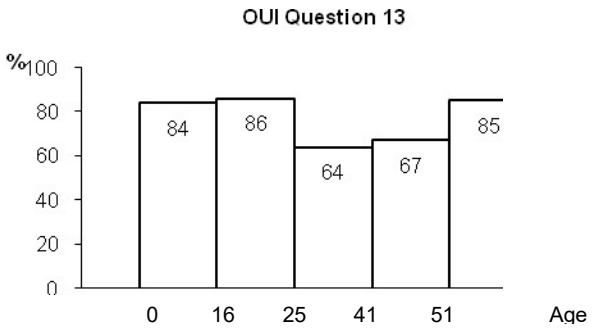
La prise de conscience des structures du créole est plus développée chez les adultes de plus de 25 ans que chez les jeunes chez qui le concept de grammaire semble lié à l'existence du manuel scolaire et à son enseignement c'est-à-dire aux règles apprises en classe.

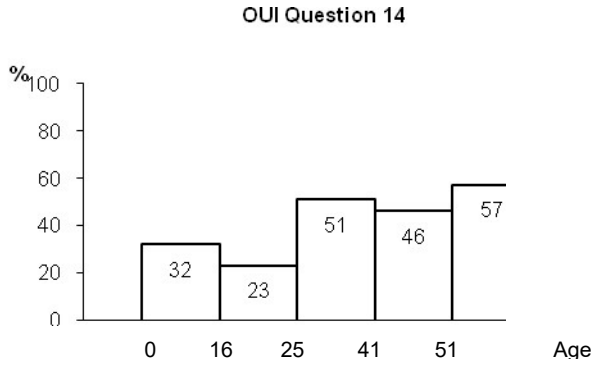


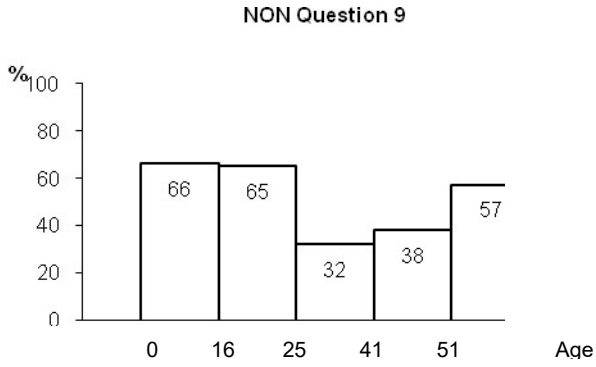


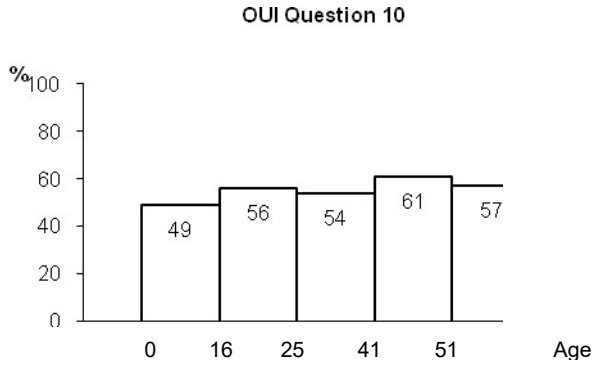
Pour beaucoup de gens, la plupart d'entre eux refusant l'intervention du créole dans l'enseignement du français, les réponses affirmatives n'atteignent jamais 50%. Par contre quelque soit l'âge, les gens acceptent aisément l'enseignement du créole comme une langue régionale.

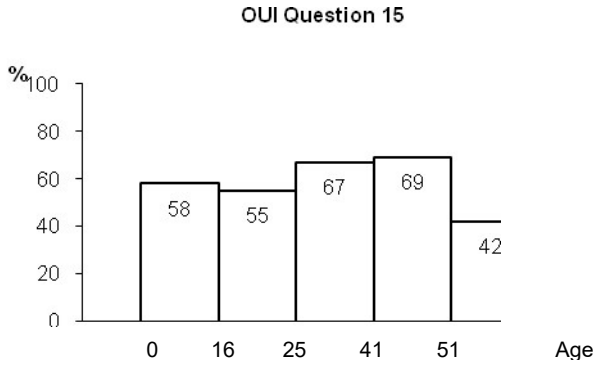










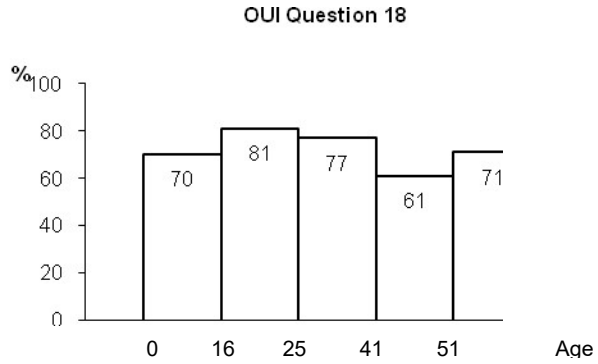


Pour la majorité de personnes qui ont répondu OUI à la question 15: le créole a une littérature, la tradition orale des contes par exemple semble incluse sans problème dans cet ensemble littéraire.

Félix Prudent proposait le terme d'oraliture dans Des baragouins à la langue antillaise mais l'expression consacrée reste celle de littérature orale en générale.

L'aspect littéraire du créole aurait pu lui redonner un certain prestige pour une éventuelle fonction de langue officielle. La question 16 dénie ce fait. Les réponses négatives confirment le refus de considérer le créole comme une langue officielle ou non. Chez les jeunes de 16 à 25 ans on doit noter cependant une proportion de 40% de oui à cette question. Un fait curieux: pour cette tranche d'age, le créole n'est pas une langue 53%, c'est un patois 86% sans grammaire, mais on pourrait l'enseigner comme une langue régionale

56%. On peut se demander comment ils imaginent cet enseignement sans doute littéraire sans un support linguistique cohérent. Peut-être la grammaire du français faite de règles jonchées d'exceptions où se mêlent la tradition et le structuralisme leur paraît-elle peu cohérente? Peut-être aussi l'orthographe du français si difficile à assimiler réapparaît-elle aussi dans l'écriture du créole de façon à leur faire espérer une étude en milieu scolarisé. En effet la grande majorité des réponses à la dernière question sont OUI et le taux de difficultés semble culminer entre 16 et 25 ans, âge où l'usage quantitatif du créole est le plus élevé.



En comparant les réponses issues de la population masculine et les réponses de la population féminine considérées, on peut remarquer que l'usage du créole est plus élevé chez les messieurs.

%	Q1 OUI	Q2 OUI	Q3 NON	Q4 OUI	Q5 OUI	Q6 NON	Q7 NON	Q8 NON	Q9 NON	Q10 OUI
Femmes	80	65	75	62	48	66	68	77	61	47
Hommes	90	60	71	70	73	60	64	78	63	57
Différence	10	5	4	8	25	6	4	1	3	10

%	Q11 NON	Q12 NON	Q13 OUI	Q14 NON	Q15 OUI	Q16 NON	Q17 NON	Q18 OUI
Femmes	89	57	85	68	57	70	93	79
Hommes	73	60	78	57	60	59	91	63
Différence	16	3	7	11	3	11	2	16

En famille, la relation verticale de haut en bas se fait plus souvent en créole entre les parents et leurs filles. Il en est de même pour cette relation de bas en haut, elle apparaît plus fréquemment entre les filles et leurs parents qu' entre les fils et leurs parents, la différence va de 4 à 5%.

Par contre, à l'école la population masculine parle nettement plus le créole que la population féminine, la différence plafonne à 25% pour la question 5 (avec 73% chez les hommes et 48% chez les femmes). Ce qui veut dire que les femmes et les jeunes filles ont un usage plus élevé du créole dans le milieu familial que scolaire, la langue soutenue correspond à l'usage du français vis-à-vis du créole, on pourrait dire qu'elles s'expriment de façon plus familière chez elles qu'à l'école et que pour les éléments masculins cette différence n'apparaît pas. Dans le milieu familial, la relation horizontale en créole est plus importante chez les éléments masculins 70%, 62% chez les éléments féminins. Ces dernières s'opposent davantage à l'enseignement du créole que les hommes. Aux questions 6, 7 et 9, la différence va de 6 à 3% et monte à 10% pour l'enseignement du créole comme langue régionale, la différence va même jusqu'à 13% contre l'enseignement du créole dans cette perspective.

L'usage quantitatif comme l'usage qualitatif du créole est plus élevé chez les hommes. La différence atteint 11% pour la quantité à la question 2. Si une plus grande proportion d'hommes parle le créole et en plus grande quantité, ils pensent cependant que le créole n'est pas une langue et même dans des proportions plus élevées que leurs partenaires féminins. Ainsi à la question 12, 57% de femmes et 60% d'hommes répondent NON. Les femmes attestent plus que les hommes le statut de patois du créole, la différence monte à 7% à la question 13. Ces réponses sont sans doute liées au mythe d'un fonctionnement linguistique au-delà ou plutôt en deçà de toute structure, sans grammaire. La question 14 révèle que cette croyance reste bien ancrée dans l'esprit des locuteurs créoles; question 14: 68% de NON chez les femmes et 57% chez les hommes. La différence importante pourrait venir de la pratique plus rare chez les premières que chez les derniers. Les femmes refusent plu vigoureusement le créole comme langue officielle que les hommes. Comme à la question 14, la question 16 présente 11% de différence. Elles ont d'ailleurs beaucoup plus de difficultés que les hommes à lire le créole: 16% de différence à la question 16.

Répartition par ville

L'usage du créole semble aussi répandu à Fort de France que dans le reste de la Martinique. En famille la relation verticale de haut en bas, parents-enfants se fait plus souvent en créole à Fort-de-France qu'en commune, 18% de différence. De bas en haut la différence va en sens inverse. On adresse plus souvent la parole à ses parents en créole en commune: 3% de différence. A Fort de France la relation horizontale, dans le milieu familial, en créole est beaucoup plus répandue qu'en commune: 20% de différence. Il semble donc que les enfants des communes s'expriment plus en créole que ceux de Fort de France à l'intérieur de la cellule familiale quelle que soit la relation verticale ou horizontale.

A l'école par contre, les sujets de Fort de France s'expriment plus en créole hors des cours comme s'ils compensaient le fait de ne pas le faire autant chez eux que leurs camarades des communes. Ces derniers souhaitent plus l'introduction du créole à l'école, 6% de différence car en fait ils pratiquent plus que ceux de Fort de France et l'interdit doit leur peser d'autant plus en classe. D'autre part ils ont moins de facilités pour comprendre le français que leurs camarades de Fort de France (question 17: 9% de différence). De Fort de France comme des communes, la population interrogée ne parle pas plus souvent le créole que le français, une différence notable de 14% montre que la fréquence de l'usage du créole est plus élevée chez les sujets venant des communes. Les gens venant des communes s'opposent moins à l'utilisation du créole pour l'enseignement du français:

- 11% de différence
- à l'enseignement du créole, langue maternelle: 5% de différence (question 7),
- au créole comme langue: 6% de différence (question 12)
- au créole comme système linguistique: 2% de différence (question 14).

%	Q1 OUI	Q2 OUI	Q3 NON	Q4 OUI	Q5 OUI	Q6 NON	Q7 NON	Q8 NON	Q9 NON	Q10 OUI
Fort de France	84	64	73	66	59	63	66	77	62	42
Communes	84	46	76	46	53	69	61	84	53	61
Différence	0	18	3	20	6	6	5	7	11	19

%	Q11 NON	Q12 NON	Q13 OUI	Q14 NON	Q15 OUI	Q16 NON	Q17 NON	Q18 OUI
Fort de France	83	59	82	63	80	66	93	72
Communes	69	53	84	61	69	61	84	84
Différence	14	6	2	2	11	5	9	12

Ils s'opposent plus au créole langue officielle: 9% de différence (question 16).

Ils ont plus de difficultés à lire le créole: 12% de différence (question 18). Mais cette population issue des communes connaît mieux l'existence d'une littérature en créole. La littérature orale, contes et devinettes, étant sans doute plus vivace hors de l'agglomération.

La complexité du problème créole-français dont quelques éléments ont pu être mis en évidence par cette enquête, révèle que l'introduction du créole à l'école, ne pourrait se faire sans une étude préalable en pédagogie, en psychologie et en linguistique.

Elle devrait vaincre une résistance assez forte qui émane souvent des créolophones eux-mêmes.

Bibliographie de Sociolinguistique

Prudent, L. Félix (1980) *Des baragouins à la langue antillaise.* Paris : Ed. Caribéennes

Labov, William (1976) *Sociolinguistique* Paris : Ed. de Minuit

"Situations de diglossie" (1982) in : *Cahiers de linguistique sociale,* n° 4-5,
Actes du Colloque de Montpellier : Ed. GRESCO

Marcellesi, Christine (1976) "Aspects socio -culturels de l'enseignement du français"
in : *Langue française* n° 32, Déc. 76, Paris : Ed. Larousse

ANNEXE 2

« Le langage Rastafari : I-talk »

Nicole ARSENEC

Extrait de : *Symbolique de la religion Rastafari : une créolisation religieuse.*

Diplôme d'Etudes Approfondies – 1993

Direction : Robert Chaudenson

Formation Doctorale : Etudes créoles et francophones

Université Aix-Marseille 1

Le langage Rastafari : I-Talk

« Parler, c'est être à même d'employer une certaine syntaxe, posséder la morphologie de telle ou telle langue, mais c'est surtout assurer une culture, supporter le poids d'une civilisation » Frantz FANON *Peau noire*, *masque blanc* (1952 :13)

On ne saurait trop souligner l'importance du langage dans la classification sociologique au sein des sociétés antillaises. En l'absence de tout indice, il peut, dans certains cas révéler l'identité d'un Rasta à la Jamaïque. L'anecdote citée par Joseph OWENS, *Dread* (1976 : 64), en témoigne : « Une fois, deux Rasta m'ont dit qu'ils ont perdu leur emploi parce qu'ils étaient Rasta. Comme ils ne portaient pas de « locks » et que l'on ne pouvait savoir, en les voyant qu'ils étaient Rasta, je leur demandai comment leur employeur l'avait su. Ils me répondirent : « Par notre langage. Cet homme nous a reconnus à notre langage ».

Dans le texte : « By I-n-I argument – Man know I-n-I by I-n-I argument » (Le mot *langage* n'est ici qu'une traduction approximative de l'expression « I-n-I argument » : le mot « argument » ne connote pas la notion de querelle comme en anglais, il indique plutôt une capacité à raisonner, à émettre une opinion sur un sujet).

Les locuteurs dont OWENS rapporte les propos employaient donc ce langage particulier, incompréhensible pour beaucoup que l'on appelle « I-Talk » et que les Rasta appellent « Iyaric ».

Selon Joseph OWENS : la plupart des Rasta parlent un « semi-créole » commun à la plupart des citadins Jamaïcains : « Tandis que les ruraux de Jamaïque ont tendance à parler un pur créole dont la syntaxe est essentiellement différente de celle de l'anglais standard, les citadins ont amalgamé au cours des ans le pur créole à l'anglais standard et il en résulte un semi-créole qui oscille de l'un à l'autre et comporte de nombreuses incohérences. Ce qui peut apparaître comme un « mauvais anglais » est le résultat inévitable du bilinguisme imposé à la plupart des Jamaïcains confrontés à leurs racines d'une part et à la culture de langue anglaise (…) d'autre part ». OWENS (1976 : 64)

The Rastafarians de Léonard E. BARRETT (1977 : 4-5) accorde une place privilégiée au phénomène linguistique à la Jamaïque. Partant de l'anglais, la langue officielle de la Jamaïque, il en arrive au langage des Rastafari qu'il qualifie de « hautement symbolique et radicalement révolutionnaire » en passant par un imbroglio de créole, semi-créole et autres dialectes dont il tente de démêler la complexité en s'appuyant sur l'œuvre de Frédéric G. CASSIDY.

Jamaica Talk de CASSIDY (1961) [1971], la première recherche scientifique relative au créole de jamaïcain, présente la Jamaïque comme un endroit où le langage serait concocté comme un plat très épicé (« a pepperpot of language is concocted »).

Ayant constaté l'hétérogénéité de la production linguistique au sein de la population, il l'attribue à la variété des dialectes. CASSIDY dégage cependant deux formes essentielles de ce langage jamaïcain qu'il situe aux deux extrêmes opposés d'une échelle. D'un côté, cette sorte de langage jamaïcain (traduction de « *Jamaica Talk* ») qui imite l'anglais standard londonien (London standard) : le modèle employé par l'élite. A l'opposé, le langage transmis de bouche à oreille par les paysans et les ouvriers de génération en génération qui demeure hors d'atteinte de l'anglais standard, de l'éducation. Le dernier langage est ce que les linguistes appellent anglais créolisé (« creolized »English), c'est-à-dire un discours (speech) et une

syntaxe en partie anglais assimilés à l'époque de l'esclavage et mêlés à des influences africaines. Ce mélange anglo-africain est encore parlé sous cette forme aujourd'hui.

Il y a cependant un autre élément dialectal en Jamaïque qui se situe au milieu de l'échelle du

langage où on découvre une plus grande inclusion d'éléments au rythme et à l'intonation de mots jamaïcains que les londoniens n'auraient pas besoin de connaître. Ces particularismes linguistiques développés à l'intérieur d'une population insulaire que CASSIDY appelle « jamaïcanismes », terme qu'il définit selon cinq divisions essentielles :

1 – La rétention qui inclut des mots anglais devenus rares et poétiques et qui sont restés communément employés à la Jamaïque.

2 - De nouvelles formations qui se subdivisent à leur tour en changements, compositions et créations.

3 – Les emprunts qui sont des mots français et portugais qui se mêlèrent à l'anglais depuis le XVIII^{ème} siècle.

4 – Les onomatopées.

5 - L'emploi de mots préférés à d'autres dans cette île, qui ne sont pas exclusivement jamaïcains.

A propos de l'influence dominante sur le langage jamaïcain CASSIDY conclut :

« Il est évident que l'influence africaine est la plus profonde des influences non britanniques, elle apparaît non seulement dans le lexique mais a influencé considérablement la prononciation et la grammaire. Nous pouvons nous sentir tout à fait sûrs des emprunts de deux cent trente mots de langue africaines, et si de nombreuses compositions et dérivations y sont ajoutées, et le grand nombre de mots écrits qui sont au moins quasi-africains par leur forme, le total s'élève aisément à plus de quatre cents. L'élément africain lexical est plus important que tous les autres éléments non-anglais réunis… »

Les recherches de CASSIDY qui furent menées dans les années 50 ne mentionnent pas l'influence du mouvement Rastafari sur le langage jamaïcain.

Le créole ne fut accepté comme une langue qu'après une lutte pour sa reconnaissance, lutte que menèrent les musiciens de Kaiso (soka) et de reggae dont les chansons furent d'abord bannies des stations de radio (sans parler de la télévision). Ce ne fut qu'en 1971 que l'on considéra le créole comme une langue après la parution du livre *Pidginization and creolization of language* [25], on admit enfin qu'elle n'est pas démunie d'une phonologie, d'une syntaxe et d'une sémantique qui lui sont propres.

Le préjugé qui reléguait le créole à un niveau inférieur et la volonté de se distinguer poussèrent les Rastafari à créer leur propre langage encore fallait-il le faire accepter par le public et les médias.

La renommée mondiale de Jimmy CLIFF, Peter TOSH et les Burning Spear firent que leur succès fut aussi celui du créole.

Depuis les années 50, un nouveau changement linguistique est intervenu à la Jamaïque.

C'est ce que nous pouvons appeler « a soul language » (un langage qui émeut l'âme) précise l'auteur dans *The Rastafarians.*

BARRETT évoque le discours Rastafari (« Rastafari speech ») comme un langage religieux d'un genre étrange. Il le définit comme un dialecte jamaïcain utilisé à un niveau philosophique…mais incompréhensible pour la plupart des gens.

Son approche du phénomène linguistique semble difficile puisqu'il trouve ce langage incorrect quand il et employé par des locuteurs non éduqués (« it is ungrammatical when spoken by the uneducated »), presque dépourvu de l'opposition sujet-verbe, sans verbes. Pour conclure, il conseille de le traduire en anglais :

« Students of Rastafarianism must be prepared to translate the material into English, or to do research only among the most educated brethren » BARRETT (1976 : 143)

En fait, cette dernière recommandation souligne l'originalité de ce langage qu'il faudrait véritablement traduire en anglais – ce qui laisse à penser qu'il serait inintelligible pour les étudiants anglophones et même pour des Jamaïcains éduqués.

Il semble pourtant que la recherche si elle se limitait aux éléments les plus éduqués parmi les Rasta, n'aurait pas le même intérêt car le Professeur BARRETT semble savourer une joie certaine au contact de personnages plus authentiques (« The joy of meeting rass-roots Rastas »).

Il est vrai que ce langage porte la marque de ses créateurs qui viennent des profondeurs du Ghetto de Kingston, lui-même issu des éléments les plus authentiquement jamaïcains de la campagne ou de la ville.

Quoique profondément jamaïcain, le langage Rasta se distingue par plusieurs caractéristiques intéressantes selon OWENS (1976 : 65). En pur créole jamaïcain, la première personne du singulier, dans tous les cas, s'exprime par le pronom « me » : « Me have me book » (I have my book).

Le pluriel de la première personne, dans tous les cas « we » : « Them see we with we book » (They see us with our book).

Les Rasta cependant, sembleraient percevoir le pronom créole « me » comme l'expression d'une sujétion, comme s'il présentait une dégradation personnelle que les maîtres attendaient de leurs esclaves. Il fait des gens des objets et non des sujets. Par conséquent, le pronom « I » a une importance particulière pour les Rasta et s'oppose expressément au pronom « me » servile. Qu'il soit singulier « I », ou pluriel « I and I », brièvement « I-n-I » ou réflexif « Iself », « I-n-Iself », l'usage de ce pronom identifie le Rasta en tant qu'individu, comme un bien aimé de « Hailé I Selassie I ». Même le possessif « my » et le pronom objet « me » sont remplacés par « I » dans le langage des Rasta.

Les Rasta utilisent « I-n-I » au pluriel de façon très naturelle et, au premier abord, une oreille peu avertie ne peut être sûre qu'il s'agit d'un pluriel car ils utilisent cette forme dans des phrases où elle peut être interprétée aussi bien comme un singulier que comme un pluriel. A la fin cependant, il devient évident que « I-n-I » est surtout un substitut de « we » (nous) et bien sûr, un substitut très expressif. Il exprime en même temps l'individualisme caractéristique des Rasta et l'unité avec leur Dieu « Jah » :

« I-n-I RastafarI »

Le langage comporterait également d'anciens pronoms : thee, thou.

Selon cette assertion, ils utiliseraient la combinaison I-thou de Martin BUBER selon BARRETT (1976 : 144). Will HERBERG [26] résume l'idée en ces termes : les mots ne signifient pas que des choses, ils impliquent des relations. Les choses n'existent pas indépendamment des mots, c'est le fait de les dire qui donne leur existence aux choses.

« There is no I taken by itself, but only the I of the primary word I-it…the existence of I and the speaking of I are one and the same thing. When the primary word is spoken, the speaker enters the word and takes it stand in it ».

Mon existence et le fait d'en parler est un même phénomène. Quand le mot I est prononcé, celui qui parle vient au monde et y prend part.

La réflexion philosophique qui précède, relève de la méditation à la source du discours Rasta qui pose un problème existentiel d'identité dans cette façon de recréer le monde en le modelant dans un nouveau langage.

Pour s'adresser à un nouveau venu, un Rasta va, dans un premier temps, évaluer ses vibrations. Selon la sympathie qu'il perçoit, il l'inclut par un I-n-I ou reste sur ses réserves en employant d'autres pronoms I-thou / I-It qui marquent une distance (similaire au vouvoiement en français). [27]

Considérant l'anglais d'Oxford (Queen's English) comme mauvais, les Rasta créent leur propre langage : Iyaric. SIMPSON le voit comme un développement du créole. Les Rasta perçoivent les sons et les mots de l'anglais standard comme empreints de connotations négatives (en fonction de l'orthographe et de la prononciation) et les transforment.

Ex : *sincerely* comporte *sin* : péché, devient « Icerely ».

dedicate comporte *dead* : mort, devient « livicate »

deadline comporte *dead* , devient « lifeline »

appreciate comporte *hate* : haine, devient « apprecilove »

U-C, (University College of the West Indies) – you see > *«* you blind »

Me : pronom objet comporte (non-person) devient I : pronom sujet (person)

He – She : éliminés devient « that man- that woman, the man, the woman »

La création de ce langage répond au besoin d'un groupe fermé cherchant un moyen d'expression qui lui soit exclusif et qui reflète sa philosophie ainsi que ses opinions politiques auxquelles il s'identifie. [28]

Peter TOSH « *Well rite now Jamaica ave been livin unda dis colonial Imperialistic shituation a long time, seen. Where irrespective of what goin on now an what govament in powa, govament ave to know dat yu ave whole lot of evil forces to fight who don't like to see nuttin progressive so learn dat. An de devils dangerous guy, seen (...). Becaas learn dis man, dis society yu ave three class a people in dis sociaty. Yu ave de upper miggle class, yu ave de miggle miggle class an de Iowa miggle class. I an I who is the poor an de unprivilege an de sufferer in de ghetto happen to be de Iowa miggle class (...) I an I have to set up dis counchry here an eliminate all dose shystem dat black poor people don't live in confusion caas hungry people are angry people. I am not a politishan but I suffa de consequences seen… »*

in : *Jah Ugliman*, (Vol.1, oct. 1978 : 32)

On retrouve les éléments créoles que décrit CASSIDY dans le langage jamaïcain comme la suppression de certaines syllabes fermées (government > govament ; suffer > sffa) de certains sons anglais (that > dat ; because > becaas).

Mais, apparaissent d'autres traits caractéristiques du I-Talk (I-n-I = we /nous) et des créations propres à l'artiste bien connu du public :

situation > Shituation ; imperiatist > imperialistic. Il ajoute parfois d'autres néologismes : Buckingam > Bukinham ; Kingdom > Queendom.

Par cette créativité linguistique, Peter Tosh dénonce la situation économique qui affecte surtout les masses populaires.

En abordant le discours rasta, BARRETT (1976 : 144) cite *The Rastafarian Voice*, July 1975 : « The people of Jamaica are near to starvation. Everywhere there is a hue and cry for food. Government claims it is interessed in I an I planting the land. Yet still when I an I plant food to feed I fellow African, I an I are harassed and driven off the land. When will this wickedness stop ? »

Il faut noter au passage que l'écriture utilisée peut prêter à confusion.

Les mots souvent écrits à l'anglaise laisseraient supposer une prononciation qui n'a aucune réalité. Une transcription qui se rapproche de la phonétique jamaïcaine se trouve dans *Jah Ugliman* (Vol 1, oct 1978 : 32) :

« Me waan lickle oil fe cook all me food me cyaan even get dem ting dere. I an I have to set up dis counchry here an eliminate all dose shystem dat black poor people don't live in confusion caas hungry people are angry people… » Peter TOSH.

Cette crise apparaît comme une conséquence du colonialisme britannique et du pouvoir industriel des Etats-Unis sous l'influence de l'Eglise catholique romaine. Rome symbolise et perpétue le pouvoir de l'ancienne Babylone : « The headquarters of the church. State coalition which has exercised dominion over mankind for the last two millenia (le quartier général de la coalition de l'église et de l'Etat qui les a dominés durant les deux derniers millénaires) [29].

Les thèmes essentiels de la mystique Rastafari semblent concentrés dans ce discours. [30]

On peut remarquer l'emphase relative à tout ce qui concerne l'Empereur à qui s'oppose le Pape représentant les forces du Mal dont Mussolini n'aurait été qu'un exécutant. Les personnages de la mythologie Rasta interviennent dans ce texte épique à la limite du merveilleux.

Le langage Rasta mêle une phraséologie biblique et une tendance inventive à créer de nouveaux mots :

Illected : elected

Iternally : eternally

Ingelic : angelic

Zion / Zion I : Ethiopia (l'Afrique / le continent africain dont le centre est actuelle Ethiopie).

Overstand : understand

Caesar : money

Iceive : receive

Iditation : meditation

Iawata : daughter

Dread : sans peur (adjectif utilisé de façon péjorative par a plupart des gens pour désigner les Rasta : signifie effrayant, terrible).

Certaines expressions sont bannies de leur vocabulaire. Un Rasta ne dira jamais :

« We shall go back to Africa » mais « I-n-I will come forward to mount Zion »

Si on s'adresse à eux, il faut éviter de dire : feu Hailé Sélassié, ils corrigeraient :

« The last Haile Selassie > Haile Selassié the First ! »

Le Lion de la Tribu de Judah est le symbole de l'Empire auquel ils s'identifient :

« Rastaman a Lion », adjectif correspondant : lion hearted.

Condamnant le tabagisme, un Rasta disait « forget your blindarette ». Le mot *cigarette* comporte le son *see* qui donnerait une idée fausse de l'effet du tabac. Ils s'opposent vivement au contrôle des naissances : en anglais birthcontrol > deathcontrol.

Les Rasta croient au pouvoir des mots :

« A word can kill or cure » (Un mot peut guérir ou tuer)

« The appearance of new language announces the coming into being of a new experience, a new vocation and consequently a different man and community, a new subject. Though its language, expressive of its unique self consciousness, the new community singles itself out from the old. Though his language, this new subject makes himself present to history » [31].

Cette créativité permanente donne au discours Rasta un caractère particulier qui est le signe d'une vision du monde tout à fait originale comme si la valeur des mots se mêlait à leurs sonorités et que la mission des Rasta était de les purifier en éliminant les sons considérés comme impropres pour mettre en évidence ceux qu'ils jugent plus légitimes.

Notes

25 [Dell HYMES, Proceedings of a conference held at the University of the West Indies, Mona, Jamaica, april 1968, ed.Cambridge University Press, Londres 1971]

26- *The writings of Martin Buber*, Will Herberg, New York, 1961.

27 – Ref. George Eaton Simpson « Religion and justice : Some reflections on the Rastafari movement », p286-291

28 – Velma Pollard, « The speech of the Rastafarians of Jamaica, in the eastern Caribbean the case of St Lucia » in : *International Journal of the Sociology of language,*

vol. 85, 1990 : 81-90, Hollande (NLD)

29 – « Nyahbingi penetrations », Rasta Voice

Supplement : Free Africa now 25th May Africa Liberation in day, 1979.

30 – Reproduit p43-44

31 – Ruben A. Alves, « A theology of Human Hope », in : *Dread* Joseph OWENS (1976 : 68)

ANNEXE 3

Contrastive approach of verbal systems of Jamaican and Martinican Creoles

Nicole ARSENEC

in : *La Torre,*

Revista de la Universidad de Puerto *Rico,* Año XII, Núm.46

Octubre-Diciembre 2007 : 657-666.

San Juan de Puerto Rico : Editorial de la Universidad de Puerto Rico

Contrastive approach of verbal systems of Jamaican and Martinican Creoles

Nicole ARSENEC

Jamaican Creole was called "Jamaican Talk" by CASSIDY, "Jamaican Patois" by ADAMS. It has taken a long time before creole languages can be considered as languages. Now it is well known and accepted that they belong to a category of languages called "creole". Nevertheless they are still attached to european languages as "english creoles" or "french creoles".

In one view held by linguists chiefly of french origin, French creoles are the result of the evolution of a particular dialect of French. An analogous claim has not been made for the English creoles (i.e. that they are the result of the evolution of a particular dialect of English). That french view implies that French creoles belong to the Romance family of languages.

I intend to provide support to the fact that Jamaican Creole (JC) and Martinican Creole (CM) share structural features different from any indo-european languages.

This presentation introduces a comparison of the verbal systems of Jamaican and Martinican creoles. That is to say the temporal and aspectual markers. Extracting the predicative morphemes, their combinations, examining their functionings by a contrastive approach between the Jamaican and Martinican creoles morphosyntax would be as relevant as no political or trading relationship has been established between the two islands far from thousands miles, under different influences: English in Jamaica, French in Martinique.

Using a synchronic approach, in order to analyse the functioning of the morphems by opposing perfective and the nonperfective aspects.

The first part of this paper introduces this contrastive approach over the present tense.

The second part examines the past tense.

In the third part the comparison cover the future and conditional which morphemes use some of the precedent ones into new combinations on the syntagmatic axis.

In a parallel direction we can compare the morphosyntax of these creoles to the lexical base languages: English and French. So, the distinctive features caracterizing Jamaican creole and Martinican creole could be reinforced.

A. Present

Let us consider the process under two different aspects, progressive and accomplished:

Non perfective and perfective.

[NB: I.P.A. transcription only for Martinican Creole,

Jamaican Creole (JC), Martinican Creole (CM)]

Martinique (CM) « He is doing» i ka fɛ ~ i Ø fɛ « He has done »

« He is dying » i ka mɔ ~ i Ø mɔ « Il est mort »

→ ka ~ Ø

Non perfective Perfective

The distinctive opposition lets aspectual morphemes extract: progressive or imperfective /ka/ on one hand, perfective and accomplished /Ø/ on the other hand.

Likewise in Jamaican Creole (JC) :

« He is doing » im a du ~ im Ø du « He has done»

« He is dying » im a ded ~ im Ø ded « He is dead »

→ a ~ Ø

Non perfective Perfective

These two examples present such similar functionings that a superposition is possible.

CM i ka mɔ ~ i Ø mɔ

JC im a ded ~ im Ø ded

P3 –Prog -die ~ P3 -Perf- die

Table I:

Aspectual markers	Non perfective	Perfective
Martinique	ka	Ø
Jamaica	a	

Aspect prevails over tense in Creole languages, they oppose the resultative, concerning the state resulting of an event, to the process itself. In the two creoles, Jamaican and Martinican, the achieved process and the resulting state get the same zero marker /Ø/. So, the unmarked form of the verb express accomplished or perfective: this feature is the most characteristic over the verbal system of Creole languages. The pre-verbal morphemes expressing non perfective aspect: /ka/ in Martinique, -a- in Jamaica switch over the absence of these morphemes: /Ø/ zero marker to express the perfective aspect in these two creoles while verbal flexion is used by European languages : flexional endings (dying /dead: English), and a set of auxiliaries (fait / a fait: French) which express variation of tense for the present in these examples. Other distinctions are expressed in the French verbal system or in English: gender, number and personal markers.

- **Personal markers**

Flexional endings exist in French to distinguish the six forms of the conjugation: (je chante, tu chantes, il chante, nous chantons, vous chantez, ils chantent) these flexional endings related to subjects are personal markers. In English,this type of flexional endings exist at present tense (I do /he does) in order to distinguish the third person from the others.

In creole languages, the personal pronoun is the only marker followed by an unchangeable verb.

JC mi a du, yu a du, im a du, wi a du, unu a du, dem a du
CM mwɛ̃ ka fɛ, u ka fɛ, i ka fɛ, nu ka fɛ, zɔt ka fɛ, jo ka fɛ

- **Number**

Singular JC Ruoz a plie kyaad « Rose is playing cards »
CM ʁɔz ka ʒwe kat « Rose joue aux cartes »
S - Prog - play- cards

Plural JC Jan an Ruoz a plie kyaad « John and Rose are playing cards »

CM ʒɑ̃ epi ʁɔz ka ʒwe kat « Jean et Rose jouent aux cartes »

S-Accompagny-S-Progr-play-cards

In English the plural is marked on the auxiliary (pl: are ~ sing : is), in French on flexional endings (pl: jouent ~ joue : sing.)

« Rose | has fight» | has done | has sung JC Ruoz | fait | du | sing sing. – pl. Jan an Ruoz | fait | du | sing « John and Rose | have fight » | have done | have sung

«Rose | s'estbattue» | a fait | a chanté CM ʁɔz | gume | fɛ | ʃɑ̃te sing. – pl. ʒɑ̃ epi ʁɔz | gume | fɛ | ʃɑ̃te «Jean et Rose | se sont battus | ont fait | ont chanté

- **Gender**

Masc/fem

JC im a fait " He/She is fighting"

CM i ka gume " Il/Elle se bat"

JC im Ø fait "He/She fought"

CM i Ø gume "Il/Elle s'est battue

In French and English, the 3rd person can express the gender of the subject by a personal pronoun (masc/fem: he/she, il/elle) and a flexional ending of the past participate can be added in French: masc/fem:-é/-ée.

In Jamaican Creole or Martinican Creole, the third person: im (JC) / i (CM) is one and the same no matter what is the gender of the subject, masculine or feminine, and the verb remains unchangeable.

B. Past

" He is writing "	JC	im	a	rait	~	im	en	a	rait	"He was writing "
"Il écrit"	CM	i	ka	ekɤi	~	i	te	ka	ekɤi	"Il écrivait"
		P3 - Prog - write				P3 – past – Prog – write				

In Creole language, Jamaican or Martinican, the morpheme of the past is between the subject and the verb before the progressive marker.

In English a set of auxiliaries (is/was) mark the shift from present tense to past tense, in French, flexional endings (-it/-ait) are tense markers.

While in Martinican Creole or Jamaican Creole, the only pre-verbal morpheme indicates this shift. Perfective aspect is the only one zero marker /Ø/, no matter if the tense is present or past.

The same contrast between the aspectual morpheme and the zero perfective marker observed in the present tense occurs in the past.

Present	JC	im	a	rait	~	im	Ø rait
	CM	i	ka	ekɤi	~	i	Ø ekɤi
		Nonperfective				Perfective	

Past

"He was writing"	JC	im	en	a	rait	~	im	en	Ø	rait	" He wrote"
"Il écrivait"	CM	i	te	ka	ekɤi	~	i	te	Ø	ekɤi	"Il écrivit"
		P3 - Past -Prog -write					P3 - Past – Perf - write				
		Nonperfective					Perfective				

Table II

	Past	Aspect

CM JC	te (b) en	ka (d) a	Nonperfective
		Ø	Perfective

Recent past : reinforced perfective

Another morpheme can reinforce the expression of perfective aspect,

in Martinican /fiŋ/, in Jamaican -don-.

	Jamaica		Martinican
"I've just sung"	Mi don sing	-	mwɛ̃ fiŋ ʃɑ̃te « Je viens de chanter »
"I've just been sick"	Mi don siik	-	mwɛ̃ fiŋ malad « Je viens d'être malade »
"I've just learnt"	Mi don nuo	-	mwɛ̃ fiŋ sav « Je viens d'apprendre »

This morpheme expressing recent past shift with zero /Ø/

CM	mwɛ̃ fiŋ ʃɑ̃te	~	mwɛ̃ Ø ʃɑ̃te
	« Je viens de chanter »		« J'ai chanté »
	"I've just sung"		"I sang"

In French, a periphrastic expression « venir de » gets a personal marker while in Martinican, CM /fiŋ/ remains unchangeable like the Jamaican, JC -don-.

In English the expression of recent past is [just + past participate]: this last form of the verb get a flexional ending –ed #.

The reinforced perfective morphemes contrast with non perfective morphemes to express the

progressive, perfective but also iterative or habitual.

Iterative Perfective:

JC mi (d)a sing ~ mi don sing

CM mwɛ̃ ka ʃãte ~ mwɛ̃ fiŋ ʃãte

In Martinican /fiŋ/ shift with /ʒa/ now and then:

JC im don ded « He is already dead / He has already died »

CM i ʒa mɔ «Il est déjà mort »

P3 -already-die

This morpheme is always pre-verbal in Martinican and can be as well post verbal in Jamaican.

CM maɤi ʒa mãʒe [S. Asp. V.] « Marie a déjà mangé »

JC Mieri iit don [S. V. Asp.] « Mary has alreday eaten »

According to Mervyn ALLEYNE (1980: 91):

« In all dialects, a complement identical with the verb meaning « to finish » is used either before the verb, or both before and after. This is a reinforcer of the perfective aspect (which, as we have seen, is otherwise [...]in Krio, Jamaica, Gullah, and Guyanese the verb is don, dan (cf. English done). »

i.e. JC Mieri iit don / Mieri don iit don « Mary has already eaten »

It seems that most of the time the pre-verbal position is used like in Martinican :

JC mi don fat « I am already fat »

CM mwɛ̃ ʒa gwo

C – Future

Apparently, the Martnican creole presents only one morpheme while Jamaican use two morphems to express the prospective:

JC im a go say "He will say / He is going to say"

CM i kɛj di "Il dira"

P3 - Future- say

JC { a + go }

Progressive to go

But the morpheme of the future /kɛj/ in Martinican Creole comes from a coagulation according to BERNABE (1983: 6):

CM { ka + aj }

Progressive to go

The phonetical change in Martinican has been observed:

CM ka aj > kaj > kej > ke

So, in Martinican like in Jamaican, the morpheme of the future comes from a juxtaposition of the progressive morpheme and the verb to go:

CM ka aj

JC a go

Prog- to go

Variations occur in those two creoles to express the prospective.

According to ADAMS, (1992: 26), it also can be heard [wi / o / ao / ago]

(Personnally, in Jamaica I've heard -gone-: e.g. wa yu gone du « what will you do ».)

These variations can be regional or diglossic. (-wi- close to the English future -will- seems acrolectal).

In Martinican Creole, CM / kaj/ kej/ ke/ can be heard in free variations.

Or, according to BERNABE, in regional usage, with a slight difference: /ke / expressing the recent future.

D – <u>Conditionnal</u>

CM i te kɛj di « Il dirait »

P3 - Past-Future-say

According to ALLEYNE (1980 : 80) a characteristic feature of creoles is the combination of particles of Past and Future to express conditional in Krio, Saramaccan, Sranan, Guyanese.

Nevertheless in Jamaica and Antigua -wuda- (<from English would have)) is the only form used:.

JC im wuda say « He would say »

P3 - Conditional-say

On the other hand, ADAMS (1992: 26) distinguishes a past future from a present conditional and from a past conditional in Jamaican Creole:

Past future	im	en	a	go	say « He was going to say »
Conditional	im	wooda			say « He would say »
Past conditional	im	wooda	en		say « He would have said »

Synthetic table:

	Past	Progressive	Prospective	Conditional
CM	te	ka	kɛj	te kɛj
JC	(b)en	(d)a	ago	wuda

Conclusion

After the comparison of perfective and non perfective aspects to express present, past, recent past, prospective, and conditional, it appears that the verbal systems of Jamaican and Martinican Creoles present some similar functionings based on aspect surprisingly parallel if the originally French lexicon in Martinican Creole is substituted to the English lexicon in Jamaican Creole. These verbal systems essentially aspectual are obviously different from the French and English temporal verbal systems.

Those structural common features cannot be generated by lexical based languages which functionings are radically different. It therefore supports the hypothesis that Martinican Creole do not belong to neither Romance family of languages or to French. The functioning of the verbal system characteristic of those two Creoles, to which can be added the functioning of the pronouns, the syllabic structure, specific phonetism, take part in a unit of distinctive features which allows to classify those creoles inside a family of African-American languages. Atlantic Creoles like Jamaican Creole and Martinican Creole are typologically different from Indo-European languages and they are related to families of West African languages such as Twi, Ewe or Creoles spoken on the west coast of the African continent.

References

Adams, Emilie. (1991) [1992] *Understanding Jamaican Patois, An introduction to Afro-American Grammar.* [Kingston : Kingston Publishers]

Alleyne, Mervyn. (1980) *Comparative Afro-American: An historical-Comparative Study of English-Based Afro-American Dialects of the New World.* Ann Arbor: Karoma.

Bailey, Beryl (1966) *Jamaican Creole syntax*. *A transformational Approach.* Cambridge : Cambridge University Press

Bernabé, Jean (1983) *Fondal Natal. Grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais.* Paris : l'Harmattan.

Cassidy, Frederic G. (1961) *Jamaica Talk, Three hundred Years of the English Language in Jamaica.* London: Macmillan.

Cassidy, F. & le Page, R. (1967) *Dictionary of Jamaican English,* Cambridge: Cambridge University Press.

Damoiseau, Robert (1979) *Etude syntaxique du créole d'un locuteur martiniquais unilingue*, Paris : PhD Dissertation.

Parkvall, Mikael (2000) *Out of Africa: African Influences in Atlantic Creoles* London: Battlebridge Publications.

Valdman, Albert (1978) *Le créole: Structure, statut et origine.* Paris : Klincksieck.

Cercle Linguistique d'Aix en Provence (1990) Linguistiquecomparée, (Méthode et Résultats) TRAVAUX 8 Aix en Provence: Publications de l'Université de Provence, Aix-Marseille 1

ANNEXE 4

Contrastive approach of the graphies of Jamaican and Martinican Creoles

Nicole ARSENEC

In : *Re-centering the « Islands in Between » : Re-thinking the languages, literatures and cultures of the Eastern Caribbean and the African diaspora.*

Proceedings of the ECICC-Conference - Curaçao 2008, Volume 2

Edited by Nicholas Faraclas, Ronald Severing, Christa Weijer, Liesbeth Echteld.

Fundashon pa Planifikashon di idioma,

FPI (Institute for Language Planning of Curaçao)

& University of the Netherlands Antilles

Curaçao 2009

Contrastive approach of the graphies of Jamaican and Martinican Creoles

Nicole ARSENEC

The topic of this paper is to compare the graphies used to write Jamaican Creole and Martinican Creole. People educated in English and in French are widely influenced by the usual orthographic way tought when they learn to read and write before Creole languages get written.

(NB: It would be interesting to study the ideological identification or "counteridentification" in the diglossic colonial context).

But the orthographies of English and French which are involved in Jamaican and in Martinican writings, show a high level of complexity. Since the original alphabetic basis (one sign for one sound) have been neglected along the centuries, polygraphic phonemes and polyphonic graphemes are making these writings very heavy to teach and learn.

I- Orthography

A- Complexity of the English Orthography

1) Polyphonic graphems :

The same graphem can get different values:

"a" /a / cat

/æ / man

/a: / task

/ɔ: / shawl, wall

/ə / along

/ei / dat

Even inside a single word one graphem get two values:

/ə / & /a: / alarm /ə'la:m /

/ə / & /ei / amazing /ə'meiziŋ /

« o » /ɔ / top

/ou / bone

/a / now

/u / move

/ʌ / come

/o / obey

"u" /u: / rule

/ju / use

/i / minute

"c" /k / come

/s / ceilin

"g" /g / get

/dʒ / gender

"h" /h / herb, humour

/Ø / heir, honour

2) Compound graphemes:

"th" / θ/ / thing & /ð / this

"gh" /f / laugh

"sh" /ʃ / shit

"ee" /i / sleep

"ng" /ŋ / long

3) Homographic signs:

use /ju:z / & /ju:s /

read /ri:d / & /red /

4) Graphic signs used to distinguish meanings:

write / right /rajt /

tail / tale /tejl /

sea / see /si /

through / threw / θru:/

weight / wait /wejt /

5) Complement of graphems:

"r" - signal the lenght of the preceding vowel:

ie.: far /fa: /

more /mɔ: /

girl /gə:l /

work /wə:k /

blur /blə: /

- second sound of a diphtong:
  ie.: beer /biə /

  here /hiə /

  poor /puə /

  square /skwɛə /

6) Homophons and homographs:

ie: like, ground, lay, may, saw

like – means: "to love" or "similar"

may - means: "possibility" or "fifth month of the year"

In English orthography: - generalized polyphonic graphems

- numerous polygraphic phonems

- a large number of complex graphies

- graphems without any corresponding pronunciation

- homophons and homographs

- compound graphems

make the english writing very complex.

B- Complexity of the French Orthography

The French orthography is as complex as the English one in offering polyphonic graphems, polygraphic phonems, complex graphies, graphems without pronunciation, homophons, homographs, compound graphems.

Claire BLANCHE-BENVENISTE and André CHERVEL (1969: 134) present a synthetic table of the different values of the french digraphs :

VALUES of the FRENCH GRAPHEMS :

	Base	Ph	Position	Ph	Adjunct	Digraph	Zero
A	art	/a /			américain gain	au /o /, ai /e /, /ɛ / an-am /ɑ̃/, ay /ei/	pain /pɛ̃ /
B	bar	/b /					plomb /plɔ̃ /
C	car	/k /	cire	/s /	Exciter	ch /ʃ /	banc /bɑ̃/
D	dur	/d /			Pied		fond /fɔ̃ /
E	belette	/ə /	complet manger	/ɛ / /e /	grise douceâtre, geai, étaient	eu/ø /, ei/e / en-em /ɑ̃/, œ /e / (ey)	boulevard /bulvaʁ / sole /sɔl /, beau /bo /
F	fer	/f /			Clef		bœufs /bø /
G	gare	/g /	gel	/ʒ /		gn /nj /, /ɲ /	poing /pwɛ̃ / vingt /vɛ̃ /
H	hibou	/h /			chiromancie ghetto, ébahi	ch /ʃ /,ph /f /, (sh)	homme /ɔm /
I	île	/i /	pied	/j /		ai /e -ɛ /, ei /e / in-im /ɛ̃ /,	oignon /onjɔ̃ /

						il-ill /j /, oi /wa /	
J	joli	/ʒ /					
K	képi	/k /					
L	lit	/l /				ill-il /j /	fils /fis /
M	mère	/m /				am-em /ɑ̃ /, im-ym /ɛ̃ /, om /ɔ̃ /, um /ɔm -œ̃/,	automne /otɔn / damner /dane /
N	nu	/n /				an-en /ɑ̃ /, in-yn /ɛ̃ / on –om /ɔ̃ /, ou /u /	manne
O	or	/o /	poêle	/w /	Cœur	œ /e /, oi /wa / on-om /ɔ̃ /, ou /u /	Taon
P	port	/p /				ph /f /	champ /ɑ̃ /
Q	cinq	/k /				qu /k /	cinq mille /sɛ̃mil /
R	roi	/r /			Aimer		gars, beurre
S	sage	/s /	vase	/z /	Les	sh /ʃ /	Jeunes
T	tare	/t /	action	/s /	Complet		Port
U	usine	/y /	aquatique	/w /	cueillir guêpier	au /o /, eu /ø / ou /u /, un - um /œ̃ /	fatiguant /fatigɑ̃ /
V	vase	/v /					
W	wagon watt	/v / /w /					
X	axe	/ks/	exemple six deuxième	/gz / /s / /z /			deux /dø /
Y	lys	/i /	cobaye	/j /		yn-ym /ɛ̃ /, ay /ei /, (ey)	
Z	zèbre	/z /			Nez		raz

II- International Phonetic Alphabet (IPA)

Free from this orthographic problems, the International Phonetic Alphabet (IPA), was created to write phonologically all human languages. It is clearly efficient for scientific research in linguistics like those of Otelemate HARRY (2001) in Jamaican and Robert DAMOISEAU (1979) in Martinican.

A- Phonological graphy of Martinican:

In *Etude syntaxique d'un locuteur martiniquais unilingue*, (1979 :13-22), Robert DAMOISEAU showed a few examples of a phonological writing of Martinican Creole in IPA :

Transcription :	**Standard French**
ie : /jo te pʏɑ̃ ɑ̃ gwo tɔ̃ /	« Ils avaient pris un gros thon »
/i ka buji pa gwo kanaʏi /	« On l'a fait cuire dans de grandes marmites »
/ nu kaj wɛ si i bɔ̃ /	« Nous allons voir si c'est bon »
/ ba mwɛ̃ ɑ̃ ti gute /	« Fais-moi goûter un petit morceau »
/i Ø ba mwɛ̃ twa bɛl kilo pwasɔ̃ /	« Il m'a donné trois beaux kilos de poisson. »
/eti u Ø tʏuve bɛl pwasɔ̃ tala ?/	« Où as-tu trouvé ce beau poisson ? »
/emil ka vini epi ɑ̃ gʏɑ̃ pɛ̃ ɑ̃ la mɛ̃j /	« Emile vient avec un grand pain dans la main »

B- Phonological graphy of Jamaican :

In *Journal of the International Phonetic Association: Illustrations of IPA*:

"Jamaican Creole" , Otelemate HARRY:

The transcribed passage is "The North and the Sun".

Transcription

di naat win an di son wen a kuaɹil baut witʃ wan a dem mua tʃɹaŋga. siam

taim, wan man ena kom daun di ɹuad. im ɹap op ina wan dʒakit fi kiip aut

di kual. di win an di son agɹii se dat di wan we mek di man tek aaf im dʒakit

fos, a im a di tʃɹaŋga wan. so, di naat win blua aad aad, bot di mua im blua, a

di mua di man ɹap di dʒakit ɹuan im. di naat win a fi tap tʃɹai. den di son taat

ʃain at. di man tek aaf im dʒakit siam taim. Wen im tek i aaf, di naat win

luk pan di son an se, buai, ju t tʃɹaŋga dan mi fi tʃɹuu.

Standard English

« The North wind and the Sun were quarrelling about which one of them was the stronger. At the same time a man was coming down the road. He was wrapped up in a blanket to keep out the cold. The wind and the sun agreed that the one who made the man take off his blanket first, that man would be the stronger one. So, the north wind blew hard hard, but the more he blew the more the man wrapped the blanket around him. The north wind had to stop trying. Then the sun started to shine hot. The man took off his blanket at once. When he took it off, the north wind looked at the sun and said, «Oh boy, you are stronger than me truly »

At the opposite, Emile ADAMS's A Version (1991:74) and Gilbert GRATIANT (1976) use English and French orthographies respectively for JC and MC.

III- Standard Writings of Creole languages

A- Jamaican: JLU

A standard has been established between the orthographic and the phonemic writings.

In Jamaica, Frederic G. CASSIDY (1961), who initiated the research is the Reference of the whole studies of Jamaican Creole, organized a phonemic writing (cf. CASSIDY & Le PAGE,1967).

Beryl L.BAILEY (1966) slightly modified it.

And the Jamaican Language Unit add some other changes in:

"Spelling the Jamaican the Jamaican Way" to teach this language on a bilingual education project in English and Creole.

Jamaican Written the Jamaican Way (JWJW) explain how the JLU of the University of the West Indies in Kingston, Jamaica, based his writing on the method of CASSIDY, 1961:
"which represents the sounds of the language as faithfully as possible, without relying on the spelling conventions of English. It is an approach to Spelling Jamaican which treats it as a language in its own right rather than as a form of English.

His system has no silent letters and each letter or letter combination is always pronounced the same way. The system is therefore very easy to learn."

Is this writing fully phonemic?

CASSIDY's writing of JC:

There is no problem with the vocalic system as soon as the rule representing the vocalic lenght by two vowels is admitted:

i.e: /a: / = /aa /

But the consonantic system is not as phonemic as its vocalic counterpart:

Phonemes	Graphems	
	Simple	Complex
ʃ		Sh
t	t	
tʃ		Ch
dʒ	j	

Two graphems,"sh", "ch", can represent a single sound /ʃ / or an affricate /tʃ /, while a single graphem, "t", "j" can represent as well a single sound /t / or an affricate /dʒ/:

this writing is not phonemic.

The JLU agree with CASSIDY's writing but it get a few changes:

Written	Phonemes	CASSIDY	JLU
-ky-	/ kj /	+	-
-gy-	/ gj /	+	-
-ny-	/ ɲ /	+	-
-zh-	/ ʒ /	-	+

The palatal explosives: /kj /, /gj /, /ɲ / are involved in CASSIDY's JC phonemic system while the alveopalatal fricative /ʒ / is not.

The first ones, /kj /, /gj / & /ɲ / are not in the JLU's system, while the last one /ʒ /, written -zh- is in it.

In *Spelling Jamaican the Jamaican Way,* the JLU made the changes clear:

"Writing the Jamaican the Jamaican Way" (WJJW, p.2-4):

Spelling the vowels
There are five short vowels.

Single Vowel	**Jamaican Word**	**English Translation**
i	sik	'sick'
e	bel	'bell'
a	ban	'band'
o	kot	'cut'
u	kuk	'cook'

The vowels *o* above is sometimes pronounced a bit differently when it comes before the sound *r,* as in *vorzhan* 'version'. The sound of *o* before *r* is made with the lips spread rather than round as is the case for its other pronunciation.

There are three long vowels.

Long Vowel	**Jamaican Word**	**English Translation**
ii	tii	'tea'
aa	baal	'ball'
uu	shuut	'shoot'

There are four double vowels.

Double Vowels	**Jamaican Word**	**English Translation**
ie	kiek	'cake'
uo	gruo	'grow'
ai	bait	'bite'
ou	kou	'cow'

There is one vowel marker, which is a letter which comes after the vowel in certain words and is used to mark such vowels as nasalized

Vowel Marker	Jamaican Word	English Translation
hn	kyaahn	'can't, want'

Have you ever wondered how to write the funny sound that comes at the end of sentences as: *I'm fuul iihn* "He's foolish, isn't he!"? You now know how to. That sound is a nasalized *ii*. We mark it as nasalized by using the double consonant *hn* vowel marker after the vowel to produce *iihn*.

Spelling the Consonants

There are 22 consonants'made of 18 single and 4 double consonants.

Consonant	Jamaican Word	English Translation
b	biek	'bake'
d	daag	"dog"
ch	choch	"church"
f	fuud	"food"
g	guot	"goat"
h	(see below)	
j	joj	"judge"
k	kait	"kite"
l	liin	"lean
m	man	"man"
n	nais	"nice"
ng	sing	"sing"
p	piil	"peel"
r	ron	"run"
s	sik	“sick”
sh	shout	"shout"
t	tuu	"two"
v	vuot	"vote"
w	wail	"wild"
y	yong	"young"
z	zuu	"zoo"
zh	vorzhan	"version"

The problem comes from the different values of “h”:

1) <u>“h” as an element of the digraph “zh”:</u>

“Another item in the list of consonants, *zh*, is a bit a problem. Strictly sticking to writing “pure” Jamaican which is not influenced at all by English, we would have no use for *zh*. This is because words like *vorzhan* “version”, and *vizhan* “vision”would be written and pronounced vorjan and vijan. However, many of the persons who will want to be writing Jamaican actually say *vorzhan* and *vizhan* and would wish to

write them in that way. Either spelling for words such as these, ie. *vizhan*, *vorzhan*, is therefore acceptable" (cf.WJJ, p.4)

So that the digraph "zh" would prevent any confusion between the affricate /dʒ/ and the fricative /ʒ /.

(Both of them could have been written in IPA without any possible confusion, but, in the JLU, that is not the question). In other words, though the phonemic principle was the starting point of WJJW, it is given up for an orthographic tendency.

[NB: About the fricative /ʒ /, CASSIDY limited its occurrence strictly to the medium position, without any initial or final position:

/-ʒ #/ > /-dʒ #/

/-ʒ- / ie. : /akieejanali, divijan / « occasionally, division »

Regional variant in rural area:

"And one consonant [ʒ], the sound of the *g* in *rouge*, cannot come at the end of a word, though it can come in the middle, as in *measure, pleasure.* This is one of the newest consonants to be added to the English language." CASSIDY (1961: 36)]

1) <u>"h" before "n" as a mark of nasalization</u> :

ie. : Im fuul iihn "He is foolish, isn't he?"

"hn" as a digraph means that the preceding vowel is nasalized:

Vowel marker	Jamaican word	English translation
hn	kyaahn	"can't, want"

The digraph -hn- following a vowel is marking the nasalized preceding vowel: it is the second value of "h".

3) <u>Initial "h" as an emphatic mark</u> :

For some Jamaicans in Central and Western Jamaica, /h / could be added before -end as a marker of emphathis. Regional variant, it would be an emphatic form: hen = en.

For other jamaicans /h / : doesn't have this value: en = end or the letter -n

So that each one is supposed to write the letter -h- the way he uses it:

"Writers should use the letter *h* in writing according to the manner in which they use it in their speech." (cf. WJJW p.4)

Such an individual or regional graphy would create some confusions: it could be phonologic or phonemic with all the different pronunciations as long as the individual or regional variations don't affect the distinctive unities of the language.

CASSIDY and le PAGE had identify the regional status of [h] as contextual variant:

" h [h] is not a phoneme, but denotes oral friction accompanying the vowel as an allophonic variation in certain stressed positions" (1967: XL)

The JLU Standard writing of Jamaican Creole for a bilingual teaching in English and Creole is not respecting the phonemic principle chosen to organise this writing, WJJW: the polyvalency of -h- distroy the economic foundation of the whole system.

This incoherence cannot create anything but difficulties for jamaican learners who are and will be tought on this bilingual program.

B- Martinican: GEREC-F

In Martinique, Ina CESAIRE and Joëlle LAURENT (1976), stay very close to the phonological system.

Jean BERNABE (1983) imposed a way of writing CM and made it official to teach Martinican Creole.

In *La graphie créole*, (2001: 32-33), Jean BERNABE fixed a standard graphy of Martinican for the first session of CAPES Créole in 1996.

GEREC-F graphy :

ie: An tranzistò ka kouvè lavwa'w : « Anastazi, ou manjé poul-la ! »

Ou té la ka katjilé lè ou tann kòn lanbilans-lan voukoumé. Ou gadé adwet agoch pou wè es té ni an brènman adan yonn di sé kay-la. Mèyè vyé matadò man Sévéren an ki té asou dènié won chouval-bwa'y. Oben Met Mano, gran nonm-lan ki té fè ladjè katoz la ek ki té ni an sel janm lan. Jean BERNABE (2001 : 94)

Standard French Translation :

Un transistor couvre ta voix : « Anastasie, t'as dévoré la poule ! »

Tu étais là, méditant sur ton sort, quand soudain tu entendis la sirène de l'ambulance. Tu regardas à droite, à gauche pour voir s'il se passait quelque chose dans l'une des cases. Peut-être cette vieille matador de Man Séverin allait-elle sur le dernier tour du manège de son existence ?

A moins que ce ne fût plutôt Maître Mano, ce vieillard, ancien combattant de la guerre de 14 et ne possédant plus qu'une seule jambe ?

(idem. Trad. 2001: 90)

GEREC-F BERNABE (2001: 32-33)

International Phonetic Alphabet IPA symbol	Graphemes used in Creole	Pronounced as in French words	Example in Creole	French meaning of Creole example
A. VOWELS				
1 a	a	patte (paw)	pak	parc (park)
2 i	i	dix (ten)	di	dire (to say)
3 e	é	blé (wheat)	pé	pouvoir (can)
4 ɛ	è	lèvre (lip)	pè	peur (fear)
5 o	o	beau (fine)	bo	embrasser (to kiss)
6 ɔ	ò	botte (bunch)	bò	près de (near)
7 u	ou	cou (neck)	boutou	gourdin (club)
8 ɛ̃	en	bien (well)	ayen	rien (nothing)
9 ã	an	plante (plant)	kann	flanc, côté (side)
10 ɔ̃	on	bon (good)	won	rond (round)
B. SEMI-VOWELS				
11 j	y	yeux	mayé	marier
12 w	w	ouistiti	won	rond

C. CONSONANTS FOUND IN BOTH CREOLE AND IN FRENCH

13 p	p	patte	pak	parc
14 b	b	botte	bo	Embrasser
15 t	t	Tige	tèbè	abruti
16 d	d	Dé	di	dire
17 k	k	Cou	kan	flanc, côté
18 g	g	Gai	gadé	regarder
19 f	f	Fille	fanm	femme
20 v	v	Vert	voukoum	bruit
21 s	s	Soie	sik	sucre
22 z	z	Zéro	zé	œuf
23 ʃ	ch	chaise	chouk	racine
24 ʒ	j	Jour	jaden	jardin
25 m	m	Mot	moun	personne
26 n	n	Nez	nonm	homme
27 l	l	Lac	loché	remuer
28 ɲ	gn	pagne	kangné	cagneux
29 r	r	Rat	rété	rester

D. CREOLE CONSONANTS WHICH ARE NOT FOUND IN FRENCH, BUT WHICH ARE FOUND IN ENGLISH

30 ŋ	ng	thing *chose*	zing	petite quantité
31 h	h	hand *main*	hak	rien (nothing)
32 C	tj	child *enfant*	tjok	coup de poing
33 ɟ	dj	job *travail*	djok	vigoureux

* « Vowels 1 à 10 constitute the minimal Creole vowel system, that is, they do not include the following vowels which are included in the maximalist Créole vowel system. »

ø	éu	peu	zéu	œuf
œ	èu	beurre	bèu	beurre
œ̃	un	lundi	lundi	lundi

This standard graphy is supposed to be univocal, based on the original alphabetic principle: one sign for each sound, and one sound for each sign. But, if we consider the table of the digraphs, opposed to the phonological principle, can be observed:

1) Double letters for simple vowels:

- Oral vowel /u / written “ou”

This double letter come from the contrast between:
French: “ou” ~ “u” ie: “vous” ~ “vu”

/u / ~ /y / /vu / ~ /vy /

As, /y / does not exist in Creole, this contrast has no more distinctive function, so that : there is no reason to maintain the digraph: “ou” in Creole.

-The nasal vowels: /ɛ̃ /, /ɔ̃ /, /ɑ̃ /

written: -en-, -on-, -an-

This graphy implies a double value to the nasal, -n-:

2) Double value of the -n- graphem:

-n- > /n /

ie: nu /nu / “nous” (we)

neg /nɛg / “noirs” (black people)

-V + n > /ṽ /

ie: ayen /ajɛ̃ / “rien” (nothing)

won /wɔ̃ / « rond » (round)

anba /ɑ̃ba / “sous” (under)

This double value of -n- can get two different readings:

ie: kan /kaŋ / “flanc” (side, flank)

kan /kɑ̃ŋ / “canne” (cane)

jen /ʒɛ̃ / “jamais” (never)

jen /ʒɛŋ / “jeune” (young)

This equivocal reading is due to the double value of -n-

3) Double letters for single consonant:

ch,	gn,	ng,	tj,	dj
/ʃ /	/ɲ /	/ŋ /	/C /	/Ɉ /
			/tʃ /	/dʒ/

Double letters could be justified by some type of pronunciations.

i.e: affricates: sounds produced by “a sort of compound sound between explosive and fricative”

according to Bertil Malmberg (1954) [1970 : 57]

unvoiced: /C / or /tʃ /

voiced: /Ɉ / or /dʒ /

But, in Jean BERNABE (2001/ 32-33), a systematic writing would be logically be: -tch- & -dj-, respectivelly , unvoiced & voiced; the dorso-palatal /ɲ / or /nj / would be -ny-, like /tʃ / or /C / would be -tch- .

The compound graphems -ch- & -gn- come straight from the French orthography.

The velar nasal /ŋ / written -ng- come straight from the English orthography.

Both of them confirm an orthographic rank prejudice.

4) Polyphonic graphem -j-:

-j- > /ʒ / i.e: jaden /ʒadɛ̃ / “jardin” (garden)

> /ʃ/ i.e: tjòk /tʃɔk / “coup de poing” (punch)

5) Intrusive french sounds into the Creole phonological system :

/ø / written -éu- i.e: zéu "oeuf" (egg) CM /ze /

/œ / -èu- bèu "beurre" (butter) CM /bɛ /

/œ̃/ -un- lundi "lundi" (monday) CM /lœ̃di /

Included as a part of vowels defining "the maximalist system" (in French: "voyelles définissant le système maximaliste"), these vowels take place in the French vocalic system, but are scarcely involved except in acrolectal expressions where French and Creole intermingle.

They don't take part in the Creole phonological system no matter if it is Martinican, Jamaican, or any Caribbean Creole.

6) Non-systematic diacritic:

a) Accent

Acute or grave accent distinguish an open vowel -è- /ɛ / from -é- /e /, a closed one:

Vowel: closed ~ open

-é- ~ -è-

/e / ~ /ɛ /

But closed /o / is written without any acute accent: -o-, though open /ɔ / get a grave accent : -ò- marking the aperture of the vowel.

Vowel: closed ~ open

-é- ~ -è-

-o- ~ -o□-

So that the use of an accent marking the aperture of a vowel is not systematic

b) Hyphen

-Between the noun and the post-posed determiner:

N + Det i.e: kay-la "la maison" (the house)

la-pli « la pluie » (the rain)

-Between two elements of a compound word :

N + N i.e: met-lékol “enseignant” (teacher)

fig-ponm « variété de banane » (sort of banana)

V + V i.e : kuri-vini « venir en courant » (come + run = running to)

pòté-alé “emporter” (bring + go = to take away)

c) Apostrophe

-Mark a short form of a personal pronoun:

3rd person : P3 /li / > /j /

i.e: kò ’y “son corps”

tètli « sa tête »

After a vowel, /li / turn to the short form /j / : /kɔ / + /j /

After a consonant /li /, the long form /li / : /tɛt/ + /li /

So: [C + /li / > V + /j /]

-Supposed to mark an elision :

i.e: mwad’mé “mai” (may, fifth month of the year)

But the silent /ə /did never exist in Creole word, even if this phoneme was in the French etymon.

Opposed to the phonological principle, this standard GEREC-F graphy of Martinican get:

- Double letters to write single phonemes
- Polyphonic graphems
- Non-systematic use of diacritics
- Inroads of French sounds into the Creole phonological system

As a whole, this Martinican Standard Graphy, GEREC-F, suffer from a lack of internal coherence.

IV- Conclusion

Refusing the IPA, each standard writing of a Creole language involves orthographic elements from French, English, Portuguese, and so on, difficult to read by non-natives of the specific language.

The ordinary tendency is to use signs from the written language the creolophones were educated in:

i.e: to write /ʃive / "cheveu" in French – "hair" in English

- a French speaking tend to write:

"chivé" with "ch" for /ʃ / and

with "é" = e + acute accent for /e /

- an English speaking tend to write:

"shive" with "sh" for /ʃ / and

with "e" without any accent for /e /

according to BERNABE (1983: 307-308)

A logical and systemic coherence is needed in terms of writing each Creole language and all creole languages. Otherwise it would be more difficult for the next generation of learners and worse for those in charge of their education.

In *The Jamaican Observer*, 2005, Saturday November the 26th, about bilingual teaching in English and Creole in Jamaica, it was made clear that the program have been organized for a minority properly performant in English and Creole. Most of the Jamaicans understand English, but don't master it: a wide majority of Jamaicans speak Creole. The problem of this bilingual program is to start from the begining instead of believing that English is used fluently by most Jamaicans.

A similar "a-priori" in the Standard GEREC-F writing is to suppose that most Martinican master French in its most problematic aspect: which is French orthography. It is implicit, so they can use this knowledge to write Creole as well. And this problem is concerning most Jamaican mastering English orthography as well as any creolophones writing any Creole language with Dutch or Portuguese orthography.

Preparing their *Jamaican Dictionary*, as early as 1967, CASSIDY and Le PAGE in an etymological inquiry find the problem under different *African Dictionaries* using different orthographies, different conventions of alphabetizing such as Anglicized, American Spanish and so on. (cf. 1967: X)

Like Daniel VERONIQUE (1996: 8) we can regret that no effort has been made to unify the writng of Creole languages.

And we could even wish to unify the writing of each and all different Creole languages.

References

Adams, Emilie. (1991) [1992] *Understanding Jamaican Patois, An introduction to Afro-American Grammar* [Kingston : Kingston Publishers]

Bailey, Beryl (1966) *Jamaican Creole syntax. A transformational Approach.* Cambridge : Cambridge University Press

Bernabé, Jean (1983) *Fondal Natal. Grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais* Paris : l'Harmattan.

(2001) *La graphie créole*. Guadeloupe-Guyane-Martinique : Ibis Rouge Ed.

Blanche-Benveniste, Claire & Chervel, André (1969) *L'orthographe.* Paris : Maspero

Cassidy, Frederic G. (1961) *Jamaica Talk, Three hundred Years of the English Language in Jamaica.* London: Macmillan.

Cassidy, F. & le Page, R. (1967) *Dictionary of Jamaican English,* Cambridge: Cambridge University Press.

Césaire, Ina & Laurent, Joëlle (1976) *Contes de vie et de mort aux Antilles*. Paris : Nubia.

Damoiseau, Robert (1979) *Etude syntaxique du créole d'un locuteur martiniquais unilingue*, Paris : PhD Dissertation.

Gratiant, Gilbert (1976) *Fab' Compè Zicaque*. Fort de France : Ed Emile Désormeaux.

Jamaican Language Unit (JLU) (2005) « Spelling Jamaican the Jamaican Way, in*: Writing the Jamaican the Jamaican Way* (WJJW) Kingston : U.W.I. Jamaica

Harry, Otolemate (2006) "Jamaican Creole: Illustration of I.P.A." *UK Journal of the International Phonetic Association*

(2006) "Jamaican Phonology" *UK Journal of the International Phonetic Association*, 36/1

Malmberg, Bertil (1970) *La phonétique.* Que sais-je? Paris : P.U.F.

Véronique, Daniel (Dir.) (1996) *Matériaux pour l'étude des classes grammaticales dans les langues créoles* Aix en Provence : Université de Provence.